



HAL
open science

Conditionnements de l'information et marquages prosodiques dans les langues naturelles. Première partie: La Structure Informationnelle et ses déterminants

Albert Di Cristo

► **To cite this version:**

Albert Di Cristo. Conditionnements de l'information et marquages prosodiques dans les langues naturelles. Première partie: La Structure Informationnelle et ses déterminants. 2019. hal-02149640

HAL Id: hal-02149640

<https://amu.hal.science/hal-02149640>

Preprint submitted on 6 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Albert Di Cristo

Laboratoire Parole et Langage

**CONDITIONNEMENTS DE
L'INFORMATION ET
MARQUAGES PROSODIQUES
DANS LES LANGUES
NATURELLES**

PREMIERE PARTIE

La Structure
Informationnelle et
ses déterminants

2019

TABLE DES MATIERES

<i>Avant propos et organisation de l'ouvrage</i> -----	2
CHAPITRE 1 : <i>Situation de la Structure Informationnelle dans l'étude du langage et de la communication orale. Aspects historiques, épistémologiques et terminologiques. Assise conceptuelle et notions apparentées</i> -----	5
1.1 . Remarques liminaires-----	5
1.2. La Structure Informationnelle: Aspects historiques et épistémologiques. Structure Informationnelle et conditionnement de l'information (« <i>Information Packaging</i> »)-----	13
12.1. Aspects historiques et épistémologiques -----	13
1.2.2. Structure Informationnelle et conditionnement (« <i>packaging</i> ») de l'information: vers une définition commune-----	19
1.3. Résumé du chapitre 1 et perspectives d'ouverture -----	23
CHAPITRE 2 : <i>Des notions cruciales pour les études qui se rapportent au traitement des informations explicites et implicites dans l'usage du langage : celles de contexte, de présupposition et d'implicature</i> -----	30
2.1 . Pluralité et variabilité de la notion de contexte -----	30
2.2. Présuppositions et implicatures -----	39
2.2.1. A propos de la notion de présupposition -----	39
2.2.2. A propos de la notion d'implicature -----	47
2.3. Résumé du chapitre 2 -----	50

CHAPITRE 3 : <i>La Structure Informationnelle et la Grammaire :un</i>	
<i>survol inquisitif</i> -----	52
3.1. Remarques liminaires -----	52
3.2. Les relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire dans le cadre du paradigme générativiste -----	56
3.3. La Structure Informationnelle et la Grammaire dans les approches qui se positionnent à la périphérie et à l'extérieur du paradigme générativiste -----	66
3.4 . résumé du chapitre 3 et discussion -----	78
 CHAPITRE 4 : <i>Les catégories de base et les déterminants primitifs de la</i> <i>Structure Informationnelle. Terminologies en usage,</i> <i>points de vues et discussions</i> -----	 87
4.1. Les catégories de base -----	87
4.2. Les entités dites « primitives » de la Structure Informationnelle --	91
4.2.1. Diversité des termes utilisés -----	91
4.2.2. Les notions de « <i>given</i> », « <i>givenness</i> », « <i>new</i> » et « <i>newness</i> » -----	93
4.2.3. Les notions de thème, de topique et leurs antonymes -----	111
4.2.3.1. Définitions du thème -----	113
4.2.3.2. Définitions et critères d'identification du topique -----	114
4.2.3.2.1. Le topique et le concept « d'à propos » --	122
4.2.3.2.2. Le topique et le concept « d'adressage » -	124

4.2.3.2.3. Le topique et le concept de « cadre » -----	125
4.2.3.2.4. Topicalité et information donnée/connue (« given »-----)	132
4.2.3.2..5. Topicalité et récursivité -----	135
4.2.3.2.6. Les différents types de topique: le cas topique contrastif -----	137
4.2.3.2.7. Expressions topicales non-nominales ----	144
4.2.3.2.8. Le topique vu comme un focus -----	145
4.3. Résumé et discussion du chapitre 4 -----	146
4.3.1. Résumé et discussion autour des les notions de « given » et de « givenness » -----	148
4.3.2. Résumé et discussion autour des notions de thème et de topique -----	151
CHAPITRE 5 : <i>Les notions de focus et de focalisation : considérations préliminaires et définitions</i> -----	166
5.1. Considérations préliminaires sur l'assise conceptuelle de ces notions -----	166
5.2. Définitions du focus -----	170
5.3. Résumé du chapitre 5 et discussion -----	180
CHAPITRE 6: <i>Approches de la focalisation et typologies des foci</i> -----	193
6.1. Approches de la focalisation -----	193
6.1.1. Approches formelles de la focalisation-----	196
6.1.1.1. Les approches guidées par la syntaxe (« <i>feature driven</i> ») -----	196

6.1.1.2. Les approches guidées par la phonologie (i.e. par la prosodie) -----	199
6.1.2. Approches et théories interprétatives de la focalisation --	204
6.2. Typologies des foci -----	212
6.2.1. Remarques préalables -----	212
6.2.2. Typologies des foci basées sur des critères formels -----	215
6.2.2.1. La dimension taille -----	215
6.2.2.2. La dimension construction -----	221
6.2.3. Typologies basées sur des critères relatifs à la fonctionnalité des foci et aux significations qu'ils transmettent -----	237
6.2.3.1. Notes préliminaires -----	237
6.2.3.2. Typologies minimalistes -----	239
6.2.3.3. Au-delà des simples typologies minimalistes (i.e. bivalentes)-----	244
6.3. Résumé du chapitre 6 et discussion -----	254
6.3.1. Résumé et discussion sur les approches de la focalisation -----	254
6.3.2. Résumé et discussion sur les typologies des foci --	264
 CHAPITRE 7 : <i>La notion de contraste : quiddité et problématiques</i> -----	 268
7.1. Remarques liminaires -----	268
7.2. Les modalités interprétatives du contraste et les constructions afférentes: illustrations -----	273
7.3. Les propriétés qui contribuent à l'identification d'un contraste ---	275

7.4. Contraste et emphase -----	282
7.5. Contraste et grammaticalité -----	290
7.6. Résumé du chapitre 7 et discussion -----	304
CHAPITRE 8 : <i>Les questions : constructions formelles, interprétations</i> <i>sémantiques et pragmatiques, structurations de l'information</i> -----	314
8.1. Remarques préliminaires -----	314
8.2. Les différents types structurels de questionnements et leurs interprétations -----	316
8.2.1. Diversité structurelle des constructions mises en œuvre dans la formulation des questions -----	316
8.2.2. Interprétation des diverses formes de questions : (fonctionnalité, sémantique et pragmatique des questions) -----	330
8.2.2.1. Remarques préliminaires -----	330
8.2.2.2. Interprétation des questions orientées : demandes de confirmation, interronégatives, questions rhétoriques et « <i>emphatic focus questions</i> » -----	335
8.2.2.2.1. Présentation sommaire -----	335
8.2.2.2.2. Interprétation des demandes de confirmation -----	336
8.2.2.2.3. Interprétation des interronégatives -----	338
8.2.2.2.4. Interprétation des questions rhétoriques -	339
8.2.2.2.5. Interprétation des « <i>emphatic focus</i> <i>questions</i> »-----	342
8.2.2.3. Interprétation des questions-écho -----	342

8.2.2.4. Interprétation des questions polaires positives et des questions alternatives -----	346
8.2.2.4.1. Le cas des questions polaires -----	346
8.2.2.4.2. Le cas des questions alternatives -----	348
8.2.2.5. Interprétation des questions partielles (questions-Wh) simples et multiples -----	356
8.2.2.5.1. le cas des questions partielles simples (un seul mot-Wh en position frontale ou <i>in situ</i>) ---	356
8.2.2.5.2. Le cas des questions multiples -----	364
8.2.2.6. Interprétation des questions à appendice (« <i>tag-questions</i> ») -----	368
8.2.2.7. Interprétation des questions elliptiques -----	368
8.3. Conditionnement de l'information dans les divers types de questions -----	369
8.3.1. Conditionnement de l'information dans les questions totales (« <i>yes-no questions</i> ») -----	370
8.3.2. Conditionnement de l'information dans les questions partielles (<i>questions-Wh</i>) simples et multiples -----	371
8.3.3. Conditionnement de l'information dans les questions alternatives -----	381
8.3.4. Conditionnement de l'information dans les autres types de questions : questions elliptiques et questions-écho -----	382
8.3.4.1. Le cas des questions elliptiques -----	382
8.3.4.2. Le cas des questions-écho -----	383
8.4. Synthèse du contenu du chapitre 8 et éléments de discussion complémentaires -----	384

8.4.1. A propos des propriétés formelles des questions -----	386
8.4.2. A propos de l'interprétation des questions (aspects fonctionnels, sémantiques et pragmatiques) -----	386
Conclusions de la première partie -----	406
<i>Références bibliographiques</i> -----	407

Avant propos et organisation de l'ouvrage

Avant propos

Pris dans son intégralité, le présent ouvrage s'attache à décrire et à illustrer, d'une part, les manières selon lesquelles les langues naturelles gèrent le conditionnement de l'information dans les énoncés oraux, en les dotant d'une Structure Informationnelle, distincte de la Structure Syntaxique et, d'autre part, la façon dont les éléments prosodiques participent à ce conditionnement de l'information, dont il est établi que l'importance s'avère cruciale pour la production et à la compréhension du langage en général.

L'ouvrage complet est constitué de deux grandes parties. La première, qui est déjà rédigée, se concentre sur des considérations relatives aux caractéristiques formelles et fonctionnelles de la Structure Informationnelle et de ses déterminants. La seconde partie, en cours de rédaction, traite essentiellement de la prosodie. Elle s'attache, dans deux larges sous-parties, à proposer une présentation générale de la fonctionnalité et des modes de représentation de la prosodie et à décrire les incidences de la prosodie, en particulier de l'accentuation et de l'intonation, sur l'actualisation de la Structure Informationnelle.

La première partie du présent ouvrage (partie rédigée), qui concerne la Structure Informationnelle, aborde cette construction sous différents aspects: définitionnels, historiques et épistémologiques. Elle s'attache, en outre, à illustrer et à commenter dans le détail les diverses notions qui constituent les entités déterminantes de la Structure Informationnelle, en particulier, celles de topique, de thème, de rhème, de « *background* » et de focus. Dans cette optique, une part substantielle de l'ouvrage s'applique à confronter des différentes théories et approches qui ont tenté de rendre compte de ces entités.

Bien que la présente contribution soit rédigée en français, elle comporte de nombreuses références à des travaux étrangers, ce qui a donné lieu à l'édification d'une bibliographie annexe de plus de 2000 titres. En vérité, il existe de nombreux ouvrages qui parlent du sujet que nous avons choisi de traiter, mais ils sont pour la plupart rédigés en anglais, ou dans une autre langue étrangère. La production en langue française, en termes d'ouvrages sur la question, s'avère beaucoup moins fournie. C'est principalement cette observation qui a motivé la rédaction du présent ouvrage et nous espérons que les informations que nous donnons, en nous référant à l'apport de

travaux non publiés en français et souvent difficiles d'accès, seront utiles à la communauté des chercheurs francophones qui s'intéressent à la quiddité de la Structure Informationnelle des langues et à son expression.

Organisation de l'ouvrage (première partie)

La première partie du présent ouvrage s'ouvre sur une présentation générale de la notion de Structure Informationnelle, telle que la mettent en évidence les divers éclairages de la linguistique contemporaine. Cet exposé liminaire nous conduit à aborder d'abord la notion de Structure Informationnelle sous ses aspects historiques et épistémologiques, avant d'examiner les définitions les plus avisées qui lui ont été attribuées.

Le chapitre deux se présente comme un préalable à l'étude des entités déterminantes de la Structure Informationnelle, dans la mesure où il s'attache à expliciter des notions qui s'avèrent cruciales pour la compréhension du traitement, explicite et implicite, des informations dans les usages du langage parlé. Il s'agit des notions de contexte, d'implication et d'implicature.

Le chapitre trois s'applique à débattre la place qu'occupe la Structure Informationnelle dans la Grammaire de la langue. Nous montrons que cette place est dépendante de la conception qui en est retenue. Dans cette perspective, nous proposons de confronter les postures (évolutives) de la mouvance générativiste (du point de vue des liens entre la syntaxe et la sémantique) avec celles de la mouvance fonctionnaliste, qui s'attache davantage à l'interprétation des énoncés (regardés comme des messages) et du discours.

Dans le chapitre quatre, nous présentons d'abord les catégories de base qui fondent l'assise conceptuelle de la Structure Informationnelle et qui sont représentées par les paires de notions suivantes : présupposition/assertion, identifiabilité/activation et topique/focus. Nous entreprenons ensuite une revue de l'ensemble des déterminants, prétendus primitifs, qui forment l'armature de cette structure et qui renvoient aux termes usuels de thème, rhème, topique, « *ground* », « *background* », commentaire, focus « *given* » et « *new* ». A cours de ce survol, nous attachons un soin particulier à démêler l'apparente amphibologie entretenue par la littérature, en examinant en détail l'ensemble des définitions que proposent les différents chercheurs. Dans cette perspective, une partie importante de cet examen est dévolue aux différentes interprétations qui sont données des notions de « *givenness* » et de topique.

Les chapitres cinq et six forment le cœur du présent ouvrage, car ils s'emploient à traiter de façon approfondie les concepts-clés de la Structure Informationnelle que

représentent les termes de focus et de focalisation. Le chapitre cinq est principalement consacré à déterminer l'assise conceptuelle de ces notions et à examiner les définitions qui leur sont attribuées, alors que le chapitre six porte, d'une part, sur les différentes approches (formelles et fonctionnelles) de la focalisation et, d'autre part, sur les critères qui permettent de fonder une typologie cohésive des foci. Ces critères se rapportent, pour l'essentiel, à la taille du constituant focalisé, au type de construction qui intègre ce constituant et à aux catégories fonctionnelles (i.e. interprétatives) auxquelles se rattachent les différents types de foci. Les commentaires qui se rapportent à la fonctionnalité plurielle du dispositif de focalisation conduisent à explorer les usages sémantiques et pragmatiques qui conditionnent le recours à ce dispositif.

Le chapitre 7 est entièrement consacré à débattre et à illustrer la notion de contraste, dont nous montrons que l'interprétation est la source de difficultés multiples. C'est pourquoi nous nous employons principalement à examiner les critères qui contribuent à identifier un contraste du point de vue linguistique. Nous discutons également de la place que cette entité occupe dans l'étude de la Structure Informationnelle et de son statut vis-à-vis de la Grammaire de la langue.

Le dernier chapitre (chapitre 8), qui occupe une large place dans le présent volume, se donne pour objectif ultime d'analyser les façons dont l'information demandée par les locuteurs est gérée dans les constructions que convoque l'expression des divers énoncés interrogatifs. Pour atteindre ce but, nous proposons d'abord de décrire la variabilité structurelle de ces constructions et de recenser ensuite les critères sur lesquels se fonde leur interprétation fonctionnelle. La seconde étape nous amène logiquement à aborder les sujets qui touchent à la sémantique et à la pragmatique des questions. Ces jalons étant posés, le contenu du reste du chapitre se fixe sur la problématique du signalement de la focalisation dans les actes de question. En nous appuyant sur ce cadre interprétatif, nous examinons successivement, au regard de ce marquage, le comportement des questions totales, des questions partielles, simples et multiples, des questions alternatives, des questions elliptiques et des questions-écho. Le chapitre se clôture par une discussion sur le rôle décisif de la pragmatique pour l'interprétation du questionnement dans les langues naturelles. A ce propos, nous soulignons l'importance des facteurs pragmatiques qui se rapportent en particulier à la contingence des états informatifs ou de connaissances (privées ou partagés) des interlocuteurs, au cours des échanges communicatifs qu'ils entretiennent. Ces états informatifs sont appréhendés en recourant, notamment, à des notions de pragmatique cognitive déterminantes, comme celles de : « *commitment* », de « *background* », « *de consciousness* », « *de shared ground* », de « *common ground* » et « *d'attitude dialogique* ».

CHAPITRE 1

Situation de la Structure Informationnelle dans l'étude du langage et de la communication orale. Aspects historiques, épistémologiques et terminologiques. Assise conceptuelle et notions apparentées.

1.1 Remarques liminaires¹

Parmi les grandes notions qui bénéficient d'un emploi répandu au sein des différentes mouvances de la linguistique moderne, figure en bonne place celle de Structure Informationnelle. Il convient de souligner, avant de poursuivre, que le champ des études que recouvre cette notion s'avère particulièrement complexe (un « terrain miné » au dire de certains), pour les raisons que l'on trouvera clairement résumées ci-après par (Smit, 2010:11) :

The main reason why information structuring is a complex field of study has to do with its position in the wider context of verbal communication. Information structuring studies phenomena that are on the intersection of grammar and its surrounding components. It has to deal with the speaker's communicative intention, but also with the environment in which the intention is to be realized. Important factors in this environment are not only the classical notion of context in the sense

¹ Pour accéder à une large connaissance des travaux qui traitent des divers aspects de la Structure Informationnelle en général, on pourra se reporter en particulier à : Vallduví (1993), Lambrecht (1994), Ward et al. (2002), Steube (2004), Ward & Birner (2006), Erteschik-Shir (2007), Krifka (2007), Gussenhoven (2007a), Féry & Krifka (2008), Carter-Thomas (2009), Zimmermann & Féry (2010), Krifka & Musan (2012), Arnold et al. (2013), Song (2014), Féry & Ishihara (2016) et Vallduví (2016). Voir également la collection de chapitres réunis dans l'ouvrage de Winkler & Schwabe (2007).

of linguistic structures - structural, relational and interpersonal - that were contributed previously and the physical surroundings of the communicative exchange. It also includes the interlocutor's models of each other's state of knowledge, as these provide an important part of the input for the decision how the Speaker's communicative intention is best cast into linguistic form.

Dans le même ordre d'idées, (Lambrecht 1994) - qui est manifestement l'un des chercheurs qui s'est le plus intéressé à la quiddité de la Structure Informationnelle - admet que les difficultés qui s'attachent à la compréhension de cette structure complexe, proviennent du fait que sa saisie doit intégrer deux classes de modalités conceptuelles, lesquelles s'avèrent, de prime abord, plutôt difficiles à concilier. Les premières concernent les représentations mentales qui sont désignées habituellement par les termes généraux de « *knowledge* » et de « *consciousness* » et qui renvoient ainsi à des notions de psychologie cognitive. Les secondes se rapportent à la nature des relations qui sont gérées pragmatiquement entre des référents et des propositions, comme par exemple les relations de topique et de focus. Cette dualité, qui est propre à l'essence même de cette Structure peut aussi être formulée en d'autres termes, comme le font notamment (Féry & Hishihara, 2016), dans l'introduction de l'ouvrage collectif qui est dédié à la compréhension du sujet :

Information Structure (IS) refers to the structuring of sentences (*information packaging* in Chafe's 1976 terms) in different kinds of information blocks. IS is not only directly related to some of the central disciplines of linguistics (semantics, pragmatics, syntax, morphology and prosody), but also to some of the extra-linguistic aspects such as interlocutor's psychological perception of the world... Furthermore, while the notions of IS refer to the formal and communicative aspects of language for the expression of information structural roles, IS is also closely related to psychological perception of the world and of the mind of the participants of the conversation. The notions of IS may therefore denote the extra-linguistic, cognitive, or mental states of referents, actions, locations and temporality as well (see Kuno, 1972; Chafe, 1976; Prince, 1981; Lambrecht, 1994, and many others for this dichotomy...). In most (if not all) cases, linguistic and extra-linguistic factors of IS are not playing their roles independently. Rather there are intricately interwoven. In order to disentangle substantial knots of relevant factors and fully understand the nature of IS-related phenomena, linguists need to approach IS-related linguistic phenomena from various interdisciplinary perspectives.

Compte tenu des multiples facettes que recèle à l'évidence la Structure Informationnelle, il est compréhensible qu'elle soit perçue, par nombre de chercheurs, comme un objet hétérogène, comparable sous certains aspects à une sorte de « *patchwork* » notionnel. Même si l'on n'adhère pas à ce point de vue extrême, il n'en demeure pas moins que l'on doit reconnaître (ce qui ressortira clairement des analyses à venir) l'exceptionnelle complexité que présente l'objet

d'étude du présent ouvrage. Les causes profondes et diverses de cette complexité ont été particulièrement bien mises en évidence, en sus des chercheurs que nous venons de citer, par von Heusinger, lorsqu'il écrit dans sa thèse de doctorat, à propos des théories portant sur la Structure Informationnelle (von Heusinger, 1999 : 292) :

The theories of information structure... assumed an independent level of organization of the sentence. They explicitly state that this is not a semantic level since the a great number of the effects attributed to information structuring does not effect the sentence meaning in terms of propositional content (e.g. Chafe, 1976, Vallduví, 1990). Consequently, approaches to information structure employ other fields like psychology for an explanation of informational contrasts. However, the informational organization not only interact with other linguistic levels, but also plays an essential role in several aspects of meaning. For example, it is essential for the construction and the coherence of a discourse, for the choice of anaphoric elements, for the interpretation of the adequate speech act and so on.

L'objet d'étude qui est qualifié de Structure Informationnelle met en relation deux notions qui relèvent de domaines d'analyse distincts : celle de structure et celle d'information. La première occupe, depuis Saussure, une place centrale dans le champ de la linguistique, alors que la seconde dépasse largement les limites de celui-ci, dans la mesure où, conformément à la définition qu'en donnent les dictionnaires usuels, elle se rapporte à tout fait, ou événement, ou jugement, porté à la connaissance d'un public, sous des aspects divers (sons, images, etc.). Dans le présent ouvrage, nous prenons la notion d'information dans une signification plus ciblée, qui se rattache à l'usage du langage naturel. Comme l'a souligné (Prince, 1981: 223) :

It is a truism that when people use language naturally, they are usually attempting to convey information.

Considérée sous cet angle, la notion d'information ne se limite pas à la signification sémantique que dénote une expression linguistique particulière. Elle est plutôt, selon la formule adoptée par (Moore, 2009 : 23): « *a function of a fluid system of communication* ». ² Pour expliciter cette formule, l'auteure que l'on vient de citer se réfère en particulier à l'approche de Lambrecht (1994), qui appréhende la valeur informationnelle d'un énoncé comme sa capacité à modifier des connaissances mentalement acquises par un interlocuteur à un instant donné (celui où il perçoit cet énoncé comme un message qui lui est adressé). Cette modification est spécifiquement d'ordre propositionnelle. Ainsi, selon (Lambrecht, op.cit. :44) :

² Bien évidemment, il s'agit ici de la communication linguistique et non pas de tout autre système de communication.

To inform a person of something is... to induce a change in that person knowledge state by adding one or more propositions.

Du fait que la notion d'information qui est retenue ici se rattache à l'usage (plus précisément, aux usages) du langage, il s'ensuit que son interprétation doit se référer principalement à des considérations d'ordre pragmatique. Cette conclusion se conçoit aisément si l'on considère que les énoncés échangés par des locuteurs, dans le cadre du dialogue et de la conversation, sont forcément situés et contextualisés. Dans cette perspective, le point essentiel à retenir, est que la tâche d'un locuteur consiste à indiquer, par les moyens divers dont il dispose (linguistiques et extra-linguistiques), comment les informations qu'il a l'intention de transmettre se relient à celles dont dispose son interlocuteur à un moment donné. Ces informations se rapportent à un monde de connaissances évolutif envers lequel le locuteur et l'auditeur s'engagent à construire conjointement un état de compréhension mutuelle.

Pour les linguistes, la notion de structure évoque l'idée d'un agencement ou d'une organisation des entités constitutives du langage, dont l'une des propriétés déterminantes est de se conformer à un ordre hiérarchique. Au regard de la nature particulière du langage, cette organisation est essentiellement d'ordre formel et elle concerne, notamment, deux grands domaines de recherche: la syntaxe et la prosodie. Il est d'usage de parler de la structure syntaxique, lorsque l'on évoque la façon dont les mots d'une langue sont regroupés en domaines de différents rangs, que l'on appelle généralement des constituants syntaxiques. Ces constituants syntaxiques correspondent, selon la tradition : (i) à des groupements de premier ordre, tels que les constituants immédiats d'une phrase (P) que représentent les Syntagmes Nominaux (SN), les Syntagmes Verbaux (SV) et les Syntagmes Propositionnels (SP) ; (ii) à des constituants de rang hiérarchique inférieur, qui forment la trame des précédents, comme les groupes nominaux (gn) les groupes verbaux (gv) et les groupes propositionnels (gp). Dans les études syntaxiques modernes, il est courant d'utiliser l'abréviation (XP) ou (xp), pour désigner l'un de ces constituants, sans aucune autre précision particulière.

Dans le champ des recherches sur les propriétés formelles des langues la prosodie constitue, à l'instar de la syntaxe, une composante majeure, que la linguistique moderne appréhende aussi comme une structure hiérarchique³. La représentation classique (ou standard) de cette hiérarchie prosodique⁴ se conforme à

³ Contrairement à ce qui concerne la syntaxe, l'idée de considérer la prosodie comme un objet hiérarchiquement structuré est relativement récente et les théories qui proposent de la modéliser de la sorte datent approximativement des années 80. Un modèle standard de la hiérarchie prosodique sera illustré et commenté dans la seconde partie de l'ouvrage (en cours de rédaction), qui traite précisément de la prosodie.

⁴ Voir, par exemple, Nespor & Vogel (1986).

une structure arborescente à la base de laquelle se situe la more⁵ et à son sommet, l'énoncé phonologique. Nous donnerons des précisions sur les unités qui participent de cette représentation dans la seconde partie du présent ouvrage qui, rappelons le, sera dédiée à la prosodie.

La question de l'organisation conceptuelle, qui fait pendant à l'organisation formelle, concerne globalement la façon dont les langues organisent et présentent les significations qu'elles contribuent à transmettre, notamment au cours des échanges interpersonnels accomplis par le truchement de la parole (et de l'activité mimogestuelle qui l'accompagne). Il est manifeste que ces significations sont plurielles et qu'elles englobent ainsi plusieurs dimensions de l'expression du sens. Parmi ces dimensions, l'une des plus importantes se rapporte à la façon dont les informations sur le monde qui s'avèrent incidemment disponibles, sont négociées entre les partenaires d'un dialogue ou d'une conversation.⁶ De ce point de vue, il est convenu depuis longtemps de distinguer entre information connue (ou ancienne) et information nouvelle, entre information secondaire et information principale (ou pertinente), entre support d'information et apport d'information, etc. Ces antonymes (ainsi que d'autres que nous évoquerons ultérieurement) participent de la mise en œuvre de ce que l'on désigne communément par l'expression générale de Structure Informationnelle, qui concerne la manière dont la charge (ou le poids) d'information se distribue dans la production des phrases, des énoncés et du discours.⁷

Bien que l'expression Structure Informationnelle soit d'un emploi courant pour la communauté des linguistes, elle soulève cependant un problème d'interprétation, qui tient à l'usage même du mot structure. Peut-on parler de

⁵ Il convient de préciser que la more ne figure pas dans toutes les représentations phonologiques de la prosodie, mais seulement dans celles qui prennent comme unité minimale la syllabe. En fait, la more est prise en considération surtout lorsqu'il s'agit de décrire la prosodie de certaines langues, en particulier celle du japonais.

⁶ Ces informations participent d'un vaste ensemble de connaissances potentielles, qui se rapportent, en fait, à trois types d'information: (i) l'information générale (concernant les connaissances à long terme relatives au monde), (ii) l'information situationnelle (dérivable de la perception que les personnes qui participent à un échange interactif ont de la situation dans laquelle se déroule cet échange) et (iii) l'information contextuelle (dérivable en partie des expressions linguistiques échangées au cours de l'interaction).

⁷ Ces trois termes correspondent à des niveaux d'analyse différents qui se rapportent, respectivement, à l'analyse grammaticale classique, aux théories de l'énonciation et à celle des actes de discours. Alors que la plupart des chercheurs prennent la phrase ou l'énoncé comme objet d'interprétation de la Structure Informationnelle, Roberts (1998b) a développé une théorie pragmatique unifiée dans laquelle cette structure est appréhendée comme une organisation dont l'interprétation se réfère à l'analyse du discours et de la conversation. Pour une approche de la Structure Informationnelle dans le cadre du discours, voir également : (Ward & Birner, 2001).

structure à propos de la manière dont l'information est distribuée?⁸ Comme nous l'avons rappelé plus haut, la notion de structure en linguistique implique habituellement celle de hiérarchie. Or, comme nous le verrons par la suite, l'organisation informationnelle est décrite le plus souvent en termes de partitions bipartites (ou de dichotomies), du type : thème-rhème, topique-commentaire, connu/donné-nouveau, fond-focus, etc., qui n'encodent pas, à première vue, une forme de hiérarchie, mais plutôt un agencement de type linéaire.⁹ Toutefois, cet ordre linéaire n'exclut pas la possibilité d'une disposition hiérarchique complémentaire se rapportant, par exemple, à plusieurs niveaux d'interprétation de l'information véhiculée. C'est ainsi, pour ne prendre que cet exemple, que l'approche conçue par Vallduví (1992) - à laquelle se réfèrent de nombreux auteurs - décrit un modèle de la représentation de l'organisation informationnelle fondé sur un étagement hiérarchique à deux niveaux.¹⁰ Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet car nous y reviendrons forcément par la suite. Mais nous engageons dès à présent le lecteur à se reporter, par exemple, à la mise au point de Bernard Combettes,¹¹ qui considère que, dès lors que l'on dépasse le cadre de l'analyse de la phrase, il paraît préférable d'aborder l'organisation des unités informatives dans une double perspective hiérarchique : syntagmatique et paradigmaticque.

La problématique que pose l'usage du mot structure à propos de l'organisation de l'information, a été abordée - récemment encore - par (Schwabe & Winkler, 2007), dans l'introduction de l'ouvrage dont ils sont les éditeurs : « *On Information Structure, Meaning and Form* ». Après avoir rappelé que pour Halliday (1967a), la distribution de l'information relève d'une forme de constituance qui est

⁸ Cette question a été âprement débattue en particulier par (Tomioka, 2007), qui a souligné l'idée que la notion d'information ne désigne pas une objet linguistique à proprement parler. Selon cet auteur Il serait donc peu approprié de parler de structuration à propos d'un tel objet. Il écrit notamment (p.98) : « *While a sizable contingency of IS researchers assume the thesis of 'IS as a linguistic representation', it seems that there are still many others, myself among them, who use the term 'Information Structure' without commitment or belief that it entails the existence of an independent linguistic representation, like Erteschik-Shir's f-structure. For us, IS tell us the state of affairs of information or it says something about how information is organized. Although it is a representation of non-linguistic objects, IS is still considered linguistically relevant because the way information is organized has a significant impact on linguistic structures of different modules. Within this view, one can still object to the of idea of 'Information structure as structure of information', but the objection is not about 'of information' but to the choice of the word 'structure'.* »

⁹ Selon Pereltsvaig (2004) : « *the informational component is interpretative and linear, whereas syntax is non-interpretative and hierarchical.* »

¹⁰ Premier niveau : partition focus-ground ; second niveau, partition du ground en link-tail (Enric Vallduví, 1992). Voir ultérieurement, pour des précisions. Par ailleurs, il existe un critère qui tendrait à accréditer l'idée que la Structure Informationnelle a les apparences d'un objet linguistique. Il se rapporte au phénomène de récursivité, qui est bien connu des analyses syntaxiques et qui s'applique aussi, comme on le verra par la suite, à l'interprétation des constructions de la Structure, qui peuvent témoigner d'une récursivité des topiques et du focus.

¹¹ Combettes (1992).

associée à un plan distinct de celui de l'organisation syntaxique, les auteurs soulèvent les questions suivantes (qui sont centrales à leurs yeux) :

What is the structured object at issue? Is it the content of the information, thus a proposition? Is it the form of the information, the syntax and prosody of a sentence? If it is the form, what does it really express with respect to information packaging?

Sans répondre de manière précise à ce questionnement multiple, les auteurs cités ci-dessus développent leur propos en déclarant, notamment :

Many different research programs have since explored aspects of information structure. The idea that it constitutes an autonomous component by itself, i.e., with its own inventory of categories (topic, comment, focus, background,) which form structures according to IS-specific rules and which are mapped onto the syntactic and phonological structure, has been proposed by Vallduví (1992). Assuming a similar approach, Portner (this volume)¹² proposes an expressive meaning account in which the topic-comment structure and the focus-background structure are considered to be autonomous meaning structures with respect to the ordinary meaning. They have the same independent status as the illocutionary sentence type meaning.¹³

En définitive, la problématique de l'usage approprié de la notion de structure, à propos de l'organisation informationnelle demeure ouverte, tout comme celle de la place que tient cette organisation dans la Grammaire (cf. le chapitre 3 du présent ouvrage).¹⁴ Quoi qu'il en soit, étant donné que l'expression de Structure Informationnelle est largement répandue dans la littérature spécialisée, nous continuerons de l'utiliser régulièrement dans le présent ouvrage.

Dans le but de compléter les remarques précédentes, nous mettrons en avant l'idée que l'une des problématiques cruciales de l'étude de la Structure Informationnelle consiste à rendre compte de la nature des liens qui relie cette

¹² Cf. (Portner, 2007) : « *Instructions for interpretation as separate performatives* »,

¹³ La division entre les éléments focalisés et le « *background* » est au cœur même des analyses sémantique du focus, depuis (Chomsky, 1971), jusqu'à (Ktafka, 1993), en passant par (Jacobs, 1984), (Rooth, 1985) et von (Stechow, 1991). Cependant, le terme « *background* » semble avoir été utilisé pour la première fois (source : Truckenbrodt, 1995) par (Jacobs, 1984).

¹⁴ On notera que certains auteurs (en particulier, Lambrecht), n'hésitent pas à parler de la « *grammaire du focus* » et de la « *structure du focus* ». Selon Lambrecht (1994 :222), la structure du focus d'une phrase est définie comme l'association conventionnelle de la signification du focus (« *focus meaning* ») avec la forme d'une phrase (« *sentence form* »). Il écrit, en outre (1994 :221) : « *The approach of the grammar of focus adopted here is based on the idea that focus articulations of sentences can be divided in a number of distinct types which correspond to different kinds of pragmatically structured propositions. These focus types are used in different communicative situations and are manifested across languages in distinct formal categories.* ». On notera que Lambrecht emploie le terme de structure pour désigner une proposition pragmatiquement structurée, ce qui dénote un niveau de structuration orthogonal à celui que réalise la syntaxe.

structure, ou cette partition conceptuelle (qu'interprètent de fait la sémantique et la pragmatique), avec les structures formelles représentées par la morphologie, la syntaxe et la phonologie.¹⁵ Mais pour mener à bien un tel projet, il importe de préciser d'abord - comme nous le ferons par la suite - quelles sont les entités sémantiques et pragmatiques de base (les primitives conceptuelles, en quelque sorte) qui participent de la construction de la Structure Informationnelle. Il s'agit, en substance, de s'interroger sur la quiddité des entités primitives qui composent cette structure et sur les façons dont elles peuvent se combiner entre elles pour générer du sens. Il est possible de résumer succinctement la complexité de ce programme de recherche par la remarque suivante, empruntée à (Schwabe & Winkler, 2007).

The investigation of information structure is a program to clarify the interface between structure, sound, meaning and context.

Toutefois, cette schématisation ne rend qu'imparfaitement justice à la véritable stature de la Structure Informationnelle dont les incidences dépassent amplement le champ de la linguistique traditionnelle. Afin de resituer cette stature à la lumière des avancées théoriques récentes, nous rapporterons, pour conclure, deux propos tenus par (Zimmermann, 2016b) :

The term information structure refers to the interface between the structure and meaning of linguistic utterances, on the one hand, and the interlocutor's mental representations of information, discourse referents, and the overall universe of discourse, on the other. It is at this interfacing level of mental representation that linguistic rules and constraints on structure-building interpretation, and processing interact with general cognitive processes involved in belief formation, such as memory, attention, pragmatic reasoning, and general inference processes. Finally, the interfacing nature of information structure between language and cognition makes it an important research topic in psycholinguistics, neurolinguistics, language acquisition and historical linguistics.

¹⁵ Cette remarque ne signifie nullement que nous pensons à priori que les catégories qui participent à la construction de la Structure Informationnelle doivent être obligatoirement associées avec des propriétés grammaticales (morphologiques, syntaxiques et prosodiques) invariantes et exclusives. Cette attitude de réserve de notre part est dictée par la connaissance du fait que les ressources structurelles dont disposent les langues naturelles (qu'elles soient d'ordre morphologique, syntaxique ou prosodique), s'avèrent plutôt limitées. En revanche, les catégories interprétatives avec lesquelles elles sont corrélées, afin de construire des associations formes-sens (structure argumentative, fonctions grammaticales, statut des référents, structuration de l'information, illocution, relations de discours, etc.), sont nombreuses, hétérogènes et hautement diversifiées. Il en résulte que les relations entre les ressources structurelles et les catégories interprétatives ne peuvent être du type terme à terme (Vallduví & Vilkuna, 1998). Il faut donc s'attendre à ce que des conflits puissent émerger, dès lors que différentes catégories interprétatives entrent en compétition pour l'emploi des mêmes ressources structurelles ou formelles. Pour une discussion éclairante de la question, voir notamment : (Féry, 2007) et (Zimmermann & Onéo, 2011). Pour un survol récent des relations entre la Syntaxe, la Structure Informationnelle et la Prosodie, voir : (Büring, 2013).

1.2. La Structure Informationnelle : aspects historiques et épistémologiques.

Structure Informationnelle et conditionnement de l'information (« Information Packaging »)

1.2.1. Aspects historiques et épistémologiques

Telle que la plupart des linguistes l'appréhendent de nos jours, la Structure Informationnelle se montre, en fin de compte, comme l'émanation convergente des diverses approches théoriques de l'organisation de l'information dans le langage qui ont vu le jour dans le passé. Le point commun qui confédère ces approches se rapporte à la perspective fonctionnaliste dans laquelle elles s'inscrivent, laquelle consiste à aborder l'étude des phrases/énoncés sous l'angle de la fonctionnalité et des relations entre formes et fonctions, plutôt que sous celui de la seule analyse formelle. Si l'on porte un regard sur l'historique de ces diverses approches, il s'avère que plusieurs lignes de force peuvent être décelées, mais il apparaît aussi que ces dernières connaissent parfois des modifications substantielles qui ont eu lieu dans le cours de leurs évolutions. La figure 1.1. donne un aperçu à titre simplement indicatif de la pluralité de ces parcours convergents et de la diversité des chercheurs qui s'y sont engagés. Précisons que les renseignements que renferme cette figure sont loin d'être exhaustifs, mais nous nous garderons de les commenter dans le détail, car cela nous entrainerait bien trop loin. Toutefois, nombre d'entre eux seront repris et développés dans le cours des chapitres suivants, lorsque des précisions à leur sujet s'imposeront comme nécessaires.

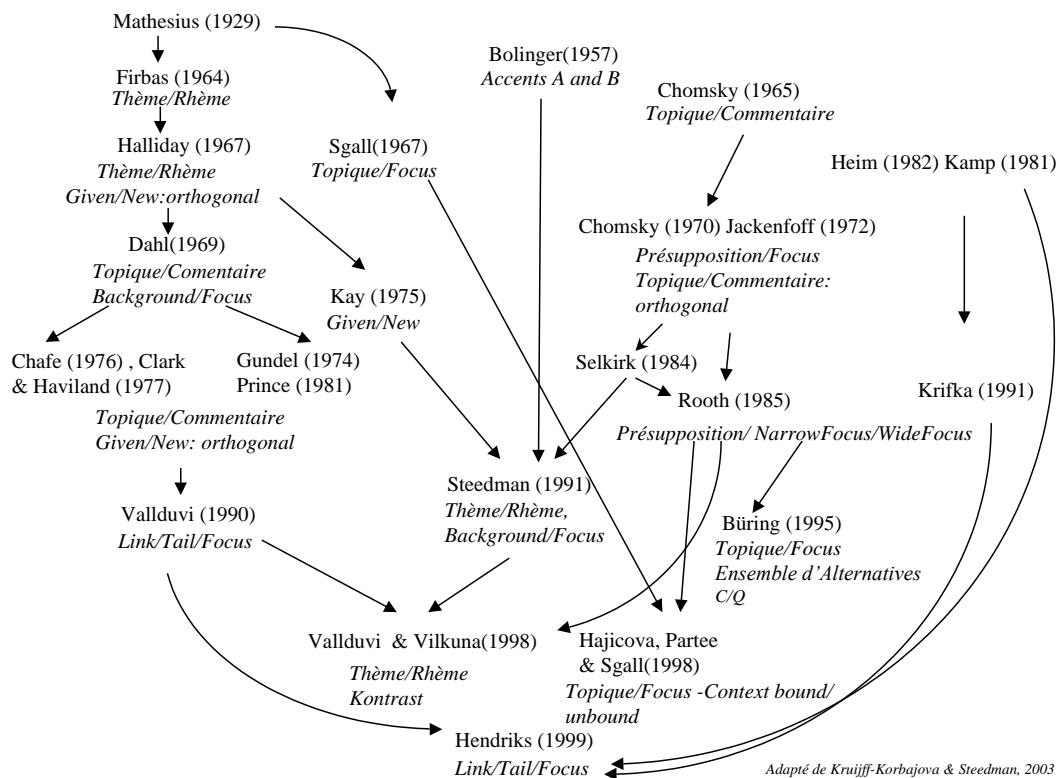


Figure 1.1. Cheminements approximatifs des différentes approches de la Structure Informationnelle et noms des auteurs qui ont particulièrement marqué les étapes de ces parcours (d'après Steedman & Kruijff-Korbajová (2003)). La plupart de ces noms d'auteurs seront repris lorsqu'il sera fait référence à leurs travaux dans le cours du texte. Les dates entre parenthèses ne sont données qu'à titre indicatif. Cette figure est simplement illustrative, car nous estimons qu'elle devrait être en partie révisée à la lumière des discussions récentes sur le sujet, pour rendre compte de façon plus précise des filiations qu'elle suggère.

Lorsqu'on s'intéresse en particulier à l'activité de transfert d'information que l'usage de la parole permet d'accomplir dans les pratiques courantes de la communication interindividuelle, il apparaît que les dispositifs d'organisation que les langues mettent au service de cette activité sont généralement désignés dans la littérature d'expression anglaise par les termes de: « *Information Structure* » (que l'on traduit habituellement par : Structure Informationnelle) et de « *Information Packaging* » (que l'on peut traduire par : Conditionnement de l'Information). La première formulation revient au linguiste britannique, d'origine australienne

Halliday (1967a) et la seconde, au linguiste américain Chafe (1976).¹⁶ On peut dire que l'émergence de ces expressions, dans les années 60-70 a consacré, en quelque sorte, la réactualisation et le prolongement d'approches théoriques bien plus anciennes, qui ont vu le jour dans le courant du XIX^e et au début du XX^e siècles. C'est ainsi que dans la première période mentionnée, le chercheur allemand Hermann Paul¹⁷ a débattu notamment des notions de sujet psychologique et de prédicat psychologique, en les considérant comme des entités indépendantes de la relation grammaticale classique sujet-verbe.¹⁸ Paul a développé, de surcroît, une approche linguistique originale (au vu de son époque), que l'on a pu qualifier récemment de « sémantico-discursive » et de « sémantico-fonctionnelle ».¹⁹ Il s'avère que cette approche préfigure une démarche de regroupement de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, que l'on verra adoptée plus tard par des chercheurs influents, comme Charles Bally, Karl Bühler et Gustave Guillaume,²⁰ Rappelons que, d'après Paul, le sujet psychologique de la phrase se rapporte à ce que l'on connaît déjà, en fonction du déroulement du discours, tandis que le prédicat psychologique véhicule ce que l'on considère représenter le contenu communicatif essentiel de la phrase. C'est pourquoi que, d'après Paul, le prédicat doit être doté de marques d'intonations particulières.²¹ Outre l'impact décisif qu'a exercé, par la suite, la distinction entre le sujet psychologique et le prédicat psychologique - telle qu'elle a été introduite par von der Gabelentz au XIX^e siècle - il convient de mentionner l'influence, non moins déterminante, de la théorie psychologique dénommée la « *Gestalt Theory* », qui a également été développée au cours de ce même siècle.²² Selon cette théorie, la perception humaine se base

¹⁶ Chafe (1976). L'auteur précise, (p.28), que le conditionnement de l'information que réalise la Structure Informationnelle, correspond pour lui à la façon suivant laquelle: « *the speaker accomodates his speech to temporary states of the addressee's mind, rather than to the long term knowledge of the addressee* ».

¹⁷ Paul (1880). Voir également, à la même époque : (von der Gabelentz, 1869).

¹⁸ Pour une discussion approfondie des diverses interprétations (logique, linguistique, épistémologique, ontologique) de la distinction sujet-prédicat, voir : (von Heusinger, 2002). Comme le rappelle cet auteur, les termes de sujet psychologique et de prédicat-psychologique ont été introduits par (von der Gabelentz (1969), qui définit le sujet psychologique comme « *that about which the hearer should think* » et le prédicat psychologique comme « *that what he should think about it* ». Ces définitions constituent probablement les premières formulations relatives à l'aspect « à propos de » (ang. « *aboutness* ») qui occupe, comme on le verra par la suite, une place importante dans la définition de certaines primitives de la Structure Informationnelle.

¹⁹ Voir à ce sujet : (Vanneufville, 2008).

²⁰ Cités par Vanneufville (ibid).

²¹ Nous retiendrons la valeur prémonitoire d'une telle remarque.

²² Voir à ce sujet : (Hirst & Di Cristo, 1998a), (von Heusinger, 2002).

fondamentalement sur une distinction entre une figure et un fond, une figure n'étant reconnue comme telle que par rapport au fond sur lequel elle se détache.²³ L'incidence de cette théorie sur la linguistique, en particulier, sur la sémantique et la pragmatique (voir, entre autres, à ce sujet : Wallace, 1982 et Reinhart, 1984), ressort clairement, par exemple, dans la façon dont Caffi (1997 : 437) évoque la notion de présupposition que nous discuterons dans un prochain chapitre :

In order to clarify the concept of presupposition, some authors have compared speech with a Gestalt picture, in which it is possible to distinguish a ground and a figure. Presuppositions are the ground; what is actually said is the figure.

Le linguiste tchèque Vilém Mathesius (1882-1945), qui fut l'un des précurseurs de la mouvance de la linguistique fonctionnelle,²⁴ a proposé de distinguer, au début du XX^e siècle,²⁵ deux types de segmentation de la phrase/énoncé : la segmentation « formelle » (ou grammaticale) et la segmentation qu'il appelle « réelle » (« *aktuální členění větné* »). Dans cette optique, les éléments constitutifs d'une segmentation réelle sont le point de départ de la phrase/énoncé (ou le thème) et ce que le sujet parlant énonce à propos de ce point de départ (ou le rhème).²⁶ Cette seconde partie de la phrase/énoncé est qualifiée par Mathesius de « *jádro vypovedí* », soit littéralement : « noyau de la phrase » (Mathesius, 1939 : 171).²⁷

Sans aller plus avant, il est permis d'affirmer, d'ores et déjà, que les éléments fondamentaux de la Structure Informationnelle sont déjà présents à l'esprit des auteurs influents que nous venons de citer. Il s'agit, notamment es entités qu'évoquent les notions de connu, de point de départ, de contenu communicatif essentiel et de noyau de sens. Soit des notions qui préfigurent, d'une certaine manière, des oppositions comme : connu-nouveau, topique-commentaire,

²³ Voir : (Schiffman, Harvey, 1976).

²⁴ Mathesius (1929).

²⁵ Mathesius (1939).

²⁶ Mathesius, dans ses écrits des années 30 (rédigés en langue tchèque) a utilisé le terme anglais « enunciation » pour se référer à ce qui est dit à propos de l'organisation thème-rhème.

²⁷ Il importe de préciser, pour l'histoire, que Mathesius s'est fortement inspiré des idées déjà présentes en 1844 dans la thèse du philosophe français (d'origine allemande), Henri Weil, en qui on a pu voir le précurseur de l'Ecole de Prague (Firbas, 1974, Grobet, 2002). En effet, ce philosophe a clairement mis en avant la perspective fonctionnelle de l'approche du langage en déclarant notamment (Weil, 1879/1991) : « *Il y a un point de départ, une notion initiale qui est également présente et à celui qui parle et à celui qui écoute, qui forme comme le lieu où les deux intelligences se rencontrent ; et une autre partie du discours, qui forme l'énonciation proprement dite. Cette division se retrouve dans presque tout ce que nous disons* ».

présupposition-focus et « *background-focus* », qui seront mises en œuvre par la suite, pour décrire l'architecture de cette structure. Il importe de souligner qu'une autre notion essentielle pour expliciter le fonctionnement de cette structure, celle de contexte²⁸, a été également mise en avant par les linguistes du Cercle Linguistique de Prague²⁹ qui ont participé, à la suite de Mathesius, au développement, dans les années 60, de la théorie universellement connue sous la dénomination de « *Functional Sentence Perspective* » (FSP). Parmi les figures de proue de cette mouvance théorique, il convient de citer, en particulier, le nom de Firbas,³⁰ qui a institué le concept de « dynamisme communicatif »³¹ et développé l'idée d'une « syntaxe » à trois niveaux, formée, à ce titre, d'un niveau grammatical, d'un niveau sémantique et d'un niveau d'organisation contextuelle (lequel n'est pas sans évoquer l'idée d'une orientation pragmatique).³² Il convient, en outre, de mentionner l'apport majeur de František Daneš (1967), à la fois pour l'importance qu'il a accordé à l'intonation comme marqueur privilégié de la Structure Informationnelle et pour avoir clarifié les deux aspects de cette structure, qui se rapportent, respectivement, à l'organisation conceptuelle et à l'organisation formelle de la phrase/énoncé, ainsi qu'à l'ancrage de cette structure dans le discours. En effet, selon Daneš (1970 :34) :

Taking for granted that in the act of communication an utterance appears to be, in essence an enunciation (statement) about something (question should be treated separately), we shall call the parts THEME (something that one is talking about, TOPIC), and RHEME (what one says about it, COMMENT)»; b) Following the other line, linking up utterance with the context and/or situation, we recognize that, as a rule, one part contains old, already known or given elements, functioning thus a 'starting point' of the utterance, while the other conveys a new piece of information (being thus the 'core' of the utterance).

²⁸ Cette notion fera l'objet d'explications dans la suite de l'ouvrage.

²⁹ Voir à ce sujet : (Vachek, 1964, 1966). On retiendra que c'est avec son ouvrage intitulé « *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes* », publié en 1844, que Henri Weil apparaît comme le véritable précurseur de l'Ecole de Prague.

³⁰ Firbas (1971). Voir également : (Firbas, 1992) et (Daneš, 1966).

³¹ Certains des éléments appartenant à une phrase sont dotés d'un dynamisme communicatif supérieur à d'autres, dans le sens où ils participent davantage au développement de la communication. Selon Firbas : « *Communicative dynamism (CD) is a phenomenon constantly displayed by linguistic elements in the act of communication. It is an inherent quality of communication and manifest itself in constant developments towards (...) the fulfillment a communicative purpose (...) by a degree of communicative dynamism I understand the relative extent which a linguistic element contributes towards the further development of the communication.* » (Firbas, 1992, op.cit: 7-8).

³² Sans doute faut-il rappeler que l'approche des linguistes de l'Ecole de Prague admet trois niveaux distincts de l'analyse de la phrase : le niveau grammatical, le niveau sémantique et le niveau informationnel. Ce dernier dispose d'un mode de structuration et de règles de fonctionnement qui sont prétendues lui être propres.

Les principales avancées attribuables aux promoteurs de la « *Functional Sentence Perspective* » (en particulier, celle qui met en avant la notion de dynamisme communicatif) ont fait leur chemin, en bénéficiant avantageusement des évolutions de la sémantique et de la pragmatique modernes, ainsi que du développement de leurs outils de formalisation. Il est notable que, dans les années 70, le concept de Structure Informationnelle se confond plus ou moins avec celui qui s'applique aux distinctions classiques entre information connue et information nouvelle (ou entre thème et rhème).³³ Or, ces notions n'étaient pas formalisables (comme elles le sont aujourd'hui) par la sémantique de l'époque, qui s'intéressait principalement aux conditions de vérité exprimées par les phrases. Il se trouve, par ailleurs, que la sémantique a considérablement élargi son champ d'action, en s'engageant notamment dans une perspective dynamique, où la signification est davantage considérée sous l'angle de sa potentialité de mise à jour (« *updating* ») que sous celui de la stricte vériconditionalité.³⁴ Précisons à ce propos que les approches dynamiques et structurelles de la sémantique actuelle ont été mises en application en particulier dans des travaux qui associent l'analyse sémantique avec la gestion du dialogue. Or, ce qui s'avère crucial, au regard du sujet qui nous intéresse, c'est que l'interprétation de la gestion dialogue est traitée précisément aujourd'hui en termes de mises à jour des états informatifs des participants.³⁵

On retiendra enfin que parmi les acteurs influents du sujet qui vient d'être évoqué, Roberts (1998) se démarque partiellement des points de vue communs rapportés précédemment, en soulignant la portée d'une théorie discursive-conversationnelle de la Structure Informationnelle, qui s'inscrit dans les lignes de trois grands axes de recherche. Le premier est celui qui envisage le discours comme un jeu de langage que structurent principalement des relations de type question-réponse (voir sur ce point les apports influents de : Winttgstein, 1953, 1974 ; Hintikka, 1973 et Carlson, 1983). Le second axe met en valeur l'idée que l'usage du langage est essentiellement intentionnel et qu'il reflète les objectifs et les plans établis par les interlocuteur qui recourent à cet usage (voir, à ce sujet, l'impact des travaux de Grice, 1968) et des travaux qui se réfèrent aux théories de la planification en intelligence artificielle- notamment les chapitres inclus dans

³³ On retiendra que dans les années 70, certains auteurs ont adhéré spontanément à la mouvance initiée par les linguistes pragois. Parmi ces auteurs, il convient de citer en particulier le japonais (Kuno, 1972) et le suédois (Dahl, 1974). En revanche, le courant dominant de la linguistique chomskyenne à partir des années 60, n'a pas fait grand cas des travaux des linguistes pragois. Il faudra attendre les années 80-90, pour que le flambeau soit véritablement repris par des chercheurs comme Gundel, Rochemont, Krifka, Jacobs ou Rooth, pour ne citer que des derniers.

³⁴ Voir: (Cooper & Larsson, 2003).

³⁵ Voir: (Kruijff-Korbajová & Steedman, 2003), op.cit.

l'ouvrage collectif édité par (Cohen, Morgan & Pollack, 1990). Le troisième axe se rapporte à l'affirmation de Stalnaker (1979), selon laquelle le principal objectif de la conversation se ramène à une recherche commune de l'échange et du partage de l'information.³⁶

1.2.2. Structure informationnelle et conditionnement (« packaging ») de l'information : vers une définition commune

Les expressions usuelles de « *Information Structure* » et de « *Information Packaging* », que l'on rencontre régulièrement dans la littérature, sont-elles sémantiquement équivalentes ? A priori, il semblerait qu'elles procèdent d'une même assise conceptuelle, car l'une et l'autre partagent à l'idée d'une mise en perspective de l'information que délivre une phrase (ou un énoncé), afin de satisfaire à des exigences communicatives particulières dans un contexte donné. Roberts (1996 : 91) définit la Structure Informationnelle en ces termes :

Information structure is a sentence-level structure. It is generally characterized as a variation of sentential structure along certain parameters to modulate the presentation of the information imparted by the sentence in such a way as to relate that information to prior context.

De son côté, (Chafe, 1976, op.cit.: 28), qui met en avant la notion d'empaquetage de l'information, déclare :

I have been using the term packaging to refer to the kind of phenomena at issue here, with the idea that they have to do primarily with how the message is sent, and only secondarily with the message itself, just as the packaging of toothpaste can affect sales in partial independence of the quality of the toothpaste inside.

Pour Enric Vallduví (1994: 2),³⁷ qui reprend la notion d'empaquetage de Chafe :

Information packaging (a.k.a. communicative dimension, psychological structure) is a structuring of sentences by syntactic, prosodic, or morphological means that arises from the need to meet the communicative demands of a particular context or discourse. In particular information packaging indicates

³⁶ Précisons à ce sujet que selon Kerbrat Orecchioni (2001: 61), l'échange constitue la plus petite unité dialogale et qu'il est considéré, à ce titre, comme l'unité fondamentale en analyse des conversations

³⁷ Vallduví (1994). *The Dynamics of Information Packaging*.

how information conveyed by linguistic means fits into a hearer's mental model of the context of discourse.

Par ailleurs, Vallduví (1992, op.cit.) précise que l'empaquetage informationnel peut être regardé comme une formulation d'instructions adressées à un interlocuteur,³⁸ ce qui veut dire que les significations qu'un locuteur communique à cet interlocuteur sont essentiellement de nature procédurale.³⁹ Nous verrons ultérieurement quel est le contenu de ces instructions. Mais nous retiendrons, qu'à la différence de Roberts et de Vallduví, Chafe n'emploie pas le terme de phrase, mais celui de message, qui s'avère, à la vérité, plus approprié pour qualifier l'objet d'étude dont il est question.⁴⁰ Toutefois, étant donné que la majorité des auteurs utilisent encore le terme de phrase dans leurs écrits relatifs à la Structure Informationnelle, nous continuerons de l'employer dans la suite de l'ouvrage, en concurrence avec ceux d'énoncé et de message⁴¹.

Une idée-clé se dégage à la fois des notions de Structure Informationnelle et de Conditionnement de l'Information. Elle stipule que la gestion interactive de l'information communiquée dans la pratique courante du dialogue et de la

³⁸ « *A small set of instructions with which the hearer is instructed by the speaker to retrieve the information carried by the sentence and enter it into her/his knowledge store* ». Vallduví (2003: 359) précise, en outre que le conditionnement de l'information détermine un « *non-logico-semantic type of sentence meaning* ». En effet, selon cet auteur, chaque phrase procède à un double encodage, qui concerne : (i) une proposition logico-sémantique et (ii) une instruction de conditionnement informationnel. Chaque instantiation d'instruction est destinée à indiquer quelle la partie de la phrase qui apporte l'information et comment cette information s'adapte aux connaissances emmagasinées par l'auditeur.

³⁹ Les items linguistiques qui encodent une signification procédurale (plutôt que conceptuelle) orientent le destinataire sur la façon de manipuler la forme logique d'un énoncé pour accéder, par inférence, à une interprétation optimale du sens intentionnel transmis par cet énoncé. Dans le modèle de conditionnement de l'information conçu par Vallduví, les entités primitives de la Structure Informationnelle : « *link* », « *focus* » et « *tail* » se combinent seulement en fonction de quatre types d'instructions possibles : « *all-focus* », « *link-focus* », « *link-focus-tail* » et « *focus-tail* ».

⁴⁰ La notion de message désigne habituellement une unité fonctionnelle d'information. Le message se distingue ainsi de l'énoncé syntaxique (ou de la phrase), qui représente une unité formelle dont la construction se conforme à la grammaire de la langue. Pour des précisions sur cette distinction, voir notamment : (Perrot, 1978). D'autre part, plusieurs chercheurs ont avancé l'idée que la phrase ne constituait pas une unité adéquate pour décrire la langue orale spontanée. Voir, à ce sujet : (Miller & Weinert, 1998), (Blanche-Benveniste, 2002) et (Berrendonner, 2002). Néanmoins, la plupart des auteurs qui traitent de la Structure Informationnelle emploient le terme de phrase dans leurs écrits (*ang.* sentence). Nous en ferons également usage dans cet ouvrage, lorsque nous citerons leurs travaux, pour des raisons de cohérence avec la terminologie utilisée par ces auteurs. Rappelons enfin (i) que sur le plan formel, un message, dispose ordinairement d'une construction syntaxique et d'une organisation prosodique appropriées et (ii) que sa compréhension repose à la fois sur des considérations sémantiques et pragmatiques, ces dernières étant liées au fait qu'ils sont interprétables dans leur relation au contexte discursif.

⁴¹ De plus, il est manifeste qu'un large courant de recherche inspiré du modèle pragois prend comme cadre de référence la structuration de la phrase/énoncé. Précisons cependant que pour les linguistes, l'énoncé est regardé comme le résultat d'un acte d'énonciation et la phrase comme un objet grammatical.

conversation, doit s'astreindre à satisfaire les attentes communicatives ponctuelles (ou d'intérêt immédiat) des personnes qui participent à cette activité. Il en résulte que la forme des messages échangés doit être optimisée en fonction de l'évolution du contexte dans lequel ils prennent place.⁴² Afin d'illustrer succinctement les propos de Chafe (cités plus haut) , sur le conditionnement de l'information, nous proposons de reproduire les exemples ci-après, qui sont adaptés de Vallduví (1994, op.cit.).

- (1.1) a. Il déteste le chocolat.
 b. Le chocolat, il déteste.
 c. Le chocolat, il adore

Il est manifeste que les exemples (a) et (b) sont équivalents du point de vue de leur valeur de vérité, mais qu'ils sont distincts si l'on considère la façon dont ils sont « emballés ». En revanche, (b) et (c) sont dotés d'un même emballage, mais distincts quant à leur valeur véridictionnelle.

C'est probablement en ayant à l'esprit l'exemple de Chafe (1976, op.cit.) qu'Engdahl (2006 :93)⁴³ a suggéré de distinguer les concepts de « *Information Structure* » et de « *Information Packaging* » sur la base des critères suivants :

By information structure, I understand the structuring of utterances into a focal (new, informative, rhematic) part and a ground (known, contextually bound, thematic) part. This structuring reflects the speaker's view of hearer's information state at the time of the utterance.⁴⁴ By information packaging, I understand the way this structuring is realized by syntactic, morphological and /or prosodic means.

Bien que nous comprenions parfaitement l'argumentation avancée par Engdahl, qui s'attache à bien séparer les deux faces - fonctionnelle et formelle - de l'organisation

⁴² Cette contrainte d'optimisation conduit à intégrer la Structure Informationnelle dans une perspective cognitive, (voir en particulier, à ce sujet : Sperber & Wilson, 1986), selon laquelle : « *the central function of information structure lies in the optimization of the processing of information coded in a linguistic utterance in light of the specific discourse needs of the interlocutors at the time of the utterance.* » (Zimmermann & Onea, 2011: 1652). Il s'avère que la tâche d'optimisation est intimement liée à des facultés cognitives comme l'attention et la mise en jeu de la mémoire à court terme (ou immédiate). A cet égard, « *information structure is hence best thought of as a cognitive domain mediating between the linguistic core modules, such as syntax, phonology and morphology, and other cognitive faculties serving the central purpose of communication by way of pragmatic reasoning and general inference processes.* » (Ibidem). Voir également : (Zimmermann & Féry, 2010).

⁴³ (Engdahl, 2006).

⁴⁴ Cette conception du conditionnement de l'information, qui accorde la primauté aux hypothèses du locuteur, est à rapprocher de celle de (Hendriks, 1996 : 75), pour qui ce conditionnement est défini comme « *the structuring of propositional content in fonction of the speaker's assumptions about the hearer information's state* ».

de l'information, nous choisissons, en définitive, de nous en tenir à un usage généralisé des expressions Structure Informationnelle et Conditionnement de l'information, sans les distinguer sémantiquement, étant entendu que les objets auxquels renvoient ces expressions peuvent être analysés, à la fois du point de vue de leur fonctionnement (sous les éclairages de la sémantique et de la pragmatique) et de leurs propriétés formelles (syntaxiques et prosodiques).

Pour résumer, nous dirons que la Structure Informationnelle et le « *Information Packaging* » se rapportent conjointement à l'usage des moyens linguistiques (morphologiques, syntaxiques et prosodiques) et à l'accès à des données extralinguistiques que la pratique courante du discours interactif (dialogue et conversation) met en jeu, afin de réguler la gestion de l'information que délivrent les messages échangés par des interlocuteurs. Cette gestion conduit principalement à opérer des mises à jour informatives successives, en fonction, d'une part, de l'évolution des demandes communicatives ponctuelles et contextuellement motivées des interlocuteurs et, d'autre part, des connaissances mutuelles (*i.e.* des états informatifs qui sont mentalement représentés à un instant donné ou accessibles) dont ils disposent, au fur et à mesure que se déroulent les échanges qu'ils négocient. Selon ce cadre d'analyse, la partition de l'information que véhiculent les messages portés par les énoncés, procède de la mise en œuvre de dispositifs structurels, dont tirent profit les locuteurs d'une langue donnée, pour transmettre à leurs destinataires des instructions sur la manière appropriée de les traiter dans un contexte particulier.⁴⁵ Il est donc clair que la perspective du locuteur, au regard des représentations qu'il suppose disponibles ou actives dans le « monde mental » de son interlocuteur, se révèle cruciale dans la construction dynamique de la Structure Informationnelle, telle quelle s'instaure dans le déploiement du discours et de la conversation.⁴⁶ D'autre part, du côté de l'auditeur, le décodage de cette structure constitue un dispositif essentiel de la compréhension des énoncés et du discours, dans lesquels ces énoncés se trouvent imbriqués.⁴⁷

⁴⁵ La notion d'appropriation correspond à celle de « *félicité discursive* », sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

⁴⁶ « *The speaker tries, to the best of his ability, to make the structure of his utterances congruent with his knowledge of the listener's mental world.* » (Clark & Haviland, 1977: 5); «... *information packaging in natural language reflects the sender's hypotheses about the receiver's assumptions and beliefs and strategies.*» (Prince, 1981: 224); « *the speaker indicates how the information in his expression is to be related to the hearer's information about the mini-world about which they are together trying to reach a state of mutual understanding.*» (Gussenhoven, 2007 b:19).

⁴⁷ Voir à ce sujet: (Cowles, 2012).

1.2.3. Résumé du chapitre 1 et perspectives d'ouverture

Ce chapitre avait pour objectif d'introduire brièvement les notions parentes de Structure Informationnelle et de Conditionnement de l'Information, qui occupent depuis longtemps une place très importante dans les recherches que mènent les linguistes sur l'analyse des différentes langues naturelles. Cet attrait tient essentiellement, d'une part, au fait que la mise en place de la Structure Informationnelle (ou du Conditionnement de l'Information) délivre des significations autres que celles qui relèvent de l'interprétation logico-sémantique des énoncés⁴⁸ et, d'autre part, à la complexité des liens qui peuvent s'établir entre cette structure et les dispositifs formels (morphologiques, syntaxiques, prosodiques) que les langues mettent en œuvre, chacune à sa manière, pour construire du sens.

Dans ce chapitre, nous avons surtout attiré l'attention sur des considérations historiques, en montrant que les idées relatives au conditionnement de l'information dans les langues ont suivi des cheminements divers (mais, en définitive, plutôt convergents), sous l'influence rémanente des différentes mouvances de la linguistique contemporaine et des choix d'Ecole. En simplifiant quelque peu le tableau, il est permis de dire que les étapes marquantes de ces parcours sont représentées : (i) à l'origine, par les études conduites au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle sur les notions de sujet psychologique et de prédicat psychologique, (ii) par l'apport influent des linguistes du Cercle de Prague, (iii) par l'approche de la Systémique Fonctionnelle proposée par M.A.K Halliday et (iv) par les contributions « post-hallydayennes » de plusieurs chercheurs, parmi lesquels il convient, semble-t-il, de citer plus particulièrement : Wallace Chafe, Manfred Krifka, Enric Vallduví,

⁴⁸ Rappelons que pour (Vallduví, 1992), tout énoncé encode non seulement une proposition logico-sémantique, mais aussi une instruction de conditionnement de l'information. Nous rappellerons également le point de vue adopté par (Krifka, 2008 : 245). Pour ce dernier, l'instanciation de la Structure Informationnelle ne concerne pas que des instructions de conditionnement, car elle affecte aussi le contenu du message lui-même. C'est dans ce sens que Krifka propose de distinguer, en se référant à la notion familière de « *common-ground* », entre ce que dénote le contenu du « *common-ground* » du message (le « *common-ground content* ») et ce qu'il doit développer pour satisfaire à des critères de pertinence discursive (le « *common-ground management* »). Dans cette perspective (toujours selon Krifka, op.cit.), le focus peut être utilisé pour exercer une influence soit sur le contenu du « *common ground* », soit sur son « *management* ». Il s'agit, dans la première éventualité, d'un usage sémantique du focus et dans la seconde, d'un usage pragmatique de celui-ci. Cet usage pragmatique sert à réguler la façon dont le « *common ground* » doit être mis à jour en imposant des contraintes pragmatiques sur le discours, afin de satisfaire les demandes communicatives des personnes qui participent à cette activité.

Joachim, Jacob, Craige Roberts, Michael Rochemont, Susumu Kuno, Knud Lambrecht, Daniel Büring, Mats Rooth et Jeanette Gundel.

Il ressortira de la lecture de la suite du présent ouvrage six conclusions particulièrement prégnantes.

- La première concerne l'idée que la dénomination usuelle de Structure Informationnelle n'est pas autre chose qu'une expression de couverture, qui se rapporte à un ensemble de concepts, à la fois distincts et superposables, que les travaux qui tentent de les appréhender ont parfois trop tendance à amalgamer. C'est pourquoi, il est utile de préciser, dès à présent, que la Structure Informationnelle est un objet pluridimensionnel, qui permet d'appréhender les diverses façons selon lesquelles les messages linguistiques sont structurés, conformément à des exigences imposées à la fois, par le contexte linguistique et extra-linguistique et par les intentions communicatives des locuteurs (Interwimmer, 2011).

- La seconde conclusion se rapporte au point de vue formulé, entre autres, par (von Heusinger, 1999 : 37), suivant lequel (de façon plus précise) la notion de Structure Informationnelle convoque deux aspects. Le premier se réfère à l'ancrage de l'information exprimée par un énoncé, à celle - plus large - que délivre le développement discours. Il concerne la distinction générale que l'on établit entre ce qui est nouveau et ce qui est déjà connu. Cette bipartition est nommée à l'aide de différents couples de termes, le plus usité actuellement étant celui qui oppose le focus au « *background* » (ou le « *foreground* » au « *background* »).⁴⁹ Le second aspect intéresse l'organisation interne de l'information délivrée par la phrase, ou l'énoncé. Il implique une division entre ce dont il s'agit et ce qui en est dit, cette division étant généralement représentée par une opposition entre ce qui est appelé le thème et ce qui est appelé le rhème, ou le commentaire.⁵⁰ Dans cette perspective, la terminologie qu'utilisent par exemple (Steedman & Kruijff-Korbajová, 2001), se réfère à ces deux

⁴⁹ Sur un plan dynamique et au regard du discours, l'expression du « *foreground* » est conçue comme une activité, celle de « *foregrounding* », qui se rapporte à la progression du flux du discours

⁵⁰ Selon, von Heusinger (1989: 37): « ... a very general idea of information structure has at least two aspects: the first aspect refers to the informational embedding of the expressed information into the larger discourse. Here, there is a general distinction between what is new and what is already known. This structure is known under different terms, one of which is focus-background structure. The second aspect concerns the internal organization of the information; it involves a distinction between 'what the utterance is about' and 'what the speaker says about it'. The former unit is often called topic (or theme) and the latter comment (or rheme). I will refer to these two aspects of information structure as discourse anchoring and aboutness ». Pour une formulation sensiblement différente, cf. Steedman & Kruijff-Korbajová (2001) : « The terminology that is used to describe Information Structure and its semantics is simultaneously various, and under-formalized. Yet it seems that all definitions have some elements in common. They all draw at least one of the following distinctions: (i) a "topic/comment" or "theme/rheme" distinction between the part of the utterance that relates it to the purpose of the discourse, and the part that advances the discourse; (ii) a "given/new" distinction, between parts of the utterance—actually, words—which contribute to distinguishing the content from other alternatives that the context makes available and those parts that are common to all of them.»

distinctions, qu'ils proposent de combiner pour décrire une représentation unique de la Structure Informationnelle, comme l'illustre la figure 1.2.⁵¹

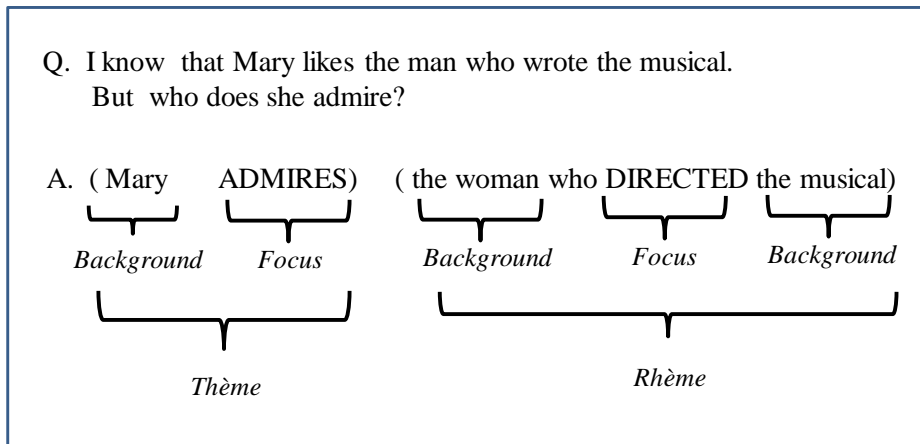


Figure 1.2. Représentation de la Structure Informationnelle, d'après Steedman & Kruijff-Korbajová (2003).

- La troisième conclusion touche au fait que tout énoncé encode non seulement une proposition logico-sémantique, mais aussi une instruction relative au conditionnement de l'information.

- La quatrième conclusion est que l'implémentation de la Structure Informationnelle dans les usages qu'en font les diverses langues, donne lieu à des retombées sur la mise en œuvre des propriétés formelles dont ces langues disposent. L'incidence de ces propriétés, dont l'importance est variable selon les langues, se rapporte à la morphologie, à la syntaxe et à la prosodie.

- La cinquième conclusion se rapporte à l'idée, mise en avant par (Krifka, 2008 :243), que les notions de base de la Structure Informationnelle, comme celles de topique, de focus, de « *given* », etc., ne constituent pas de simples termes d'observation. En tant que notions scientifiques, elles sont fortement enracinées dans des théories dont la visée principale est d'expliquer le fonctionnement de la communication.

- Enfin, la sixième conclusion touche au fait que la Structure Informationnelle représente un domaine interprétatif qui interfère avec d'autres domaines de la

⁵¹ Il est certainement prématuré d'aborder ces détails à cette étape de notre exposé. Toutefois, nous l'avons fait dans le seul but d'attirer anticipativement l'attention sur la diversité des approches dédiées à la Structure Informationnelle.

sémantique et de la pragmatique, notamment avec ceux qui se rapportent à l'illocution et au statut des référents discursifs. Il en résulte que l'interprétation de la Structure Informationnelle à tendance à s'effectuer dans le cadre d'une interface complexe, qui conduit à mettre en relation des formes linguistiques (d'ordre morphologique, syntaxique et phonologique) avec des fonctions sémantiques et pragmatiques et des modèles de discours.⁵² Ces modèles présentent généralement le discours comme un objet structuré, qui procède, cependant, de la mise en forme d'une architecture complexe. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple représentatif de cette complexité, que le modèle modulaire élaboré par (Roulet, 1999), conçoit le discours comme une entité constituée des trois composants suivants : linguistique, textuel et situationnel. Par ailleurs, il est convenu que la structure du discours se construit sur la base des relations rhétoriques (ou discursives), que contractent les constituants qui forment son armature (Delort, 2003).

La formalisation de ces relations prend effet dans le cadre de théories appropriées, à l'exemple de la Théorie de la Représentation du Discours Segmenté qui a été développée par (Asher, 1993) et par (Asher & Lascarides, 2003). Comme il est admis par une majorité de chercheurs que l'organisation informationnelle représente également un objet structuré,⁵³ il est concevable qu'il soit profitable de réussir à mettre à jour la nature des liens qui relient cette structure communicative (qui se construit au niveau de l'énoncé) à la structure plus large du discours, dans laquelle elle s'inscrit. Au regard de cette perspective, il devient nécessaire de disposer d'un modèle de discours éprouvé, permettant de préciser comment la structure du discours peut contraindre le choix des contextes possibles qui conduisent à déterminer la structure Informationnelle d'un énoncé donné. Selon (Polanuy et al., 2001), la structure du discours contient les entités discursives qui sont aptes à fournir le contexte pertinent pour l'interprétation de cet énoncé. Pour sa part, la construction de la Structure Informationnelle de cet énoncé se plie à des contraintes qui contribuent à résoudre des ambiguïtés potentielles de la structure du discours. Il apparaît ainsi que l'étude des relations entre la structure du discours et la Structure Informationnelle ne s'inscrit pas dans une démarche circulaire, mais

⁵² Cette complexité inhérente de la Structure Informationnelle sur le plan conceptuel et la pluralité, tout aussi complexe, des indices qui peuvent concourir à son identification, sont à l'origine, dans l'abondante littérature qui s'y rapporte, des divergences multiples qui caractérisent à la fois son interprétation et l'analyse des marques qui permettent de l'identifier. A cet égard, il est probablement significatif que l'un des plus éminents spécialistes du domaine puisse encore affirmer (en 2014 !), à propos de la Structure Informationnelle en général : « *Not only are the functional and semantic descriptions in the literature conflicting and incompatible, but there is also no entirely satisfactory characterization of their acoustic, phonetic, or phonological form* » (Steedman, 2014).

⁵³ Voir supra pour des éléments de discussion de ce point de vue.

qu'elle permet, au contraire, de mettre à jour des effets de complémentarité entre les deux structures (Polanuy et al., 2003).⁵⁴

L'interprétation de la Structure Informationnelle, considérée pour elle-même (i.e. dans une optique, plus réductrice, centrée sur la construction de la phrase), se rapporte principalement à ses incidences sur la signification des phrases-énoncés qu'elle configure sous la forme de messages. A cet égard, la principale question que pose la sémantique à l'endroit de la Structure Informationnelle est de savoir si la construction de cette structure affecte ou pas les conditions de vérité des énoncés proférés. Pour un auteur comme Buring, la réponse est apparemment sans équivoque : le conditionnement de l'information n'affecte pas les conditions de vérité de l'énoncé, mais d'autres aspects de sa signification.⁵⁵ Une conclusion de ce type fait écho à l'idée soutenue par (Chafe, 1976) pour qui le conditionnement (l'empaquetage) de l'information délivré par le message se rapporte plus à la façon dont il est adressé qu'à son contenu propositionnel proprement dit (cf. la comparaison que fait cet auteur entre l'empaquetage d'un tube de dentifrice et le contenu de ce tube). D'autre part, (Vallduví & Engdahl, 1995) rappellent, à la suite de (Vallduví 1992, cf. supra), que chaque phrase encode une signification qui peut exprimer, à la fois, une forme logique et une instruction et que c'est précisément au conditionnement de l'information que revient le rôle d'encoder cette instruction. On pourrait également citer ici le point de vue qui est soutenu par (Mel'čuk, 2001) et selon lequel le contenu d'un énoncé est constitué d'une information sémantique et d'une meta-information pragmatique (Stalnaker, 1978, utilisant, pour sa part, l'expression de « meta-sémantique »).

Pour clôturer ce chapitre d'introduction sur une note d'ouverture, il reste à s'interroger sur les liens potentiels entre la Structure Informationnelle, telle qu'elle a été définie dans ce chapitre et un modèle général de la communication humaine. Dans ce but, nous nous référerons à la théorie influente de la Pertinence de (Sperber & Wilson, 1986) dont nous rappellerons succinctement la base conceptuelle. Cette

⁵⁴ Il est manifeste que la question des relations entre la Structure Informationnelle et la structure du discours est devenue l'une des orientations majeures de la recherche en sémantique et en pragmatique. On trouvera une synthèse récente de cette thématique dans (Jasinkaya et al., 2004). Ces auteurs citent notamment des travaux représentatifs qui ont contribué, à la fois, au développement des connaissances relatives à l'interfaçage des deux structures (Buring, 2003, Umbach, 2004, Hendriks, 2004, Zeevat, 2004) et à celui de la formalisation des concepts théoriques afférents (van Rooj, 2003, Ginzburg & Cooper, 2004).

⁵⁵ Nous discuterons ce point de vue ultérieurement, lorsque nous traiterons de la focalisation. Cependant, nous noterons, dès à présent, que le marquage de la Structure Informationnelle est susceptible de déclencher des effets vériconditionnels. C'est notamment les cas des focalisations liées à l'usage de particules sensibles au focus, comme « seulement », par exemple, dans la phrase : « j'ai seulement parlé à Marie », où la portée de la restriction imposée par la particule peut s'appliquer, soit au groupe verbal entier, soit au syntagme « à Marie ».

théorie pragmatique, à la différence des approches formelles classiques de la pragmatique (voir Kadmon, 2001, pour une synthèse), se présente comme un modèle de la communication et de la compréhension des énoncés fondé sur une vue générale de la cognition. Selon cette perspective, l'interprétation pragmatique est appréhendée comme un processus psychologique impliquant des calculs inférentiels que supervise un principe cognitif unique : le principe de Pertinence (Blakemore, 1990). Nous estimons que cette théorie présente des points communs avec le cadre interprétatif de la Structure Informationnelle, ouvert sur l'analyse du discours et de la conversation. L'un de ces points se rapporte au « modèle de l'interprète » qui traduit la faculté d'attribuer à autrui des états mentaux, des croyances, des désirs, etc., ce qui ressort clairement des définitions qui sont données des entités de base la Structure Informationnelle (voir, ci-après, par exemple, les définitions des notions de « *given* », de topique, etc.).

Un autre aspect de la théorie concerne la définition de la pertinence en termes d'effets contextuels, ces derniers étant amenés à jouer, comme on le verra par la suite, un rôle déterminant dans l'interprétation de la Structure Informationnelle. Enfin, nous rappelons que la théorie de la Pertinence insiste particulièrement sur la valeur « ostensive » de la communication orale. Non seulement les locuteurs entendent communiquer des messages particuliers, mais ils s'efforcent, de surcroît, d'aider les auditeurs à les reconnaître comme tels. A cet égard, nous estimons que le signalement et l'interprétation de la Structure Informationnelle, notamment pour ce qui concerne la focalisation, participent de la stratégie communicative « ostensive-inférentielle », que met précisément en avant la théorie de la Pertinence. Il est probable, en effet, que lorsque les locuteurs présentent des éléments informatifs sous une forme structurée, ils adressent de la sorte aux auditeurs des instructions sur la manière la plus efficace et la plus économique sur le plan cognitif (donc, la plus pertinente) de traiter ces éléments et de guider les processus inférentiels⁵⁶ qui conduisent à la compréhension des messages et des intentions qui les motivent. Selon (McNally, 1998), chaque instruction est associée avec un type particulier de constituant, ce qui peut être résumé par la table de correspondances suivante (figure 1.3.).

⁵⁶ Voir à ce sujet, entre autres : (Gundel, 1996).

INSTRUCTION	CONSTITUENTTYPE / LABEL
Add information	Focus Rheme
Go to address X	Link (which identifies X)
Go to entry X under Some given address	Tail (which identifies X)
Contrast X with alternatives	K (ontrast)

Figure 1.3. Table de correspondances entre type d'instruction et type de constituant (d'après McNally, 1998).

CHAPITRE 2

Des notions cruciales pour les études qui se rapportent au traitement des informations explicites et implicites dans l'usage du langage: celles de contexte, de présupposition et d'implicature.

2.1. Pluralité et variabilité de la notion de contexte.

L'un des aspects fondamentaux qui est mis en avant par les approches de la Structure Informationnelle se rapporte aux liens privilégiés que cette structure entretient avec le contexte.⁵⁷ De ce point de vue, il est reconnu que les propriétés structurelles (syntaxiques) et sémantiques des énoncés linguistiques qui participent de la construction de la Structure Informationnelle, reflètent les relations que ces énoncés contractent avec le contexte du discours dans lequel ils s'intègrent.⁵⁸ Il est admis, en outre, que la prise en compte du contexte se révèle indispensable pour l'interprétation pragmatique des énoncés⁵⁹ et, plus généralement, pour la

⁵⁷ Définie de manière simple et succincte, la notion de contexte concerne les façons selon lesquelles les énoncés linguistiques acquièrent un sens de par les relations qu'ils entretiennent avec leurs conditions (ou leurs modalités) de production (de ce fait, cette notion est centrale en pragmatique). Il est clair que la notion de contexte n'est envisageable que dans le cadre d'une analyse du discours et de la conversation. Toutefois, le contexte est aussi pris en compte dans l'interprétation d'un énoncé produit isolément, en raison de l'aptitude des auditeurs à imaginer un contexte possible pour cet énoncé.

⁵⁸ « *Information structure (IS) is also construed broadly here as comprising the utterance-internal structural and semantic properties reflecting the relation of an utterance to the discourse context.* » (Kruijff Korbayová & Steedman, 2003:250).

⁵⁹ C'est ainsi que pour Moeschler, le contexte est « *partie prenante de tout processus d'interprétation pragmatique* » (Moeschler, 1989 : 117).

compréhension des pratiques communicatives humaines. Malgré l'importance indéniable que l'on accorde au contexte, la plupart des auteurs⁶⁰ estiment que cette notion demeure problématique, en raison, notamment, de sa nature multiforme, de l'étendue du champ que le terme recouvre et des diverses significations que l'on a pu lui attribuer.⁶¹ Le caractère non-univoque de la notion de contexte a apparemment deux causes principales. La première concerne son assise pluridisciplinaire, attestée par l'usage que l'on en fait aussi bien en linguistique qu'en sociolinguistique ou qu'en psychologie (Cosnier, 1991). La seconde, se rapporte à la mutation profonde qu'a connu ce concept, depuis la vision relativement restreinte et statique de la linguistique traditionnelle, jusqu'à des conceptions plus récentes, qui envisagent le contexte dans une acception élargie et sous ses aspects dynamiques. Cette évolution est en grande partie redevable aux apports de la sociolinguistique interactionnelle⁶² et des recherches pragmatiques sur l'analyse du discours et de la conversation,⁶³ sans oublier l'incidence productive des théories de l'énonciation.⁶⁴

Dans le champ des recherches sur le langage, la notion de contexte est généralement associée à des idées relatives à l'environnement, aux circonstances et à la situation qui entourent le déroulement du discours ou d'une conversation. Lorsque la phrase ou l'énoncé est pris pour référence, il est courant - en se référant implicitement ou explicitement à l'étymologie du terme (« *cum* »: avec ; « *textus* »: tissu) - d'envisager le contexte, dans une première approximation, comme (i) *tout* ce qui fait partie de l'environnement de cette phrase ou de cet énoncé et (ii) *tout* ce qui, en dehors du code linguistique, contribue à déterminer le sens de ces unités linguistiques (Roussarie, 2006). Il est certain que de telles formulations se montrent

⁶⁰ Voir, entre autres : (Cosnier, 1991), (Kleiber, 1994) et (Kerbrat-Orecchioni, 1996).

⁶¹ On trouvera une synthèse récente très intéressante du concept de contexte dans (Glanzer, 2002).

⁶² A ce sujet, on pourra se référer principalement aux travaux de John J. Gumperz et de ceux qui partagent le cadre théorique de cet auteur : (Gumperz, 1989 a, 1989 b,), (Duranti & Goodwin, 1992), (Auer, 1995), (Auer & Di Luzio, 1992)

⁶³ Nous rappelons qu'une approche linguistique qui se réfère à des considérations contextuelles relève nécessairement de cette dimension de l'analyse du langage que l'on appelle la pragmatique. Morris (1938 :6) définit cette dimension comme l'étude des relations que les signes entretiennent avec leurs interprètes. D'une façon très générale, la pragmatique est également regardée comme l'étude des conditions qui président à l'usage communicatif du langage. Nous rappelons également que, dans le résumé qui figure en tête de leur article intitulé « Pragmatics, modularity and mind-reading », Sperber & Wilson (2002) précisent que : « *the central problem for pragmatics is that sentence meaning vastly underdetermines speaker's meaning. The goal of pragmatics is to explain how the gap between sentence meaning and speaker's meaning is bridged.* »

⁶⁴ Voir notamment : (Kerbrat-Orecchioni, 1980) et (Stoan, 2003). Nous rappelons que, selon le linguiste Emile Benveniste, l'énonciation est vue comme la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation (Benveniste, 1970).

un peu trop vague et qu'elles ont donc besoin d'être explicitées. Que faut-il entendre par ce *tout* constitutif qui détermine l'environnement contextuel de l'unité linguistique considérée ?

Plusieurs chercheurs ont insisté sur les multiples facettes que la notion de contexte évoque. Pour simplifier et en reprenant une ancienne dichotomie, il est possible de distinguer, dans un premier temps, entre le contexte linguistique (ou grammatical) et le contexte non-linguistique (ou extralinguistique). Par contexte linguistique, il faut entendre le contexte verbal que l'on qualifie le plus souvent de cotexte. Ce dernier se compose des énoncés qui précèdent et qui suivent immédiatement l'énoncé pris pour référence (soit le discours antérieur et le discours subséquent). Un exemple probant de la façon dont le contexte linguistique contraint la construction d'une Structure Informationnelle appropriée, est représenté notamment par les paires question-réponse, comme l'illustre l'exemple suivant.

(2.1.) A. Contre qui l'Olympique Lyonnais joue t-il samedi ?

B. Je crois que l'Olympique Lyonnais joue contre MARSEILLE.⁶⁵

La réponse B est une réponse jugée appropriée à la question posée, car l'association de l'accent nucléaire⁶⁶ avec le mot Marseille, est compatible avec l'interprétation selon laquelle le topique de l'énoncé est représenté par « contre qui l'Olympique Lyonnais » va jouer et le focus, par « Marseille ». Plus généralement, la prise en considération du cotexte se révèle déterminante pour évaluer la cohésion et la cohérence du discours. Un autre aspect du cotexte, qui s'avère toutefois quelque peu marginal au regard de l'analyse linguistique classique, concerne celui qui se rapporte à des relations intertextuelles entre des textes produits en différentes occasions.⁶⁷

Le contexte extralinguistique (ou extra verbal) constitue une sorte de « galaxie » comportant des éléments objectifs et subjectifs, explicites et implicites, fixes et évolutifs, qui se regroupent autour de trois thèmes principaux : le cadre, les participants et les savoirs. Le cadre délimite la situation dans laquelle se déroulent les échanges de parole entre des participants à un dialogue ou à une conversation.

⁶⁵ Dorénavant, le mot qui porte l'accent majeur (appelé accent principal, accent de phrase ou accent nucléaire) sera orthographié en majuscules.

⁶⁶ La notion d'accent nucléaire sera largement explicitée dans la suite de l'ouvrage. Retenons simplement qu'elle désigne l'accent qui est doté du niveau de prééminence le plus élevé dans un énoncé.

⁶⁷ On mentionnera ici le concept « *d'intertextualité* » de Bakhtin (1986), selon lequel un texte particulier répond à un texte antérieur ou anticipe un texte à venir.

La situation se rapporte à des aspects externes aux individus, locaux et temporels, qui représentent l'environnement physique des échanges verbaux. Il ne faut jamais perdre de vue que ces échanges se déroulent toujours à un moment précis et dans un lieu donné. La référence aux participants revient à introduire des éléments déterminants tels que les caractéristiques individuelles des personnes, leur appartenance à une communauté culturelle, leur statut social et les types d'activités communicatives dans laquelle elles sont engagés. La prise en considération de ces activités amène à privilégier le caractère interactif des échanges et les modalités de coopération⁶⁸ que mettent en œuvre les participants pour faire avancer le discours et la conversation, en gérant la pertinence relative des informations communiquées. La nécessité de tenir compte du contexte social pour comprendre la signification des énoncés proférés (et du sens communiqué) dans une situation donnée, a été soulignée à l'origine par des chercheurs comme Firth (1957) et Hymes (1962).⁶⁹ Pour ce qui concerne les « rituels d'interaction », on se reportera en particulier aux travaux influents du sociologue américain Erving Goffman (Goffman, 1973).

L'aspect du contexte relatif aux savoirs des interlocuteurs constitue certainement la part la plus complexe et la moins visible de son identité (la partie immergée de l'iceberg, en quelque sorte). Il se rapporte, en effet, à ce que savent ou croient savoir les partenaires d'une activité communicative interactive. Il s'agit de connaissances - partagées ou non - dites d'arrière-plan, dont l'étendue est plus ou moins vaste et dont le contenu se modifie partiellement, au fur et à mesure que le discours progresse dans le temps. La connaissance partagée maximale des partenaires s'étend à leur culture commune (qui est perçue, rappelons le, comme un composant essentiel de l'ethnographie de la communication ; voir Halliday & Hasan, 1985, Gumperz, 1982). Les autres connaissances, plus ou moins labiles, tendent à s'accumuler au cours d'un épisode interactif. Certaines d'entre elles peuvent s'effacer partiellement après cet épisode ou être transférées dans le stock de connaissances qu'a engrangé progressivement l'historique de l'interaction. En règle générale, les travaux qui s'inscrivent dans le vaste champ de la pragmatique, considèrent le contexte comme un état informationnel présumé qui renferme à la fois, à un instant donné, et de façon pérenne, les connaissances, les croyances et les

⁶⁸ La coopération entre les interlocuteurs est un dispositif central de la conversation. Elle met en œuvre un principe de « responsabilité mutuelle » (Clark & Wilkes-Gibbs, 1990 : 488), qui repose sur le « *mutual belief that the listeners have understood what the speaker meant in the last utterance to a criterion sufficient for current purposes* ».

⁶⁹ On retiendra que, pour Hymes, le rôle du contexte est à la fois de restreindre le nombre des interprétations d'un énoncé et de conforter celles qui se rapportent aux intentions du locuteur qui le profère.

présomptions que partagent les partenaires d'un échange verbal. Cet état est le plus souvent qualifié de « fond commun » (ang. « *common ground* »).⁷⁰

Dans des analyses plutôt anciennes (apparentées à l'étude du sens et à la philosophie du langage) qui utilisent la notion de contexte, celui-ci est perçu, le plus souvent, comme un phénomène relativement restreint et fixe, que l'on peut analyser en termes de paramètres ou d'indices spécifiés une fois pour toutes et au moyen de traitements statistiques.⁷¹ C'est ainsi, pour ne prendre que cet exemple, que d'après (Kaplan, 1977), le contexte est représenté par un ensemble d'indices d'évaluation qui fixent les valeurs de certains types d'expressions indexicales.⁷² Ces dernières peuvent se limiter à des « *pure indexicals* » (comme : « je », « vous », « maintenant », etc), dont les valeurs sont fixées par des éléments distingués du contexte (le locuteur, l'interlocuteur, le moment de production de l'énoncé, etc.). Cependant, dans les champs de la sémantique et de la philosophie du langage

⁷⁰ Voir, entre autres : (Stalnaker, 1974, 1978, 1999, 2002). La notion de « *common ground* », introduite par Stalnaker en 1974, est définie de la sorte par (Stalnaker, 2002 :704): « *In the simple picture, the common ground is just common or mutual beliefs, and what a speaker presupposes is what she believes to be common or mutual belief* ». Cette notion est devenue centrale dans les approches de la Structure Informationnelle, dans la mesure où il est convenu que le « *common ground ... shapes the background to which new information is added* » (Féry, 2007 : 163). Nous rappelons que, selon l'idée formulée par (Chafe, 1976), les locuteurs partitionnent l'information qu'ils transmettent à leurs interlocuteurs en fonction de l'information qu'ils supposent partager avec ces derniers. C'est cette connaissance partagée qui est généralement qualifiée de « *common ground* ». Ce « *common ground* » forme l'arrière-plan (le « *background* ») de la conversation, i.e. de l'information mutuellement connue (où à laquelle on accorde mutuellement foi) et à laquelle s'ajoutent les informations nouvelles. On trouvera une explication détaillée de la notion de « *common ground* » et de ses analogues conceptuels dans (Allan, 2013a, 2013b). Il est notoire que dans la littérature qui se rapporte à la Structure Informationnelle, on rencontre, outre le terme de « *common ground* », ceux de « *ground* » et de « *background* ». Nous reviendrons sur ces derniers, lorsque nous traiterons en particulier la question de la focalisation.

⁷¹ qui se rapportent notamment, dans le cadre de la sociolinguistique, à l'âge, au sexe, à la catégorie socioprofessionnelle, à l'origine ethnique, etc. D'autre part, pour les approches de la linguistique générale qui utilisent le schéma de la communication défini par Jakobson (dont les déterminants sont le destinataire, le destinataire et le code de transmission), le code bénéficie de la préséance et le contexte est regardé comme un élément secondaire ou marginal. Roberts (2015) rappelle que dans les théories du contexte qui ont été développées précocement par des chercheurs influents comme Kaplan (1977) et Lewis (1979) et qui ont été introduites dans les théories compositionnelles de l'interprétation, à l'exemple de celles de Montague (1973) et de ses successeurs, le contexte est regardé comme statique et défini une fois pour toutes avant l'interprétation d'un énoncé.

⁷² Rappelons que les expressions indexicales sont des expressions qui tirent leur sens de leur contexte, car tout contexte est associé avec au moins un agent, un lieu, une donnée temporelle, etc. Le contenu de « *Je* » par rapport à un contexte *c* est l'agent de *c* ; celui de « *ici* » est la localisation de *c* et celui de « *maintenant* » est l'aspect temporel de *c*.

contemporaines, l'indexicalité inclut d'autres éléments anaphoriques, dont les antécédents peuvent être contextuellement récupérés (Roberts, 2015).⁷³

En réaction à la conception trop restreinte du contexte, qui le réduit à un ensemble fermé d'indices, Stalnaker (1979) a suggéré de l'élargir, en proposant de l'assimiler au « *common ground* » des interlocuteurs. Il modélise cette notion comme l'ensemble des propositions que ces derniers tiennent pour des croyances mutuelles acquises et non sujettes à la contestation. Dans cette perspective, le « *common ground* » inclut non seulement l'information qu'encodent des indices et les propositions explicitement assertées (et acceptées) dans le discours, mais aussi tous les types d'informations non explicites, qui sont implicitement partagées par les interlocuteurs.⁷⁴ Il s'agit en substance des entités qui sont familières aux interlocuteurs, comme les informations d'ordre culturel, par exemple. Il est généralement admis de nos jours, en sémantique et en psycholinguistique (Roberts, 1996), qu'une notion appropriée du contexte doit avoir au moins la densité du « *common ground* » et donc celle d'un ensemble d'informations auquel les interlocuteurs ont raison de supposer qu'ils y ont mutuellement accès. Ainsi conçu, le contexte comprend une large part d'information encyclopédique, de même que la capacité de raisonner sur cette information pour gérer des implicatures.⁷⁵ En dépit de son apport indéniable, la conception du contexte de Stalnaker demeure encore relativement statique. C'est ce que déplore notamment (Roberts, 1996). D'autre part, (Ginzburg, 1996) propose, en considérant le dialogue, une vision du contexte plus structurée que celle de Stalnaker. Dans cette perspective, il insiste en particulier sur l'idée que la vue globale du contexte, où toutes les informations possèdent le même pouvoir de déterminer les pré-conditions de la poursuite (« *next move* ») du dialogue, doit être supplantée par une vue du contexte qui conserve la trace de certains attributs, tels que les faits acceptés, le dernier mouvement dialogal et la question en discussion (QUD), cette dernière se rapportant à un ensemble partiellement ordonné qui spécifie les questions actuellement discutables.

Plus généralement, la conception statique originelle du contexte a été fortement remise en question, à la fois, par des théories sémantiques récentes, par

⁷³ Pour une étude introductive à l'indexicalité rédigée en français, voir (Corazza & Dokic, 1993).

⁷⁴ Il est sans doute utile de préciser que (Krika, 2008 a) a proposé de distinguer entre le contenu du *common ground* (« *common ground content* ») et la gestion du *common ground* (« *common ground management* »). Le premier se rapporte à l'information présente dans le « *common ground* » et le second, aux stratégies qui sont mises en œuvre pour développer le « *common ground* », notamment par la structuration des questions. Nous reviendrons ultérieurement sur cette distinction.

⁷⁵ Voir ci-après la définition de ce terme.

les études pragmatiques du discours et de la conversation, ainsi que par des approches de ces domaines qui relèvent de la sociologie interactionnelle, ou qui prônent une modélisation cognitive du contexte. En ce qui concerne les théories sémantiques, il convient d'accorder une place prééminente aux approches de la sémantique dynamique, qui mettent particulièrement en valeur la progression de l'information en fonction du déroulement du discours.⁷⁶ La sémantique dynamique se conçoit comme une conception du sens dans laquelle les blocs de texte ou de discours sont interprétés comme des instructions qui visent à faire évoluer un ensemble contextuel existant (un « *context set* », selon l'expression consacrée en anglais), au moyen d'une mise à jour cumulative de celui-ci. La signification est ainsi vue surtout comme un potentiel de changement du contexte. Au regard de cette conception dynamique du contexte, il est permis de déclarer que l'ensemble du contexte (le « *context set* »,) renferme tous les mondes qui représentent des options « vives » ou disponibles à un moment précis du déroulement de l'échange conversationnel.⁷⁷ Dans ces conditions, le rôle de l'assertion (par exemple) qui est proférée à un instant donné, consiste, lorsqu'elle est acceptée par les interlocuteurs, à mettre à jour le « *context set* », en effaçant de celui-ci tous les mondes qui sont incompatibles avec le contenu asserté.⁷⁸ Il apparaît donc que la contribution sémantique d'un énoncé est de permettre le passage d'un état informatif partagé d'entrée en un état d'informatif de sortie, par lequel s'opère la mise à jour (*ang.* « *updating* ») du contexte. Ainsi conçu, le contexte dénote un état d'évolution permanent et non un phénomène temporellement figé. Comme l'a admis (Stalnaker, 1998), dans une étude récente sur la nature dynamique du contexte :

If certain information is necessary to determine the content of some speech act, then appropriate speech requires that the information be shared information at the time at which that speech act is to be interpreted... The context... is constantly

⁷⁶ Voir notamment l'article « *Dynamic semantics* » (2010), dans la Stanford Encyclopedia of Philosophy. L'esprit de la sémantique dynamique (qui élargit notablement le point de vue restreint de la sémantique vériditionnelle classique), s'exprime notamment dans la Théorie de la Représentation du Discours (DRT), initiée par les recherches de Kamp (Kamp, 1981), dans la File Change Semantics de (Heim, 1983) et dans le modèle de la sémantique du discours de (Seuren, 1985).

⁷⁷ Précisons que Stalnaker (1978) définit le « *context set* » d'un discours, à un instant donné du déroulement de celui-ci, comme l'ensemble des propositions que les interlocuteurs acceptent momentanément comme vraies (plus précisément, il définit le « *contex set* » comme l'ensemble des mondes qui sont compatibles avec ces propositions).

⁷⁸ « *The essential effect of an assertion is to change the presuppositions of the participants in the conversation by adding the content of what is asserted to what is presupposed. This effect is avoided only if the assertion is rejected.* » (Stalnaker, 1978: 330).

changing as things are said. The point of a speech act - an assertion for example - is to change the context...⁷⁹

Il est reconnu par la communauté des linguistes qu'un développement marquant de la notion de contexte est redevable à Gumperz (Gumperz, 1981, 1982, 1989a, 1989b, 1992a, 1992b) et à ceux qui se rangent à ses idées.⁸⁰ Gumperz, qui s'est particulièrement employé à étudier la « compétence communicative » (dans un cadre de travail qui s'inscrit dans la mouvance de la sociologie interactionnelle), s'oppose, en effet, à une conception statique du contexte, en défendant le point de vue que le contexte est primitivement un construction qu'opèrent les participants engagés dans une activité communicative interactionnelle. A cet égard, il semble que la conversation familière constitue l'exemple le plus probant de ce type d'activité. Le caractère dynamique de la théorie de Gumpertz est illustré par la démarche qui consiste à remplacer la notion usuelle de contexte par celles de « contextualisation » et « d'indices de contextualisation. ». Gumperz entend par contextualisation l'emploi que font les interlocuteurs de signes verbaux et non-verbaux pour relier ce qui se dit, à un moment donné et en un lieu donné, à leur connaissance du monde.⁸¹ Le modèle de la contextualisation élaboré par Gumperz se fonde sur des hypothèses déterminantes,⁸² dont le contenu peut être résumé ainsi : l'interprétation d'un énoncé « situé » se ramène toujours à des questions d'inférence et ces dernières, qui reposent sur des présupposés (i.e. sur des aspects conjecturels), ont pour fonction principale d'évaluer des intentions communicatives. Les indices de contextualisation qu'utilisent les interlocuteurs pour atteindre ces objectifs sont multiples et hautement diversifiés. Parmi les plus fréquemment invoqués, il est fait mention de routines conversationnelles, du choix d'expressions métaphoriques, des changements de code (*ang.* « *code switching* »), de digressions,

⁷⁹ Il est important de remarquer, comme le fait Stalnaker dans la suite de la présente citation, que la référence à la notion de temps (soulignée par nous dans le texte) ne renvoie pas nécessairement à une période antérieure à l'acte proféré, qui précéderait de la sorte la prise de parole. Pour Stalnaker, le contexte antérieur, qui s'avère pertinent pour l'interprétation de l'acte de parole est celui qui est changé à l'instant où cet acte est proféré (avant, toutefois, l'acceptation ou le refus du contenu exprimé par cet acte). Par exemple, pour interpréter de façon appropriée un énoncé comme « *J'ai vu un beau film hier au soir* », il est nécessaire que le locuteur qui le profère présume que l'information dont il est question soit disponible pour son audience et constitue ainsi une information partagée. Mais ce locuteur n'a pas besoin de présager que l'information ait été disponible avant qu'il ait commencé de parler.

⁸⁰ Voir, entre autres : (Auer & Di Luzio, 1992) et (Auer,1995).

⁸¹ Michelli (2006 : 8) a proposé de résumer simplement la notion de contextualisation (et celle d'indice de contextualisation) en posant la question suivante : « *Par quels moyens observables les participants à une interaction sélectionnent-ils et désignent-ils les aspects de la situation qui sont pertinents pour eux ?* »

⁸² Voir à ce sujet : (Auer,1995).

de chevauchements de tour de parole, d'aspects mimogestuels et, bien évidemment, de marques prosodiques.⁸³

Il est apparu, au fil de l'évolution des idées, que le fait d'envisager le contexte comme une construction (et donc, comme un processus dynamique) été particulièrement mis en avant par les approches de la sociologie interactionnelle, de l'ethnographie de la communication et de l'analyse des conversations. Ces approches ont eu en commun d'opposer la compétence communicative⁸⁴ à la compétence linguistique telle que la concevait Chomsky⁸⁵ et dont il faut rappeler qu'elle ne prenait pas en compte le facteur contexte. En plus de ces approches, il convient de citer celles qui ont introduit une dimension cognitive, en appréhendant essentiellement le contexte comme un dispositif de représentations mentales. Les travaux de Van Dijk (1999, 2006) sont particulièrement représentatifs de cette nouvelle conception dynamique du contexte. Selon cet auteur, le contexte doit être redéfini comme les représentations mentales que construisent des interlocuteurs vis-à-vis de la situation sociale et de l'évènement communicatif auquel ils prennent part.⁸⁶ Il est clair que ces représentations mentales, qui constituent l'essence même du contexte, selon Van Dijk, sont de nature forcément versatile et plurielle. Il est également nécessaire de citer à ce propos l'approche de Givón (1983) d'après laquelle c'est l'état de connaissance mutuelle (partagée ou connue) des interlocuteurs qui constitue le contexte du discours. Ce dernier est défini par l'auteur (Givón, 1983 : 6), en prenant en considération trois types de connaissances (l'une de caractère essentiellement général et les deux autres de nature plus spécifique) :

(i) « *Generically shared knowledge* », connaissance qui est codée dans le lexique culturel commun ;

⁸³ Voir : (Cosnier, 1991). Pour cet auteur, les indices de contextualisation constituent en quelque sorte « *le mode d'emploi* » des énoncés ou encore « *la clé* » qui permet leur interprétation. Cosnier rappelle également, en citant Michèle Grosjean (voir : Grosjean, 1991), que les variations de la qualité de la voix qui permettent de distinguer, selon son expression, des « *voix de rôles* », sont aussi à prendre en compte parmi les indices de contextualisation effectifs.

⁸⁴ Pour une clarification de cette notion, voir en particulier: (Hymes, 1972).

⁸⁵ Voir la section suivante sur la structure informationnelle et la grammaire.

⁸⁶ Il est opportun d'évoquer ici l'impact de la pragmatique cognitive (Bara, 2011, Schmid, 2012). Selon Schmid « *If pragmatics is the study of meaning-in-context, then cognitive pragmatics can be broadly defined as encompassing the study of the cognitive principles and processes involved in the construal of meaning-in-context* ». Pour sa part, (Bara, 2011) soutient que la communication procède d'une activité interactive dans laquelle les agents impliqués construisent consciemment et intentionnellement le sens de leur interaction. Dans la « communication véritable », que Bara distingue de la simple transmission d'information, tous les participants partagent un ensemble d'états mentaux. La pragmatique cognitive rend compte de cette situation en décrivant l'évolution les états mentaux des participants au cours des interactions communicatives.

(ii) « *Specifically shared knowledge* », connaissance qui est liée à un discours particulier. Elle se rapporte à ce qui a été dit précédemment et à diverses inférences, en incluant des « *feedbacks* » de source verbale et non-verbale ;

(iii) « *Specifically shared knowledge* » (bis), connaissances particulières du locuteur et de l'auditeur correspondant à ce qu'ils savent ou tendent à supposer l'un de l'autre, à leurs connaissances, à leurs motivations et à leurs inclinations respectives.

Pour clore les présentes remarques sur les avancées de la notion de contexte dans le champ des travaux qui concernent la Structure Informationnelle, il convient de mentionner celles qui se rapportent aux propositions de structuration du contexte et qui représentent également une ouverture importante sur la façon d'appréhender le contexte, par rapport aux travaux antérieurs. A ce sujet, (Marandin, 2003) fait état de deux directions opposées. Elles sont illustrées, d'une part, par des approches comme celle de (Vallduví, 1992) ou celle de la Théorie des Représentations Discursives Segmentées (« *Segmented Discourse Representation Theory* » : SDRT)⁸⁷ et, d'autre part, par les options théoriques que défendent, entre autres, (Roberts, 1996) et (Büring, 1998). Selon la première direction, le contexte est structuré par un système d'adresses qui correspondent aux individus qui sont introduits dans l'univers du discours, alors que selon la seconde, le contexte est structuré comme une hiérarchie de questions représentant le point en discussion (« *Question-under-Discussion* »).

2.2. Présuppositions et implicatures

2.2.1. A propos de la notion de présupposition⁸⁸

Les approches sémantiques et pragmatiques qui s'attachent principalement à étudier les significations véhiculées par le discours et la conversation et qui accordent, en conséquence, une attention particulière au contexte dans lequel se déroulent ces activités, se reportent régulièrement à des notions jugées essentielles, comme celles de présupposition et d'implicature.⁸⁹ Avant d'entrer dans le vif du

⁸⁷ Cf. (Busquets et al., 2001).

⁸⁸ Cette section se limite à une présentation générale de la notion de présupposition et des discussions qui la concernent. Des remarques complémentaires à son sujet seront exposées dans la partie de l'ouvrage qui traite des définitions du focus et de ses contreparties. Voir, à ce sujet, le résumé et la discussion du chapitre 5 (section 5.3.).

⁸⁹ Pour des discussions récentes relatives à ces notions, on se reportera en particulier aux exposés de : (Atlas, 2004), (Beyssade, 2008), (Beaver & Geurts, 2012), (Moeschler, 2013), et (Potts, 2014). L'étude rédigée par ce dernier auteur cité comprend une bibliographie très conséquente sur le sujet.

sujet, nous soulignerons que le concept de présupposition, qui a été abondamment utilisé par les philosophes du langage et les sémanticiens, se réfère à une notion qui n'est ni particulièrement transparente, ni uniforme. C'est ainsi que le philosophe Robert Stalnaker, qui représente pourtant une référence incontournable en la matière, parle à son sujet de « phénomène mystérieux » (sic !) et va même jusqu'à écrire (Stalnaker, 2002 : 712-713) :

We are not sure what it is, but we have a list of standard paradigm examples ... I suspect that linguist's intuitions about the phenomena of presupposition are intuitions about a number of different things, some more theoretical and some more descriptive.

Les termes de présupposition et d'implicature ne sont pas univoques⁹⁰ et leur emploi soulève, en outre, de multiples questions, parmi lesquelles se pose inévitablement celle de savoir si leur interprétation relève de la sémantique ou de la pragmatique, ou des deux à la fois. Nous n'irons pas au cœur de ces débats bien trop spécialisés et nous nous bornerons à rapporter quelques précisions que nous estimons particulièrement utiles pour la compréhension du sujet que nous traitons dans ces lignes.

Avant toute chose, il paraît utile de rappeler brièvement les façons dont les significations véhiculées par les énoncés sont appréhendées.⁹¹ On rencontre fréquemment dans la littérature les expressions anglaises de « *regular semantic content* », « *content-at-issue* », « *truth conditional content* », « *what is said* », ⁹² « *descriptive meaning* », « *proffered content* », qui ont en commun de désigner la signification littérale d'un énoncé, telle qu'elle est exprimée par le choix des mots et des constructions linguistiques dont ils sont pourvus. Toutes ces expressions ont également en partage de s'opposer à un autre type de signification, qui ne procède pas, pour sa part, d'une simple opération de décodage, mais du déclenchement d'inférences,⁹³ lesquelles se fondent sur des modes de calcul qui mettent en œuvre

⁹⁰ Cette non-univocité tient en grande partie au fait que l'on distingue habituellement, d'une part, entre présupposition sémantique et présupposition pragmatique et, d'autre part, entre implicature conversationnelle et implicature conventionnelle.

⁹¹ A ce propos, on consultera avec profit l'ouvrage d'introduction de (Zufferey & Moeschler, 2012).

⁹² « *What is said (in Grice's special sense) is what speakers means mostly through the conventional content of the sentences they utter- indeed through that part of the truth of their utterances.* » (Clark, 1996: 141).

⁹³ Nous rappelons que selon la théorie de la Pertinence de (Sperber & Wilson, 1986), la compréhension du sens communiqué comporte deux étapes : une étape de décodage linguistique et une étape d'inférence qui donne accès à des hypothèses relatives aux intentions et aux objectifs communicatifs des interlocuteurs. Le décodage conduit à dégager des prémisses à partir desquelles les processus inférentiels entrent en jeu pour récupérer les intentions du locuteur

des processus d'induction, de supposition, de déduction, etc. Plusieurs auteurs admettent ainsi une distinction fondamentale entre la notion de signification (le contenu véhiculé par la forme littérale de la phrase : « *what is said* ») et celle de sens (le contenu que communique cette phrase dans une situation particulière : « *what is meant* » ou : « *what is implicated* »).⁹⁴ On parlera plus justement, à propos de cette seconde interprétation, des informations que transmettent des énoncés « situés », plutôt que de celles que délivrent des phrases hors-contexte.⁹⁵

Dès lors qu'il s'agit de parler d'inférence, de présomption et d'implicite il est d'usage, pour expliquer les effets de sens qui sont associés à ces phénomènes, de faire allusion aux notions de présupposition et d'implicature. A leur sujet - et en simplifiant - il est permis de dire que les questions centrales qu'elles soulèvent se ramènent à se demander pourquoi et comment certaines significations particulières semblent être attachées aux phrases proférées, sans qu'elles aient été explicitement formulées. Considérons l'exemple suivant que nous empruntons à (Zufferey & Moeschler, 2012) :

(2.2.) Emilie ne mange plus de viande.

Le locuteur qui prononce cette phrase informe son auditoire, sans le dire de façon explicite, que la personne nommée a consommé de la viande dans le passé. Il peut aussi vouloir communiquer, toujours sans le dire, que cette personne est végétarienne. Ces deux types de signification notoirement inferables, sont communément appelées présupposition et implication. De l'avis de plusieurs auteurs, les déductions que l'on associe à ces significations ne sont pas déclenchées par le contexte d'énonciation, mais par le sens des mots et des expressions linguistiques constitutifs de la phrase prononcée. En réalité, les chercheurs admettent l'existence de deux types de présuppositions: la présupposition

⁹⁴ Voir, à ce sujet: (Clark & Lucy, 1975). L'idée consensuelle, à propos de cette différence, est formulée de la sorte par (Roberts, 2012 :74) : « *In general the conventional content of an utterance, compositionally determined, radically underdetermines the meaning of the utterance, as intended by the speaker and grasped by the addressee* »

⁹⁵ Il est notable que la distinction basique signification-sens reflète, par certains aspects, celles que les linguistes ont coutume d'utiliser pour opposer, par exemple, sémantique et pragmatique, structure de la langue et usage de la langue, phrase et énoncé, sens de la phrase et sens du locuteur. On retiendra que Grice a employé l'expression de « *timeless meaning* », pour qualifier la signification d'une phrase hors contexte. Il convient aussi de rappeler que l'on attribue à la formule « *What is said* », outre l'interprétation gricéenne, deux autres interprétations (Carston, 2011) : la première se rapporte au niveau traditionnel du contenu sémantique vériconditionnel et la seconde, au contenu vériconditionnel de l'énoncé, enrichi pragmatiquement et intuitif, qu'un auditeur estime avoir été explicitement communiqué (voir la notion d'explicature, Bach, 2006).

sémantique et la présupposition pragmatique.⁹⁶La présupposition sémantique (également appelée « présupposition inhérente » ou « présupposition lexicale »)⁹⁷ se conçoit par rapport à la conception traditionnelle de la sémantique, qui se concentre sur l'étude des effets de sens liés à des propriétés linguistiques, c'est-à-dire à des aspects conventionnels de la signification des mots et des constructions syntaxiques, sans tenir compte (en théorie) des intentions des locuteurs.⁹⁸En conformité avec les principes de la sémantique traditionnelle (ou vériconditionnelle), les présuppositions sémantiques déclenchées par une phrase donnée sont celles qui doivent être vraies pour que cette phrase acquière une valeur de vérité. La notion de vériconditionnalité représente donc un critère décisif dans cette approche familière du sens.⁹⁹Nous reprenons ci-après deux exemples donnés par (Marandin, 2006) pour illustrer le mode de fonctionnement d'une présupposition sémantique.

(2.3.) Jean regrette d'être venu.

(2.4.) Jean ne regrette pas d'être venu.

Dans ces exemples le verbe « regretter » déclenche une présupposition s'appliquant à la valeur de vérité de la complétive et l'on peut en déduire que les deux phrases présupposent le fait que Jean est venu.

A propos de l'interprétation sémantique de la présupposition, il convient de mentionner la perspective qu'a proposé d'ouvrir récemment (Büring, 2017), en suggérant de substituer l'expression « *focus supposition* » au terme de présupposition. Son approche s'inscrit dans le cadre théorique de la sémantique du « *Structured Meaning* » (Krifla, 2001), selon lequel les dénnotations sont représentées par des significations structurées du type B(*ackground*), F(*ocus*). Conformément à ce cadre, un opérateur focus est défini de la sorte :

Foc ($\langle B, F \rangle$) denotes $\langle B, F \rangle$, and introduces the supposition $P = \exists C (B)^*$

* $\exists C (B)$ représente la clôture existentielle de B, telle qu'elle est définie dans (Schwarzschi, 1999).

⁹⁶ Pour une introduction à la notion de présupposition et à la problématique afférente, voir, entre autres : (Heim & Kratzer, 1998), (Jayez, 2004) et (Simons, 2006).

⁹⁷ Voir: (Marandin, 2006).

⁹⁸ Pour une discussion relative à la présupposition sémantique, voir: (Burton-Roberts, 1989).

⁹⁹ Pour des éclaircissements sur la notion de vériconditionnalité, voir: (Beysade, 2006).

Les diverses adaptations de la focalisation dans une phrase, donnent lieu à des structurations du sens différentes et, par conséquent, à des suppositions différentes. C'est ainsi que les phrases : « *Gil plays the harp_F* », « *Gil plays_F the harp* » et « *Gil_F plays the harp* » dénotent la même assertion (que Gil joue de la harpe). Mais les suppositions qu'elles impliquent sont, respectivement: P1: « *Gil joue de quelque chose* », P2 : « *Gil a une certaine relation avec une harpe* » et P3 : « *Quelqu'un joue de la harpe* ». Comme le précise (Büring, op.cit.) :

I call P a Focus Supposition to keep the issue unbiased, but it seems safe to assume that P is anaphoric in some sense, i.e. has to find an antecedent in the discourse which entails, or is synonymous with, P...intuitively, presuppositions are about assumptions and commitments, while Focus Suppositions seem to be about something much weaker, i.e. that something is under discussion, or just simply previously mentioned.

A la différence de la présupposition sémantique, la présupposition pragmatique (appelée aussi « présupposition du locuteur »)¹⁰⁰ se conçoit, comme son nom l'indique, dans la « *perspective pragmatique* »¹⁰¹ qui s'attache, notamment, à l'interprétation des contenus véhiculés par des énoncés proférés en contexte, c'est-à-dire à l'étude des significations apportées, à la fois, par les propriétés linguistiques de ces énoncés et par l'incidence de facteurs externes ou extralinguistiques, tels que la situation de l'échange communicatif et les objectifs des interlocuteurs qui participent à cette activité partagée. Le déplacement de la notion de présupposition sémantique à celle de présupposition pragmatique, peut s'expliquer à partir de certaines constatations, qui ont amené à dénoncer les limites de la première. Bien que la sémantique vériconditionnelle représente un cadre interprétatif utile pour expliquer les présuppositions en termes de relations entre des structures linguistiques et l'interprétation du sens, il se trouve que l'on a également besoin de recourir à des connaissances pragmatiques pour comprendre la valeur d'une présupposition. En effet, un énoncé peut ne pas être sémantiquement signifiant (dans le sens où il dénote une valeur de vérité), tout en répercutant les perspectives du locuteur vis-à-vis du monde. A cet égard, l'interprétation d'une présupposition, dépend aussi des suppositions du locuteur au sujet de l'état des connaissances présentes chez l'auditeur et de celles qu'il est prêt à tenir pour garanties.¹⁰² En bref, dans la pratique du discours et de la conversation, la plupart

¹⁰⁰ Voir: Marandin, op.cit.

¹⁰¹ L'expression « perspective pragmatique » est due à (Verschuieren, 1994).

¹⁰² Selon (Stalnaker, 1974: 200), « *a proposition P is a pragmatic presupposition of a speaker in a given context just in case the speaker assumes or believes that P, assumes or believes that his addressee assumes or believes that P, and assumes or believes that P, and assumes or believes that his addressee recognizes that he is making*

des présuppositions ne sont tenables que dans des contextes spécifiques et il est donc nécessaire d'avoir accès à des informations d'arrière-plan pour pouvoir les évaluer.¹⁰³ C'est sur la base de telles observations que (Stalnaker, 1974) prétend que toutes les présuppositions devraient être comprises en termes pragmatiques. C'est en effet à (Stalnaker, 1974) que l'on doit une réinterprétation de la notion familière de présupposition et une nouvelle définition de celle-ci, placée sous l'égide de la pragmatique. Selon Stalnaker (et ceux qui adoptent majoritairement son point de vue), les présuppositions d'un énoncé sont celles qui doivent être présupposées par celui qui profère cet énoncé, afin que ce dernier soit employé de façon appropriée. Ce sont des individus qui formatent des présuppositions et il est d'usage, à propos de la conception introduite par Stalnaker, de parler, en conséquence, de la « présupposition du locuteur ». Dans l'esprit de la théorie développée par Stalnaker, une proposition particulière est dite présupposée si le locuteur est prédisposé à se comporter comme s'il supposait, ou croyait, que cette proposition est vraie et comme s'il supposait, ou croyait, que son audience suppose, ou croit aussi, que la proposition est vraie (Marandin, op.cit.). Dans cette perspective, la présupposition pragmatique renvoie à des croyances d'arrière-plan communes aux personnes qui participent à un dialogue ou à une conversation. Ces croyances représentent un fond commun (« *common ground* ») qui comprend des savoirs communs (« *common knowledge* ») et des savoirs mutuels (« *mutual knowledge* »).¹⁰⁴ La particularité de la présupposition du locuteur est que le locuteur se comporte comme s'il présumait qu'elle fait déjà partie du « *common ground* » et qu'elle n'est pas controversable.

these assumptions or has these belief ». On retiendra que (Lambrecht (1994: 52) propose également une définition de la présupposition pragmatique qui s'apparente à celle de Stalnaker: « *The set of propositions lexicogrammatically evoked in a sentence which the speaker assumes the hearer already knows or is ready to take for granted at the time the sentence is uttered* ».

¹⁰³ De ce point de vue, la résolution des présuppositions implique la recherche d'un antécédent dans le contexte du discours précédent. Si un antécédent est trouvé, la présupposition s'y rattache. Dans le cas du contraire, la présupposition fait l'objet d'une « *accommodation* » (von Stechow, 2000, 2008) et c'est cette capacité d'accommodation qui distingue les présuppositions des autres expressions anaphoriques (Spenader, 2001). Toutefois, la Théorie Anaphorique de la Présupposition, qui a été développée par van der Sandt (1992), soutient que dans la Théorie de la Représentation du Discours (DRT) de Kamp & Reyle (1993), les présuppositions peuvent être traitées de la même façon que le sont les anaphores,

¹⁰⁴ Dans la mouvance philosophique de la logique interactive, qui se réfère notamment aux conventions de la « *GameTheory* » (voir, par exemple, Lewis, 1969), un événement appartient à la connaissance mutuelle, si tous les agents qui participent à une activité interactive savent que cet événement s'est produit. Toutefois le concept de connaissance mutuelle n'implique rien à propos de ce que des agents particuliers savent de la connaissance des autres agents qui participent à la même activité. En revanche la notion de connaissance commune (qui inclut celle de connaissance mutuelle) implique que lorsque les agents appartenant à un groupe savent *p*, ils savent tous qu'ils savent *p*, ils savent tous qu'ils savent tous qu'ils savent *p*, etc. Le philosophe Schiffer (1988) a développé une conception de la connaissance mutuelle, qui est très proche de celle de la « connaissance commune », telle que la conçoit Lewis (op.cit.).

Cependant, Zufferey & Moeschler (2012) rappellent que lorsque des interlocuteurs souhaitent contester un contenu supposé présupposé, ils ont recours à des formules très spécialisées, qui interrompent le cours de la conversation en pointant ce contenu présupposé comme un sujet à discussion. C'est ce que montre, entre autres, l'exemple suivant.

(2.5.) A. Michel a cessé de fumer.

B. Hé, attends un peu, Michel n'a jamais fumé (que je sache).

Plus généralement, les locuteurs peuvent être enclins à présupposer des informations qui n'ont pas encore été ancrées dans le « *common ground* ». Ils demandent alors à leurs interlocuteurs de s'adapter à cette situation particulière en ajoutant ces informations au « *common ground* » déjà établi. La procédure qui caractérise ce mode d'adaptation est qualifiée dans la littérature par le terme « d'accommodation » (Richmond, 1990, Beaver & Zeevat, 2007).

L'un des avantages potentiels de la présupposition pragmatique, par rapport à la présupposition sémantique, serait qu'elle permet d'expliquer comment la signification de ce qui est impliqué par la présupposition que déclenche un énoncé donné, peut varier en fonction du contexte (Zufferey & Moeschler, 2012). L'exemple que proposent les auteurs cités est le suivant :

(2.6.) Mon cousin n'est plus un garçon.

Selon le contexte, l'énoncé peut signifier que le cousin en question est devenu un jeune homme, parce qu'il a grandi, ou bien qu'il a changé de sexe.

Le concept de connaissance commune ou de fond commun (« *common ground* »), qui s'avère être central dans la définition de la présupposition pragmatique, a été critiqué par les auteurs de la théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson, 1986), aux prétextes qu'il ne fait pas l'objet d'une définition consistante et qu'il entraîne, de surcroît, une « régression à l'infini ». En conséquence, ces auteurs ont proposé de l'abandonner au profit des notions, plus opérationnelles à leurs yeux, d'hypothèse et de faits « mutuellement manifestes », qui s'appuient sur des considérations relatives à « l'environnement cognitif mutuel » des interlocuteurs. De ce point de vue, il apparaît qu'un fait sera manifeste pour un individu, s'il fait partie de son environnement cognitif. Il sera mutuellement manifeste pour une population d'interlocuteurs, s'il appartient à leur environnement cognitif.¹⁰⁵

¹⁰⁵ Un fait, ou une supposition, est manifeste pour un individu si celui-ci est capable de se le (la) représenter mentalement ou de l'accepter comme vrai(e). C'est l'ensemble des faits (ou des suppositions) qui sont manifestes à cet individu qui représentent son environnement cognitif. Il est possible que plusieurs personnes

Dans l'optique de la théorie de la Pertinence, le contexte, qui fait intervenir la notion d'environnement cognitif, se reconstruit pour l'interprétation de chaque énoncé particulier. Il est constitué par l'ensemble des différents types d'informations qui sont sélectionnées pour accéder à cette interprétation. Ce dispositif s'opère en fonction du principe de Pertinence, qui stipule que la sélection des informations est destinée à réduire le coût du traitement de l'énoncé et d'en augmenter les effets cognitifs. Les informations qui alimentent la construction du contexte sont de différents types. Certaines, qui s'avèrent (plus ou moins) immuables sont stockées dans une mémoire à long terme. D'autres, évolutives, sont associées à l'interprétation du discours précédent et sont rassemblées provisoirement dans une mémoire à court terme se rapportant, pour une large part à l'environnement dans lequel se déroule la communication. Dans le prolongement de la théorie de la Pertinence de Sperber & Wilson, (Simons, 2005) reprend la définition de la présupposition en considérant que l'élément qui la porte n'est ni la phrase (comme la présupposition sémantique), ni le locuteur (comme la présupposition pragmatique), mais l'énoncé vu du côté de l'auditeur. A cet égard, les présuppositions d'un énoncé sont celles que l'auditeur doit accepter pour que cet énoncé soit jugé pertinent à ses yeux. Un énoncé n'est pertinent dans un contexte donné que s'il donne lieu à des effets contextuels dans ce contexte, ce qui revient à apporter des changements au contexte, tels que l'addition ou l'élimination de propositions, le renforcement du degré de croyance (ang. « *belief* ») dans une proposition, etc. Le contexte est alors regardé comme un ensemble de propositions qui forment un sous-ensemble d'hypothèses individuelles et non comme un ensemble de croyances communes à un groupe d'individus.

Au terme de ce rapide tour d'horizon consacré à la notion de présupposition, nous proposons de reprendre, en guise de synthèse, la typologie proposée par Lambrecht & Polinsky (1997) et par (Lambrecht, 2000). Ces auteurs font état de quatre types de présuppositions qu'ils définissent de la façon suivante (Lambrecht, 2000 : 613) :

(i) *Knowledge presupposition*: a proposition is knowledge-presupposed if the speaker assumes the hearer already knows or believes it or is ready to take it for granted at the time the sentence is uttered.

(ii) *Identifiability presupposition*: an entity is presupposed to be identifiable if the speaker assumes that a representation of it is already stored in the hearer's long-term memory at the time of an utterance.

aient en commun un même environnement cognitif. Lorsque tous les supposés que partagent des interlocuteurs sont mutuellement manifestes, on pourra parler « d'environnement cognitif mutuel » (Sperber & Wilson, 1986 : 65-70).

(iii) *Consciousness presupposition*: an entity or proposition is consciousness-presupposed if the speaker assumes its mental representation is activated in the hearer's short-term memory at the time of an utterance.

(iv) *Topicality presupposition*: an entity or proposition is presupposed to be topical if the speaker assumes that the hearer considers it a center of current interest in the discourse and hence a potential locus of predication.

Pour les auteurs que l'on vient de citer, la présupposition (iii) implique logiquement la condition (ii), car pour avoir conscience de quelque chose, on doit disposer mentalement de sa représentation. D'autre part, ces mêmes auteurs estiment que les quatre types de présupposition bénéficient de corrélats formels qui sont actualisés dans les structures lexico-grammaticales des phrases.

2.2.2. A propos de la notion d'implicature

Les critiques adressées à la présupposition sémantique ont amené, comme on l'a vu, à l'abandonner au profit de la présupposition pragmatique (avec ses avantages et ses inconvénients). Un choix alternatif a consisté à incorporer les présuppositions dans un cadre plus large, qui relève de la Théorie des Implicatures. D'un point de vue général, le concept d'implicature se positionne dans le contexte d'un débat qui s'attache à évaluer le contenu des significations échangées par des interlocuteurs, en fonction de ce qui est dit et de ce qui est suggéré.¹⁰⁶ Dès l'introduction de son article intitulé : « *Saying, Meaning, and Implicating* »¹⁰⁷, Bach (2012) a bien situé le problème en déclarant:

A speaker can say something without meaning it, by meaning something else or perhaps nothing at all. A speaker can mean something without saying it, by merely implicating it. These two truisms are reason enough to distinguish saying, meaning, and implicating.

Dans le déroulement du discours et de la conversation, les implicatures correspondent à des aspects du sens qui ne sont pas formulés de façon explicite.¹⁰⁸

¹⁰⁶ Avant de poursuivre, nous devons rappeler que la notion d'implicature a fait l'objet de diverses interprétations dont certaines ont été jugées comme étant incorrectes ou fausses. A ce propos, on pourra lire avec profit l'étude critique récente de (Bach, 2006)

¹⁰⁷ On trouvera dans cet important article, une discussion approfondie de la notion d'implicature et des écarts d'interprétation dont elle a pu faire l'objet, notamment en ce qui concerne les implicatures conversationnelles. Toutefois, pour l'auteur de l'article: « *Many of these can be avoided by heeding the distinction between a speaker's meaning something and the hearer's figuring out that the speaker means it* ».

¹⁰⁸ Traditionnellement, ce qui est formulé explicitement est interprétable par la sémantique. Mais il a été aisé de démontrer que la sémantique (conçue comme l'étude de la signification des mots et des phrases) n'épuise pas l'interprétation du sens. Une interprétation exhaustive de celui-ci nécessite, en effet, de recourir à des

C'est ainsi que Sperber & Wilson (op.cit.) proposent de distinguer entre les « explicatures » (qui dénotent ce qui est explicitement dit) et les « implicatures » (qui évoquent ce qui est suggéré).¹⁰⁹ Une implicature peut faire partie de la signification d'une phrase ou être dépendante du contexte d'énonciation. On parlera, dans la première éventualité, d'une « implicature conventionnelle » et, dans la seconde, d'une « implicature conversationnelle ». ¹¹⁰Nous proposons de donner ci après des exemple courants pour illustrer ces deux catégorie d'implicature.

(2.7.) Fernand est marseillais et donc blagueur.

(2.8.) Certains joueurs trichent.

(2.9.) A.- Tu viens à la fête ?

B.- J'ai trop de boulot.

(2.10.) A.- Je suis en panne d'essence.

B.- Il y a un garage en bas de la rue à droite.

(2.11.) A.- Vous parlez le grec ?

B.- Ma femme le parle.

Les deux premiers exemples illustrent des implicatures conventionnelles. La phrase (2.7.) implique apparemment que le caractère blagueur est une conséquence du fait d'être marseillais. La phrase (2.8.) implique que tous les joueurs ne trichent pas. Les exemples (2.9.), (2.10.) et (2.11.) représentent des implicatures conversationnelles.

déductions pragmatiques, qui se rapportent aux significations intentionnelles des locuteurs et aux implicatures qui permettent de les inférer.

¹⁰⁹ Outre Sperber & Wilson (op.cit.), on pourra consulter, entre autres , à propos de ces notions : (Carston, 1988), (Bach, 2004, 2012), (Moeschler, 2009) et (Davis, 2014). On retiendra que le terme « *implicature* » dénote, soit un acte de sens qui consiste à impliquer quelque chose en disant autre chose, soit l'objet même de cet acte (Davis, op.cit.). Selon (Rouchota & Jucker, 1998, Introduction:3): « *The explicit content of an utterance typically consists of the proposition expressed by the utterance, that is, its truth conditions and a set of higher level explicatures, that is, complex propositions which are construed by embedding the proposition expressed under a propositional attitude or speech act description ... Everything else communicated by the utterance which is not communicated explicitly, is an implicature* ».

¹¹⁰ Compte tenu des critères de distinction qui viennent d'être rapportés, il est concevable que le premier type d'implicature soit souvent assimilé à une présupposition sémantique et le second, à une présupposition pragmatique. Par ailleurs, les implicatures conventionnelles (dans la signification que leur attribue Potts, 2005, 2007), se caractérisent par des marques spécifiques que (Bianchi et al., 2015) ont définis de la sorte : (i) « *they are speaker commitments* »; (ii) « *they are not backgrounded, contrary to presuppositions* »; (iii) « *they cannot be cancelled by the speaker, contrary to conversational implicatures* »; (iv) « *they are not sensitive to higher operators, contrary to at-issue entailments* ».

La réplique B en (2.9.) implique que le locuteur n'a pas l'intention de se rendre à la fête. La phrase (B) en (2.10.) implique qu'il ya un garage ouvert et qu'il vend de l'essence. Enfin la réponse (B) en (2.11.) implique que son auteur ne parle pas le grec. Certaines implicatures sont dites scalaires,¹¹¹ lorsqu'elles dénotent un type d'inférence particulier, à l'image de celui qui est précisé par (b), dans l'exemple

(2.12.). a. Victor invitera Germaine ou Marie.

b. Victor n'invitera pas à la fois Germaine et Marie.

Les implicatures représentent une part importante de la teneur des approches gricéenne¹¹² et néo-gricéenne,¹¹³ qui s'attachent fondamentalement à l'interprétation du sens non-explicité dans les échanges conversationnels.¹¹⁴ Selon Grice, pour récupérer ce type de signification, l'auditeur raisonne par inférences, en s'appuyant sur un principe (le principe de coopération) et sur un ensemble de règles (ou de maximes) qui régissent le fonctionnement de la conversation.¹¹⁵ Les maximes conversationnelles de Grice sont au nombre de quatre. Elles se nomment, respectivement, maxime de qualité (ne dites pas ce que vous croyez faux), maxime de quantité (que votre contribution soit aussi/pas plus informative que nécessaire), maxime de relation (soyez pertinents) et maxime de manière (évitez de vous exprimer de façon ambiguë).¹¹⁶ Toutefois, le cadre théorique élaboré par Grice ne

¹¹¹ Voir (Spector, 2006). Partee (2009) propose l'illustration explicite d'une implicature conversationnelle scalaire, à l'aide des exemples suivants. La situation évoquée est celle de la notification de résultats d'examens auxquels ont participé trois personnes : A, B et C. A la question que pose une quatrième personne au sujet des résultats, A peut donner, soit la réponse a) : « *Well I [passed] F* », soit la réponse b) « *Well [I] F passed* ». La réponse a) véhicule l'implicature scalaire que A n'a rien fait de mieux que de passer l'examen, alors que la réponse b) véhicule l'implicature non-scalaire que, à la différence de A, B et C n'ont pas réussi l'examen. Pour une interprétation des relations entre les implicatures scalaires, les valeurs informationnelles et la pertinence, voir notamment (Carston, 1998). Pour des précisions sur la théorie des implicatures scalaires, voir : (Hirschberg, 1985).

¹¹² Grice (1975, 1981).

¹¹³ Horn (2004).

¹¹⁴ Grice (op.cit) traite les implicatures conventionnelles en faisant référence aux présuppositions sémantiques qui font partie, comme on l'a vu, de la signification linguistique véhiculée par une phrase. Mais ce sont surtout les implicatures conversationnelles qui font l'objet de ses analyses.

¹¹⁵ Pour des précision sur la théorie de Grice et ses incidences sur le traitement du sens, voir entre autres : (Wharton, 2002) et (Zufferey & Moeschler, op.cit.)

¹¹⁶ Selon Grice, l'adhésion tacite des auditeurs à ses maximes les aident à retrouver le sens que le locuteur a voulu transmettre (son intention communicative, en quelque sorte), ce qui revient, pour ces auditeurs, à choisir, parmi les implications du contenu explicite d'un énoncé, la pensée implicite que le locuteur a voulu communiquer.

fait pas l'unanimité, car il est permis de formuler diverses objections qui sont susceptibles de mettre en question son bienfondé. C'est ainsi que le principe de coopération, qui stipule que, dans une conversation, les interlocuteurs poursuivent des buts communs, a pu être jugé comme la formulation d'une hypothèse naïve, d'une vue idéalisée, voire excessivement rationaliste de la communication. Une conversation s'instaure souvent entre des adversaires dont les objectifs peuvent être partiellement ou totalement opposés (Pinker, 2007). D'autre part, les maximes peuvent entrer en conflit, sans qu'il soit précisé comment le résoudre. Un cas probant est représenté, notamment, par l'ironie, où le conflit concerne la maxime de manière et la maxime de qualité. Enfin (et sans épuiser la liste des critiques possibles), il est apparu que l'inventaire et la nomenclature des maximes de Grice demandaient à être révisés. Dans cette perspective, Horn (2004), a exposé une argumentation convaincante visant au remplacement des maximes de quantité, de pertinence et de manière par deux principes interdépendants (principe Q : « *Say as much as you can* » [given R], et principe R : « *Say no more than you must* » [given Q]). Nous rappelons que, de leur côté, Sperber & Wilson (1986), ont proposé de substituer au principe de coopération et aux maximes de Grice un principe unique : le principe de Pertinence.

2.3. Résumé du chapitre 2

Dans ce chapitre, nous avons abordé, sans trop chercher à entrer dans des détails (qui abondent dans la littérature), les questions qui se rapportent aux notions de contexte, de présupposition et d'implicature. Dans cette perspective, la place accordée au phénomène que l'on qualifie globalement de contexte se justifie par le rôle essentiel que joue ce dernier, lorsqu'on considère les diverses façons dont les informations de tout type sont interprétées, au cours des échanges communicatifs transmis par la parole. A cet égard, il est notable que la distinction de base entre le contenu informatif (i.e. l'apport d'information) et le contenu ancré dans le contexte se retrouve dans l'ensemble des approches sémantiques et pragmatiques qui proposent de rendre compte de la Structure Informationnelle (Marandin, 2003).¹¹⁷

¹¹⁷ Cet auteur affirme que la raison d'être les notions centrales qui forment l'armature de la Structure Informationnelle (celles de focus, fond, topique, contraste) est de rendre compte des phénomènes d'appropriation contextuelle dans le discours (ang. « *discourse felicity* »). Il rappelle que par appropriation contextuelle, on entend le fait que deux (ou plusieurs) énoncés qui partagent un même contenu, mais qui présentent une forme différente (syntaxique ou prosodique) soient appropriés dans des contextes distincts. A ce propos, précisons qu'une phrase « bien formée » doit satisfaire aux principes syntaxiques, morphologiques et phonologiques de la grammaire de la langue concernée. Cela ne signifie pas pour autant que cette phrase « bien formée » soit utilisable façon appropriée dans tous les contextes de discours où elle peut apparaître. Le discours est organisé par la mise en œuvre de « *packaging devices* » qui opèrent sur entités pragmatiques telles que le topique, le focus, etc. Si la Structure Informationnelle d'un énoncé particulier n'est pas assortie au conditionnement de l'information requis par le contexte, cet énoncé est jugé inapproprié « *infelicitous* », même s'il est par ailleurs grammaticalement bien formé.

Nous avons souligné la complexité du phénomène contexte, que les théories ciblées sur l'étude du sens (en particulier, les théories pragmatiques) appréhendent sous des éclairages différents. D'autre part, nous avons mis en exergue le fait que la notion de contexte a connu une profonde mutation, en évoluant d'une vision statique et descriptive vers des conceptions plus dynamiques, dont certaines attachent davantage d'importance à l'incidence de perspectives proprement cognitives.

Nous avons traité séparément, dans notre exposé, les explications afférentes aux présuppositions et aux implicatures (qui présentent cependant des points communs),¹¹⁸ en distinguant, d'une part, entre les présuppositions sémantiques et les présuppositions pragmatiques et, d'autre part, entre les implicatures conventionnelles et les implicatures conversationnelles. A propos des implicatures, nous avons accordé une place de choix à la théorie de Grice, qui s'attache principalement à définir et à modéliser les stratégies de reconnaissance qui sont mises en œuvre dans la pratique du dialogue et de la conversation, dans le but d'élucider les intentions communicatives des interlocuteurs. Comme le montrent les sciences cognitives contemporaines, la recherche de ces stratégies relève de la Théorie de l'Esprit,¹¹⁹ qui s'intéresse à la capacité de compréhension des états mentaux des interlocuteurs et à la reconnaissance des intentions qu'active cette compréhension. En règle générale, les théories qui se rapportent aux présuppositions et aux implicatures sont intimement liées à celles qui concernent la quiddité des contextes discursifs et aux façons dont ces contextes configurent et sont configurés par les usages interactifs du langage. Nous verrons ultérieurement pourquoi les notions que nous avons tenté d'explicitier dans cette section sont utiles pour comprendre le fonctionnement de la Structure Informationnelle, telle qu'elle se montre à la fois au regard du locuteur et à celui de l'auditeur.

¹¹⁸ L'un de ces points communs se rapporte aux liens qu'elles ont avec le contenu des « actes de parole indirects » qu'elles doivent déchiffrer : « *Indirect speech is the phenomenon in which a speaker says something he doesn't literally mean knowing that the hearer will interpret it.* » (Pinker, 207 : 437). Par ailleurs, (Roberts et al., 2009) mettent en avant le concept unificateur de « *projective meaning* », qui permet d'intégrer, à la fois, les présuppositions classiques et des phénomènes qui sont habituellement considérés comme « non-présuppositionnels », mais qui exhibent pareillement un « *projection behavior* », comme les « *entailments* », les implicatures conventionnelles et certaines implicatures conversationnelles.

¹¹⁹ Voir, entre autres: (Nader-Grobois, 2011).

CHAPITRE 3

La Structure Informationnelle et la Grammaire : un survol « inquisitif »

3.1. Remarques liminaires

Les promoteurs de la mouvance de la Structure Informationnelle ont fait valoir, en leur temps, le point de vue que cette structure constitue bien un niveau d'organisation distinct de celui de la structure syntaxique, dont on connaît, par ailleurs, le rôle central qu'elle occupe dans la Grammaire de la langue.¹²⁰ Est-ce à dire que la Structure Informationnelle ne fait pas partie de la Grammaire ?¹²¹ Plusieurs auteurs (dont, en particulier, Lambrecht, 1994) ont évoqué la difficulté de situer la Structure Informationnelle au regard de la Grammaire. De même, le dictionnaire de sémantique *Sémanticopédie* (consultable en ligne)¹²² précise, aujourd'hui encore, que la place de la Structure Informationnelle dans la Grammaire est une problématique toujours ouverte. Nous n'avons évidemment pas l'intention de trancher ici cette question épineuse, car sa résolution (si tant est qu'elle soit envisageable) est forcément soumise à des choix théoriques préalables, dont la discussion prendrait certainement beaucoup trop de temps. Nous nous limiterons donc à évoquer quelques points essentiels qui touchent à ce sujet.

Il semble naturel d'envisager que l'un des éléments de réponse décisifs sur la place éventuelle de la Structure Informationnelle dans la Grammaire devrait se rapporter en priorité à la conception même que l'on peut avoir de l'entité Grammaire. Mais, il est également concevable que ce contingentement se révélera imparfait pour plusieurs raisons. Il importe en effet, pour tenter de répondre à la question posée, de prendre en considération plusieurs points de débat

¹²⁰ Ce point de vue sera également adopté ultérieurement par Halliday, qui est l'un des premiers auteurs à avoir parlé explicitement de Structure Informationnelle : « *Any text in spoken English is organized into what may be called 'information units' ... this is not determined ... by constituent structure. Rather could it be said that the distribution of information specifies a distinct structure on a different plan* » (Halliday, 1967 : 200).

¹²¹ En soulevant cette question, nous nous intéressons essentiellement à la grammaire de l'oral (ou de la langue parlée) qui constitue, avec la grammaire de l'écrit, l'une des deux manifestations du système unique que constitue la grammaire de la langue concernée.

¹²²<http://blog.philotropes.org/post/2007/04/02/172-semanticopedie-dictionnaire-de-semantique-en-ligne>.

complémentaires. L'un de ces points (le plus essentiel peut-être) concernera la l'angle sous lequel les entités présumées primitives de la Structure Informationnelle (telles que le topique et le focus, par exemple) sont interprétées: sous l'angle de la syntaxe, et/ou de la sémantique et/ou de la pragmatique ? Prenons pour exemple le cas de l'entité topique. Interprété du point de vue de la sémantique, le topique d'une phrase a, selon plusieurs auteurs (entre autres, Rooth, 1992, Erteschik-Shir, 1999), une incidence sur la valeur vériconditionnelle de cette phrase. En revanche, si cette entité est appréhendée sous l'égide de la pragmatique, son interprétation relève essentiellement du niveau communicatif, lequel est indépendant de celui où se précisent les valeurs de vérité de la phrase. Mais il est dépendant, par contre, des représentations que se font les locuteurs des états mentaux de leurs interlocuteurs (Gundel, 1988, Vallduví, 1992).

Un autre point important (toujours relatif à la place de la Structure Informationnelle vis-à-vis de la Grammaire) qu'il serait légitime de soulever, concernera, d'une part, la conception de la pragmatique qui est adoptée (linguistique et /ou extralinguistique ?) et, d'autre part, celle qui se rapporte à ses liens potentiels avec la sémantique (plus précisément avec les différentes conceptions de la sémantique : vériconditionnelle, dynamique, etc.)¹²³ Sans nier le rôle de la sémantique, il est certain que les inférences pragmatiques se révèlent cruciales pour interpréter les instructions communiquées par les choix de conditionnement de la Structure Informationnelle , qui prennent place dans la pratique du discours et de la conversation.

Le troisième point devrait naturellement aborder (en complément de la conclusion précédente) la façon dont sont envisagés les liens entre la Grammaire et la Pragmatique préalablement définies (en particulier les liens potentiels entre la syntaxe- noyau de la Grammaire - et la pragmatique).¹²⁴ A ce sujet, il est permis de relever au moins trois postures différentes (Ariel, 2008). La plus radicale (Grice, 1975, Horn, 1984, Sperber & Wilson, 1986, Levinson, 2000) considère que les dispositifs interprétatifs d'obédience pragmatique sont externes à la Grammaire. Cette conclusion se base principalement sur la mise en avant d'une opposition

¹²³ A titre simplement indicatif, il est utile de rappeler que pour certains auteurs (entre autres, Fillmore, 1970, 1976 et Stalnaker, 1974), la sémantique et la pragmatique représente deux composantes indépendantes, alors que pour d'autres (Ducrot, 1972, 1980, 1995, Ascombe, 1990), la pragmatique est intégrée à la sémantique et il n'existe pas de niveau de signification indépendant de toute pragmatique. Le fondement de la pragmatique intégrée, telle que la conçoit Ducrot, se base sur le constat selon lequel les significations linguistiques sont affectées par les conditions d'usage, elles-mêmes codifiées et inscrites dans la langue (Reboul & Moeschler, 1998).

¹²⁴ Ce sujet a été récemment abordé et exploité par (Szendroi, 2004).

tranchée entre les significations transmises par l'usage du code linguistique (« *coded meanings* ») et celles qui sont dérivables par la mise en œuvre de dispositifs inférentiels (« *inferred meanings* »). Cependant, on fera remarquer, à la suite de (Spector, 2006), que la démarcation qui est établie entre le sens codé (ou littéral) et le sens inféré n'est pas toujours évidente, car la décision de traiter un phénomène donné comme relevant de la pragmatique plutôt que de la Grammaire se ramène le plus souvent à des choix théoriques. Afin d'illustrer ce point, l'auteur précédemment cité prend pour exemple le cas des implicatures scalaires. Il rappelle que ces dernières sont vues, notamment par Grice, comme des implicatures pragmatiques, alors que d'autres chercheurs (voir, par exemple : Cherchia et al., 2012) interprètent ces mêmes implicatures scalaires comme le produit de mécanismes d'interprétation proprement grammaticaux.

A l'opposé de la conception négative des liens entre la Grammaire et la Pragmatique que nous venons d'évoquer sommairement, se positionne une autre approche, tout aussi radicale dans sa formulation, mais qui, contrairement à la précédente, réfute l'idée d'une division entre ces deux composants du langage, en argumentant en faveur de l'idée d'un interfaçage qui contribue à les associer. Les défenseurs de cette approche se rencontrent principalement chez les spécialistes de l'analyse du discours, qui estiment que toute Grammaire est pragmatiquement motivée. Ils admettent ainsi que les patrons discursifs que régissent les incidences de contraintes pragmatiques, donnent lieu à des formes de grammaticalisation et participent, en définitive, à l'émergence de la Grammaire (voir, par exemple, entre autres: Hopper & Thompson, 1980, Givón, 1984, Hopper, 1987, Bybee et al., 1994, Ariel, 2000).¹²⁵ De ce point de vue, il est significatif qu'Ariel (2008) soit amenée à affirmer (dans la seconde partie de son ouvrage « *Pragmatics and Grammar* » - partie qui s'intitule précisément : « *Crossing the extralinguistic/linguistic divide* ») - qu'en dépit de son autonomie et de sa stabilité relatives, la Grammaire se voit infiltrée par des incidences du contenu pragmatiquement inféré, qui ont pour effet de la modifier.¹²⁶ Dans le même ordre d'idées, la chapitre 5 de l'ouvrage que l'on vient de citer, soulève une question qui peut se révéler fondamentale au regard de la problématique des relations entre la Structure Informationnelle et la

¹²⁵ A ce propos, nous citerons la formule retenue par (Schwabe & Winkler, 2007) : « *one could regard information structure as the syntactic grammaticalization of pragmatic backgrounding and foregrounding which is motivated by discourse relevance or irrelevance.. Discourse relevance or irrelevance can also be grammaticalized lexically.* ».

¹²⁶ En ce qui concerne l'ouvrage d'Ariel, il sera édifiant de consulter les comptes-rendus rédigés par : (Doerr et al., 2010 et (Carston, 2011).

Grammaire.¹²⁷ Cette question pourrait être formulée de la sorte : étant posé que les fonctions pragmatiques sont ouvertes à la grammaticalisation, où et quand l'interfaçage Grammaire/Pragmatique prend-il effet ? (i.e.: « *Where do grammar and pragmatics meet ?* », « *How does pragmatics turn grammatical ?* »)¹²⁸

En complément des deux positions extrêmes, que nous venons d'évoquer, vient prendre place une approche que l'on peut juger comme intermédiaire. Celle-ci maintient l'idée d'un interfaçage de la Grammaire et de la Pragmatique et elle est défendue notamment par les fonctionnalistes (le terme étant pris dans un sens large) qui argumentent en faveur de l'ancrage, au sein même de la Grammaire, de corrélations reliant des formes attestées dans le discours et des fonctions. A cette tendance, il est permis de rattacher plusieurs auteurs qui se sont intéressés de près à la Structure Informationnelle. Notamment, en ce qui concerne l'étude des relations qu'elle est susceptible de contracter avec le discours, dont il est affirmé qu'elle fait partie intégrante (voir, entre autres : Prince, 1978, 1988, Chafe, 1976, 1983, Givón, 1983 Gundel et al., 1993).¹²⁹

Les remarques qui précèdent avaient pour fonction principale de situer sommairement la problématique de la place de la Structure Informationnelle au regard de la Grammaire de la langue, telle qu'elle a été formulée dans le passé et telle qu'elle se pose encore de nos jours. Dans les pages qui suivent, nous proposons de passer brièvement en revue, toujours à la lumière de cette problématique, le positionnement de quelques uns des paradigmes scientifiques dominants de la linguistique, qui ont marqué l'évolution des idées au cours de notre époque. Nous aborderons ce survol en examinant d'abord le cas de la Grammaire Générative (et Transformationnelle) et de son évolution, avant de nous intéresser à celui des approches fonctionnalistes.

¹²⁷ Dans la mesure où l'on admet que cette structure est en partie conditionnée conceptuellement par des incidences pragmatiques et qu'elle s'édifie formellement en empruntant des ressources appartenant au code de la langue (en particulier, syntaxiques et phonologiques).

¹²⁸ Voir: (Ziv, 2009). A propos des théories de la grammaticalisation, voir: (Traugott & Bernd, 1991)

¹²⁹ L'approche intra-phrastique de la Structure Informationnelle recèle un paradoxe, dans la mesure où son interprétation demande la prise en compte d'aspects contextuels que seule l'analyse du discours permet de clarifier.

3.2. Les relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire dans le cadre du paradigme générativiste

Il est manifeste que la linguistique contemporaine a été fortement influencée par le modèle de la Grammaire Générative, qui a été développé à partir des années 60 par Chomsky, ses collaborateurs et ses élèves. Par le fait qu'elle s'attache à modéliser la compétence linguistique, conçue comme l'aptitude à concevoir à l'infini des phrases bien formées dans une langue,¹³⁰ la Grammaire Générative s'inscrit (à l'instar du Structuralisme qui l'a précédée) dans l'une des deux grandes orientations de la linguistique moderne qu'il est d'usage d'appeler le Formalisme, l'autre orientation étant identifiée ordinairement par le terme de Fonctionnalisme (Nuyts, 1994, Newmeyer, 1998, Croft, 1999, Hadklý, 2003, Butler, 2003, 2005).¹³¹ Le Formalisme, en tant que mouvance prégnante de la linguistique contemporaine, se centre sur l'étude des formes linguistiques et cette recherche constitue de fait la visée déterminante de la démarche du structuralisme et du générativisme. Sur le plan de la méthode, le Formalisme radical auquel adhèrent la plupart des générativistes, se range à l'idée que l'on peut et que l'on doit étudier les propriétés formelles des systèmes linguistiques sans prêter attention à leurs objectifs ou à leurs

¹³⁰ Une phrase bien formée doit satisfaire les principes morphologiques, syntaxiques et phonologiques (y compris prosodiques) de la grammaire de la langue, ce qui ne signifie pas qu'une telle phrase puisse être utilisée de façon appropriée dans n'importe quel contexte de discours (voir ci-après). Le concept de compétence, tel que l'a institué Chomsky, a été critiqué par plusieurs linguistes, au prétexte qu'il désigne la connaissance qu'un locuteur natif idéal, vivant dans une communauté de parole homogène, possède du code linguistique uniforme de sa langue. C'est évidemment avec une intention critique que (Hymes, 1972) a utilisé l'expression de « Garden of Eden view of language », pour qualifier cette conception idéalisée de la compétence.

¹³¹ Il est sans doute utile de préciser, dès à présent, que les théories grammaticales (en général) mettent en évidence trois catégories d'approches : structurale, formelle et fonctionnelle. Les grammaires structurales décrivent les propriétés des phonèmes, des morphèmes et des relations syntaxiques propre à une langue donnée. Les grammaires formelles accomplissent les mêmes tâches, mais en s'appuyant sur un modèle formel du langage. Les grammaires fonctionnelles n'analysent pas seulement les structures pour elles-mêmes, mais dans l'optique des relations qu'elles entretiennent avec les situations de communication et les objectifs des interlocuteurs (voir : Nichols, 1984). Les approches structurales et formelles se rattachent aux travaux des membres de l'Ecole de Copenhague (entre autres, Louis Hjelmselv et Elisabeth Uldall), à ceux des représentants du descriptivisme et du structuralisme américain (Fernando Boas, Leonard Bloomfield, George Trager, Zellig Harris et Charles Fries), à ceux du courant tagmémique (représenté en particulier par Kenneth Pike) et à ceux de la mouvance générativiste (représentée notamment par Noam Chomsky, George Lakoff et Ronalf Langacker). Les approches fonctionnelles se rapportent, entre autres, aux travaux de Charles Bally (Ecole de Genève), de Louis Tesnière, de André Martinet, des membres du Cercle Linguistique de Prague (Nikolai Troubetzkoy, Roman Jakobson, Vilém Mathesius, Josef Vachek, Petr Sgal, Jan Firbas, etc.) des britanniques (Ecole de Londres, Henry Sweet, John Rupert Firth, Michael Halliday) et du groupe hollandais (en particulier, Simon Dik). Pour davantage de détails, voir : (Gómez-González, 2001).

usages.¹³² C'est sans doute l'une des raisons pour laquelle les formalistes utilisent habituellement des situations non-communicatives de langage, hors de toute audience, en s'attachant, par exemple, à décrire des phrases créées pour la circonstance. Le Fonctionnalisme, pour ce qui concerne son orientation générale, s'appuie sur l'hypothèse que le langage représente un système sémiotique qui remplit divers rôles pour les usagers d'une langue.¹³³ Parmi ces rôles, les principaux consistent à transmettre des informations sur le monde, à réguler les relations entre des interlocuteurs, à communiquer (directement ou indirectement) les intentions et les objectifs de ces derniers et à leur permettre de s'adapter aux situations dans lesquelles se déroulent les échanges communicatifs auxquels ils participent. Il est donc clair que dans le paradigme scientifique du Fonctionnalisme, auquel se rattachent en particulier les recherches de la pragmatique, la fonction principale du langage est d'assurer la bonne marche de la communication interindividuelle.¹³⁴

La Pragmatique, conçue comme l'étude cognitive, sociale et culturelle du langage et de la communication (Verschuere, 1994), n'a pas sa place dans l'approche Générativiste standard, au prétexte que la Pragmatique ne traite pas du langage en tant que tel, mais de ses usages.¹³⁵ Or, les innombrables travaux qui traitent de la Structure Informationnelle des diverses langues démontrent que son interprétation relève à la fois de la sémantique et de la pragmatique, avec toutefois

¹³² Il est nécessaire de ne pas confondre « formalisme » et « représentation formelle », ou « formalisation », car rien n'interdit l'usage de formalisations dans le cadre d'une approche fonctionnaliste, par exemple.

¹³³ « *According to formalists language should be examined as an autonomous subject : linguistic structure can be investigated entirely in its own terms without taking into account the use to which it is put. Functionalists, in contrast, stress that language is not a self-sufficient entity, but that it has an essentially instrumental character : it is used in - and indeed evolved to serve - human interaction.* » (Davidse, 1987: 40).

¹³⁴ Rappelons que pour Chomsky le langage est avant tout l'instrument de la pensée et non pas un outil de communication.

¹³⁵ A propos du langage et de ses usages, il est utile de rappeler que les linguistes s'accordent à considérer deux types de compétence que l'on dénomme, respectivement, la compétence grammaticale et la compétence pragmatique. C'est ainsi que pour (Chomsky, 1980 : 224) : « *For purposes of inquiry and exposition, we may proceed to distinguish "grammatical competence" from "pragmatic competence", restricting the first to the knowledge of form and meaning and the second to the conditions and manner of appropriate use, in conformity with various purposes... The grammar thus expresses grammatical competence. A system of rules and principles constituting pragmatic competence determines how the tool can effectively be put to use* ». D'autre part, si nous considérons le cas du topique (qui constitue un élément important de la Structure Informationnelle), on relève que pour certains auteurs (en particulier pour Gundel, 1974, 1985), les topiques représentent des entités cognitivo-pragmatiques, plutôt que des expressions linguistiques. De ce point de vue, il apparaît que les phrases peuvent posséder des topiques qui ne sont pas exprimés linguistiquement, ce qui peut poser un problème au regard de l'interprétation grammaticale proprement dite.

une primauté marquée de la seconde.¹³⁶ La perspective pragmatique, qui intègre la prise en considération du contexte au sens large et des intentions des interlocuteurs, se révèle cruciale pour traiter, par exemple, de la focalisation, qui constitue, comme on le verra par la suite, un thème majeur des travaux se rapportant à la Structure Informationnelle. De même que la compétence grammaticale (selon l'approche Générativiste) gouverne la bonne formation des phrases vis-à-vis de leur agencement syntaxique et du respect des contraintes du code phonologique d'une langue particulière, la compétence pragmatique supervise, pour sa part, l'adéquation des énoncés avec leur contexte de production.¹³⁷ Mais, alors que la sémantique représente une composante interne de la Grammaire du modèle Générativiste originel, la pragmatique n'en fait pas partie. D'autre part, la focalisation (que nous venons d'évoquer) s'apparente de toute évidence à une fonction communicative essentielle. Vue sous cet angle, elle n'entre pas dans les préoccupations majeures de la perspective Formaliste stricte, dont nous avons rappelé succinctement la teneur. Il n'en demeure pas moins que le signalement de la focalisation a des incidences notables sur les formes linguistiques que configure la Grammaire d'une langue, dans la mesure où ce signalement procède, comme nous le verrons par la suite, de choix morphologiques, syntaxiques et prosodiques.¹³⁸

A la lumière des remarques qui précèdent, il semblerait, à première vue, que le statut de la Structure Informationnelle vis-à-vis de la Grammaire, telle que la

¹³⁶ Il est sans doute opportun de rappeler ici les propos de (Levinson, 1983 : 33), traduits en français : « *Les définitions de la pragmatique les plus prometteuses sont celles qui assimilent la pragmatique à la « signification, moins la sémantique », ou à une théorie de la compréhension du langage qui prend en compte le contexte, afin de compléter la contribution de la sémantique au sens* ». Pour des précisions sur la nature des liens entre Structure Informationnelle et pragmatique, voir en particulier (Lambrecht, 1994).

¹³⁷ L'adéquation d'un énoncé à son contexte est à l'origine de ce qu'il est convenu de nommer « la félicité discursive », ou « l'appropriation contextuelle ». Selon Marandin (2003) : « *On entend par appropriation contextuelle (discourse felicity) le fait que deux (ou plusieurs) énoncés qui partagent un même contenu et qui, chacun, présentent une forme différente, au plan morpho-syntaxique ou au plan prosodique, soient appropriés dans des contextes distincts* ». Ce phénomène, qui doit être interprété par une théorie de l'usage du langage, joue un rôle primordial pour la compréhension des énoncés intégrés à un discours et celle des actes de parole dans une conversation. En outre, il est convenu que la compétence pragmatique (ou de l'usage situé du langage) relève d'une compétence cognitive, qui est révélatrice à plus d'un titre de l'essence du langage (voir Davis, 1991). La compétence communicative, celle-là même qui permet de « maintenir sur les rails » le bon déroulement du dialogue et de la conversation se doit, pour être effective, d'intégrer à la fois une compétence grammaticale et une compétence pragmatique, lesquelles font partie, selon Chomsky (1980), du « *mental state of knowing a language* ».

¹³⁸ Toutefois des travaux qui se réclament notamment de la théorie de la Pertinence (Breheny, 1998, Kempson et al., 2001), pointent l'idée d'une sous-spécification de la grammaire formelle par rapport à la détermination de la focalisation. Selon ces travaux, des principes pragmatiques qui se rapportent à la connaissance du discours antérieur et à celle du monde en général, peuvent être requis pour déterminer précisément le focus d'un énoncé. Mais pour certains auteurs, la prise en compte de ces propriétés a pour effet de placer la focalisation en marge de la Grammaire. C'est ce que suggèrent, par exemple (Zimmermann & Onea, 2011 : 1658), qui estiment que le focus doit être traité extérieurement à la Grammaire, car il constitue « *an interpretive phenomenon rather than a 'genuine linguistic category'* ».

conçoivent le modèle de la Grammaire générative standard et le Formalisme radical, se révèle plutôt problématique. En effet, saisie dans toute sa complexité,¹³⁹ la Structure Informationnelle se positionne manifestement hors du champ de la Grammaire de la langue, dans la mesure où l'on s'en tient exclusivement à son assise pragmatique,¹⁴⁰ à ses aspects psychologiques,¹⁴¹ ainsi qu'à sa prééminence fonctionnelle.¹⁴² Mais il est notable, d'autre part, comme nous l'avons déjà souligné, que la Structure Informationnelle entretient des relations avérées avec cette Grammaire, à la fois par son lien reconnu avec la sémantique¹⁴³ et par les influences universellement attestées qu'elle exerce sur le choix des expressions linguistiques (notamment des expressions prosodiques) configurables par la Grammaire.

Afin que l'on ne soit pas tenté de tirer des conclusions trop hâtives des remarques qui précèdent, il importe de rappeler que la Structure Informationnelle n'est pas entièrement exclue de l'approche de l'approche Générativiste, dans le sens où certains des aspects qui sont d'ordinaire imputables à cette Structure, sont bien pris en compte dans cette approche. Il s'agit en particulier de la focalisation, qui y est cependant appréhendée dans une optique délibérément formaliste.¹⁴⁴ Il est vrai

¹³⁹ Il ne faut pas perdre de vue que la Structure Informationnelle « saisie dans toute sa complexité » prend en compte des distinctions orthogonales, telles que l'opposition « *background/focus* » et « *given/new* ».

¹⁴⁰ Le fait d'admettre que la pragmatique est extérieure à la grammaire ne l'exclut pas pour autant du champ de la linguistique. Selon (Leech, 1983 :3), traduction française : « ... *la grammaire (le système formel abstrait de la langue) et la pragmatique (les principes qui gouvernent l'usage de cette langue) sont des domaines complémentaires au sein de la linguistique* ».

¹⁴¹ Les aspects psychologiques de la Structure Informationnelle se rapportent notamment aux hypothèses du locuteur sur les états mentaux de l'auditeur. Mais, comme le souligne (Lambrecht, 1994), ces phénomènes ne sont pertinents pour le linguiste que dans la mesure où ils se reflètent dans les structures grammaticales (i.e. dans l'organisation de la syntaxe et dans celle de la prosodie).

¹⁴² Et si l'on admet également l'idée que la Structure Informationnelle constitue une dimension indépendante de la conception vériconditionnelle du sens, qui représente le noyau dur de la sémantique formelle classique.

¹⁴³ Qu'il s'agisse de la sémantique formelle classique (voir, par exemple, Jackendoff, 1972), ou de la sémantique alternative (voir, par exemple, Rooth, 1992).

¹⁴⁴ Il est vrai que le premier auteur qui s'est attaché à discuter de la sémantique du focus dans un cadre génératif fut Chomsky (1971), en se fondant sur une division de la phrase en focus et présupposition. A son époque, le problème était de savoir comment la structure de surface et en particulier les constituants focalisés peuvent déterminer ou modifier l'interprétation sémantique de cette phrase. Dans la tradition générativiste, il est généralement admis que la dichotomie focus/présupposition est grammaticalement pertinente. Mais il en va autrement des notions d'information nouvelle et d'information connue (telles qu'elles ont été définies par Rochemont, 1986, par exemple), car ce sont des notions discursives qui n'ont pas de signification grammaticale directe (voir plus loin la discussion relative aux notions de « *given* » et de « *new* »). Il faut rappeler que Chomsky (1971) a prêté attention aux relations entre la notion sémantique de focus, d'une part et ses représentations syntaxique et phonologique, d'autre part. Plus généralement, cette thématique est bien présente dans le courant des recherches d'obédience générativiste (Jackendoff, 1972, Bresnan, 1971, 1972).

que des précisions s'imposent à ce sujet. Nous proposons de les résumer, en nous référant, pour cela, aux ouvrages de (Winkler, 1996) et de (Schwabe & Winkler, 2007), qui renferment d'importants développements sur les façons dont de la focalisation est traitée dans le cadre du paradigme scientifique de la Grammaire Générative et à l'extérieur de celui-ci. Pour ce qui concerne plus particulièrement le traitement du focus dans l'approche de la Grammaire Générative, on pourra se reporter à (Breul, 2004).

Le modèle standard de la Grammaire générative est décrit (voir, par exemple : Chomsky, 1968, Chomsky & Lasnik, 1977) comme un système autonome¹⁴⁵ et modulaire, qui comporte trois composants indépendants: un composant central, la syntaxe et deux composants interprétatifs : la phonologie et la sémantique. Dans cette approche, le composant dédié à l'interprétation du sens est la sémantique, dont le rôle consiste à attribuer une signification aux structures engendrées principalement par la syntaxe et le lexique (Ruwet, 1967). La structure syntaxique de surface sert d'intermédiaire entre la Forme Phonétique (entendons par là, le niveau phonologique) et la Forme Logique (un composant essentiel de l'interface entre la syntaxe et la sémantique). Mais ces deux derniers composants sont orthogonaux dans la représentation du modèle, ce qui signifie qu'ils n'ont pas la possibilité d'échanger directement des informations entre eux. Cette limitation est la conséquence logique de la conception modulaire de la Grammaire. En effet, si l'on se range à l'idée que cette dernière est construite comme un système modulaire, cela implique logiquement que chacun de ses composants : la Structure syntaxique, la Forme Phonétique et la Forme Logique constituent des domaines indépendants qui sont contraints, à ce titre, par des sous-systèmes spécifiques de principes, comme ceux que supervisent, par exemple, la théorie X-bar, la théorie Theta, la Théorie du liage, la théorie du Gouvernement, etc. Chacun de ces sous-systèmes opère sur des représentations qui sont propres un domaine particulier de l'architecture grammaticale (Winkler, 1996).

Dans le cadre de l'approche Minimaliste du programme fixé par Chomsky, notamment dans celui de la théorie du Gouvernement et Liage (ang. « *Government*

¹⁴⁵ Les travaux ultérieurs de (Cullivover & Rochemont, 1983) et de (Rochemont, 1986), qui sont souvent cités en référence à propos de la question de la focalisation et qui se fondent sur le modèle initial de (Chomsky & Lasnik, op.cit.) insistent également sur l'autonomie des différents niveaux de la Grammaire. Cette vue adhère au principe général de la conception autonomiste des systèmes (Hale et al., 1977 : 379), selon laquelle le langage est formé de plusieurs systèmes, chacun disposant de modes d'organisation qui sont indépendants de facteurs liés à tout autre système linguistique ou de considérations extralinguistiques. Rappelons, en outre, que le principe d'autonomie est un moteur de recherche prédominant dans le développement d'un système grammatical que supervisent des principes et des paramètres (Chomsky, 1981, 1986, 1992). Ce principe présente une parenté évidente avec le principe de modularité, tel qu'il est mis en valeur dans les sciences cognitives (Fodor, 1981).

and Binding », voir : Chomsky, 1981, 1995) il est proposé, comme c'était déjà le cas pour le modèle standard, d'établir un lien rigide entre la représentation grammaticale d'un énoncé et son focus. En outre, il est aisé de constater que toute la littérature d'influence générativiste des années 70-90 se rallie à l'idée que le focus participe de l'étiquetage de la représentation syntaxique de la phrase (Jackendoff, 1972, Antinucci & Cinque, 1977, Rochemont, 1986, Rochemont & Cullicover, 1990, Büring, 1995, Rizzi, 1997).¹⁴⁶ Toutefois, dans le programme de l'approche Minimaliste, le calcul des formes syntaxiques n'a pas accès à des informations contextuelles, en raison notamment de l'autonomie de la syntaxe érigée en principe.¹⁴⁷ Cette option pose un problème au sujet de la nature et de la chronologie de l'interfaçage (i.e. du « *mapping* »), qui devraient normalement permettre de rendre compte des relations entre les structures et leurs interprétations (Winkler, 1996).

Un autre point important dans l'analyse du focus, à laquelle se range la mouvance générativiste (celle qui demeure fidèle au modèle initial de Chomsky & Lasnik), se rapporte au fait que le trait-F (qui encode le marquage du constituant focus dans la structure syntaxique) est interprété à la fois dans la Forme Logique, comme l'identification d'un élément focus et dans la Forme Phonétique,¹⁴⁸ en spécifiant l'emplacement d'une proéminence particulière que la tradition identifie par le terme d'accent nucléaire (« *Nuclear stress* », appelé aussi « *Main stress* »). Il apparaît alors que la position de cet accent est déterminée sur la base de la structure syntaxique, à l'aide de la règle dite : Règle d'Accentuation Nucléaire (« *Nuclear Stress Rule* ») dont la formulation originelle (« *Assign nuclear stress (accent) to the*

¹⁴⁶ C'est ainsi que pour Rochemont (1986 : 2) le focus est défini comme « *a primitive syntactic notion* ». Depuis Jackendoff (1972), l'étiquetage du focus dans la représentation syntaxique est opéré par l'introduction du trait-F.

¹⁴⁷ En fait l'autonomie de la syntaxe s'inscrit dans une théorie autonomiste généralisée, qui repose sur trois hypothèses que (Croft, 1995) a dénommées : « *Autosyn* », « *Autoknow* » et « *Autogram* ». *Autosyn* (autonomie de la syntaxe : les dérivations des primitives syntaxiques ne font pas référence à des facteurs externes. « *Autoknow* » (autonomie de la connaissance de la langue) : la connaissance de la langue (compétence grammaticale) doit être caractérisée indépendamment de ses usages et des facteurs sociaux et communicatifs qui sont impliqués dans ces usages. « *Autogram* » (autonomie de la grammaire) : la grammaire est vue comme un système cognitif dont les primitives sont des éléments propres à la langue et dont les principes de combinaison ne font pas référence à des systèmes externes.

¹⁴⁸ A cet égard, des chercheurs comme (Cinque, 1993), (Reinhart, 1995), (Neeleman & Reinhart, 1998), suivent le point de vue de (Chomsky, 1971), en regardant le focus comme une propriété définissable dans la Forme Phonétique. Mais comme un même énoncé peut recevoir plusieurs interprétations du focus, ils proposent de définir l'ensemble des foci potentiels de cet énoncé (« *the focus set* ») de la façon suivante (Neeleman & Reinhart, 1998 :333) : « *The focus set of IP consists of the constituents containing the main stress of IP* ». Nota : IP désigne ici l'intégralité de l'énoncé.

rightmost lexical category in S ») est due à (Chomsky & Halle, 1968).¹⁴⁹ Il convient de préciser que des contre-exemples ont été confrontés à la première version de cette règle, qui a fait l'objet de critiques appuyées et qui a subi, par la suite, diverses propositions d'amendements.¹⁵⁰ A titre d'exemple, (Cinque, 1993) a proposé une version révisée de la « *Nuclear Stress Rule* », qui est à la fois empiriquement et conceptuellement distincte de celle-ci. Néanmoins, la proposition de Cinque, qui s'intègre dans un théorie générale de l'accentuation postlexicale, présume également que le calcul de l'accent nucléaire s'effectue à partir de l'arbre syntaxique. De la sorte, son approche de l'accentuation est encore plus dépendante de la syntaxe que celle que propose la mise en œuvre de la « *Nuclear Stress Rule* ». ¹⁵¹ Il importe aussi de préciser que, malgré les critiques qui affectent la notion d'accentuation nucléaire, celle-ci n'est pas remise en question. Par contre, ce qui sera débattu, c'est le critère d'attribution de l'accent et ses modes de calcul. En ce qui concerne le premier point, (Bolinger, 1972) et ceux qui se rallient à son point de vue, contestent l'idée d'une attribution de l'accent nucléaire contraint par la syntaxe. Ils estiment que cette attribution est librement consentie par le locuteur.¹⁵² Pour ce qui est du second point, certains chercheurs argumentent en faveur d'un calcul de l'accentuation postlexicale (et donc de l'accent nucléaire) à partir de la structure syntaxique (Cinque, 1993, Reinhart, 2006). D'autres estiment que ce calcul suit une procédure indirecte, en se fondant sur la prise en considération des

¹⁴⁹ Rappelons que, dès les travaux de (Chomsky, 1971) et de (Jackendoff, 1972), qui sont considérés comme étant représentatifs d'une conception « classique » de la focalisation, s'est imposée l'idée d'une corrélation entre le positionnement d'une prééminence majeure (figurée par l'accent nucléaire) et la construction de la structure-F de la phrase. Par la suite, la relation entre le focus et la prééminence majeure de la phrase sera codifiée au moyen de certains principes, comme le « *Stress-focus correspondence principle* » (SFCP) que (Reinhart, 1995 :62) explicite de la sorte: « *The focus of a clause is any syntactic constituent that contains the main stress on the intonational phrase corresponding to the clause* »

¹⁵⁰ Voir par exemple (Bresnan, 1971, Berman & Szamosi, 1972, Bolinger, 1972). Il est apparu, à l'époque, que parmi les détracteurs de la NSR, Bolinger semble avoir eu le dernier mot, en déclarant (Bolinger, 1972: 633) que l'accent nucléaire « *is not explainable by syntax or morphology (but) is a matter of information, not of structure* ». Nous n'entrerons pas ici dans les méandres de ce débat. Cependant, nous reprendrons la discussion relative à l'accentuation nucléaire dans la partie du présent ouvrage qui est réservée à la présentation de la prosodie en général.

¹⁵¹ La modification proposée par Cinque stipule que l'accent nucléaire est affecté à l'élément qui est le plus enchâssé sur la branche non-réursive de l'arbre syntaxique.

¹⁵² On rappellera, à ce propos, la célèbre formule incidente de (Bolinger, 1972) : « *Accent is predictable (if you're a mind reader* ». Dans le même ordre d'idée, (Erteschik-Shir 1973) et (Erteschik-Shir & Lappin, 1983) affirment que l'attribution de l'accent nucléaire n'est pas conditionnée par la syntaxe, car cette attribution résulte de la mise en œuvre d'un principe de Dominance qui est gouverné par l'intention du locuteur. La théorie de la Dominance est présentée de façon concise et explicite dans : (Erteschik-Shir, Nomi, 1986 : 114 ss.)

domaines prosodiques (en particulier, du Syntagme Phonologique)¹⁵³, lesquels sont définies, il est vrai, par référence aux catégories syntaxiques (Selkirk, 1995, Kratzer & Selkirk, 2007, Féry, 2011). D'autres encore considèrent que le calcul de l'accent nucléaire s'effectue à partir de la structure syntaxique interprétée métriquement (Halle & Vergnaud, 1987, Zubizarreta & Vergnaud, 2005, Zubizarreta & Nava, 2011). Précisons que ces trois approches ont été qualifiées, respectivement, par (Zubizarreta, 2016), de : « *Strictly syntactic approach* », « *Prodic phrasing approach* » et « *Metrically-interpreted syntactic approach* ». ¹⁵⁴Pour Selkirk (1984), les accents et les tons mélodiques de frontière, qui participent de la structure prosodique de la phrase, sont encodés au niveau de la structure de surface.

Selkirk (1984, 1995) a décrit et formalisé des principes de projection du focus qui s'inscrivent dans un cadre théorique selon lequel (pour simplifier, l'accent principal en anglais (mais aussi, dans d'autres langues), a la capacité de signaler un constituant plus large que celui du mot sur lequel il porte (en tant qu'item focalisé). Le concept de projection du focus, qui remonte en vérité à (Chomsky, 1971), peut être illustré par l'exemple bien connu donné par cet auteur.

(3.1.) He was [warned [to look out for [an ex-convict [with [a red [shirt]]]]]]]

Dans cet exemple, chaque constituant parenthésé peut dénoter un focus en fonction du contexte. Comme il a été précisé plus haut, les foci potentiels sont signalés, au niveau de la structure syntaxique de surface, par le marquage du trait-F, applicable aux différents syntagmes qui participent de la construction de cette structure. Une phrase ainsi étiquetée se traduit, dans le type de représentation retenu par Selkirk (1984), de la façon suivante (cet exemple pouvant être vu comme une réponse possible à la question : « *What did she do with the book ?* »).

(3.2.) [She [[sent]_F a book [to [MARY]_F]_F]_{FOC}

L'approche de la projection du focus décrite par (Selkirk, op.cit.) se réfère aux règles de base qui sont rapportées ci-après :

a) Un mot accentué est marqué-F

¹⁵³ On trouvera une définition des différents domaines prosodiques dans la seconde partie du présent ouvrage, qui est dédiée à des considérations prosodiques.

¹⁵⁴ Zubizarreta (op.cit.) rappelle également que (Truckenbrodt, 1995) a proposé une approche qu'elle qualifie de « *mixte* » et qui consiste, d'une part, à calculer l'accentuation postlexicale à partir de la structure syntaxique et, d'autre part, à identifier l'accent nucléaire comme celui qui occupe la dernière position dans le domaine d'une unité d'intonation comme le Syntagme Intonatif.

b) Le marquage-F de la tête d'un syntagme autorise le marquage-F du syntagme.

c) Le marquage-F de l'argument interne d'une tête autorise le marquage-F de la tête.

Dans l'exemple (3.2), le focus attribué au mot « *Mary* » (règle a) est transmis au Syntagme Nominal « *Mary* » (règle b) et de celui-ci à la tête du Syntagme Prépositionnel « *to* » (c), au Syntagme Prépositionnel « *to Mary* » (b), à la tête du Syntagme Verbal « *sent* » (c), au Syntagme Verbal « *sent the book to Mary* » (b) et, finalement, à la phrase entière « *She sent the book to Mary* » (b)¹⁵⁵. L'approche de la projection du focus qui est adoptée par Selkirk (et par Gussenhoven, 1983, 1999) prédit que, dans le cas d'une construction qui contient un Syntagme Verbal avec une marque de prééminence focale sur l'objet direct (comme dans : « *Damon fried an OMELETTE* », l'énoncé qui supporte cette construction se révélera ambigu (dans la mesure où l'interprétation tergiversera entre celle d'une focalisation étroite, i.e. ciblée sur « *omelette* » et celle d'une focalisation large, étendue à l'ensemble de la phrase. Cependant, cette prédiction n'a pas été validée par des études empiriques récentes, qui ont montré notamment (Breen et al., 2010) que les auditeurs sont tout-à-fait capables de distinguer les deux portées de focus.

La procédure de projection du focus qu'utilise Selkirk relève de l'approche qui est qualifiée dans la littérature de : « *Focus-to-Accent* » (FTA).¹⁵⁶ D'une façon générale, ce type d'approche procède de l'idée d'une mise en correspondance entre les représentations sémantique et phonologique d'une structure syntaxique donnée. Cette mise en correspondance repose sur la base de la prémisse que le constituant focalisé (porteur de l'information nouvelle) contient nécessairement l'item lexical qui s'avère le plus proéminent du point de vue de son expression phonologique (cf. Chomsky, 1971 et Jackendoff, 1972). La relation que l'on vient de préciser convoque une contrainte, que l'on pourrait également qualifier de « *constraint on focus-to-stress alignment* ». Il convient de souligner que dans son ouvrage sur la

¹⁵⁵ Cette explication est empruntée à : (Gussenhoven, 1989 : 47). Dans l'exemple (3.2), F est le label utilisé pour signaler les constituants marqués-F et FOC est employé pour l'étiquetage du focus.

¹⁵⁶ Voir (Gussenhoven, 1984). Selon (Ladd, 1996 :161), la théorie FTA peut être définie, de façon générale, comme la théorie qui spécifie que les mots et les constituants d'un énoncé peuvent être focalisés pour diverses raisons et que dans cette éventualité, ils sont marqués par la présence d'un accent mélodique (un « *pitch accent* », selon la terminologie en usage dans la littérature anglophone). L'idée de base de la théorie FTA peut être simplement résumée de la sorte : une fois que la partie de l'énoncé qui est focalisée est spécifiée, il s'ensuit la mise en place d'un patron d'accentuation, qui s'adapte à des principes structuraux et à des règles qui sont spécifiques à la langue concernée. Cette relation est codifiée par des règles comme la « *Sentence Assignment Rule* » et la « *Minimal Focus Rule* », qui ont été proposées par Gussenhoven (voir ci-après).

phonologie intonative, (Ladd, 1996) consacre une large place à l'explicitation de l'approche FTA. Il attire notamment l'attention sur le fait qu'il existe deux versions de cette approche. La première, qui correspond à celle qu'adopte, entre autres, Selkirk, se réfère à des principes structuraux¹⁵⁷ et elle est qualifiée en conséquence par Ladd (op.cit. : 167) de « *Structural FTA view* ». La seconde (« *The radical FTA view* », selon Ladd), qui se range à l'idée que le placement de l'accent est imprévisible (si l'on ne tient pas compte des intentions du locuteur), reflète directement un effet de saillance discursive (Bolinger, 1972). Il est clair que cette seconde interprétation, qui se base sur une interprétation de la relation du focus à l'accent qui est d'ordre pragmatique et non plus structurale, se positionne à l'extérieur du paradigme d'influence générativiste dont il a été question jusqu'à présent. De son côté, (Gussenhoven, 1989) considère que l'on peut distinguer deux conceptions distinctes de la « *Structural FTA view* ». La première, qu'il qualifie de « *Extended focus projection* », est celle qui est illustrée notamment par l'approche de Selkirk (1984, 1995), car elle autorise la projection du focus dans des domaines de grande extension qui peuvent s'étendre jusqu'à une phrase complète. La seconde conception, qui est celle retenue par (Gussenhoven, 1983) et qui est dénommée par cet auteur : « *Restricted focus projection* », impose une limitation à la projection du focus (cette approche est également adoptée par (Ladd, 1983b) et par (Fuch, 1984).

L'approche de la focalisation proposée par (Gussenhoven, 1983) se distingue, à la fois de celle de la NSR de (Chomsky & Halle, 1968) et de la « *Radical FTA view* » représentée par (Bolinger, 1972).¹⁵⁸ En outre, Gussenhoven critique l'approche de (Selkirk, op.cit) en montrant (i) qu'elle peut donner lieu à des prédictions erronées de l'attribution du focus, (ii) que sa démarche se fonde sur deux types de relations, alors qu'une seule suffit. La première relation - qui est « triviale », selon l'expression de Gussenhoven - s'établit entre l'interprétation du focus et le constituant marqué-F et la seconde, entre ce constituant et le placement de l'accent (Gussenhoven, 2007b). Néanmoins, l'approche de Gussenhoven présente une parenté notable avec celles de Selkirk et des autres chercheurs, qui inscrivent pareillement leur démarche dans les perspectives du paradigme

¹⁵⁷ Selon la définition proposée par (Abraham, 1995:127) : « *focus projection relates the assignment of focus to some structural element in the sentence and the number and structural quality of elements that fall under the same focus scope of the former, single syntactic position* ».

¹⁵⁸ En effet, si Gussenhoven admet que l'attribution du focus procède d'un choix délibéré, il concède, en revanche, que sa réalisation est soumise à des contraintes formelles (ce qui dénote une posture déterministe). Il en résulte que l'accent qui marque le focus n'est pas attribué en stipulant qu'il établit (comme l'affirme Bolinger) un lien direct avec le poids sémantique d'un item focalisé. La position de Gussenhoven a fait l'objet de critiques appuyées de la part de Bolinger, en particulier dans (Bolinger, 1985 b).

générativiste (voir supra). Cette parenté tient à ce que l'auteur admet que les relations entre l'accentuation et la construction de la structure du focus sont gouvernées par des contraintes structurales.¹⁵⁹ Pour se démarquer de la NSR et du dispositif de projection décrit par Selkirk, Gussenhoven a proposé d'instaurer une nouvelle règle d'attribution de l'accent principal de phrase, qu'il dénomme : « *Sentence Accent Assignment Rule* » (SAAR). Le but visé par cette règle est de permettre le positionnement de cet accent à partir d'une ensemble de primitives linguistiques, qui incluent, notamment, l'argument et le prédicat. Nous n'exposerons pas ici les détails relatifs à l'implémentation de cette règle, car cela prendrait trop de temps. Le lecteur qui souhaite avoir connaissance de ces détails pourront se reporter aux publications de Gussenhoven (1983, 1992, 1999), dans lesquelles l'auteur apporte de nombreuses précisions sur sa démarche. A titre simplement indicatif, nous donnerons un exemple emprunté à l'auteur, qui illustre comment la règle peut être interprétée.

- (3 .3.) a) Where's the canary ?
 b) The CAT'S killed it.
 c) THE CAT'S GRACEFULLY KILLED it.

Dans la réponse (b) à la question (a), le prédicat « *killed* » représente le focus (élément nouveau), mais il ne porte pas l'accent principal, car il est adjacent à l'élément accentué « *cat's* ». Mais dans la réponse (c), « *killed* » doit être accentué, parce qu'il est séparé de l'argument sujet « *cat's* » par le constituant accentué « *gracefully* ».

3.3. Les relations entre la

La Structure Informationnelle

et la Grammaire dans les approches qui se positionnent à la périphérie et à l'extérieur du paradigme générativiste.

Dans la section précédente, nous avons passé en revue les approches de la focalisation qui s'intègrent globalement dans le paradigme de la Grammaire

¹⁵⁹ Voir à ce sujet : (Gussenhoven, 1992).

Générative, en ce qui concerne, notamment, la façon dont la sémantique la phonologie sont appréhendées, en particulier dans les travaux précurseurs de (Chomsky, 1961, Chomsky, 1971, Chomsky & Lasnik, 1977, Chomsky, 1980, Chomsky, 1995, Chomsky & Halle, 1968).¹⁶⁰Nous avons également mentionné le cas d'un chercheur (Gussenhoven), qui réfute certains choix de ce paradigme, tout en demeurant fidèle à son esprit de base qui accorde, comme on l'a vu, une préséance notoire aux facteurs structuraux, en particulier aux facteurs syntaxiques,¹⁶¹à la phonologie et à la Sémantique formelle, pour traiter la question de la focalisation. Si l'on s'en tient aux approches qui se réclament du paradigme génératif, sans y déroger de façon significative, il est permis de conclure que l'entité focus, fait partie intégrante du système de la Grammaire de la langue,¹⁶²ce qui signifie en clair que celle-ci accueille une part de la Structure Informationnelle par le biais de la focalisation (dont le rôle majeur au sein de cette structure est unanimement reconnu). Toutefois, en dépit de l'influence considérable du paradigme générativiste dans le traitement de la focalisation, ce dernier a fait l'objet de réserves, parmi lesquelles nous retiendrons les deux suivantes.

- D'une part, l'approche syntaxique fondée sur la tradition générative, qui stipule que les structures syntaxiques peuvent être directement traduites au niveau de la phonologie (accentuelle et intonative), exhibe une incartade vis-à-vis de la thèse de l'autonomie stipulée des composantes de la Grammaire (Winkler, 1996).

- D'autre part, certains des auteurs qui appartiennent à ce même courant de pensée formaliste, reconnaissent que le trait syntaxique n'est pas suffisant pour l'interprétation du focus et que le recours à des critères d'ordre pragmatique se révèle inévitable (Rooth, 2007). Nous allons voir que le ralliement à une telle option (qui va être effectif dans de nombreuses orientations des recherches contemporaines sur la Structure Informationnelle) peut être conçu (en fonction de la démarche des auteurs), soit comme la volonté d'enrichir le modèle originel de la Grammaire Générative, soit comme celle de marquer une rupture épistémologique avec ce modèle.

Dans la première éventualité, nous retiendrons notamment l'exemple de Büring. Cet auteur a développé (Büring, 2005, 2013) une approche formelle des

¹⁶⁰ La dernière référence de la liste concerne plus particulièrement l'approche générativiste de la phonologie.

¹⁶¹ Cf. ci-dessus, la définition de Rochemont (1986 :2), selon laquelle le focus est une notion syntaxique primitive.

¹⁶² Nous rappelons à ce propos que, selon (Jackendoff, 1972), qui est un auteur particulièrement représentatif de la mouvance générativiste, le trait syntaxique-F sert de lien entre la phonologie et la représentation sémantique du focus.

relations entre la syntaxe, la prosodie et la Grammaire Informationnelle, dans laquelle la syntaxe et la prosodie sont conçues comme des systèmes génératifs qui participent de façon indépendante à la construction de structures bien formées.¹⁶³ Pour rendre compte des relations entre la prosodie et les autres composants de son modèle, Büring postule l'incidence de deux classes de contraintes de mise en correspondance : le « *Narrow Syntactic Mapping* » et le « *Extraneous Feature Mapping* ». La première classe de contraintes s'applique au signalement prosodique de la constituance syntaxique, alors que la seconde se rapporte au marquage de phénomènes externes comme le « *given* », le focus et le topique. Ces phénomènes externes sont encodés sous la forme des traits privatifs : [G], [F] et [T], qui sont spécifiés à l'emplacement des nœuds de la structure syntaxique, en complément des traits qui précisent la constituance syntaxique. Les propositions de Büring sont illustrées par la figure (3.1.), qui est empruntée à son article de 2007, dans lequel il traite des relations entre la sémantique, l'intonation et la Structure Informationnelle.

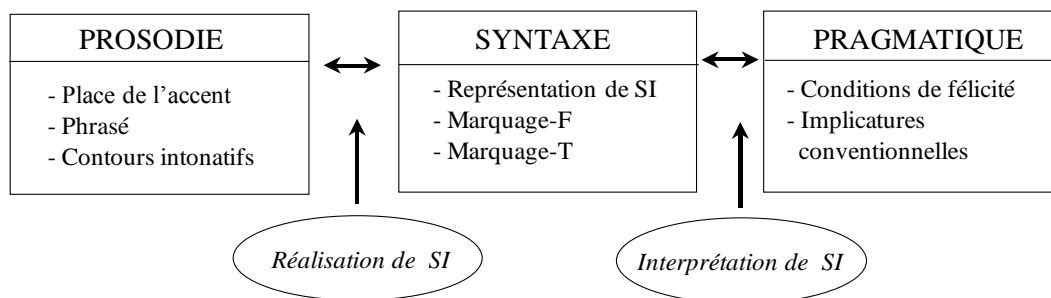


Figure 3.1.. Modèle de représentation des relations entre la syntaxe (enrichie de l'étiquetage de la Structure Informationnelle), la prosodie et la pragmatique (d'après Büring, 2007).

La figure (3.1.) montre que, pour son auteur, la Structure Informationnelle (du moins pour certains de ses déterminants) constitue un aspect de la représentation syntaxique, au sein de laquelle elle est encodée au moyen des symboles (T) et (F) qui désignent, respectivement, le Topique et le Focus. L'interfaçage du module syntaxique ainsi conçu avec la prosodie (qui représente le module phonologique), s'effectue via des règles de réalisation de la Structure Informationnelle. Les significations pragmatiques délivrées par la Structure Informationnelle sont décrites par des règles d'interprétation qui assurent un interfaçage entre le module

¹⁶³ C'est-à-dire à l'élaboration d'une architecture formelle semblable à celle qui est décrite par (Jackendoff, 1997)

syntactique et le module pragmatique. On retiendra deux propriétés essentielles de l'approche de la Structure Informationnelle proposée par Büring :

i) La représentation phonologique de la phrase et son interprétation pragmatique n'entretiennent pas des relations directes, mais des relations médiatisées par une représentation syntaxique. C'est pourquoi l'entité focus, qui se rapporte à la fois à la pragmatique et à la phonologie prosodique, doit être représentée à un niveau qui connecte ces deux composants.

ii) La composante interprétative qui figure dans son modèle ne reçoit pas la qualification de sémantique, mais celle de pragmatique. C'est un point important sur lequel l'approche de la focalisation de Büring se démarque de l'approche traditionnelle de Chomsky, par exemple, dans laquelle l'interprétation du focus est intégré à la sémantique.¹⁶⁴ Cependant, l'approche de Büring présente une filiation notable avec la tradition générativiste (telle qu'elle est représentée par Chomsky et Jackendoff), dans laquelle la syntaxe sert d'intermédiaire entre la phonologie et l'interprétation du sens.

Lorsque l'on considère la voie qui est ouverte par une démarche comme celle de Büring et si l'on veut véritablement rendre compte de la place qu'occupe la Structure Informationnelle dans l'étude du langage et de ses usages, il apparaît qu'il devient nécessaire de l'appréhender dans la perspective enrichissante d'une interface complexe permettant d'établir des liens entre des domaines qui relèvent de l'étude du plan de l'expression (tels que la syntaxe, la morphologie et la prosodie) et des domaines qui relèvent de l'étude du plan du contenu au sens large (et qui convoquent donc des aspects sémantiques et pragmatiques).¹⁶⁵ Il est permis de penser qu'une telle interface plurielle est particulièrement propice à une recherche systématique des relations entre des formes et des fonctions¹⁶⁶ et donc, de façon plus générale, à l'étude de la communication sous ses divers aspects.¹⁶⁷ De plus, la

¹⁶⁴ Chomsky (1971 : 205) précise cependant que cette intégration n'est possible que si l'on peut expliquer comment se construit le discours et comment le langage est utilisé (sic.), ce qui ne manque pas d'évoquer une incidence incontournable de la pragmatique

¹⁶⁵ Il est vrai, comme l'a souligné (Lambrecht, 1994), que la difficulté de mener à bien une telle entreprise provient de ce que l'on doit tenir compte à la fois des aspects formels et des aspects communicatifs et fonctionnels, qui sont loin d'avoir toujours fait bon ménage.

¹⁶⁶ En précisant, toutefois, que les correspondances entre les formes et les fonctions ne sont pas bijectives, car à une forme donnée peuvent correspondre plusieurs fonctions et vice versa.

¹⁶⁷ Cette manière d'envisager les choses permet, en outre, de réduire la barrière que l'on a souvent posée entre le langage et la communication.

prise en considération de cette interface et de sa modélisation incitent fortement à envisager la Structure Informationnelle dans une perspective cognitive élargie,¹⁶⁸ selon laquelle le rôle central de cette structure se rapporte à l'optimisation du traitement de l'information transmise par un énoncé linguistique, conformément aux diverses exigences qu'impose variablement la réussite de la communication interindividuelle :

Information structure is hence to be thought of as a cognitive domain mediating between the linguistic core modules, such as syntax, phonology and morphology, and other cognitive faculties serving the central purpose of communication by way of pragmatic reasoning and general inference processes (Zimmermann & Onea, 2011:1652)

La problématique de l'interfaçage des domaines qui entrent en jeu dans l'expression et l'interprétation de la Structure Informationnelle relance le débat de sa relation avec la Grammaire. Nous allons voir que l'intérêt porté à cette question a pu donner lieu à des modifications sensibles de la conception de la Grammaire même. Afin d'illustrer cette remarque, nous proposons de passer rapidement en revue des approches qui sont particulièrement représentatives de ces évolutions. Cependant, avant d'entreprendre ce survol, nous rappellerons quelques idées de base, qui situent bien les orientations dans lesquelles se positionnent les réflexions sur l'évolution des façons d'envisager les relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire.

Plusieurs chercheurs ont mis en avant le fait que des énoncés qui dénotent un même contenu propositionnel (et des mêmes conditions de vérité), peuvent présenter des structures formelles différentes, en raison de leur adaptation à des contraintes contextuelles variables. Ces différences, que motive la variabilité de la Structure Informationnelle, portent sur l'organisation syntaxique et/ou prosodique, ainsi que sur le recours à des constructions particulières, telles que la topicalisation ou le clivage. Pour les auteurs qui se réfèrent à ce type d'observation, il est logique de considérer que, dans la mesure où elle interagit avec des structures formelles, la

¹⁶⁸ Nous parlons d'une « perspective cognitive élargie » pour distinguer cette orientation de celle qui est représentée par le paradigme computo-représentationnel symbolique de la grammaire chomskienne (Chomsky, 1961, 1981, 1995) et qui accorde toute son attention (comme nous l'avons rappelé) au système formel de la langue. Pour une introduction à la linguistique cognitive en général, voir : (Fuchs, 2004). Il serait certainement très intéressant, dans le cadre de recherches portant sur la neuroanatomie fonctionnelle du cerveau, de parvenir à montrer que l'expression et la compréhension de la Structure Informationnelle conduisent à mettre en relation des zones du cerveau spécialisées dans le traitement des aspects grammaticaux du langage (traitement principalement localisé dans l'hémisphère gauche), avec des zones davantage impliquées dans le traitement des informations pragmatiques et extralinguistiques (traitement principalement localisé dans l'hémisphère droit). Nous avons abordé cette question dans le chapitre 4 de notre ouvrage d'introduction à la prosodie (Di Cristo, 2013).

Structure Informationnelle (en particulier, l'articulation « *ground-focus* ») doit faire partie de l'architecture de la Grammaire (Engdahl & Vallduví, 1994 ; Beyssade, 2007). En évoquant, le statut des théories grammaticales contemporaines, Marandin (2003) note qu'elles postulent généralement un niveau de description des énoncés qui renvoie à un transfert d'information en contexte. Ce niveau articule des notions telles que : fond, focus, topique, etc., qui permettent de rendre compte des relations entre des contenus informatifs (ex. le focus) et des contenus ancrés dans le contexte (ex., le fond). Ces notions, qui déterminent le socle conceptuel de la Structure Informationnelle, relèvent à la fois de l'interprétation sémantique et de l'interprétation pragmatique des énoncés. On retiendra que, pour Marandin, les théories grammaticales modernes s'attachent à l'intégration de deux niveaux de description, le second étant représenté par la Structure Informationnelle. Il est permis de voir, dans cette façon d'envisager la Grammaire, un prolongement de l'approche pragoise pour ce qui concerne, notamment, le caractère stratificationnel de la Grammaire. Nous rappelons à ce sujet, que selon les représentants du Cercle Linguistique de Prague (Mathesius, Firbas, etc.), la Grammaire comporte trois niveaux : celui de la structure morphosyntaxique, celui de la structure sémantique et celui de l'organisation de l'énoncé que détermine la Structure Informationnelle et qui contraint (pour reprendre une idée de Mathesius) la segmentation « réelle » des phrases. Parmi les avancées qui ont marqué l'évolution de la place de la Structure Informationnelle vis-à-vis de la Grammaire, il convient encore de rappeler les points suivants.

(i) En premier lieu, il importe de relever la tendance qui a consisté à remettre en cause des lignes de force du paradigme générativiste, en réfutant, en particulier, l'idée de l'autonomie de la syntaxe au sein de la Grammaire. A ce propos, il est opportun de rappeler la positionnement de Fillmore, qui fut l'un des fondateurs de la linguistique cognitive. Tout en reconnaissant que les domaines syntaxique, sémantique et pragmatique doivent être distingués, cet auteur estime, en revanche, que ces domaines ne sont pas cloisonnés (Fillmore, 1976 : 385) :

I believe that syntactic, semantic and pragmatic facts can be distinguished from each other, but I also believe that some syntactic facts require semantic and pragmatic explanations and that some semantic facts require pragmatic explanations. Put differently, interpreters sometimes use semantic and pragmatic information in making judgment about the syntactic structure of a sentence, and they sometimes use pragmatic facts in making semantic judgments.

(ii) En second lieu, il est notable qu'en réaction au Générativisme, plusieurs approches ont délibérément retenu d'appréhender le langage dans des perspectives autres que celles qui consistent à l'envisager seulement comme un système abstrait de règles. Il s'est alors agi de prêter davantage attention à ses usages et à ses modes

de fonctionnement. Cette nouvelle ouverture a contribué, notamment, à dépasser l'antagonisme entre le formalisme et le fonctionnalisme qui n'ont plus été envisagés, dès lors, comme des postures théoriques mutuellement exclusives. A cet égard, l'attitude adoptée par Lambrecht (1994 : 10-11) se montre particulièrement révélatrice :

If I use the term 'functional' in this book, it is with the understanding that a functional explanation for some grammatical phenomenon does not in principle obviate a formal account of it, and that a formal explanation does not make a functional account superfluous or irrelevant.

(iii) En dernier lieu, il importe de souligner que l'orientation fonctionnaliste de la linguistique, qui s'est progressivement imposée au cours de la seconde partie du XX^e siècle, a eu pour conséquence remarquable de déplacer l'intérêt des linguistes de l'analyse de la phrase à celle du discours. Dans cette perspective, la théorie formelle de la pragmatique développée par Roberts (1996), qui traite en particulier de la Structure Informationnelle, suggère de définir les primitives de cette structure (le topique et le focus) et les rôles qu'elles remplissent, non pas au niveau de la phrase, mais à celui du discours.¹⁶⁹ Il en résulte que, dans cette optique, les seules structures qui relèvent du niveau d'analyse de la phrase sont d'ordre syntaxique et prosodique.

A la suite des remarques générales que nous venons de formuler, nous proposons d'examiner maintenant les démarches de certains auteurs, qui témoignent des modifications récentes de l'architecture des Grammaires, dans l'optique où elle prend en compte la Structure Informationnelle.

Dans un ouvrage qui est entièrement dédié à la Structure Informationnelle, Lambrecht (1994) affirme que cette structure fait partie intégrante de la Grammaire (plus précisément, de la grammaire de la phrase) et qu'elle ne relève donc pas seulement d'une compétence communicative propre à l'humain. Il en est ainsi, parce que, pour l'auteur, la mise en œuvre de la Structure Informationnelle repose sur des conventions linguistiques, plutôt que sur des principes communicatifs

¹⁶⁹ Ce choix tient en partie au fait que l'auteur, qui s'appuie notamment sur l'approche de la sémantique dynamique impulsée par (Stalnaker, 1978), attribue à la focalisation un rôle central pour la régulation de la cohérence discursive. D'autre part, l'idée qu'un élément primitif de la Structure Informationnelle comme le topique, par exemple, n'est pas un phénomène phrastique, mais un phénomène de discours, a été avancée par plusieurs auteurs, ce qui signifierait que la « relation d'à-propos » que l'on attribue au topique se construit principalement au niveau du discours (pour des arguments en faveur de l'analyse du topique dans le cadre du discours, voir entre autres : Langacker, 1991, Grobet, 2002 et Likhacheva-Philippe, 2010). Voir également les commentaires concernant les distinctions entre thème d'énoncé et thème de discours, dans la troisième partie de ce chapitre.

généraux.¹⁷⁰ Sur ce point, Lambrecht précise, en outre, que sa conception de la Structure Informationnelle se démarque de l'optique de la pragmatique conversationnelle, dans laquelle l'interprétation des énoncés est souvent déterminée par des facteurs extralinguistiques. En vérité, la démarche de Lambrecht s'inscrit dans la tradition formaliste qui prend pour fenêtre d'analyse la phrase et, à ses yeux, la Structure Informationnelle constitue un facteur déterminant de l'organisation formelle de cette unité linguistique. Cependant, sa théorie s'ouvre sur le discours en accordant une place importante à la pragmatique et donc, à des phénomènes contextuels.¹⁷¹ En effet, Lambrecht (1994 :5) donne de la Structure Informationnelle la définition suivante (dans la quelle nous avons souligné les points qui nous semblent les plus importants pour comprendre les bases de la théorie élaborée par l'auteur) :

That component of sentence grammar in which propositions as conceptual representations of states of affairs are paired with lexicogrammatical structures in accordance with the mental states of interlocutors who use and interpret these structures as units of information in given discourse contexts.

Ainsi conçue, la Structure Informationnelle se présente avant tout comme l'expression formelle de la structuration pragmatique d'une proposition dans le discours. Cette structuration dépend, à la fois, des situations discursives dans lesquelles sont engagés les interlocuteurs et des hypothèses que forment les locuteurs sur les dispositions mentales des allocutaires. En bref, l'approche de Lambrecht consiste à édifier un modèle intégré des relations entre des structures formelles (d'ordre morphosyntaxique et prosodique) et les situations communicatives dans lesquelles ces structures sont actualisées. L'un des points importants de l'approche de Lambrecht concerne la non-autonomie de la syntaxe (l'auteur parle même de « *syntaxe pragmatiquement motivée* »).¹⁷² Un autre point important se rapporte à l'idée que l'interfaçage entre les structures formelles et les informations pragmatiques s'opère à l'intérieur d'une grammaire étendue, qui ne se limite pas à mettre seulement en correspondance la syntaxe, la phonologie et la sémantique, comme c'est le cas dans le modèle génératif originel. Les structures formelles sont variables et leur variabilité dénote une compétitivité que régissent les incidences du contexte. D'après Lambrecht, l'intérêt des linguistes envers la

¹⁷⁰ Selon une formulation concise empruntée à (Zimmermann, 2016 b) : « *The information structure of linguistic utterances is typically reflected in their grammatical form* ».

¹⁷¹ Pour Lambrecht, si la Structure Informationnelle se présente comme une composante grammaticale de la phrase, c'est parce qu'elle se comporte avant tout comme un dispositif de structuration de la phrase en contexte (ou, plus précisément, de l'énoncé).

¹⁷² Lambrecht (1986).

diversité des structures en compétition est comparable à l'intérêt des écologistes envers la diversité des organismes. Si l'écologie est centrée sur l'interaction des organismes avec leur environnement, l'étude de la Structure Informationnelle se concentre, pour sa part, sur celle des phrases (ou des énoncés) avec leur contexte.¹⁷³

Pour Engdahl & Vallduví (1994)¹⁷⁴, la Structure Informationnelle (en particulier l'articulation fond-focus) fait également partie d'une Grammaire étendue qui comporte trois dimensions : la phonologie, la syntaxe et le conditionnement (ou l'empaquetage) de l'information.¹⁷⁵ Comme ces trois dimensions se contraignent mutuellement les unes les autres, les auteurs considèrent qu'il est nécessaire de modéliser ce type de relation dans un cadre formel qui se base sur un traitement approprié de contraintes multidimensionnelles. Il s'agit, en l'occurrence de la Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes (« *Head-Driven Phrase Structure Grammar* » : HPSG), qui se présente comme une alternative à la Grammaire Générative- Transformationnelle.¹⁷⁶

Steedman (1991) fait également partie des auteurs qui ont joué un rôle important dans l'interprétation des relations entre la Grammaire et la Structure Informationnelle et de leur formalisation. Pour Steedman, la Structure Informationnelle est composée de deux entités primitives : le thème (qui correspond au fond) et le rhème (qui correspond au focus). Ce qui est particulièrement notable dans la théorie de cet auteur, c'est la façon dont il conçoit le « *mapping* » entre les trois composantes de la Grammaire que représentent la structure syntaxique, la structure intonative et la Structure Informationnelle. Selon Steedman, la structure intonative¹⁷⁷ et la Structure Informationnelle sont isomorphes et il existe, de surcroît, une correspondance de type terme-à-terme entre la Structure Informationnelle et la structure syntaxique. Le cadre grammatical qui supervise l'intégration des trois composants précités, est celui de la Grammaire Combinatoire Catégorielle

¹⁷³ Il est édifiant que Lambrecht ait employé dans son ouvrage l'expression de « *grammaire écologique* ». Nous avons proposé de la réutiliser pour présenter un cadre d'analyse propice à l'étude du rôle de la prosodie dans le discours (voir : Di Cristo, 2000, Di Cristo et al., 2004 ; voir également, Portes, 2004).

¹⁷⁴ Voir aussi (Vallduví & Engdahl, 1995 : 519) : « *Information structure is an integral part of grammar, since it intracts in principled ways with both syntax and phonology* ».

¹⁷⁵ Il est notable que Vallduví (1993, 1994) propose une approche davantage « *orientée sémantique* », pour rendre compte de la Structure Informationnelle, en affirmant notamment que les états informatifs sont des objets « *hautement structurés* ».

¹⁷⁶ Voir sur ce point: (Pollar & Sag, 1994).

¹⁷⁷ Pour Steedman, le rôle de la structure intonative est de révéler les aspects de la forme logique qui sont en lien avec la structure argument-prédicat et les relations thème-rhème.

(« *Combinatory Categorical Grammar* » : CCG).¹⁷⁸ Le point de vue de la correspondance terme-à-terme entre la Structure Informationnelle et la structure syntaxique a été critiqué entre autres par Engdahl & Vallduví (op.cit.), qui ont mis notamment en évidence le fait que le rhème (i.e., le focus) et le thème (i.e., le fond) peuvent être constitués par des segments syntaxiques discontinus.

L'approche de la Structure Informationnelle de (Vallduví, 1990), qui est souvent citée en référence dans les travaux qui se rapportent à ce sujet, soutient le point de vue que les positions du focus ne sont pas définies syntaxiquement. En conséquence, il n'y a pas, selon cet auteur, de positions désignées dans la syntaxe qui seraient associables à un étiquetage du focus, ni de marquage possible d'un trait [F] dans la syntaxe. Dans cette éventualité, le focus est aligné avec la proéminence majeure de l'énoncé (l'accent dit nucléaire), ce qui est réalisable en modifiant - ou sans modifier- l'ordre des constituants syntaxiques.¹⁷⁹

Les dernières approches que nous venons de passer en revue, après avoir fait la part de celles qui s'inscrivent plus fidèlement dans la lignée des travaux de Chomsky et de Chomsky & Lasnik, se montrent favorables à l'intégration de certains aspects de la Structure Informationnelle (en particulier, la distinction thème-rhème ou « *ground-focus* ») dans la Grammaire. Pour la plupart, les auteurs de ces approches néo ou post/généralistes préconisent un élargissement du champ de la Grammaire, par rapport au modèle générativiste standard, tout en restant attachés à certains principes de ce modèle. En réalité, la distanciation la plus nette vis-à-vis du modèle générativiste s'observe chez les chercheurs qui ont choisi d'instituer des grammaires délibérément fonctionnelles, des « *functionally oriented models of grammar* » (Brisard, 2009), c'est-à-dire, des approches qui s'intéressent plus (ou pour le moins autant) aux fonctions communicatives des expressions linguistiques qu'à leur modélisation formelle.¹⁸⁰

Avant d'aller plus loin, il convient d'apporter quelques précisions sur ce que représente la mouvance fonctionnaliste dans le champ de la linguistique. Ces

¹⁷⁸ On peut voir dans cette grammaire une approche plus flexible de la syntaxe, qui permet de procéder à l'alignement de la Structure Syntaxique et de la Structure Informationnelle, voir : (Steedman, 1987).

¹⁷⁹ Pour des détails sur ce sujet, voir ci-après le chapitre du présent ouvrage dédié à la focalisation.

¹⁸⁰ On trouvera des informations particulièrement intéressantes sur les relations entre les fonctions et les structures, dans l'ouvrage collectif édité par (Kamio & Takami, 1999), en hommage à l'œuvre de Susumu Kuno (qui fut un des précurseurs en la matière). Les contributions incluses dans cet ouvrage s'attachent à traiter de manière cohérente des propriétés fonctionnelles des formes linguistiques, dans une perspective large, qui concerne à la fois des aspects théoriques, expérimentaux, diachroniques et appliqués de ces relations.

précisions concernent le fait qu'il existe plusieurs degrés de fonctionnalisme. En effet, selon (Nichols, 1984) il est utile de distinguer entre :

(i) un fonctionnalisme conservateur, qui se limite à ajouter des explications fonctionnelles à un modèle formel préexistant en qualité de module séparé (des chercheurs comme Gundel, Kuno et Prince se rattachent à cette tendance);

(ii) un fonctionnalisme modéré, qui défend l'idée (réfutée par Chomsky) que les propriétés structurales (syntaxiques, morphologiques, prosodiques) des langues peuvent être expliquées en se référant aux fonctions communicatives qu'elles assument (c'est notamment la position de Halliday) ;

(iii), un fonctionnalisme extrême, qui prétend que ce sont les fonctions qui déterminent les formes (voir, entre autres, les travaux de Hopper & Thompson et de Givón). C'est ainsi que pour Givón les formes linguistiques utilisées reflètent directement les exigences communicatives des usagers, et cela à tous les niveaux de l'analyse. Nous rappelons, en outre, que l'expression « Grammaire Fonctionnelle » peut revêtir des significations différentes, selon les auteurs (voir : Tomlin, 1990, pour des détails sur ce point).

L'orientation fonctionnaliste est représentée à l'origine par l'approche des linguistes du Cercle de Prague dont il a été question précédemment. Elle s'est développée notablement, par la suite, avec les travaux de M.A.K. Halliday, de Simon Dik, de Kees Hengeveld & Lachlan Mackenzie et de Robert van Valin. Dès la première présentation de sa Grammaire Fonctionnelle, (Dik, 1978) s'attache à montrer qu'il est fructueux d'analyser les propriétés systématiques d'une langue dans un cadre d'analyse qui conçoit d'abord le langage comme un outil d'interaction sociale. Ce cadre d'analyse est donc fortement marqué par l'impact de la pragmatique interactionnelle, tel qu'il se manifeste notamment dans la pratique de la conversation (Grice, 1975 ; Clark & Haviland, 1977). Ainsi que l'a souligné Lachlan Mackenzie (1994), le principal sujet de discussion autour du modèle de la Grammaire Fonctionnelle de Dik, se rapporte à la problématique de l'interfaçage entre des aspects grammaticaux, qui s'avèrent inévitablement statiques et une théorie de l'interaction sociale, qui se présente nécessairement comme une approche dynamique des opérations et des processus qui sont mis en œuvre dans les échanges interpersonnels. Selon Hannay (1991), cette problématique se résout de la façon suivante : la théorie de l'interaction sociale, dont participe la Grammaire Fonctionnelle, permet d'expliquer le choix des modes de message qui sont incorporés dans la Grammaire et qui rendent ainsi compte de la pertinence des expressions linguistiques utilisées. Il est donc clair, dans le modèle de Grammaire proposé par Dik, que les fonctions pragmatiques, à l'instar des fonctions

syntaxiques et des fonctions sémantiques, exercent une influence sur le choix des expressions linguistiques. Mais ces dernières tirent leur pertinence de l'usage que l'on en fait (Dik, 1989 : 12).

Alors que l'approche de la Structure Informationnelle telle que la conçoit Lambrecht, par exemple, prend nommément la phrase comme unité d'interprétation, Dik porte davantage son attention sur les actes de discours. Ces derniers expriment des propositions auxquelles il attribue deux fonctions pragmatiques de base (celle de topique et celle de focus), ainsi que des sous-types de ces fonctions qui sont associés notamment au statut informationnel de connu (ang., « *given* ») et de nouveau (ang., « *new* »).¹⁸¹ Le modèle de la Grammaire Fonctionnelle de Dik trouve des prolongements dans les travaux de Hengeveld et Mackenzie (2008, 2014), qui ont entrepris de développer une Grammaire Fonctionnelle du Discours. Il est remarquable de souligner que l'architecture complexe de cette Grammaire (Figure 3.2.) intègre un composant contextuel qui recèle des informations discursives et situationnelles.

¹⁸¹ Nous commenterons ultérieurement la signification de ces notions. Toutefois, il importe de préciser que la composante pragmatique de la grammaire fonctionnelle de Dik comprend plusieurs sous-types de focus et plusieurs sous-types de topique. Tous ces sous-types sont pertinents, selon l'auteur, pour décrire l'ordre des mots et d'autres phénomènes formels dans certaines langues.

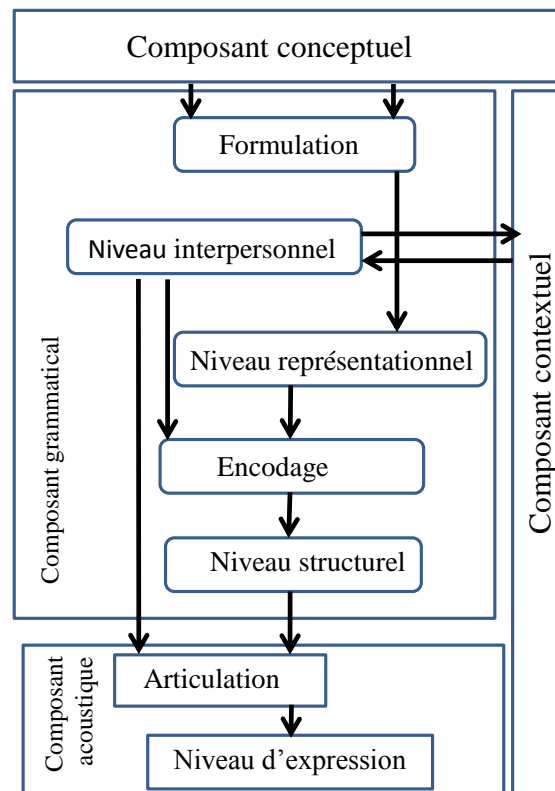


Figure 3.2.. Architecture de la Grammaire Fonctionnelle du Discours (d'après Jadir, 2009).

3.4. Résumé du chapitre 3 et discussion

Dans le présent chapitre, qui est dévolu à la problématique des relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire, nous sommes partis de la conception originelle de la grammaire Générative (et Transformationnelle), pour exposer ensuite des approches qui se détachent plus ou moins de ce modèle de référence. Ce parcours nous a conduit à observer des tendances qui témoignent en faveur de l'évolution du contenu de la Grammaire et que nous proposons de résumer ci-après.

Dans le paradigme formaliste de la conception du langage, à l'exemple de celui qui est représenté par l'approche générativiste, des notions relatives à la Structure Informationnelle, comme celles de topique et de focus sont intégrées dans le système formel de la langue. L'annotation formelle du focus se fait à l'aide du trait-F, au niveau de la structure syntaxique de surface. Ce trait est traduit (i) dans la Forme Phonétique (i.e., dans la représentation Phonologique) par la promotion

d'une proéminence majeure (correspondant à ce que la tradition appelle l'accent nucléaire ou le « *nucleus* », qui est assimilé à un centre, ou à un noyau, intonatif)¹⁸² et (ii) dans la Forme Logique, par une représentation sémantique du focus. Le trait-F bénéficie donc à la fois d'une représentation phonologique et d'une représentation sémantique, ce qui est clairement précisé par (Jackendoff, 1972 : 240) : « *Two systems of rules will make use of the marker F, one in the semantics and one in the phonology* ». ¹⁸³ Il faut retenir, en définitive, que le focus est analysé, par les tenants de l'approche standard et de l'approche étendue de la Grammaire générative, comme un trait syntaxique ou, plus précisément, comme un trait encodé dans la syntaxe. Lun des arguments principaux en faveur de cette décision, se rapporte aux effets des déplacements du constituant focus, lors de l'emploi d'opérateurs sensibles à celui-ci, comme « *only* » et « *even* » en anglais (Chomsky, 1976). A vrai dire, cette question a suscité de nombreux débats, auxquels ont participé, entre autres : (Kratzer, 1991, Rooth, 1992, Drubig, 1994, 2003, Krifka, 2006, Erlewine, 2014). Ces débats ont soulevé, en particulier, la question de savoir si l'association avec le focus est un phénomène d'ordre syntaxique ou purement sémantique. En s'attachant à développer de cette problématique, (Schwabe & Winkler, 2007), soulignent que l'examen de travaux récents relatifs aux relations entre la Structure Informationnelle, l'expression du sens et les représentations formelles, conduit à dégager deux lignes principales de force. La première, qu'ils qualifient de « *formal view* », se rapporte, selon leurs termes, à : « *the syntactic or feature-based account* » et à : « *the phonological or prosody-based account* » et la seconde, qui est souvent citée comme la « *semantic-pragmatic view* », comprend, toujours selon leurs termes : (i) « *the one-to-one mapping account of grammaticality determined meaning onto pragmatic meaning* » et (ii) « *the semantic underspecification account* ». Pour des précisions sur les avantages respectifs de ces différentes approches, que nous renonçons à exposer ici (pour des raisons d'économie), il sera certainement utile de se reporter à l'ouvrage des auteurs citées précédemment.

A la lumière des débats que nous avons évoqués dans le cours de ce chapitre, une idée émergente (qui touche de près à la question des relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire) s'est imposée, qui met en valeur une évolution vis-à-vis de la traditionnelle interprétation de la Structure Informationnelle basée sur la syntaxe (« *the strict syntactic approach* ». Le

¹⁸² A ce propos, il faut garder à l'esprit que Chomsky (1971) a défini le focus comme « *the phrase containing the intonation center* ». Nous rappelons également que l'attribution de l'accent associé au constituant focus s'opère par l'application de la Règle d'Accentuation Nucléaire évoquée plus haut.

¹⁸³ L'introduction du trait-F par Jackendoff (1972) et ses répercussions en phonologie et en sémantique sont liées au fait que l'auteur s'oppose à l'idée (défendue à la même époque par Bolinger, 1972) que le focus serait directement corrélé avec l'accent (Jackendoff, op.cit: 247)

fondement de cette évolution a été clairement résumé par (Šimík, 2012 : 26-27), dont nous reportons ci-après les propos.

The problem of many syntactic theories from the past 20 to 30 years, is that they often presupposed the accessibility of IS [Information Structure] notions to syntax. The possibility to construct relatively powerful IS theories without reference to syntax has mainly been explored by semanticists and pragmaticists (Rooth, 1992, von Stechow, 1994, Schwarzschild, 1999) but has mostly been ignored by syntacticians... Unfortunately, the communication between formal syntacticians and formal pragmaticists/semanticists has been rather scarce, and the syntacticians generally have not felt the need to see whether their syntactic machinery cannot be removed in favor of more principled pragmatic/semantic instruments. Only recently, the evidence in favor of having IS notions in the syntax has been revisited by syntacticians as has been put into doubt, e.g. by Horváth (2010), but also, and very prominently so, by people in our department, see Fanselow and Lenertová (2011); Fanselow (to appear);¹⁸⁴ Wierzba (2011).¹⁸⁵

Afin de compléter les remarques formulées par cet auteur, il convient de dire quelques mots des approches formelles basées-sur-la-Sémantique (« *Semantic-based approaches* », qui regardent le topique et le focus comme des phénomènes prioritairement sémantiques (Jacobs, 1984). Selon (Schwabe & Winkler, 2007) l'approche de la Structure Informationnelle basée sur la Sémantique s'inscrit dans trois perspectives, que ces auteurs qualifient de « *Semantic-Syntax View* », « *Semantic-Phonology View* » et « *Semantic-Based View* ». En outre (toujours selon (Schwabe & Winkler, op.cit.), la « *Pure Semantic View* », qui se centre sur les fonctions internes et externes des constituants topique et focus, se subdivise en trois approches : la « *Structured Meaning Approach* » (Jacobs, op.cit., Krifka, 2006), l'« *Alternative Semantics Approach* » (Roach, 1992) et l'« *Expressive Semantics Approach* » (Potts, 2005).¹⁸⁶

Il ressort de la lecture du présent chapitre que des éléments de la Structure Informationnelle, comme le topique et le focus, peuvent être pris en compte dans les approches formelles de la Grammaire, dans la mesure où : (i) elles intègrent un composant syntaxique, un composant phonologique et un composant sémantique et (ii) elles admettent un interfaçage de ces composants, qui est interne au système de la Grammaire. Cependant, nous avons vu que cette conception des relations entre la

¹⁸⁴ Fanselow (2011)

¹⁸⁵ Voir également : (Fanselow, 2007).

¹⁸⁶ Pour des détails sur ces orientations, que nous n'avons pas la place de développer ici, on pourra se reporter à l'ouvrage de Schwabe & Winkler cité en référence.

Structure Informationnelle et la Grammaire a été battue en brèche par de nombreux auteurs (en particulier, par des fonctionnalistes), qui ont mis en avant l'idée que l'interprétation de la Structure Informationnelle devait s'appuyer surtout sur des considérations d'ordre pragmatique. Cette nouvelle avancée a eu pour conséquence le fait d'envisager, soit un élargissement de cette Grammaire, qui pourrait ainsi accueillir un « composant pragmatique » (ce que défendent des approches qui militent en faveur d'une Grammaire Fonctionnelle), soit la conception d'un modèle d'interfaçage complexe (une super-Grammaire, en quelque sorte),¹⁸⁷ entre des composants internes à une Grammaire formelle et des composants externes, qui prennent en considération des aspects contextuels (ce que défendent notamment les spécialistes de l'analyse du discours, qui admettent le rôle crucial de la pragmatique dans l'interprétation des significations portées par celui-ci).¹⁸⁸ Afin de résumer une partie importante du présent chapitre, nous proposons de discuter sommairement ces dernières propositions.

Il est manifeste que l'un des aspects les plus marquants dans l'évolution des idées qui se rapportent à la problématique de ce chapitre, concerne l'intégration de la Structure Informationnelle dans une Grammaire qui admet un niveau d'interprétation supplémentaire portant sur la manière dont les locuteurs gèrent les transferts d'information en fonction du contexte.¹⁸⁹ La prise en considération du contexte constitue de ce fait un apport déterminant, pour justifier la nécessité d'une Grammaire élargie. L'extension d'une telle Grammaire prend appui sur l'idée que, si l'on ambitionne d'y intégrer tout ou partie de la Structure Informationnelle, il faut dépasser le stade des études cantonnées à l'analyse des relations logiques intraphrastiques et tenir compte de phénomènes qui se rapportent aux modèles de discours et, plus généralement, à des aspects d'ordre communicatif et cognitif (Lahousse, 2003). Cette ouverture convoque naturellement des approches pragmatiques et pragmatico-cognitives de la Structure Informationnelle (Gundel,

¹⁸⁷ La solution de l'interfaçage complexe s'impose, dès lors que l'on admet que l'étude d'un phénomène comme le focus, par exemple, implique que l'on prenne en compte plusieurs aspects du langage, qui relèvent de la syntaxe, de la phonologie, de la sémantique, de la pragmatique, de l'analyse du discours et de la conversation.

¹⁸⁸ La problématique de l'interfaçage entre la Grammaire et la pragmatique est un sujet complexe, qui soulève notamment, selon (Schwabe & Winkler, 2007), les questions suivantes : « *Is there a more complex pragmatic correlation to the grammatical information structure, a structure one could call pragmatic information structure? What feeds this pragmatic information structure? Is it only the SSI as a structural layer belonging to the grammar? Or are there rules operating at the interface between grammatical information structure and pragmatic information structure which have direct access to syntax and prosody?* » (nota: SSI = Surface Semantic Interpretation).

¹⁸⁹ A ce propos, il est opportun de citer (Rooth, 2007), par exemple, qui, en dépit de son attachement à la mouvance formaliste, admet que l'interprétation du focus ne peut se passer d'un recours à une composante pragmatique.

1988, Vallduví, 1992, Lambrecht, 1994, Prince, 1997), qui se démarquent, à la fois, de celles de la syntaxe générative (par ex. Cinque, 1990, Rizzi, 1997) et de la sémantique classique (par ex. Jacobs 2001, 2001b).

L'ouverture de la Grammaire sur la dimension contextuelle, qui était négligée dans les grammaires d'obéissance strictement formelle, s'est concrétisée par plusieurs effets. D'une part, elle a conduit à rejeter le point de vue de l'autonomie de la syntaxe et à accepter l'idée que ce composant pouvait être influencée par des facteurs prétendus externes, dont il s'avère que l'interprétation relève principalement de l'analyse pragmatique.¹⁹⁰ D'autre part, elle a incité à étudier la Structure Informationnelle dans le cadre du discours et de la conversation, ce cadre étant propice à l'examen des fonctions communicatives que les grammaires influencées par la linguistique interactionnelle ont fini par prendre en compte. Enfin le rôle de premier plan attribuable au contexte a donné lieu à l'élaboration de grammaires (dites fonctionnelles), dans lesquelles les auteurs se démarquent d'une démarche exclusivement formelle, pour se concentrer davantage sur l'analyse des relations entre les propriétés formelles et fonctionnelles des expressions linguistiques. Dans cette perspective, il est significatif d'observer que toutes les théories qui se réclament de cette nouvelle orientation accordent une place de premier plan à la Structure Informationnelle. L'intégration de cette structure dans une architecture particulière soulève une question doublement cruciale qui concerne :

¹⁹⁰ Deux points méritent d'être soulignés à ce propos. D'une part, le composant pragmatique peut, soit être intégré à une grammaire élargie, soit constituer un composant externe à une grammaire strictement formelle, avec laquelle elle participe, cependant, de la construction d'une interface complexe dont se doit de rendre compte l'analyse linguistique (prise dans une acception large). D'autre part, il est intéressant de rappeler que Chomsky et Halle (1968) ont admis qu'il y avait deux façons d'envisager la grammaire: comme un outil réservé pour décrire une certaine compétence linguistique (strictement d'ordre formelle), ou comme un modèle susceptible d'intégrer deux types de compétence: une compétence grammaticale et une compétence pragmatique. Il convient de préciser en outre, afin d'éviter une confusion possible, que la composante pragmatique a deux faces, l'une étant linguistique et l'autre, extralinguistique. C'est ce dualisme qui peut expliquer pourquoi la Structure Informationnelle, dont les liens avec la pragmatique sont indiscutables, est parfois tenue à l'écart de la grammaire. Or, les déterminants de la Structure Informationnelle, tels que le topique et le focus, par exemple, concernent manifestement la première des deux faces de la pragmatique. Cette interprétation a été clairement formulée, entre autres, par (Reinhart, 1981 : 53): « *Sentence topics... are a pragmatic phenomenon which is specifically linguistic : only sentences can have a sentence topic, and what the topic of a given sentence is is determined both by its context of utterance and by its linguistic structure. While the relation of pragmatic aboutness, which as we see, defines sentence topics, may also be related to non-linguistic aspects of human interaction, it is severely restricted by the independent linguistic properties of the language whose sentence topics we are considering* ». Cette auteure rappelle également (ibid: 62) que l'identification d'une expression topique dans un énoncé donné constitue un exemple particulièrement intéressant d'une interaction entre des facteurs syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Bien que la notion de « *topique de* » évoque une relation pragmatique, les propriétés syntaxiques et sémantiques de la phrase peuvent avoir pour effet de restreindre le choix de ses topiques potentiels.

(i) l'interfaçage entre les divers composants internes d'une Grammaire, traditionnelle ou élargie¹⁹¹ (élargie, par exemple, en considérant une autre dimension de la sémantique, comme celle de la sémantique dynamique),

et/ou :

(ii) l'interfaçage entre ces composants internes à la Grammaire et des composants périphériques, ou externes, qui relèvent essentiellement de l'analyse pragmatique,¹⁹² ou qui sont regardés, par certains linguistes, comme des récepteurs de faits extralinguistiques.¹⁹³

Le traitement de cette problématique a pu conduire à remettre en question le concept de modularité,¹⁹⁴ en faveur d'un dispositif qui mobilise une certaine forme de compétitivité entre les divers composants interactifs du modèle de Grammaire retenu. La préférence marquée pour une telle orientation se justifie en partie par le fait que les relations entre les formes et les fonctions, dont doivent rendre compte les Grammaires qui se prétendent fonctionnelles, ne sont pas bijectives, en ce sens

¹⁹¹ Il existe plusieurs façons de concevoir une Grammaire élargie (par rapport au modèle originel de la Grammaire Générative). L'une d'entre elles, par exemple, consiste à envisager la sémantique dans une perspective dynamique (« *update semantics* ») dont la contribution tient à son potentiel de modification du contexte (voir, à ce sujet, entre autres : Dekker, 1993). Une autre façon se rapporte à la question de l'intégration d'une composante pragmatique dans la Grammaire.

¹⁹² Comme l'illustration d'une approche de la Grammaire qui propose de réaliser un interfaçage de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, on pourra citer l'exemple de la Grammaire « *Rôle et Référence* » de van Valin (1993, 1994). Pour des précisions à son sujet, voir : (François, 2003). Selon le point de vue de (Lambrecht, 2010), la Grammaire reflète des contraintes universelles de mise en relation entre la structure informationnelle des propositions et la structure formelle des phrases. Ces contraintes imposent des limites aux liens potentiels entre des relations pragmatiques (topique vs. focus), des propriétés pragmatiques (« *given* » vs « *new* »), des relations grammaticales (sujet vs. objet) et des positions syntaxiques (préverbal vs. postverbal). Alors que ces contraintes de « *mapping* » sont universelles, leur expression grammaticale est sujette à la variation typologique.

¹⁹³ Ainsi que l'a rappelé (Féry, 2007 : 162-163) : « *The notions of information structure (IS) are ambivalent... On the one hand, they denote extralinguistic cognitive or 'mental states' or referents, actions, locations and temporality ; on the other hand, they refer to the formal and communicative aspects of language, thus the way these concepts are implemented in grammar.* ». (Gundel & Fretheim, 2004) ont apporté des éclaircissements sur cette ambivalence, à propos de la distinction « *given-new* », en montrant qu'il est nécessaire de distinguer deux dimensions de cette distinction : la dimension relationnelle et la dimension référentielle. Alors que la distinction relationnelle constitue une propriété des représentations linguistiques (i.e. grammaticales), la dimension référentielle n'est pas du tout spécifiquement linguistique.

¹⁹⁴ Ce n'est pas le cas, notamment, de l'approche adoptée par (Rosengren, 1997), qui défend la conception d'une approche modulaire, dont les composants sont, d'une part, la grammaire (en tant que composant formel) et la structure informationnelle (en tant que composant fonctionnel) et, d'autre part, des composants extralinguistiques relatifs à des aspects conceptuels.

qu'à une fonction donnée peuvent correspondre plusieurs expressions formelles et vice versa. En effet, comme le rappelle à juste titre Dik (1986: 17-18)¹⁹⁵ :

L'explication fonctionnelle d'un phénomène grammatical ne doit pas se fonder sur l'hypothèse d'une simple corrélation entre forme et fonction, mais doit impliquer un réseau de conditions et de contraintes interactives, chacune pouvant être appréhendée en termes fonctionnels, mais qui interagissent de façon complexe et qui sont, en quelque sorte, en compétition pour la formation et la reconnaissance des expressions linguistiques... une vue non simpliste de l'explication fonctionnelle soutiendra que l'organisation d'une langue naturelle est une solution à un problème complexe dont la résolution est circonscrite par une variété de principes motivés fonctionnellement qui interagissent et s'opposent... le problème complexe à résoudre est celui de l'accomplissement la communication interpersonnelle.

En définitive, il apparaît que la définition de la place occupée par la Structure Informationnelle vis-à-vis de la Grammaire représente un sujet pour le moins épineux, qui continue de faire l'objet de multiples controverses. Il semble que la clarification de la problématique soulevée par ce sujet, ne puisse progresser de façon significative, que dans la mesure où des réponses précises et convaincantes aux questions suivantes pourront être apportées (Schwabe & Winkler, 2007, Kučerová & Neeleman, 2012).

- Quelles sont les notions interprétatives qui doivent être considérées comme des primitives de la structuration de l'information ?
- De quels moyens la Grammaire dispose t-elle pour exprimer la Structure Informationnelle ?
- Comment les composants de la grammaire formelle interagissent-ils avec ceux de la pragmatique et de la Grammaire du discours ?
- Quels types de relations peut-on établir entre les significations déterminées grammaticalement et des significations plus spécifiquement pragmatiques ?
- Peut-on mettre en évidence l'opérabilité d'une interface de la Structure Informationnelle pragmatiquement déterminée, qui serait alimentée à la fois par des informations extralinguistiques et des connaissances proprement grammaticales ?

Dans l'attente de solutions probantes qui pourront être apportées à ces questions, il est utile de rappeler que la conception de la Structure Informationnelle qui est la plus largement acceptée de nos jours, appréhende cette structure comme un ensemble de contraintes prétendues universelles, qui impactent à des degrés

¹⁹⁵ Traduit en français par nos soins.

divers la réalisation des formes linguistiques des langues.¹⁹⁶ Selon ce point de vue, les objectifs principaux des recherches ont été d'identifier quelles sont les catégories de la Structure Informationnelle qui sont pertinentes et de déterminer comment elles influencent les choix des formes linguistiques dont dispose chaque langue.¹⁹⁷ Ces recherches se sont déployées et continuent de se développer dans deux perspectives :

- (i) celle des approches formelles, où la Structure Informationnelle est analysée comme un composant interne de la Grammaire, ou dans le cadre d'une interface entre la grammaire ou la pragmatique ;
- (ii) celle des approches fonctionnelles où les représentations cognitives supervisent les choix des formes linguistiques.

Avant de fermer ce chapitre, nous proposons de rapporter trois extraits qui nous semblent propices à la prolongation du débat que nous avons ouvert dans ce chapitre. Le premier est tiré du chapitre d'introduction de l'ouvrage collectif : *Information Structure, Meaning and Form: Generalizations across Languages* (Schwabe & Winkler, 2007).

... the current investigations on the topic of information structure have immediate consequences for our understanding of the architecture of grammar: (i) topic and focus exist as grammatical categories in each component of grammar, (ii) their overt syntactic position is in the left periphery of each phase, (iii) if both are marked, the topic precedes the focus, (iv) they are parts of the expressive meaning, (v) their expressive interpretation can depend on their ordinary meaning, and (vi) their pragmatic interpretation can be grammatically underdetermined.

Le second extrait est emprunté à (Kenesei, 2006).

Focus arises through an intricate interaction of prosody (stress and/or pitch), syntax (at least in some languages), semantics and type of focus in a number of languages, there are languages in which at least some subtypes of focus are grammaticalized, and just as it is easier to discuss gender by means of examples from languages where the distinction is manifest, so is focus more conveniently

¹⁹⁶ Nous précisons que par « formes linguistiques », nous entendons prendre en compte, à la fois, des distinctions de type catégorielles et graduelles. Nous adoptons ainsi les idées de (Bolinger, 1961b), pour qui des distinctions de sens importantes peuvent fort bien être exprimées par des variations graduelles de la prosodie.

¹⁹⁷ Selon (Zimmermann, 2016 b) : « *The information structure categories themselves are taken to be universal, whereas their formal reflexes in the grammatical systems of natural languages are subject to cross-linguistic variation* ».

illustrated and ultimately accounted for if one can draw on examples that manifest it clearly.

Enfin, le troisième extrait provient de (Lambrecht, 2010). Il présente une synthèse unificatrice de la conception de la Grammaire, qui est particulièrement révélatrice de l'évolution des idées se rapportant à son contenu.

Grammars reflect universal constraints on the mappings between the information structure of propositions and the formal structure of sentences. These constraints restrict the possible linkings between pragmatic relations (topic vs. focus), pragmatic properties (given vs. new), semantic roles (agent vs. patient), grammatical relations (subject vs. object), and syntactic positions (preverbal vs. postverbal, etc). While these mapping constraints are universal, their grammatical manifestation is subject to typological variation

Les problématique qu'interpellent ces extraits réclameraient certainement des développements conséquents, que nous n'avons pas l'intention d'entreprendre ici, afin de ne pas trop alourdir la rédaction du présent ouvrage. Toutefois, le lecteur aura le loisir de clarifier ces problématiques, en se reportant, notamment, aux divers chapitres du livre de Schwabe & Winkler cité en référence.

CHAPITRE 4

Les catégories de base et les déterminants primitifs de la Structure Informationnelle. Terminologies en usage, points de vues et discussions.

4.1. Les catégories de base

Lorsqu'on se reporte à l'ouvrage influent de Lambrecht sur la Structure Informationnelle (Lambrecht, 1994), il apparaît que les catégories de base qui constituent l'assise conceptuelle de cette structure, sont représentées par les paires de notions suivantes :

- (i) la présupposition et l'assertion,
- (ii) l'identifiabilité et l'activation,
- (iii) le topique et le focus.

La présupposition et l'assertion concernent la structuration sémantico-pragmatique des propositions que véhiculent les énoncés. L'identifiabilité et l'activation se rapportent aux hypothèses du locuteur sur le statut des représentations mentales des référents discursifs¹⁹⁸ disponibles chez l'allocutaire, à l'instant où se profèrent les

¹⁹⁸ La notion de référent, ou plus précisément, celle de référent discursif désigne l'entité (objet, événement, état, etc.) à laquelle renvoie (se réfère) le choix d'une expression linguistique, dénommée expression référentielle. L'usage d'une expression référentielle sert donc à désigner un référent dans le monde des interlocuteurs qui participent à un échange conversationnel. Interpréter une expression référentielle pour un interlocuteur consiste à identifier le référent auquel correspond cette expression ou celui qu'elle dénote dans ce monde. Selon Lambrecht (1994), les référents discursifs peuvent correspondre à des entités ou à des propositions. L'auteur utilise par commodité le terme de proposition pour désigner les situations, les états ou les événements que cette entité dénote. Une proposition peut acquérir le statut de référent discursif une fois qu'elle est supposée connue par le locuteur. Les référents discursifs sont le plus souvent analysés en termes de catégories d'arguments, tels que les noms, les syntagmes nominaux et les pronoms. On trouvera, en particulier, des discussions approfondies de la notion de référence en regard de la linguistique et de la communication, dans (Arnold, 1998, 2010).

énoncés assimilables à des actes de parole. Le topique et le focus constituent des entités déterminantes (des primitives, pour certains) de la construction de la Structure Informationnelle, autour desquelles sont centrées la plupart des discussions qui portent sur l'identité de cette structure. La notion de présupposition et les diverses interprétations qui s'y rattachent ont été débattues dans le chapitre 2, auquel nous renvoyons le lecteur. Les notions de topique et de focus feront l'objet de développements conséquents dans la suite du présent ouvrage. Les catégories cognitives d'identifiabilité et d'activation, qui s'appliquent à la fois à des propositions et à des référents, ont été particulièrement mises en avant et explicitées dans l'ouvrage de (Lambrecht, op.cit.), en particulier dans le chapitre 3, qui porte sur les représentations mentales des référents discursifs. Nous proposons d'en résumer ici les idées essentielles. Selon les termes employés par Lambrecht (1994: 76):

- la catégorie d'identifiabilité:¹⁹⁹

has to do with a speaker's assessment of whether a discourse representation of particular referent is already stored in the hearer's mind or not.

- alors que la catégorie d'activation:

has to do with the speaker's assessment of the status of an identifiable referent as already "activated", as merely accessible or as "inactive in the mind of the hearer at the time of the speech act.

Il est important de situer, comme le fait Lambrecht (dans la citation ci-après), la place exacte qu'occupent ces catégories par rapport à d'autres catégories de la Structure Informationnelle, comme celles de topique et de commentaire (ou de focus), dont nous aborderons l'analyse ultérieurement:

While identifiability and activation are categories of memory and consciousness, having to do with the assumed states of the mental representation of discourse referents in the minds of the speech participants at different points in a discourse, topic and focus are relational categories, having to do with the pragmatic relations between denotata and propositions in given contexts.

Cette précision sera certainement utile, lorsque nous aborderons la question épineuse de l'interprétation de la dimension « *given-new* ». Selon Lambrecht (op.cit.), la distinction entre un référent identifiable et un référent non-identifiable, est liée conceptuellement à la distinction entre une proposition pragmatiquement présupposée et une proposition assertée. Une proposition présupposée (voir le

¹⁹⁹ Le terme identifiabilité est emprunté à (Chafe, 1976), qui le préfère à ceux de connu et de familier.

chapitre 2 du présent ouvrage) est celle pour laquelle il est supposable que le locuteur et l'auditeur disposent d'une connaissance partagée, à l'instant précis où se produit l'acte de parole. Une proposition assertée est celle pour laquelle seul l'auditeur dispose d'une représentation à cet instant. De même, un référent identifiable est celui pour lequel il existe déjà une représentation partagée dans l'esprit du locuteur et de l'auditeur (toujours à l'instant précis où se produit l'acte de parole), alors qu'un référent non-identifiable est celui pour lequel il existe une représentation seulement dans l'esprit du locuteur. Parmi les corrélats grammaticaux de la distinction entre référent identifiable et non-identifiable, celle qui oppose les syntagmes nominaux définis aux syntagmes nominaux indéfinis, est particulièrement importante. Toutefois, certaines langues, comme le russe, ne disposent apparemment pas d'une catégorie grammaticale particulière pour exprimer l'identifiabilité. Cela ne signifie pas pour autant que les locuteurs de ces langues n'accèdent pas au concept d'identifiabilité pragmatique et ne disposent pas d'autres moyens pour le signaler. L'opposition théorique entre la « *définitivité* » grammaticale et l'identifiabilité, présente l'avantage de permettre de distinguer, entre une catégorie grammaticale (et donc, discrète) et une catégorie cognitive, supposée non-discrète. Il est attendu que les référents qui ne sont désignés que par certains syntagmes nominaux dans l'univers du discours, possèdent la particularité d'être facilement identifiables pour l'auditeur. On peut donc supposer qu'ils sont aussi plus aisément accessibles que d'autres référents (voir ci-après). Lambrecht (op.cit.) rappelle que (Chafe, 1976) a régulièrement insisté dans ses écrits, sur l'idée que véhiculer de l'information dans une langue naturelle, n'implique pas seulement la dimension connaissance (« *knowledge* »), mais aussi celle de conscience (« *consciousness* »). Pour Lambrecht, cette différence, qui se rapporte à des états mentaux distincts, n'est pas sans conséquences sur le plan grammatical, comme on pourra le voir par la suite.

Etant donné que l'esprit humain a la capacité de renfermer une somme importante de connaissances ou d'informations et que seule une petite quantité de l'information peut être en focus ou active, à un instant donné, il est compréhensible, comme l'a suggéré (Chafe, 1987), qu'un donné particulier puisse revêtir les trois états informatifs distincts que l'auteur a proposé de nommer, respectivement: actif, semi-actif (ou accessible) et inactif (voir, ci-après, 4.2.2., pour une illustration et des commentaires). Selon les explications données par (Chafe, p.cit. 22) :

- un concept *actif* est: « a concept in a person's focus of consciousness at a particular moment »,

- un concept *accessible* ou *semi-actif*: « is in a person's peripheral consciousness, a concept of which a person has a background awareness, but one that is not being directly focused on »,

- un concept *inactif*: « one that is currently in a person's long term memory, neither focally nor peripherally active ».

Ainsi que le souligne (Lambrecht, 1994: 94), les facteurs psychologiques qui déterminent les états d'activation des référents de discours, se rapportent à la conscience (« *consciousness* ») et à des différences de rétention, entre la mémoire à court-terme et la mémoire à long-terme. L'activation d'un item dit actif est labile, car elle cesse de prendre effet dès qu'un autre item est mis en focus à sa place. En revanche, un item inactif conserve son statut cognitif pendant une période de temps beaucoup plus étendue, indépendamment de ce qui peut être présent au premier plan de l'attention des interlocuteurs.

Ce qui paraît attester (pour certains auteurs) de la pertinence des différents états d'activation des référents, au regard de la Structure Informationnelle, c'est le fait qu'ils bénéficient de corrélats grammaticaux dans la structure des phrases. Selon Chafe (à qui se réfère Lambrecht), les concepts qui sont déjà actifs pour le locuteur et que ce dernier estime être actifs pour l'auditeur, tendent à être formellement configurés au moyen de propriétés, qui sont souvent définies en termes d'informations dotées du statut de « *given* ». Or, pour (Chafe, 1987: 26), les concepts qui bénéficient de ce statut: « *...are spoken with an attenuated pronunciation. The attenuation involves, at the very least, weak stress* ». Lambrecht (1994: 95) a commenté les propos de Chafe, en mentionnant que la catégorie « *activeness* » dispose de corrélats phonologiques (ou prosodiques, i.e. absence ou faiblesse des prééminences accentuelles),²⁰⁰ morphologiques et syntaxiques (voir, à ce sujet l'analyse des pronoms inaccentués en français dans : Lambrecht, 1986 b). A l'opposé des concepts inactifs, les concepts actifs entraînent l'accentuation de l'expression référentielle qui leur correspond (i.e. le codage d'un référent sous la forme d'un « *accented lexical phrase* »). Cette accentuation serait la marque d'une « *prononciation forte* », qui s'oppose ainsi à la prononciation atténuée des concepts « *given* » (cf. supra).²⁰¹ Lambrecht (op.cit. :100) rappelle que la distinction que Chafe établit entre référents actifs, accessibles et inactifs se fonde sur l'idée que le traitement des représentations mentales implique différents types d'effort mental (ou de coût cognitif).²⁰² Toutefois, selon Lambrecht, si l'on se place du point de vue de

²⁰⁰ L'absence de prééminence prosodique constitue, en outre, pour Lambrecht, une propriété de la structure présuppositionnelle d'une expression donnée.

²⁰¹ Cette distinction revêt apparemment une valeur iconique, l'iconicité étant (selon Bolinger, 1985 :99), l'une des particularités fonctionnelles de la prosodie (plus précisément, de l'intonation).

²⁰² D'un point de vue psychologique, il n'y a pas de limite théorique supérieure au nombre et aux types d'états cognitifs que les représentations mentales peuvent recéler dans le cours d'une conversation (Lambrecht, 1994 :100)

l'analyse grammaticale (aspects phonologiques et morphosyntaxiques), seule une distinction binaire peut être justifiée : celle qui oppose les référents « marqués comme étant actifs » à ceux qui ne sont pas marqués de la sorte.

Au terme de son chapitre sur les représentations mentales des référents discursifs, (Lambrecht, 1994 : 105 ss), précise que les catégories d'identifiabilité et d'activation, en dépit du fait qu'elles constituent des entités cognitives indépendantes,²⁰³ sont néanmoins corrélées entre elles d'une certaine manière. En effet, un référent que l'on suppose être non identifiable pour un auditeur, se trouve nécessairement hors de la portée du paramètre d'activation, car un état d'activation requiert la présence d'une représentation mentale dans l'esprit de l'auditeur. Caractériser ce référent comme non-identifiable, constituerait probablement un label suffisamment explicite. Cependant, Lambrecht préfère lui attribuer l'étiquette « *brand new* », ²⁰⁴ en adoptant ainsi la terminologie de (Prince, 1981). Toujours en s'inspirant de cette terminologie, Lambrecht choisit de distinguer, au sein de la catégorie « *brand new* », entre les items « ancrés » et « non-ancrés » (voir, ci-après, la section suivante).

4.2. Les entités dites « primitives » de la Structure Informationnelle

4.2.1. Diversité des termes utilisés

Quand on s'intéresse de près aux déterminants qui forment l'armature de la Structure Informationnelle, on se trouve confronté à l'usage de nombreux termes, tels que : « *given* » (fr. donné, connu), « *old* » (fr. ancien) topique, thème, « *ground* » (fr. fond), « *background* » (fr. arrière-plan), « *new* » (fr. nouveau), « *comment* » (fr. commentaire), rhème, focus et contraste. En règle générale, ces termes sont utilisés pour désigner des notions primitives fonctionnelles²⁰⁵ universelles, qui participent majoritairement de divisions bipartites de l'information communiquée, comme les distinctions : « *given-new* », thème-rhème, topique-commentaire, fond-focus et « *(back) ground-focus* ». La figure 4.1. dresse un inventaire sélectif de ces

²⁰³ La première étant en rapport avec la connaissance et la seconde, avec un état de conscience.

²⁰⁴ Littéralement : « tout neuf ».

²⁰⁵ Bien que le statut de primitive attribué à ces notions soit contesté par plusieurs auteurs, principalement en raison du fait qu'elles résultent de l'interrelation de facteurs syntaxiques, sémantiques et pragmatiques ou discursifs (Grobet, 2002 : 1).

bipartitions, en précisant les noms de quelques uns des chercheurs qui les emploient).²⁰⁶

Bipartition de l'information	Identité des chercheurs
Theme-Rheme	Firbas 1964, Halliday, 1967 Vallduví, 1992
Topic-Comment	Hockett, 1958, Gundel, 1974 Reinhart, 1982
Topic-Focus	Sgall & Hajičova, 1977-1978 Gundel & Fretheim, 2004
Présupposition-Focus	Chomsky, 1971, Jackendoff, 1972, Rochemont, 1978, Prince, 1981, Lambrecht, 1987
Given-New	Halliday, 1967, Clark & Haviland, 1977

Figure 4.1. Nomenclatures usuelles des bipartitions de l'information et identités de leurs principaux utilisateurs.

Les distinctions bipartites, qui s'inscrivent, pour la plupart d'entre elles, dans la lignée des divisions anciennes entre sujet psychologique/prédicat psychologique et figure/fond, évoquent, à la fois, une répartition de l'information délivrée par la phrase (ou l'énoncé) et un lien de complémentarité (l'un des deux termes impliquant généralement la présence de l'autre). De plus, elles²⁰⁷ sont souvent traitées comme conceptuellement équivalentes dans la littérature. En vérité, ces équivalences conceptuelles ne sont recevables que dans les limites, que seules quelques approches théoriques de la Structure Informationnelle se sont employées à préciser. Il n'en demeure pas moins que la profusion des termes utilisés (avec des significations plus ou moins différentes pour les auteurs qui en servent) et que l'absence d'une terminologie unifiée, sont à l'origine de nombreuses méprises, qui peuvent avoir pour effet de rendre partiellement opaque la compréhension de la façon dont l'information est gérée dans les échanges communicatifs transmis par la

²⁰⁶ Pour un inventaire plus large et davantage de chercheurs cités, voir : (Gómez-González, 2001 : 10-11).

²⁰⁷ La fragmentation de l'information d'une phrase de structure [X Y] signifie que son traitement sémantique implique deux étapes : l'une pour traiter X et l'autre pour traiter Y. En ce qui concerne la complémentarité, il est généralement admis, par exemple, que le commentaire est le complément du topique ou que le rhème est le complément du thème.

parole. Le tableau se complexifie encore davantage, lorsque l'on constate que des distinctions bipartites peuvent se muer, chez des auteurs, en distinctions tripartites (ou plus)²⁰⁸ et que des distinctions qui sont jugées équivalentes par plusieurs auteurs correspondent, pour d'autres, à des niveaux d'interprétation distincts, dont certains sont censés s'inscrire, comme nous le verrons par la suite, dans une relation d'orthogonalité²⁰⁹ (Halliday, 1967a, Steedman, 1991). Compte tenu des difficultés auxquelles nous venons de faire allusion, nous pensons qu'il est utile - avant d'aller plus loin - de préciser les différentes manières dont les termes précédemment mentionnés sont appréhendés par les auteurs qui les utilisent. Nous aborderons ces explications par l'analyse des notions de « *given* »²¹⁰ (fr. « donné, « connu ») et de « *new* » (fr. « nouveau »), qui se présentent comme celles dont l'interprétation est la plus débattue et nous examinerons ensuite la notion de focus, étant entendu que ces notions occupent une place de première importance dans l'étude de la Structure Informationnelle et de ses liens avec l'organisation du discours.

4.2.2 Les notions de « given »,

« givenness », « new » et « newness »²¹¹

Aux yeux de certains auteurs, la notion de « *givenness* » serait fondamentale pour comprendre le fonctionnement de la communication, car elle participerait d'une convention sociale particulièrement prégnante. C'est ainsi que (Clark & Haviland, 1977), par exemple, se réfèrent au principe de coopération de Grice (1975), pour mettre en avant l'idée d'un « *Given-New Contract* ». Ce contrat stipule que le locuteur est tenu de présenter, en fonction du contexte, l'information ancienne et l'information nouvelle de chaque énoncé, de telle sorte que l'allocutaire

²⁰⁸ Comme, par exemple, les distinctions : thème-rhème-post-rhème, topique-focus-anti-topique, support-apport-report, etc.

²⁰⁹ Nous reprendrons cette question ultérieurement. Mais à titre d'exemple, nous reprendrons ici le point de vue de (Lambrecht, 1994) que nous avons déjà exposé et suivant lequel la Structure Informationnelle, prise dans son intégralité, participe d'une triple distinction : présupposition/assertion, identifiabilité/activation et topique/focus. La première concerne pour l'auteur la structuration de l'information en « *Given* » et « *New* », alors que la seconde se rapporte au statut informatif des référents discursifs. La troisième évoque une distinction bipartite usuelle, que nous commenterons dans le chapitre dédié à la focalisation. De même, (Prince, 1992), après avoir survolé la littérature sur la question, conclut qu'il est possible de dégager les trois bipartitions suivantes : « *focus-présupposition* », « *hearer old - hearer new* » et « *discourse old - discourse new* » (voir ci-après).

²¹⁰ On retiendra que certains auteurs utilisent l'expression « *old information* », en lieu de « *given information* », avec une signification similaire.

²¹¹ Nous utiliserons les plus souvent dans cette partie de notre exposé les termes anglais, qui sont d'un usage courant dans la littérature traitant du sujet (les termes français de « *donné* » pour « *given* » et « *givenness* » et de « *nouveau* », pour « *new* » et « *newness* » seront également employés en alternance).

puisse retrouver sans difficulté « l'antécédent » qui correspond à cette information ancienne. Pour d'autres chercheurs, le concept de « *givenness* » serait à ce point central dans la conception de la structure informationnelle qu'il devrait être regardé comme l'unique propriété représentative de cette structure, le focus étant alors interprété simplement comme ce qui marque l'absence de cette propriété (Schwarzschild, 1999), ou encore, comme la seule entité qui demanderait d'être encodée dans la grammaire (Sauerland, 2005). Les notions de « *given* » et de « *givenness* » (ainsi que celle de « *new* » et de « *newness* ») ont été largement débattues (et continuent de l'être) par de nombreux auteurs, en donnant lieu à des définitions et à des interprétations qui ne se recoupent que partiellement ou qui peuvent même s'avérer contradictoires.²¹² La principale source de malentendu tient au fait que la dimension « *given-new* » est approchée dans la littérature, en prenant appui sur deux significations distinctes et logiquement indépendantes (voir ci-après), sans que ceux qui se les approprient précisent toujours de façon explicite à laquelle ils accordent leur préférence. A ce sujet, il est utile de rappeler que certains auteurs ont jugé nécessaire d'établir une distinction tranchée entre une conception « référentielle » et une conception « relationnelle » de la dimension « *given-new* ».²¹³ Nous mettrons à profit ce rappel, pour évoquer quelles sont les distinctions mises en jeu (dans les travaux sur la Structure Informationnelle des diverses langues), qui présentent une parenté conceptuelle avec l'une ou l'autre de ces deux conceptions (voir la figure 4.2.).

D'après Gundel & Hedberg (2005), la conception relationnelle de la dimension « *given-new* » s'appuie sur l'idée d'une relation qui associe deux parties complémentaires d'un même niveau de représentation (syntaxique, sémantique ou pragmatique). Elle reflète, en définitive, la façon dont est représenté le contenu informatif d'un événement ou d'un état de chose qu'exprime une phrase (ou un énoncé) et comment sa valeur de vérité peut être évaluée. De son côté, la conception référentielle de la dimension « *given-new* » se rapporte à la nature du lien que l'on peut établir entre le référent d'une expression linguistique et son statut cognitif, au regard, à la fois, de ce qui est momentanément présent à l'esprit du locuteur/auditeur dans le cours de la conversation et du modèle de discours considéré. La contenu de la figure 4.2., qui illustre les deux faces de la dimension « *given-new* », mentionne (dans sa partie de gauche) quelles sont les distinctions bipartites en usage qui s'apparentent à la conception relationnelle de la distinction « *given-new* ». Le contenu de cette figure signale également (dans sa partie de

²¹² Pour un exposé récent sur la notion de « *givenness* », voir : (Rochemont, 2016).

²¹³ Voir en particulier, à propos de cette distinction, les travaux de Jeanette Gundel et l'ouvrage de Knud Lambrecht (1994).

droite) les notions qui présentent une parenté avec la conception référentielle de cette dimension. Nous serons amené, par la suite, à commenter les tenants et aboutissants de la conception relationnelle des entités qui définissent la Structure Informationnelle, notamment, dans ce même chapitre, quand nous traiterons des distinctions thème-rhème et topique-commentaire et, par la suite, lorsque nous analyserons les différentes interprétations du focus et de sa contrepartie). En attendant, nous proposons de nous attarder quelque peu sur des commentaires qui se rapportent à la distinction référentielle de l'articulation « *given-new* » et au statut des concepts qui s'apparentent à cette distinction.²¹⁴

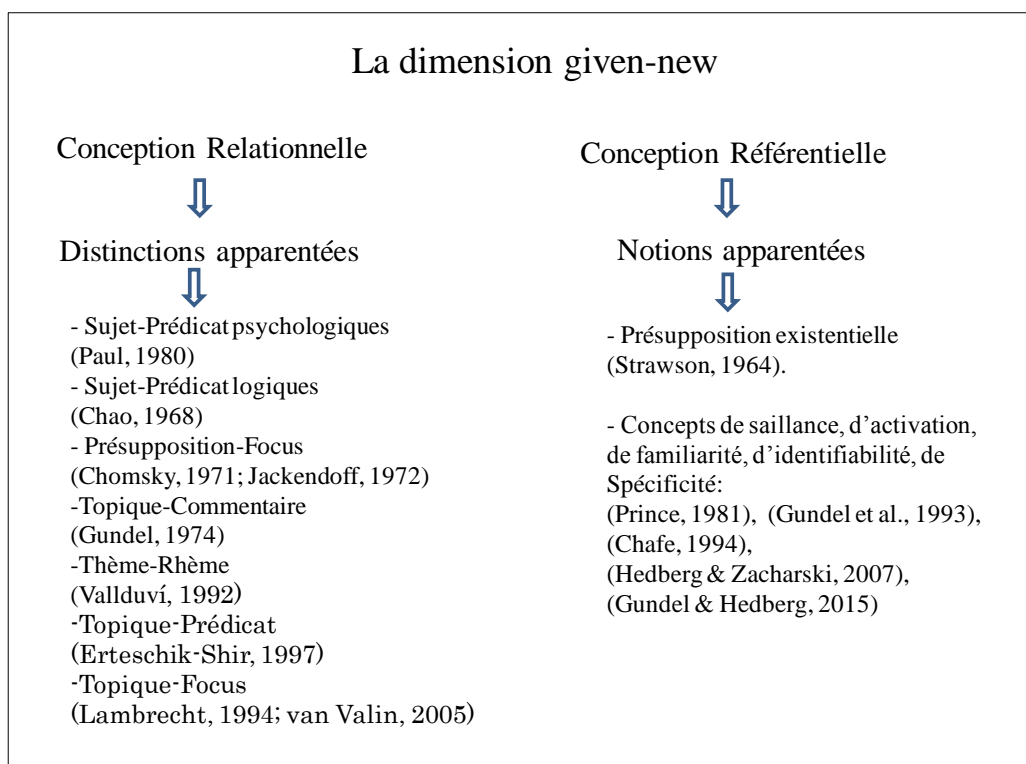


Figure 4.2. Présentation des deux approches complémentaires de la dimension « *given-new* » et des distinctions usuelles qui s'y rattachent (d'après les précisions apportées par Gundel & Hedberg, 2015).

Il est spécifié, sur la figure 4.2., que l'une des notions qui présentent une parenté avec la conception référentielle de la distinction « *given-new* » correspond à celle de présupposition existentielle. Les analyses portant sur la signification des énoncés et

²¹⁴ Cette démarche nous a paru s'imposer en raison de la complexité qui s'attache à l'explicitation des notions mises en jeu.

du discours admettent qu'il existe différentes catégories de présupposition, que l'on qualifie généralement de factive, lexicale, structurale et existentielle.²¹⁵ Considérons les deux exemples suivants, dont l'interprétation permet de mettre en évidence le fonctionnement d'une présupposition sémantique :

(4.1.) a. Le roi d'Espagne est malade.

b. Bernadette a cessé de pleurer.

L'énoncé (4.1.a) illustre un exemple classique de présupposition existentielle, le groupe nominal défini déclenchant ici l'inférence qu'il existe un roi d'Espagne. Dans l'énoncé (4.1.b), qui illustre un cas de présupposition lexicale, l'usage de la forme « a cessé » amène à présupposer que la personne dont il est question pleurait auparavant.²¹⁶ Les présuppositions existentielles sont décisives pour comprendre l'importance de la dimension dénominative au sein du langage (Kleber, 2001) et les dénominations lexicales qui les déclenchent présupposent, de même, l'existence du référent ou de ce qu'il dénomme. L'information présupposée, qui est déclenchée par certains mots et propositions est une information considérée comme « *given* ». A ce propos, on pourra se reporter à l'étude récente de Geurts (2016), qui présente une discussion éclairante sur le sujet.

Les concepts de saillance, d'identifiabilité, d'activation et de familiarité sont répertoriés sur la figure 4.2. comme des notions apparentées à la conception référentielle de la dimension « *given-new* ».²¹⁷ L'emploi qui est fait de ces concepts, dans des conditions bien particulières, réclame des éclaircissements que nous proposons d'apporter dans les lignes qui suivent. Pour ce faire, nous reprendrons en particulier les idées influentes qui ont été développées par M.A.K. Halliday (1967a, 1967b), par Wallace Chafe (1976, 1987, 1994), par Ellen Prince (1981), par Knud Lambrecht (1994), par Jeanette Gundel et collaborateurs (Gundel, 1985, 1996, Gundel et al., 1993, Gundel & Hedberg, 2015) et par Manfred Krifka, (2005). Dans

²¹⁵ Voir supra, la section 2.3, qui expose en particulier les différences d'interprétation entre les présuppositions sémantiques et pragmatiques.

²¹⁶ En réalité, l'énoncé (4.b) contient deux présuppositions : la présupposition d'existence que Bernadette existe et celle qu'elle a pleuré dans le passé.

²¹⁷ La distinction « *given-new* » et celle de « *givenness* » ont été abondamment utilisées en particulier dans les travaux qui traitent de l'anaphore, de la référence et, plus généralement, du statut fonctionnel et de l'interprétation des syntagmes nominaux dans le discours. Pour Chafe (1976 :27), la notion de « *givenness* », à l'instar de celles qui assument un rôle similaire, concerne la façon dont un locuteur évalue comment un interlocuteur est capable de traiter ce que dit ce locuteur en fonction de l'arrière-plan propre à un contexte particulier. Chafe (op.cit.) soutient également que le choix d'un Syntagme Nominal pour exprimer une idée ou pour établir un lien avec des entités particulières (appelées référents) varie selon que le référent est considéré comme « *given* » ou comme « *new* ».

la lignée des travaux fondateurs des linguistes praguois (voir supra), Halliday (1967a, 1967b) à utilisé la distinction « *given-new* » en lui attribuant une acception que l'on tiendra, par la suite, comme plutôt commune. Selon Halliday, le terme « *given* » sert à désigner une information que le locuteur présente comme récupérable par l'auditeur, à partir du discours précédent et/ou de la situation présente.²¹⁸ En revanche, le terme « *new* » se rapporte à une information qui n'est ni disponible ni récupérable par l'auditeur, car elle est introduite pour la première fois dans le déroulement du discours.²¹⁹

Une étape remarquable de l'interprétation de la distinction « *given-new* » est représentée par les travaux de Chafe (1974, 1976, 1987, 1994). Bien qu'il reprenne les idées de Halliday, Chafe s'en démarque en partie, par le fait qu'il axe principalement son approche sur des aspects cognitifs (ou, plus précisément, sur une analyse du flux de l'information en termes de contraintes cognitives). Envisagée sous cet angle, la notion de « *givenness* » se définit par rapport à ce que le locuteur suppose être présent à la conscience de l'auditeur, au moment où il profère un énoncé. Dans cette optique, (Chafe, 1976 :30) met en avant l'idée que le statut de « *givenness* » doit se restreindre à spécifier « *That knowledge which the speaker assumes to be on the consciousness of the addressee at the time of the utterance* », alors que l'information nouvelle doit se rapporter à « *what the speaker assumes he is introducing in the addressee's consciousness by what he says* ».²²⁰ Il convient de souligner qu'une approche cognitive du « *givenness* », assez proche de celle de Chafe, mais cependant distincte de cette dernière, a été proposée par Clark & Haviland (1977), qui assimilent le « *given* » au connu disponible, dans le sens où

²¹⁸ Dans l'étude de (Halliday & Hassan, 1976 : 326), le « *given* » est décrit précisément comme l'expression de ce que le locuteur présente comme une information « *that is recoverable from some source or other in the environment- the situation or the preceding text* ». On notera que Kuno (1972) interprète également l'opposition old/new en termes de « *recoverability* ». Pour cet auteur, un élément appartenant à une phrase représente une information nouvelle s'il est récupérable à partir du contexte qui précède.

²¹⁹ Halliday précise en outre qu'une information new n'est pas entièrement déterminée par le contexte textuel ou situationnel : « *What is new is in the last resort what the speaker chooses to present as new* » (Halliday, 1967b :211). Il importe de souligner que, pour Halliday, la bipartition « *given-new* » ne coïncide pas systématiquement avec le couple thème-rhème. Qui plus est, lorsque la coïncidence existe, elle signale cependant la présence de deux plans d'organisation distincts. Dans l'approche de Halliday, le plan thématique (« *thematic structure* ») représente l'information du point de vue du locuteur : le thème est ce que choisit ce dernier comme point de départ du message. Parallèlement, le plan informationnel (« *information structure* ») correspond à l'organisation des informations du point de vue de l'auditeur (en fonction de ce qui est connu ou non de lui). Selon Halliday (1970 :179) : « *given-new is a discourse feature, while theme-rheme is not... in dialogue, 'given' means 'what you are talking about' while 'theme' means 'what I am talking about', and, as is well known, the two do not necessarily coincide* ».

²²⁰ Par la suite nous traduirons le terme anglais « *consciousness* » par celui de conscience, tout en admettant qu'il peut se révéler ambigu.

cette information est réactualisable. Conformément à cette interprétation, il n'est pas nécessaire que l'information « *given* » ait été introduite précédemment dans le discours. En effet, le statut de « *given* » peut être attribué de manière indirecte, au moyen d'une inférence. C'est ainsi que, dans le cours d'une conversation familière et dans le cas de la formulation d'une question comme en (.2.), ce statut est potentiellement attribuable à l'expression « grands-parents ».

(4.2.) Où est-ce que tes *Given* grands-parents *Given* sont nés ?

De même, dans l'exemple (4.3.), l'item « ma copine » peut être supposé connu de l'auditeur à qui s'adresse cet énoncé, sans que la personne ait été mentionnée au préalable.²²¹

(4.3.) Je suis arrivé avec une heure de retard. *Given* Ma copine *Given* était furieuse.

Si nous revenons à l'approche de Chafe, il s'avère utile d'en préciser les points essentiels, afin d'explicitier en quoi consistent ses bases théoriques. Selon Chafe, un extrait de parole spontanée est divisible en Unités Intonatives (ang. « *Intonation Units* »). Chaque Unité Intonative exprime une idée et dénote, selon son expression, « *a single focus of speaker's consciousness* ». ²²² Les Unités Intonatives véhiculent des concepts (correspondant à des idées, des objets, des événements et des propriétés). Dans le déroulement du discours, un concept (un référent) peut occuper à tout moment, dans la tête d'un locuteur-interlocuteur, l'un des états cognitifs suivants : actif, semi-actif, inactif (voir supra, la section 4.1.). La modification de l'état d'activation des concepts s'effectue durant la pause qui précède la production de l'Unité Intonative. Un concept qui est actif pour un locuteur et que ce dernier estime également actif pour l'interlocuteur, à un instant donné, est interprétable comme une information « *given* ». Toutefois, un concept ne demeure pas dans un état d'activité longtemps. Quand il est désactivé, il ne devient pas entièrement inactif et il reste dans un état de semi-activité pendant un certain temps, en constituant de la sorte une information « accessible ». Si un concept devient actif à partir d'un état antérieur d'inactivité, il est interprétable comme « *new* ». Lambrecht (1994), qui reprend la distinction tripartite de Chafe que l'on vient d'évoquer, propose de l'élargir en précisant que la catégorie accessible peut

²²¹ Une entité peut fonctionner de la sorte en raison de la « *familiarité* » supposée qu'elle représente pour les interlocuteurs, ou de son association avec d'autres entités qui ont été mentionnées ou évoquées dans le contexte du discours. Il s'agit dans ce cas « d'anaphores indirectes », dont la mise en œuvre repose sur des hypothèses contextuelles qualifiées parfois de « *bridging inferences* » (Clatk & Haviland, 1977).

²²² Cette contrainte cognitive est comparable à celle que Givón qualifie de : « *one new unit per proposition* ».

être subdivisée en « textuellement accessible », « situationnellement accessible » et « inferentiellement accessible » (figure 4.3.).

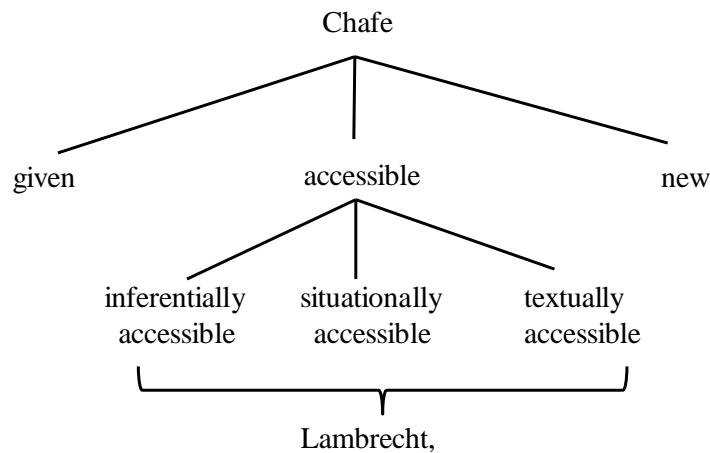


Figure 4.3. Statuts cognitifs des référents discursifs (d'après Chafe et Lambrecht).

A propos de la démarche de Lambrecht (1994), il convient de rappeler qu'elle intègre deux types de distinctions fondamentales. La première distingue les catégories cognitives d'identifiabilité et d'activation (cf. section 4.1.) et la seconde, la catégorie pragmatique de topique et celle de focus (qui correspond à la relation qu'entretiennent des entités ou des propositions dans un énoncé).²²³ Il existe donc pour Lambrecht deux faces de la Structure Informationnelle: celle qui se rapporte aux états cognitifs des représentations des référents discursifs et celle qui signale les relations pragmatiques qui s'établissent entre des propositions et les éléments qui les constituent (le topique et le focus). Toutefois, ces deux catégories sont corrélées et c'est sans doute pourquoi on a souvent négligé de les différencier. A ce sujet, Lambrecht rappelle que la discussion des notions d'information ancienne (« *old* », « *given* ») et d'information nouvelle a donné lieu à de grandes confusions dans la littérature, qu'il se propose de clarifier (Lambrecht, 1994, pp. 45ss.). Pour ce faire, il met en avant une nouvelle distinction importante à ses yeux, entre les concepts de « *meaning* » (signification) et d'information. La signification est exprimée par des mots individuels et par des relations entre ces mots. L'information ne peut être transmise que de façon relationnelle à l'aide de propositions. En insistant sur l'idée d'une distinction nécessaire entre ces propositions et le sens des éléments avec

²²³ La notion d'identifiabilité est, comme on l'a vu, empruntée à Chafe (1976). D'autre part, Lambrecht souligne l'importance (à l'instar de Gundel, cf. supra) de bien distinguer l'aspect référentiel de l'aspect relationnel, lorsqu'il s'agit de débattre du statut des référents discursifs et de leurs représentations.

lesquels elles sont construites, on parvient à éviter un type de confusion qui se produit souvent. En effet, il est souvent affirmé que certains constituants d'une phrase (en particulier, des constituants sujets) véhiculent une information ancienne (« *given* »), en prétextant qu'ils sont connus de l'auditeur, ou qu'ils ont été mentionnés dans le discours précédent, ou encore, qu'ils sont inférables à partir d'éléments qui ont été mentionnés précédemment (voir supra). Il est également affirmé que d'autres constituants d'une phrase (en particulier, les prédicats) véhiculent une information nouvelle, dans la mesure où ils sont pas connus ou inférables de la sorte. Lambrecht s'oppose à ce type d'interprétation et l'un des exemples qu'il propose en anglais (pp. 47-48) et dont nous donnons, ci-après, une version française, permet d'explicitier son positionnement.

(4.4.) A. Quand es-tu parti pour la Suisse ?

B. Quand j'avais dix-sept ans.

Pour Lambrecht, ce qui constitue l'information pertinente apportée par la réponse de B, ce n'est pas le fait que le locuteur, à un certain moment de sa vie, avait dix-sept ans, mais la relation établie entre l'acte de partir en Suisse, la personne impliquée par cet acte et le moment où ce départ s'est produit. En d'autres termes, l'information apportée par la réponse n'est pas : « quand j'avais dix-sept ans », mais : « la période à laquelle je suis parti pour la Suisse, c'est celle où j'avais dix-sept ans ». D'où la conclusion de l'auteur (p.48) : « *The information is the establishment of a relation between terms in a proposition* ». Il traitera par la suite l'implantation de cette relation, au moyen des notions de présupposition, d'assertion et de focus. Il est un autre point important relatif à l'interprétation de la Structure Informationnelle sur lequel Lambrecht souhaite attirer l'attention. Il estime que, contrairement à ce qui est souvent déclaré, l'information transmise par une proposition ne peut être fragmentée et associée à des constituants individuels qui forment une phrase. La différence entre « *old information* » et « *new information* » ne peut, selon lui, être assimilée à la distinction qui oppose « *old referent* » et « *new referent* ». Il rejette ainsi la conception de l'information segmentée (ang. « *segmentation view* ») qu'il propose de remplacer par un modèle de la Structure Informationnelle de la phrase dans laquelle il est distingué entre (i) les états des denotata des constituants de la phrase, dans l'esprit des interlocuteurs et (ii) les relations pragmatiques entre ces denotata et les propositions dans lesquelles ils assument le rôle de prédicat ou d'argument.

Ellen Prince est souvent citée comme la personne qui a tenté de présenter une vision synthétique de la dimension « *given-new* ». En s'inspirant des travaux antérieurs de Halliday et de Chafe, elle reconnaît d'abord que la notion de

« *givenness* » est plurielle et qu'elle peut revêtir trois significations principales. La première est celle qui se rapporte aux concepts de prévisibilité et de récupérabilité d'un objet linguistique :

The speaker assumes that the hearer CAN PREDICT OR COULD HAVE PREDICTED that A PARTICULAR LINGUISTIC TERM will or would occur in a particular position WITHIN A SENTENCE (Prince, 1981 : 226).²²⁴

Prince précise que cette définition de « *givenness* » s'apparente, d'une part, à celle que Kuno (1972) adopte dans ses travaux, à propos de la distinction entre information ancienne (« *old* ») et information nouvelle (« *new* ») et, d'autre part, à celle que retient Halliday (1967 a, b), pour distinguer entre information donnée (« *given* ») et information nouvelle, bien que l'on relève des divergences chez ces deux auteurs : ce qui est « *old* » pour Kuno n'est pas forcément « *given* » pour Halliday.²²⁵

La seconde signification de « *given* » recensée par Prince correspond au concept de saillance cognitive (ang. « *saliency* »), qui mobilise la mémoire à court terme (ou la mémoire active) des locuteurs.²²⁶ Ce concept, qui selon la théorie de Chafe, se rapporte à la présence à l'esprit de l'auditeur d'une entité particulière et donc, de son activation, au moment où il perçoit un énoncé, est défini de la sorte par Prince :

²²⁴ En majuscules dans le texte original de Prince.

²²⁵ On notera que pour Halliday la distinction entre *given* et *new* (focus) est définie en se référant également à des phénomènes intonatifs un focus marqué par l'intonation identifie une expression « *new* » et le « *given* » est défini comme le complément du focus. On notera aussi que la notion de récupérabilité peut s'avérer insuffisante et qu'il est nécessaire de la compléter en invoquant le principe de parallélisme suggéré par Kuno. Conformément à ce principe, le locuteur suppose que l'auditeur est à même de prédire qu'une construction particulière sera considérée comme parallèle (i.e. équivalente) du point de vue sémantique et pragmatique à celle qu'il vient de traiter.

²²⁶ Les liens entre cette saillance et la mémoire à court terme reposent sur l'efficacité de dispositifs mentaux qui supervisent l'activation, la familiarité immédiate et l'accessibilité des référents. En réalité, l'étude de Prince (1981) traite de la dénotation des SN, alors que ses travaux postérieurs s'intéressent exclusivement au statut qu'acquiescent les propositions dans le discours, au regard des différentes interprétations du « *given* ». Il convient de rappeler ici la distinction, évoquée plus haut, entre la mémoire à long terme et la mémoire à court terme, ou immédiate. La première renferme les connaissances stables d'arrière-plan, alors que dans la seconde, qui est en perpétuelle évolution (Atkinson & Shiffrin, 1968), les entités saillantes propres aux référents introduits par le contexte linguistique et/ou la situation d'énonciation, ont la capacité de défiler et d'affleurer à la conscience en permanence. Il apparaît que si l'on prend en considération ces deux modalités mnémoniques, un même acte énonciatif peut donner lieu à des interprétations différentes du connu et du nouveau. C'est ainsi que dans l'exemple suivant : « Hollande a été élu », l'entité que dénote le nom propre est ancienne par rapport à la mémoire à long terme, mais nouvelle, si l'on se réfère à la mémoire immédiate des locuteurs.

The speaker assumes that the hearer has or could appropriately have some particular thing/entity in his/her CONSCIOUSNESS at the time of hearing the utterance. (Prince, 1981: 228).

La troisième signification de « *given* » que retient Prince, est associée à la notion de connaissance partagée (ang. « *shared knowledge* »), que Prince définit en ces termes :

The speaker assumes that the hearer “knows”, assume or can infer a particular thing (but is not necessarily thinking about it). (Prince, 1981:230).

Cette signification de la connaissance partagée, qui se rapporte aux présomptions du locuteur relatives aux connaissances de l’allocutaire, est celle que retiennent Clark & Haviland (1977: 4), lorsqu’ils précisent le contenu de la distinction «*given-new*». Selon ces auteurs, « *given* »:

is information the speaker believes the listener already knows and accepts as true et new is information the speaker believes the listener does not yet know.

Bien que les trois niveaux de « *givenness* » que l’on vient d’évoquer soient distincts, ils ne sont pas mutuellement indépendants. Prince (1981 : 231-232) précise à ce sujet :

If a speaker assumes the hearer can predict that some particular item or items will occur in some particular position within a sentence, then the speaker must assume that it is appropriate that the hearer have some particular thing in his/her consciousness. And if the speaker assumes that the hearer has some particular thing in his/her consciousness, then the speaker must assume that the hearer has some assumption or can draw some inference. ² Furthermore, all three levels sometimes involve cases where some item is ‘given’ for extralinguistic reasons, showing that all levels must ultimately relate to extralinguistic phenomena, in particular to what the speaker thinks is or should or could appropriately be in the hearer’s mind.

L’originalité de l’approche de Prince consiste à dépasser la distinction bipartite traditionnelle de la dimension «*given-new*», en établissant une classification hiérarchique, qui est fondée sur une taxonomie des « valeurs de familiarité supposée » des référents discursifs. L’architecture de cette hiérarchie est illustrée par la figure (4.4.), que nous proposons de commenter succinctement.

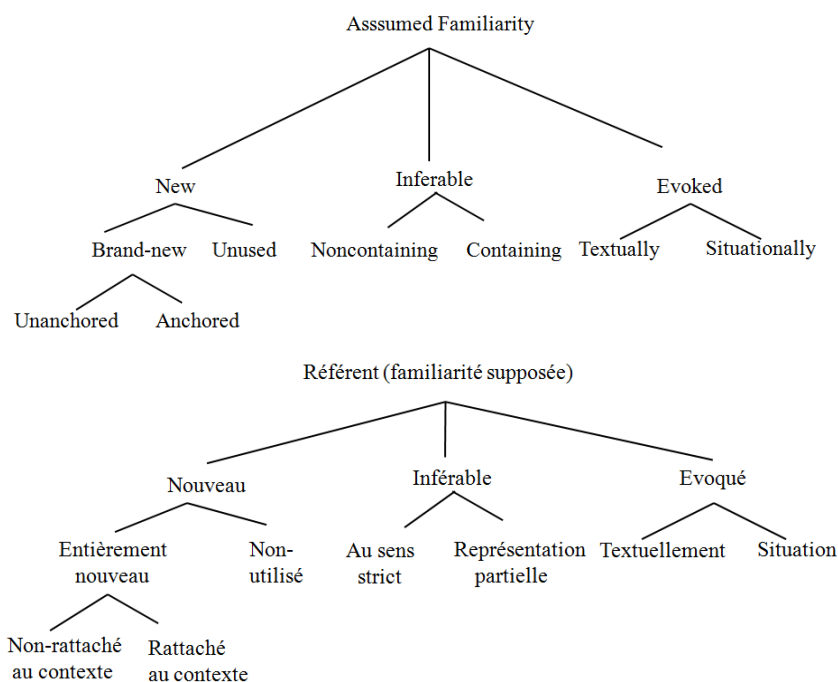


Figure 4.4. Taxonomie des valeurs de familiarité supposée des référents discursifs : version originale de Prince (partie supérieure) et version française de Combettes, 1992 (partie inférieure).

Lorsqu'un locuteur introduit pour la première fois une entité dans le discours, il est normal de considérer qu'elle est « *new* » pour l'auditeur. Cependant, il existe deux types d'entités nouvelles que Prince dénomme, respectivement, « *brand new* » (entièrement nouvelle)²²⁷ et « *unused* » (non-utilisé). Dans le cas de la seconde possibilité, il est supposé que l'entité est connue de l'auditeur, mais qu'elle n'a pas encore pris place dans le modèle de discours. Les deux exemples suivants, qui illustrent cette distinction, représentent les traductions en français de ceux qui sont proposés par Prince (1981).

(4.5.) J'ai pris un bus hier et le chauffeur était ivre.

(4.6.) Noam Chomsky est à Paris

Dans l'exemple (4.5.), « *bus* » est interprété comme entièrement nouveau et non-ancré, alors que « *Noam Chomsky* », dans l'exemple (4.6.) est assimilable à non-utilisé, car il est supposé que l'entité qu'il représente fait partie des connaissances disponibles de l'auditeur.

²²⁷ Une entité entièrement nouvelle est ancrée, lorsqu'elle est liée à une autre entité dans le modèle de discours actuel. Dans l'exemple : « *Un type avec qui je bosse, m'a dit qu'il connaissait Paul* », « *Un type avec qui je bosse* » constitue une information entièrement nouvelle ancrée à l'entité de discours « *je* ».

Une entité de discours est dite inférable si le locuteur suppose que l'auditeur peut la retrouver à partir d'un raisonnement logique, ou à partir des entités de discours qui ont déjà été évoquées. La notion « *containing inferable* » (que Combette traduit par « représentation partielle » peut être illustrée par l'exemple (4.7.).

(4.7.) Les portières de ma voiture ferment mal.

Dans cet exemple, l'accès à l'entité « les portières » procède d'une inférence à partir des connaissances d'arrière-plan disponibles. Mais dans ce cas, l'entité qui déclenche l'inférence (« ma voiture ») ne figure pas dans le discours précédent, mais dans le syntagme nominal lui-même. Enfin, la catégorie « *evoked* », se rapporte au fait que le référent est accessible par ce qu'il a été mentionné précédemment dans le discours, ou en prenant en considération la situation dans laquelle se déroule ce dernier.²²⁸

Selon Prince (1992),²²⁹ le statut d'une information peut aussi participer d'une double distinction qui oppose, d'une part : « *discourse-old* »/ « *discourse-new* » et, d'autre part, « *hearer-old* »/ « *hearer-new* », ce qui signifie, en clair, que ce qui est nouveau pour le discours ne l'est pas obligatoirement pour l'auditeur et qu'une entité peut être familière pour l'auditeur, tout en étant nouvelle pour le discours.²³⁰ Une information « *discourse-old* » est celle qui a été évoquée précédemment dans le discours, alors qu'une information « *hearer-old* » correspond à celle que le locuteur suppose être présente dans le stock de connaissances de l'auditeur. Si nous reprenons l'exemple que proposent (Ward & Birner, 2001) :

(4.8.) Last night the moon was so pretty that I called a friend on the phone and told him to go outside and look.

il est possible (comme le font les auteurs cités) de considérer que « *the moon* » représente une information qui est à la fois « *discourse-new* » et « *hearer-old* », car elle dénote une entité qui n'a pas été évoquée dans le discours précédent, mais qui peut être supposée connue de l'auditeur. En revanche, « *a friend* » représente une information qui est à la fois « *discourse new* » et « *hearer-new* », car elle n'a pas été

²²⁸ Les entités « *évoquées* » sont celles qui sont décelables dans le discours, soit parce qu'elles ont été introduites textuellement comme un antécédent dans le discours (cas de « *il* » dans l'exemple de la note précédente et de « *The man* », dans l'exemple suivant : « *Last week, I had an argument with someone at the bus stop. The man was 1,90m tall* »), soit parce qu'elles sont situationnellement évoquées, comme « *vous* » dans : « *Pardon avez-vous la monnaie de dix euros ?* »

²²⁹ Voir également : (Ward & Birner, 2001).

²³⁰ Version pdf disponible sur la toile. Voir également : (Chafe, 1976) et (Lambrecht, 1994).

évoquée auparavant et elle n'est probablement pas connue de l'auditeur. « *Him* » représente une information « *discourse-old* » et « *hearer-old* », parce qu'elle a été évoquée, dans la proposition qui précède, par « *a friend* ». Enfin, « *the phone* » représente une information que Prince qualifierait « *d'inférable* », car il est prévisible que les personnes en question possèdent le téléphone.

Les notions associées aux statuts cognitifs des référents (des expressions référentielles), qui sont introduites dans les approches de Chafe et de Prince, ont été débattues par plusieurs auteurs, qui ont cherché de les simplifier, ou de les développer.²³¹ Pour ce qui est de leur simplification, Krifka (2006 : 27) fait appel à la notion de « *common ground* » (décrite à l'origine par Stalnaker, 1974, par Karttunen, 1974 et par Lewis, 1979), dans le but de donner une définition qu'il estime être unificatrice de la notion de « *givenness* » :

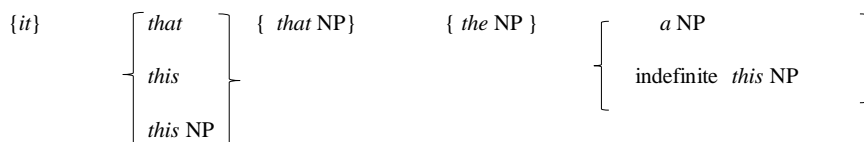
A feature X of an expression α is a GIVENNESS feature if X indicates whether the denotation of α is present in the Common Ground or not, and /or indicates the degree to which it is present in the immediate CG.

Pour ce qui concerne leur développement, (Gundel et al, 1993), ont proposé de fusionner les notions de « *givenness* » et de saillance, afin de fonder une représentation hiérarchique du « *givenness* » référentiel, qui participe d'une échelle comportant six statuts cognitifs : « *in-focus* », « *activated* », « *familiar* », « *uniquely identifiable* », « *referential* » et « *type-identifiable* ». Ces statuts cognitifs sont corrélés avec les formes adaptées des expressions référentielles qui sont sélectionnées pour les actualiser. La figure (4.5.) présente une synthèse de ces corrélations pour l'anglais. On pourra consulter l'étude de (Gundel et al., 1993), pour obtenir davantage de précisions sur ces corrélations. En attendant, nous reportons dans la figure (4.6). quelques uns des exemples utilisés par les auteurs, auxquels nous adjoignons leurs commentaires explicatifs. L'exemple (20) illustre un « *type identifiable* », associable avec la représentation unique de n'importe quel objet. L'exemple (21) illustre l'expression utilisée pour en référer à un objet particulier : l'auditeur doit soit retrouver une représentation existante du référent ciblé (« *the intended referent* »), soit construire une nouvelle représentation. L'exemple (22) illustre une association avec une référence définie correspondant à un objet familier. L'exemple (23) illustre aussi une association supposant la capacité de l'auditeur d'identifier uniquement le référent ciblé. Lorsque le locuteur utilise le type d'expression illustré par (24), le référent doit être représenté dans la mémoire à court terme active. Enfin (25) illustre un type « en focus », qui implique,

²³¹ La principale raison de la simplification semble être motivée par la difficulté d'utiliser un modèle particulièrement complexe, comme celui de Prince, pour procéder à l'annotation de la Structure Informationnelle du discours. Voir à ce sujet, entre autres : (Götze et al., 2007) et (Riester, 2008).

à la fois, que le référent est représenté dans la mémoire à court terme de l'auditeur et qu'il figure aussi momentanément au centre de son attention.

In focus > Activated > Familiar > Uniquely identifiable > Referential > Type identifiable



Expression	Rôle	Statut cognitif
<i>It</i>	associer une représentation dans le focus d'attention	(en focus)
<i>this/that/this NP</i>	associer une représentation dans la mémoire de travail	(activé)
<i>That NP</i>	associer une représentation dans la mémoire	(familier)
<i>The NP</i> (uniquement)	associer une représentation unique avec le déterminant	identifiable)
Indéfini <i>this NP</i>	associer à une unique représentation	(référentiel)
<i>a NP</i>	associer à un type de représentation	(type identifiable)

Figure 4.5. Corrélations entre les statuts cognitifs de la hiérarchie du « *givenness* » et les expressions référentielles correspondantes en anglais (d'après Gundel et al., 1993).

- (20) Couldn't sleep last night. *A dog* kept me awake.
- (21) Couldn't sleep last night. *This dog* (next door) kept me awake.
- (22) Couldn't sleep last night. *The dog* (next door) kept me awake.
- (23) Couldn't sleep last night. *That dog* kept me awake.
- (24) Couldn't sleep last night. *That* kept me awake.
- (25) My neighbour's dog bit a girl on the bike. *It is the same dog* that bit me.

Figure 4.6.. Exemples anglais utilisés par (Gundel et al., 1993) pour illustrer les liens entre des expressions référentielles et les statuts cognitifs

Dryer (1996) a longuement débattu la conception du focus et de ses antonymes dans un important article, où il propose de recadrer des concepts de la Structure Informationnelle, tels que les utilisent en particulier Prince et Lambrecht. Sa première mise au point concerne le statut d'activation des entités cognitives et la

seconde, les équivalences plausibles entre les terminologies employées par certains auteurs. Dryer s'oppose à l'idée d'une distinction binaire : activé/non-activé, car parmi les entités qui sont pleinement activées, certaines peuvent l'être plus que d'autres, dans les sens où elles mobilisent le focus d'attention (l'exemple donné est celui de l'observation d'un combat de boxe au cours duquel on peut concentrer son attention visuelle sur l'un des combattants). En conséquence, Dryer estime qu'il est concevable de remplacer la distinction activé/non-activé par un « continuum d'activation », qui comporte les quatre états cognitifs suivants : en focus d'attention > activé mais non en focus d'attention > semi-activé ou accessible à l'information > non-activé. Dryer rappelle, en outre, que les deux notions qui entrent, d'après Prince, dans la définition du « *givenness* » : celle de connaissance partagée et celle de saillance, ont pour équivalence respective l'interprétation du « *given* » de Clark Haviland et celle de Chafe (voir supra). Dryer reprend ces distinctions en précisant que, selon son analyse, la définition de « *given* » que donnent Clark & Haviland correspond à ce qu'il dénomme « *présupposé pragmatiquement* »²³² et la définition de « *given* » adoptée par Chafe, à ce qu'il appelle « *activé* ». Cette mise au point peut être illustrée par la figure (4.7.).

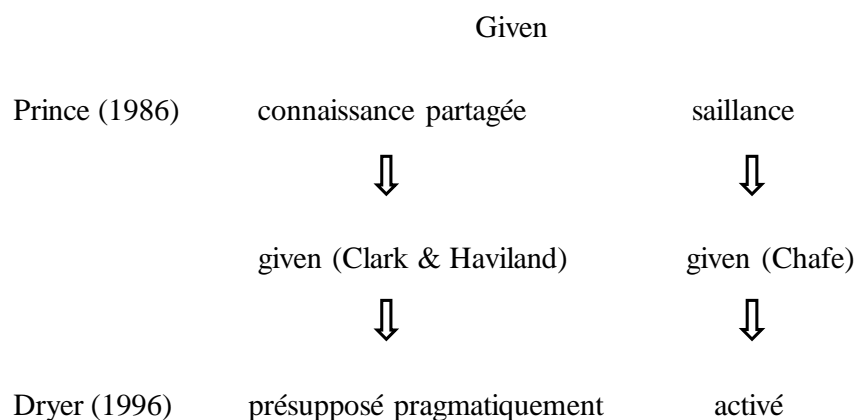


Figure 4.7. Equivalences conceptuelles de la notion de « *given* » (d'après Prince, Clark & Haviland, Chafe et Dryer, op.cit)

La pluralité des conceptions qui s'attachent à la notion de « *givenness* », d'une part et la complexité des critères psychologiques qui sont convoqués pour l'explicitier, d'autre part, constituent des entraves importantes pour l'identification

²³² Nous rappelons qu'une présupposition pragmatique peut être considérée comme une présupposition qui fait partie du « *common ground* » des interlocuteurs. La conception du « *givenness* » de Dryer est donc similaire à celle de Krifka qui a été rappelée ci-dessus.

des entités qui sont susceptibles d'assumer ce statut dans le déroulement du discours. C'est probablement l'une des principales raisons qui a poussé la plupart des auteurs concernés par cette question, à rechercher des critères plus objectifs, qui pourraient concourir à faciliter cette identification. Cette quête a conduit ces chercheurs à se tourner, en particulier, vers des informations émanant de la prosodie. Dans cette perspective et à la suite de la publication influente de Chafe (1974), s'est imposée la présomption que les locuteurs devaient fournir des indices d'ordre phonologique et phonétique, afin que leurs allocutaires puissent distinguer une information connue d'une information nouvelle. Cette hypothèse a été testée expérimentalement pour l'anglais, en particulier par (Fowler & Housum, 1987). Les résultats de leurs analyses montrent que les locuteurs ont tendance à différencier les mots nouveaux des mots anciens en abrégant ces derniers, ce qui tend à conforter le point de vue antérieur de (Bolinger, 1963, 1981), selon lequel les locuteurs allongent les mots qui sont inusuels (nouveaux) dans un contexte donné et que, de ce fait, les mots usuels (*given*) sont plus brefs dans les mêmes conditions.

Il est permis de déduire de ces résultats et d'autres observations relatives à la prononciation du matériau verbal, que les locuteurs sont enclins à atténuer la production des mots qui relèvent d'une information ancienne (ou connue), sans toutefois sacrifier à l'efficacité de la communication, car leur objectif est de fournir, en toute occasion, un signal acoustique suffisamment déchiffrable pour que les auditeurs puissent identifier les mots que ce signal matérialise. Dans une autre recherche expérimentale, contemporaine de la précédente, les auteurs (Rietveld & Gussenhoven, 1985) montrent que les locuteurs britanniques utilisent les variations de la gamme mélodique (« *register width* ») pour distinguer entre ce qui est « *given* » et ce qui est « *new* ». Sur ce point, il se trouve que l'étendue de cette gamme étant plus étroite pour les expressions qui appartiennent à la première catégorie.

Les résultats que nous venons de rapporter sont le produit d'expériences isolées qui ne peuvent être généralisables à l'ensemble des langues. De plus, ils se rapportent à des phénomènes phonétiques (graduels) et non à des distinctions d'ordre phonologique (ou catégorielles). Dans le cas de la problématique qui nous intéresse, à savoir le marquage de la distinction « *given-new* » par des indices distincts, la dimension phonologique n'a pas été négligée pour autant, car elle a été abordée sous l'angle de l'accentuation. Deux phénomènes sont envisager dans cette perspective : celui de la réduction de l'accent et celui de sa présence opposée à son absence. Dans la première éventualité, il est déclaré (Ladd, 1983, Ward & Birner, 2001) que le caractère contextuellement « *given* » d'un constituant a pour conséquence un effet de réduction de l'accent principal de la phrase. C'est ainsi que dans les exemples suivants (adaptés de Ladd, 1983), le caractère « *given* » de l'item

objet entraîne une réduction de l'accent principal sur la négation (exemple 4.9.B) et sur le verbe (exemples 4.10.B) qui précède cet item.

(4.9.) A. Et tu penses quoi de son frère ?

B. Je n'aime PAS son frère.

(4.10.) A. Pourquoi n'as-tu pas préparé une ratatouille ?

B. Je ne sais pas comment CUISINER une ratatouille.

Pour ce qui concerne la seconde éventualité, il est courant de rencontrer, dans la littérature, l'affirmation que les constituants « *given* » sont désaccentués, par rapport aux constituants « *new* », qui reçoivent obligatoirement l'accent (Halliday, 1967 a, Chafe, 1974, Gussenhoven, 1983, Cruttenden, 1997, Hirschberg, 1999, Féry & Samek-Lodovici, 2006, Truckenbrodt, 2007, Büring, 2008). L'exemple (4.11.) constitue une illustration simple de ce phénomène.²³³

(4.11.) - Ma grand-mère m'a offert un FOULARD, hier.

New

- J'ADORE le foulard.

Given

L'affirmation concernant la désaccentuation d'un matériau possédant le statut de « *given* », représente le socle théorique de l'approche récente de (Schwarzschild, 1999), qui soutient que l'absence de prééminence comme indication du « *givenness* » constitue une généralisation apparemment robuste.²³⁴ Cette théorie propose d'introduire dans la grammaire la contrainte « *Avoid F* », ²³⁵ qui présuppose que les locuteurs se réfèrent d'accentuer un matériau qui est

²³³ En fonction des résultats d'une étude menée sur douze langues, (Cruttenden, 2006) conclut que la désaccentuation représente une tendance universelle.

²³⁴ Nous devons attirer l'attention du lecteur sur le fait qu'il existe plusieurs niveaux d'accentuation. Lorsque les auteurs parlent d'une désaccentuation du « *given* », ils pensent principalement à la non-réalisation d'un accent particulier que l'on appelle généralement « *accent de phrase* », « *accent principal* » ou « *accent nucléaire* ». Le terme de « *désaccentuation* » peut prêter à confusion et son emploi à propos des constituants « *given* » ne signifie pas - comme nous le verrons par la suite - que ces constituants ne peuvent recevoir aucun type d'accent.

²³⁵ F désigne ici « *Focus* » (équivalent de « *new* »). L'auteur estime que, contrairement à « *new* », « *given* » bénéficie d'une interprétation simple (sic !) et il suggère en conséquence que « *new* » soit abandonné de la théorie.

« *given* ». D'après l'auteur, la mise en œuvre de cette disposition permet à l'auditeur d'inférer que si un matériau est proéminent, il ne peut pas être « *given* ». Plus récemment, (Féry & Slamek-Lodovici, 2006 : 135-136), affirment que la Grammaire intègre une contrainte qu'ils qualifient de « *Destress-Given* » et selon laquelle, un constituant « *discourse-given* » ne peut recevoir un accent post-lexical (i.e. un « *phrase stress* »). Dans le même esprit, (Truckenbrodt, 2012) déclare que les constituants « *given* » (X_G) font l'objet des deux règles de base suivantes :

(4.12.) - A constituent X_G with meaning m requires an antecedent with meaning m .

- Do not assign phrasal stress to X_G .

Certains travaux se démarquent de la conception ordinaire, qui oppose simplement « *given* » à « *new* », car ils s'interrogent sur le rôle des informations prosodiques dans l'optique d'une approche plus aboutie de la dimension « *given-new* » (dont il a été question précédemment). Dans cette perspective, (Pierrehumbert & Hirschberg, 1990) prétendent que la variété d'accent mélodique (« *pitch accent* »), qui est utilisée en anglais, dans la conversation, peut constituer un indice pertinent, pour identifier la catégorie de référent et son degré d'accessibilité. De même, (Baumann, 2006) a cherché à montrer qu'il existe en allemand une forte corrélation entre les degrés d'une échelle de « *givenness* » et la gamme des accents mélodiques utilisés dans cette langue. Il est vrai que Baumann & Grice (2006), ont argumenté (à la suite de Chafe, 1994) en faveur de l'utilité d'une catégorie intermédiaire entre l'information « *given* » et l'information « *new* », en proposant d'adopter (voir supra) l'échelle suivante: active (« *given* »), semi-active (« *accessible* ») et inaccessible (« *new* »). Ces auteurs ont décrit, précisément, les types de correspondances que l'on peut établir, en allemand, entre les catégories qui forment cette échelle et les types d'accentuation mélodique qui leurs sont associés. Ces correspondances sont établies de la sorte : active = absence d'accent, semi-active = accent mélodique H + L*, Inactive = accent mélodique H*.²³⁶

Plusieurs études portant sur diverses langues, attestent de la possibilité d'une accentuation d'un constituant « *given* ».²³⁷ Une illustration classique de cette

²³⁶ Ces annotations, qui ont été proposées initialement par (Pierrehumbert, 1980), sont d'un usage courant dans les travaux qui traitent de la phonologie intonative de l'anglais (voir, pour des explications: Ladd, 1996).

²³⁷ Voir, entre autres, l'étude de (Sityaev, 2000), qui discute cette question. L'auteur a effectué une analyse expérimentale sur un corpus de parole lue qui montre que 85% des référents possédant le statut de « *given* » sont accentués.

possibilité est représentée par l'exemple (29), où le constituant « *given* » Claudine reçoit un accent nucléaire dans la réponse B.

(4.13.) A- Qui a pris la confiture dans le frigo ? Claudine ou Stéphanie ?

B- C'est CLAUDINE

Or, l'accentuation de l'information contextuellement « *given* » soulève un problème de fond pour les analyses qui considèrent que l'accentuation est corrélée uniquement à l'information « *new* ». Il est donc légitime de s'interroger sur les raisons qui peuvent conduire à accentuer les constituants « *given* ». ²³⁸La principale de ces raisons se rapporte à la contrainte générale de bonne formation des constituants prosodiques. De ce point de vue, les unités supérieures au mot se plient aux mêmes contraintes métriques que celles qui s'appliquent à ce dernier. Pour être bien formé, un constituant prosodique, quel que soit son rang, doit comporter au moins un accent désigné qui représente sa tête métrique. Dans la mesure où une expression « *given* » possède le statut de constituant prosodique, elle est naturellement dotée d'un accent (qui s'aligne avec la dernière syllabe pleine de ce constituant en français). Une autre raison est liée au fait que dans l'exemple concerné, « Claudine » acquiert relationnellement le statut de focus sur le plan discursif.

4.2.3. Les notions de thème, de topique et leurs antonymes

4.2.3.1. Définitions du thème

Pour de nombreux chercheurs, les notions de thème et de topique, qui s'inscrivent dans la continuité des notions antérieures de sujet psychologique et de prédicat psychologique, sont jugées équivalentes et s'emploient alors l'une pour l'autre, bien que les antonymes avec lesquels elles entrent dans une partition de type bipolaire, fassent l'objet de dénominations distinctes. C'est ainsi que l'on rencontre habituellement, dans la littérature, les partitions thème-rhème et topique-commentaire ou topique-focus (et plus rarement, les assemblages : thème-focus ou topique-rhème). En réalité les notions de thème et de topique, que l'on peut regarder comme des catégories communicatives universelles, ne se superposent pas toujours. Les divergences d'interprétation dont elles font l'objet et que l'on peut relever en parcourant les différentes approches des mouvances fonctionnalistes, ²³⁹sont

²³⁸ A ce sujet, voir en particulier : (Horne, 1991).

²³⁹ Nous pensons principalement : à l'approche de l'Ecole de Prague, à celle de la Grammaire Systémique Fonctionnelle de Halliday et à celle de la Grammaire Fonctionnelle de Dik.

attribuables à la pluralité des choix théoriques et méthodologiques qui sous-tendent leur interprétation (Gómez-González, 2001). Ces choix concernent principalement (i) l'angle sous lequel les catégories en question sont interprétées : sémantique, informationnel ou syntaxique,²⁴⁰ (ii) la spécification du type de configuration auquel elles participent : relationnel ou référentiel et (iii) leurs proximités éventuelles avec la notion de « *givenness* ». Afin de préserver l'économie de notre présentation, nous ne discuterons pas dans le détail ces points qui ont été largement débattus dans l'ouvrage de Gómez-González, précédemment cité. Nous proposons, en revanche, de commenter les différentes définitions que les notions de thème et de topique ont reçues, ce qui devrait faciliter la compréhension de la gamme des significations qu'on leur prête.

Le terme de thème est parfois employé au lieu et place de celui de topique et cette alternance, qui est plus ou moins justifiée, participe souvent d'une inconsistance terminologique, qui se double, pour plusieurs auteurs, d'un regrettable « flou conceptuel » (Prevost, 1998). Quelques précisions, fondées principalement sur un examen transversal des diverses approches fonctionnalistes de la communication, permettent cependant d'apporter des éclaircissements. En prenant pour référence le cadre de l'approche de l'École de Prague, qui est le plus souvent jugée comme la référence historique pour aborder la notion de thème (et celle, complémentaire, de rhème),²⁴¹ il est possible de mettre en évidence deux perspectives fonctionnalistes : celle de Mathesius et celle de Firbas. Pour Mathesius, la perspective fonctionnaliste a deux faces : l'une se rapporte à la progression de la pensée lors de la production de l'énoncé (ce dont on parle vers ce qui en est dit), l'autre à l'intégration de l'énoncé dans son contexte (qui s'appuie sur ce qui est déjà connu). La première interprétation est à l'origine de deux façons de concevoir le thème : comme le point de départ de l'énoncé et comme l'élément à propos duquel il est formulé un commentaire. La seconde interprétation conduit à assimiler le thème à une information « *given* ». De son côté, la perspective ouverte par Firbas (1971) met en exergue la notion de « dynamisme communicatif ». Selon ce point de vue, le thème représente l'élément de base du déploiement de ce dynamisme : il correspond, en effet, à l'entité qui possède le degré de dynamisme communicatif le plus bas, alors que le rhème représente celle qui bénéficie du degré le plus élevé. Toutefois, il convient de préciser que l'influence exercée par la

²⁴⁰ C'est ainsi que cette différence de perspective est déjà présente chez les chercheurs de l'École de Prague, où la mouvance informationnelle (représentée, entre autres, par Mathesius et Firbas) se distingue de la mouvance syntaxique (représentée, entre autres, par Daneš).

²⁴¹ Parallèlement aux linguistes praguais, il semblerait que Charles Bally (1932) ait été le premier à introduire en France, dans les années 30, l'opposition thème/propos (en réalité : thème/rhème).

définition du thème que donne Firbas, est demeurée très limitée, en raison principalement de la difficulté d'évaluer concrètement des degrés de dynamisme communicatif.²⁴²

Toujours au sein de la mouvance fonctionnaliste de l'École de Prague, la définition que Daneš (1987 :24) donne du thème et du rhème peut être regardée comme une forme de synthèse des idées antérieurement exprimées par Mathesius.

Within an utterance (as an elementary communicative unit...) two portions can be distinguished : the theme (what the speaker is speaking about) and the enunciation proper (latter on called the rheme - what the speaker says about the theme). From the point of view of the context, however, another aspect of FSP²⁴³ comes to the fore, namely the fact that an one portion of the utterance content represents a piece of information presumably known to the hearer from the preceding context or at least easily derivable from it (or from the situation), called the known (old, given) information and representing the "point of departure" of the utterance, connecting it with the context ... In fact the two aspects of FSP partly coincide (theme ~ known, rheme ~ new), nevertheless they should, in principle, be distinguished.²⁴⁴

Pour Halliday, que l'on présente habituellement comme le fondateur de la Grammaire Systémique Fonctionnelle,²⁴⁵ le thème est défini avant tout comme une catégorie structurale, de type transitive, dont la principale fonction est de désigner le point de départ d'un message en raison de la position frontale qu'il occupe dans la proposition que ce message exprime.²⁴⁶ En d'autres termes, le thème précède le rhème qui représente (comme l'avait souligné Mathesius)²⁴⁷ le noyau informatif du message. Ainsi qu'il l'admet explicitement, Halliday reprend le point de vue exposé

²⁴² Voir à ce sujet, les critiques formulées par (Schlobinsky. & Schütze-Coburn, 1992).

²⁴³ FSP = Functional Sentence Perspective, cf. (Firbas, 1999 : 237) : « *What is meant by FSP and what end does it serves ? In the act of communication, FSP orients (perspectives) the sentence (or subordinate clause, semi clause or noun phrase, for that matter) towards the constituent that conveys the high point in the message* ».

²⁴⁴ Souligné par nous. Pour conforter l'idée exprimée par ce soulignement, il convient de citer, par exemple : (Halliday, 1967), qui a montré par des exemples qu'un commentaire pouvait contenir des expressions « *given* » et (Reinhart, 1981), pour qui, malgré le fait que la fonction de thème ou de topique soit fortement corrélée avec celle de « *given* » ou connu, elle ne peut être réduite à celle-ci.

²⁴⁵ Pour une introduction à la Linguistique Systémique Fonctionnelle, voir : (Banks, 2005).

²⁴⁶ Les constituants qui occupent cette première position sont également ceux qui lient une clause avec le texte précédent. La référence à l'ordre des mots constitue également une propriété qui permet de caractériser le thème sur le plan formel pour Jacobs (2001). En effet, selon cet auteur, la catégorie de thème ne s'applique qu'aux constituants qui se placent à la périphérie gauche des énoncés (les constituants qui précèdent le verbe et ses dépendants). Enfin, ceux qui définissent le thème comme un point de départ, envisagent ce critère à la fois du point de vue positionnel et psychologique.

²⁴⁷ On retiendra que, pour Mathesius, le thème représente, outre le point de départ, ce qui est connu : « *that which is known or at least obvious in the given situation and from which the speaker proceeds* ».

par un autre membre de L'Ecole de Prague, František Trávníček. Ce dernier a critiqué en son temps la conception du thème proposée par Mathesius, en montrant que le thème ne coïncide pas toujours avec l'information given, mais, qu'en revanche, il se place toujours en début de phrase.²⁴⁸ Il s'avère que pour certains auteurs cet ordre prétendu « logique » pourrait rendre compte de l'analogie qui est souvent faite entre le thème et le « given »,²⁴⁹ car il paraît logique, du point de vue communicatif, de procéder de ce qui est connu vers ce qui est inconnu ou nouveau. Mais il a été montré à maintes reprises que cet ordre linéaire pouvait être inversé, notamment lorsque le locuteur décide de placer le rhème en tête d'énoncé, comme dans les exemples suivants :

(4.14.) C'est bleu FONCE_{RHEME} que c'était.

(4.15.) C'est deux FOIS_{RHEME} que j'y suis allé.

4.2.3.2. Définitions et critères d'identification du topique

Dans l'éventualité où le topique est nettement distingué du thème (ce qui n'est pas courant), il est généralement regardé comme une catégorie cognitive dont la valeur sémantique ou pragmatique consiste à dénoter ce dont le message « est à propos ». Toutefois, on se trouve en présence d'un « renversement » terminologique dans la grammaire fonctionnelle de Dik (1980). En effet, selon ce chercheur, le concept de thème renvoie au référent à propos duquel le locuteur estime qu'il est pertinent d'énoncer une proposition, en fonction des connaissances qu'il suppose partager avec l'auditeur, alors que dans la plupart des autres descriptions, c'est à la catégorie du topique - dans son rapport avec le commentaire - que cette relation « d'à propos » est attribuée d'ordinaire (voir ci-après). D'autre part, le topique constitue pour Dik « le point de départ de la prédication ». En marge des approches fonctionnalistes que l'on vient d'évoquer (Combettes, 2003) exploite aussi la distinction thème/topique, tout en conservant l'usage de la terminologie la plus courante. Pour cet auteur, le topique fait partie des unités périphériques (hors proposition) et il renvoie à la notion « d'à propos », alors que le thème est davantage intégré à la proposition et se définit plus précisément par la relation « au sujet de ». Nous proposons de continuer le présent exposé en nous concentrant

²⁴⁸ Selon Firbas (1987), Mathesius reconnaît que le point de départ du message ne coïncide pas toujours avec le thème, sans expliciter cependant la différence entre ces deux notions. Pour des précisions sur la position de Halliday vis-à-vis de l'Ecole de Prague, voir : (Davidse, 1987).

²⁴⁹ Il faut cependant être prudent (cf. supra) pour ce qui concerne la définition du contenu du terme « given ».

dorénavant sur la signification du terme topique.²⁵⁰ En vérité, il serait plus juste de parler de la pluralité des significations de ce terme, car il apparaîtra qu'il n'évoque pas une notion uniforme, mais plutôt un réseau de notions familières. Comment la notion de topique est-elle perçue et définie dans les différentes approches de l'organisation de l'information communiquée ? Avant de poursuivre, sans doute est-il utile qu'il est souhaitable de distinguer :

(i) d'une part, entre la notion de topique de discours (ou de topique discursif) et celle de topique de phrase ou d'énoncé (ou de thème phrastique). La première renvoie généralement à dont on parle dans un discours particulier (i.e., « ce dont parle le discours »), et comment le topique s'organise sur le plan textuel²⁵¹ et/ou interactionnel,²⁵² alors que la seconde (« sentence topic ») se rapporte plus précisément à la partition de l'information au sein d'une construction syntaxique interprétable comme un message. Plus précisément, lorsqu'il s'agit de la manifestation d'un topique de phrase, une relation de type topique-commentaire (ou topique-focus)²⁵³ dénote l'inscription d'une phrase dans la continuité du discours. En même temps, l'organisation du discours met en jeu un ensemble de « questions » parmi lesquelles un topique discursif représente la question la plus récente pour une

²⁵⁰ Nous rappelons que pour (Reinhart, 1981 : 55), le terme « *sentence topic* » est l'équivalent anglo-saxon du mot « *thème* » utilisé par les linguistes fonctionnalistes de l'École de Prague. Pour Roberts (2011), ce terme est également équivalent à celui de « *link* » qu'emploie (Vallduví, 1992, 1993). Plusieurs linguistes marquent une préférence envers l'usage du terme topique pour désigner un phénomène propre à l'analyse du discours et celui du terme thème, quand il s'agit de décrire l'articulation fonctionnelle de la phrase ou de l'énoncé (Berthoud, 1996). Mais la plupart des auteurs utilisent indifféremment les deux termes.

²⁵¹ Les chercheurs qui s'intéressent en particulier au topique de discours s'attachent à décrire et à modéliser ce qu'il est convenu d'appeler la « *structure topicale* », qui se rapporte à l'organisation du texte produit par le discours. Zellers (2011) commente abondamment, dans sa thèse, la notion de « *structure topicale* ». Elle rappelle notamment que les recherches relatives à cette structure participent de deux approches distinctes : la « *Hierarchy-based approach* » (réf. principale : Grosz & Sidner, 1986), qui se base sur la théorie de la Pertinence de Sperber & Wilson et la « *Category-based approach* » (réf. principale : Wichmann, 2000). Pour des détails sur ces deux approches, voir : Zellers (2011 : 52 ss).

²⁵² En ce qui concerne l'interprétation des topiques (de discours) dans une perspective interactionnelle, notamment dans celle de l'analyse conversationnelle, on pourra se reporter en particulier à : (Mondada, 2001). Selon Trnavac & Taboada (2006: 75) : « *Topics can be identified at the sentential (Reinhart, 1981) or at the discourse level for a given discourse segment (e.g., Grosz and Sidner, 1986; Kehler, 2004). One identifying aspect of topichood is that (sentence) topics can be defined in terms of the "aboutness" condition (Reinhart, 1981). The topic of an utterance is what the assertion expressed by that utterance is about, given a particular situation. The notion of discourse topic can be defined in an analogous fashion to that of sentence topic, only at the level of sets of propositions rather than a single proposition* ».

²⁵³ Par exemple, Gundel & Fretheim (2004: 175) utilisent le terme « *topic* » pour désigner le complément du focus: « *Topic is what the sentence is about ; focus is what is predicated about topic* ».

phrase donnée (Büring, 1998 ; Abeillé et al., 2008).²⁵⁴ Si le topique de phrase ou d'énoncé est nécessairement encodé syntaxiquement, il en va autrement du topique de discours (qui se constitue, selon Brown & Yule, 1983, à partir d'un ensemble d'éléments contextuellement saillants), car il peut exister seulement à l'état virtuel, dans le discours partagé par des interlocuteurs (Langacker, 1987 : 34).²⁵⁵ Nous adaptons, ci-après, en français, un exemple de l'auteur qui vient d'être cité pour illustrer le cas d'un topique de discours.

(4.16.) Je m'interroge à propos de *l'anniversaire de Sophie*. J'aimerais inviter seulement quelques proches. L'auberge du Moulin serait un endroit parfait...

Le topique (en italiques) n'est mentionné qu'une fois. Cependant le destinataire peut établir un lien d'à-propos entre le référent « l'anniversaire de Sophie » et l'information fournie dans les énoncés qui suivent la phrase d'introduction. Ce référent constitue le centre d'intérêt immédiat des interlocuteurs, puisqu'il motive l'apport d'informations nouvelles (Likhacheva-Philippe, 2010). Pour ce qui concerne le topique de phrase ou d'énoncé, nous retiendrons pour l'instant la définition générale qu'en donne Gundel (1988 : 210).²⁵⁶

An entity, E, is the topic of a sentence, S, iff in using S the speaker intends to increase the addressee's knowledge about, request information about, or otherwise get the addressee to act with respect to E.

(ii) d'autre part entre le terme de topique et celui de topicalisation. Le premier se rapporte à une expression dotée d'un statut informatif particulier, tandis que le second renvoie à une opération syntaxique qui consiste généralement à extraire un constituant et à le déplacer en tête d'énoncé. A cet égard, il est utile de distinguer entre « constituant topical » et « constituant topicalisé ».

²⁵⁴ Pour des précisions, on pourra se reporter en particulier à (Keenan & Schieffelin, 1976), qui ont utilisé l'expression « *discourse topic* » pour distinguer ce topique du « *sentential topic* » décrit par les grammairiens. A l'inverse de ce dernier, le topique de discours, que des auteurs définissent comme « *the Question of Immediate Concern* », ou « *the Question Under Discussion* » (Roberts, 2011), n'est pas représenté par un simple syntagme, mais peut correspondre à une proposition ou à une phrase (Reinhart, 1981 ; voir également : Marandin, 1988). Pour une discussion sur la notion de topique de discours, on pourra se référer, entre autres, à : Halliday & Hassan, 1976, van Dijk, 1977 et van Oosten, 1985).

²⁵⁵ Marandin (2007) précise que la notion de « *topique de phrase* » (ou de thème de phrase) s'applique toujours à un constituant de l'énoncé ou bien à sa dénotation et qu'elle est prioritairement associée à un groupe nominal défini (et aux individus qu'il dénote). En revanche, le topique (ou le thème) de discours ne correspond pas nécessairement à un constituant dans un énoncé.

²⁵⁶ Lambrecht (2000: 163) fait remarquer que cette définition de Gundel ne mentionne que des entités. Il poursuit en déclarant que la définition du topique doit s'appliquer aussi « *to situations or states of affairs, expressed in knowledge-presupposed propositions* ».

Il convient également de rappeler que la littérature se rapportant à la Structure Informationnelle, souligne que le concept de topique ne se laisse pas facilement saisir, en raison notamment des multiples éclairages sous lesquels les auteurs tentent de l'appréhender. C'est ainsi, comme le remarque à juste titre (Galmiche, 1992 : 4) que :

Le phénomène en question ressortit à une multitude de points de vue : sémantique, logique, psychologique, pragmatique, énonciatif, à quoi se mêlent des considérations relatives à la phonologie (intonation) et à la syntaxe (constructions).

Dans un article de synthèse dédié à l'articulation topique-commentaire, (Jacobs, 2001 : 645 ss) déclare que cette articulation participe de quatre dimensions sémantico-pragmatiques qui relèvent (selon lui) d'une « ressemblance de famille » et qu'il identifie par les expressions respectives de : « *informational separation* », « *predication* », « *addressation* » et « *frame-setting* ». ²⁵⁷ La première expression signifie simplement que sur le plan de la Structure Informationnelle, le topique est nettement détaché du commentaire, ce qui peut être exprimé, selon Jacobs, par la règle suivante :

In (X Y), X is informationally separated from Y iff the semantic processing of utterances of (X Y) involves two steps, one for X and one for Y.

Cette règle rappelle, en vérité, la définition « classique » de Hockett (1958 :201), selon laquelle la production du thème et du commentaire s'effectue en deux étapes consécutives :

The most general characteristic of predicative constructions is suggested by the terms “topic” and “comment” for their ICs: the speaker announces a topic and then says something about it. ²⁵⁸

On peut trouver une sorte de réplique du critère de séparation décrit par Jacobs, chez Lambrecht (1994), lorsqu'il évoque notamment, afin de rendre compte de la construction de la Structure Informationnelle, de la mise en œuvre d'un « *Principe de Séparation de la Référence et du Rôle* », qu'il définit en ces termes (1994 :185) :

The grammatical principle whereby the lexical representation of a topic referent takes place separately from the designation of the referent's role as an argument in a proposition. ²⁵⁹

²⁵⁷ Toutes ces notions sont explicitées et abondamment illustrées par des exemples donnés en langue allemande, dans l'article de Jacobs cité en référence.

²⁵⁸ La séparation est signalée ici par « *and then* ». IC = « *Immediate Constituent* » : le thème et le commentaire sont interprétés par l'auteur comme les constituants immédiats d'une construction prédicative.

La mise en œuvre de ce principe facilite la construction du message, pour le locuteur et son décodage, par l'interlocuteur, car il contribue à dissocier la fonction référentielle que remplit le syntagme nominal, du rôle référentiel de son référent, au sein de l'énoncé par lequel s'actualise le message.

Le critère de prédication évoquée par Jacobs est une notion sémantique qu'il commente ainsi :

In (X Y), X is the *semantic subject* and Y the *semantic predicate* iff (a) X specifies a variable in the semantic valency of an element in Y, and (b) there is no Z such that (i) Z specifies a variable in the semantic valency of an element in Y and (ii) Z is hierarchically higher in semantic form than X.

Le recours au critère d'adressage (ang. «*addressation*») (qui présente une certaine parenté avec la notion souvent mise en avant «*d'aboutness*»), se révèle complémentaire pour définir le topique, car il ne peut être assimilé à aucun des deux critères évoqués précédemment. Selon Jacobs :

There is separation without aboutness... and there is predication without aboutness. So there must be a third dimension of TC corresponding to the intuitive notion of aboutness. It can be defined as follows... In (X Y), X is the *address* for Y iff X marks the point in the speaker–hearer knowledge where the information carried by Y has to be stored at the moment of the utterance of (X Y).²⁶⁰

Enfin, le critère de mise en place d'un cadre, ou de cadrage («*frame-setting*»), qui paraît être également pertinent pour identifier un topique, est défini de la sorte par Jacobs :

In (X Y), X is the *frame* for Y iff X specifies a domain of (possible) reality to which the proposition expressed by Y is restricted.

Jacobs rappelle que le critère de «*frame-setting*» a été, auparavant, retenu comme essentiel, notamment par (Chafe, 1976 : 51), lorsque ce dernier écrit :

²⁵⁹ Selon Lambrecht (ibid), ce principe grammatical va de pair avec le principe pragmatique qui précise : «*Do not introduce a referent and talk about it in the same clause* ».

²⁶⁰ Il est permis d'établir un lien entre cette définition et la conception du «*aboutness topic*» de Reinhart (1981), laquelle se réfère à la modalité de structuration d'un ensemble de fiches qui constituent «*a file-card structure*». Selon Reinhart, l'information disponible est modélisable sous la forme d'un ensemble de fiches qui permettent d'identifier des entités, une liste des propriétés relatives à ces entités, ainsi que les relations que les entités contractent entre elle. Cette approche, qui s'inspire de la théorie de la «*file change semantics*» de (Heim, 1983, chap 3), a également été retenue, entre autres, par (Vallduví, 1992) et par (Portner & Yabushita, 1998).

In brief, 'real' topics (in topic prominent languages) are not so much 'what the sentence is about' as 'the frame within which the sentence holds'.

Dans la lignée de Jacobs, de Chafe et de plusieurs autres chercheurs, Féry (2007 : 168) estime, elle aussi, qu'il importe de distinguer plusieurs catégories de topiques, en particulier entre celles de : « *aboutness topic* », de « *frame-setting topic* » et de « *familiarity topic* ». A cette liste de base, il conviendrait d'ajouter aussi une quatrième catégorie fonctionnelle : celle de « *contrastive topic* » dont nous parlerons ultérieurement. Selon Féry (2007):

An aboutness topic is a referent which the remainder of the sentence is about... and crucially followed by a focus constituent... a frame-setting topic gives a frame in which the remainder of the sentence is to be interpreted... a familiarity topic refers to elements in the background, which are supposed to be salient in the consciousness of the protagonists.

Pour sa part et dans le cadre du modèle de grammaire fonctionnelle qu'il a élaborée, Dik (1989 : 267) propose de distinguer entre les catégories discursives de « *new topic* », « *given-topic* », « *subtopic* » et « *resumed topic* », lesquels prennent place dans une échelle de « *topic acceptability* » (qui s'étend du plus acceptable : actif, au moins acceptable : entièrement nouveau).²⁶¹ Si un échantillon de discours traite d'un certain topique, ce dernier doit avoir été introduit dans le discours une première fois : il représente alors un « *new topic* ». Dès lors qu'il a été introduit de la sorte, il représente un « *given topic* ». Si il y a une interruption dans le déroulement du discours, à la suite, par exemple, de l'introduction d'un sous-topique et si le topique given n'a pas été mentionné pendant un certain temps, il est nécessaire d'avoir recours à une stratégie pour le raviver, ou le rétablir, en introduisant de la sorte un « *resumed topic* ». Enfin, un « *sub-topic* » est un topique de second ordre qui peut être inféré d'un autre topique ou dépendre de celui-ci. La figure 4.8., empruntée à Gómez-González (1998), illustre les différentes catégories de topiques qui sont prises en compte dans la mouvance de la Grammaire Fonctionnelle de Dik.

²⁶¹ Lambrecht (1988, 1994)

- **Exemple de « *New Topic* »:**

Siewierska (1991: 161)

« There's a man at the door. »

- **Exemples de « *Given Topic* »** (associés avec des référents de discours actifs):

Dik (1989: 271)

« Yesterday, I got a phone call from the tax inspector (*New Topic*). *He / The man* (*Given Topic*) wanted me to come to his office and *he* (*Given Topic*) gave me the impression that I was in some trouble. »

- **Exemple de « *Sub-Topic* »** (attribuable seulement à des référents semi-actifs):

Haviland & Clark (1974):

« Mary got some picnic supplies out of the car. *The beer* was warm. »

- **Exemple de « *Resumed Topic* »** (identifié avec des référents semi-actifs supposée être encore présents au niveau périphérique de la conscience)

Dik (1989: 277):

« John has a brother Peter and a sister, Mary.... [considerable episode about peter]. Now *John's sister Mary* that I mentioned before. »

Figure 4.8. Catégories de topiques décrits dans la Grammaire Fonctionnelle (d'après Gómez-González, 1998 :348)

L'ouverture sur le discours de la discussion relative à la topicalité, fait intervenir, en outre, la notion de progression topicale (ou de progression thématique), telle qu'elle se déploie à travers les différentes phrases d'un texte que comporte un échantillon de discours (Daneš, 1974 ; Combettes, 1992b ; Grobet, 1999). Ainsi que l'a souligné Daneš (op.cit. : 114), c'est le rôle du thème (du topique) qui prévaut dans l'organisation de la progression du discours aux dépends de celui du rhème :

It is obviously not by chance that the studies of FSP [Functional Sentence Perspective] predominantly concern the problem of theme (and not those of rheme - cf. the frequent term "thematization" and the rarely used term "rhematization") in spite of the fact that it is just the rheme that represents the core of the utterance (the message proper) and "pushes the communication forward" (Firbas): from the point of view of text organization, it is the theme that plays an important constructional role.

A la suite des différentes définitions que nous venons de rapporter, il apparaît que la notion de topique, qui a bénéficié, à l'évidence, d'un usage largement attesté dans les travaux portant sur la plupart des langues, se définit en recourant à plusieurs critères, lesquels peuvent se montrer cumulatifs ou complémentaires, voire mutuellement exclusifs. L'enchevêtrement qu'engendre cette fluctuation conceptuelle (certains auteurs n'hésitant pas à parler de « carrefour

des malentendus »²⁶² ou de « jungle topicale »,²⁶³ de « caméléon »,²⁶⁴ voire de « crise en thème »²⁶⁵) explique les divergences d'interprétation, apparentes ou réelles, que l'on peut relever entre les différents chercheurs, lorsqu'ils mettent en pratique cette notion de topique dans leurs écrits.²⁶⁶ Dans les pages qui vont suivre, nous proposons de reprendre les principales définitions qui sont données du topique, en les rattachant à l'identité des chercheurs qui les utilisent, ce qui nous permettra notamment d'apporter des précisions sur les concepts évoqués plus haut d'à propos, d'adressage, de cadrage et de familiarité, qui sont le plus souvent convoqués pour débattre la notion de topique. Nous discuterons également du bienfondé de la relation que certains auteurs ont jugé utile d'établir entre cette notion et celle de « given », dont il a été question dans la section précédente. Nous mettrons enfin à profit ce parcours pour donner des exemples qui illustrent les emplois les plus courants de la notion de topique et de ses variantes.

Les critères qui ont été le plus souvent mis en avant, lorsqu'il s'est agit de définir le statut fonctionnel des topiques, se rapportent (comme le mentionne Jacobs ci-dessus) à la prédication et au concept d'à-propos (ang. « *aboutness* »). Dans la première éventualité, le topique est interprété comme un élément de l'énoncé à partir duquel le locuteur (l'énonciateur) développe un commentaire (Creissel, 2004). Il se trouve que ce topique d'énoncé, ou de phrase, peut coïncider - ou pas - avec le sujet grammatical de la phrase qui le contient.²⁶⁷ Le concept de « à partir de » (ou de « point de départ ») implique logiquement que l'élément topique doit former le premier constituant de la proposition exprimant un message. Ce point de vue, qui a été défendu par les linguistes de l'École de Prague et repris ensuite en particulier par Halliday (voir ci-dessus), est contesté par plusieurs auteurs, entre autres, par Dik (1997), pour qui il ne saurait y avoir de corrélation systématique

²⁶² Galmiche (1992)

²⁶³ Theissen (2001)

²⁶⁴ Marandin (2007)

²⁶⁵ Fradin & Cadiot (1988).

²⁶⁶ « *Although the linguistic role of the relation topic of is widely acknowledged, there is no accepted definition for it, and not even full agreement on the intuitions of what counts as topic.* » (Reinhart, 1981: 56).

²⁶⁷ Il importe de préciser qu'un énoncé peut comporter un ou plusieurs topiques (ou expressions assimilées comme les introducteurs de cadre), ou ne pas en comporter du tout (voir la notion de phrase thétiqye Sasse, 1987, Cornish, 2005, 2008, qui ne prédique pas quelque chose d'un argument dont on suppose l'existence, Sasse, 1987). Une construction comme : « La crèche, Marie, son gamin, elle l'y a mis dès la rentrée » illustre la topicalisation discursive d'un ou de plusieurs constituants selon un ordre libre. Ce type de construction est attesté dans plusieurs langues, dont notamment le catalan, le coréen et le hongrois. Toutefois, (Reinhart, 1982) soutient que l'anglais n'autorise que l'usage d'un seul syntagme nominal topical.

entre la fonction de topique et la position initiale dans l'énoncé. D'autre part, la notion de topique (telle que la définit Jacobs) semble faire problème, dans la mesure où elle suppose, comme le souligne Marandin (2007) qu'il n'y a qu'un sujet sémantique par phrase. Conformément à cette contrainte, dans les constructions présentant une dislocation à gauche, comme : « *La confiture, Jeannette, elle en mange tous les matins* » ou : « *Jeannette, la confiture, elle en mange tous les matins* », seul le premier constituant pourrait représenter le sujet sémantique, soit « *la confiture* » dans le premier exemple et « *Jeannette* », dans le second, ce qui dénote une certaine forme d'incohérence.

4.2.3.2.1. Le topique et le concept « d'à propos »

La notion « *d'aboutness* » (ou, plus précisément, de « *pragmatic aboutness* »),²⁶⁸ qui est la plus souvent invoquée pour définir le topique, a suscité une large gamme de commentaires. Les auteurs qui se rangent à une conception « ordinaire »²⁶⁹ et généralisable de cette notion, se réfèrent généralement à la définition de type relationnelle qui est proposée par Reinhart (1981 : 54) :

The topic of a book, a conversation, a sentence, a piece of research, or a movie is taken, in ordinary use, to be what the book or the conversation, etc., are about. So *topic of* expresses the relation of being about.

Une définition similaire du topique est déjà présente dans Dik (1978: 130), lorsqu'il déclare que le constituant auquel est associé cette notion « *presents the entity 'about' which the predication predicates something* ». Plus récemment, en commentant l'articulation «topique-focus», (Gundel & Fretheim, 2004 :175), définissent aussi le topique de la même manière: « *Topic is what the sentence is about ; focus is what is predicated about topic* ».²⁷⁰ Il est à souligner que cette définition

²⁶⁸ La notion « *d'aboutness* » est parfois regardée comme une notion sémantique. Mais, il existe un rapport de pertinence pragmatique entre un topique et le commentaire avec lequel il s'articule, dans la mesure où lorsqu'un locuteur dit quelque chose à propos d'un topique, il s'ensuit un changement dans l'état du stock des informations pragmatiques détenues par l'interlocuteur. Rappelons, à ce sujet, la définition « *d'à propos pragmatique* » du topique de phrase qui est donnée par Reinhart (1982 : 24): « *Sentence-topics... are one of the means available in the language to organize or classify the information exchanged in linguistic communication they are signals for how to construct the context set, or under which entries to classify the new proposition.* »

²⁶⁹ Cette conception familière du topique pourrait être glosée de la sorte : il arrive fréquemment, lors d'un échange verbal, qu'en produisant un énoncé, un locuteur attire l'attention de son interlocuteur (ou de ses interlocuteurs) sur une entité qu'il considère comme pertinente à un certain moment de l'échange, afin de signifier quelque chose à son sujet. Cette entité représente le topique de l'énoncé.

²⁷⁰ Voir également la définition proposée par (Lambrecht, 1994 : 127) : « *A referent is interpreted as the topic of a proposition if in a given discourse the proposition is construed as being about this referent* ». Afin de clarifier la notion de topique telle qu'il la conçoit, Lambrecht évoque la relation de pertinence qui s'établit entre le topique et la proposition avec laquelle il s'articule. Il précise en outre que ce qu'il appelle « *l'expression*

du topique ne se distingue pas, en apparence, de celle que les chercheurs donnent habituellement de la notion de thème, lorsque celui-ci est envisagé notamment dans sa relation au rhème (Neveu, 2000 : 113) :

L'opposition thème/rhème est une opposition de nature informationnelle, qui vise à distinguer dans l'énoncé, d'une part le support de l'information (le thème), d'autre part l'information qui est communiquée à propos de ce support (le rhème).

Bien qu'il soit retenu par de nombreux auteurs, le choix de la notion «*d'aboutness*», comme trait définitoire principal du topique, n'est toutefois pas à l'abri de critiques qui dénoncent, en particulier, sa valeur plus intuitive que formelle et sa relative imprécision (voir, entre autres, Likhacheva-Philippe, 2010).²⁷¹ D'autre part, il est intéressant de préciser que, si Chafe (1976) emploie bien le terme de topique, il écarte sa spécification en terme «*d'à propos*», cette propriété s'appliquant en revanche - selon lui - au sujet, dans des langues comme l'anglais ou le chinois. Toutefois, si l'on se reporte à la définition (ci-après) qu'il donne du topique en invoquant la notion de cadre (Chafe, 1976:50)²⁷² :

What the topics appear to do is limit the applicability of the main predication to a certain restricted domain [...] the topic sets a spatial, temporal or individual framework within which the main predication holds,

il apparaît (comme l'a fait observer Prévost, 2003), que cette notion a bien à voir avec celle «*d'aboutness* ».

Il a parfois été suggéré, ainsi que l'a rappelé récemment (Büring, 2016), que pour mettre en évidence la fonction typique «*d'aboutness* » du constituant topique d'une phrase, on peut avoir recours à une préfixation de cette phrase avec des questions comme : «*Dites-moi à propos de x ?* » ou «*Quoi, à propos de x ?* », ou avec une assertion comme : «*Il/elle a dit à propos de x que* ». Mais, en définitive, une analyse approfondie (Roberts, 2011) révèle qu'aucun de ces tests ne s'avère nécessaire ou suffisant pour permettre l'identification d'un topique. Il est stipulé, en revanche que l'on peut recourir à la simulation de questions pour interpréter des énoncés comportant un focus contrastif comportant une conjonction comme «*mais* »

topicale » (ang. «*topic expression* ») désigne la forme linguistique qui renvoie au topique (Grobet, 2002). De son côté, (Strawson, 1964) a exposé une interprétation philosophique du concept «*d'aboutness* » qui associe celui-ci à deux principes fondamentaux : celui de «*présomption de connaissance* » et celui de «*pertinence* ». Le premier se rapporte à l'idée que les effets produits par une articulation topique-assertion dépendent de la connaissance présumée acquise de l'auditoire (i.e. «*in the audience's possession* »).

²⁷¹ On trouvera une analyse approfondie de la conception «*d'à propos pragmatique* », telle que la conçoit Reinhart, ainsi qu'une critique de cette conception, dans (Marandin, 2007).

²⁷² Voir, ci-après, la discussion concernant la notion de cadre.

en français ou « *but* » en anglais. Selon (Carlson, 1983), les phrases construites avec « *but* » comme marque de coordination entre deux propositions conjointes induisent une « *common topic question* », qui admet deux réponses contradictoires. La première proposition conjointe dénote une évidence pour une réponse positive, tandis que la seconde confirme une réponse négative. Par exemple, la phrase « *Il a essayé, mais il a échoué* » correspond à la « *topic question* » « *Est-ce qu'il l'a fait ou est-ce qu'il ne l'a pas fait ?* ». La première proposition conjointe revient à confirmer la « *topic question* » (« *Il l'a fait* »), alors que la seconde exprime un rejet (« *Il ne l'a pas fait* »).²⁷³

4.2.3.2.2. Le topique et le concept d'adressage

Le critère « d'adressage » (ang. « *addressation* », « *addressing* »), que convoque, entre autres, (Jacobs, 2001), renvoie à l'un des processus fondamentaux qui sont mis en jeu dans le conditionnement de l'information. Il se rapporte à l'opération d'affecter une assertion à une adresse particulière, dans un ensemble contextuel (ang. « *context set* ») donné. Smit (2010 : 32) propose de définir ce critère de la façon la suivante :

The process by which the Addressee identifies the address at which the Speaker intends him to evaluate the assertion, locate or construes the address in the context set, and then allocates the assertion to it.

Tel qu'il est interprété par (Jacobs, op.cit.), le concept « d'adressage » implique, à la fois, que seuls les constituants nominaux peuvent fonctionner comme une adresse et qu'il n'y a qu'une adresse possible par énoncé. Cette interprétation est en fait sujette aux mêmes critiques (voir : Marandin, 2007) que celles qui touchent à la notion de prédication définie par le même auteur. Afin de clarifier le problème que soulève l'interprétation du concept d'adressage, nous proposons de nous reporter à (Krifka, 2008). Cet auteur précise que le dispositif « *d'adressage* » recèle plusieurs propriétés que nous énumérons ci-après:

(i) l'entité qui bénéficie du statut d'adresse se présente comme un élément de « *pointage* », à partir duquel on accède à l'information pertinente (il est donc attendu que cet élément soit identifié en priorité),

²⁷³ D'après Carlson (op. cit.: 162) « *The apparently different uses of but are reduced to just one dialog rule: when a player has addressed a move to a given topic, any player may rejoin it by a sentence beginning with but, addressing a coordinate but contradictory topic* ».

(ii) une adresse momentanément saillante peut perdurer à travers plusieurs phrases consécutives, mais un changement d'adresse requiert un nouveau marquage explicite (ce phénomène étant qualifié en anglais de « *topic shifting* »),²⁷⁴

(iii) une adresse est typiquement « *given* », mais elle peut aussi être « *new* », dans certains cas spécifiques d'accommodation (équivalents à l'introduction d'une nouvelle adresse),²⁷⁵

(iv) une adresse peut être ouverte à la récursivité. C'est ainsi que dans l'exemple suivant proposé par Krifka (op.cit.) :

(4.17.) As for the Philippines, Pinantubo has had regular eruptions in the last 10,000 years.

le phénomène de récursivité peut être glosé de la sorte :

(4.18.) Que sait-on à propos des Philippines ? Il y a un volcan nommé Pinantubo.
Que sait-on à propos de ce volcan ? Il produit régulièrement des éruptions.

4.2.3.2.3. Le topique et le concept de cadre (« frame »)

Dans les travaux qui traitent de la Structure Informationnelle des langues, la notion de topique est souvent associée, voire assimilée, à celle d'introducteur de cadre (Charolles, 1997). Il conviendrait cependant, pour plus de transparence, de distinguer les notions de cadre et d'introducteur de cadre, car ainsi que le précise (Serda, 2006) «... *un cadre est une unité textuelle regroupant des propositions qui entretiennent un même rapport avec un critère sémantique d'interprétation spécifié par un introducteur de cadre.* ». Comme le rappelle en outre l'auteure que l'on vient de citer, on peut trouver dans le déroulement du discours des introducteurs de cadre d'ordre thématique, notionnel, organisationnel, énonciatif, temporel ou spatial. Pour la plupart des auteurs, la mise en valeur du concept de mise en place d'un cadre (« *frame-*

²⁷⁴ Le dispositif de « *topic shifting* » est d'un usage fréquent dans une conversation courante où, lors du déroulement des échanges, les interactants ne s'en tiennent généralement pas, à développer des commentaires à propos d'un unique topique. Voir, entre autres (Maynard, 1980) et, pour ce qui concerne les incidences prosodiques « *du topic shift* », voir (Zellers, 2011).

²⁷⁵ Le terme d'accommodation est utilisé en sémantique et en pragmatique pour décrire des stratégies d'adaptation qu'utilisent les locuteurs pour renforcer l'efficacité de la communication interpersonnelle. Ce terme a été introduit en philosophie de langage et en sémantique par (Lewis, 1979).

setting ») est redevable d'abord à (Chafe, 1976 : 50ss.)²⁷⁶. Que faut-il entendre par le concept d'introducteur de cadre et dans quelle mesure- ou dans quelles limites- ce concept et celui de topique renvoient-ils à une même réalité ? Afin de fournir des éléments de réponse à ces questions, nous avons choisi d'établir, ci-après, une liste d'exemples et de les commenter succinctement.

- (4.19.) Tu as des nouvelles de ton oncle ? Oui, *il* m' a envoyé un mail la semaine dernière.
- (4.20.) *Marie-Jeanne* a acheté un nouvel appartement.
- (4.21.) *Marie-Jeanne*, elle est arrivée hier.
- (4.22.) *Marie-Jeanne*, je n'ai toujours pas de nouvelles.
- (4.23.) *Quant à Marie-Jeanne*, je n'ai toujours pas de nouvelles.
- (4.24.) *En ce qui concerne Marie-Jeanne*, je n'ai rien à ajouter.
- (4.25.) *A Marie-Jeanne*, je ne peux rien refuser.
- (4.26.) *Marie-Jeanne*, je ne peux rien lui refuser.
- (4.27.) *A MARIE-JEANNE*, je ne peux rien refuser.
- (4.28.) *A MARSEILLE*, elles s'éclatent les mémés.
- (4.29.) *Ces plages*, le sable est rare.
- (4.30.) *Les environs de Nantes*, ils ont refait les routes.
- (4.31.) *Ce matin*, on a encore raté le bus.
- (4.32.) *Pendant deux jours* il ne lui a plus parlé.
- (4.33.) *A l'ouest du Rhône*, les orages sont plus fréquents.
- (4.34.) *Normalement*, elle aurait dû t'en parler.
- (4.35.) *Dans le sud de l'Espagne*, (P1) les amandes sont mûres au mois d'octobre. (P2) *Les figues* arrivent à maturité même tardivement dans les montagnes. *A Paris*, (P3) si les figues ne sont pas mûres en

²⁷⁶ Voir également : (Li & Thompson, 1976 : 464).

septembre, elles ne mûrissent pas. (P4) Elles pourrissent avec l'arrivée du froid et de la pluie (Serda, 2006).

(4.36.) *J'ai ma fille* qui fait des caprices.

(4.37.) *Le frère aîné du petit copain de ma sœur*, on lui a encore volé sa moto.

(4.38.) *Yolande, sa fille, la plus jeune, le soir, quand elle rentre de l'école*, elle se jette sur la télé.

(4.39.) *Yolande, sa fille, la plus jeune, le soir, quand elle rentre de l'école*, je vous dis que ça!

(4.40.) *Emmanuel, son frère*, il a encore raté son permis de conduire.

(4.41.) *Marie-Jeanne*, elle a vendu sa télé ?

(4.42.) *Ce matin*, ils ont encore raté le bus ?

Avant de nous engager dans le commentaire des réponses à la question soulevée précédemment - et qui, précisons-le, concerneront principalement des aspects relevant d'une interprétation pragmatique²⁷⁷; il nous a paru utile de s'attarder quelque peu sur des considérations d'ordre formel. A cet égard, il est remarquable d'observer que dans les exemples mentionnés ci-dessus, les expressions (notées en italiques), qui sont interprétables comme des topiques ou des introducteurs de cadre, présentent une large variété de structures. En considérant cette variété structurelle, il est permis de distinguer, dans un premier temps, entre des constructions liées et des constructions segmentées. Ces dernières sont représentatives d'une linguistique, dite « du détachement », qui a fait l'objet de très nombreuses études.²⁷⁸ La notion de détachement se conçoit notamment dans le cadre d'une approche de la syntaxe (ou, plus précisément, de la macrosyntaxe), qui considère que des expressions linguistiques peuvent être disjointes de la phrase qui contient la proposition noyau de l'énoncé concerné, en se positionnant soit à sa périphérie gauche (détachement à gauche), soit à sa périphérie droite (détachement à droite).²⁷⁹ Ces expressions détachées sont

²⁷⁷ Dans la mesure où les expressions détachées à gauche, comme c'est le cas de la plupart des exemples de la liste, n'entretiennent pas avec le noyau propositionnel une relation grammaticale, mais une relation pragmatique (Apothéloz, 1997).

²⁷⁸ Voir à ce sujet, entre autres : (Combettes, 1998), (Apothéloz et al., 2008).

²⁷⁹ A titre d'exemples, « *Les enfants* ont mangé la confiture » représente une construction liée, alors que « *Les enfants*, ils ont mangé la confiture » et « Ils ont mangé la confiture, *les enfants* » constituent des constructions segmentées illustrant, respectivement, le détachement d'un Syntagme Nominal à gauche et à droite de la phrase-noyau. Dans le cadre de l'approche macrosyntaxique aixoise, développée par Claire Blanche-Benveniste et ses

également dites « *extraposées* », dans le sens de : « *posées à l'extérieur de la phrase* » ou « *extra-phrastique* », ²⁸⁰ (i.e. hors des limites de la phrase grammaticale). A ce titre, il est permis de les supprimer, sans que cela affecte la grammaticalité de la phrase à laquelle elles sont rattachées. Elles exhibent donc un statut particulier qui a pu conduire à les analyser comme des « *orphelins syntaxiques* ». ²⁸¹ Il est question aussi de « dislocation », lorsque l'on traite de constructions présentant une structure de phrase comportant une marque explicite de détachement. ²⁸² Nous nous limiterons, dans la suite de notre exposé à prendre en considération les détachements à gauche dont il est généralement admis que la fonction majeure se ramène à promouvoir des référents au statut de topique. ²⁸³ Nous laisserons ainsi provisoirement de côté les expressions détachées à droite (dont nous parlerons, en revanche, dans la partie du présent ouvrage qui est dédié à la focalisation), car il n'est pas établi qu'elles se comportent toutes comme des topiques, ce qui se reflète notamment dans la pluralité des termes qui sont employés pour les nommer : post-rhème, antitopique, affixe, postfixe, appendice, report, rajout, afterthought, queue, etc.

Si nous reprenons la liste des exemples consignés plus haut, nous pouvons formuler les remarques suivantes. Les exemples (4.19.) et (4.20.) illustrent des topiques (« *il* », « *Marie-Jeanne* ») intégrés, non détachés. La construction de (4.20.) représente la façon la plus élémentaire de représenter l'articulation topique-commentaire (ou thème-rhème). Dans cette construction, le sujet grammatical, en l'absence de tout indice contraire (i.e. sans le recours à un dispositif syntaxique

collaborateurs (Blanche-Benveniste, 1990), le SN détaché à gauche et le SN détaché à droite sont analysés, respectivement, comme un Préfixe et un Postfixe.

²⁸⁰ (Touratier, 1998 ; Astruc, 2005)

²⁸¹ (Haegeman, 1988 ; Burton-Roberts, 1999)

²⁸² « *A dislocation construction (also called detachment construction) is a sentence structure in which a referential constituent which could function as an argument or adjunct within a predicate-argument structure occurs instead outside the boundaries of the clause containing the predicate, either to its left (left-dislocation) [TOP], or to its right (right-dislocation) [ANTITOP]* » (Lambrecht, 2001: 1050). Il existe plusieurs études qui traitent de la dislocation en français (voir, en particulier : Berrendonner & Béguelin, 1997 ; Blasco-Dulbecco, 1999 ; de Cat, 2007). On notera que certains auteurs jugent utile d'établir une distinction entre dislocation et détachement (voir, par exemple : Combettes, 1998, Prevost, 2003).

²⁸³ Voir, entre autres, pour une discussion de ce sujet: (Gregory & Michaelis, 2001) et : (Kerr, 2014). Un détachement à gauche est souvent regardé comme un dispositif de « topicalisation », qui se rapporte à une construction dont la fonction est de signaler explicitement un constituant qui joue le rôle discursif de topique. Il convient cependant de traiter séparément les vocatifs qui peuvent apparaître dans des constructions détachées, similaires à celles des topiques, sans en assumer la fonction (exemple : « *Marie-France* (voc) elle va venir ! » vs « *Marie-France* (top), elle va venir ». Un détachement à gauche (autre qu'un vocatif) procède d'une double « opération » : après avoir activé un référent dans le constituant détaché, il le marque comme le topique de l'acte qui suit.

particulier), n'assume le statut de topique que par défaut.²⁸⁴ Ce qui n'est plus le cas dans les constructions subséquentes. Les exemples (4.21.) et (4.26.) illustrent le cas d'un topique non-intégré, détaché et lié (par la présence d'une marque de corréférence), alors que l'exemple (4.22.) illustre celui d'un topique non-intégré, détaché, non-lié (car il ne dispose pas d'un lien anaphorique). Les exemples (4.27.) et (4.28.) sont représentatifs du dispositif d'extraction, qui consiste, en la circonstance, à extraire un constituant (le SN complément) de sa position canonique, pour le placer en position initiale, avant le groupe verbal.

Il importe de souligner que l'extraction d'un SN, comme c'est le cas dans les deux exemples que nous venons de citer, peut donner lieu à deux lectures, selon que ce constituant est traité comme un topique ou comme un focus, en fonction du patron intonatif qui lui est attribué (montant pour le topique, descendant, pour le focus). Ce focus est de type contrastif,²⁸⁵ ce qui signifie que (4.27.) doit être interprété comme : « C'est à Marie-Jeanne et à elle seule que je ne peux rien refuser » et (4.28.), comme « C'est à Marseille et nulle part ailleurs que les mémés s'éclatent ». ²⁸⁶ Dans un exemple comme « *Marie-Jeanne*, je lui téléphone », le SN est interprétable comme un topique contrastif (voir ci-après), avec les significations inférables de : « A d'autres je ne téléphone pas », ou de « Je m'adresse différemment à d'autres personnes ».

Dans les énoncés du type (4.23.) et (4.24.) et (4.29.) à (4.34.), les éléments détachés à gauche sont généralement assimilés à des introducteurs de cadres. Il s'agit d'un introducteur d'ordre notionnel, dans (4.29.),²⁸⁷ temporel dans (4.31.) et (4.32.) et spatial dans (4.33.). Les expressions détachées dans (4.23.) et (4.24.) peuvent être interprétées, à la fois, comme des marqueurs de cadre thématique et des marqueurs de topicalisation.²⁸⁸ On retiendra qu'Ertshik-Shir (1997, 1999) utilise l'expression de « *topique scénique* » à la place de celle d'introducteur de cadre, le terme « *scénique* »

²⁸⁴ Il s'agit de ce qu' Halliday considère comme un « *thème non-marqué* »

²⁸⁵ Voir la seconde partie de l'ouvrage qui porte la focalisation et ses diverses manifestations

²⁸⁶ On notera que dans les exemples (4.27.) et (4.28.) l'expression de tête est orthographiée en majuscules, ce qui indique qu'elle reçoit l'accent principal de phrase marquant le terme focalisé.

²⁸⁷ Les constructions illustrées par les exemples (45) et (46) sont analysées par certains auteurs comme des « *constructions bipartites* » (voir, en particulier : Gadet, 1997). Un exemple souvent cité à ce propos est celui donné par (Lambrecht, 2001) : « *Le métro, avec la carte orange tu vas n'importe où* ».

²⁸⁸ Selon (Lambrecht, 1994 : 152), les expressions du type « *quant à + SN* » (et celles qui sont similaires dans d'autres langues) ne peuvent être employées de façon appropriée que si le SN référent constitue déjà un topique potentiel dans le discours, au moment où se produit l'énoncé (i.e. que si le référent est contextuellement accessible). A propos de l'expression détachée de (38) : « *Quant à Marie* », il est possible de considérer cette expression comme le constituant topique de l'énoncé et le SN « *Marie* », comme le référent topique ou la dénotation topique. En outre, il est à noter que l'expression « *quant à* » peut servir à introduire un topique contrastif. Exemple : « *Quant à son cadeau*, elle peut se le garder. Pour le reste, on verra ».

se référant au lieu ou au moment où se déroule l'événement exprimé par la proposition. Un exemple comme celui qui est illustré par (4.34.), représente, pour plusieurs auteurs, un cas typique d'introducteur de cadre. Dans le modèle de l'encadrement du discours élaboré par (Charolles, 1997 ; 2002), les adverbiaux initiaux sont clairement présentés comme des introducteurs de cadre.²⁸⁹ De même, pour (Prévoist, 2004), c'est la fonction cadrative qui prime pour les compléments adverbiaux détachés (les circonstants), la valeur proprement informationnelle - ou topicale - se montrant seconde. L'exemple (4.35.), qui est emprunté à (Serda, 2005: 32), montre comment une expression introductrice de cadre peut cumuler une fonction de type représentationnelle avec une fonction procédurale (ou instructionnelle), par le fait qu'elle indexe non seulement la proposition qu'elle précède, mais aussi, potentiellement, des propositions subséquentes.²⁹⁰ L'auteure citée précédemment précise que dans l'exemple (4.35.), l'expression adverbiale « *Dans le sud de l'Espagne* » a une portée qui s'étend sur les deux propositions P1 et P2, jusqu'à l'arrivée de l'autre adverbial « *A Paris* », dont la portée recouvre P3 et P4.

A propos d'un exemple comme celui qu'illustre l'énoncé (4.36.), qui dénote une tournure familière en français, il est parfois affirmé que le SN « *ma fille* » n'est pas interprétable comme un topique (ou un thème) de phrase. Cette conclusion est contestée par (Marandin, 2007), qui estime que, indépendamment de sa structure particulière, ce type d'énoncé a pour rôle de promouvoir le référent de discours qu'introduit le SN au statut de thème pour l'énoncé en question ou le discours.

L'exemple (4.37.) présente un énoncé dans lequel l'élément détaché à gauche comporte un SN dans lequel s'enchâssent des groupes propositionnel. Nous l'avons retenu car il pose la question de savoir comment une telle expression doit être structurée sur le plan prosodique. Nous aborderons ce sujet dans la seconde partie de du présent ouvrage, qui est dédiée aux relations entre la prosodie et la Structure Informationnelle. La question du phrasé prosodique se pose de façon plus pointilleuse encore²⁹¹ pour les exemples (4.38.) et (4.39.), dans lesquels, la partie détachée exhibe une dislocation multiple, comportant plusieurs expressions linguistiques susceptibles

²⁸⁹ En général, les adverbes initiaux de phrase ne sont pas analysés comme des topiques. Dans l'exemple (50), l'adverbe modal « *normalement* » n'introduit pas une relation « *d'à-propos* » avec la proposition qui suit. Il fixe cependant un critère d'interprétation pour cette proposition. Il est intéressant d'observer que si cet adverbe initial est focalisé (avec une intonation descendante), il acquiert *ipso facto* le statut de modifieur du groupe verbal « *elle aurait dû t'en parler* ». Cet énoncé est alors interprétable comme une variante emphatique de « *Elle aurait dû t'en parler normalement et pas autrement* ».

²⁹⁰ Selon (Charolles & Pery-Woodley, 2005), la fonction d'indexation ne s'applique pas qu'aux circonstants scéniques, mais aussi aux syntagmes prépositionnels. Elle vaut aussi pour les subordinées adverbiales (Carter-Thomas, 2009)

²⁹¹ Nous avons analysé de manière détaillée les propriétés prosodiques des expressions détachées complexes dans (Di Cristo, 2016). Nous commenterons ces analyses dans la dernière partie du présent ouvrage.

d'assumer des fonctions différentes. On relève une différence importante entre ces deux exemples, dans la mesure où, dans (4.38.), on note la présence d'un anaphorique (« *elle* ») dans la proposition qui rappelle le SN « *Yolande* ». Ce dernier peut être interprété, dans ce cas, comme le topique de l'énoncé, alors que les autres membres de l'expression détachée sont davantage interprétables comme des termes cadratifs.²⁹² En revanche, dans (4.39.), qui dénote une tournure populaire, on ne relève aucune marque de co-référence entre la proposition qu'exprime la phrase-noyau « *Je vous dis que ça !* » et l'expression détachée à gauche. Ici, la phrase-noyau revêt la valeur prédicative d'un jugement de valeur, portant sur la situation construite par la juxtaposition des termes qui forment l'expression détachée.²⁹³

L'exemple (4.40.) recèle une ambiguïté, dans la mesure où il peut donner lieu à deux lectures distinctes. Selon la première, « *son frère* » représente un terme apposé à « *Emmanuel* » et il constitue ainsi un déterminant de ce topique. Selon la seconde, les deux termes sont disjoints et le premier « *Emmanuel* », peut être interprété comme un introducteur de cadre notionnel, alors que le second est interprétable comme le thème ou le topique de l'énoncé. Enfin, les exemples (4.41.) et (4.42.) ont été retenus afin d'illustrer des constructions qui sont introduites par un topique, ou par un introducteur de cadre, dans un énoncé interrogatif. Ce type d'énoncé soulève également la question de l'intonation qui est associée à ces expressions détachées : sont-elles dotées d'une configuration intonative différente de celle que l'on observe dans le cas d'un énoncé déclaratif ? La réponse à cette question sera donnée dans la seconde partie de l'ouvrage, dont nous rappelons qu'il traitera précisément des relations entre l'organisation de l'information et la prosodie.

Dans les pages qui précèdent, nous avons rapporté et commenté des exemples qui illustrent les notions de topique et d'introducteur de cadre. La question soulevée préalablement à cette présentation était de savoir si topique et introducteur de cadre constituaient des entités fonctionnelles distinctes. Il est apparu que certains éléments détachés à gauche, en particulier les adverbiaux initiaux, se prêtaient singulièrement à se comporter comme des expressions cadratives. Pour le reste, il est souvent difficile de situer précisément une frontière permettant de séparer topique et introducteur de cadre. Pour plusieurs auteurs (entre autres, Charolles, 2003, Prévost, 2003), il semble plus approprié d'évoquer l'idée d'un continuum, à l'une des extrémités duquel se

²⁹² A propos d'exemples à thèmes (ou topiques) multiples comme (54), Carter-Thomas (2009) rappelle que Halliday (1994 : 52-54) propose de distinguer trois types de composantes thématiques, soit : le thème textuel (T.tex) le thème interpersonnel (T.inter) et le thème topical (T.top). Cette tripartition est illustrée par l'exemple suivant (Carter-Thomas, 2009 : 55) : « mais _{T.tex} probablement _{T.inter} toutes les filles _{T.top} ont des idées pas ordinaires _{Rhème} ».

²⁹³ Cette expression cumule en fait des éléments de cadrage (notionnels et circonstanciels), sans se plier à un ordre logique.

trouve les topiques à part entière (les exemples 34 et 35 de la liste ci-dessus) et, l'autre extrémité, les adverbiaux dont la valeur cadrative est plus évidente.²⁹⁴ Cependant, cette interprétation n'est, semble-t-il, véritablement fiable, que dans le contexte du déroulement du discours. En effet, d'après (Charolles, 2003: 41-44) :

Il n'est pas possible de statuer sur l'à propos (et donc l'adressage) des circonstants antéposés à partir du contenu de la seule proposition les accueillant. Il faut tenir compte du topique du discours, lequel varie au fur et à mesure que celui-ci avance. Les propositions qui tombent sous leur portée [des adverbiaux cadratifs] ne sont au sujet de l'index qu'ils mettent en avant que lorsque le discours ne fournit aucun autre topique à même de remplir cette fonction.

4.2.3.2.4. Topicalité et information donnée/connue (« *given* »)

Selon (Reinhart, 1981: 67), dans un contexte de discours individuel, une expression linguistique ne peut servir de topique, que si elle est dotée d'une valeur pragmatique référentielle et qu'elle renvoie, ainsi, à la présence, dans la base de connaissances de l'auditeur, d'un concept auquel une information nouvelle peut être ajoutée. En tant que complément informatif du topique ainsi conçu, le commentaire est identifiable comme la partie de la proposition qui exprime cette information nouvelle. Sur la base d'une distinction bipartite de ce type, la notion de topique a souvent été définie en faisant référence à une information présupposée, ou à une information connue ou donnée (« *given* »). A ce sujet, il est rappelé (Marandin, 2007) que dans la visée d'une définition informationnelle, le thème de phrase (le topique phrastique) est associé à un référent de discours ancien ou à une information ancienne. L'auteur précédemment cité précise, en outre, que la notion d'ancienneté peut être prise, soit dans les sens d'une appartenance au « *common ground* », soit dans celui d'une activation préalable dans l'univers d'interaction immédiat des interlocuteurs. Par ailleurs, pour certains auteurs (entre autres : Firbas, Sgall, Hajicová, Gundel et Chafe), le topique est décrit comme l'expression qui évoque l'information ancienne ou donnée de la phrase, c'est-à-dire, l'expression qui réfère à des entités qui ont été mentionnées précédemment ou qui sont supposées connues des interlocuteurs. En réalité, malgré le fait que les expressions topicales réfèrent souvent à une information connue (dans plusieurs acceptions du terme),²⁹⁵

²⁹⁴ Dans ce cas, la valeur de l'expression adverbiale n'est pas topicale, dans le sens où elle ne signale pas ce sur quoi porte le segment en tête duquel elles sont détachées (ex. « *Décidément, elle ferait mieux de ce taire* »). Comme le souligne (Charolles, 2003), ce type d'expression assume un rôle procédural dans le discours, en délivrant une instruction qui permet de faciliter la subdivision des informations textuelles.

²⁹⁵ Nous rappelons (voir, ci-dessus, la section consacrée aux notions de « *givenness* » et de « *given* ») que la conception de l'information « *given* » s'appuie sur trois critères majeurs : celui de prévisibilité, celui de

l'idée d'une association systématique entre topique et information connue (ou ancienne) est mise en question par plusieurs auteurs et de nombreux contre-exemples ont été avancés, pour contester le bienfondé du caractère absolu de cet amalgame. Parmi ces exemples, il nous semble édifiant de reproduire ici l'un de ceux qui sont rapportés par (Marandin, 2007) :

(4.43.) When she was five years old, a *child of my acquaintance* announced a theory that she was inhabited by rabbits.
(exemple 21b de Reinhart, 1982)

Dans cet exemple, « *a child of...* » introduit à l'évidence un référent de discours nouveau, bien qu'il soit en même temps interprétable comme un thème (ou un topique), car il représente, comme le souligne Marandin (op.cit.), l'antécédent d'une anaphore régressive qui constitue un diagnostic classique du statut de thème (ou du topique) de phrase.²⁹⁶ Plus généralement, la principale difficulté, en ce qui concerne la mise en rapport de la notion de topique avec celle de « *given* » et de l'articulation topique-commentaire avec celle de « *given-new* », provient du fait qu'il est nécessaire de distinguer (ce qui n'est pas toujours le cas, tant s'en faut) deux conceptions de l'articulation « *given-new* » : la première est dite « relationnelle » et la seconde, « référentielle ». Cette distinction, que nous avons déjà évoquée dans la conclusion de la section 4.2.2., a été particulièrement mise en avant par Gundel, dans ses travaux (Gundel, 1988, 1999). La conception relationnelle, que l'on rencontre principalement lorsqu'on décrit l'organisation informationnelle de la phrase, se rapporte à la division structurelle de l'information entre la partie de cette dernière qui est qualifiée de « *given* » et sa partie complémentaire, qui est dénommée « *new* ». Dans cette perspective, le « *given* » est défini simplement comme la contre partie du « *new* », à l'instar de ce qui est dit de la présupposition vis-à-vis du focus, du topique vis-à-vis du commentaire, ou encore, du topique vis-à-vis du focus. Au regard d'une telle schématisation typologique, d'ordre strictement dichotomique, il apparaît en règle générale que les termes de topique et de « *given* » sont quasiment interchangeables (c'est du moins ce qui ressort de l'examen de la littérature). Mais la situation n'est plus la même, dès lors que l'intérêt se porte en particulier sur le statut cognitif des référents par rapport au contexte du discours et aux représentations mentales des

saillance cognitive et celui de connaissance partagée par l'énonciateur et son partenaire, ce qui se traduit, pour le troisième critère par une tendance à organiser l'énonciation de telle sorte qu'elle apporte une information à propos d'un référent immédiatement identifiable par l'allocutaire. Selon (Lambrecht, 2000 : 163) : « *Unlike a focus denotatum, a topic denotatum is by definition a relatively predictable element of a proposition* ».

²⁹⁶ On pourrait également citer l'exemple que donne (Mondada, 2001 : 18) : « *Le café*, ce qu'on ne sait pas toujours, est d'origine africaine », dans lequel la présence de l'incise permet de spécifier le caractère « pas toujours connu » du topique.

interlocuteurs. Une telle orientation amène à considérer la seconde conception de l'articulation « *given-new* »: l'interprétation référentielle, qui devient prévalente quand on s'attache davantage à interpréter la façon dont l'information se distribue dans le déroulement du discours. Nous avons vu précédemment que l'interprétation référentielle de l'articulation *given-new*, demande notamment que soient pris en compte les statuts d'activation et d'identifiabilité des référents, c'est-à-dire des états constitutifs des représentations mentales des interlocuteurs, qui ne constituent pas des propriétés des représentations linguistiques à proprement parler.²⁹⁷ Dans le cas de l'articulation référentielle, c'est la conception « *discourse-givenness* » qui prime, soit celle qui intègre, entre autres, les notions de familiarité supposée et de « *common ground* », ainsi que les distinctions « *hearer/old-new* » et « *discourse/old-new* », telles qu'elles ont été formulées par (Prince, 1992). Compte tenu des diverses significations que peut prendre la notion de « *given* » dans le cas d'une conception référentielle, le concept qui renvoie à cette notion et celui de topique ne sont pas toujours interchangeable. En d'autres termes, les topiques ne sont pas forcément assimilables à des entités « *given* ». C'est le cas notamment des topiques nouvellement introduits dans le discours, qui n'acquièrent véritablement le statut de « *given* » que par la suite. Il en résulte que les distinctions « *given-new* » et « *topique-commentaire* » ne doivent pas être regardées comme des analogues, ou des partitions équivalentes de l'information, mais comme des dimensions parallèles ou orthogonales.²⁹⁸ Dans cette optique, il semblerait préférable (afin d'éviter des confusions) d'utiliser, d'une part, les distinctions « thème-rhème » ou « topique-commentaire », lorsqu'il s'agit d'en référer à la notion « *d'à-propos* » (« aboutness ») ou à celle de « *point de départ* » d'une proposition formant un message et, d'autre part, les distinctions « *présupposition-focus* », « *background-focus* », « *given-new* », pour en référer à des aspects qui se rapportent à l'ancrage discursif des référents. Sans nous étendre davantage, nous proposons de clôturer cette section par quelques exemples (empruntés à la littérature) qui illustrent des interprétations ambivalentes de certaines expressions linguistiques dans le contexte du discours interactif.

(4.44.) A- Who called ?

B- Pat said SHE called

²⁹⁷ Selon (Gundel & Fretheim, 2004), bien que l'idée que les deux articulations « *given-new* » participent également de la représentation du sens (« *meaning* »), l'articulation relationnelle constitue nécessairement une propriété des représentations linguistiques (i.e. des significations liées à la phrase), les significations que délivrent l'articulation référentielle ne sont pas de nature spécifiquement linguistique.

²⁹⁸ On notera à ce sujet que (Chafe, 1987), par exemple, distingue nettement l'articulation « *topique-commentaire* » de « *l'assemblage given-new* ».

(4.45.) A- Did your ordered the chicken or the pork?

B- It was the PORK that I ordered.

(4.46.) A- Excusez-moi: *la gare*, c'est encore loin?

Dans l'exemple (4.44.), si l'article « *she* » est utilisé en référence à « *Pat* », il est référentiellement « *given* », dans pratiquement tous les sens du terme (le référent approprié est présupposé, actif, familier, identifiable, « *hearer-old* » et « *discourse-old* ». Mais en en même temps le sujet de la phrase enchâssée (« *she* ») est relativement « *new* » et il reçoit, à ce titre, l'accent nucléaire marquant le focus. De même, dans (4.45.), le terme « *pork* » est référentiellement « *given* », car il est mentionné dans la question qui précède. Il est néanmoins « *new* » par rapport au topique de la phrase « ce que le locuteur B a commandé ». Enfin, dans l'exemple (4.46.), bien que l'expression « *la gare* » remplisse la fonction de topique, elle introduit une information nouvelle, en raison de sa première apparition dans le discours.

4.2.3.2.5. Topicalité et récursivité

Dans le cours des commentaires précédents, nous avons uniquement considéré la distinction topique-commentaire d'un point de vue unilinéaire. Il se trouve, cependant, que plusieurs auteurs l'appréhendent dans une perspective multilinéaire (ou plurilinéaire), en admettant des représentations de la Structure Informationnelle (ou énonciative) récursives, qui peuvent inclure plusieurs niveaux d'enchâssement de leurs déterminants. C'est ce qu'illustre notamment la figure 4.9.

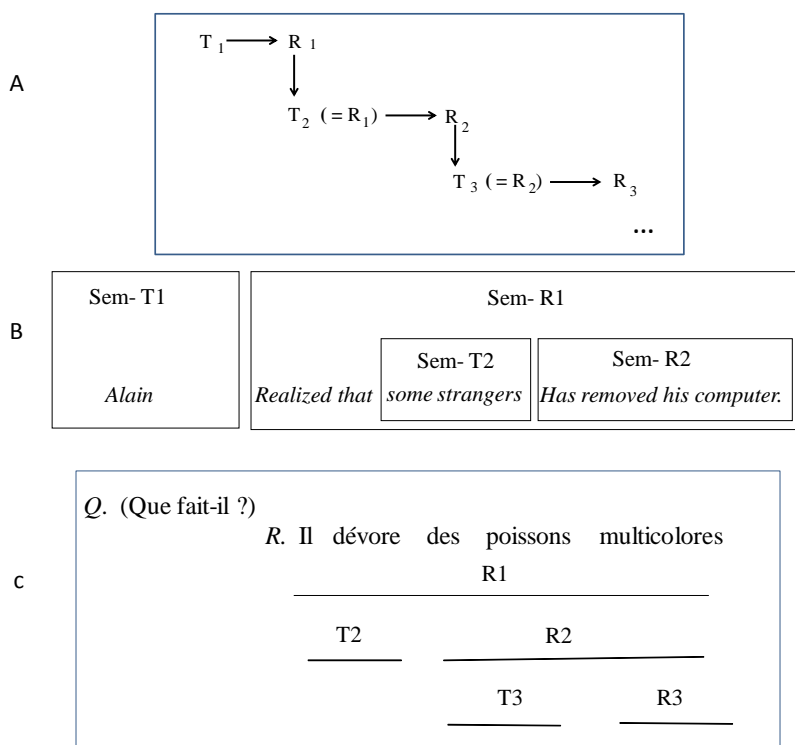


Figure 4.9. Illustrations de représentations multilinéaires des relations thème-rhème que proposent certains auteurs

La vignette A de la figure 4.9. décrit comment (Daneš: 137ss) conçoit l'une des modalités de progression thématique possibles dans le discours. Selon cette progression, le rhème d'une phrase donnée devient le thème de la phrase suivante et ainsi de suite.²⁹⁹ La vignette B illustre comment (Mel'čuk, 2001: 273 ss) représente, dans le cadre de sa théorie des oppositions sémantico-communicatives des langues naturelles, l'emboîtement des « *Sem-Thematic elements* »: (Sem-T) et des « *Sem-Rhematic elements* »: (Sem-R). On trouve une analyse comparable si l'on considère la façon (vignette C) dont (Rossi & Di Cristo, 1980) proposent de représenter les règles énonciatives d'énonciation, dans leur modèle de détection automatique des frontières intonatives et syntaxiques du français. On trouvera également dans (Tomioka, 2007:102 ss) des illustrations de la façon dont le japonais - qui dispose de la marque morphologique « *wa* » pour signaler la topicalité - convoque des constructions récursives pour représenter des partitions thème-commentaire emboîtées, dans cette langue (figure 4.10.).

²⁹⁹ On notera que cette progression est linéaire, mais que la façon dont elle est représentée comporte plusieurs niveaux. D'après l'auteur, il existe un autre type courant de progression thématique : elle comporte un thème constant auquel se rapportent plusieurs rhèmes consécutifs (TH1 > RH1 ; TH1 > RH2 ; TH1 > RH3...).

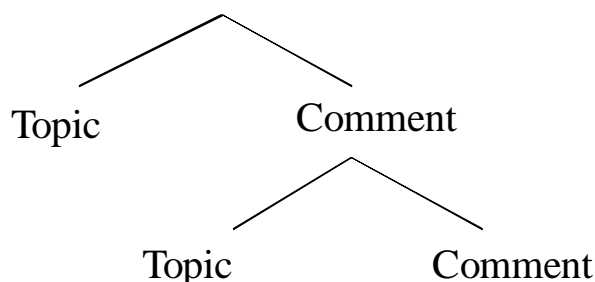


Figure 4.10. Représentation d'une construction à emboîtement de l'organisation topique-commentaire (d'après Tomioka, 2007, p. 103).

La mise en œuvre d'un dispositif de récursivité³⁰⁰ au sein de la construction la Structure Informationnelle, s'observe pareillement dans le cas de la réalisation d'un « *nested focus* » (ou d'un focus de « *seconde occurrence* »), dont nous aborderons l'analyse dans la partie du présent ouvrage qui est dédiée à la focalisation.

4.2.3.2.6. Les différents types de topiques. Le cas du topique contrastif

Un survol attentif des travaux qui s'intéressent à l'étude de la Structure Informationnelle dans les différentes langues naturelles, fait rapidement apparaître que la notion de topique n'est pas univoque, car elle peut être subdivisée en plusieurs catégories. Une première subdivision concerne la séparation entre topique de phrase (ou d'énoncé) et topique de discours. Un topique de phrase a été analysé, notamment, comme un « *chain-initial topic* » (Givón, 1983), un « *link* » (Vallduví, 1992) ou plus généralement, comme un « *aboutness topic* » (voir supra et Frascarelli & Hinterhölzl, 2007). Nous avons également précisé qu'il avait été suggéré de distinguer, (en particulier, dans le cadre d'une approche fonctionnelle de l'analyse du discours), entre « *given topic* », « *new topic* », « *sub topic* » et « *resumed topic* » (Dik, 1989). Toujours sous l'angle de la fonction, mais dans une perspective différente de celle de Dik, (Fery, 2007) a suggéré (voir supra) de dissocier « *l'aboutness topic* », le « *frame-setting topic* » et le « *familiarity topic* ». Si l'on envisage, cette fois, le critère formel de construction, il est manifeste que les topiques sont le plus souvent associés à un détachement à gauche. Néanmoins, des auteurs³⁰¹ estiment qu'il est nécessaire de distinguer deux stratégies de

³⁰⁰ Ce dernier étant vu comme l'enchâssement d'une partie de la structure concernée dans une partie plus large.

³⁰¹ Voir, en particulier : (Cinque, 1983).

topicalisation : le détachement à gauche et ce qu'il est convenu d'appeler un topique suspendu (ang. « *hanging topic* »).³⁰² Les constructions qui ont recours à l'usage d'un topique suspendu semblent être attestées dans la plupart des langues et des dialectes³⁰³. Nous donnons ci-après des exemples, empruntés à l'italien, à l'allemand, au coréen et à l'anglais (avec leurs traductions en français), qui permettent de se faire une idée assez précise de ce qui caractérise (pour certains auteurs) une construction comportant un topique suspendu (Ts).

(4.47.) *Mario*, non ne parlà piu nessuno. (Ts)

Mario, plus personne n'en parle

(Beninca, 2001)

(4.48.) *La frutta*, t'arrangi. (Ts)

Les fruits, tu t'aides toi-même.

(Maslova & Bernini, 2006)

(4.49.) *Der Hans*, den kenne ich seit langen. (Ts)

Quant à Hans, je le connais depuis longtemps.

(4.50.) *Pihengi-nin 747-ka khi ta* ; (Ts)

Les avions, le 747 est grand.

(Li & Thompson, 1976)

(4.51.) *Other languages*, you don't have straight tones like that. (Ts)

Les autres langues, vous n'avez pas vraiment des tons plats comme cela.

(Lambrecht, 1994)

En ce qui concerne l'exemple (4.47.) de l'italien (emprunté à Beninca, 2001), la construction avec dislocation à gauche (Dg) correspondante serait « *Di Mario*, non

³⁰² que l'on qualifie aussi de « *nominativus pendens* »

³⁰³ Voir, à ce sujet : (Maslova & Bernini, 2006), qui proposent de nombreux exemples dans une large gamme de langues. Voir également : (Faure & Oliviéri, 2013) qui décrivent des exemples de topiques suspendus en occitan.

(ne) parlà piu nessuno » (« *De Mario*, plus personne ne parle »). Ce qui distingue les deux constructions, c'est principalement l'absence de préposition dans le (Ts), alors que le (Dg) peut être construit avec tout type de préposition. L'exemple italien (4.48.), ainsi que l'exemple de l'allemand (4.49.) sont construits sur le modèle de la formule initiale « *Quant à x* », que l'on interprète à la fois comme un topique suspendu et comme un introducteur de cadre (voir supra). En ce qui concerne l'aspect fonctionnel, une question cruciale est de savoir si les données empiriques montrent que la (Dg) et le (Ts) représentent des entités distinctes ou pas. On dispose, à vrai dire, de peu d'informations à ce sujet. Toutefois (Selting, 1993 : 308-309), estime que la (Dg) est utilisée comme une technique pour réaliser une topicalisation marquée des aspects qui se rapportent, à la fois, à la fois continuité d'un topique et à son changement dans le cours d'une conversation. Selon la même auteure, un (Ts) est davantage utilisé pour attirer l'attention de l'interlocuteur sur de nouveaux topiques, qui sont reliés au topique général de la conversation, mais non à son contexte local.³⁰⁴ L'exemple italien (4.48.), ainsi que l'exemple coréen (4.50.) et l'exemple anglais (4.51.) illustrent des constructions dans lesquelles le topique extraposé se ramène à un unique SN juxtaposé (comme dans l'exemple français : « *La France*, des bistrot il y en a partout »), qui n'est pas repris par une marque de coréférence dans la proposition-noyau formant le commentaire. De fait, le topique n'est pas lié à une variable de cette proposition-noyau. En effet, ainsi que le rappellent (Maslova & Bernini, 2006 : 10):

In other words, the semantics ('real word') relation between the topic and the state of affairs described by the comment is not linguistically encoded and thus do not belong to the propositional structure of the sentence.

Pour parachever l'inventaire des différents types de topiques, il reste à examiner un type particulier de topique de phrase dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent, mais qui est régulièrement mentionné dans la littérature: il s'agit du « *topique contrastif* ». A ce propos, (Gast, 2010:21) rappelle qu'il existe trois approches particulièrement influentes de la topicalité contrastive. La première, qui est due à (Krifka, 1994, 1998, 2007), appréhende les topiques contrastifs comme des constituants dotés d'un « *prosodically realized focus feature* ». ³⁰⁵La seconde

³⁰⁴ Il est à retenir que les remarques de Selting concernent l'allemand et il reste à vérifier si ces conclusions s'appliquent également à d'autres langues.

³⁰⁵ Le terme focus étant interprété dans l'esprit de la définition de Rooth (1985), comme un indicateur de la présence d'alternatives, ces dernières ayant été topicalisées comme la conséquence d'un mouvement « *to the specifier position of CP* ». Krifka appelle ce type de mouvement : « *contrastive topicalization* ». Les topiques contrastifs sont interprétés par Krifka comme des topiques qui entretiennent une relation paradigmaticque de contraste avec une certaine valeur alternative, donnée par l'environnement du discours.

approche est celle de (Jacobs, 1997). Il considère la « *i-topicalization* » (i.e. la topicalisation contrastive) comme une propriété du niveau de de la phrase, ou de l'énoncé. Selon (Jacobs, 1997: 91) : « *i-topicalization reflects the presence of an illocutionary operator inducing predication and certain restriction on information structure* ». Cela signifie qu'à la différence de la conception de Krifka, celle de Jacobs précise que la topicalisation se définit à un niveau de la structure plus élevé que celui du simple constituant. Enfin, la troisième approche est redevable à Büring (2003). Selon cet auteur, un topique contrastif indique la présence de « *questions ouvertes* » dans l'environnement du discours. Son interprétation des topiques contrastif se fonde sur une conception hiérarchique du discours, qui s'inspire du modèle développé par (Roberts, 1996).³⁰⁶

Pour apporter davantage de précisions sur la notion de topique contrastif, nous nous référerons, en particulier, aux analyses proposées par (Büring, 1999, 2016), qui concernent des exemples tirés de l'anglais et de l'allemand. Les références à cet auteur nous permettront, en outre, de faire mention de certaines catégories de topique qu'il est apparemment le seul (à notre connaissance) à avoir pris en considération. Auparavant, nous devons rappeler que la notion (sémantico-pragmatique) de contraste est fréquemment évoquée par les linguistes, lorsqu'il traitent de la façon dont l'information est véhiculée dans les échanges verbaux. Il s'agit en vérité d'une notion complexe et régulièrement débattue, qui demande, en conséquence, d'être explicitée. Nous procéderons à ce type d'explication, lorsque nous traiterons ultérieurement de la focalisation, car la dénomination de contraste s'applique aussi bien à un topique qu'à un focus. En effet, plusieurs auteurs (entre autres : Halliday, Rochemont, Rooth, Jacobs...), estiment que le contraste ne constitue pas un phénomène à part dans la représentation de la Structure Informationnelle, mais la marque indexante d'un topique ou d'un focus, qui contribue ainsi au paramétrage de ces derniers. Dans cette perspective, il est suggéré de distinguer deux catégories principales de topique, qui sont qualifiées, respectivement, de « *topique thématique* » et de « *topique contrastif* ». ³⁰⁷

L'approche du concept de topique contrastif, telle que la conçoit Daniel Büring,³⁰⁸ s'inspire, à la fois, de la théorie sémantique du focus phrastique (« *sentence focus* ») élaborée par Rooth (1992), qui repose essentiellement sur la

³⁰⁶ Cf. supra : section 1.2.1

³⁰⁷ Certains auteurs (entre autres : Vallduví, 1992 ; Rizzi, 1997; Vallduví & Vilkkuna, 1998) considèrent cependant que les notions de topique, de focus et de contraste sont des notions autonomes de la Structure Informationnelle, qui interagissent de manière systématique avec la syntaxe

³⁰⁸ Voir : (Daniel Büring (1997).

notion d'alternative³⁰⁹ et de l'interprétation pragmatique de l'accentuation proposée par Jackendoff (1972).³¹⁰ Pour Büring, un topique contrastif peut être défini comme un « *contrastive aboutness topic* », lequel suggère un ensemble d'alternatives différent de celui qu'induit un simple focus. Afin d'illustrer explicitement la notion de topique contrastif (noté par TC), nous proposons de rapporter et de commenter ci-après quelques exemples.³¹¹

(4.52.) A₁- Qu'est-ce qu'ils font les fils de ton voisin ?

B₁- *Le plus âgé* TC il est mécanicien.

A₂- Et son petit frère ?

B₂- Il va encore à la Fac, je crois.

(4.53.) A - What do your siblings do ? (« Que font vos frères et soeurs? »)

B- [My [SISter] FOCUS] TC [studies MEdecine] FOCUS

and [my BROther]Focus] TC [is working on a FREIGHT ship] FOCUS

(Krifka, 2007)

(4.54.) A- Did you kick her out? («L'avez-vous expulsée? »)

B- SHE_F kicked ME_F out!

C- Who do they want to kick out ?

D- *She* TC wants to kick ME_F out

(Büring, 2016)

(4.55.) A- ital. *Io* TC PAGO_F – franç. *Moi* TC JE PAYE_F

B- ital. *Pago* IO_{FC} - franç. C'est MOI_{FC} qui paye.

(Lambrecht, 1994)

(4.56.) A- Which guest brought what ? (« Quel invité a apporté quoi? »)

³⁰⁹ Cette notion sera explicitée dans la partie de l'ouvrage qui traite de la focalisation.

³¹⁰ Pour des détails, voir la partie de l'ouvrage qui porte sur les relations entre la Structure Informationnelle et la prosodie.

³¹¹ Dans ces exemples, les abréviations TC, F et FC désignent, respectivement, un topique contrastif, un focus et un focus contrastif.

B- *Fred* TC brought the BEANS F

(Büring, 2016)

(4.57.) A- Will Bob come to school to day ? (« Est-ce que Bob viendra à l'école, aujourd'hui ? »)

B- *Yesterday* TC he was SICK F

(Büring, 2016)

(4.58.) - J'ai rencontré Michelle et François hier. *Elle* TC elle m'a dit bonjour F, mais *lui* TC il est toujours fâché contre moi F.

(4.59.) *Quant aux Dupont* Cadre *la télé grand écran* T ILS L'ONT F *eux* TC

Dans l'exemple (4.52.), il apparaît que la réponse B1 donnée par le locuteur B ne résout que partiellement la première question posée par A. En choisissant de formuler de la sorte sa réponse, B instaure dans B1 la marque implicite d'un contraste entre « *le plus âgé* » et un autre - ou des autres garçons - qui font partie d'un même paradigme d'alternatives possibles dans ce contexte. De ce fait, l'expression « *le plus âgé* » est interprétable comme un topique contrastif. L'exemple anglais (4.53.), qui est repris de (Krifka, 2007) est tout à fait comparable au précédent. Il permet cependant d'illustrer le point de vue défendu par cet auteur, pour qui un topique contrastif correspond à un constituant qui dénote « *un trait de focalisation* » faisant l'objet d'une topicalisation. (sic). Les exemples qui figurent dans (4.54.) sont dus à (Büring, 2016). La réponse donnée (B) est interprétable comme une construction (F + F), qui marque une double focalisation. En revanche, la réponse (D) correspond à une construction (TC + F), qui comporte un topique contrastif suivi d'un focus. Il est clair que ces deux constructions sont tributaires du contenu distinct des questions (A) et (C) qu'elles s'emploient à résoudre. Les exemples illustrés par (4.55.), qui concernent l'italien et le français, sont repris de (Lambrecht, 1994). Selon cet auteur, la différence entre un topique contrastif (TC) et un focus contrastif (FC) est relativement facile à distinguer, lorsque le contraste n'est pas marqué seulement par la prosodie, mais par des moyens morphosyntaxiques. A cet égard, les pronoms accentués « *io* » et « *moi* » placés en position préverbale expriment des topiques contrastifs dans (A), alors qu'en (B) ils se positionnent différemment et signalent, dans ce cas, la présence d'un focus contrastif (FC). L'exemple (4.56.) illustre un type de question qui favorise (selon Büring) l'usage d'un topique contrastif dans la réponse : il s'agit de ce qu'il est convenu d'appeler une question multiple. L'exemple (4.57.), emprunté

au même auteur, montre comment le choix d'un topique contrastif induit un changement de topique (« *topic-shifting* »), dans le déroulement du discours. Dans l'exemple (4.58.), les pronoms accentués « *elle* » et « *lui* » encodent deux référents topicaux qui contrastent l'un avec l'autre, comme permet de l'inférer l'usage de la conjonction « *mais* » qui relie les deux propositions. De même, dans (4.59.), l'emploi du pronom accentué « *eux* » en position postverbale assume le rôle d'un topique contrastif (TC), en induisant une opposition entre « *les Dupont* » et d'autres personnes pouvant faire l'objet d'un choix alternatif. Dans cet exemple, le focus est représenté par le syntagme verbal « *ils l'ont* », alors que l'expression « *Quant aux Dupont* », peut être interprétée comme un introducteur de cadre (voir supra) et l'expression détachée « *la télé grand écran* », comme un topique thématique. Les exemples suivants (4.60.) et (4.61.) sont donnés par (Krifka, 2008b).

(4.60.) A- How is John ?

B- *Healthwise/ As for his health* FRAME he is fine F

(4.61.) A- How is business going for Daimler-Chrysler ?

B- *In Germany* FRAME the prospects are GOOD F, but in
America FRAME, they are LOSING MONEY F

Les expressions « *Healthwise* », « *As for his health* » et « *in Germany* » que l'on trouve dans ces exemples sont interprétées par Krifka comme des introducteurs de cadre (« *frame* »). D'après (Büring, 2006), ils sont également interprétables comme des topiques contrastifs. En réalité, Krifka range les introducteurs de cadre et les topiques contrastifs dans une même catégorie fonctionnelle qu'il qualifie de « *délimitation* ».

Dans son article de 2016 Büring a proposé des illustrations qui contribuent à enrichir la conception de la fonctionnalité des topiques contrastifs. Il utilise l'exemple (4.62.), afin de montrer comment le recours à un topique contrastif (« *I* » au lieu de « *Fritz* ») permet de se défaire d'une entité given dans la conversation.

(4.62.) A- Do you think that Fritz would buy this suit ?

B- Well [*I*]TC certainly [WOULDN'T]F

Selon le même auteur, un topique contrastif peut également être utilisé pour préciser le sens d'un topique de discours donné, comme c'est le cas dans l'exemple (79).

(4.63.) A- What did the pop stars wear ?

B- *The female* TC pop stars wore CAFTANS F

Il apparaît de nouveau, dans (4.63.), que (B) ne répond pas vraiment à la question posée par (A). Il utilise, en réalité, une stratégie de déviation, qui permet de mettre en place ce que Büring propose d'appeler un « *topique partiel* ». Dans l'exemple (4.64.), il s'avère, en revanche, que (B) répond effectivement à la question de (A).

(4.64.) A- Did your wife kiss other men ?

B- *My*_{TC} wife DIDN'T_F kiss other men.

Toutefois, le marquage prosodique du pronom possessif « *my* » par l'emploi d'un accent additionnel implique, de la part de (B), la suggestion que d'autres épouses que la sienne sont à envisager, dans ce contexte. Büring propose de dénommer ce type de topicalisation contrastive : « *purely implicational topic* », en précisant toutefois qu'il s'agit là d'un label uniquement descriptif, qui n'a pas d'incidence sur le plan théorique.

4.2.3.2.7. Expressions topicales non-nominales

En discutant les exemples précédents, nous nous sommes surtout attachés à décrire des exemples de topiques formés à l'aide de noms (i.e. des syntagmes nominaux ou des syntagmes prépositionnels) et dont les commentaires se rapportent à des « *états de choses* » (ang. « *states of affairs* »). Toutefois ce type de construction n'épuise pas les possibilités de choix des expressions topicales. En effet, il n'est pas exclu que des topiques expriment ces « *états de choses* », en endossant de ce fait une valeur prédicative ? C'est ce qu'illustrent notamment les exemples suivants en italien et en français.

(4.65.) ital. *Per esser-ci, c'era*

Pour y être, il y était

(Maslova & Bernini, 2006)

(4.66.) fr. *Pour sonner, ça sonna ?*

Ces exemples montrent que des expressions infinitives en position de topique peuvent contribuer à encoder des « *états de choses* » fonctionnant comme des topiques. Cependant, (Maslova & Bernini, op.cit) font observer que la spécification de « *l'état de choses* » doit être copiée dans le commentaire, sans quoi ce dernier ne peut être interprétable comme une assertion.

4.2.3.2.8. Le topique vu comme un focus : le focus d'attention

D'une manière générale, l'entité topique s'oppose à l'entité focus, dans la perspective de la distinction catégorielle topique-focus, qui actualise la Structure Informationnelle d'une phrase/énoncé. Dans cette optique, le focus représente la partie de l'énoncé qui délivre une information dont la pertinence pragmatique se rapporte au fait qu'elle est nouvelle pour son destinataire. Il est à noter que des chercheurs utilisent la notion de « *focus d'attention* » pour désigner une entité qui est dite « *saillante* » dans le discours, en ce sens qu'elle représente un centre d'attention à un instant donné de son déroulement. Le concept de « *focus d'attention* » joue un rôle prééminent dans le cadre de la théorie du Centrage (« *Centering Theory* »).³¹² Cette théorie d'obédience cognitive, se présente comme une approche qui propose de relier, à l'intérieur d'un segment de discours donné : le focus d'attention, le choix d'une expression référentielle et la cohérence de l'énoncé, (Walker, 2000). Kleber (2000: 108) a rappelé que cette théorie :

repose sur une double hypothèse : (i) chaque énoncé peut être caractérisé par une structure tropicale ou de focalisation (ou structure de centres) qui prédit, du point de vue topical, les enchaînements/développements les plus probables. (ii) ce sont les différents types d'expressions référentielles (forme zéro, pronom personnel, SN défini, SN démonstratif) qui signalent quel est l'enchaînement réalisé : continuation, maintien temporaire ou changement topical » (soulignés par nous).

A la façon dont elle est interprétée sous l'éclairage particulier de la théorie du Centrage, la notion de focus (i.e. de focus d'attention) partage plus de points communs avec la notion de topique (cf. les parties soulignées ci-dessus) qu'avec celle de focus, telle que l'appréhendent habituellement les travaux portant sur la Structure Informationnelle des langues.³¹³ En effet, cette dernière se rapporte à l'élément d'information qui est jugé relativement le plus important au sein de la phrase (dans le cadre la relation pragmatique topique-focus), alors que la première désigne un « *référent de discours psychologiquement prééminent* », qui se trouve, de ce fait, en état d'activation, ou de saillance cognitive, dans la mémoire à court

³¹² Pour des précisions sur la théorie du Centrage, voir en particulier : (Grosz et al., 1995, Walker et al., 1998, Cornish, 2000).

³¹³ On retiendra que des chercheurs comme : (Vallduví, 1992), Gundel (1988) et Beaver (2000) ont émis l'hypothèse qu'il existe des correspondances entre les topiques et les « *backward-looking-centers* » de la Centering Theory. Il importe aussi de noter que (Hajičová & Kruijff-Korbayová, 1999) ont développé une étude intéressante sur la notion de topique, au cours de laquelle ces auteures procèdent notamment à une comparaison de cette notion avec celle de Centre telle qu'elle est présentée dans la théorie en question. Dans cette perspective, (Grosz et al., op.cit.) et (Walker et al., op.cit.) utilisent l'expression « *backward-looking center* » pour désigner précisément une entité de discours qui relie un énoncé en cours au précédent (ce qui correspond à l'une des conceptions courantes du topique).

terme d'un locuteur, à un instant précis de l'échange verbal (Cornish, 2000 :3). Ainsi que le soulignent à juste titre (Gundel & Fretheim, 2004 :176) :

The relational notion of “focus” (as complement of topic) is not to be confused with the referential notion “in focus,” which refers to the cognitive status of a discourse referent.

4.3. Résumé et discussions du chapitre 4

Dans le présent chapitre, nous avons surtout tenté de clarifier et d'illustrer par des exemples provenant de diverses langues, les concepts de « *givenness* » (i.e., donné, connu), de thématisation, de topicalité et de topicalisation, qui occupent, avec le concept de focus (dont il sera question dans un chapitre ultérieur de l'ouvrage) une place de premier plan, dans les travaux qui touchent à l'analyse et à l'interprétation de la Structure Informationnelle au regard de l'organisation de la phrase (ou de l'énoncé) et du discours.³¹⁴ La tâche n'a pas été aisée, en raison de la diversité des points de vue et des définitions, qui se rapportent en particulier aux notions de « *given* » et de topique (ce dernier étant assimilable ou pas au thème, selon les auteurs), que la littérature spécialisée appréhende tantôt comme des phénomènes analogues, tantôt comme des entités distinctes. La pluralité des orientations syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, discursives, cognitives, relatives aux approches du « *givenness* » et de la topicalité, ainsi que et les dérives conceptuelles qui peuvent en résulter, ont eu pour effet de déclencher une ouverture de la « *boite de pandore* », en promouvant notamment une panoplie de notions (souvent difficiles à définir de façon catégorique) comme celles d'identifiabilité,³¹⁵ d'accessibilité,³¹⁶ de familiarité,³¹⁷ et de « *common ground* ». ³¹⁸ Il est dès lors concevable que la communauté des linguistes ait exprimé des réserves et manifesté de l'appréhension, voire de l'irritation, à l'endroit de notions pourtant couramment utilisées, comme celles de thème ou de topique. C'est ainsi, par exemple, que Partee (1991 : 163) a déclaré tout de go :

³¹⁴ Nous rappelons que les questions relatives à la focalisation et aux diverses manifestations du focus, feront l'objet d'un chapitre ultérieur du présent ouvrage.

³¹⁵ Pour la notion d'identifiabilité, voir notamment : (Lambrecht, 1994).

³¹⁶ Pour la notion d'accessibilité, voir notamment : (Ariel, 1990) et (Garrod, 1991).

³¹⁷ Pour la notion de familiarité, voir notamment : (Gundel et al., 1993).

³¹⁸ Pour la notion de « *common ground* », voir notamment : (Clark, 1996) et (Stalnaker, 2002)

Now comes the part that makes me most nervous: trying to say what I think I mean by notions such as topic and comment. There is a very large littérature on the subject, only some of which I am acquainted with, but it is evident to anyone who reads even only a few works on the subject(s) that different authors use terminology quite differently, in part because there is no agreement about how to carve up the phenomena under study in the most appropriate way, and in part because even authors who are not necessarily in disagreement are following varied precedents in choice of terminology.³¹⁹

De même, en parlant du thème, (Galmiche, 1992 : 3) a souligné :

l'extrême inconfort que l'on éprouve devant une notion (un concept ?) aux dénominations multiples, aux caractéristiques variées, souvent équivoques, voire contradictoires.

Au sujet du topique, (Bergen & de Hoop, 2009 : 173) ont déclaré, dans l'avant-propos d'un numéro spécial sur le sujet :

There is very little consensus among linguists on any specific definition. Multiple properties contributing to topichood have been described but none of these properties seems either necessary or sufficient to classify something as a topic.

Plus récemment encore (Büring, 2016: 27) conclut un chapitre d'ouvrage dédié au topique contrastif en affirmant :

... the notion of 'topic' (without 'contrastive') should be used with great caution. There is not agreed-upon way to identify topics across languages, and therefore inconsistent claims about their properties abound.

Enfin et de façon plus générale, en introduisant le concept de Structure Informationnelle, à laquelle il s'apprête à consacrer tout un ouvrage, (Lambrecht, 1994:1) écrit :

Information structure research neither offers the comfort which many syntacticians find in the idea of studying an autonomous formal object or provides the possibility enjoyed by sociolinguists of putting aside issues of formal structure for the sake of capturing the function of language in social interaction.

En dépit de la nature plutôt « pessimiste » des remarques qui précèdent, nous espérons avoir dégagé, au cours des analyses que nous venons d'effectuer, un ensemble de conclusions, qui devraient apporter quelques éclaircissements sur l'usage des concepts de « *given* », de thème et de topique qui sont, comme on l'a

³¹⁹ Des propos qui font écho à ceux de (Gundel, 1985 : 85), qui dénonce « *the terminological confusion and conceptual unclarity associated with the notion 'topic' itself* ».

vu, particulièrement controversés. Néanmoins, nous ne prétendons pas être parvenu à donner des réponses toujours satisfaisantes, car en menant cette tâche, nous avons souvent éprouvé l'impression de louvoyer en permanence à travers un champ de notions instables. Malgré tout, les notions de thème, de topique, de rhème et de focus s'avèrent incontournables pour le linguiste, principalement en raison de leur caractère universellement attesté. D'autre part, la profusion des travaux qui leurs ont été consacrés démontre *in fine* que leur implémentation formelle (en recourant à des moyens morphologiques, syntaxiques et prosodiques), peut varier largement d'une langue à l'autre. C'est notamment cette variabilité qui incite à leur octroyer une place importante dans les études conduites par la linguistique, dont le principal objectif est précisément de mettre à jour les caractéristiques qui permettent de différencier les langues entre elles. A cet égard, nous pouvons disposer aujourd'hui d'une très large base de données qui permet d'établir une typologie formelle conséquente des constructions qui sont mises en œuvre pour marquer, entre autres choses, l'occurrence des topiques dans les divers idiomes. Ces précisions d'ordre général étant apportées, nous proposons d'aborder le résumé du présent chapitre par des remarques de synthèse relatives aux notions de « *given* » et de « *givenness* ».

4.3.1. Résumé et discussion : les notions de « *given* » et de « *givenness* »

Les débats autour des notions de « *given* » et de « *givenness* ». ont fait couler beaucoup d'encre, soit quand il s'est agi d'aborder la question de leur « *quiddité* » (que faut-il vraiment entendre par ces notions ?), soit lorsqu'on a cherché de préciser les rapports qu'elles peuvent entretenir avec les notions de nouveauté (« *new* »), de topique, de focus et de focalisation.³²⁰ Nous rappellerons d'abord que, d'un point de vue général, une expression est regardée comme « *given* » (i.e., donnée, connue) si elle dispose d'un antécédent dans le discours qui précède, ou si elle est déjà impliquée par ce dernier. Mais cette généralisation est à la fois partielle et insuffisante, car elle ne permet pas de cerner toute la variabilité qui s'attache aux notions de « *given* » et de « *givenness* ». A propos de cette variabilité, nous avons retenu les points suivants:

(i) En simplifiant à l'extrême, il serait possible de retenir deux conceptions de base de la notion de « *givenness* » : « *text-givenness* » (cas d'une entité mentionnée auparavant dans le discours) et « *context-givenness* » (entité contextuellement saillante). Mais cette conception dichotomique ne permet pas de

³²⁰ Il existe une théorie du « *givenness* » (Schwarzschild, 1999), qui a suscité de larges débats dans la littérature. Nous n'en parlerons pas ici, mais nous l'évoquerons dans la partie de l'ouvrage où nous traitons de la focalisation, car cette théorie ne peut se comprendre que par référence à la notion traditionnelle de focus.

rendre compte de toute la complexité de la notion de « *givenness* », telle qu'elle est appréhendée dans les nombreuses études qui l'explicitent et la discutent. Ces travaux conduisent à mettre en évidence notamment les points que nous résumons ci-après.

(ii) La dimension *given-new* doit être envisagée dans une double perspective : référentielle et relationnelle. Le fait de ne pas prendre en considération cette distinction est à l'origine de malentendus qui ont eu, comme l'ont souligné plusieurs auteurs, une incidence plutôt dommageable sur l'interprétation de la notion de « *givenness* » et sa clarification. La conception de « *givenness-référentiel* » est vue comme étant solidaire de celle de « *discourse-givenness* » (Gertens, 2016) et elle intègre, dans cette optique, les notions de « *familiarité supposée* » (Prince, 1981) et de « *common ground* » (Stalnaker, 1974). L'interprétation de ces notions s'avère productive, lorsqu'on envisage le discours, soit comme un texte qui actualise un objet fini, soit sous l'angle des dispositifs dynamiques de production, qui participent à la création même de ce texte (Mackenzie & Keiser, 1991). Alors que la dimension référentielle du « *givenness* » concerne le statut cognitif des référents, par rapport au contexte du discours et à l'état des représentations mentales de l'auditeur, la dimension relationnelle se rapporte plus précisément à la division de l'information entre une partie de l'énoncé qui est dite « *given* » et une partie complémentaire de celle-ci, qui est dite « *new* ». Il importe de préciser, en outre, que la notion de « *given* », envisagée dans une optique référentielle, ne constitue pas une notion univoque, car elle peut renvoyer à divers états cognitifs qui contribuent à déterminer une hiérarchie (ou une échelle) plus ou moins complexe. En règle générale, la plupart des chercheurs qui prennent en compte la dimension référentielle du « *givenness* » admettent que cette dimension comporte plusieurs niveaux, ou plusieurs degrés, de familiarité en regard du statut mental des référents discursifs.³²¹

(iii) La conception de « *given* » se rapportant au discours (« *discourse-given* ») est distincte de celle qui se rattache à l'auditeur (« *hearer-given* »). Cette distinction a été débattue notamment par (Prince 1992). La conception « *discourse-given* » est orientée vers l'interprétation du texte envisagé comme le produit d'une activité de communication et elle convient bien, de ce fait, à l'analyse d'échantillons de données enregistrées (Gertens, 2016). La conception « *hearer-*

³²¹ Il est intéressant de noter que la distinction entre relationnel « *givenness* » et référentiel « *givenness* » est réanalysée par Gómez-González (2000) comme une distinction tripartite qui comprend : a) la dimension « *relational-givenness* », qui est interprétée par rapport à des propositions individuelles, b) la dimension « *contextual-givenness* », qui est interprétée en termes de récupérabilité et de prévisibilité, de connaissance partagée et de familiarité supposée et c) la dimension « *activated givenness* », qui représente l'information que le locuteur et l'auditeur ont momentanément présente à l'esprit.

given » s'inscrit, pour sa part, dans une perspective cognitive, qui s'ancre sur l'évaluation des hypothèses que les locuteurs échafaudent sur l'état des connaissances qui sont disponibles chez l'auditeur à un instant donné. En s'inspirant de la taxinomie proposée par Prince, Kaltenböck (2005) a développé récemment un modèle unifié de familiarité qui s'applique uniquement au discours et qui est illustré par la figure 4.11.

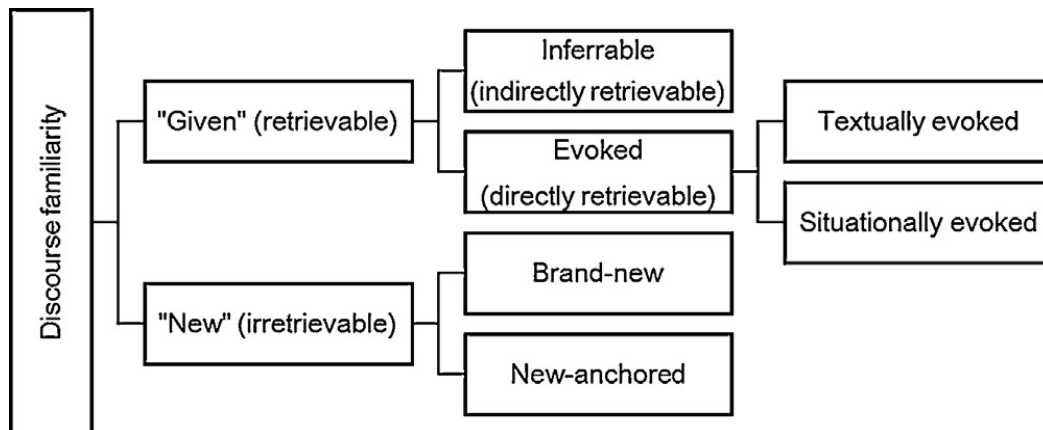


Figure 4.11. Architecture du modèle de familiarité discursive proposé par (Kaltenböck, 2005 :127).

(iv) La question de la désaccentuation (ou de la déaccentuation) des constituants « *given* », qui est régulièrement abordée dans la littérature, a donné lieu à des résultats pour le moins conflictuels. La posture « *radicale* », qui milite en faveur de la désaccentuation systématique de ces constituants ou de leur caractère prosodiquement amorphe, s'oppose à des points de vue plus nuancés, qui admettent la possibilité de divers marquages prosodiques de ces constituants, y compris en recourant à l'accentuation. Cependant, les auteurs font généralement remarquer qu'il n'y a pas de preuves tangibles de l'emploi d'une accentuation spécifique attribuable au marquage d'une expression « *given* ». Les données disponibles attestent plutôt la présence de divers indices prosodiques, qui participent d'une gradation sensible à une échelle d'activation des référents. C'est probablement la raison pour laquelle des chercheurs qui ont approfondi la question, concluent que l'information accessible ou « *given* » ne dispose pas de corrélats phonologiques directs (cf., entre autres : Sityaev, 2000). Sur ce point, Féry (2007) va plus loin encore, en déclarant que l'idée selon laquelle les catégories de la Structure Informationnelle seraient corrélées à des catégories grammaticales invariables

(qu'elles soient d'ordre morphologique, syntaxique ou phonologique), représente « *a common mistake* » (sic.). Cette conclusion sera discutée dans la seconde partie du présent ouvrage, qui traite des relations entre la Structure Informationnelle et la prosodie.

4.3.2. Résumé et discussion autour des notions de thème et de topique

Avant d'aborder le contenu que précise le titre de cette section, sans doute est-il utile de rappeler que la notion de topique a été perçue par un nombre d'auteurs comme une notion instable, encline à susciter davantage des appréciations intuitives fluctuantes et parfois imagées, que des définitions formelles empreintes de rigueur. Nous rapportons ci-après un échantillon de ces appréciations que l'on peut glaner çà et là dans la littérature : « *The peg to which the message is hung* », « *A matter of standing current interest or concern* », « *A subjective reference point* », « *The address to which the content of a clause is supposed to be delivered* », « *The hitching post for the new knowledge* », « *The center of attention* ».

Les termes de thème et de topique se rencontrent communément dans les travaux qui portent sur la Structure Informationnelle des langues naturelles où ils sont conventionnellement opposés à ceux de rhème et de commentaire. La plupart des auteurs de ces travaux, s'accordent aujourd'hui sur l'idée que les concepts de thème et/ou de topique se rapportent à des notions qui dénotent des phénomènes d'ordre sémantique et /ou pragmatique (à la différence des concepts de sujet et d'objet, qui remplissent des fonctions proprement syntaxiques). Historiquement parlant, la notion de thème a d'abord été mise en valeur par les linguistes praguais (cf. supra), dans le cadre de la distinction binaire conventionnelle: thème-rhème. Par la suite, la notion de thème a été conservée principalement par les chercheurs européens, alors que leurs collègues américains ont plutôt préféré lui substituer celle de topique. Il s'ensuit que les deux notions en question tendent maintenant à être jugées par la plupart des chercheurs comme conceptuellement équivalentes. À cet égard, il est révélateur, par exemple, que dans ses travaux, Lambrecht ne juge pas utile de distinguer les deux. ³²² Nous nous rangeons à cette décision, ce qui explique pourquoi, dans le cours de notre travail, nous employons parfois l'expression « réconciliante » thème/topique ou, le plus souvent, seulement celle de topique. Ces précisions étant apportées, nous proposons de résumer et de discuter les problématiques qui s'attachent à la notion de topique, dont nous avons examiné

³²² Cependant, il convient de noter que pour certains chercheurs (entre autres : Vallduví, 1993, Portner & Yabushita, 1998), l'amalgame du topique et du thème n'est pas effective pour toutes les langues.

les définitions dans le cours du présent chapitre. Cette démarche est principalement destinée à lever un voile sur les nombreuses méprises qui peuvent compromettre la compréhension de cette notion. Nous aborderons cette partie de notre exposé par des remarques d'ordre terminologique.

Pour expliciter de façon simple la notion de topique, on peut se reporter à la définition qu'en donne l'une des spécialistes les plus avisées de la question (Roberts :2011 : 1908) :

Quite often in making an utterance, a speaker in some ways brings our attention to an entity that is relevant at that point in the discussion, in order to tell us something about it. The relevant entity may be an individual or it may be a situation or event. In any such case, we say that the entity to which our attention is drawn is the Topic of the utterance.

L'entité topique désigne, dans son usage courant, un référent de discours et la relation de topique spécifie la relation qui s'établit entre ce référent et une proposition (Lambrecht, 1994 :127), dans un énoncé donné. Il est généralement admis que le topique, en qualité de référent, désigne un concept pragmatique dont la projection grammaticale s'opère par le choix d'une expression linguistique appropriée.³²³ A son sujet, Il est convenu de parler « d'expression topicale » et de « constituant topical ».³²⁴ Comme le sous-entendent les remarques qui précèdent, il est nécessaire de distinguer entre « référent topical » et « expression topicale ». Il existe plusieurs types d'expressions topicales utilisées par les différentes langues, les plus courantes étant représentées par un syntagme nominal, par un syntagme adverbial ou par un pronom. A ce propos, Lambrecht (1994 :128) propose d'établir une distinction supplémentaire entre « *lexical topic expression* » et « *pronominal topic expression* ». Le terme topicalité peut être pris comme un terme générique pour désigner ce qui touche à la fonctionnalité propre de l'entité topique. Il ne doit pas être confondu avec celui de topicalisation, qui se rapporte au dispositif syntaxique mis en œuvre pour promouvoir un topique.³²⁵ On pourra parler à son sujet de « construction de topicalisation ». Lambrecht, parmi d'autres, utilise le terme « *anti-topique* », qu'il dit avoir emprunté à (Chafe, 1976), pour désigner une

³²³ De ce point de vue, (Tomioka, 2007 : 103) souligne que « *As a matter of fact, talking 'topic' as a part of information-based partitions is not so popular in formal semantics. Rather, a topic is often interpreted as a question-under-discussion (QUD), as in von Stechow (1994), Roberts (1996) and Büring (2003), among others.* ».

³²⁴ La distinction entre topique et expression topicale s'apparente à celle que (Gundel, 1985 : 86) a proposé d'établir entre « topique pragmatique » et « topique syntaxique », la première désignant une entité et la seconde un constituant.

³²⁵ Voir, à ce sujet, entre autres : (Prince, 1984).

expression nominale détachée à droite, qui se présente ainsi comme une expression topicale lexicale, postposée à la proposition qui apporte de l'information à propos du référent topical situé en tête de cette proposition (ex. « Il est sympathique, *ton patron* »).³²⁶ L'expression d'un anti-topique, qui a la particularité de s'ancrer à la suite du focus de l'énoncé, a été également qualifiée par d'autres auteurs de : « *post-predicate constituent* » (Dik, 1980) et de « *tail* » (Vallduví, 1992).³²⁷

Nous rappelons que le terme topique ne désigne pas une notion univoque, ainsi qu'en témoignent les divers qualificatifs qui lui sont attribués.³²⁸ Nous avons souligné précédemment, afin de dissiper un malentendu potentiel, qu'il était nécessaire de distinguer au moins entre topique de discours et topique de phrase, ou d'énoncé, car cette distinction n'apparaît pas toujours clairement dans les travaux qui traitent de la Structure Informationnelle et de sa place dans l'analyse du discours. Si l'on garde à l'esprit que la fonction générale qui est la plus souvent mise en avant pour définir le rôle d'un topique est celle « d'à-propos »,³²⁹ il est permis de considérer (dans une première approximation) qu'un topique de discours correspond à ce dont il est question dans un discours donné (par exemple, le thème d'une discussion dans un échange conversationnel), alors qu'un topique de phrase dénote ce dont il est question dans un énoncé donné. Le topique de discours, qui joue un rôle central dans l'organisation de ce dernier et de la conversation, est également associé au concept de « *Question Under Discussion* » (Roberts, 2011).³³⁰ La perspective interactionniste, qui s'intéresse moins au contenu sémantique de l'objet de discours que représente le topique, qu'aux procédés par lesquels les locuteurs élaborent interactivement leurs topiques, pointe l'idée (Mondada, 2001 :31-32) que :

Les topics sont avant tout définis par les interactants - avant que par l'analyste - : ils ne dépendent jamais d'un seul locuteur qui les contrôlerait et les développerait

³²⁶ Le terme « antitopique » est employé dans un sens différent par (Jacobs, 2001), pour désigner une expression qui, en dépit des apparences, ne peut être qualifiée de topique dans une construction présentative comme « J'ai *mon fils* qui a fait des bêtises » (voir : Marandin, 2007).

³²⁷ Nous développerons des commentaires plus conséquents, au sujet des expressions détachées à droite, dans la partie du présent ouvrage qui traite de la focalisation.

³²⁸ A ce propos, rappelons que trois définitions du topique dominant clairement le paysage linguistique (i) le topique défini par la notion d'« *aboutness* » (Reinhart, 1982), ou d'« *address pointer* », appelé aussi « *link* » (Vallduví, 1992) ; (ii), le topique défini comme « *frame* » (Chafe, 1976), le topique défini come « *old information* » ou « *given information* » (Zubizarreta, 1994).

³²⁹ C'est cette fonction qui permet d'établir, selon certains, la pertinence de l'énoncé (Gundel, 1985 :85).

³³⁰ A propos du concept de « *Question Under Discussion* » et de son incidence dans l'analyse du discours, on pourra se reporter notamment à (Ginzburg, 1996, 2012) et à Roberts (1996, 2004).

solitairement, mais du collectif des participants qui interviennent dans leur élaboration, en les stabilisant en les renforçant, voire en les réifiant, ou bien en les déstabilisant, en les mettant en question, ou en les détournant.

Lambrecht (1994 : 117) utilise de façon informelle l'expression « *discourse topic* », dans une acception plus restreinte, pour désigner une expression topicale dont le référent (pragmatiquement saillant) se situe au-delà des limites d'une simple phrase. Nous rappelons également que, dans le cadre d'une approche fonctionnelle de la grammaire du discours, (Dik, 1989) a proposé de distinguer (en tenant compte du statut d'activité cognitive des référents), plusieurs catégories discursives de topique qu'il nomme, respectivement : « *new topic* », « *given-topic* », « *subtopic* » et « *resumed topic* » (voir ci-dessus, la figure 4.8.). De son côté, le précurseur de l'approche systémique fonctionnelle (M.A.K. Halliday : 1994 : 52ss) fait état de trois types de composants thématiques (topicaux), auxquels ils associe les noms de « thème idéationnel », « thème interpersonnel » et « thème textuel ». L'exemple suivant, qui est emprunté à (Carter-Thomas, 2009), illustre un énoncé annoté par ces trois types de thème.

(4.67.) Mais _{T textuel} probablement _{T interpersonnel} toutes les filles _{T idéationnel} ont des idées pas ordinaires _{Rhème}

Halliday utilise également l'expression « *predicated theme* » pour rendre compte des constructions dites clivées (« *cleft sentences* »). Selon cet auteur, la prédication thématique permet au locuteur d'extraire et de mettre en relief tout constituant à valeur idéationnelle, comme dans : « *C'est son beau-frère* _{Thème prédicatif} qui lui a conseillé de partir _{Rhème} ».³³¹

Le topique de phrase ou d'énoncé se décline selon deux grandes catégories pragmatiques de base, que l'on a appelé, pour simplifier : le topique thématique et le topique contrastif, le premier label attestant, en quelque sorte, de l'amalgame conceptuel des notions de thème et de topique et le second, de la valeur fonctionnelle particulière que l'on peut attribuer à une certaine catégorie de topique. Comme nous l'avons vu précédemment, dans les travaux qui traitent de la Structure Informationnelle des langues, les topiques (thématiques) de phrase ou d'énoncé sont le plus souvent définis par rapport à trois critères principaux qui se rapportent, respectivement, à la notion d'à propos (« *aboutness* »),³³² d'introduction ou de mise

³³¹ Pour l'étude des propriétés formelles et fonctionnelles des constructions clivées voir, entre autres : (Katz, 1997) et (Carter-Thomas, 2009b).

³³² L'évaluation du critère « d'aboutness » a donné lieu à la mise en œuvre (avec plus ou moins de succès) de tests tels que « *what about* », « *say about x that s* », « *as for* », « *speaking of* », qui ont été évoqués et discutés par (Roberts, 2010). Le critère de mise en place de cadre (« *frame-setting* ») est clairement formulé de façon succincte par (Krifka, 2007 :3), lorsqu'il note: « *Set the frame for which the proposition holds* ». Les deux

en place d'un cadre (« *frame setting* ») et de connu (« *given* »). A l'instar des propositions formulées par Halliday (op.cit.), plusieurs auteurs ont proposé de prendre en considération un quatrième critère, d'ordre distributionnel, en regardant le thème ou le topique comme l'élément qui occupe la position de tête dans la phrase ou l'énoncé. C'est ainsi que, selon (Brown & Yule, 1983 :126) :³³³ « *We shall use the term theme to refer to a formal category, the left most constituent of the sentence* ». On évoque souvent, au sujet de l'expression du topique, la notion de « *preposing* », ³³⁴ que nous traduisons provisoirement en français, par le terme de « d'antéposition. Au dire des auteurs, l'usage de cette notion impliquerait, d'une part, qu'un constituant dit antéposé, se doit d'apparaître à la gauche de sa position canonique dans la langue concernée et, d'autre part, que le référent de ce constituant est lié anaphoriquement au discours qui précède. C'est dans ce sens, par exemple, que (Ward & Prince, 1986 :4) postulent la mise en œuvre d'une contrainte discursive de « *preposing* », qu'ils interprètent comme une « condition de félicité » de la topicalisation. Cette condition (« *Discourse Condition on Preposing in Topicalization* ») est définie de la façon suivante :

The entity represented by the preposed constituent must be related via a salient partially ordered set relation [poset]³³⁵ to one or more entities already evoked in the discourse model.

Le terme de « *frontalisation* », que l'on peut également invoquer, indique simplement le positionnement d'un constituant en tête de phrase, sans que cette option déroge pour autant à sa place canonique. Cette disposition s'observe notamment en français lorsque le topique de phrase assume également la fonction grammaticale de sujet. Soit les exemples suivants :

(4.68.) *Marseille* est l'une des villes que je préfère.

(4.69.) *A Marseille*, je vais de moins en moins souvent.

Il est clair que l'énoncé (4.68.) exhibe une construction canonique pour le français,³³⁶ alors que ce n'est pas le cas de (4.69.), où le syntagme prépositionnel a

exemples suivants illustrent, respectivement, les critères d'à propos et d'introduction de cadre temporel, dans le cas du français : « *Madeleine*, c'est mon Amérique à moi », « *Ce soir*, j'attendais Madeleine ».

³³³ Les auteurs évoquent un critère formel, mais le critère de « point de départ » peut également être envisagé du point de vue conceptuel, auquel cas il se confond plus ou moins avec celui « d'aboutness ».

³³⁴ Voir à ce sujet, en particulier : (Ward, 1985).

³³⁵ L'abréviation « POSET » (« *partially ordered set* ») se traduit en français par l'expression: ensemble partiellement ordonné (EPO).

été déplacé en tête d'énoncé et signale, de la sorte, ce qu'il est convenu d'appeler une marque de dislocation. Il n'en demeure pas moins que les expressions en italiques en (4.68.) et (4.69.) peuvent être interprétées pareillement comme des topiques (ou des thèmes) de phrase (ou d'énoncé) et qu'elles participent ainsi - pour reprendre un principe formulé par Lambrecht - à une partition pragmatique de la «*référence*» et du «*rôle*». Les nombreuses descriptions qui ont été effectuées sur des échantillons de français parlé témoignent de l'inclination marquée du constituant topical à occuper la position initiale de l'énoncé. Cette prédisposition est particulièrement mise en évidence dans les constructions qui comportent un détachement à gauche (cf. supra) en français et dont il est notoire qu'elles bénéficient d'un rendement fonctionnel élevé dans cette langue. Il a été observé, en effet (notamment par Lambrecht, 1987b) que les détachements à gauche sont plus fréquents en français parlé que les constructions canoniques (SVO) de cette langue. Il serait donc tentant de considérer ce type de détachement comme la marque exclusive de l'instauration d'un topique - issue en l'occurrence d'une procédure de topicalisation - (par rapport à un détachement à droite, qui ne partagerait pas cette propriété).³³⁷ Cette conclusion serait de nature à conforter l'idée d'une frontalisation prototypique exclusive des topiques. Cependant, cette hypothèse n'est pas généralisable, dans le sens où elle ne peut être appliquée à la totalité des langues (voir à ce sujet les remarques de Lambrecht, 1994, section 4/7 : «*Topic and word order*»). Par ailleurs, il est tout à fait possible qu'en français (parmi d'autres langues), un constituant détaché à gauche soit l'expression d'une fonction pragmatique autre que celle de topique : en l'occurrence, la fonction de focus. Soit les exemples suivants :

(4.70.) [A MARSEILLE]_F, elles s'éclatent les mémés.

(4.71.) [INTERESSANTE]_F, ton histoire.

(4.72.) [EXCELLENT]_F, ce pinard !

A propos de l'énoncé (4.70), il est notable que si l'expression détachée à gauche est dotée d'une configuration intonative particulière (montante-descendante), elle est interprétable comme la marque d'un focus contrastif («*c'est à Marseille et nulle part ailleurs que...*»). Dotée d'une configuration intonative identique, l'expression

³³⁶ Du point de vue de la typologie syntaxique, il est souvent affirmé que certaines langues disposent d'un ordre des mots de base, contraint par la grammaire (lequel n'exclut pas toutefois d'autres options possibles). Dans le cas de l'anglais et du français, par exemple, cet ordre canonique est du type SVO, à l'image de (83)

³³⁷ Selon (Le Goffic, 1993 : 221) : «*Alors que les détachements à gauche contribuent à l'établissement d'un topique, les détachements à droite signalent au contraire le maintien ou la confirmation d'une relation topicale déjà établie*».

« intéressante », dans (4.71.) est également interprétable comme un focus, mais ce dernier endosse la valeur d'un simple jugement appréciatif qui n'entraîne pas ici l'identification d'un contraste.³³⁸ L'exemple (4.72.) est l'illustration de l'antéposition d'un constituant focalisé, qui est destinée à marquer une forme d'assertion emphatique endossant la valeur d'une exclamative.

En réalité la planification de l'information à l'intérieur d'un énoncé est soumise, dans une langue comme le français (et certainement dans la plupart des autres langues), à l'influence de deux tendances antagoniques : la première, qui est guidée par le principe « *given-before-new* », consiste à placer l'information ancienne et prévisible avant l'information imprévisible, quand on procède à la construction de la Structure Informationnelle d'un énoncé-message. La seconde tendance : « *important-information-first* », stipule, en revanche, que la construction qui se plie à cet ordre, répond à une contrainte pragmatique de sens opposé, laquelle consiste à placer à la tête de l'énoncé-message l'expression qui représente son focus. En bref, il apparaît que la position frontale dans un énoncé, correspond à une place potentiellement saillante, sur le plan cognitif, qui peut être exploitée pour assumer diverses fonctions pragmatiques.³³⁹

A ce point de notre discussion, il est utile de préciser que, si les critères « d'à propos » et « d'introduction de cadre » qui sont convoqués dans la définition des topiques paraissent acceptés par la majorité des auteurs, il en va différemment des autres conditions se rapportant à sa position initiale du topique et à son caractère intrinsèquement « *given* ». Ces conditions sont en effet discutées dans la littérature, au prétexte qu'elles peuvent se montrer, en définitive, ni nécessaires, ni suffisantes. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, que Gundel (1985 :95) a démontré qu'en anglais la position des topiques déroge à la présumée contrainte de déplacement initial dont il a été question. Ceci apparaît clairement dans les illustrations suivantes, où toutes les réponses expriment un commentaire à propos de Marie :

³³⁸ L'exemple ci-après (R2) illustre également le cas d'une focalisation frontale qui n'induit pas la marque d'un contraste : Q. « Comment l'ont-ils appelée leur fille ? », R1 : « Ils l'ont appelée FRAMBOISE », R2 : « FRAMBOISE, ils l'ont appelée ». Il est notable que (Gundel, 1983) a été l'un des premiers auteurs à signaler que l'anglais peut choisir entre l'expression frontale d'un topique ou d'un focus. Elle nomme la première « *Topic topicalization* » et la seconde, « *Focus topicalization* ».

³³⁹ Pour plus de précisions, nous rappelons que (Hetland & Molnar, 2003) ont proposé de considérer que l'ordre des mots obéit à deux principes universels de structuration de l'information. Le premier a été nommé successivement par différents auteurs : « *Topic First Principle* », « *Given Before New Principle* », « *Theme First Principle* », « *Discourse Iconicity Principle* » et le second : « *Focus First Principle* », « *First Things First Principle* », « *Newsworthiness Principle* ». Selon (Herring, 1990), ces deux principes sont dépendants de la façon dont la langue organise l'ordre des mots. C'est ainsi que les langues de structure Verbe-sujet tendent à placer le focus (le commentaire) avant le topique, contrairement aux langues de structure sujet-verbe -objet ou sujet-objet-verbe, qui marquent une préférence pour une stratégie inverse.

(4.73) What about Mary ?

(4.74 a.) I haven't seen *Mary / her* for WEEKS

(4.74.b) *Mary / her* I haven't seen for WEEKS

(4.74.c) Noone has seen *Mary / her* for weeks

Parmi les différentes catégories de topiques, il se trouve que c'est celle qui se rapporte au topique dit contrastif qui a certainement été la plus débattue. Nous rappelons que plusieurs auteurs (entre autres: Krifka, 1991 von Steedman, 1994), ont proposé d'interpréter les topiques contrastifs comme des expressions, dont la spécificité est, à la fois, d'être marquées en tant que topiques et de contenir un item focalisé.³⁴⁰ Selon cette interprétation, l'exemple suivant (emprunté à Krifka), sera annoté de la sorte (où T = topique, F = item focalisé du topique et F = focus informatif de l'énoncé, qui résout la question posée).

(4.75.) A- What did Bill's sisters do?

B- [Bill's [youngest]_F sister]_T [KISSED JOHN]F

Selon le point de vue exposé par (Carlson, 1983), sur lequel s'appuie l'analyse de von Steedman, par exemple (op.cit.), le SN topicalisé « *Bill's sister* », est une expression topicale qui représente un référent connu, mais le choix de « *youngest* », parmi les alternatives correspondant à l'ensemble des sœurs de Bill, introduit une information nouvelle (soit un focus), qui instaure la marque d'un contraste entre la plus jeune sœur de Bill et ses autres sœurs. Il apparaît ainsi qu'un topique contrastif a pour effet d'induire un ensemble d'alternatives³⁴¹ qui se positionnent au-delà de l'ensemble de celles qui sont induites par le focus principal de l'énoncé, interne à la prédication (noté par F dans l'exemple ci-dessus). En fait, un topique contrastif apparaît toujours dans un énoncé qui comporte un autre focus, que l'on dénomme généralement focus d'information (« *information focus* ») et dont la marque principale, sur le plan phonologique, se rapporte à son association avec l'accent principal (ou nucléaire) de l'énoncé. Ce n'est pas le cas du topique contrastif,

³⁴⁰ De ce point de vue, il est notable que (Steedman, 2000) propose d'appeler le topique contrastif : « *thème-focus* » et le focus contrastif : « *rhème-focus* ».

³⁴¹ La notion d'alternative est cruciale dans l'interprétation de la focalisation. Voir la seconde partie du présent ouvrage pour des précisions à son sujet.

auquel on attribue d'autres propriétés prosodiques (voir, entre autres : Roberts, 1996).³⁴²

Outre la question de la distribution prétendue sélective du topique (en tête d'énoncé), celle qui se rapporte à ses liens potentiels avec le concept de « *givenness* » (ou d'information ancienne : « *old information* »)³⁴³ et, incidemment, avec ceux de présupposition (plus précisément, de présupposition pragmatique), de connaissance partagée (« *shared knowledge* »)³⁴⁴, de connaissances - et de croyances - mutuelles (« *mutual knowledge* », ³⁴⁵ « *mutual beliefs* »),³⁴⁶ et de « *common-ground* », est particulièrement ouverte à la discussion. Pour aborder cette discussion, nous rappellerons (voir supra, pour des détails) que trois types (non-indépendants) de « *givenness* » ont été postulés, dans le but de spécifier le statut cognitif des informations que le locuteur suppose disponibles à un moment donné chez l'auditeur. Il s'agit : (i) du « *contextual givenness* » qui serait prévisible ou récupérable par rapporte à la situation et le discours précédent, (2), de « *l'activated givenness* », qui désigne une information supposée cognitivement saillante chez l'auditeur à un instant donné et (iii) du « *shared givenness* », qui dénote une connaissance partagée par les interlocuteurs participant à une conversation, par exemple. Cette troisième interprétation du « *givenness* » est à mettre en relation avec les concepts apparentés de familiarité supposée et de « *common ground* ».³⁴⁷ A la suite de ces précisions, est-on en mesure d'affirmer qu'une expression topicale a la faculté de dénoter une entité récupérable (ou accessible), une information mentalement activée, ou une connaissance partagée ? Les réponses à ces questions demandent une mise au point préalable, que nous proposons d'effectuer.

³⁴² Les caractéristiques prosodiques attribuables à la mise en œuvre de la Structure Informationnelle feront l'objet d'un chapitre particulier, dans la seconde partie du présent ouvrage.

³⁴³ Dans les travaux qui se rapportent à l'étude de la Structure Informationnelle, la division topique-focus est souvent assimilée à celle qui oppose information « *given* » à information « *new* ». Mais tous les auteurs n'adhèrent pas au bienfondé de cet amalgame et ce désaccord est à l'origine de nombreux malentendus. Nous tenterons de montrer dans les pages qui suivent comment le débat sur la question peut être clarifié.

³⁴⁴ Voir à ce sujet : (Kreckel, 1981).

³⁴⁵ Voir à ce sujet : (Smith, 1982).

³⁴⁶ Rappelons-le : tous ces concepts on à voir, d'une manière ou d'une autre, avec la connaissance, les croyances et les entités de discours qui sont communes au locuteur et à l'auditeur, dans leur pratique du discours. Selon (Gundel & Hinds, 1985 :5) : « *Shared Knowledge is only one of a number of different terms (e.g., pragmatic presupposition, given vs. old information, shared beliefs, mutual knowledge or beliefs) which have been used to refer to the knowledge, beliefs and discourse entities common to both speaker and addressee* ».

³⁴⁷ Voir supra la définition du « *common ground* » proposée par Krifka.

Nous avons déjà présenté des éléments relatifs à cette mise au point dans une section précédente, dédiée à la notion de « *givenness* ». Nous proposons donc de reprendre ces éléments et de les développer, en nous fondant principalement sur les arguments exposés par : (Gundel, 1988, 2003), (Gundel & Fretheim, 2004) et par (Lambrecht, 1994). D'après les auteurs que nous venons de citer, la compréhension de la manière dont l'information (linguistique et extralinguistique) est transmise et interprétée, nécessite (comme on l'a vu) que l'on prenne en compte, entre autres choses, les deux dimensions orthogonales de la division « *given-new* », qui participent de la représentation du sens véhiculé par les énoncés: la dimension relationnelle et la dimension référentielle. La dimension relationnelle de la partition de l'information, qui constitue une des propriétés signifiantes des représentations linguistiques, se rapporte à une organisation qui met en correspondance deux entités appartenant à un même niveau de représentation dans la grammaire d'une langue. Il en va ainsi de la distinction binaire : présupposition-focus (conforme notamment à la conception de Chomsky, 1971 et Jackendoff, 1972), ainsi que des distinctions thème-rhème, topique-commentaire, topique-focus et ... « *given-new* », telles que les utilisent la plupart des auteurs. Pris dans leur dimension relationnelle, les termes de thème, topique et *given* peuvent être regardés comme des étiquettes pratiquement interchangeables, qui dénotent simplement une articulation pragmatique particulière, où l'un des termes ne peut être défini que par rapport à l'autre.

Pour avoir une idée plus précise de la conception référentielle de la dimension *given-new* et de sa parenté potentielle avec l'articulation topique-commentaire (ou topique-focus), il importe de préciser deux points essentiels. D'une part, il faut rappeler que les expressions topicales renvoient à des référents discursifs ou dénotent des expressions qui dénotent par elles-mêmes ces référents.³⁴⁸ D'autre part, il est nécessaire de considérer ces référents comme des entités mentales qui disposent d'un statut cognitif variable dans l'esprit des interlocuteurs, (à certains moments du déroulement d'une conversation, par exemple). C'est vis-à-vis de ce statut cognitif que les référents peuvent aussi être

³⁴⁸ La notion de référent, ou plus précisément, celle de référent discursif, désigne l'entité (objet, événement, état, etc.) à laquelle renvoie (se réfère) le choix d'une expression linguistique, dénommée « expression référentielle ». L'usage d'une expression référentielle sert donc à désigner un référent dans le monde des interlocuteurs qui participent à un échange conversationnel. Interpréter une expression référentielle pour un interlocuteur consiste à identifier le référent auquel correspond cette expression ou celui qu'elle dénote, dans ce monde. Selon Lambrecht (1994), les référents discursifs peuvent correspondre à des entités ou à des propositions. L'auteur utilise par commodité le terme de proposition pour désigner les situations, les états ou les événements que cette entité dénote. Une proposition peut acquérir le statut de référent discursif une fois qu'elle est supposée connue par le locuteur. Les référents discursifs sont le plus souvent analysés en termes de catégories d'arguments tels que les noms, les syntagmes nominaux et les pronoms.

qualifiés de connu ou de nouveau et que l'on peut décider si un topique dénote ou pas une entité « *given* ». A cet égard, (Lambrecht, 1994 :160) insiste fortement sur la nécessité de distinguer nettement entre la représentation mentale que l'on peut avoir d'un référent (laquelle correspond, selon lui, une « propriété pragmatique ») et la « relation pragmatique » dans laquelle s'inscrit ce référent, en qualité d'élément topicalisé (par suite d'une opération de topicalisation, par exemple), intégré à une construction bipartite.³⁴⁹ Comme il est attesté que certaines expressions linguistiques qui dénotent des référents « *given* » (ou « *old* ») dans une phrase, peuvent correspondre, aussi bien à un topique qu'à un focus,³⁵⁰ il en découle (Lambrecht, 1994:165) qu'il n'existe pas de correspondance terme à terme, entre les propriétés pragmatiques des référents et les relations pragmatiques auxquelles ils participent.³⁵¹ Dans ce sens, ainsi que l'affirme Lambrecht :

To assert, as if often done in a discussion of topic that the topic of a sentence is « old information » is, to say the least, misleading.

Toutefois, le fait que l'articulation « *given* »-« *new* », ou topique-commentaire/focus, participe d'une dimension relationnelle, n'implique pas, pour autant, que l'on doive dénier l'existence de corrélations entre la fonction topicale d'un référent et son état d'activation cognitive. L'examen de ces corrélations conduit, alors, à se pencher sur qu'il est convenu d'appréhender comme une dimension référentielle. Considérons cette seconde dimension, qui se rapporte, comme on l'a vu, à la présence d'un lien entre une expression linguistique et une entité non linguistique, inscrite dans l'esprit d'un locuteur/auditeur à un moment particulier, ou dans un modèle de discours donné. Dans cette perspective, l'attribution du statut « *given* » à un topique, présuppose que le topique soit choisi à partir d'une information qui est déjà partagée par les interlocuteurs. Il s'agit de ce

³⁴⁹ Selon (Lambrecht, 1962 : 161) : « *As I see it, the relevant function of topicalization is not to mark an activation state of a referent, but to mark the referent of an NP as a ... topic in the proposition in which it is an argument and, as a corollary, to mark the proposition as being about the referent of this topic* ».

³⁵⁰ D'autres auteurs : (Firbas, 1992, 1996), (Hajičová, & Kruijff-Korbayová, 1999) ont montré que des connus éléments présumés connus peuvent faire partie du focus d'un énoncé ce qui signifie qu'il peut être fait référence à un élément *given* aussi bien par un item contextuellement limité que par un item contextuellement non-limité. Les expressions contextuellement limitées (ang. « *contextually bound* ») sont des expressions qui introduisent dans le texte une certaine information « *given* », soit parce qu'elles sont répétées en fonction du texte qui précède, soit parce qu'elles sont déductibles de ce dernier, soit encore parce qu'elles sont reliées à un contexte plus large.

³⁵¹ On soulignera, dans le cadre de cette discussion, que les topiques d'un énoncé ne sont pas inévitablement assimilables à des entités « *given* ». C'est notamment le cas des topiques nouvellement introduits dans le discours. De ce point de vue, les distinctions « *given-new* » et « *topique-commentaire* » ne peuvent être prises pour des partitions équivalentes de l'information, mais comme des dimensions orthogonales de la partition de cette information.

que Gundel appelle la « *précondition pragmatique de topicalité* » (Gundel, 1985 : 86-87).³⁵² C'est une « précondition » qui implique, en fait, la prise en compte (selon l'auteure citée), de deux principes, qu'elle qualifie respectivement, de principe d'Identifiabilité-Topicale (« *Topic-Identifiability Principle* ») et de principe de Familiarité-Topicale (« *Topic-Familiarity Principle* »).³⁵³

De nombreux auteurs admettent qu'un topique doit représenter une information identifiable et/ou accessible.³⁵⁴ Un référent est identifiable à partir du moment où il est présent dans l'esprit des interlocuteurs, sous la forme d'une connaissance partagée, au moment de la production/réception d'un message. D'autre part, le statut des référents identifiables est défini par un indice d'activation, qui les classe comme inactifs, accessibles, ou actifs (voir supra). Lambrecht (1994:164) associe les degrés d'activation des référents à des degrés d'accessibilité pragmatique, qui caractérisent leur aptitude à fonctionner comme des topiques :

From the requirements that topic referents must have a degree of pragmatic accessibility it follows that sentences with insufficiently accessible topic referents must pose certain difficulties of interpretation, hence will tend to be perceived as ill-formed.

Lambrecht (1994: 77) estime qu'il est tout à fait envisageable de relier les concepts d'identifiabilité et de présupposition. Selon lui, la distinction cognitive entre un référent identifiable et un référent non-identifiable, présente une parenté conceptuelle avec la distinction que l'on peut établir entre une proposition

³⁵² Certains auteurs (en particulier, Reinhart, 1982) ont rejeté l'idée d'un lien absolu entre la topicalité et la connaissance partagée, ou entre la topicalité et l'identifiabilité, au prétexte que ce lien n'est pas toujours tangible. Cependant (Gundel, 1985 :91) propose le maintien du principe de Familiarité-Topicale, en reconnaissant qu'il puisse toutefois être suspendu sous certaines conditions.

³⁵³ Gundel (1985, 1988) a proposé de définir une « *condition de félicité topicale* » qui stipule que les référents des topiques doivent être familiers, dans le sens où les interlocuteurs en présence doivent en avoir une représentation présente en mémoire, ce qui constitue, selon l'auteure, une condition nécessaire mais non suffisante.

³⁵⁴ « *Topic is the part of the clause that denotes discourse-accessible information that is the matter of common concern* » (Pereltsvaig, 2004 : 327). La notion d'accessibilité a été principalement débattue par (Ariel, 1990). La catégorie cognitive d'identifiabilité qu'utilise (Lambrecht, 1994), dans le même sens, a été introduite par (Chafe, 1976). Cet auteur estime que pour désigner les référents pour lesquels il existe une représentation dans l'esprit de l'auditeur, le terme identifiable est préférable à ceux, plus couramment utilisés, de connu (« *known* ») et de familier. La notion de « *common ground* » est contemporaine du travail de (Reinhart, 1982) pour qui le topique correspond à une adresse ou à une fiche sur laquelle l'information entrante est stockée ou classée dans un ensemble contextuel (« *a context set* »). Un point de vue similaire est adopté par (King, 1995: 67), qui définit le topique comme « *the shared matter of common concern* » (pour le locuteur et l'auditeur, conformément à l'évaluation du premier relative à l'état d'esprit du second).

pragmatiquement présupposée³⁵⁵ et une proposition assertée. A l'instar d'un référent identifiable, une proposition pragmatiquement présupposée est celle pour laquelle le locuteur et l'auditeur sont supposés partager une représentation, au moment de la production d'un énoncé. Une proposition assertée est celle pour laquelle seul le locuteur dispose d'une représentation au moment de la production d'un énoncé. De même, un référent non identifiable, est celui pour lequel il existe une représentation seulement dans l'esprit du locuteur qui est à l'origine de l'assertion.

Sur un autre plan, il est également possible d'établir un lien entre, d'une part, la distinction cognitive qui oppose un référent identifiable à un référent non-identifiable et, d'autre part, la distinction grammaticale qui sépare, par exemple, les syntagmes nominaux définis et les syntagmes nominaux indéfinis. Mais, comme le souligne (Lambrecht, op.cit.), il n'y a pas de correspondance terme à terme entre ces deux distinctions. De plus, alors que la capacité mentale relative à l'identification des référents est supposée universelle, l'usage des définis et des indéfinis varie largement à travers les diverses langues.³⁵⁶ Quoiqu'il en soit, l'association largement répandue de l'entité topique avec la propriété grammaticale de « *définitivité* » (ang. « *definiteness* ») doit être regardée comme une confirmation du caractère familier et identifiable de cette entité.

Dans la mesure où la condition de félicité topicale évoquée plus haut (Gundel, 1985) stipule que les topiques doivent être familiers - dans le sens où ils doivent être dotés d'une représentation dans la mémoire des auditeurs au moment de l'échange - il est logique ; si l'on admet cette condition, de supposer que les entités topicales font nécessairement partie du « *common ground* », ³⁵⁷ plus précisément, du « *common ground content* », dont la présupposition pragmatique représente - selon un point de vue qui serait plutôt consensuel - un des éléments constitutifs (voir ci-dessus le chapitre 2).³⁵⁸ Ainsi que nous l'avons précisé antérieurement, la notion de « *common ground* », occupe une place centrale dans les

³⁵⁵ Pour des précisions sur la notion de présupposition pragmatique, voir supra, chapitre 2, section 2.2

³⁵⁶ Plus généralement, les propriétés structurales des topiques diffèrent d'une langue à l'autre. C'est ainsi que (Li & Thompson, 1976) considèrent que les langues peuvent être classées en fonction d'un critère de proéminence topicale (« *topic prominence* »), qui se rapporte à l'incidence de la relation topique-commentaire sur la structure syntaxique de surface. Cette relation peut aussi être marquée dans certaines langues, comme le coréen et le japonais, par l'usage de morphèmes spécifiques.

³⁵⁷ soit, les connaissances présumées d'arrière-plan (« *background-Knowledge* ») que partagent les locuteurs engagés dans un échange conversationnel.

³⁵⁸ Pour une discussion de cette question, voir : (Simons, 2006b).

approches de la Structure Informationnelle, dans le sens où il est admis que le « *common ground* » configure l'arrière-plan (« *the background* ») auquel l'information nouvelle est ajoutée (Féry, 2007 : 163).

Au cours du résumé et de la discussion qui clôturent le présent chapitre, nous avons surtout tenu à explorer le sujet, particulièrement épineux, des liens potentiels entre les topiques (le terme étant utilisé ici par nous de façon arbitraire pour désigner à la fois des entités conceptuelles et des objets linguistiques) et le concept de « *givenness* ». Pour tenter d'éclairer cette question, nous nous sommes abondamment référés aux cadres théoriques qui sont exposés par Jeanette Gundel et Knurt Lambecht. L'une des idées-forces qui se dégage des travaux de ces auteurs est que pour décider du statut « *given* » ou non d'un topique, sans perpétuer des malentendus, il est nécessaire de prendre en compte deux dimensions orthogonales de l'organisation de l'information : la dimension relationnelle et la dimension référentielle. Si l'on se reporte à la première dimension, il est permis de conclure que les topiques sont relationnellement « *given* » par définition, dans le sens qu'ils dénotent ce à propos de quoi est construit l'énoncé, en fournissant ainsi le contexte d'évaluation de la prédication. Nous rappelons, en outre, que la conception relationnelle de la distinction topique/*given*, commentaire/*new* se fonde sur l'idée d'un lien qui associe deux parties complémentaires d'un même niveau de représentation (que les différents approches abordent sous l'angle de la syntaxe, de la sémantique ou de la pragmatique). De son côté la dimension référentielle, qui est orthogonale à la précédente, concerne le type d'association que l'on peut établir entre le référent d'une expression linguistique (en l'occurrence, une expression topicale) et son statut cognitif dans l'esprit du locuteur/auditeur, à un instant donné du déroulement d'un échange verbal. Dans cette perspective, une expression topicale ne dénote pas systématiquement un référent « *given* ». Cependant, lorsque c'est le cas, les référents que dénotent les topiques correspondent à des entités mentalement représentées, que les approches cognitives qualifient habituellement d'active, de familière, de disponible, d'identifiable, de présupposée, soit autant de notions qui ne sont pas forcément équivalentes,³⁵⁹ mais dont la signification atteste, en définitive de l'appartenance de la dénotation des topiques à un « *common ground* », ³⁶⁰ lequel s'apparente à cette réserve permanente des informations qui sont

³⁵⁹ On trouvera une discussion approfondie sur les ruptures de correspondances qui affectent ces notions dans (Dryer 1996). Nous reprendrons les arguments de cet auteur, lorsque nous aborderons la question du statut des entités qui constituent le complément du focus.

³⁶⁰ Nous rappelons à ce propos que pour Reinhart, le *common ground* est représenté par un ensemble (une pile) de fiches. Les fiches sont utilisées de telle façon que celles qui ont été activées le plus récemment se trouvent au sommet de la pile. Ces fiches représentent en vérité des référents discursifs. Ce sont les référents discursifs qui fournissent les topiques potentiels dans le discours.

supposées mutuellement connues des interlocuteurs engagés dans une activité de communication interactive et dont l'enrichissement permanent, contribue à maintenir sur les rails la progression d'un discours ou d'une conversation.

Nous ne voulons pas clore ce chapitre sans évoquer le paradoxe qui se rapporte à la confrontation des difficultés inhérentes à la définition des topiques avec leur nature prétendue universelle. Krifka, (2007) interprète cette universalité comme un phénomène qui résulterait d'une synergie développementale entre la mimogestualité et l'expression de la Structure Informationnelle. C'est ainsi que la coordination des gestes manuels, qui marque une étape cruciale de l'évolution des humains, constituerait une préadaptation au développement de la structure des énoncés en topique-commentaire (telle qu'elle se manifeste notamment dans la langues des signes.³⁶¹ Cette interprétation demande cependant quelques explications. Ces dernières se basent principalement sur la notion prééminente de latéralisation. Plusieurs chercheurs ont proposé d'établir une relation entre, d'une part, le fait que les humains font preuve d'une latéralisation des membres antérieurs plus accusée que pour les autres primates et, d'autre part, le développement de la faculté de langage, qui se caractérise par une latéralisation prononcée de l'organe cérébral. C'est ainsi que pour (Annett, 2002), par exemple, la latéralisation manuelle requiert une latéralisation cérébrale qui, une fois établie, constitue une base fondatrice pour le développement du langage.³⁶² Dans cette perspective, (Krifka, 2007 :83) note qu'il existe de nombreuses similarités entre la structure topique-commentaire et l'asymétrie relative à la coordination des deux mains. Ce parallélisme est de nature à être conforté si on se réfère également au modèle antérieur de (MacNeilage et al., 1984) relatif aux relations entre la main dominante et la main non-dominante. Selon ce modèle, la main non-dominante tient un objet et la main dominante agit sur celui-ci. Il s'agit pour les auteurs cités d'une stratégie qui présenterait une réelle homologie avec celle qui préside à l'organisation cadre-contenu que l'on trouve dans la parole (en d'autres termes, : avec l'organisation topique-commentaire ou l'articulation référence-rôle, telle que la conçoit Lambrecht, 1994, ou encore, avec l'articulation « *background-focus* »³⁶³).

³⁶¹ Cette idée est compatible avec l'hypothèse selon laquelle le langage gestuel aurait précédé le langage parlé des humains (Rizzolatti & Arbib, 1998, McNeill, 2005). Pour une discussion récente, voir (MacNeilage, 2007)

³⁶² Voir également sur ce point : (Corbalis, 2003, McNeill, 2005).

³⁶³ Voir : (Krifka, 2006).

CHAPITRE 5

Les notions de focus et de focalisation : considérations préliminaires et définitions

5.1. Considérations préliminaires sur l'assise conceptuelle de ces notions

Dans ce chapitre nous préposons de cerner l'assise conceptuelle des notions de focus et de focalisation et de commenter les définitions qui en ont été proposées. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il serait certainement possible de recenser plusieurs centaines (voire des milliers) de travaux, issus de différentes disciplines,³⁶⁴ qui se réfèrent, de près ou de loin, à ces notions, dont il est convenu que la clarification se révèle essentielle pour comprendre des aspects majeurs du fonctionnement de la communication interpersonnelle entre les humains. Il est notable que les concepts de focus et de focalisation bénéficient d'une extension large, dans la mesure où la notion de foyer qui les sous-tend, s'applique aussi bien au langage qu'à la vision. Il apparaît ainsi que ces concepts sont fortement ancrés dans l'espace cognitif humain, au sein duquel il est légitime de supposer qu'ils sont associés à des dispositifs de l'architecture neurale affectés à la gestion de l'attention, des intentions et, plus généralement, à celle des relations de forme à fond. Dès lors, il est concevable que l'on envisage l'appartenance des notions de focus et de focalisation à la catégorie des universaux langagiers³⁶⁵ car, apparemment, on ne connaît pas de langue qui n'y recoure pas.³⁶⁶

³⁶⁴ Voir, pour une première estimation dans cette direction : (Sasse, 1995). Voir également la bibliographie du présent ouvrage, qui comporte plus de 2000 références.

³⁶⁵ A l'instar (selon Krifka, 2007) des notions de topique et de commentaire (cf. supra). A dire vrai, si certains chercheurs considèrent l'universalité du focus comme un fait empiriquement établi, d'autres lui confèrent plutôt le statut d'un principe méthodologique. Pour une discussion de cette question, voir entre autres : (Vallduví & Engdahl, 1996 : 459), (Matić & Wedgwood, 2006 : 128), (Erteschik-Shir, 2007: 40). Il convient

Lorsqu'on l'applique aux propriétés des langues naturelles, le terme de focalisation désigne, de façon générale, le processus central, de type déictique, ou de pointage (pragmatiquement motivé), qui consiste à promouvoir la marque d'un foyer informatif (ou de plusieurs foyers) dans l'expression d'un énoncé déterminé, ce foyer (appelé couramment focus) se montrant ainsi comme le produit de la mise en œuvre de ce processus de focalisation. Si l'on considère le versant de la production de la parole, il est probable que la focalisation dénote un dispositif cognitif particulièrement précoce, car elle est susceptible de prendre effet dès l'activation des étapes préverbaux de macroplanification et de microplanification de la parole, qui participent de la préparation conceptuelle des messages et qui précèdent, ainsi, l'étape d'encodage grammatical proprement dit (Levelt, 1989). La macroplanification consiste notamment à fixer la part de l'essentiel et du secondaire, dans le contenu des messages qui doivent être formulés, tandis que la microplanification revient à traduire les structures conceptuelles des messages en des formats propositionnels particuliers, avant que ne prennent place les phases d'encodage syntaxique et phonologique de ces formats. Il a été particulièrement stimulant d'avancer l'idée (McNeill, 1992) que toute une partie de la mimogestualité qui s'avère solidaire de la production de la parole, doit être associée aux images mentales qui se forment au cours des étapes de macroplanification et de microplanification. Ceci pourrait expliquer l'anticipation de certains gestes (dont certains sont probablement liés à la focalisation) qui précèdent l'émission de la parole ou, du moins, le décalage temporel que l'on constate entre celle-ci et l'activité mimogestuelle qui l'accompagne.

Si l'on se place, cette fois, dans l'optique du décodage et de la compréhension de la parole (soit, sur l'autre versant de la communication), il s'avère que des données empiriques attestent, depuis longtemps, que la focalisation a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ces étapes (Cutler & Fodor, 1979). En effet, les psycholinguistes ont démontré que la reconnaissance des messages véhiculés par la parole, repose sur une recherche active des marques signalant les items focalisés, qui bénéficient, ainsi, d'un traitement sémantique privilégié (Birch & Garnsey, 1995). Comme l'accentuation mélodique représente une marque prégnante de la focalisation, la recherche de ce type d'accent est rapidement exploitée par les systèmes de

également de rappeler que, pour certains chercheurs, le concept d'universaux langagiers dénote plus un mythe qu'une réalité (Evans et Stevenson, 2009).

³⁶⁶ Toutefois, les langues se distinguent entre elles par l'usage des moyens conventionnels (morphologiques, syntaxiques, prosodiques) qu'elles mettent en pratique pour opérer le signalement des foci. A ce propos, on relève, par exemple, des différences notables entre les langues germaniques et les langues romanes pour ce qui concerne la nature des contraintes que la focalisation exerce sur la syntaxe et sur la prosodie (voir, entre autres, Zubizarreta, 1998).

perception et de compréhension, afin de dériver, dans les meilleurs délais, l'information relative au contenu sémantique des énoncés qui servent de support à l'expression des messages (Birch & Clifton, 1995, 2002 ; Birch et al., 2000.). Il en découle, comme cela est conforté par les recherches les plus récentes des psycholinguistes, que la prosodie, en particulier celle qui est associée au marquage de la focalisation, influence fortement la façon dont les auditeurs accèdent à la compréhension des énoncés dans les diverses langues (Cutler et al., 1997, Frazier & Gibson, 2015).

Quand on s'intéresse en particulier à l'acquisition du langage par l'enfant, il est opportun de mettre en avant les vertus ontogénétiques de la focalisation. L'expérience montre, en effet, que le recours systématique et itératif à la focalisation prosodique, de la part de l'entourage familial du bébé,³⁶⁷ participe de la mise en œuvre d'une stratégie, que l'on peut qualifier (en se reprenant l'expression de à Sperber & Wilson, op.cit.), d'ostensive-inférentielle.³⁶⁸ Or, cette stratégie est à l'origine du phénomène d'amorçage (ang. « *bootstrapping* »), par lequel l'enfant acquiert les rudiments du lexique, de la syntaxe et de la phonologie de sa langue maternelle (Christophe et al., 1994, Christophe & Dupoux, 1996, Christophe et al., 1997). C'est ainsi que le recours à la focalisation prosodique des mots, contribue à les détacher dans la chaîne continue de la parole adressée à l'enfant et elle permet, ainsi, à ce dernier, de réaliser une première segmentation de cette chaîne en unités signifiantes, qu'il sera à même de reproduire par la suite, lors de la mise en place progressive du

³⁶⁷ Il est remarquable que cet entourage soit enclin à utiliser, comme on l'a abondamment décrit, un mode de parole particulier adressé à l'enfant (« *Child-directed speech* »), qui est appelé « *mamanais* » en français et « *motherese* » ou « *baby talk* », en anglais. Cf. sur ce point : (Ingram, 1989 : 131) : « *For reference purposes, the language addressed to children is often called motherese or baby talk. Neither term is particularly helpful. Motherese is not adequate, since the infant is also addressed by fathers, other adults, and children. Baby talk is also inadequate because it is used in the literature in a negative sense as a form of language which uses a restricted set of features... Here I will use the following broad definition of baby talk: Baby talk: the language used by anyone in the linguistic community when addressing a child* » et (Pinker, 1994:39-40): « *...many parents (and some child psychologists who should know better) think that mothers provide children with implicit lessons. These lessons take the form of a special speech variety called Motherese (or, as the French call it, Mamanais): intensive sessions of conversational give-and-take, with repetitive drills and simplified grammar. ("Look at the doggie! See the doggie? There's a doggie."* »

³⁶⁸ L'efficacité de cette stratégie ostensive-inférentielle, qui s'opère entre le bébé, dès son plus jeune âge et sa mère, par exemple, repose, d'une part, sur le rôle décisif que joue l'affectivité dans cet échange de la première heure et d'autre part, sur les capacités précoces avérées de l'enfant à percevoir les modulations de la prosodie (Cette aptitude se développant avant même la naissance, lorsque le bébé est encore dans le ventre de sa mère : Granier-Deferre & Busnel, 2011). Il est démontré que la musique et la prosodie de la parole se trouvent favorisés dans le monde sonore intra-utérin, la paroi abdominale se comportant comme un filtre passe-grave. Bien qu'elles se trouvent déformées, les voix des personnes qui forment l'entourage de l'enfant, et en particulier la voix de la mère (Mehler et al., 1978), se détachent clairement du bruit de fond ambiant. Il en résulte que le bébés font preuve, dès la naissance, d'une sensibilité particulière aux caractéristiques prosodiques de la langue maternelle (Dodane & Martel, 2008)

langage émergent.³⁶⁹ Par ailleurs, il est frappant d'observer que l'usage de la focalisation est maîtrisé très tôt par l'enfant, avant même que ne s'instaure l'enrichissement du lexique qu'il acquiert et le développement consécutif de la syntaxe.³⁷⁰

Pour conclure ces remarques liminaires, nous soulignerons à nouveau l'idée que la focalisation, qui met en jeu, dans les échanges communicatifs interpersonnels, des aspects syntaxiques, lexicaux, sémantiques, pragmatiques, phonologiques et mimogestuels,³⁷¹ se présente comme un phénomène central du langage et de la cognition. Elle constitue de surcroît une composante de base de la compétence communicative, qui intègre une compétence linguistique ou grammaticale (qui se rapporte à sa base formelle) et une compétence pragmatique de l'usage contextualisé du langage. Nous rapporterons également, pour terminer, les propos de (Matić & Wedgwood, 2014 :127-128), qui complètent avantageusement la vision de l'impact du phénomène focus dans le vaste champ de la linguistique moderne .

In recent decades, the notion of focus has become a central explanatory mechanism for a wide variety of phenomena across linguistic disciplines and across boundaries of theoretical frameworks. It has been instrumental in the development of the architecture of most current linguistic theories and has been adduced to account for phenomena as diverse as assignment of sentence stress, word order, quantifier scope, and pronoun interpretation among others. Such recognition of the wide-reaching influence of information-structural factors in the relationship between linguistic form and meaning is undoubtedly to be welcomed.

³⁶⁹ Voir, à ce sujet: (Colas (1993), (de Boyssons-Bardies, 1996) et (Juszyk, 1997).

³⁷⁰ Cette maîtrise précoce tire partie surtout de l'usage de la prosodie et de la mimogestualité. Pour ce qui concerne une discussion sur le rôle de la focalisation prosodique dans l'acquisition de la syntaxe, voir en particulier (Donati & Nespor, 2013) : « *The main question we address in this paper concerns the possibility that infants may get some information about the syntax of the language they are exposed to through the phonological prominence that signals a focused constituent* » (p.1119).

³⁷¹ Voir, à ce sujet : (Boyer et al., 2001), (Roustand, 2012), (Roustand & Dohen, 2010). On retiendra notamment que (Krahmer et al, 2002) ont démontré expérimentalement que les mouvements des sourcils ont un effet significatif sur la perception du focus. Il est à noter que les recherches portant sur les expressions faciales dans la production et la perception de la parole ne se sont pas centrées seulement sur l'interprétation des émotions (cf. par exemple : Ekman, 2007), car elles se sont également intéressées aux informations que ces expressions apportent sur le plan des échanges communicatifs interpersonnels, dans le contexte de la conversation (cf. par exemple : Bavelas & Chauvil, 1997, 2000).

5.2. Définitions du focus

Dans cette section, nous proposons d'examiner les définitions les plus courantes du focus et de la focalisation que l'on rencontre dans la littérature.³⁷² Nous débuterons ce programme par des remarques qui abordent ces notions de façon plutôt intuitive et nous examinerons ensuite les diverses définitions qui tentent de les cerner d'une façon plus formelle. Il est notable que le terme de focus est employé par certains auteurs, sans être assorti d'une définition préalable. Pour d'autres, le focus et la focalisation sont souvent définis de manière plutôt intuitive. Dans cette perspective, le focus est regardé comme un lieu de concentration informationnelle, qui est sélectionné dans une situation particulière et dans un but précis.³⁷³ Pour (Creissels, 2004), une partie de la phrase est « *mise en focus* », si elle se révèle particulièrement chargée d'une valeur informative, c'est-à-dire, si elle contient une information essentielle ou pertinente. Cet auteur fait également observer (Creissels, op.cit. : 129) que lorsqu'on focalise un élément d'un énoncé, ce n'est pas précisément pour attirer l'attention sur lui, mais plutôt sur le rôle qu'il joue par rapport aux autres éléments constitutifs de son contexte, notamment par rapport aux autres éléments de l'énoncé dont il fait partie. L'idée d'information essentielle est généralement associée, dans le cas des approches intuitives de la focalisation, à trois critères : celui de nouveauté (« *newness* »), celui de « *foregrounding* » et celui de mise en lumière (ang. « *highlighting* »). La référence au premier critère signifie que l'entité focalisée véhicule, pour l'auditeur, une information nouvelle, qui s'oppose ainsi à une information ancienne, ou déjà connue de celui-ci. Le critère de « *foregrounding* » est interprétable dans une perspective psychologique, qui envisage un item focalisé comme une figure se détachant sur un fond. Le critère de « *highlighting* » qui est régulièrement convoqué, entre autres, par le linguiste américain Bolinger, se rapporte à l'idée d'une saillance (physique et cognitive) exceptionnelle de l'élément focalisé, que l'on attribue en général aux marques prosodiques particulières dont il est pourvu. En bref, les approches intuitives du focus l'interprètent comme un élément distingué dans une configuration particulière d'éléments environnants. La motivation propice à cette marque de distinction peut avoir, selon les auteurs, des sources distinctes, ce qui se traduit par l'usage d'expressions comme celles de focus d'attention, de focus d'intérêt, de focus d'empathie ou de focus de contraste.

³⁷² Il importe de préciser que ces définitions se rapportent en général à une conception unitaire du focus. Or, comme nous le verrons par la suite (voir plus loin la section 6.2., sur la typologie des foci), de nombreux chercheurs admettent qu'il existe plusieurs types, ou plusieurs catégories de foci, qui doivent, à ce titre, faire l'objet de définitions appropriées.

³⁷³ Voir les commentaires de (Nølke, 1994) à ce sujet.

Les remarques précédentes approchent la signification du focus à travers deux idées générales : (i) le focus marque ce que le locuteur a l'intention de mettre en valeur dans un énoncé, conçu comme un message et (ii) le focus correspond à la section de ce message qui représente, pour le locuteur, la partie la plus importante ou la plus informative.³⁷⁴ Ces remarques s'inscrivent, selon Büring (2012), dans la mouvance qu'il appelle la «*MENTALIST theory of focus meaning*».³⁷⁵ Le problème majeur avec ce type d'approche est que les attitudes qu'elle attribue au locuteur, sont difficiles à vérifier indépendamment, ou à isoler de façon systématique (Büring, op.cit.). Compte tenu de ces réserves, nous pensons qu'il est souhaitable, afin de mieux cerner l'identité du phénomène focus, d'examiner un certain nombre des définitions, qui ont été proposées par des chercheurs représentatifs de diverses mouvances théoriques de la linguistique contemporaine. Nous commencerons par présenter une liste restreinte de définitions³⁷⁶ choisies par nos soins et nous commenterons ensuite leur contenu.

- *définition 1* : Le focus d'une phrase est cette partie de la phrase qui, lorsqu'elle est remplacée par une variable X fournit la réponse à la présupposition de cette phrase (Chomsky, 1971). «*For every possible focus, there is a presupposition which is the presupposition derived by replacing the focus material with appropriate semantic variables*» (Akmajian, 1966: 193).

- *définition 2*: Nous utiliserons l'expression «focus de la phrase» pour désigner l'information (dans cette phrase) que le locuteur estime ne pas être partagée par lui-même et par l'auditeur - et le terme de présupposition, pour dénoter l'information que locuteur suppose partager avec l'auditeur (Jackendoff, 1972).

- *définition 3*: (focus) terme utilisé par certains linguistes, à propos d'une analyse en deux parties des phrases, qui distingue entre l'information présumée par les locuteurs et celle qui correspond au centre de leur intérêt communicatif. Dans ce sens, le focus s'oppose à la présupposition. Le contraste entre information «*given*» et information «*new*» réalise une distinction analogue) (Crystal, 1993)

³⁷⁴ D'après (Richter & Mehlhorn, 2006 : 348) : «*Focus is the salient component of the focus-background division. It corresponds to the most important information from the speaker's perspective in a given context*».

³⁷⁵ Voir à ce sujet : (Miller, 2006).

³⁷⁶ Les traductions en français de ces définitions ont été effectuées par nos soins (bien qu'il ne s'agisse pas de traductions littérales, elles préservent cependant les significations des formulations originelles).

- *définition 4*: Le focus indique la présence d'alternatives qui sont pertinentes pour l'interprétation des expressions linguistique (Krifka, 2007).
- *définition 5*: Le focus est la composante sémantique d'une proposition pragmatiquement structurée par laquelle l'assertion diffère de la présupposition (Lambrecht, 1994).
- *définition 6*: Le focus informationnel reflète la décision du locuteur concernant la place du poids informatif principal du message. Le focus informatif est une sorte d'emphase par laquelle le locuteur marque une partie (ou l'ensemble) du message comme celle qu'il veut voir être interprétée comme informative. (Halliday, 1967a).
- *définition 7*: Le topique est ce dont il est question dans la phrase. Le focus est ce qui est prédiqué du topique (Gundel & Fretheim, 2004).
- *définition 8*: [+ focus] marque une contribution déclarée du locuteur à la conversation, alors que [- focus) constitue sont point de départ cognitif. (Gussenhoven, 1983).
- *définition 9*: Nous utilisons le terme focus pour faire référence à la partie de la phrase qui représente l'information nouvelle, i.e. cette partie qui incrémente ou met à jour la représentation du « *common ground* » pour l'auditeur (Vallduví, 1992).
- *définition 10*: Le focus est conçu comme un phénomène général qui consiste à attribuer une proéminence accentuelle à un constituant (Féry, 2013).
- *définition 11*: Une hauteur particulièrement forte sur la finale d'une unité lexicale, associée à une rupture mélodique - qui prend alors l'apparence d'une incise - correspond à une opération de focalisation (Morel, 1992).

L'examen des définitions du focus qui sont répertoriées ci-dessus appelle deux remarques générales préalables. La première est que ces définitions se rapportent, pour la plupart, à des considérations d'ordre sémantique, pragmatique, ou simplement informationnelles. Seules deux d'entre elles définissent le focus/la focalisation, à partir de critères qui on trait, non pas à la signification même du focus, mais à sa modalité d'expression: d'ordre phonologique (définition 10) ou phonétique (définition

11).³⁷⁷ La deuxième remarque concerne l'observation que le focus est défini, soit en spécifiant ses propriétés inhérentes, soit en le confrontant à l'entité avec laquelle il s'articule, pour former une construction de la Structure Informationnelle interprétable par la sémantique ou par la pragmatique.³⁷⁸

Le clivage des définitions sur la base de critères conceptuels et formels est en partie à l'image de ce qu'illustre la littérature sur la focalisation, car il y apparaît que ce phénomène est souvent abordé en termes de données phonologiques, relatives en particulier, à l'accentuation et à l'intonation. Toutefois, il est permis d'affirmer, dès à présent, qu'une double prise en compte des aspects conceptuels et formels s'avère nécessaire pour éclairer la compréhension des phénomènes qui nous intéressent.³⁷⁹ Sur ce point, (Nølke,1994), a fait remarquer qu'une définition purement phonétique ou purement syntaxique n'a pas grand intérêt en linguistique et qu'une définition formelle sans motivation sémantique n'est guère concevable. Selon l'auteur qui vient d'être cité, on doit donc spécifier en priorité la fonction qu'exerce la focalisation. En conséquence, une analyse conceptuelle devrait constituer, selon le même auteur, un préalable nécessaire au développement d'une théorie de la focalisation.

Dans les définitions (1), (2) et (3), le statut du focus est établi par référence à la notion de présupposition. En d'autres termes, le focus est la partie de la phrase qui n'est pas présupposée et l'information présupposée est vue corrélativement comme le complément du focus. Cette façon d'appréhender le focus dans sa relation à la présupposition, est particulièrement récurrente chez les auteurs dont les travaux s'inscrivent dans la démarche du paradigme générativiste. C'est ainsi que pour Chomsky, la conception grammaticale du focus est dépendante de la notion de présupposition dont il représente la contrepartie. A vrai dire, ce type de formulation, plutôt lapidaire, ne précise pas la nature propre du focus que Chomsky définit, par ailleurs, comme le syntagme qui contient le centre intonatif de la phrase (porté par l'accent nucléaire).³⁸⁰ Selon (Winkler,1996:116), la façon dont Chomsky rend compte du focus et de la présupposition peut être formalisée de la sorte :

³⁷⁷ Ces définitions relèvent généralement d'une approche de la focalisation que l'on qualifie dans la littérature de « *accent-to-focus* ».

³⁷⁸ Dans cette partie introductive à la focalisation, nous utilisons le terme unique de focus. Or, comme le fait observer (Marandin, 2006b), cet emploi recèle un vecteur de confusion, car il fait que l'on regroupe des phénomènes hétérogènes. Nous montrerons, en effet, dans le prochain chapitre du présent ouvrage, que l'on doit distinguer plusieurs types de focus.

³⁷⁹ Les questions qui concernent les propriétés prosodiques de la focalisation et de la Structure Informationnelle seront développées dans la seconde partie du présent ouvrage, qui sera précédée d'une partie dédiée à la présentation des faits prosodiques en général.

³⁸⁰ Mais l'emplacement de ce centre intonatif (associé à l'accent de phrase) est déterminé par des critères structurels, d'ordre syntaxiques. Il sera beaucoup question de l'accentuation nucléaire dans la suite de notre

a Focus : the foci $F_1 \dots F_n$ in S are identified by accent location.

b Presupposition: given a sentence S and its foci $F_1 \dots F_n$, replace each F_i in S with a variable X .

Winkler fait également observer qu'en dépit du fait que ces formules donnent apparemment une spécification complète des concepts de focus et de présupposition, ces derniers (dans la théorie de Chomsky) ne sont pas seulement dépendants l'un de l'autre, mais ils sont également connectés à d'autres niveaux d'analyse et d'interprétation. En effet, le focus est dépendant du niveau phonologique, car il est signalé par la place de l'accent et d'autre part, ce qui est présupposé, doit être déterminé par référence au discours.³⁸¹

Le fait d'envisager simplement le focus comme la partie de la phrase qui n'est pas présupposée, a pour conséquence que la teneur de la définition est en partie tributaire de la conception même de la notion de présupposition (dont nous rappelons qu'elle est appréhendable distinctement par la sémantique et par la pragmatique).³⁸² La définition que donne Jackendoff (définition 2), reprend la dichotomie de Chomsky, en l'étouffant de précisions qui orientent davantage la distinction focus/présupposition dans une perspective cognitivo-discursive (impliquant un locuteur et un auditeur) et qui permettent, de ce fait, de répondre partiellement au dilemme soulevé précédemment. Le focus dénote, pour Jackendoff, l'information que le locuteur suppose ne pas partager avec son interlocuteur,³⁸³ alors que la présupposition « tire parti », au contraire, de ce partage. Prises dans ce sens, les précisions données par Jackendoff, conduisent logiquement à interpréter la présupposition comme une information appartenant au « *common ground* » (van der Sandt, 1988, Beaver, 1997) et le focus, comme une information nouvelle. C'est ce que suggèrent, notamment, les définitions du focus que proposent Crystal (définition 3) et Vallduví (définition 9). D'autre part, et à titre indicatif, notons que l'on obtient des précisions instructives sur le contenu de la notion de « *common ground* » - lorsqu'elle est jugée équivalente à celle de présupposition - en particulier dans (Ward & Birner, 2001 : 219), lorsqu'ils écrivent :

ouvrage. Mais pour des raisons de cohérence, les propriétés de cette accentuation seront commentées dans le chapitre dédié à la présentation générale des faits prosodiques.

³⁸¹ Il en résulte que le concept de présupposition devrait être défini pragmatiquement, comme cela a été démontré de façon convaincante, entre autres, par (Schmerling, 1976) et par (Rochemont, 1986).

³⁸² Voir la section 2.2. du chapitre 2. Voir également : (Potts, 2015).

³⁸³ « *We will use 'focus of a sentence' to denote the information in the sentence that is assumed by the speaker not to be shared by him and the hearer.* » (Jakobson, 1972: 230).

Presupposed information is the complement of focus : it represents the information that the speaker assumes is already part of the common ground, i/e. either salient or inferable in context. A presupposition is that is presupposed in this way.

En tenant compte de ces remarques, il est concevable que le focus linguistique ait également pu être parfois défini comme l'information qui n'est pas présente à l'esprit de l'auditeur, avant que le locuteur ait formulé un message, ou comme l'information qui n'est pas dérivable du contexte. A cet égard, la notion de « *common ground* » qui, rappelons-le, a été introduite par (Stalnaker, 1974), se révélera centrale dans de nombreuses approches ultérieures de la Structure Informationnelle, avec l'idée-force que le « *common ground* » configure l'arrière-plan auquel l'information nouvelle est ajoutée.³⁸⁴ Cette information ajoutée est jugée nouvelle, dans le sens où elle s'avère déterminément informative (ce qui n'est pas le cas de la présupposition), car elle porte le contenu du message que le locuteur juge être pertinent pour l'enrichissement du « *common ground* » (cf. ci-dessus la définition 6 de Halliday et la définition 9 de Vallduví). Bien que les termes de « *common ground* » et de « *new* » ne figurent pas littéralement dans la définition du focus que propose Gussenhoven (définition 8), cette définition met cependant en valeur des idées similaires à celles que nous venons de commenter, en regardant le focus comme une « *contribution déclarée* » à la conversation et la contrepartie du focus, comme un « *point de départ cognitif* ». Dans le même ordre d'idées, il convient de signaler que, pour Vallduví, ce point de départ cognitif, appelé le fond (ang. « *ground* »), a pour rôle d'ancrer une phrase dans le discours qui précède, ou dans le monde mental de l'interlocuteur (en un mot, dans le contexte), alors que la fonction du focus est d'introduire un apport transitoire à l'état antérieur de ce monde.

L'opposition présupposition/focus fait également partie de la définition proposée par Lambrecht (définition 5). Toutefois, cette opposition s'inscrit dans la perspective d'une approche pragmatique des relations que l'on peut établir entre ces entités primitives de la Structure Informationnelle et des propositions, cette approche visant à rendre compte, en définitive, à la fois, des propriétés du topique et de celles du focus. Pour Lambrecht, la relation qui s'établit entre un topique et une proposition doit être pragmatiquement récupérable au moment de la production d'un énoncé, alors que la relation entre un « *focus denotatum* » et une proposition est imprévisible et non

³⁸⁴ Pour une compréhension de la notion de « *common ground* » dans l'optique d'un modèle mental de la connaissance partagée, voir: (Krifka, 2004b : 141) « *Working together in a group is facilitated if each member of the group has a theory of the mind of the other members, which will also include the knowledge that others have a theory of the mind of oneself. The prime task of communication is to facilitate the establishment, maintenance and modification of such shared assumption about each other's minds, the so-called common ground* ».

récupérable au moment de la production de l'énoncé. Ces contraintes sont formulées de la sorte par l'auteur (Lambrecht, 1994: 335-336) :

... for an entity to serve as a topic it must be taken for granted at a point of relevance for a given proposition. In contrast, a focus element is not taken for granted in this way... Unlike a topic, a focus denotatum does not have to exist in the universe of discourse independently of its role in a given proposition, i.e. it does not have to be referential.

L'auteur poursuit en précisant (ce qui correspond au contenu de la définition 5, ci-dessus) que :

The focus of a proposition is that semantic element whose presence makes the proposition into an assertion, i.e. into a potential piece of information.

Nous estimons qu'il n'est pas inutile, à propos de la définition de Lambrecht, de rappeler les points suivants :

(i) L'auteur définit la présupposition (Lambrecht, 1994: 52) comme l'ensemble des propositions qui sont évoquées lexico-grammaticalement dans une phrase et que le locuteur suppose être déjà connues de l'auditeur (ou prêtes à être tenues pour telles, par celui-ci) au moment de la production de l'énoncé.

(ii) Une assertion est une proposition qui est exprimée par une phrase et dont on suppose la connaissance acquise par l'auditeur, à la suite de l'audition de la phrase prononcée.

(iii) « *Connaître une proposition* » signifie avoir une représentation mentale de son « *denotatum* ». Cette connaissance est neutre, par rapport au fait de savoir si la proposition est vraie ou fausse.

(iv) En commettant une assertion, le locuteur exprime une proposition pragmatiquement structurée (ibid.). Cette proposition reflète, non seulement un état de choses, mais aussi les présomptions du locuteur sur le statut des représentations mentales de l'auditeur, au moment où est produit l'énoncé, en indiquant ce qui est supposé être déjà connu et ce qui est supposé être nouveau.³⁸⁵

³⁸⁵ Pour Lambrecht, présupposition et focus sont des entités sémantiques qui participent à la structuration pragmatique (informationnelle) des énoncés.

(v) La définition du focus que donne (Lambrecht, 1994) se présente comme une réminiscence de ce qu'a dit (Stalnaker, 1978 : 330), à propos de l'assertion :

The essential effect of an assertion is to change the presuppositions of the participants in the conversation by adding the content of what is asserted to what is presupposed.

On retiendra, en définitive (et en simplifiant), que pour Lambrecht, le focus est défini principalement comme un dispositif générateur d'une assertion, dont le caractère définitoire se rapporte à l'engagement du locuteur, sur la valeur de vérité de la proposition proférée.

La définition 4 (de la liste ci-dessus) est empruntée à Krifka et elle met de fait en avant une notion qui s'est révélée centrale dans les discussions sur la focalisation : celle d'alternative (ou d'ensemble d'alternatives). Il se trouve, en effet, que plusieurs chercheurs qui traitent la question du focus (entre autres: Krifka, 2007 et Büring, 2008), prennent pour référence la théorie de la sémantique des alternatives, dont on doit les fondements à (Rooth, 1985, 1992). Dans la perspective de cette théorie, le focus est regardé comme l'entité qui introduit des alternatives, lesquelles représentent les valeurs sémantiques du focus.³⁸⁶ Ainsi conçu, le focus d'un énoncé se présente comme le résultat d'un choix effectué entre les éléments d'un paradigme (ensemble d'alternatives), que le destinataire de l'énoncé (l'interprète) doit rétablir. Les assertions, comme les questions sont associées conventionnellement à des ensembles d'alternatives. De plus le recours à des alternatives particulières est conditionné par le contexte en cours. Cette contrainte trouve une confirmation empirique en termes de félicité discursive. La non-adéquation avec cette contrainte, a pour conséquence que le conditionnement de l'information n'est plus approprié au contexte. Il convient de noter que la notion d'alternative ne s'applique pas qu'au focus, car elle peut également se rapporter au topique, en particulier lorsque ce dernier induit une valeur de contraste. Afin d'illustrer ce fait, sur lequel nous reviendrons plus complètement par la suite, nous reproduisons ici l'exemple (4.63), qui est emprunté à Büring (1997: 69). Dans cet exemple, TC désigne le topique contrastif; F, le focus et les majuscules, le mot porteur de l'accent principal de l'énoncé (ou accent nucléaire).

³⁸⁶ Notons que dans le cadre de l'approche de la sémantique des alternatives, une expression donnée dénote deux valeurs sémantiques distinctes, qui se rapportent, respectivement, à sa valeur sémantique ordinaire et à la valeur sémantique du focus. La notion de « *valeur sémantique* » du focus est définie ainsi par (Rooth, 1992 : 76) : « *The focus semantic value for a phrase of category S is the set of propositions obtainable from the ordinary semantic value by making a substitution in the position corresponding to the focused phrase* ».

(4.63.repris) A- What did the pop stars wear ?

B- *The female* _{TC} pop stars wore CAFTANS _F

Il reste encore à commenter brièvement quatre définitions de la liste présentée plus haut : la 7, la 9, la 10 et la 11. La définition 7 illustre une vue classique de la conception relationnelle du couple [- focus / + focus]. Selon cette conception, la partie [-focus] de la phrase est assimilée à un thème ou à un topique, c'est-à-dire à « *ce à propos de quoi il est formulé quelque chose* ». La notion de focus, qui se rapporte (selon cette définition) à ce qui est prédiqué du topique, équivaut, dans ce cas, à celle de commentaire, telle qu'elle figure, par exemple, dans l'articulation conventionnelle : topique/commentaire. (voir le chapitre 4). Le fait d'assimiler la contrepartie du focus à un topique a pour conséquence que cette contrepartie ne peut plus être interprétée comme une entité qui dénoterait, de façon systématique, une présupposition.

La définition 9, qui admet que le focus représente une information nouvelle, clarifie cette conception, en invoquant des effets d'incrémentation et de mise à jour du « *common ground* » (i.e., du contexte). Ces derniers termes ne manquent pas d'évoquer la perspective de la sémantique dynamique, laquelle s'attache au développement d'une théorie de la signification des phrases (et du traitement de l'information) qui se démarque de l'approche traditionnelle de la sémantique « statique » (ou vériconditionnelle).³⁸⁷ L'intérêt de la sémantique dynamique au regard de la problématique de la quiddité de la focalisation, tient précisément au fait que cette approche propose d'interpréter la signification d'une phrase, comme le pouvoir qu'elle exerce de changer potentiellement le contexte et d'effectuer, ainsi, une mise à jour de ce dernier, par le jeu de la focalisation. Comme le soulignent (Nouwen et al., 2016) :

Dynamic semantics is a perspective on natural language semantics that emphasizes the growth of information in time. It is an approach to meaning representation where pieces of text or discourse are viewed as instructions to update an existing context with new information, with an updated context as result. In a slogan: meaning is context change potential.

³⁸⁷ L'assise conceptuelle de la sémantique dynamique a été fixée en grande partie dans les travaux de : (Karttunen, 1972, 1973), (Stalnaker (1973, 1974), Heim (1983b) et (Groenendijk & Stokhof, 1990, 1999). Pour une synthèse récente des principales caractéristiques de cette approche, voir : (Dekker, 2008) et (Nouwen et al., 2016). En vérité, la sémantique dynamique participe de plusieurs cadres théoriques, tels que la « *File Change Semantics* » (Heim, 1983), la « *Discourse Representation Theory* » (Kamp, 1983), (Kamp & Reyle, 1983) et la « *Update Semantics* » (Veltmann, 1990).

Il apparaît, à la suite de cette citation, que le modèle de la signification que propose la sémantique dynamique, se base sur une idée très simple, que l'on peut commenter de la façon suivante. Prenons comme point de départ, l'exemple d'un auditeur qui reçoit des informations de façon séquentielle. A chaque moment, cet auditeur dispose d'un certain état d'information (que l'on suppose généralement partagé avec l'interlocuteur). Cet état est modifié par les informations entrantes, qui contribuent ainsi au changement de l'état d'information de l'auditeur.³⁸⁸ Dans ces conditions, le rôle de l'assertion (par exemple) qui est proférée à un instant donné, consiste à mettre à jour, lorsqu'elle est acceptée par les interlocuteurs, le contexte (plus précisément, le « *context set* »), en « effaçant » de celui-ci tous les « mondes » qui sont incompatibles avec le contenu asserté.³⁸⁹ Il s'avère donc, en définitive, que la contribution d'un énoncé aux significations que véhicule le discours, est de permettre le passage d'un état informatif partagé d'entrée en un état informatif de sortie, par lequel s'opère la mise à jour (*ang.* « *updating* ») du contexte. Ainsi conçu, le contexte dénote un état d'évolution permanent et non un phénomène temporellement figé.³⁹⁰ Envisagé dans cette perspective dynamique, l'idée simple (pour ne pas dire simpliste) qui s'attache à la notion de présupposition, est formulée de la façon suivante par (Beaver, 2001 :79-80) :

The central idea of the semantic dynamic approach to presupposition is that the operation of modifying information state may require certain of the ingredients to be already present.

Toujours dans la même perspective, la fonction communicative de base de la focalisation se ramène à celle qui consiste à opérer des modifications significatives (ou pertinentes) du « *common ground* ». Etant donné que cette fonction s'actualise en recourant en particulier - mais pas seulement - à des assertions, il est concevable d'établir un lien entre la focalisation et la gestion des actes illocutoires (conçus comme des actes de parole). A ce propos, (Krifka, 2004b) rappelle :

(i) que l'idée féconde, selon laquelle le propre de la communication consiste à maintenir et à développer un « *common ground* » entre des interlocuteurs, a été

³⁸⁸ « *Meaning is context change potential* » (Nouwen et al., 2016).

³⁸⁹ Si l'on associe à cette problématique la notion de présupposition, prise dans le sens de '*background*', il apparaît, comme le note (Stalnaker, 1978:330), que « *The essential effect of an assertion is to change the presuppositions of the participants in the conversation by adding the content of what is asserted to what is presupposed. This effect is avoided only if the assertion is rejected.* »

³⁹⁰ Voir supra les remarques sur la notion de contexte (chapitre 2, section 2.1).

avancée, à l'origine, par des philosophes du langage, comme Robert Stalnaker et David Lewis.

(ii) qu'une autre approche fructueuse de la philosophie du langage a été développée, au XX^e siècle, par John Austin et John Searle, dans le cadre de la théorie des Actes de Langage. Selon Krifka, ces deux approches sont intimement liées, car les :

Speech acts performed by interlocutors have the purpose of establishing, maintaining and developing the common ground.

Nous proposons de laisser momentanément de côté les définitions (10) et (11) de la liste ci-dessus, car elles se réfèrent à des critères définitoires qui relèvent de l'analyse prosodique.³⁹¹ Nous traiterons en profondeur de ce sujet dans la seconde partie du présent ouvrage (à paraître).

5.3. Résumé du chapitre 5 et discussion

Dans ce chapitre, nous avons recensé et interrogé brièvement un ensemble de définitions du focus, qui illustrent les différentes conceptions de ce phénomène, que l'on peut relever dans la littérature. Cette investigation appelle deux types de conclusions. Les premières se rapportent à l'articulation présupposition/focus et les secondes, aux idées-forces qui devraient permettre de dégager une conception consensuelle du focus, en dépit des différences notionnelles et terminologiques que renferment les définitions que l'on peut en donner.

Nous avons précisé antérieurement que la signification que l'on attribue au focus d'une phrase (ou d'un énoncé), se déduit souvent de celle que l'on accorde à sa contrepartie. Il se trouve que cette corrélation est particulièrement exploitée, lorsqu'on aborde l'articulation [-Focus /+Focus], dans une perspective relationnelle. Sous cet angle, il est courant de considérer, comme nous l'avons rappelé, que la contrepartie du focus se ramène à une présupposition, par rapport à laquelle il se détermine comme une « variable » (selon la définition proposée par Chomsky). Il est vrai que cette notion de variable a été largement critiquée, notamment par Gussenhoven (1983, 1984:18), pour qui : « *The term 'Variable' has only its semantic blandness to recommend itself* ».

³⁹¹ Il est cependant utile de rappeler la conception chomskyenne originelle, telle que la formule, par exemple (Akmajian, 1966 : 193) : « *The portion of the semantic reading of a sentence which is to be assigned as the focus is that portion of the reading which is associated with any constituent of the surface syntactic structure which contains the intonation center* ».

L'emploi généralisé de la notion de présupposition soulève de multiples problèmes, du fait même qu'elle est instable et se prête en conséquence à plusieurs interprétations (voir à ce sujet le chapitre 2). C'est ainsi qu'elle n'est pas conçue à l'identique par Chomsky, par Jackendoff et par Lambrecht, par exemple. Elle relève davantage de la sémantique logique, pour le premier, qui reconnaît (Chomsky, 1971) l'avoir utilisée pour couvrir un certain nombre de notions qui, selon l'auteur, devraient être distinguées (sic). Pour se limiter à un exemple, il n'est pas inutile de rappeler que dans la lignée des propositions de Chomsky et des sémanticiens, on se réfère souvent à la notion ancienne de présupposition d'existence (cf. Frege, 1892, Strawson, 1952), avec l'idée que le marquage d'un focus déclenche une présupposition de ce type (ex. « *Paul est venu hier* » présuppose que quelqu'un est venu hier). Or, cette interprétation peut facilement être mise en défaut, notamment en ce qui concerne la focalisation dans les questions (Groenendijk & Stokhof, 1984, Fitzpatrick 2005, Abusch, 2007).³⁹² Par ailleurs, à partir de Jackendoff (1972), la présupposition tend à être envisagée diversement, sous l'angle de la pragmatique,³⁹³ dans ses relations avec la sémantique des alternatives,³⁹⁴ ou avec la sémantique dynamique (Heim, 1983).³⁹⁵ Comme nous l'avons rappelé, l'adhésion à la perspective pragmatique a permis notamment de mettre en avant (Stalnaker, 1974) la notion de « *présupposition du locuteur* ». Mais cette notion subjective a été écartée, entre autres, par (Karttunen, 1974), pour qui les présuppositions de phrases sont échafaudées comme des contraintes sur le contexte conversationnel, lequel est modélisé comme un ensemble de propositions ou de mondes possibles (Abusch, 2007). De son côté (Lambrecht, 1994) a fait remarquer que les définitions de la présupposition pragmatique, comme celles que l'on trouve chez Stalnaker, sont formulées uniquement en termes de propositions et non par référence à des expressions lexico-grammaticales. Or, pour

³⁹² Nous rappelons que dans les premiers travaux marquants sur la focalisation (comme ceux de Jackendoff, par exemple), il est courant d'utiliser la distinction présupposition/focus, en supposant qu'une phrase comme « *John introduced [Bill]_F to Sue* » déclenche une présupposition d'existence, telle que « *John a présenté quelqu'un à Sue* ». Mais il est également admis que ce type de présupposition peut aisément être effacé. C'est ainsi qu'une phrase comme : « *Well, I don't know whether John introduces anyone to Sue* » est incompatible avec la présupposition spécifiée ci-dessus. Un cas classique d'effacement de la présupposition est illustré par la dénégation de celle-ci : « *Ce n'est pas Jean qui viendra* ».

³⁹³ Dans cette perspective, l'idée centrale est que les intuitions relatives aux présuppositions sont fondamentalement des intuitions relatives à des présuppositions pragmatiques. Nous rappelons, à ce propos, qu'il est d'usage de distinguer dans la littérature entre les propositions linguistiques (qui relèvent de contraintes sur le contexte, conventionnellement encodées) et les présuppositions pragmatiques (qui correspondent à des hypothèses du locuteur inférables du contexte).

³⁹⁴ Pour une discussion récente sur le sujet, voir : (Abusch, 2007).

³⁹⁵ Dans ce cadre, les présupposés activés par une phrase sont vus comme des contraintes sur l'ensemble des contextes susceptibles d'être mis à jour par cette phrase (Deloor, 2012).

Lambrecht, la prise en charge de ces expressions linguistiques (cf. supra) se révèle cruciale pour l'analyse de la Structure Informationnelle. En bref, l'interprétation de la relation présupposition-focus et de ses retombées sur l'identité du focus, est en partie tributaire de la fluctuation de la notion de présupposition, dont la signification peut renvoyer, selon le choix de l'auteur, ou l'incidence du cadre théorique auquel il souscrit, à des critères d'ordre sémantique ou pragmatique, voire aux deux. Quoi qu'il en soit, la référence à la notion de présupposition, en particulier, dans l'optique de sa relation à celle de focus, semble poser plus de problèmes qu'elle n'en résout véritablement. La principale difficulté tient probablement à la disparité des interprétations qui s'attachent à cette notion en général. A cet égard, il est certainement révélateur de citer les propos tenus, il n'y a pas si longtemps, par (Geurts, 1999: 5)

... lest us consider some of the reasons why presuppositions might be felt to be such dubious creatures. To begin with, there is the sheer variety of, and disparity amongst, theories of presupposition that have been proposed in the past thirty years or so. There are profound differences between, say, the theories presented by Stalnaker (1973, 1974) and by Gazdar, (1979), and these differences are not merely of a technical nature; the intuitive notions of presupposition that inform these two proposals are at odds with each other. An especially stark illustration of the disparity of the field, at least in its early days, is the work of Karttunen, who within the span of six years published three theories that were mutually inconsistent, technically as well as conceptually (i.e. Karttunen, 1973a, 1974, and Karttunen and Peters, 1979).

Qui plus est, Lauri Karttunen a admis récemment le bienfondé de la critique qui lui a été ainsi adressée, en reconnaissant notamment que la disparité préjudiciable du champ qui se rapporte à la conception de la présupposition, constitue un handicap persistant. Il convient également de rappeler que dans une étude au titre particulièrement évocateur : « *Requiem for presupposition* », (Karttunen & Peters, 1977) ont mis en question le concept même de présupposition, en affirmant que les phénomènes regroupés sous cette étiquette sont très hétérogènes et ne peuvent faire l'objet d'un traitement unifié. Après avoir énuméré différentes constructions, qualifiées de « présuppositionnelles » par les linguistes, ces auteurs centrent leur étude sur plusieurs cas particuliers et montrent que le recours à la notion de présupposition est non seulement erroné, mais aussi inutile, car les phénomènes ainsi décrits, peuvent être expliqués en recourant à des catégories générales, telles que les implicatures conversationnelles (particulières et généralisée), les implicatures conventionnelles, ou encore, en se référant à des conditions de félicité discursive. Sans doute convient-il également de rapporter ici les propos de Rochemont (1986 :46) qui dénonce en particulier les usages inconsistants de la notion de présupposition dans les travaux des générativistes :

we believe that use of this term has led to considerable confusion in discussions of the interpretation of focus, effectively serving to conceal a number of fundamental gaps in the accounts offered.

Sans écarter complètement la notion de présupposition, d'autres auteurs ont proposé de l'intégrer dans une théorie pragmatique unifiée qui incorpore cette notion avec celles d'acte de langage et d'implicature conversationnelle (Verschueren, 1980). Cette théorie se base sur une définition de la pragmatique qui est conçue comme l'étude des conditions d'appropriation contextuelle des énoncés linguistiques. Par ailleurs, en prenant conscience des nombreux problèmes soulevés par l'interprétation de la présupposition, (Abusch, 2007) a entrepris de réexaminer la valeur de cette notion d'un point de vue épistémologique. Il constate, au cours de son enquête, que plusieurs auteurs ont proposé de concilier la conception conventionnelle de la présupposition linguistique, avec une compréhension plus large du phénomène en général (Asher & Lascarides, 1988, Geurts, 1996, Beaver, 2001, Beaver & Zeevat, 2007, von Stechow, 2008). Les principales conclusions qui ressortent des travaux de ces chercheurs sont :

(i) que les présuppositions sont encodées linguistiquement et que ce qui est encodé dénote un certain type de contrainte exercée sur le contexte. Cependant, ce dernier est interprété différemment selon les auteurs, ce qui en définitive ne facilite pas la tâche des lecteurs qui souhaiteraient avoir des idées claires sur le sujet.

(ii) que les présuppositions font partie du « *common ground* » et qu'elles représentent des pré-conditions (i.e. des conditions préparatoires) aux illocutions,³⁹⁶ qui sont en partie contraintes par les maximes de qualité formulées par (Grice, 1981).

Nous rappellerons à toute fin utile, dans la poursuite de la présente discussion, que de nombreux auteurs ont considéré que les présuppositions faisaient partie du « *common ground* » (dans le sens global de : base commune de connaissances). Cependant, cette notion, qui s'avère souvent évasive, ne bénéficie pas non plus d'une compréhension univoque dans la littérature.³⁹⁷ Le « *common ground* » est parfois assimilé au contexte

³⁹⁶ Voir : (Lee, 2001, Allan, 2013a).

³⁹⁷ Voir (Allan, 2013a) pour des précisions sur ce point. Nous rappelons, en outre, que le concept de fond commun ou de connaissance commune, dont on a souligné le rôle central dans la définition de la présupposition pragmatique a été critiqué par (Sperber & Wilson, 1986), qui ont dénoncé les faits qu'il n'a pas fait pas l'objet de définitions consistantes et que son emploi entraîne de surcroît des régressions à l'infini.

(Allan, 1986, Duranti, 1997). Mais, il est associé le plus souvent à une certaine forme de connaissance que désignent, alternativement (comme on l'a vu), des expressions particulières, telles que : « *common knowledge* » (Lewis, 1969), « *mutual knowledge* » (Schiffer, 1972), ou « *assumed familiarity* » (Prince, 1981).³⁹⁸ Pour sa part, Stalnaker (2002: 701-702) emploie la formule « *presumed background information* » et la définition qu'il en donne, contribue à approcher une signification de la notion de présupposition dont la conception est précisée ainsi :

...presumed background information shared by participants in a conversation what speakers [take] for granted - what they [presuppose] when they [use] certain sentences.

En dépit des fluctuations terminologiques qui tendent à opacifier son contenu, le concept général de « *connaissances d'arrière-plan partagées* » continu apparemment d'être régulièrement invoqué, pour spécifier la nature de la présupposition pragmatique (Simons, 2006b :17) :

Whether it does or not, the pragmatic phenomenon of presupposition - the intuition that some of what is implied by an utterance is about the assumed background for the utterance - will not go away. An account of this pragmatic notion remains central to the endeavor of explaining what presupposition is.³⁹⁹

Probablement en raison des difficultés qui se présentent pour qualifier précisément ces connaissances d'arrière-plan supposées partagées, de nombreux auteurs ont retenu de n'utiliser, en définitive, qu'un terme, qui s'avère, à la fois, plus simple et plus générique : celui de « *ground* »,⁴⁰⁰ ou de « *background* »,⁴⁰¹ qui participent, dans ce cas, de la construction d'une autre articulation, qualifiée le plus souvent de « *ground-focus* » (ou de « *background-focus* »). Mais à l'instar de la relation traditionnelle présupposition-focus, cette articulation met en avant les faits

³⁹⁸ De ce point de vue, le titre de l'article rédigé par (Allan, 1973b) est particulièrement évocateur : « Common ground-aka common knowledge, mutual knowledge, shared knowledge, assumed familiarity, presumed background information ».

³⁹⁹ On notera l'incertitude de l'auteur (manifestée par l'expression : « *whether it does or not* »), quant à la réalité tangible du phénomène de présupposition pragmatique

⁴⁰⁰ Nous rappelons que la distinction fond-focus est ancrée, à l'origine, dans une théorie psychologique de la perception de la forme (la Gestalt-théorie).

⁴⁰¹ L'abandon de la notion de présupposition a été également retenue par (Rochemont, & Culicover, 1990), qui écrivent à ce propos (p.22) : « *Since the term "presupposed" has a different sense in the context of focus, we have abandoned it in our earlier work, and coined a different term ("c-construable")* ».

que le « *ground* » (ou le « *background* ») et le focus constituent ensemble un niveau particulier de structuration de l'énoncé et qu'ils se définissent, ainsi, l'un par rapport à l'autre. Cette manière d'envisager le focus et sa contrepartie évoque une approche que l'on a qualifié, dans la littérature, de « *Structured Meaning Approach to Focus* » (von Stechow, 1990, Krifka, 1991/ 1992, Krifka, 2001). Cette approche, qui a d'abord été proposée, dans le cadre de la sémantique générative, par (Jackendoff, 1972), et développée ensuite par (von Stechow, 1982) et (Jacobs, 1983), présente d'évidentes affinités avec les points de vue plus anciens (cf. supra), d'après lesquels que la phrase se subdivise en un sujet psychologique et un prédicat psychologique (Paul, 1880), ou en un thème et un rhème (Ecole de Prague).⁴⁰² Il est également permis de citer ici les partitions topique-focus, topique-commentaire ou encore « *given-new* » (voir ci-dessus, la section 4.2.3. du chapitre 4), dans la mesure où elles paraissent partager la propriété de diviser une phrase (ou un énoncé) en une partie qui sert de point d'ancrage au discours précédent et une partie qui apporte une contribution à la progression de ce dernier. Cependant, la reconnaissance de cette analogie, ne doit pas conduire à des conclusions qui se révéleraient vite erronées. En effet, les expressions qui relèvent du « *background* » ne peuvent pas être systématiquement interprétées comme des présuppositions. De même, présupposition et « *ground* » ne dénotent pas une même chose, car d'après (Lakoff, 1971) et (Steedman, 1991), ce sont des phénomènes qui exercent des contraintes différentes sur le contexte. Pour Steedman (1998), la contrepartie du focus est le « *background* ». Toutefois, dans son approche de la de Structure Informationnelle, la division « *background-focus* » est orthogonale à la division thème-rhème, principalement en raison du fait que l'auteur utilise le terme focus pour désigner une marque prosodique (voir supra la définition du focus que propose Féry).

The position of the pitch accent(s) in the phrase has to do with a further dimension structure within both theme and rheme, corresponding to a distinction between the informative or contrastive part(s) of either information unit, and the rest.

(Steedman, 1998 : 8).

Steedman précise, en outre, qu'il emploie le terme focus dans un « *narrow phonological sense* », en désignant l'information qui est marquée par la dotation d'un « *pitch accent* » et qu'il utilise le terme background, pour la partie de la phrase qui est non marquée par la présence d'un pitch accent ou d'une frontière. On notera également que pour Lambrecht (1994), ce qui n'est pas asserté fait partie du « *common ground* », mais les distinctions « *focus-ground* » et assertion-

présupposition sont indépendantes l'une de l'autre. Selon Lambrecht (op.cit : 60), il est nécessaire de réviser le concept de présupposition pragmatique, car il estime que ce que l'on doit prendre en compte, ce ne sont pas seulement les hypothèses du locuteur sur l'état d'esprit de l'auditeur, mais également les hypothèses du locuteur sur les hypothèses de l'auditeur relatives à l'état d'esprit du locuteur. Pour d'autres auteurs encore, le « *ground* » ne fait pas partie du « *common ground* » (en tant que base de connaissances communes). Il se réfère plutôt à ce que le locuteur suppose que l'auditeur connaît, ou croit être vrai et à ce qu'il attend au moment où l'énoncé est proféré (Clark & Haviland, 1977, Prince, 1986). Enfin, pour (Rochemont, 1986), le « *ground* » doit être « *c-construable* », ce qui signifie qu'il doit bénéficier de la présence d'un antécédent dans le discours. Il n'est pas évident (tant s'en faut) que le concept de présupposition, tel que l'utilisent de nombreux auteurs, dans le but de désigner la contrepartie du focus, puisse être systématiquement interprétable à partir de l'ensemble des propriétés que l'on vient d'énumérer.⁴⁰³ En vérité, il semble que son emploi relève souvent de celui d'un terme d'ordre générique, ou relativement neutre, comme il en va parfois de l'usage du mot « *background* », pour en référer simplement (sans autre forme de spécification) à la contrepartie du focus, ce dernier étant définissable, comme on l'a vu de plusieurs façons

Lorsque nous retournons aux définitions qui ont été rapportées dans la section 5.2. du présent chapitre, il apparaît, en résumé, que le focus est approché, soit dans la relation qu'il entretient avec la présupposition (définie de différentes manières, plus ou moins compatibles, cf. supra), soit avec ce qui en tient lieu, c'est-à-dire, dans une perspective qui s'affranchit, en apparence, de cette relation plutôt contraignante. L'une de ces approches consiste à identifier formellement le focus comme la marque d'un choix effectué dans un ensemble d'alternatives potentiellement acceptables, dans un contexte d'énonciation particulier. A cet égard, (Nølke 1994 : 129) assimile la focalisation à un acte qui sert à présenter un segment d'énoncé (le foyer) comme le résultat d'un choix effectué dans un paradigme et dans un certain but (129). Une autre approche s'attache à souligner la contribution cruciale du focus au développement du discours ou de la conversation.

Si l'on se range à l'idée influente que l'aménagement d'un focus indique bien la présence d'alternatives potentielles, il semble possible de montrer comment cette interprétation, peut permettre d'établir un lien avec d'autres définitions de cette entité de la Structure Informationnelle (telles que les proposent divers auteurs):

⁴⁰³ En revanche, il est clair que de telles propriétés sont envisageables dès lors que l'on appréhende la signification de la présupposition, en dehors de l'articulation relationnelle présupposition-focus (voir la section 2.2. du chapitre 2 : « Présuppositions et implicatures »).

(i) Le focus comme une mise en valeur ; ou en lumière (ang. « *highlighting* »): la dénotation du focus d'un énoncé est perçue comme une mise en valeur, parce qu'elle est contrastée avec d'autres alternatives potentielles.

(ii) Le focus comme une contribution pertinente: la sélection d'une dénotation alternative parmi d'autres, a pour effet qu'elle est perçue comme la contribution la plus importante de l'énoncé où ce choix est opéré.

(iii) Le focus comme information nouvelle : l'alternative sélectionnée correspond à une information nouvelle.

Ces conclusions appellent certaines remarques, qui reprennent, pour l'essentiel, des idées que nous avons déjà exposées précédemment. L'interprétation de l'effet de « *highlighting* », tel que le présente (i), relève de l'axe paradigmatique (ou vertical). Mais cet effet s'exerce tout aussi bien sur le plan syntagmatique (ou horizontal), dans la mesure où la proéminence accentuelle particulière (voir la seconde partie du présent ouvrage) qui est associée au marquage du focus, établit un contraste phonique avec le matériau qui précède et celui qui suit. La pertinence de la contribution du focus (ii) au regard du conditionnement de l'information, prend tout son sens lorsque, l'on questionne la pratique du discours et de la conversation. Cette pertinence tient principalement à ce que le focus dénote un apport d'information nouvelle. Dans la perspective d'une sémantique dynamique, le contenu de cette information nouvelle, consiste en une mise à jour du « *common ground* » tenant lieu de contexte (cf. supra, la définition 9).⁴⁰⁴

Dans la définition 8 proposée par Gussenhoven, il est question d'une « *contribution déclarée* » du locuteur à la conversation. Cette formulation ne manque pas d'évoquer, pour nous, les concepts « *d'ostensivité* » et de « *stratégie ostensive-inférentielle* », qui figurent au cœur de la théorie de la Pertinence de (Sperber & Wilson, 1986). Au regard de ces concepts, la focalisation peut être vue comme un dispositif intentionnel de « *monstration* », par lequel (comme nous l'avons rappelé antérieurement) le locuteur s'engage (se commet) à fournir à l'auditeur des instructions sur la manière la plus efficace et la plus économique, sur le plan cognitif, de traiter (le plus souvent par inférence), les informations que le message qu'il profère, vise à délivrer. D'autre part, les notions « *d'incrémation* »

⁴⁰⁴ Cette mise à jour peut être perçue comme la conséquence d'une intention de combler un « *vide informationnel* » temporaire qui s'établit dans le discours entre le locuteur et son auditoire. C'est ainsi que selon (But & King, 1996) : « *Focus' major function is to fill the informational gap between the speaker and the hearer and hence provides new information relevant for the discourse structure* ».

et de « *mise à jour* » que met en avant la définition 9 - et que discute en particulier l'approche de la sémantique dynamique - fait inévitablement penser au concept « *d'élargissement de l'environnement cognitif mutuel* » dont bénéficient les acteurs des échanges conversationnels, un concept qui appartient également à la panoplie conceptuelle de la théorie de la Pertinence. Cette analogie nous paraît légitime, dans la mesure où il s'avère que l'effet de mise à jour, que réalise le marquage d'un focus, se traduit par une contribution qui impacte à la fois l'avancée de la conversation (cf. la définition de Gussenhoven) et l'état du monde mental de l'interlocuteur (Vallduví & Engdahl, 1996: 462).

La définition (9) proposée par (Vallduví, 1992) et la remarque incidente (iii) ci-dessus, assimilent le focus à une information nouvelle. Il est notable, en effet, que de nombreux auteurs (entre autres, Jackendoff et Halliday), estiment que le focus doit être traité comme une information nouvelle, qui tranche ainsi avec l'information ancienne (ang. « *old* ») ou connue (« *given* ») dont il est la contrepartie ou le complément. On notera, à ce propos, que dans la définition (3) proposée par (Crystal, 1993), il est précisé que les oppositions présupposition-focus et « *given* »-« *new* » représentent des distinctions analogues. Nous avons consacré plusieurs pages (cf. 4.2.2.) à la discussion des concepts de « *givenness* » et de « *newness* » qui, comme nous l'avons montré, sont loin d'être univoques. Nous avons également rappelé, en nous reportant aux travaux de Jeanette Gundel, que l'opposition « *given -new* », si abondamment utilisée dans la littérature, connaît deux interprétations distinctes, selon qu'on l'envisage d'un point de vue relationnel ou référentiel. Nous ne reviendrons donc pas, dans la présente discussion, sur les nombreuses difficultés que soulève l'emploi de ces termes. Nous nous limiterons seulement à souligner des points de discussion qui paraissent essentiels, en nous référant principalement aux observations formulées par (Marandin, 2006b), dans une récente étude de synthèse. Dans ce travail, l'auteur note que le constituant (XP) qui résout une question apporte bien une information nouvelle, si l'on admet que le questionneur pose cette question afin d'obtenir une information qu'il ne possède pas. Cette remarque permet de comprendre pourquoi le test de question-réponse est souvent utilisé par de nombreux auteurs, pour mettre en évidence le marquage approprié du focus en tant qu'information nouvelle dans un énoncé.⁴⁰⁵ Selon l'auteur cité précédemment, cette conception recèle au moins deux ambiguïtés d'interprétation. La première se rapporte (cf. Lambrecht 1994) à la difficulté (pas toujours clairement reconnue) de distinguer, premièrement, entre la nouveauté (vs l'ancienneté) d'un référent de discours (i.e. le fait qu'il a été déjà introduit dans

⁴⁰⁵ En dépit de sa popularité, le test de question-réponse, qui ne saurait être assimilé à une tentative de représenter le discours, présente l'inconvénient de n'offrir qu'une image réductionniste du contexte.

l'univers du discours) et, deuxièmement, la nouveauté (vs l'ancienneté) du contenu (ou d'une partie du contenu) de l'énoncé. Seule la seconde option, précise Marandin (op.cit.), est susceptible de donner un sens à la notion de focus informationnel.⁴⁰⁶ A cet égard, il apparaît qu'il n'existe aucune corrélation entre le statut ancien/nouveau d'un référent discursif et son emploi comme focus informationnel. En effet, un constituant qui représente un référent connu (i.e., actif), peut tout à fait correspondre à un focus de ce type. L'exemple que propose l'auteur pour illustrer ce phénomène est le suivant :

- (5.1) A. Je n'ai pas de nouvelle de Marie et de Bernadette. Laquelle a appelé hier ?
 B. Marie.

Selon le commentaire de Marandin, l'information nouvelle ne réside pas ici dans le contenu de l'XP « Marie », mais dans la proposition : « *celle qui a appelé hier est Marie* ». Il en conclut que le fait de dénoter un référent de discours actif ou inactif est orthogonal au fait d'être focal ou pas et il cite, pour étayer cette conclusion, ce qu'écrit Lambesc (1994: 261) sur le sujet :

What gives a Focus constituent its flavor as a 'new' element is not the status of its denotatum in the discourse but its relation to the asserted proposition at the time of utterance. Focus and inactiveness are independent information-structure parameters and their grammatical manifestations must be carefully distinguished.

La deuxième ambiguïté (cf. supra), si on se réfère à Prince (1981), tient à ce qu' une information nouvelle peut dénoter une information (connue ou inconnue de l'auditeur), qui n'a pas encore été introduite dans l'univers de discours partagé par les interlocuteurs. A l'évidence, Les deux dimensions qui viennent d'être mentionnées ne coïncident pas. C'est, selon Marandin (op.cit.), ce qui a conduit Prince à distinguer deux classes d'oppositions : nouveau/ancien pour l'auditeur (« *hearer new/old* ») et nouveau/ancien pour le discours (« *discourse new/old* »).⁴⁰⁷ En conséquence, il s'avère que ce qui est nouveau pour le discours n'est pas forcément pour l'auditeur.

⁴⁰⁶ On désigne, par l'expression «focus informationnel», un certain type de focalisation, qui se distingue d'autres types de focalisation possibles, dénommés notamment : « focalisation d'identification » et « focalisation de contraste » (voir le chapitre suivant, qui traite des différents types de foci).

⁴⁰⁷ Voir à ce sujet la section 4.2.2. dans le précédent chapitre.

Les conclusions générales que nous proposons de formuler, au terme de ce chapitre consacré aux définitions du focus (et de la focalisation),⁴⁰⁸ se ramènent à deux points essentiels. A propos du premier, il est permis d'affirmer que la définition du focus envisagé dans une perspective strictement relationnelle, pâtit en grande partie des fluctuations qui accompagnent la caractérisation de ce que l'on s'accorde à regarder comme sa contrepartie : qu'il s'agisse de la notion de présupposition en général, de celles de « *background* » et de « *ground* » ou encore de celle de « *given* », lorsque le focus est assimilé à une information nouvelle. Or, il a été prouvé empiriquement que la contrepartie du focus ne correspond pas nécessairement à une présupposition, ce qui peut amener indirectement à remettre en cause (cf. Schmerling, 1976, Rochemont, 1986) la définition même du focus, telle que la présente Chomsky. Nous rappelons que pour Dryer (1994), l'usage que fait la littérature du terme présupposition, dans le sens de complément du focus, ne doit pas être confondu avec l'emploi que l'on en fait généralement dans les travaux de sémantique où il est interprétable comme les connaissances que partagent les interlocuteurs. Or, il n'est pas indispensable qu'une présupposition soit synonyme de connaissances partagées (Vallduví, 1992). En bref, la définition précise de ce qui constitue le complément du focus, se présente comme un problème particulièrement complexe.

Pour ce qui concerne le second point, il apparaît que les définitions qui se centrent davantage sur l'identité du phénomène focus, sans se préoccuper nécessairement de celle de sa contrepartie⁴⁰⁹ et qui regardent essentiellement le focus comme un promoteur d'alternatives, un dispositif de mise à jour du contexte, une contribution ostensive à la conversation, ou encore, comme l'apport d'une information jugée pertinente, recèlent (de façon explicite ou implicite) une parenté conceptuelle indéniable. Cette parenté est révélée par la confrontation des théories qui cherchent à rendre compte de la focalisation dans les langues naturelles, mais il apparaît aussi que ces théories manipulent des terminologies et des concepts, dont la disparité peut rendre difficile la mise en évidence des lignes de forces qui leurs sont communes.

⁴⁰⁸ Nous rappelons que la focalisation désigne globalement le dispositif qui consiste à distinguer un constituant (de taille plus ou moins grande) pour le mettre en valeur, ou au premier plan du contenu exprimé par un énoncé, alors que le focus représente le résultat tangible de cette opération.

⁴⁰⁹ Cette remarque nécessiterait certainement une discussion plus étoffée que celle que nous avons proposée dans ce chapitre. Nous ne souhaitons pas l'entreprendre ici, car nous tenons à préserver l'économie de l'ouvrage. Nous précisons, cependant, que pour ceux qui privilégient l'interprétation relationnelle du focus, il est peu défendable de chercher à modéliser le focus indépendamment de sa contrepartie, ou de son « *background* » (Akmajian, 1973 : 218, Lambrecht, 1994 : section 5.1.).

Nous espérons que le survol des définitions du focus que nous avons tenté d'effectuer dans ce chapitre donnera un aperçu de la diversité - conjecturalement dérangeante - des façons dont le phénomène en question est appréhendé dans la littérature.⁴¹⁰ Pour conclure dans cette voie, nous rapporterons les propos (à notre avis, plutôt excessivement pessimistes) que tiennent Matic & Wedgwood (2013 : 129), dans leur article de synthèse sur les significations du focus:

Focus is defined in at least a dozen different, often conflicting ways. The definitions range from simple reference to new/unexpected information to the detailed formal machineries of Alternative Semantics and the Structured Meanings approach. What is more, imprecise and/or divergent definitions inevitably lead to an imprecise extension of the category. Any careful analysis of the relevant literature, like that conducted by Hedberg (2006), would reveal that it is unclear which linguistic phenomena count as focus and which do not, so that, apart from some very central examples, the same structural pattern might be treated as 'focus' or 'non-focus, often without any explanation either way... We believe that the terminological and notional confusion surrounding the notion of focus is no mere historical accident, but reflects real linguistic diversity, our understanding of which has been obscured by inappropriate conceptions of categorisation and scientific generalisation. That is, focus is an inherently problematic category, which has been used to draw together phenomena in the wrong way: as instances of a single underlying entity, as opposed to potentially independent entities that produce interestingly similar effects.

Avant d'aborder la suite du présent ouvrage, nous rappelons que ce chapitre et les précédents ont porté sur la définition, l'illustration et des discussions relatives à ce que nous avons appelé les déterminants de la Structure Informationnelle. Il s'agit principalement des notions de: topique, commentaire, focus, « *background* », « *given* » et « *new* ». Sans doute est-il utile de réitérer que ces notions relèvent de niveaux interprétatifs distincts. Selon la tradition, le terme de topique représente l'entité à propos de laquelle le reste de la phrase, le commentaire, est supposé apporter une information. Le focus est regardé comme la partie de la phrase (ou de l'énoncé) qui véhicule l'information que le locuteur souhaite présenter comme la plus saillante et sur laquelle il veut attirer l'attention de l'auditeur. Le « *background* » (appelé aussi parfois, « *ground* ») représente l'information ancrée dans le contexte. Il constitue l'arrière-plan du message, sur lequel le focus (entité de

⁴¹⁰ Il est important de souligner que les définitions que nous avons données et commentées dans ce chapitre souffrent de deux lacunes. D'une part, elles examinent la focalisation seulement dans les phrases assertives (or le dispositif de focalisation est également mis en œuvre dans les autres types de phrase, notamment dans les questions). D'autre part, le focus est appréhendé dans une perspective unitaire (alors qu'il est possible de montrer qu'il existe plusieurs catégories de focus). Ces points, qui n'ont pas été abordés dans ce chapitre, pour des raisons d'économie, seront discutés dans des chapitres ultérieurs du présent ouvrage.

premier-plan, le « *foreground* », s'impose comme une figure sur un fond. Le « *given* » correspond à l'information connue (grâce à des acquis implicites ou explicites) et le « *new* » à l'information que le locuteur présente comme nouvelle à son interlocuteur.⁴¹¹

⁴¹¹ Ces généralisations sont empruntées à (Hinterwimmer, 2011), qui propose des exemples permettant d'illustrer les distinctions de niveau interprétatifs relatifs aux notions mentionnées.

CHAPITRE 6

Approches de la focalisation et typologie(s) des foci

6.1. Approches de la focalisation

Nous proposons de survoler, dans cette section, les principales approches de la focalisation qui sont adoptées par les linguistes. Il s'agit, en substance, de rappeler comment le phénomène appelé focus est représenté et interprété par les chercheurs, principalement en fonction de la mouvance et des présupposés théoriques auxquels ils adhèrent.⁴¹² Nous avons retenu d'inscrire cette partie de notre exposé dans la perspective, plus large, des approches de la Structure Informationnelle, dont il est reconnu que le focus constitue un élément déterminant. Mais avant d'entreprendre l'inventaire des diverses approches de la Structure Informationnelle et de la focalisation, nous rappellerons succinctement quelques étapes historiques qui s'avèrent particulièrement décisives et le nom des principaux auteurs qui ont participé à leur développement.⁴¹³ Nous distinguerons ainsi :

(i) Les précurseurs : le philologue allemand Georg von der Gabelentz (1869) et Henri Weil (1864), le philologue français, d'origine allemande, qui a introduit, à propos de l'organisation des énoncés, la distinction fonctionnelle entre point de départ et énonciation.

(ii) Les linguistes de l'École de Prague (de Mathesius à Daneš, en passant par Firbas), qui ont mis notablement en exergue : a) la distinction entre les niveaux d'analyse syntaxique et informationnel de la phrase et la partition fonctionnelle thème/rhème et b) (avec Firbas): les concepts de progression thématique (de la phrase au texte) et de « dynamisme communicatif ».

⁴¹² Cette partie de notre étude propose de compléter les observations que nous avons présentées dans la partie de l'ouvrage qui traite de la place de la Structure Informationnelle dans la Grammaire (voir le chapitre 3).

⁴¹³ Pour des détails, on pourra se référer à (Carther-Thomas, 2009).

(iii) Halliday, fondateur reconnu de l'approche dite « *systémique* », qui a introduit le terme d' « *information unit* » et surtout l'idée que la structuration de l'information participe de deux distinctions orthogonales : thème-rhème et « *given-new* ».

(iv) L'attention particulière portée par la mouvance générativiste - à partir des propositions de (Chomsky, 1971) et de (Jackendoff 1972) - à la formalisation de la notion (sémantique) de focus et à la discussion de sa place dans la Grammaire.

(v) Le développement des recherches - dans la lignée des travaux de Bolinger (1972, 1985b), de Selkirk (1984, 1995), de Gusenhoven (1984b, 1985) et de Ladd (1996)- sur les attributs prosodiques de la focalisation,

(vi) L'influence notable de Lambrecht (1994), qui a eu le mérite d'attirer l'attention des chercheurs sur la distinction (pas toujours établie de façon précise dans la littérature, mais néanmoins indispensable pour la clarification des notions afférentes à la Structure Informationnelle) entre le statut cognitif des référents et les relations qu'ils contractent avec les structures qui les hébergent.

(vii) Les apports de divers courants de la sémantique formelle, dans les années 80-90, pour le traitement du focus, avec (entre autres) les travaux de Rooth, von Stechow, Büring, Kadmon, Krifka et Beaver.⁴¹⁴

(viii) Les ouvertures sur le discours de l'interprétation de la Structure Informationnelle, dans des perspectives fonctionnelles et/ou pragmatiques, avec, en particulier, les travaux de : Dik, Prince, Lambrecht, Vallduví et Roberts. On mentionnera notamment, pour ce qui concerne la dernière personne citée, l'importance qui est accordée aux liens entre la Structure Informationnelle et la Structure du Discours, dans le cadre d'un modèle de structuration du discours fondé sur des stratégies de questionnement explicite et implicite.⁴¹⁵

Afin de passer en revue les principales approches de la Structure Informationnelle (et de la focalisation), nous nous appuyerons en partie sur l'étude de (Schwabe & Winkler, 2007), qui a l'avantage de présenter une synthèse

⁴¹⁴ Pour une comparaison entre l'approche de l'École de Prague et celle de la sémantique formelle, voir notamment : (Peregrin, 1994) et (Hajičová et al., 1998).

⁴¹⁵ Voir, ci-après, le rôle déterminant joué par le concept de « *Question-under-discussion* ».

édifiante sur le sujet. C'est en nous inspirant de ce travail que nous avons établi la figure 6.1. (ci-après), qui servira de fil conducteur à nos commentaires à venir.

Information Structure approaches

<i>Formal view</i>	<i>Interpretive view</i> (<i>Semantic-pragmatic view</i>)
-The syntactic or feature based account	- The one-to-one mapping of grammatically determined meaning onto pragmatic meaning
-The phonological or prosodic based account	-The semantic underspecification account

Figure 6.1. Classification des approches de la Structure Informationnelle adoptées par les linguistes (d'après Schwabe & Winkler, 2007).

Nous préciserons, dès à présent, que la conception dichotomique qu'illustre la figure 6.1., est par trop rigide car, en réalité, les approches de la Structure Informationnelle, en général et de la focalisation, en particulier, se positionnent le plus souvent comme des études qui traitent d'un interfaçage entre des données formelles et des aspects interprétatifs, d'ordre sémantique et /ou pragmatique.⁴¹⁶ Nous rejoignons ainsi le point de vue de Matic & Wedgwood (2013), qui estiment que la séparation des catégories, telle que l'illustre la figure 6.1., est trop simpliste. Selon ces auteurs, toute conception du focus est, d'une façon ou d'une autre, basée sur le sens, en se référant : soit à des considérations de « *discourse newness* », et de sémantique vériconditionnelle, soit à d'autres conceptions du sens. Même quand le focus est traité comme un « *formal syntactic feature* » (Rizzi, 1997), il n'en demeure pas moins que son analyse est essentiellement basée sur le sens.

Ces précisions étant apportées, il s'avère que les diverses approches de la Structure informationnelle vont se différencier plutôt en fonction de la préséance qu'elles accordent, dans leur démarche, à des critères d'ordre formel ou à des critères interprétatifs (sans que les uns excluent nécessairement les autres). A titre simplement indicatif et avant d'entrer dans les détails, nous évoquerons ici deux

⁴¹⁶ Cf aussi les réserves de (Abusch, 2007) vis-à-vis de la distinction proposée par Schwabe & Winkler: « *The crucial point is not whether we call some category interpretive or grammatical, but what role it is assumed to play in linguistic analysis* ».

approches apparemment opposées. La première, qui est dénommée « *Accent-to-Focus* » et qui est adoptée, entre autres, par (Rooth, 1992), procède de la forme vers les sens. La seconde, que l'on qualifie de « *Focus-to-Accent* », et qui est illustrée, entre autres, par les travaux de (Umbach, 2004), procède, à l'inverse, de la précédente, du sens vers la forme. Il est notable, néanmoins, qu'en dépit de leurs trajectoires divergentes, les deux démarches s'intègrent dans l'optique de l'analyse d'une interface forme/sens, l'élément formel étant représenté par l'entité prosodique que représente l'accent et l'élément relatif au sens, par le focus, considéré alors comme une entité sémantique ou pragmatique.⁴¹⁷ Ainsi que l'ont rappelé récemment (Arnold et al., 2013), dans un article dont le contenu intéresse particulièrement le sujet que nous allons développer:⁴¹⁸

The most widely accepted notion of information structure is as a set of rules or constraints that determine linguistic form, in whole or part. Under this view, a key aim of research in this area is to identify which information-structural categories are relevant and how they influence choice of linguistic form. This encompasses formal approaches, in which information structure is either part of the grammar, or at the grammar/pragmatics interface, as well as functional approaches in which cognitive representations guide linguistic form.

6.1.1 Approches formelles de la focalisation

6.1.1.1 Les approches guidées par la syntaxe (« *feature-driven* »)⁴¹⁹

Les approches de la focalisation qui sont qualifiables globalement de formelles, sont plurielles, mais elles se distinguent entre elles, par le fait que leurs démarches sont guidées, soit par la syntaxe (« *the syntactic or feature based account* »), soit par la phonologie (« *the phonological or prosodic based account* »). Dans les approches guidées par la syntaxe, les notions de topique et de focus se présentent comme des entités qui sont définies directement sur la base de la structure syntaxique (Chomsky, 1965) et elles relèvent donc du système linguistique

⁴¹⁷ Ce point doit être précisé, car plusieurs auteurs (voir, par exemple : Roberts, 2006) utilisent le terme focus pour désigner à la fois une notion pragmatique et une notion prosodique.

⁴¹⁸ Cf. l'intitulé de l'article en question : « *Information structure : linguistic, cognitive, and processing approaches* ».

⁴¹⁹ Cette section rappelle simplement quelques points essentiels se rapportant à cette approche. On trouvera des compléments d'information sur le sujet dans la section 3.2. du présent ouvrage, qui s'intitule : « Les relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire dans le cadre de la perspective générativiste ».

de la langue (en un mot, de la Grammaire de la langue).⁴²⁰ Dans les approches guidées par la syntaxe qui s'inscrivent dans le paradigme de la Grammaire Générative,⁴²¹ la notion de focus est représentée (à la suite de la proposition de Jackendoff, 1972: 240) par l'introduction d'un trait formel, le trait [F], dans le composant syntaxique du système génératif. Le recours à ce choix justifie le fait que l'on retienne l'expression « *feature-driven approach* », pour qualifier ce type d'approche (Szendrői, 2004). L'approche « *feature-driven* » du focus procède d'une conception déterministe, au sens fort du terme, car elle s'ancre sur les hypothèses que le focus d'une phrase est représenté directement dans sa forme syntaxique et qu'une tête fonctionnelle focus se projette à la périphérie gauche de cette phrase).⁴²² À cet égard, le modèle « *Government/Binding* » minimaliste se montre comme le plus strict, dans le sens où il défend l'idée d'une mise en relation directe - et non-ambiguë - entre la représentation grammaticale d'un énoncé et son focus. On rappellera, à ce sujet, que dans la littérature d'obédience générativiste, la conception standard (au cours des années 80-90) maintient que le focus est représenté dans la forme syntaxique (Jackendoff, 1972, Antinucci & Cinque, 1977, Abraham et al., 1986, Horvath, 1985, Rochemont, 1986, Culicover & Rochemont, 1983, 1990, Kiss, 1998, Zubizarreta, 1998). Toutefois, à la suite de considérations plus récentes au cours de l'évolution⁴²³ de la mouvance minimaliste, il est apparu qu'il était non-tenable de prétendre que le topique, le focus, et d'autres notions pragmatiques, sont directement encodées dans le calcul de la syntaxe.⁴²⁴ En effet l'encodage en termes de traits de ces notions constitue une enfreinte à la condition d'inclusion (ang. « *inclusiveness condition* »), qui est cruciale dans le modèle Chomskien (Chomsky, 1995: 225, Chomsky, 2000).⁴²⁵ Szendrői (2004), entre autres, a mis en avant le fait que l'approche « *feature-driven* » déroge notablement à cette

⁴²⁰ Voir à ce sujet le chapitre 3 du présent ouvrage sur les relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire.

⁴²¹ On trouvera un exposé des théories de la focalisation dans la syntaxe générative, dans les chapitres 3 et 4 de l'ouvrage de Winkler (1996).

⁴²² Cf. (Rizzi, 1997), (E. Kiss, 1998).

⁴²³ Notamment en ce qui concerne l'autonomie de la syntaxe (Chomsky, 1995) et des perspectives nouvelles d'interfaçage

⁴²⁴ Celle-ci étant conçue comme un « *dumb-computational system* », qui ne peut avoir accès à une information conceptuelle.

⁴²⁵ Cf. (Chomsky, 1995 : 228) : « ... a 'perfect language' meet the condition on inclusiveness : any structure formed by the computation...is constituted of elements already present in the lexical items selected for N (the numerotation); no new objects are added in the course of the computation apart from rearrangements of lexical properties ». Pour une discussion de la notion de condition d'inclusion, voir, entre autres : (Freidin, 2007).

condition. Il est évident, pour (Szendrői, op.cit.) que le trait [F] n'est pas un trait lexical. La notion de focus elle-même, n'est pas la propriété d'un constituant, mais elle dénote une relation, car elle encode le statut informatif d'un constituant par rapport au reste de l'énoncé. C'est pourquoi, selon (Szendrői, op.cit. :239) :

... focus may never be a property of a single node, let alone a lexical property of that node. So in this sense, an approach that encodes focus in the syntactic computation, such as the feature-driven approach, will always violate inclusiveness.⁴²⁶

La question de savoir si le statut d'une entité informative (comme celle de focus) doit être représenté explicitement dans la structure syntaxique des phrases, a été abordée, en particulier, dans l'approche théorique dénommée « *Approche Cartographique* » (Belletti, 2004, Cinque & Rizzi, 2010), une approche dont le principal objectif est de s'interroger sur ce qui est vraiment encodé dans la Grammaire. Si les phrases disposent de topiques et de foci, est-ce que ces propriétés sont aussi représentées comme des traits grammaticaux dans leur représentation syntaxique ? La réponse est positive pour Rizzi et d'autres auteurs, qui ont entrepris, dans le cadre de l'Approche Cartographique susnommée, des investigations sur la structure de la périphérie gauche des propositions (Rizzi & Bocci, 2017). Nous précisons que ces recherches ont d'abord porté sur l'italien, avant de s'étendre à d'autres langues.⁴²⁷

Si l'approche « *feature-driven* » est apparemment bien adaptée à l'étude des caractéristiques syntaxiques et sémantiques du focus, en revanche, elle ne réussit pas, selon (Szendrői, op.cit.), à capturer des faits prosodiques. Or, il est reconnu par les générativistes (Chomsky, 1971, Jackendoff, 1972, Selkirk, 1984) que le focus d'un énoncé est marqué par la présence d'une prééminence particulière. La prise en compte de cette relation, que (Szendrői, op.cit. : 237) intitule : « *Stress-focus corespondence* », contribue à asseoir la légitimité d'une approche alternative à la « *feature-driven approach* », en l'occurrence, celle d'une approche guidée par la

⁴²⁶ Cf. (Jackendoff, 1972) : « *I suggest the following way, which does minimal violence to the theory as a whole. One artificial construct is required: a syntactic marker F which can be associated with any node in the surface structure* »

⁴²⁷ Selon (Stevens, 2017), l'objectif principal de l'Approche Cartographique est de fournir un inventaire hiérarchique un universel des têtes fonctionnelles, qui permette de rendre compte des relations systématiques entre l'ordre des mots et la Structure Informationnelle dans les différentes langues. L'un des inconvénients de cette approche est qu'elle requiert un grand nombre de primitives syntaxiques et qu'elle accroît ainsi la richesse de la Grammaire Universelle aux dépens des explications pragmatiques des patrons fonctionnels relatifs à la variabilité de l'ordre des mots. Effectivement, dans le panorama des Approches Cartographiques qu'il présente (Shlonsky, 2010) cite près de 400 traits différents retenus par les chercheurs qui opèrent dans ce cadre de travail.

phonologie, plus précisément, par la prosodie, que l'on qualifie généralement de « *stress-based approach* » (Reinhart, 1995).

6.1.1.2 Les approches guidées par la phonologie (i.e., par la prosodie)⁴²⁸

L'approche guidée par la phonologie que l'on dénomme aussi parfois « *Accent-to-Focus Approach* », est favorable à une représentation du focus dans la prosodie, plutôt que dans la syntaxe.⁴²⁹ Elle stipule que la représentation prosodique détermine l'ensemble des foci potentiels, plutôt que le focus réel de la phrase. Ces foci potentiels sont délimités par la place qu'occupe l'accent principal dans cette unité. La relation « *stress-focus* », qui est au cœur de la « *stress-based approach* », s'ancre sur le principe que le focus d'une phrase reçoit toujours l'accent principal (ang. « *main stress* »), qui constitue également le centre intonatif de cette phrase.⁴³⁰ En conséquence, il a été suggéré que la localisation du focus d'une phrase se place sous la dépendance de la règle prosodique qui assigne l'accent principal de cette phrase. Dans cette perspective - et la suite des propositions influentes de (Chomsky & Halle, 1968, Halle & Vergnaud, 1987) - (Neeleman & Reinhart, 1998) soutiennent que chaque langue dispose d'un « *neutral, unmarked stress pattern* », qui découle de l'application d'une règle cyclique : la Règle d'Accentuation Nucléaire (ang. NSR : « *Nuclear Stress Rule* »).⁴³¹ En vertu de

⁴²⁸ Cette partie du chapitre 6 complète la discussion qui a déjà été abordée dans la section 3.2. du présent ouvrage : « *Les relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire dans le cadre du paradigme générativiste* ». Par ailleurs, la problématique des approches prosodiques du focus a été discutée en détail, dans le chapitre 2 (« *Prosody-based accounts for focus* ») de l'ouvrage de (Brunetti, 2004), auquel notre exposé emprunte une bonne part. Il convient de rappeler, avant de développer le contenu de la présente section, que le traitement précoce du focus, dans le cadre de la phonologie prosodique, est dû à Selkirk (1984), pour qui (op.cit. :200) « *the focus structure of a sentence is inextricably related to its intonational structure* ».

⁴²⁹ L'accentuation est introduite dans la phonologie en recourant à une théorie qui est qualifiée de « *métrique* » (Liberman, 1975). Cette théorie s'attache en particulier à décrire et à représenter les relations syntagmatiques qu'entretiennent les proéminence constitutives des énoncés, dans une perspective hiérarchique (pour des précisions sur cette théorie, voir la seconde partie du présent ouvrage, qui est consacrée à la présentation de la prosodie).

⁴³⁰ Nous rappelons que Chomsky (1971 : 91) a défini le focus comme le syntagme qui contient le « *intonation center* ».

⁴³¹ Il importe de préciser ici que cette règle d'accentuation nucléaire (ang. NSR) : à été reformulée a) par Jackendoff: « *If a phrase P is chosen as the Focus of a sentence S, the highest stress in S will be on the syllable of P that is assigned highest stress by the regular stress rules* »; b) par Rochemont: « *Assign an accent to the rightmost lexical category in a [+focus] constituent in S* ». Nous devons préciser, en outre, que le contenu originel de cette règle a été remis en question par (Cinque, 1993), dans le cadre de sa « *Null Theory of Phrase Stress* », une théorie d'après laquelle la proéminence principale dans le syntagme ne correspond pas à la position la plus à droite dans la phrase (i.e. « *the Designated Terminal Element* », selon la formule employée par Liberman & Prince, 1977), car elle est dépendante de la profondeur de l'enchâssement syntaxique : « *Stress*

l'application de cette règle, l'accent nucléaire (i.e., l'accent principal) s'aligne par défaut, en anglais (mais aussi dans d'autres langues), avec le constituant le plus à droite de la phrase.⁴³² On notera que dans le cas d'une représentation arborescente (hiérarchique) de l'accentuation (Liberman, 1975, Liberman & Prince, 1977), tous les nœuds de la structure métrique qui en résulte sont annotés par les étiquettes S (« *Strong* ») et W (« *Weak* »). Par principe, l'accent principal correspond au nœud qui porte l'étiquette S et qui n'est dominé que par des nœuds porteurs de cette même étiquette. A l'égal du focus, l'accent n'est pas la propriété d'un nœud, mais une notion relative, ce qui signifie qu'un élément porte une proéminence prosodique par rapport à un autre élément de la structure qui ne possède pas cette propriété. A propos des relations entre l'accentuation et la focalisation, il convient de souligner le fait que, d'après (Reinhart, 1995), les règles prosodiques déterminent certaines configurations syntaxiques (un point de vue que défend également Zubizarreta, 1998). Pour Reinhart (op.cit.), c'est la Règle d'Accentuation Nucléaire qui « crée » le « *Focus set* » à partir duquel un focus est (pragmatiquement) choisi.⁴³³ Selon l'auteur cité ci-dessus, l'interprétation du focus - comme le note (Brunetti, 2004 : 26) - est donc en partie déterminée par une règle qui relève de la PF.⁴³⁴

Un important phénomène lié à la relation entre l'accentuation et le focus, se rapporte à ce qu'il est convenu d'appeler « *la projection du focus* » (Chomsky, 1971, Selkirk, 1984, 1995). Nous rappelons (cf. 3.2.) que Selkirk (1984, 1995) a décrit et formalisé des principes de projection du focus, d'après lesquels un accent principal a la capacité de chapeauter un constituant plus large que celui du mot sur lequel il porte en tant qu'élément focalisé.⁴³⁵ Nous rappelons également (ibid.) que

prominence in a phrase is a mere reflection of depth embedding » (Cinque, op.cit. : 243). Elle dépend en fait, selon (Winkler, & Göbbel (2002 : 1186), de la direction du paramètre de tête.

- b) que Gussenhoven (1984) a proposé une autre version de la NSR qu'il a dénommé SAAR (« *Sentence Accent Assignment Rule* »). Cette règle, qui opère sur les domaines du focus (le domaine du focus étant défini par Gussenhoven, 1984 : 391, comme : « *one or more constituents whose [+focus] status can be signaled by a single accent* »). L'auteur donne l'exemple suivant de l'application de la SAAR : « *Our DOG'S disappeared* » : les deux constituants formant cette phrase, l'argument et le prédicat, forment un seul domaine focal, mais l'accent nucléaire s'associe avec l'argument.

⁴³² Plus précisément, selon la formulation de la règle d'accentuation nucléaire proposée par (Zubizarreta & Vergnaud (2005) : « *the rightmost word-level stress of a phrase bears mean stress within that phrase* ».

⁴³³ A ce sujet, (Brunetti, 2004 : 25) parle de « *configurations syntaxiques prosodiquement motivées* »

⁴³⁴ PF = Phonetic Form (ou Phonologic Form), qui constitue, avec la LF (Logical Form) ou (Semantic Form), l'un des deux niveaux interprétatifs de la Grammaire.

⁴³⁵ Voir, pour des compléments d'information, la section 3.2. du présent ouvrage, qui s'intitule : « *Les relations entre la Structure Informationnelle et la Grammaire, dans le cadre de la perspective générativiste* ».

la théorie de la projection du focus, développée par Selkirk, s'appuie, entre autres, sur deux règles de base, d'après lesquelles : a) Un mot accentué est marqué-F et : b) Le marquage-F de la tête d'un syntagme autorise le marquage-F du syntagme. Selon (Neeleman & Reinhart, 1998), la projection du focus correspond au fait que l'accentuation d'un constituant donné, permet l'inclusion de constituants plus larges dans l'ensemble focal (« *focus set* »), tel qu'il a été défini par (Reinhart, 1995).⁴³⁶ Le mécanisme de projection du focus est bien illustré par les exemples ci-après, tirés de (von Stechow & Uhmman, 1986: 296).

(6.1) [F John [F invited [F the NURSE]]]⁴³⁷

- (6.2.) a. Who did John invite?
b. What did John do?
c. What happened?

(6.3.) [F JOHN] invited the nurse

(6.4.) Who invited the nurse?

(6.5.) John [F INVITED the nurse]

(6.6.) What did John do?

D'après ces exemples, (6.1.) répond à toutes les questions de (6.2), alors que (6.3.) répond seulement à (6.4.) et que, complémentaiement, (6.5.) répond à (6.6). Selon l'approche de la projection du focus conçue par (Selkirk, 1995), les structures focales de (6.1.), (6.3.) et (6.5.) sont dérivables du placement de l'accent mélodique (ang. « *pitch accent* ») et de la structure argumentale. Nous rappelons (cf. la section 3.2.) que, selon les règles établies par Selkirk : (i) le marquage-F de la tête d'un syntagme autorise le marquage-F du syntagme et (ii) le marquage-F de l'argument interne d'une tête autorise le marquage-F de la tête. En outre, des règles additionnelles s'avèrent nécessaires pour rendre compte des adjoints. En effet, selon Selkirk, une distinction cruciale doit être établie, pour l'anglais, entre les têtes, d'un côté et les adjoints, de l'autre. Si un adjoint est proéminent, il ne peut transmettre cette propriété prosodique au constituant dont il fait partie. Par exemple, la phrase : « *He sold a USED car to Bill* » ne constitue pas une réponse possible à la

⁴³⁶ « *The Focus set of IP contains any sequence of constituents of IP, which includes the main stress of IP*». Nota: IP = « *Inflectional Phrase* »..

⁴³⁷ von Stechow & Uhmman (ainsi que plusieurs autres chercheurs) considèrent que cette représentation recèle des ambiguïtés quant à la structure focale. En fait, chaque marquage-F correspond à une lecture particulière à laquelle la phrase peut donner lieu, dans le contexte d'une question-Wh appropriée.

question « *How is Jack doing at his new job ?* », en raison du fait que le AP utilisé n'est pas un argument de la tête nominale « *car* ». C'est pourquoi la proéminence dont il est doté ne peut être transmise au NP, ni, par voie de conséquence, au VP.⁴³⁸ Selkirk (1984 : 207) a proposé de rendre compte du focus, pour les cas de ce type, au moyen des règles ci après :

a. *Basic Focus Rule*

A constituent (word or smaller) to which a pitch accent is assigned is a focus.

b. *Phrasal Focus Rule*

A constituent may be a focus if (i) or (ii) (or both) is true:

(i) The constituent that is its head is a focus,

(ii) A constituent contained within it that is an argument of the head is a focus.

On notera que dans l'approche adoptée par Selkirk, l'expression et l'interprétation du focus sont déterminées par des règles (cf. supra) qui se réfèrent à la prosodie, mais, qui prennent aussi en considération des critères d'ordre syntaxique. Des perspectives sensiblement différentes sont proposées par (Nespor & Vogel, 1986) qui considèrent que le focus est associé avec un constituant phonologique (en l'occurrence, le Syntagme Intonatif, ang. « *Intonational Phrase* »), plutôt qu'avec un constituant syntaxique.⁴³⁹

Nous rappellerons enfin que, dans l'approche de Selkirk, les règles de projection du focus se propagent (percolent) selon un mode « *bottom-up* », alors que d'autres auteurs (Jacobs, 1991, Rosengren, 1991) estiment, en revanche, que la propagation s'effectue de façon « *top-down* ».

Dans leur analyse des relations entre l'accentuation et le focus, (Neeleman & Reinhart, 1998) abordent le cas du blocage de la projection du focus en anglais. Ce blocage est effectif en anglais (et probablement, dans d'autres langues),⁴⁴⁰ lors du renforcement accentuel (« *stress strengthening* »), qui s'opère lorsque l'accent

⁴³⁸ Cette analyse est empruntée à (Kenesei & Vogel, 1995).

⁴³⁹ Les questions de constituance prosodique seront traitées dans la deuxième partie du présent ouvrage

⁴⁴⁰ Dans le cas de l'italien, par exemple, selon (Brunetti, 2009), le déplacement du focus en position frontale a pour effet de bloquer sa projection, qui reste cependant permise pour un focus « *in-situ* ». A propos de la distinction entre focus « *in situ* » et focus déplacé (« *ex-situ* »), voir la section sur la typologie des foci.

principal se déplace sur un constituant différent de celui qui reçoit cet accent par défaut dans une réalisation non-marquée.⁴⁴¹

(6.7.) Lucie passed the EXAM > Focus set {IP, VP, Object}

(6.8.) LUCIE passed the exam > Focus set {IP, Subject}

Dans l'exemple (6.8.), la projection du focus est bloquée et bien que le IP soit inclus dans le « *Focus set* », il ne peut être focalisé. En fait, (6.8.) ne peut être prononcé « *out of the blue* » (comme une réponse à la question : « *Que se passe t-il ?* »).

La question du mouvement (ou du déplacement) du focus, occupe également une part importante des recherches qui s'inscrivent dans le paradigme des approches formelles de la focalisation. A cet égard, il a été suggéré que les mouvements du focus pouvaient être déclenchés prosodiquement ou Syntaxiquement, ce qui a fourni le support de deux théories récentes distinctes (Kiss, 2017) : la « *movement-for stress Theory* » (Szendrői, 2003) et la « *movement for the checking of the exhaustive identification feature Theory* » (Horvath, 2005).⁴⁴² La théorie de Szendrői vise à fournir une analyse « unifiée » du focus prosodique (type anglais) et du focus structural (type hongrois), en prétendant que les deux types en question sont pareillement motivés par le même principe de correspondance « *stress-focus* » (Reinhart, 1995, 1998), d'après lequel (cf. Kiss, op.cit.) :

The focus of a clause is a(ny) constituent containing the main stress of the intonational phrase, as determined by the stress rule.

Dans ses travaux, qui portent principalement sur le hongrois, Horvath (2000, 2005) s'intéresse au mouvement du focus dans la Grammaire⁴⁴³ et pose la question de savoir si ce mouvement est motivé par l'accent.⁴⁴⁴ D'après l'auteur, il est admis que le

⁴⁴¹ Les exemples ci-après sont empruntés à (Brunetti, 2004 : 23-24).

⁴⁴² Le mouvement du focus est analysé comme la promotion d'une « *syntactic predicate-subject structure expressing specificational predication* » (kiss, 2017).

⁴⁴² Selon Reinhart (1995), le phénomène de « *scrambling* » (i.e. « *object scrambling* »), tel qu'il opère notamment en allemand, est guidé par l'exigence que le focus occupe la place où l'accent nucléaire est attribué. Cela signifie que ce phénomène (syntaxique) de « *scrambling* » est prosodiquement motivé. Rappelons que dans son ouvrage portant sur le focus, l'ordre des mots et la prosodie, (Zubizarreta, 1998) soutient aussi l'idée que les règles prosodiques déterminent certaines configurations syntaxiques.

⁴⁴³ Voir : (Horvath, 1986).

hongrois présente le cas typique d'une langue qui exhibe une position du focus structurellement désignée. Cette position est préverbale et s'ancre à la périphérie gauche de la proposition. A ce propos, la problématique est de s'interroger sur ce qui motive cette opération de « mouvement syntaxique » (dans le sens technique précisé par Chomsky, 1995, 2000). L'article de 2005 (Horvath, 2005) s'appuie sur la conception minimaliste du « *pur interfacement* » du focus, telle que l'adoptent, entre autres, (Cinque, 1993) et (Reinhart, 1995), pour poser la question de savoir si le mouvement du focus est effectivement motivé par l'accent. Selon Horvath, toutes les formes de mouvements relatifs à la focalisation ne sont pas prosodiquement motivées. En effet, un certain type de mouvements (par exemple, les mouvements dénommés, respectivement, « *Object scrambling* », par Reinhart, 1995 et « *P-movement* », par Zubizarreta, 1998), sont compatibles avec cette motivation, dans la mesure où ils engendrent un ordre des mots qui favorise la correspondance entre le focus et l'accentuation, (telle qu'elle est assignée par la Règle d'Accentuation Nucléaire). En revanche, un autre type de mouvement ne favorise pas cette mise en correspondance. Il est même problématique vis-à-vis de la relation focus-accent, car il n'est pas compatible avec les exigences de cette règle. Ce type de mouvement est attesté dans des langues comme le hongrois, l'italien et l'espagnol, entre autres.⁴⁴⁵ Horvath conclut qu'en définitive, la réalité d'un « *stress-driven movement* », pour le hongrois, s'avère (en dépit des allégations antérieures) peu tenable, ce qui peut aussi conduire à douter de l'existence même d'un tel dispositif en général.

6.1.2 Approches et théories interprétatives de la focalisation

Les approches de la focalisation qui sont vues comme étant principalement de nature interprétative, se rapportent à l'interprétation des fonctions et des significations portées par le focus. Au sein de cette mouvance, il convient de considérer à part une tendance courante, qui consiste, comme on l'a vu, à approcher la signification du focus de façon intuitive, en interprétant le focus comme la partie de l'énoncé que le locuteur considère comme la plus importante ou la plus informative. Nous rappelons que cette conception est regardée par (Büring, 2012) comme l'illustration d'une « *théorie mentaliste* » de la signification du focus.

Les approches interprétatives qui prennent appui sur la structure linguistique et qui traitent le focus et le topique comme des phénomènes sémantiques se regroupent, selon (Schwabe & Winkler, 2007), sous l'expression de couverture : « *Semantic-*

⁴⁴⁵ Tous ces commentaires sont redevables à (Brunetti, 2004).

Based Approaches ». Parmi les chercheurs qui se rattachent à ce type d'approche, il est permis de citer : (Jackendoff, 1972), (Jacobs, 1983, 1984, 1988), (Rooth, 1985), (Büring, 1997), ainsi qu'une partie des auteurs qui ont contribué à l'ouvrage collectif édité en 2007 par Schwabe & Winkler : (Cohen, 2007), (Eckart, 2007), (von Heusinger, 2007), (Portner, 2007), (Schwabe, 2007) et (Wedgwood, 2007). D'après (Schwabe & Winkler, op.cit.), il existe trois versions de l'approche de la Structure Informationnelle basées sur la sémantique, qu'ils qualifient, respectivement, de « *semantic-syntax view* », « *semantic-phonology view* » et « *semantic-based view* ». Les deux premières entretiennent des relations étroites avec les approches formelles, que nous avons évoquées dans les sections précédentes. C'est ainsi, par exemple, que la « *semantic-syntax view* » prend ses racines (au dire des auteurs précédemment cités), dans le concept de projection du focus (cf. Höle, 1982, Gussenhoven, 1983 et Selkirk, 1984, 1995), un concept qui fait référence, notamment dans la théorie de (Gussenhoven, op.cit.), à des notions syntaxiques, comme celles de tête, d'argument interne et d'adjectif. La « *semantic-based view* » (ou plus précisément, la « *pure-semantic view* », selon l'expression retenue par Schwabe et Winkler, op.cit.), qui est centrée sur l'étude des fonctions internes et externes des constituants focus et topique, se subdivise en trois lignes de recherche principales: la « *Structured Meaning Approach* » (Jacobs, 1983, 1984, von Stechow 1991b, Krifka, 1991/1992, Krifka 2006 b), l'« *Alternative Semantics Approach* » (Rooth, 1985, 1992, Beaver & Clark, 2008) et l'« *Expressive Semantics Approach* » (Potts 2003, 2003, b, Portner, 2007).⁴⁴⁶Pour d'autres auteurs, l'approche de la sémantique du focus n'inclut pas l'« *Expressive Semantics Approach* » (telle que la conçoit, par exemple Potts), mais elle est censée intégrer, en revanche : la « *Structured Meaning Approach* », l'« *Alternative Semantics Approach* » et la « *Présuppositional-Approach* » du focus », ainsi qu'éventuellement l'approche dite de la « *Giverness Semantics* » (Schwarzschild, 1999, Wagner, 2012, 2012 b). Parmi les approches sémantiques de la Structure Informationnelle et de la focalisation, il faut également inclure (de façon plus générale) celles qui s'inscrivent dans la mouvance de la *Sémantique Dynamique*, que l'on interprète généralement comme une « sémantique de mise à jour », dont la fonction première consiste à incrémenter le « *common ground* » et à modifier le contexte du discours. Cette fonction relève principalement d'une « sémantique de l'assertion », qui conçoit l'apport d'information délivré par le focus, comme une instruction par défaut, que l'on peut gloser par la formule « *Add information* »

⁴⁴⁶ Outre les études citées de Potts et de Portner, on pourra consulter l'article de (Foolen, 1997) qui apporte des éclaircissements sur les approches cognitives et sémantiques des fonctions expressives du langage.

(Devlin, 1991, McNally, 1998, Marandin, 2003).⁴⁴⁷ Nous avons précisé antérieurement quelle est la spécificité de l'approche de la sémantique dynamique, (i e., dans la section 2.1. du chapitre 2, à laquelle le lecteur pourra se reporter).

L'idée fondatrice de l'« *Alternative Semantics Approach* » est, rappelons-le, que la focus a la faculté de générer un ensemble d'alternatives. Par exemple, pour une question comme « *Que veut Pénélope ?* », il existe un ensemble de propositions potentielles, dont la variable se rapporte au sens de l'objet direct focalisé : « Pénélope voudrait du CHOCOLAT, un COCA, une GLACE », etc.). Il est nécessaire que chacune des phrase contenant ces propositions, soit à même de satisfaire l'information requise par la question posée, afin que les propositions possibles représentent l'ensemble des réponses congruentes à cette question. L'« *Alternative Semantics Approach* » du focus ne constitue pas une approche fonctionnelle à proprement parler, car, au lieu d'employer des termes comme « *given information* » et « *new information* », elle s'appuie sur l'idée-force que le focus détermine - ou évoque - un ensemble d'alternatives ou, plus précisément, un ensemble de propositions alternatives. Ces dernières sont obtenues en opérant des substitutions dans la position du syntagme focalisé. Selon (Rooth, 1992), qui adopte une conception « *unifiée* » du focus,⁴⁴⁸ un syntagme focalisé dénote une « *focus semantic value* » distincte de ce qu'il appelle une « *ordinary semantic value* ». Il définit la première (Rooth, 1992 : 76) comme : « *a set of propositions obtainable from the ordinary semantic value by making a substitution in the position corresponding to the focused phrase* ». Par exemple, la « *focus semantic value* » d'une phrase comme (6.9.):

(6.9.) I gave [a book]_F to John,

correspond à l'ensemble des propositions de la forme de (6.10.):

(6.10.) I gave *x* to John,

comme: « I gave a *cd* to John », « I gave a *watch* to John », etc.

En prenant appui sur la théorie de la sémantique des alternatives de (Rooth, 1992), Steedman (2000) a proposé d'interpréter la sémantique de la Structure Informationnelle au moyen des règles et des principes suivants :

⁴⁴⁷ Nous rappelons à ce propos, que (Ginzburg, 1996) accorde une attention particulière à ce type de démarche, dans la perspective d'une modélisation de la sémantique du dialogue, dont le point de départ se réfère à l'idée du changement du contexte, telle que l'a développée la « *update semantics* » (Stalnaker, 1978, Lewis, 1979).

⁴⁴⁸ Au sujet de la distinction entre une approche unifiée du focus et une approche de type multipartite - et de l'incidence de cette distinction sur la typologie des foci - voir la section suivante.

- Theme *is* presupposes a *Rheme is-alternative set* (r-AS).
- Focus *is* within Rheme *is* restricts the r-AS to the singleton set
- Theme *is* also presupposes a *Theme-alternative set* (q-AS).
- Focus *is* within Theme *is* restricts the q-AS⁴⁴⁹ to the singleton set corresponding to Theme *is*.⁴⁵⁰

La figure 6.2. illustre trois partitions possibles de la Structure Informationnelle en Thème-Rhème, pour la phrase : « *You should carry the dog* » selon le modèle de notation adopté par Steedman.

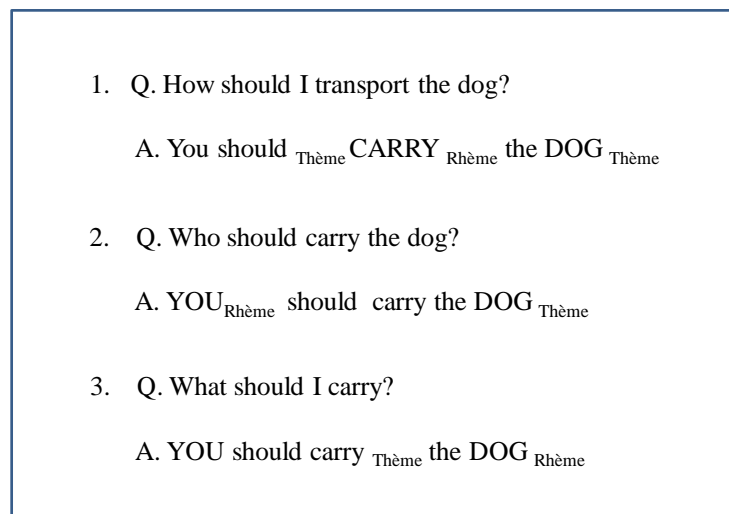


Figure 6.2. Notation de la Structure Informationnelle dans le modèle de Steedman (d'après Kruijff-Korbajová, & Webber, 2001b).

La « *Structured Meaning approach* » du focus stipule que l'instauration d'une focalisation engendre la partition du sens véhiculé par une proposition, entre une partie focus et une partie « *background* », ou présupposée. Ainsi, dans la réponse à la question susvisée : « *Pénélope voudrait une GLACE* », la partition s'effectue entre le focus (« *glace* ») et la présupposition dénotée (le « *background* ») du reste de la proposition. Précisons que dans une rédaction en français, il serait permis de substituer l'expression « *Approche de la Sémantique Partitionnée* » à celle de « *Structural*

⁴⁴⁹ Nota : q-AS correspond à ce que Rooth (1985) appelle « *contextual alternative set* ». En outre, la notion d'*alternative set* » est proche de celle de « *secondary denotation* », utilisée par (Karttunen and Peters 1979).

⁴⁵⁰ Nota : *is* = *information structure*)

Meaning Approach », que l'on trouve habituellement dans les écrits en anglais.

En ce qui concerne l'approche présuppositionnelle (« *Présuppositional-Approach* », il est souvent affirmé qu'un « focus libre » (i.e. non contraint par un opérateur sémantique comme « *only* ») induit une présupposition existentielle. Ainsi, la focalisation de « *Marie* », dans la phrase « *MARIE_F a cassé le vase* » induit la présupposition d'existence (la « *focus closure* ») que quelqu'un a cassé le vase (Geurt & van der Sandt, 2004). Toutefois, l'idée qu'un « focus libre » induit systématiquement une présupposition existentielle, a été réfutée par plusieurs auteurs, entre autres, par (Büring, 2012). Ce dernier prend pour exemple la phrase « *KIM took Henry's book* », qui laisse apparemment présupposer que quelqu'un a pris le livre d'Henry. Or, Büring oppose trois arguments à une telle interprétation. Premièrement, cette phrase est une réponse possible aux deux questions suivantes : « *Who, if anyone, took Harry's book?* » et « *Did anyone take Harry's book?* », qui impliquent pas que quelqu'un a pris le livre d'Harry. Deuxièmement, l'usage d'une phrase comme « *Nobody took Harry's book* », prédit forcément de manière fautive la présupposition que quelqu'un a pris le livre d'Harry. Enfin, il existe une différence nette entre : « *Was it KIM who took Harry's book?* » et « *Did KIM take Harry's book?* », car si la première phrase, présuppose, en raison de la construction clivée, que quelqu'un a pris le livre de Harry, en revanche, la seconde phrase, qui illustre de fait un « *plain free focus* », n'induit pas cette présupposition (cf. Rooth, 1999).

L'une des principales caractéristiques de la « *Givenness Semantics Approach* », qui la distingue de la plupart des autres approches du focus et de la Structure Informationnelle, consiste à appréhender dans une même optique d'unification les phénomènes de focus, de contraste et de « *givenness* », que d'autres approches traitent séparément. Afin de clarifier le sujet, il convient de rappeler (i) d'une part, les deux conceptions que l'on peut avoir de la notion de « *givenness* », selon qu'elle est interprétée dans le sens de « *text-givenness* » (i.e. précédemment mentionné dans le discours)) et de « *context-givenness* » (i.e. saillant dans le contexte), et (ii), d'autre part, la définition que Krifka (cf. supra) a donné de cette notion en se référant à celle de « *Common Ground* » (CG) :

A feature X of an expression α is a givenness feature iff X indicates whether the denotation of α is present in the CG or not, and/or indicates the degree to which it is present in the immediate CG.

Selon (Féry & Ishihara, 2016, introduction: 6), cette définition peut donner lieu à deux interprétations du « *givenness* », selon que le terme est pris pour évoquer un trait catégoriel (i.e. « *given* » vs « *not given* » or « *new* »), ou une échelle, qui indique des degrés de saillance discursive. Alors que la seconde interprétation est

adoptée (comme on l'a vu) par des auteurs tels que (Chafe, 1976, Prince, 1981, Gundel et al., 1993 et Lambrecht, 1994), c'est la première que retient (Schwarzshild, 1999). Les définitions (simplifiées) que cet auteur donne des notions de « *given* » et de « *givenness* » dans le cadre de sa théorie relevant de la « *Givenness Semantics Approach* », sont les suivantes (Schwarzshild, 1999: 151) :

- An utterance U counts as given iff it has a salient antecedent A.
- Givenness: if a constituent is not F-marked, it must be given.

La théorie s'enrichit également du principe « *Avoid-F* », qui induit la mise en œuvre d'une contrainte selon laquelle le marquage du focus doit être minimal, en ce sens que, parmi toutes les structures qui satisfont « *givenness* », dans un certain contexte, on ne peut choisir que l'une de celles qui comportent le moins de constituants dotés du trait-F (Spector, 2009). Dans le droit fil de la théorie de (Schwarzshild, 1999), celle qui est développée par (Wagner, 2012) argumente aussi en faveur d'une approche unifiée du focus. Cependant, la théorie de Wagner se distingue de celle de Schwarzshild, par le fait que son approche unifiée est basée sur la notion « *d'alternatives locales* » (Wagner, 2005 , 2006 b). Parmi les propositions marquantes de l'approche adoptée par Wagner, nous pouvons noter les idées suivantes (Wagner, 2006 b) :

(i) « *Givenness* » peut aussi (cf. supra) désigner une notion graduelle, de sorte que des constituants peuvent être plus ou moins « *given* ».

(ii) des constituants qui ont été mentionnés auparavant dans le discours, peuvent parfois ne pas être marqués comme « *given* » parce que la forte présupposition de relative « *givenness* » n'est pas satisfaite .

(iii); « *every instance of givenness marking invokes alternatives of the sister of the constituent that is marked as given. In order to be marked as given, a constituent has to be given relative to its sister. Marking a constituent x as given introduces the presupposition that there is alternative y' to its sister y such that the constituent [y' x] is given*».

L'approche de la « *Givenness Semantics* » qui est présentée par Wagner, a été récemment mise en question par (Stevens, 2014), dans une étude intitulée : « *Against a unified approach of givenness and focus* ». Selon les conclusions de cette critique, non seulement les notions de « *givenness* » et de « *focus* » renvoient à des

phénomènes distincts,⁴⁵¹ mais encore ils opèrent à deux niveaux différents de la Grammaire. En effet, d'après l'auteur, « *givenness* » est un trait qui est encodé dans la dérivation syntaxique de la phrase, alors que le focus est un trait phonologique dont l'attribution est déterminée par des facteurs discursifs. On notera que les commentaires de (Stevens, 2014), que l'on vient de rapporter, reflètent les fluctuations qui accompagnent la définition du focus dans la littérature. En effet ce terme a été utilisé avec des significations diverses, selon qu'il est considéré comme une catégorie syntaxique ou phonologique et/ou que l'on estime que son interprétation relève de la sémantique ou de la pragmatique. A titre d'exemples notoires, on peut citer :

- (i) (Büring, 2005) qui, après avoir rappelé, à juste titre, que les points de vues des auteurs divergent sur la compréhension de la nature - syntaxique ou sémantique - du focus, propose de prendre ce phénomène comme une notion syntaxique et de le marquer, en conséquence, du trait-F.
- ii) Roberts (2006), qui utilise le terme focus pour désigner, à la fois, une notion pragmatique et une notion prosodique.

Les approches pragmatiques du focus se rapportent aux usages particuliers dont il fait l'objet. Il se trouve que ces usages peuvent être spécifiés en se référant, notamment, à la notion de « *common ground* ».⁴⁵² En effet, nous rappelons que, d'après (Krifka, 2008), l'usage de la focalisation peut exercer une double influence sur le sens, selon qu'elle a une incidence sur le contenu du « *common ground* » (i.e. *le Common ground content*) ou sur la gestion de celui-ci (i.e. *le « Common ground management »*). Cette double incidence est interprétable comme une distinction entre un usage sémantique et un usage pragmatique du focus. En règle générale, il est suggéré que l'usage sémantique du focus peut affecter les conditions de vérité de la phrase.⁴⁵³ Son usage pragmatique, qui n'exerce pas cette influence, contribue, en revanche, à gérer la façon dont le « *common ground* » du discours doit être régulé. Cette régulation du « *common ground* » est nécessaire, afin que sa mise à jour soit effectuée en fonction des contraintes pragmatiques qu'impose la bonne marche des échanges communicatifs.

⁴⁵¹ Voir sur ce point, entre autres, (Selkirk, 2008).

⁴⁵² Nous rappelons que cette notion a été débattue précédemment à diverses reprises (cf. notamment les sections 2.1. et 5.3)

⁴⁵³ Une phrase comme « *Paul a seulement présenté Marie à ses parents* » dénotera des conditions de vérité différentes selon la place du focus qui est signalée par l'accent principal.

Parmi les usages pragmatiques du focus qui sont mis en avant, on cite souvent celui qui permet de distinguer la partie d'une réponse qui correspond au constituant-Wh de la question.⁴⁵⁴ La question-Wh modifie le « *common ground* » d'une façon telle qu'elle signale l'objectif communicatif de celui qui la pose. A la suite de (Hamblin, 1973), il est possible de modéliser cet effet, en interprétant la question comme un ensemble de propositions, dont chacune exprime la dénotation d'une réponse congruente. La réponse identifie l'une de ces propositions et l'ajoute ainsi au contenu du « *common ground* ». A ce sujet, il est utile de rappeler que plusieurs théories stipulent que la cohérence du discours est structurée par des questions implicites (Roberts, 1995, Büring, 2003). Tous les exemples de focus informationnel se ramènent ainsi à l'évocation d'alternatives, qui renvoient à des questions implicites suggérées par le contexte.⁴⁵⁵ Dans le développement du discours, l'élaboration de ces questions, ainsi que l'évocation des réponses alternatives induites du focus, relèvent clairement de l'interprétation de la gestion du « *common ground* » et non de celle de son contenu.⁴⁵⁶

Les autres usages pragmatiques du focus qui sont répertoriés dans la littérature se rapportent en particulier :

(i) à la correction (B) ou à la confirmation (B') d'une information donnée précédemment :

(6.11.) A. Jeannette a fait la vaisselle.

B. (Non) [FRANÇOIS]_F a fait la vaisselle.

(6.12.) B' (Oui) [JEANNETTE]_F a fait la vaisselle.

⁴⁵⁴ Nous utilisons ici l'abréviation *Wh* pour désigner, comme c'est le cas pour l'anglais, le morphème interrogatif de l'interrogation.

⁴⁵⁵ Selon la théorie de Rooth, « *The alternative set is a superset of the question set* ».

⁴⁵⁶ Il convient de rappeler qu'il est fréquent d'interpréter, à la fois, la Structure Informationnelle et la structure du discours en s'aidant de questions. En ce qui concerne la Structure Informationnelle d'un énoncé, les questions sont utilisées comme des outils diagnostiques pour identifier les topiques et les foci. Un focus est identifié, par exemple, à l'aide d'une question qui substitue un syntagme-Wh à un syntagme focalisé (cf. Rochemont, 1986). D'autre part, une « *aboutness question* » peut être employée pour établir le topique d'un énoncé. La Structure Informationnelle de base d'un énoncé correspond à une séquence de deux questions (Umbach, 2005), la première étant reliée au topique et la seconde, au focus, comme cela est illustré par l'exemple : ci-après : « *Laurie followed Ralph into the BEDROOM* », « *What about Laurie ? Where she did follow Ralph ?* ». Les correspondances entre la Structure Informationnelle et certaines questions, ont été exploitées pour définir la notion de cohérence discursive. Roberts (1998), par exemple, analyse le discours comme une hiérarchie de questions et de sous-questions implicites, étant supposé que la signification alternative (selon Rooth, 1992) d'une phrase répondant à une sous-question doit coïncider avec la signification de la question (dans le sens que lui attribue Hamblin, 1973).

(ii) à la mise en valeur de structures parallèles :

- (6.13.) a. MARY stole the COOkie and PEter stole the CHOcolate.
 b. An AMERican farmer talked to a CaNAdian farmer.

(iii) au fait de signaler à un interlocuteur que la valeur d'une énonciation est délimitée par le constituant en focus.

- (6.14.) As for JOHN, he was seen in the KITchen.
 (6.15.) In MY opinion, JOHN stole the cookies.

Ce dernier usage regroupe le cas du topique contrastif (6.14.) et celui de la focalisation de même type, dans les énoncés comportant un introducteur de cadre (6.15.).⁴⁵⁷

6.2. Typologies des foci

6.2.1. Remarques préalables

Comme le montrent les recherches conduites dans le champ de la Structure Informationnelle, il y a deux manières d'aborder la question de la focalisation dans les Sciences du Langage: soit dans l'optique d'une théorie unificatrice, qui envisage le focus comme un phénomène unitaire (Rooth, 1985, 1992, Rizzi, 1997, Brunetti, 2004, Samek-Lodivici, 2006, López, 2009),⁴⁵⁸ soit dans celle d'une approche, qui admet sa nature fondamentalement plurielle, et partant, l'existence de plusieurs catégories - ou de plusieurs variantes - de foci (Rochemont, 1986, Büring, 2005, E. Kiss, 1998, Zubizarreta, 1998, Vallduví & Vilkuna 1998, Belletti, 2002, etc.).⁴⁵⁹ C'est dans la

⁴⁵⁷ Au sujet de ces notions, voir la section 4.2.3.2.3. Un topique contrastif est parfois interprété dans la littérature comme l'instanciation d'un focus. Ce point de vue sera débattu dans le chapitre 7, qui est dédié à la discussion de la notion de contraste.

⁴⁵⁸ La conception sémantique unifiée du focus de (Rooth, 1992) est supervisée par la notion d'alternative. Pour (Brunetti, 2004), il n'y a pas deux objets distincts dans la grammaire (de l'italien) qui correspondent au phénomène pragmatique appelé focus. Elle s'oppose ainsi à l'idée que la focalisation contrastive représente une catégorie à part entière (cf. ci-après, la discussion sur ce point). D'autre part, nous avons rappelé plus haut, que les approches de (Schwarzschild, 1999) et de (Wagner, 2005, 2006b) se présentent aussi comme des démarches unifiées, dans le sens où elles proposent un même traitement de la focalisation et du « *givenness* ».

⁴⁵⁹ Dans son article dénommé « focus informationnel », qui figure dans *Sémanticopédie*, Marandin (2006 b) souligne que, d'après l'état de l'art, l'emploi du terme focus représente un vecteur de confusion, dans la mesure où focus prosodique, informationnel, quantificationnel et contrastif ne sont pas distingués et paraissent alors

perspective qu'ouvre la seconde option que nous aborderons la rédaction de la présente section. Nous proposerons d'y examiner les diverses catégories et les divers types de foci qui sont décrits et illustrés par les travaux qui portent sur les diverses langues. Auparavant, nous préciserons les points suivants :

(i) La théorie de la grammaire se doit de distinguer entre trois dimensions de la focalisation (Selkirk, 2008). Elles concernent, respectivement: (i) l'identification du constituant focus (par rapport à ses propriétés formelles, relatives à sa taille ou à son empan, à sa distribution dans la phrase et aux constructions dans lesquelles il s'intègre) ; (ii) les significations que dénotent les différents foci (lesquelles sont interprétables au regard du type de fonction assumée dans un contexte donné); (iii) l'expression du focus (les dispositifs structuraux qui sont intégrés à la grammaire de la langue et au moyen desquels les significations des foci sont encodées).

(ii) Toutes les variétés de foci dont fait état la littérature ne sont pas nécessairement attestées dans la totalité des langues qui gèrent, en outre, l'ancrage de la focalisation de différentes manières (en se servant pour cela des ressources formelles qui sont mises au service de cette organisation).

(iii) Lorsqu'on aborde la question de la typologie des foci, Il est souhaitable de contourner le piège des nomenclatures, qui se traduit notamment par le fait qu'une même catégorie de focus est à même de recevoir des dénominations différentes.

(iv) Une fois admise la pluralité des foci, on est inévitablement conduit à se demander si les distinctions que l'on relève entre ces derniers, sont de nature catégorielle, ou si elles ne représentent que des usages différents, d'une même catégorie linguistique. En d'autres termes, la question cruciale est de savoir si la Grammaire abrite - ou pas - plusieurs catégories de foci.

(v) Dans le cadre de ces remarques liminaires, il convient en outre, afin de prévenir une ambiguïté potentielle, de distinguer clairement entre le focus dit « psychologique » et le focus « linguistique » ou « structural », car si le premier renvoie à un statut cognitif appelé « *in focus* » (Gundel et al., 1993), le second se rapporte, comme nous l'avons vu précédemment, à la contrepartie du background (ou de la présupposition, ou du topique), dans la construction

relever d'une théorie unifiée. l'emploi du terme unique focus a pour conséquence de favoriser un regroupement de phénomènes hétérogènes.

relationnelle de la Structure Informationnelle. Le focus du premier type est généralement qualifié, dans la littérature, de « *focus d'attention* » et il réfère, de la sorte, à l'entité qui est la plus active et la plus saillante dans la représentation du discours, à un instant donné, plutôt qu'au constituant qui apporte l'information nouvelle dans un énoncé particulier. Selon (Gundel, 1999 :294) :

An entity is in (psychological) focus if the attention of both speech participants can be assumed to be focused on it because of its salience in a given point of the discourse.

Comme le précise cette citation, le concept de focus psychologique est solidaire de la notion d'attention, qui est également liée à celle d'accessibilité. Cette interprétation signifie que les entités accessibles dans le discours, sont celles auxquelles les participants à un discours prêtent le plus d'attention.⁴⁶⁰ Ainsi conçu, le focus d'attention (ou le focus psychologique) se révèle conceptuellement plus proche de la notion de topique (que nous avons débattue antérieurement) que de celle de focus (telle que l'appréhendent généralement les linguistes qui traitent de la Structure Informationnelle). Le concept de focus psychologique occupe une place importante dans la Théorie du Centrage « *Centering Theory* », qui a été développée par Barbara Grosz et collaborateurs (Grosz et al., 1983, Grosz & Sidner, 1986, Grosz & Ziv, 1998). Cette théorie se propose⁴⁶¹ de modéliser les interactions entre des états d'attention, le choix des expressions référentielles et la cohérence discursive.⁴⁶²

Pour parachever ces remarques liminaires, nous soulignerons un dernier point important. Il se rapporte au constat que les analyses transversales des travaux sur la focalisation dans les diverses langues, ont conduit à conclure qu'il ne serait pas

⁴⁶⁰ Voir plus haut (chapitre 4) les discussions sur les notions de « *given* » et de « topique ». Nous rappelons que d'après la théorie exposée dans (Gundel et al.1993), la « *givenness hierarchy* » comporte six états cognitifs d'attention. Celui qui occupe le rang le plus élevé est défini précisément comme le « focus d'attention ». D'autre part, les façons suivant lesquelles les locuteurs expriment une information « *given* » sont influencées par le degré d'accessibilité dont bénéficie cette information dans le contexte du discours. Lorsqu'ils se réfèrent au référent le plus hautement activé (le focus discursif en cours), les locuteurs utilisent généralement une forme nominale réduite, à l'exemple d'un pronom (Ariel, 1990, Gundel et al., 1993, Almor & Eimas, 2008). En outre, les recherches ont montré que la forme de l'expression linguistique la mieux adaptée pour référer dépend principalement du focus discursif en cours (Grosz et al., 1983, Gernsbacher, 1989, Gordon et al., 1993, Gundel et al., 1993).

⁴⁶¹ comme nous l'avons précisé antérieurement (cf. La section 4.2.3.2.8., intitulée : « *le topique vu comme un focus* »).

⁴⁶² Pour des précisions sur le contenu de cette théorie et ses implications sur l'analyse de la structure du discours, voir, entre autres : (Poesio & Di Eugenio, 2001).

réaliste d'envisager une typologie des foci fondée sur une seule dimension. Il est nécessaire, en effet, pour édifier cette typologie, de prendre en considération au moins deux perspectives taxinomiques. Ces dernières se rapportent, d'une part, à certaines propriétés formelles qui participent à la mise en œuvre de l'expression de la focalisation et, d'autre part, à la fonctionnalité et aux significations qui s'attachent aux différents types de foci. C'est sur la base de cette double orientation que nous proposons d'établir, dans les pages qui suivent, une typologie multidimensionnelle des foci.

6.2.2. Typologies des foci basées sur des critères formels

Le pluriel qui figure dans l'intitulé de cette section veut signifier, de façon anticipative, que la référence à des critères d'ordre formel pour fonder une typologie des foci, demande que l'on prenne en compte plusieurs dimensions. Ces dernières se rapportent à la taille et à l'empan du constituant (ou du terme) focalisé,⁴⁶³ à des critères relatifs à l'emplacement des foci, aux types de construction auxquelles ils participent (au regard de l'organisation syntaxique), ainsi qu'à leurs modes de réalisation.

6.2.2.1. La dimension-taille

Le première perspective taxinomique que mettent régulièrement en avant les travaux sur la focalisation, concerne la taille du constituant focus et l'empan qu'il occupe au sein de la phrase ou de l'énoncé.⁴⁶⁴ Sur ce point, la tradition propose de distinguer entre un focus large (« ang. « *wide focus* » ou « *broad focus* »)⁴⁶⁵ et un focus étroit (ang. « *narrow focus* »). Mais, dans la réalité, la séparation entre ces deux catégories de focus présumées mutuellement exclusives n'est pas si facile à établir, car elle repose sur la prise en compte de plusieurs critères (syntaxiques, sémantiques, prosodiques et contextuels). Plusieurs auteurs considèrent que le prototype d'une

⁴⁶³ La prise en compte de ce critère implique que l'on admette (avec, entre autres: Halliday, 1967a,b et Vallduví, 1992) que le focus est la propriété d'un constituant de la phrase, qui reflète le statut fonctionnel assumé par ce constituant dans cette phrase.

⁴⁶⁴ La dimension du focus fait également référence aux notions de portée (ang. « *scope* ») et de domaine. A cet égard, il sera permis de parler de la « portée du focus » pour désigner son emprise, ainsi que du « domaine du focus » ou du « domaine focal », pour en référer au groupe syntaxique qui entre dans sa rection.

⁴⁶⁵ Il semble que l'expression « *broad focus* » ait été introduite par (Ladd, 1980).

focalisation large se rapporte à celle qui est coextensive à une phrase entière (ou à un énoncé entier). A propos de ce type de focalisation, on emploie usuellement les expressions de : « *All-focus* », « *Sentence Focus* » et on évoque occasionnellement la notion de proposition ou de jugement « thétique » (Kuno, 1972, Kuroda, 1972, 1990). Kuroda (1972) affirme que l'on peut décliner deux types de jugements antinomiques: les catégoriels et les thétiques.⁴⁶⁶ A ce sujet, Kuno (1972) déclare que les seconds correspondent - selon la formule qu'il emploie - à des « *topicless neutral descriptions* », en précisant que les phrases qui encodent des jugements thétiques ne sont pas des propositions qui dénotent quelque chose à propos d'un référent particulier. Pour (Lambrecht & Polinsky (1997), les phrases thétiques, qu'ils appellent « *Sentence-focus constructions* », se rapportent à des constructions de phrases qui sont marquées formellement pour exprimer des propositions pragmatiquement structurées et dans lesquelles, à la fois le sujet et le prédicat, sont en focus. Contrairement aux auteurs précédemment cités, (Gundel, 1974) et (Erteschik-Shir, 1992), estiment que les jugements thétiques s'appuient, en dépit des apparences, sur une structure de type : topique-commentaire : elles sont l'expression de ce qui est asserté ou interrogé à propos d'une situation particulière.⁴⁶⁷

Nous avons noté plus haut que dans les travaux qui traitent de la focalisation, on oppose généralement le focus large au focus étroit. Pour de nombreux auteurs le premier, qui est attribué traditionnellement à une phrase entière, bénéficie ainsi d'un empan maximal, alors que le second est décrit comme l'exemple prototypique d'une focalisation de portée minimale, dont le domaine est le mot. A vrai dire, cette conception dichotomique demande d'être débattue. En effet, la littérature abonde d'exemples qui montrent que l'on peut attribuer l'étiquette de focus large à un focus dont le domaine est inférieur à celui de la phrase et celle de focus étroit, à un focus dont le domaine dépasse les limites d'un mot. Nous proposons de commenter ces dernières remarques en nous servant des exemples ci-après.⁴⁶⁸

(6.16) a. Q. What can you tell us about Helen?

R. She [used to drive a Renault Clio] _F

b. Q. What kind of Renault did she drive?

⁴⁶⁶ A propos de l'opposition thétique/catégoriel, voir: (Lambrecht, 1987), (Sasse, 1987), (Rosengren, 1997), (Haberland, 200).

⁴⁶⁷ Il en résulte que les jugements thétiques pourraient être analysés comme l'expression d'une structure de type link-focus, telle que la conçoit, par exemple (Vallduví, 1992).

⁴⁶⁸ Ces divers exemples, qui sont tirés de la littérature, sont empruntés à : Ladd, Marandin, Gussenhoven, Vallduví, De Kuthy & Meurers et Bolinger)

R. She used to drive a Renault [Clio]_F

c. Q. Does she drive a Renault Clio?

R. She [used to]_F drive a Renault Clio

(6.17). a. Q. Qui as-tu invité ?

R. [Marie]_F

b. Q. Tu as invité Françoise ?

R. Non, j'ai invité [Marie]_F

(6.18.) a. Q. What happened yesterday ?

R. [John rented a bicycle]_F (*Wide, S. Focus*)

b. Q. What did John do?

R. John [rented a bicycle]_F (*Wide, VP Focus*)

c. Q. What did John rent?

R. John rented [a bicycle]_F (*Narrow, NP focus*)

(6.19). Q. What did Pat bring?

R. Pat brought [a bag of those yummy cookies from Treasure Island to the BBQ]_F

(6.20). Q. Who brought what to the BBQ?

R. [Pat]_F brought [cookies]_F

(6.21.) We only saw stalagTITES in the cave, no stalagMITES.

(6.22). I did not say THink, but Sink

(6.23) a. Ho visto un leopardo.

b. hai visto un COSA-pardo ?

Les exemples (6.16.a), (6.17.) et (6.18.a) auraient tendance à confirmer qu'une focalisation large a pour domaine une phrase entière. Néanmoins, dans les exemples (6.18.b) et (6.19), les segments qui sont annotés comme des foci ne remplissent pas cette condition, car ils sont coextensifs à des VP, qui sont analysables comme des constituants majeurs d'une phrase P. Il est vrai, cependant, que la dimension de ce constituant est bien plus étendue dans (6.19.) que dans (6.18.b). Dans l'exemple

(6.17), la réponse « *Marie* » à la question posée est notée comme un focus large, bien qu'elle se limite à l'usage d'un seul mot, équivalent à un GN : en l'occurrence, le prénom d'une personne. Or, il est courant de constater que l'association du focus avec un mot unique est regardée, dans la littérature, comme l'expression d'une focalisation étroite. C'est le cas des exemples (6.16.b), (6.16.c) et (6.18.c), ci-dessus, ainsi que de l'exemple (6.20.) qui comporte, pour sa part, deux segments pareillement analysables comme des foci étroits. Mais, il est tout aussi courant d'observer que les segments de phrase dont la taille est supérieure à celle du mot, sont analysés pareillement comme des foci étroits. Pour en revenir à l'exemple (6.17.), il convient de souligner que le GN « *Marie* » exprime en réalité un énoncé complet,⁴⁶⁹ ce qui tend à justifier qu'il soit analysé comme un focus large. De ce point de vue, il serait tentant de ramener l'opposition : focus large / focus étroit à celle qui concerne une affectation domaniale entre énoncé et membre d'énoncé, en précisant que ce dernier ne doit pas excéder la taille d'un syntagme. Mais un problème subsiste, si l'on considère, avec certains auteurs, qu'un focus large n'est pas nécessairement coextensif à l'énoncé entier. Une solution possible, consisterait alors à admettre qu'une focalisation large peut avoir pour domaine un énoncé entier, ou plusieurs syntagmes. A propos de la taille de l'élément focalisé, il est également intéressant de noter que certains auteurs mentionnent le cas d'une focalisation dont le domaine est inférieur au mot.⁴⁷⁰ Les exemples (6.21., 6.22. et 6.23.) ci-dessus illustrent ce type de focalisation, qui est généralement interprétable comme une marque de contraste métalinguistique (von Heusinger, 1999), ce contraste dénotant ici une forme de correction.

Ladd (1996:162ss) a exposé une conception de la focalisation, qui apporte des éclaircissements sur une interprétation plausible de la distinction entre focalisation large et focalisation étroite. L'exemple choisi par Ladd pour discuter de ce sujet est représenté par l'énoncé (6.24).

(6.24.) I give him five francs

Si cet énoncé fait partie de la dénotation d'une correction, telle qu'elle est explicitement formulée dans (6.25) :

⁴⁶⁹ « *Marie* » correspond, dans le cas présent, à la réalisation d'un énoncé elliptique. Il est admis que ce type d'énoncé est plus approprié que sa contrepartie canonique (qui serait ici : « J'ai invité Marie »), parce qu'il présente l'information de façon plus économique, en ne reprenant pas le matériel redondant (Marandin, 2003). Toutefois, selon l'auteur cité, les énoncés canoniques et les énoncés elliptiques sont réputés être dialogiquement équivalents.

⁴⁷⁰ Cf., entre autres: (Artstein, 2004) qui parle de « *focus below the word* ».

(6.25) I didn't give him five dollars. I give him five FRANCS,

l'énoncé reçoit un accent nucléaire sur le mot « *francs* », qui est interprété comme l'expression d'un focus étroit. Dans la dénotation de la correction que réalise (6.26) :

(6.26). I didn't give him a sandwich. I give him five FRANCS,

l'accent nucléaire est toujours attribué au mot « *francs* », mais Ladd estime que c'est le syntagme « *five francs* » qui est contrasté ici avec un autre syntagme et il interprète en conséquence « *five francs* », comme un focus large. L'analyse de Ladd que l'on vient de résumer suggère que, si une focalisation étroite est bien coextensive à un mot, en revanche une focalisation large peut être coextensive à un syntagme, qui représente un domaine inférieur à la phrase, laquelle est considérée par la plupart des auteurs comme le domaine par excellence de la focalisation large. On notera, cependant, que cette analyse n'est pas partagée par l'ensemble des auteurs. Par exemple, (van Vallin, 1999), parle d'une distinction fondamentale entre « *broad focus* » et « *argument focus* ». Selon cet auteur, le domaine du second s'étend seulement sur un constituant, alors que celui du premier englobe plus d'un constituant.

Les différents exemples que nous avons commentés jusqu'ici, tendraient donc à accréditer l'idée que la distinction focalisation étroite/focalisation large, ne serait pas d'ordre catégorielle, mais qu'elle participerait plutôt d'un continuum. Cette conclusion, qui mériterait d'être vérifiée par des investigations plus poussées, est néanmoins renforcée par le fait que, dans le cas des exemples comme ceux que nous empruntons à Ladd, ce n'est pas une marque formelle qui permet de différencier les deux types de focalisation, car le patron d'accentuation est le même dans les deux cas. En réalité, ce qui permet d'interpréter cette distinction, c'est l'incidence du contexte, ou plutôt, du co-texte, dans le cas présent (« *francs* » opposé à « *dollars* » ou « *five francs* » opposé à « *sandwich* »).

Diverses propriétés sont attribuables à un énoncé doté d'une focalisation large (« *All-focus* »).

(i) Selon (Marandin, 2006b), un énoncé est « « *All-focus* », quand la « *proposition qu'il dénote est identique à la proposition focale* », ce qui signifie qu'il s'agit d'un énoncé « *dont l'articulation fond-focus présente un fond vide* ».

(ii) Au regard de la Structure Informationnelle, un énoncé doté d'une focalisation large est interprété comme globalement informatif, par opposition à une focalisation étroite, qui n'est que partiellement informative.

(iii) La dotation prosodique spécifique d'un énoncé dépositaire d'une focalisation large (i.e. l'alignement de l'accent nucléaire, ou accent de phrase, avec la périphérie droite de cet énoncé) est considérée, par la plupart des auteurs, comme la réalisation prototypique d'une forme prosodique non-marquée de cet énoncé. A ce sujet, (Marandin, 2003) a signalé que cette conception est de moins en moins acceptée, en particulier dans les études phonologiques. Il rappelle qu'elle est mise en difficulté, notamment par le fait que des énoncés gratifiés d'une focalisation large peuvent présenter (ainsi que l'a souligné Schmerling, 1976) une alternance accentuelle, comme celle qui est illustrée par ces exemples souvent cités : « JOHNSON died » et « Truman DIED »

(iv) Enfin, la simple notation par l'accent de phrase (ou l'accent nucléaire) d'une focalisation large coextensive à un énoncé, est vue depuis longtemps (Chomsky, 1971, Jackendoff, 1972) comme l'illustration d'un marquage potentiellement ambigu du focus. Nous proposons d'illustrer cette remarque par des exemples qui sont inspirés de l'analyse de Ladd sur l'anglais, mais qui s'appliquent au français. La phrase (6.27) qui est prononcée, comme pour l'exemple de l'anglais (6.25.), avec un accent nucléaire en position finale, sur le mot « euros » :

(6.27.) Je lui ai donné dix EUROS,

peut être réalisée de la sorte dans les contextes suivants :

(6.28.) Je ne lui ai pas donné dix dollars. Je lui ai donné dix EUROS _F

(6.29.) Je ne lui ai pas donné cinq livres. Je lui ai donné dix EUROS _F

L'ambiguïté de la phrase (6.27.) proférée « *out of the blue* » est présumable, en l'absence d'une information fournie par le contexte (comme c'est le cas pour 6.28. et 6.29.), lequel permet, incidemment, de distinguer entre une focalisation étroite et une focalisation large. En revanche, il est plausible que la phrase « *Je lui ai donné dix euros* » prononcée dans le contexte de (6.30.) ne se montrera pas ambiguë, dans la mesure où l'accent nucléaire se porte sur le verbe « *donné* », pour marquer une focalisation étroite, qui informe de la présence d'un contraste entre l'action de donner et celle de prêter.

(6.30.) je ne lui ai pas prêté dix euros. Je lui ai DONNE dix euros

L'exemple suivant, qui porte sur l'allemand et qui est emprunté à (Féry, 1993), illustre l'ambiguïté informationnelle potentielle, que peut renfermer un énoncé comportant une prééminence focale sur l'objet direct :

(6.31.) Karl dem Kind das BUSCH geschenkt
(Karl a donné le livre à l'enfant)

En effet, cet énoncé peut être une réponse possible aux questions suivantes : « *Qu'a donné Karl à l'enfant ?* », « *Qu'a fait Karl pour l'enfant ?* », « *Qu'a fait Karl ?* » ? En revanche, le même énoncé pourvu d'une prééminence focale sur l'objet indirect (6.32.), autorise seulement la lecture d'une focalisation étroite, qui instaure, en l'occurrence, la marque d'un contraste entre le mot enfant et une autre personne à qui le livre aurait pu être offert ?⁴⁷¹

(6.32.) Karl dem KIND das Busch geschenkt

Les analyses que nous venons de commenter succinctement, dans les lignes qui précèdent, évoquent la notion de contraste. Il s'avère que l'interprétation de cette notion soulève de multiples problèmes, qui concernent, à la fois, son statut sémantique et/ou pragmatique et ses éventuelles propriétés formelles. Nous débattons ces questions dans le chapitre suivant, qui est entièrement consacré à une discussion sur la problématique de cette notion et dans la seconde partie du présent ouvrage,⁴⁷² portant sur les caractéristiques prosodiques (accentuelles intonatives et temporelles) qui s'attachent à l'expression de la Structure Informationnelle et de ses déterminants.

6.2.2.2. La dimension-construction⁴⁷³

La dimension construction, prise dans son acception la plus large, englobe les divers facteurs qui contribuent à établir la structure du focus dans les différentes

⁴⁷¹ La question de savoir si une focalisation étroite entraîne systématiquement la perception d'un contraste, est un sujet épineux, que nous débattons ultérieurement.

⁴⁷² Cependant, nous devons préciser dès à présent que, contrairement à ce qui est souvent affirmé, la distinction entre focalisation étroite et focalisation large, qui se rapporte, sur l'axe syntagmatique, au domaine couvert par le focus, ne recouvre que partiellement (comme on le verra par la suite), la distinction entre focalisation contrastive et focalisation non-contrastive, qui concerne, pour sa part, les significations du focus, telles qu'elles déterminent un paradigme fonctionnel.

⁴⁷³ Pour faciliter la compréhension de ce que recouvre ce sujet particulièrement complexe, il est utile de se reporter, entre autres, à : (Lambrecht & Polinsky, 1997), (Lambrecht, 1987, 2000, 2008), (van Vallin, 1999), (Drubig, 2003), (Pereltsvaig, 2004), (Büring, 2007, 2010) et (Jiménez-Fernández, 2015).

langues.⁴⁷⁴ Cette dimension concerne la place du focus dans l'énoncé, le rôle respectif de la prosodie et de l'ordre des mots, l'incidence de contraintes attribuables à certaines particules discursives, dites favorables à la focalisation, ainsi que les interactions possibles entre la structure du focus et l'organisation syntaxique des énoncés (notamment pour ce qui a trait à l'usage de structures syntaxiques spécifiquement marquées, également favorables à la focalisation). La dimension construction conduit ainsi à promouvoir plusieurs axes typologiques qui se superposent ou qui interfèrent. De surcroît, les aspects formels qui constituent l'armature de ces typologies, interagissent aussi (comme cela apparaîtra dans la section suivante) avec des aspects interprétatifs, que mettent en lumière des typologies de foci, ciblées cette fois sur des critères de fonctionnalité et de signification

Les nombreuses comparaisons inter-langues qui ont été menées à ce jour, confortent la nécessité de distinguer comment les différents types de foci sont encodés syntaxiquement (voir, entre autres : E. Kiss, 1998, Zubizarreta, 1998, Molnár, 2006, Cruschina, 2012, Bianchi, 2012, Bianchi & Bocci, 2012, Jiménez-Fernández, 2015). Dans cette perspective, il est souvent fait état d'une distinction fondamentale entre un focus *in-situ* et un focus *ex-situ*. Il est généralement admis que le premier est associé à une position canonique de l'élément focalisé (ce que Brunetti, 2004 appelle une « *low position* », en se référant dans ce cas à l'organisation informationnelle de l'italien). De fait, un focus *in-situ* tend à s'ancrer à la périphérie droite de l'énoncé, en particulier dans une langue comme le français, qui est classée comme un « *rightmost language* ». ⁴⁷⁵ Par suite d'une opération dite de mouvement, le focus peut être déplacé vers une autre position, notamment vers la périphérie gauche de l'énoncé, ce qui lui confère (pour certains) le statut distributionnel de focus *ex-situ* (ce que Brunetti, op.cit. appelle une « *high position* »). ⁴⁷⁶ L'une des caractéristiques principales des constructions qui admettent une frontalisation du focus se rapporte, du moins pour certaines langues, au fait que le verbe doit être adjacent au constituant focalisé (Urieka, 1995, Rizzi, 1997, Zubizarreta, 1999, Jiménez, 2015). Ainsi, des langues telles que le catalan, l'espagnol et le roumain, sont elles en mesure de satisfaire à cette

⁴⁷⁴ Selon (Lambrecht, 1994), la structure du focus correspond est déterminée par les moyens grammaticaux qui indiquent la portée de l'assertion dans un énoncé.

⁴⁷⁵ Cette dénomination requiert que l'accent principal (ou nucléaire, ou d'énoncé) se place sur le mot qui se trouve le plus à droite dans un syntagme accentuel. Pour le français, ce syntagme se trouve en position finale.

⁴⁷⁶ Le constituant déplacé a pour effet d'instaurer une disposition particulière de la partition « *focus-background* », qui s'avère directement interprétable dans le cadre de l'approche du « *Structured Meaning* » que nous avons évoquée précédemment. D'autre part, la frontalisation d'un constituant marqué prosodiquement, n'est pas l'apanage d'une focalisation, puisqu'on l'observe aussi pour dénoter une topicalisation (cf. entre autres: Gundel, 1983).

condition d'adjacence, alors que l'anglais y déroge, bien qu'il dispose lui aussi d'une possibilité de frontalisation du focus. Cette différence de comportement peut être illustrée par les exemples suivants, qui sont empruntés à (Haegeman, 2012), pour l'anglais et à (Zubizarreta, 1999), pour l'espagnol.

(6.33.) THIS BOOK I don't need, (but that one I do).

(6.34.) EL DIARO, compró Pedro.

Le positionnement du focus en tête d'énoncé que l'on observe dans de nombreux idiomes, est généralement interprétable comme la conséquence d'un choix motivé par la pragmatique. De ce point de vue, les placements du focus en périphérie gauche (en position préverbale) ou en périphérie droite seraient (au dire de la plupart des auteurs) corrélés avec des valeurs sémantico-pragmatiques différentes. Il est stipulé, par exemple, que dans les langues romanes (l'italien, l'espagnol et le français), la périphérie gauche serait réservée au marquage d'un focus de type contrastif, alors que la position-postverbale (périphérie droite) représenterait l'emplacement canonique d'une focalisation simplement informationnelle.⁴⁷⁷ Ce mode de conditionnement aurait, semble-t-il, la capacité de transgresser les familles de langues, puisqu'il est également effectif en hongrois, comme le note (E. Kiss, 1998) et comme l'illustrent les exemples (6.35.) et (6.36.), qui proviennent de cette auteure. Dans le premier exemple, le mot souligné « *kalapot* » (chapeau) indique la présence d'un focus contrastif, alors que dans le second exemple, il signale, de par sa position en périphérie droite, la marque d'une focalisation informationnelle.

(6.35.) Mari egy kalapot nezett ki maganak
(C'est un chapeau que Mari a choisi pour elle-même)

(6.36.) Mari ki-nezett maganak egy kalapot
(Mari a choisi pour elle-même un chapeau)

En dépit de la tendance qui est attestée dans de nombreuses langues, la corrélation entre la place du focus et la fonction qu'il remplit (information nouvelle vs contraste) ne constitue pas une règle universelle. En se référant à l'italien, (Rizzi, 1997) et (Belletti, 2001) montrent, par exemple, qu'un focus positionné en position basse peut véhiculer aussi bien une simple information nouvelle qu'un contraste. Nous estimons qu'une analyse similaire peut être faite à propos du français (Di Cristo,

⁴⁷⁷ Les valeurs fonctionnelles que peuvent assumer les différents types de foci seront examinées dans la prochaine section.

2016). C'est ce que montrent les exemples suivants, dans lesquels l'item « *Marseille* » est porteur d'un contraste correctif, indépendamment de sa position.

- (6.37.) A. Brigitte habite à Nice, je crois.
 B. a. Non. A MARSEILLE, elle habite, Brigitte.
 b. Non. Elle habite à MARSEILLE, Brigitte.

A propos du français, il importe de rappeler (cf. la section 4.2.3.2.3) qu'un constituant détaché à gauche peut fonctionner aussi bien comme un focus (6.38.) que comme un topique (6.39.). Cependant, c'est le marquage prosodique (en particulier de l'intonation), qui permet d'actualiser cette distinction de statut pragmatique.

- (6.38.) A. En Espagne _{FOC} j'ai rencontré ma femme (pas en Italie).

- (6.39.) (Que s'est-il passé en Espagne ?)
 En Espagne _{TOP} j'ai rencontré ma femme

Sous l'intitulé de « *Sentence Focus Construction* », (Lambrecht, 2000) rappelle que, dans des publications antérieures (Lambrecht, 1986, 1994), il a soutenu l'idée que la structuration pragmatique des propositions (entre partie présupposée et partie focalisée) se projette, à travers les diverses langues, par l'émergence de plusieurs catégories logico-sémantiques de focus, qui participent à plusieurs formes d'articulations, ou de constructions. Selon l'auteur, ces catégories, qui correspondent à différentes situations communicatives, sont encodées diversement, selon la langue concernée.⁴⁷⁸ Sur la base de cette proposition (Lambrecht, 1994) et (Lambrecht & Polinsky, 1997), suggèrent de distinguer trois catégories majeures de construction de la structure du focus, qu'ils dénomment, respectivement : « *Argument Focus* » (AF) « *Predicate Focus* » (PF) et « *Sentence Focus* » (SF). Afin d'illustrer cette tripartition, les auteurs présentent les exemples suivants :

- (6.40.) A. Why she didn't come to work to day ?
 B. a. Her SON is responsible (AF)
 b. Her son had an ACCIDENT (PF)
 c. Her SON is Sick (SF)

⁴⁷⁸ Lambrecht estime que, une fois admis le bienfondé de la catégorie typologique « *Sentence Focus Construction* », trois questions théoriques interdépendantes se posent : (i) la question de la forme : quelles sont les propriétés morphologiques et syntaxiques qui participent des constructions ? (ii) la question de la fonction : quelles sont les fonctions communicatives qu'assument ces dernières dans le discours ? (iii) la question des relations entre formes et fonctions : quel type de fonctions est-il associé avec quel type de forme ? En d'autres termes : qu'est-ce qui motive l'agencement formel de la « *Sentence Focus Construction* » ?

La catégorie (SF) se distingue des deux autres, par le fait qu'elle ne présente pas une bipartition de la proposition entre une partie focale et une partie non-focale (cf. supra les remarques au sujet des énoncés thétiqes). La construction (PF) est considérée par la tradition comme un type universellement non-marqué, qui coïncide avec une organisation de l'information en { topique + commentaire }, dans laquelle le commentaire exprime une assertion formulée à propos du sujet-topique. En se référant à diverses langues, Lambrecht (1994) a donné les exemples de cette construction que nous reproduisons ci-après :

- (6.41.) A. How's your car?
 B. a. My car/it broke DOWN (*angl.*)
 b. La mia macchina si è ROTTA (*ital.*)
 c. Ma voiture, elle est en PANNE (*franç.*)
 d. Kuruma wa KOSHOOSHITA (*jap.*)⁴⁷⁹

L'auteur précédemment cité reprend ces mêmes exemples, pour illustrer une construction de type (SF), ci-après (6.42.) et une construction de type (AF), ci-après (6.43.).

- (6.42.) A. What happened?
 B. a. My CAR broke down (*angl.*)
 b. Mi si è rotta la MACCHINA (*ital.*)
 c. J'ai ma voiture qui est en PANNE (*franç.*)
 d. KURUMA ga koshooshita (*jap.*)
- (6.43.) A. I heard your motorcycle broke down
 B. a. It's my CAR that broke down (*angl.*)
 b. È la mia MACCHINA che si è rotta (*ital.*)
 c. C'est ma VOITURE qui est en panne (*franç.*)
 d. KURUMA ga koshooshita (*jap.*)

La distinction tripartite à laquelle se réfère Lambrecht, est également cautionnée par (E.Kiss, 1998), qui écrit à ce propos :

⁴⁷⁹ Dans tous ces exemples, où le focus est noté en majuscules, il existe un SN qui sert de topique, avec, en particulier, un dispositif de détachement pour l'italien et le français et la présence du morphème « wa », pour le japonais.

I tentatively assume that sentences form... three logical-semantic types: they can be categorical: expressing an overt predication relation between an initial constituent functioning as a notional subject, and the subsequent sentence part functioning as a notional predicate. (ii) They can bethetic, consisting overtly of a mere Predicate Phrase; in fact expressing predication about an empty event argument bound deictically by the situation, or anaphorically by the context. (iii) Finally, sentences, can be non-predicational, expressing quantification (universal quantification, contrastive focussing, or interrogation) which is not subordinated to a predication relation.

De son côté, (Ladd, 1996 : 187ss.) a mis en avant (en se reportant au travail de (Schmerling, 1976, ch.5), le fait qu'il existe dans certaines langues, des différences d'accentuabilité entre les arguments et les prédicats, dans le sens où les prédicats sont potentiellement moins accentuables que les arguments. Si l'on se réfère à la conception traditionnelle de l'accentuation « normale » basée sur la syntaxe (dont il a été question plus haut), qui prédit que l'accent le plus proéminent de la phrase tombe sur le dernier mot plein, il s'avère que cette règle est mise à mal en particulier pour l'anglais. En effet, dans cette langue, les phrases qui comprennent un prédicat intransitif, ont davantage tendance à être réalisées avec l'accent principal sur le sujet, alors que d'autres phrases sont davantage disposées à recevoir cet accent sur le prédicat. De fait, comme l'illustrent les exemples suivants (empruntés à Ladd, 1996:188), ce sont surtout les phrases anglaises qui décrivent de simples événements qui obéissent à la première tendance. Selon l'auteur cité, ceci est particulièrement effectif si les prédicats des phrases en question dénotent une apparition (ou disparition), ou encore l'introduction d'un sujet dans le discours) :

- (6.44.) a. MY UMBRELLA broke
 b. The SUN came out
 c. His MOTHER died

En revanche, la seconde tendance est opérante (i) principalement dans les phrases où le sujet dénote un agent humain et le prédicat, une action sur laquelle le sujet exerce un certain contrôle) et (ii) dans les phrases qui présentent un sujet générique, qui expriment des vérités prétendues éternelles et des définitions :

- (6.45.) a. Wood FLOATS
 b. Penguins SWIM
 c. Hope FADED

Schmerling (op.cit.) a suggéré que, dans des langues comme l'anglais (et l'allemand), les arguments sont davantage prédisposés à recevoir l'accent que les prédicats.⁴⁸⁰ Selon l'explication fournie par (Ladd, 1996: 189), la motivation de cette distinction relève de l'incidence de facteurs qui tiennent à la charge informative et au poids sémantiques respectifs des entités concernées. Ainsi, d'une façon générale, les noms seraient porteurs d'une charge sémantique plus élevées que les verbes, qui sont préviables en fonction du choix des noms qui les précèdent. Si cette prédiction est avérée, les données tendraient ainsi à conforter la conception radicale la théorie « *Focus-to-Accent* » (FTA), telle que la soutient notamment (Bolinger, 1972, 1986, ch.7, Bolinger, 1989, ch.9).⁴⁸¹ Dans cette éventualité, il est clair que l'interprétation sémantique du placement de l'acent prévaut et que la référence d'ordre structurel (i.e., la distinction entre prédicat et argument), n'est pas nécessaire. Par ailleurs, il est à remarquer que ce qui est décrit pour les langues germaniques ne s'applique pas à une langue comme le français. Cela signifie que les exemples (6.44.) ne sont pas transférables à cette langue:⁴⁸²

- (6.46.) a. # Mon PARAPLUIE est cassé
 b. # Sa MERE est décédée

En adoptant une perspective taxinomique sensiblement différente de celles qui viennent d'être évoquées, plusieurs chercheurs ont tenté d'établir une typologie des foci, en prenant pour critère de distinction le marquage réalisable par la prosodie (i.e., par l'accentuation et l'intonation) et celui qui est lié à l'ordre des mots,⁴⁸³ ces deux options étant qualifiées, respectivement, dans la littérature, de « *prosodic focus* » et de « *structural focus* ». ⁴⁸⁴ Il est remarquable que le débat autour rôle respectif joué par

⁴⁸⁰ A propos de ce sujet, qui devrait intéresser principalement les anglicistes, voir, entre autres et en plus de Schmerling : (Bing, 1979), (Faber, 1987) et (Gussenhoven, 1984).

⁴⁸¹ Voir, ci-dessus : 3.2.

⁴⁸² Certes, l'accentuation illustrée par (6.46.) est tout à fait permise en français, mais son occurrence introduit forcément une marque de contraste

⁴⁸³ Nous rappelons, à ce sujet, qu'il existe deux conceptions fondamentales pour ce qui concerne la question de l'ordre des mots (Abraham, 1995). La première, qui se rattache à l'étude typologique de (Greenberg, 1963), concerne l'ordre des mots, tel qu'il est fixé grammaticalement. Elle suppose que les diverses langues sont pourvues d'un ordre des mots de base, non-marqué. Pour la seconde, l'ordre des mots est gouverné par des facteurs pragmatiques, qui décident de l'attribution du thème, du rhème et de l'organisation de type « *background-focus* ». Cette seconde conception est héritière (comme on l'a vu) des travaux du Cercle de Prague. Pour une étude des relations entre structures et ordres des mots, voir: (Grimshaw, 2005).

⁴⁸⁴ Pour Vallduví (1992), cette distinction est apparentée à celle qui oppose, selon lui, les langues dites « plastiques » aux langues « non-plastiques ». Les premières sont celles pour lesquelles la prosodie permet de marquer un focus en tout lieu de l'énoncé, alors que les secondes doivent modifier l'ordre des mots pour accomplir ce marquage.

les deux marqueurs potentiels de la focalisation que l'on vient d'évoquer, a occupé une place non négligeable dans les travaux sur Structure Informationnelle, en particulier dans ceux qui se sont intéressés à l'expression formelle de cette structure dans des langues différentes (voir, entre autres :Vallduví, 1992, Cinque, 1993, Selkirk, 1995, Zubizarreta, 1998, Reinhart, 2006, Büring, 2007). Il est souvent déclaré que certaines langues recourent à l'ordre des mots pour marquer un focus étroit, quand cet ordre bénéficie d'une certaine liberté. C'est le cas notamment du hongrois et des langues slaves que l'on qualifie de « *free word-order languages* » (cf. Sneed, 200). Il est affirmé, par ailleurs, que les langues pour lesquelles l'ordre des mots est relativement fixe (« *fixed word-order languages* »), utilisent l'intonation pour obtenir le même résultat. L'anglais, où l'ordre des mots est soumis à une liberté réduite, est souvent cité en référence comme une langue appartenant à cette seconde catégorie. Sans remettre totalement en cause cette opposition, plusieurs auteurs ont fait observer que la dichotomie supputée entre la prosodie et l'ordre des mots, pour marquer un focus, n'était pas vraiment étanche. Le premier exemple que nous citerons pour étayer cette remarque se réfère à l'étude de (Sneed, 2004), qui a procédé à une comparaison du hongrois et de l'anglais. Tout en admettant que l'anglais est une langue à ordre des mots fixe, permettant ainsi l'usage de moyens purement phonologiques (i.e. prosodiques) pour marquer un focus, l'auteur reconnaît, cependant, qu'il est possible d'utiliser, à la fois, un marquage structural et un marquage prosodique de ce dernier, dans un même énoncé. Les exemples qu'il utilise pour montrer cette double possibilité sont illustrés par (6.47).

(6.47.) a. Attila was afraid of the EARTHQUAKE (not the thunderstorm).

b. It was the earthquake that Attila (no Sándor) was afraid of.

Nous proposons de citer aussi le cas du français, qui dispose d'un ordre des mots relativement fixe dans sa variété traditionnelle et d'un ordre des mots plus mobile, dans sa version actuelle (Klein, 2012). En tirant partie de cette mobilité relative, le français actuel peut utiliser, à la fois, le marquage prosodique et la variabilité de l'ordre des mots, pour signaler différentes constructions du focus, ce qu'illustrent les exemples (6.48.). Dans ces exemples, le mot qui porte l'accent nucléaire est orthographié en capitales et le constituant focalisé est délimité par des crochets).

(6.48.) a. Ma sœur, le matin, [elle S'ENTRAINE]_F.

b. [Ma SŒUR]_F, le matin, elle s'entraîne. (*pas mon frère*).

c. Ma sœur, [LE MATIN]_F, elle s'entraîne (*pas le soir*).

d. [Elle S'ENTRAINE]_F, le matin, ma sœur.

e. Elle s'entraîne [LE MATIN] ma sœur (*pas le soir*)

f. [LE MATIN], elle s'entraîne ma sœur (*pas le soir*)
etc

Le dernier exemple que nous retiendrons, afin d'illustrer la façon dont les langues gèrent le marquage prosodique et celui de l'ordre des mots, pour notifier un focus, se réfère aux travaux de (Face, 2000) et de (Face & D'Imperio, 2005). Dans une étude récente, où il a comparé le marquage du focus en anglais et en espagnol, (Face 2000) a proposé d'analyser les exemples suivants (6.49.), qui illustrent, à première vue, deux tendances opposées : celle de l'anglais qui opte en faveur de l'accentuation et celle de l'espagnol, qui consiste à élire de préférence l'ordre des mots (on notera que les types de questions qui soustendent les réponses données dans les deux langues, sont formulées en français)

(6.49.) Q1. (*A qui donnera t-il le livre ?*)

R.(*ang.*) He will give MARY the book. (accentuation)

R.(*esp.*) Le dará el libro a Maria. (ordre des mots)

Q.2. (*Que donnera t-il a Marie ?*)

R.(*ang.*) He will give Mary the BOOK. (accentuation)

R.(*esp.*) Le dará a Maria el libro. (ordre des mots)

Dans une autre étude récente (Face et D'Imperio, 2005) s'attachent à comparer l'espagnol et l'italien, en se fondant sur des données empiriques. Ils se réfèrent, dans un premier temps, aux remarques de (Ladd, 1996: 191), qui précisent que, dans ces deux langues, les choix de l'ordre des mots pour marquer un focus supplée à celui de l'accentuation. Mais (Face & D'Imperio, *op.cit.*) montrent, notamment :

(i) que l'espagnol peut utiliser aussi bien l'ordre des mots que la prosodie⁴⁸⁵ pour procéder au marquage d'un focus étroit et que ce choix s'effectue en fonction de la place de l'élément focalisé dans la phrase : la prosodie, si le mot focalisé est en position médiane et l'ordre des mots, s'il se trouve en position finale.

(ii) que l'italien utilise à la fois l'ordre des mots et l'intonation pour marquer un focus en position finale.

⁴⁸⁵ Les auteurs parlent d'un choix d'intonation. Nous avons retenu d'utiliser le terme plus général de prosodie, car l'accentuation est également concernée.

(iii) que la prosodie seule, peut signaler un focus étroit en espagnol et en italien, qui sont pourtant regardés par la tradition comme des « *word-order languages* ». ⁴⁸⁶

(iv) que les deux options de marquage du focus s'avèrent, en définitive, être interactives.

Sur la base de ces observations, les auteurs sont amenés à conclure que la conception dichotomique traditionnelle, qui oppose prosodie et ordre des mots, n'est pas tenable en l'état et qu'il est préférable d'envisager plutôt l'idée d'un continuum. A l'une des extrémités de celui-ci se positionnerait l'anglais, en raison de sa préférence marquée pour l'usage de la prosodie. A l'autre extrémité se trouverait l'espagnol, dont le choix se porte plutôt sur l'ordre des mots. Entre les deux prendrait place l'italien, car, même s'il recourt à l'ordre des mots, ce choix s'accompagne aussi, dans cette langue, de l'usage d'une prosodie spécifique.

L'incidence qu'exercent des contraintes imputables à certaines particules, ou à des tournures de phrase spécifiques, sur des constructions qui sont perçues comme étant « favorables au focus », représente également un critère qui doit être pris en compte au niveau de l'analyse typologique. Parmi les termes qui sont utilisés dans la littérature d'expression anglaise, pour désigner des types de foci antagoniques, figurent notamment celles de « *free focus* » et de « *bound focus* » (cf. Dryer, 1994, Büring, 2102,). La seconde expression évoque l'idée d'une focalisation soumise à une contrainte de construction particulière qui limite sa portée. ⁴⁸⁷ Nous rangeons dans cette catégorie les cas où un terme est « explicitement » mis en focus. Il s'agit des constructions qui exhibent, selon la formule dédiée, « *une association avec le focus* » et de celles qui caractérisent les énoncés dits « *clivés* ».

La question de l'association avec le focus représente certainement l'un des sujets qui ont été les plus débattus, dans les travaux qui traitent de la focalisation dans les diverses langues (voir, entre autres: Rooth, 1985, 1999, Bonomi & Casalegno,

⁴⁸⁶ A l'instar de l'espagnol et de l'italien, le français, qui est aussi regardé comme une langue dont l'ordre des mots est relativement fixe, peut utiliser, à la fois, ce dispositif et la prosodie, pour marquer une focalisation étroite, notamment en tête d'énoncé. Ainsi, dans un exemple comme : « Un apéro, il aimerait bien », le SN extraposé peut, selon sa notation prosodique, dénoter l'expression d'un topique ou d'une focalisation étroite.

⁴⁸⁷ D'une manière plus générale, il est permis d'évoquer la notion de « degrés de liberté », en considérant ce que concèdent les diverses langues au regard de la localisation du focus. Selon (Donati & Nespor, 2003) : « *The major (though not only) division across languages as to the distribution of focus is related to the degree of freedom that languages allow for its location* ».

1993, Vallduví, & Zacharski, 1993, Drubig, 1994, Dryer, 1994, Krifka, 2006b).⁴⁸⁸ Comme nous l'avons déjà mentionné, le phénomène d'association avec le focus implique la présence d'opérateurs sémantiques spécifiques (qualifiées parfois de « *focus particles* », ⁴⁸⁹ qui contraignent la portée du focus auquel elles s'associent. C'est notamment le cas des particules adverbiales : « *only* » et « *even*, en anglais, « *nur* » (i.e., « *only* »), « *auch* » (i.e., « *also* ») et « *sogar* » (i.e., « *even* »), en allemand⁴⁹⁰ et de : « *seulement* », « *même* », « *aussi* » et « *juste* » en français. Considérons les exemples de la série (6.50).

- (6.50.) a. [Jean a invité Marie à son ANNIVERSAIRE].
 b. Jean a invité seulement [MARIE]_F à son anniversaire.
 c. Jean a seulement [invité marie a son ANNIVERSAIRE]_F.
 d. Jean a même [invité MARIE]_F à son anniversaire
 e. Jean a invité même [MARIE]_F à son anniversaire.
 f. Jean a juste invité [MARIE]_F à son anniversaire.

Le premier exemple de la série (6.50.) est l'illustration d'un « *free focus* », en l'occurrence d'un « *Sentence focus* » (cf. supra), qui résout une question du type : « *Quoi de neuf ?* ». Tous les autres exemples illustrent un « *bound focus* », qui implique la présence d'un opérateur de focalisation, lequel sélectionne un élément accentué comme appartenant à son domaine (en éliminant les autres candidats d'un ensemble d'alternatives potentielles). Dans les exemples (b), (e) et (f), c'est « *Marie* » qui est l'item sélectionné, alors que dans (c), la sélection porte sur « *invité Marie à son anniversaire* » et sur « *invité Marie* », dans (d).⁴⁹¹

Il est régulièrement affirmé que les particules sensibles au focus dont il vient d'être question, interagissent avec la Structure Informationnelle des phrase dans lesquelles elles s'intègrent.⁴⁹² Dans le cas le plus courant, elles s'associent avec un

⁴⁸⁸ Le débat autour de l'association avec le focus concerne principalement les interprétations sémantiques et pragmatiques qu'il est à même de susciter.

⁴⁸⁹ Pour une étude de la signification de ces particules, voir, entre autres : (König, 1991).

⁴⁹⁰ A propos du fonctionnement de ces particules dans la langue allemande, voir : (Büring & Hartmann, 2001) et (Sudhoff, 2010b).

⁴⁹¹ Il est certain que la prosodie joue un rôle déterminant - comme nous le verrons par la suite - pour rendre perceptible cette sélectivité. Dans les exemples, le mot en majuscules est porteur de l'accent de phrase (ou nucléaire) et le crochets délimitent le domaine du focus.

⁴⁹² Précisons que pour Vallduví & Vilkkuna (1998), « *sensible au focus* » doit être interprété comme : « *sensible au contraste* » (i.e. « *kontrast* » pour ces auteurs).

élément situé à leur droite, que l'on évalue comme le domaine régit par la particule. Ce domaine représente le focus de la phrase, marqué par la présence d'un accent nucléaire. La question de savoir comment l'association avec le focus s'organise dans la Grammaire, est un sujet de controverse. Sur ce point, deux perspectives théoriques peuvent être distinguées (Sudhoff, 2010, 2010b). Soit les particules sont regardées comme des « *focus inducing elements* », qui créent par elles-mêmes une structure focale, soit elles sont vues comme des « *focus-sensitive operators* » qui interagissent avec une partition « *focus-background* » indépendamment déterminée. La première conception est représentative de la « *Relational Theory of Focus* » (Jacobs, 1983, 1986, Taglicht, 1984, parmi d'autres). Selon cette théorie, une particule attribue un trait-Focus à son domaine, ce qui a pour effet de promouvoir le marquage prosodique de ce domaine, par la présence d'un accent dit de focalisation. La théorie prétend, en outre, que la division entre le focus et le « *background* » n'est pas donnée de façon indépendante, mais qu'elle s'établit seulement par sa relation avec des « *focus inducing elements* ». ⁴⁹³La « *Relational Theory of Focus* » adopte également l'idée que les particules induisent un focus contrastif. C'est ainsi que d'après (Altman, 1976) et (Foolen, 1993), ⁴⁹⁴le domaine d'une particule sensible au focus est toujours mis en contraste avec une alternative dérivable, ou contextuellement « *given* », ce qui donne lieu à une interprétation dénotant une incitation de correction. ⁴⁹⁵Une autre conception des relations entre les particules et la Structure Informationnelle, qui se présente comme une alternative à la « *Relational Theory of Focus* », été proposée par plusieurs auteurs qui ont travaillé, en particulier, sur l'allemand (dont, Buring & Hartmann, 2001). L'idée centrale de cette approche est que ces particules ne créent pas une partition « *focus-background* » par elles-mêmes, mais qu'elles interagissent avec une telle partition. Ces particules sont interprétées comme des « *focus-sensitive operators* », plutôt que comme des « *focus inducers* » (dans le sens que leur attribue Jacobs). A cet égard, leur contribution sémantique dépend du choix contingent du focus.

Parmi les procédés « favorables à la focalisation » qui participent de la construction des « *bound focus* », se place aussi celui du clivage. ⁴⁹⁶ En français, un

⁴⁹³ En se rangeant à cette interprétation, (Jacobs, 1986, 104), précise les points suivants : « *A focus ... in a sentence always is the focus ... of some linguistic element in that sentence. This element I call the FOCUS INDUCER. Within this view the meaning of focus and background depends on the choice of the focus inducer* ».

⁴⁹⁴ Cités par (Sudhoff, 2010).

⁴⁹⁵ Voir, à ce sujet: (Steube, 2001).

⁴⁹⁶ Pour des explications relatives aux énoncés clivés et pseudo-clivé dans différentes langues, voir notamment : (Vikner, 1973, Prince, 1978, Valli, 1981, Nølke, 1983, Lambrecht, 1988, Hedberg, 1990, 2000, Clech-Darbois et al., 1999, Muller, 2003a, 2003b, Klein, 2012, Reeve, 2012, Haegeman et al., 2013, Karssenberg, 2015)

énoncé clivé typique⁴⁹⁷ présente un élément extrait, que l'on veut focaliser, en le faisant précéder, par exemple, de la locution verbale « *c'est* » (« *ce sont* », « *c'était* », etc.) et suivre, par une proposition relative, qui représente le « *background* ». ⁴⁹⁸ En sus des clivées en « *c'est* », le français dispose de clivées en « *il y a* », à l'exemple de l'énoncé suivant :

(6.51.) Il y a ton frère qui arrive. (Karssenber, 2105).ⁱ⁴⁹⁹

Comme il en est de l'association avec le focus, dont il a été question précédemment, il se trouve que la prosodie joue un rôle déterminant dans l'identification d'un énoncé clivé. Pour se limiter à de simples exemples, nous précisons que des énoncés comme « *Ce sont les gamins qui ont chipé le pot de confiture* » « *Il y a ton frère qui arrive* », offrent au moins les deux lectures distinctes qui sont illustrées par (6.52., a et b) et (6.53., a et b).

- (6.52.) a. Ce sont les GAMINS, qui ont chipé le pot de confiture.
 b. Ce sont les gamins qui ont chipé le pot de CONFITURE.
 (6.53.) a. Il y a ton FRERE qui arrive.
 b. Il y a ton frère qui ARRIVE.

Dans (6.52.a), l'accentuation nucléaire attribuée à « *gamins* », permet d'identifier ce mot comme le focus de l'énoncé (le contenu de la subordonnée subséquente étant censé être présupposé). En revanche, dans (6.52.b), l'accentuation *in-situ*, alignée avec le mot « *confiture* », conduit à interpréter l'énoncé comme une construction présentative, qui remplit une fonction discursive différente (Vikner, 1973, Nølke,

⁴⁹⁷ Il est d'usage en grammaire de distinguer entre les clivées et les pseudo-clivées, comme, par exemple « Ce qui m'intéresse, c'est la linguistique ». Voir sur ce point (Apothéloz, 2012).

⁴⁹⁸ Les constructions clivées sont également d'un usage courant dans de nombreuses autres langues. Entre autres, en anglais, où elles sont dénommées « *it-clefts* » (ex. « *It was in June we got married* ») ; en italien : « *E con Gianni che Maria ha trovato il pace* » (Rizzi e Bocci, 2010), en espagnol : « *E Maria la que a venido* » et en allemand : « *Es ist Marie, die in Lund studert* ». Dans une étude comparative portant sur plusieurs idiomes (Gundel, 2008) souligne que la fréquence d'emploi des clivées varie selon la langue considérée. Elles sont bien plus fréquentes dans des langues comme l'anglais, le français et les langues scandinaves, que dans des langues comme l'allemand, l'espagnol et le russe. Selon (Jespersen, 1937), que cite Gundel, cette différence serait liée à des distinctions relatives à la flexibilité de l'ordre des mots (plus flexible pour les secondes que pour les premières). Cette hypothèse est en partie contestée par Gundel, qui suggère, pour sa part, que la fréquence plus élevée de l'usage des clivées en norvégien et en anglais (par rapport à l'espagnol, par exemple), pourrait être due à des influences celtiques, notamment de l'irlandais, qui exhibe des préférences marquées pour l'emploi de structures clivées.

⁴⁹⁹ Noter que Lambrecht (1988, 139) analyse l'énoncé « J'ai ma voiture qui est en panne » comme une « clivée possessive »

1983). Une analyse similaire pourrait être proposée pour les énoncés illustrés par (6.53.). Nous n'en dirons pas davantage, car nous proposons de reprendre l'analyse des associations avec le focus et des clivées dans la section suivante, qui porte plus particulièrement sur les typologies des foci qui sont fondées sur des critères d'ordre sémantique, pragmatique et fonctionnel. Ce choix de report est justifié par le fait que ces constructions assument des fonctions particulières dans la mise en œuvre du discours.

Le facteurs prosodique et le facteur constituance sont également déterminants pour fonder, selon (Büring, 2010), une typologie de la « réalisation du focus ». Les idées-forces qui soustendent cette approche typologique sont :

- (i) que le focus est toujours réalisé via une proéminence structurale,
- (ii) que la seule façon pour le focus d'intégrer avec cette structure, est médiatisée par une contrainte, qualifiée en anglais de « *Focus Prominence* ». ⁵⁰⁰

Sur la base de ces idées et en prenant en compte la diversité des langues, (Büring, 2010) propose de distinguer les catégories suivantes : « *Boundary Languages* », « *Edge Languages* », « *Mixed Languages* » et « *Particle Languages* ». On pourra se reporter à l'étude de Büring, pour obtenir des précisions (au demeurant abondantes) sur cette classification. Nous nous limiterons à n'en rappeler ici que quelques traits essentiels. Les « *Boundary Languages* » (ex. Bengali, Anglais,) se caractérisent par le fait que le marquage du focus est réalisé au moyen de l'insertion d'une frontière de syntagme prosodique à la gauche ou à la droite du focus. Les « *Edge Languages* » (ex. italien, espagnol, hongrois) se distinguent par un marquage du focus qui recourt à une modification de l'ordre des constituants, le focus occupant alors une position fixée à la périphérie gauche ou droite de la phrase. Par exemple, en espagnol l'ordre des constituants est pris en charge, pour faire en sorte que le constituant focalisé figure au terme d'une proposition (Zubizarreta, 1998).

(6.54.) *Qu'é hizo Juan ? (Qu'a fait Juan ?)*
 Juan compró el PERIODICO. (*Juan a acheté le journal.*)

⁵⁰⁰ Cette contrainte, qui est formulée de la sorte : « *Focus needs to be maximally prominent* », est inspirée notamment des travaux de (Truckenbrodt, 1995) sur la prosodie, dont on parlera dans la dernière partie du présent ouvrage.

(6.55.) *Quién compró el periódico ayer ? (Qui a acheté le journal hier ?)*

Ayer compró el periódico JUAN. (*Juan a acheté le journal hier.*)

De même, en portugais européen, la combinaison entre un ordre des mots relativement libre et un principe de « *end focus* », a pour effet d'exercer une forte pression, pour que le mot porteur de la charge informative la plus élevée se positionne en fin d'énoncé (Cruz-Ferreira, 1998) :

(6.56.) *Eu prefiro che ela VENHA (Je préfère qu'elle VIENNE)*

(6.57.) *Eu prefiro che venha ELA (Je préfère QU'ELLE vienne)*⁵⁰¹

Plus généralement, la littérature abonde d'exemples qui montrent que de nombreuses langues disposent d'une position du focus appropriée. Parmi ces dernières, sont citées, notamment : l'arménien, le basque, le finnois, le hausa, le géorgien et le hongrois.⁵⁰² Les « *Mixed Languages* » (ex. allemand, langues slaves, portugais européen et finnois) sont celles qui combinent les deux stratégies (prosodique et syntaxique) pour l'encodage du focus. Enfin, les « *Particle Languages* » (coréen, chinois) font usage de morphèmes particuliers pour procéder à cet encodage.⁵⁰³ Par exemple, les particules sémantiques : « *cai* », « *jiu* », « *dou* » et « *zhi* » sont utilisées pour marquer un focus en chinois (Chen et al., 2016) et la particule « *nun* », pour signaler un focus contrastif en coréen (Choi, 1997b, Aoyagi, 2006).⁵⁰⁴

En adoptant une ligne de conduite quelque peu différente de celles que nous avons commentées jusqu'ici, van Vallin (1999) a suggéré d'établir une typologie qui se fonde sur l'interaction entre la structure du focus et la syntaxe. Dans cette perspective, il propose de procéder à une comparaison des langues, qui prend en

⁵⁰¹ Il est notable que le français admet les deux possibilités: « *Je préférerais QU'ELLE vienne* » et « *Je préférerais qu'elle vienne, ELLE* ».

⁵⁰² Toutefois, la question du positionnement du focus à un emplacement déterminé de l'énoncé, doit être examinée en tenant compte de la valeur (contrastive ou pas) qu'il assume dans cet énoncé. La problématique de l'interaction entre la place du focus et sa signification sera évoquée dans la section suivante et dans le chapitre 7.

⁵⁰³ Il convient de préciser que les langues qui utilisent des morphèmes pour marquer le focus, n'excluent pas nécessairement un usage conjoint de la prosodie (Büring, 2012).

⁵⁰⁴ Pour le marquage de la Structure Informationnelle en coréen, voir également : (Choe, 1995, Lee, 2008).

considération, d'une part, la distinction entre la flexibilité et la rigidité syntaxique et, d'autre part, l'opposition entre la flexibilité et la rigidité de la structure du focus. Le concept de flexibilité syntaxique a déjà été évoqué précédemment à propos de la disponibilité des langues à modifier l'ordre des mots. La notion de rigidité de la structure du focus se rapporte à la nature des restrictions qui s'appliquent au domaine potentiel du focus. C'est ainsi que les langues pour lesquelles le domaine potentiel du focus est extensible à une proposition principale entière dans une phrase, sont analysées comme celles qui possèdent une structure focale flexible. En revanche, les langues dans lesquelles le domaine potentiel du focus est restreint à une sous-partie de cette proposition, sont vues comme celles qui ne disposent que d'une structure focale rigide. Sur la base de ces deux oppositions, van Vallin (op.cit.) établit une typologie (figure 6.2.), qui a le mérite de prendre en considération un large éventail de langues. Il est remarquable de constater, en observant la figure, que l'auteur classe le français comme une langue qui possède à la fois une structure focale rigide et une syntaxe rigide. Nous estimons que cette interprétation demande d'être débattue. Des commentaires à ce sujet sont esquissés ci-après et seront approfondis par la suite, dans le cours du présent ouvrage.

	STRUCTURE FOCALE RIGIDE	STRUCTURE FOCALE FLEXIBLE
SYNTAXE RIGIDE	Français, Toba Batak	Anglais, Toura
SYNTAXE FLEXIBLE	Sesotho, Italien	Russe, Polonais

Figure 6.3. Typologie de l'interaction entre la distinction : structure focale rigide/flexible et la distinction : structure syntaxique rigide/flexible (d'après van Vallin (1999)).

Pour des détails concernant les applications de cette typologie à de nombreuses autres langues, on pourra se reporter à l'étude de l'auteur cité. Nous nous bornerons simplement ici à rapporter les remarques qu'il formule en ce qui concerne la situation du français, par rapport à des langues voisines. Selon van Vallin (op.cit.), un bon exemple de combinaison {structure focale rigide/syntaxe rigide} est représenté par le français. Pour justifier cette affirmation, il s'appuie notamment sur les remarques de Lambrecht (1986b, 1994), qui soutient que le français affiche les mêmes contraintes envers les sujets focalisés préverbaux que l'italien, mais qu'à la différence de cette

langue, il ne dispose pas d'une construction avec inversion du sujet, similaire à (6.58.).

(6.58.) Mi si è rotta la MACCHINA.

Afin de compenser cette limitation, tout en respectant la contrainte d'appariement précisée ci-dessus, qu'il partage avec l'italien, le français emploie une construction à deux propositions, comme (6.59.).

(6.59.) J'ai ma VOITURE qui est en PANNE.

Il y a, selon van Vallin, deux phénomènes qu'il juge surprenants, dans cette construction du français. Le premier concerne le fait que « *j'ai* » en début d'énoncé n'apporte rien à la phrase d'un point de vue sémantique. Le second, se rapporte à l'observation qu'une partie de l'information focale qui est assertée, apparaît dans une proposition relative, ce qui est inhabituel, étant donné qu'une proposition relative est normalement présupposée et non assertée.

6.2.3. Typologies basées sur des critères relatifs à la fonctionnalité des foci et aux significations qu'ils transmettent

6.2.3.1 Notes préliminaires

L'emploi du mot typologie sous sa forme plurielle, signifie de nouveau que nous nous écartons délibérément d'une conception unitaire du focus (cf. supra)⁵⁰⁵, pour nous orienter vers une compréhension plurielle de ce phénomène. Il est de fait que, dans les approches récentes de la focalisation (notamment, dans celles qui traitent de ce sujet, en se reportant à un cadre d'analyse qui dépasse largement les limites de la

⁵⁰⁵ A l'encontre de cette conception plurielle, nous rappelons que Rooth, par exemple (1992, 1996), après avoir analysé plusieurs contextes de focalisation, penche en faveur d'une approche unifiée du focus, qui s'applique, selon lui, à tous les cas analysés. Il est remarquable que les auteurs qui optent pour l'une ou l'autre des conceptions s'appuient souvent sur des considérations d'ordre prosodique pour justifier leur choix. À cet égard, (Steube, 2008) propose de distinguer entre deux approches : (i) « *The Uniformity Approach* », qui stipule l'absence de différences prosodiques entre les deux types de focus : non-contrastif et contrastif (Schmerling, 1974, Fuch, 1976), Ladd, 1980, 1996, Culicover & Rochemont, 1983, Lambrecht, 1994), Roberts, 1998) et : (ii) « *The Asymmetry Approach* », qui soutient qu'il existe des différences d'ordre sémantique, pragmatique, syntaxique et prosodique, entre ces deux types de focus (Chafe, 1976, Couper-Kuhlen, 1984, Rochemont, 1986, Drubig & Schaffar, 2001, Molnar, 2001, Umbach, 2001).

phrase), la plupart des auteurs reconnaissent la nécessité de prendre en compte plusieurs catégories de foci,⁵⁰⁶ qui se rapportent, en fait, à des usages sémantiques et/ou ou pragmatiques divers de ce phénomène, tels que : résoudre une question, mettre en valeur un mot ou un syntagme, marquer un contraste, apporter une correction, etc. Il s'avère que l'adhésion à cette option peut donner lieu, soit à une conception simplement minimaliste (ou bipartite, ou dichotomique) de la typologie focale, soit à des interprétations de cette typologie qui outrepassent plus ou moins la version minimaliste. Avant d'examiner dans le détail les incidences de ces choix, au regard de l'interprétation sémantique et/ou pragmatique du focus et de sa fonctionnalité, nous proposons de souligner quelques points fondamentaux, qui seront utiles, selon nous, pour éclairer les commentaires qui suivront.

(i) Il convient de rappeler que, dans l'usage du dialogue et de la conversation, la fonction *sui generis* de la focalisation, est celle qui consiste à combler des lacunes dans l'information pragmatique des personnes auxquelles s'adressent les messages dotés d'un focus.

(ii) Il importe aussi de souligner qu'une focalisation induit toujours la présence d'alternatives (dans le sens que donnent à ce terme, entre autres : Jacobs, 1983 et Krifka, 1992).⁵⁰⁷ C'est donc sur la base d'une interprétation spécifique de la valeur de ces alternatives, que peuvent se différencier les différents types de foci.

(iii) De la même manière, il est permis d'affirmer que, sur le plan sémantique, tout focus est contrastif par nature. Il se trouve, cependant, que les linguistes opposent régulièrement (comme on va le voir sous peu), le focus contrastif au focus non-contrastif. Il sera donc nécessaire d'explicitier sur quelles bases se fonde une telle distinction.

(iv) Alors qu'il doit être possible, d'après plusieurs chercheurs, de montrer que les distinctions entre les différents types de focus sont de nature grammaticale,⁵⁰⁸ il est souhaitable de s'interroger pour savoir s'il s'agit

⁵⁰⁶ Voir, entre autres : (Matić & Wedgwood, 2013).

⁵⁰⁷ Cf. également : (Vallduví & Vikuna, 1998) : « *Focus presupposes the existence of closed alternatives* »; (Büring, 2008) : « *Within a given F(ocus)-D(omain) D, the meaning of all focused elements can be replaced by type-identical alternatives, which are combined with the ordinary denotations of the domain D* » ;

⁵⁰⁸ Cependant, selon (Büring, 2012 :14) : « *it is hard to determine with certainty whether there are different types of grammatical focus. It is at least not obvious that intonational focus in English (and other Germanic Languages) differentiates systematically between uses such as contrastive, informational or identificational* ».

effectivement de foci grammaticalement distinctifs, ou d'usages différents d'une seule et même catégorie fonctionnelle dénommée focus. Bien que cette problématique soit cruciale pour la linguistique, nous nous bornerons, dans un premier temps, à commenter les nomenclatures existantes. La question de la grammaticalité sera abordée ultérieurement, principalement lorsque nous débattrons de la focalisation contrastive et de ses variantes.

6.2.3.2. Typologies minimalistes

Les typologies que nous qualifions de minimalistes se rapportent à celles qui opposent seulement deux types de foci. Toutefois, comme nous allons le voir et comme le montre la figure (6.4.), les termes utilisés pour les nommer sont affublées, de labels différents dans la littérature, ce qui peut entraver la compréhension des travaux qui sont dédiés à l'étude de la focalisation dans les diverses langues.

A	B
<i>Informational Focus</i>	<i>Contrastive Focus</i>
<i>Presentational Focus</i>	<i>Identificational Focus</i>
<i>New-Information Focus</i>	<i>Corrective Focus</i>
<i>Assertive Focus</i>	<i>Exhaustive Focus</i>
<i>Structural Focus</i>	<i>Emphatic Focus</i>
<i>Completive Focus</i>	<i>Counter-Assertive Focus</i>
	<i>Counter-Presuppositional Focus</i>
	C
	<i>Verum Focus</i>
	<i>Polar Focus</i>
	<i>Parallel Focus</i>
	<i>Multiple Focus</i>
	<i>Second Occurrence Focus</i>

Figure 6.4. Terminologies employées dans la littérature pour dénommer les différents types de foci

La figure (6.4.) recense les différents termes qui servent à qualifier les différents foci définis par référence à leur fonctionnalité. Sur un plan théorique, les foci qui sont répertoriées dans la liste A, s'opposent globalement à ceux de la liste B, alors que ceux qui sont mentionnés dans l'une comme dans l'autre de ces deux listes, sont supposés remplir une fonction identique ou voisine. Les foci qui sont notés

dans la liste C (qui se trouve entre A et B, sur la figure) occupent une place à part, au regard de leur interprétation, que nous examinerons ultérieurement.

En règle générale, les linguistes qui, à l'exemple de (Rochemont, 1986), ont convenus de renoncer à une définition unitaire du focus, proposent le plus souvent de distinguer deux catégories de foci de base. Ils opposent ainsi : (i), Rochemont (op.cit.), le « *presentational focus* » au « *contrastive focus* », (ii), Zubizarreta & Vergnaud (2005), l'« *informational focus* »⁵⁰⁹ au « *contrastive focus* », (iii), Jacobs (1983) et Donati & Nespor (2003), le « *non-contrastive-focus* » au « *contrastive focus* », (iv), Doherty (2002), le « *structural focus* » à « *l'emphatic focus* », (v) Hyman & Watters (1984), « *l'assertive focus* » « *au contrastive focus* », (vi) Green & Jaggard (2003), « *l'assertive focus* » au « *counter-assertive focus* ». La division bipartite qui est, à la fois, la plus souvent citée et reprise dans la littérature, est celle de (E. Kiss, 1998), qui distingue, pour sa part, entre « *informational focus* » et « *identificational focus* ».

Le focus qui est évoqué par les termes synonymiques de « *informational* » et de « *presentational* », est généralement regardé comme l'exemple représentatif d'une « focalisation ordinaire », par le fait qu'il est associé, (selon Chomsky, 1971), à une « intonation normale ».⁵¹⁰ L'approche théorique de la focalisation informationnelle (ou présentationnelle) connaît, comme on l'a vu, deux orientations. La première s'inspire de la Règle d'Accentuation Nucléaire (Chomsky & Halle, 1968) et la seconde, du cadre théorique de la structure argumentale (« *Structural-Argument Account* »), auquel se réfèrent plusieurs auteurs (Schmerling, 1976, Selkirk, 1984, 1995, Gussenhoven, 1984, 1992, Drubig, 1994, 1997, Ladd, 1996, Winkler, 1996). Dans la littérature, le focus « *informational* » (ou « *presentational* ») est également appelé « *completive focus* » (Dik, 1989, 1997) et « *assertive focus* ». Le premier terme se conçoit assez bien dans l'optique de la définition de « *l'informational focus* » donnée par (E. Kiss, 1998 :246). En effet, selon cette définition « *l'informational focus* » est celui qui apporte une information nouvelle, non-présumée (d'où l'expression alternative de « *new information focus* ») et dont l'occurrence permet ainsi, de compléter l'information pragmatique dont disposait l'interlocuteur avant d'assimiler cet apport. Le label « *d'assertive focus* » (Hannay, 1991b, Lachlan Mackenzie, 1994), évoque la notion d'assertion pragmatique, qui désigne la contrepartie de la présupposition pragmatique, dans

⁵⁰⁹ En alternance avec l'expression « *informational focus* », on trouve celle de « *information focus* », la seconde étant utilisée, entre autres, par : (Halliday, 1963) et par : (Jackendoff, 1972).

⁵¹⁰ Dans les travaux anciens, la structure du « *presentational focus* » est représentée par le type de phrase que Newman (1946) a qualifié de « *phrase neutre* ». Par ailleurs, les approches traditionnelles de « *l'Information Packaging* » considèrent le « *presentational focus* » comme « *l'informational default case* ».

l'approche de la Structure Informationnelle décrite par (Lambrecht, 1994). La formule « *structural focus* », que l'on rencontre aussi parfois, est employée pour désigner le focus linguistique qui structure une proposition, par opposition au focus emphatique, dont la nature paralinguistique et non-structurante est ratifiée par plusieurs auteurs. Lorsque sont pris en compte le discours et à la conversation, « *l'informational focus* » est interprété, généralement, comme celui qui résout une question,⁵¹¹ par une réponse pouvant donner lieu à la production d'un énoncé complet, ou d'un énoncé elliptique (respectivement, R1 et R2 de l'exemple (6.60.).

(6.60.) Q1. Que se passe t-il ?

R1. Marie-France a perdu son sac.

Q2. Qui a perdu son sac ?

R2. Marie-France.

Pour la plupart des chercheurs, le focus informationnel (ou ordinaire) est opposé au focus contrastif. Il existe cependant, comme le soulignent (Matić & Wedgwood, 2013), deux façons d'envisager cette distinction, dans le répertoire des catégories de foci prétendues universelles : (i) celle proposée par (Vallduví, & Vilkuna, 1998), qui introduisent la notion de « *kontrast* » (par opposition à celle de « *rhème* », i.e., le focus informationnel),⁵¹² dans l'inventaire des primitives retenu par ces auteurs; (ii) Celle que retient (E Kiss, 1998), en opposant le « *presentational focus* » (i.e. *informational focus*) à « *l'identificational focus* » (qui s'apparente à un focus contrastif). Mais, alors que l'approche de Kiss se limite à considérer deux types de foci fonctionnellement distincts, celle de Vallduví et Vilkuna, analyse la contrastivité comme une notion indépendante de celle de focus, dans la mesure où le trait contraste peut se combiner aussi bien avec un focus qu'avec un topique.⁵¹³ L'interprétation bipartite de la focalisation proposée par E Kiss, se réfère principalement à des observations relatives au hongrois et à l'anglais. Mais elle suggère qu'elle est aussi applicable à d'autres langues. Les principaux arguments

⁵¹¹ Plus généralement, Le focus informationnel est assimilable à un rhème ou à une prédication (E. Kiss, 2006).

⁵¹² Dans l'esprit des auteurs, le « *rhème* » est l'apport d'information nouvelle, celle « *qui pousse en avant la communication* » (Firbas, 1964) et celle qui est assertée, plutôt que présupposée (Lambrecht, 1994). Le terme « *kontrast* » orthographié de la sorte à dessein, pour éviter une confusion possible avec un usage trop univoque de celui de « *contraste* », constitue en fait un terme de couverture, qui rassemble plusieurs interprétations d'opérateurs du focus, dénommés ailleurs : « *identificational focus* », « *exhaustive focus* » et « *contrastive topic* ».

⁵¹³ Nous avons déjà évoqué le topique contrastif dans la partie du présent ouvrage qui traite de la notion de topique (cf. section 4.2.3.2.6.) Nous commenterons celle de focus contrastif dans le prochain chapitre

invoqués par E Kiss pour justifier l'existence de deux foci supposés grammaticalement distincts sont formulés de la sorte :

(i) « *The Identificational Focus expresses exhaustive identification; the Information Focus merely conveys non-presupposed information.* »

(ii) « *The Identificational Focus does, the Information Focus does not, take scope.* »

(iii) « *The Identificational Focus involves movement, the Information Focus does not.* »

(iv) « *An Identificational Focus must be an XP available for movement, an Information Focus can be either smaller or larger.* »

(v) « *An Identificational Focus can be iterated; an Information Focus can project.* »

A la lecture du premier de ces arguments, il apparaît que la valeur exprimée par un focus identicationnel (ou contrastif) est assimilable à celle de l'exhaustivité. Selon E. Kiss (op.cit.), les termes de « *identificational* », « *contrastive* » et « *exhaustive* » (qui se trouvent répertoriés dans une même colonne sur la figure 6.4.), sont à prendre pour des synonymes, mais cette concordance présumée est discutable. C'est ainsi que pour (Marandin, 2006 b), on doit distinguer « *le focus exhaustif du focus simplement contrastif (qui se caractérise par le fait de mettre en jeu un ensemble d'alternatives), par l'effet de restriction* », ce qui revient à dire qu'un focus contrastif, ne donne pas nécessairement lieu à une implicature d'exhaustivité.⁵¹⁴ L'expression de l'exhaustivité est analysée, le plus souvent, comme la particularité de deux types de constructions assertives: celles qui comportent la présence d'une particule sensible au focus (comme « *only* » en anglais et « *seulement* », en français) et celles qui participent d'une construction clivée (Szabolcsi, 1981, Hedberg, 1990, 2000, Hedberg & Fadden, 2007).⁵¹⁵ Nous précisons, en outre, que, selon Marandin (op.cit.) :

On appelle (*focus*) *exhaustif* un constituant (XP) qui dénote l'unique élément d'un ensemble d'alternatives qui, combiné avec le reste de la proposition, rend la

⁵¹⁴ Cette remarque est valable pour le focus contrastif, mais pas pour le topique contrastif, qui est associé avec une implicature d'exhaustivité (Repp, 2010).

⁵¹⁵ Dans le cadre de l'approche du « *Structural Meaning* » (cf. supra), il est admis qu'une phrase clivée divise une proposition en deux parties, interprétables, respectivement, comme un focus exhaustif (identificationnel, pour Kiss, op.cit.) et une présupposition pragmatique. Certains auteurs notent aussi que cette construction exprime un « *assertive focus* ».

proposition vraie. C'est le cas de l'*associé* des adverbes restrictifs (par exemple *seulement*), du XP en position préverbale en hongrois que E. Kiss appelle focus identificationnel et du XP clivé dans la clivée en *it* de l'anglais (par exemple : « *It was a hat that Mary picked for herself* »).

En évoquant une tendance de type universelle (ou quasi-universelle), plusieurs auteurs (dont E. Kiss, 1998 et Reineke, 2006), estiment qu'il existe des liens étroits entre l'opposition focus informationnel/focus contrastif et l'emplacement structural du focus.⁵¹⁶ Ainsi, il est suggéré qu'un focus *in-situ* (ou en position basse) représente le prototype d'un focus informationnel qui résout une question et qui porte une information nouvelle, alors qu'un focus *ex-situ* (ou en position haute), déplacé en périphérie gauche de phrase, constituerait la marque propre d'une focalisation contrastive. L'italien standard est souvent pris en exemple pour illustrer ce distinguo.⁵¹⁷ C'est ainsi, par exemple, que (E. Kiss, 1998) affirme que, dans cette langue, le positionnement du focus en position préverbale, à la périphérie gauche, est réservé à l'expression d'un contraste (cf. 6.61.). Qui plus est, le focus occupant une telle place, n'est pas acceptable en tant que réponse à une « *Wh-question* », contrairement au focus informationnel, qui constitue de fait une réponse appropriée à ce type de question.

(6.61.) Q1. Gianni won the sweatshirt ? (« *Gianni a gagné le pull-over?* »)

R1. No. LA MAGLIETTA_{FC} ha vinto Gianni. (« *Non. Gianni a gagné le t-shirt* »)

Q2. Che cosa ha vinto Gianni ? (« *Qu'est ce que Gianni a gagné?* »)

R.2. Gianni ha vinto LA MAGLIETTA_{FI} (« *Gianni a gagné le t-shirt* »)⁵¹⁸

D'autres chercheurs, qui travaillent aussi sur l'italien (cf. en particulier, Rizzi, 1997), s'écartent en partie de cette analyse, car ils admettent, notamment, qu'un focus contrastif peut aussi occuper une position basse (cf. 6.62., R.2.).⁵¹⁹

⁵¹⁶ Ce qui signifie, pour ceux qui adoptent ce point de vue, que la distinction en question ne prend pas seulement en compte des aspects fonctionnels, mais aussi des propriétés formelles. En d'autres termes, il s'agit d'une distinction grammaticale, comme le soutient notamment (Kiss, 1998)

⁵¹⁷ Il est vrai que la problématique que nous venons d'évoquer, a été surtout abordée à propos de l'italien et des langues romanes, le plus souvent dans le cadre d'une « *approche cartographique* » visant à étudier, en particulier, la structure du champ inflectionnel et de la périphérie gauche des propositions, dans les phrases (cf. Belletti, 2001, 2004, Rizzi, 2004)

⁵¹⁸ Nota : dans ces exemples FC signale la limite droite d'un focus contrastif et FI, celle d'un focus informationnel.

(6.62.) Q1. Chi ha visto tua sorella ? (*Qui a vu ta sœur ?*)

R1. L'ha visto CARLO_{FI} (« *Carlo l'a vu* »)

Q2. Quel ragazzo ha visto tua sorella (« *c'est ce garçon qui a vu ta sœur* » ?)

R2. No. L'ha vista CARLO_{FC} (« *Non. C'est Carlo qui l'a vue* ».)

Les colonnes B et C de la figure (6.4.) ci-dessus mentionnent des types de foci dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent. Ils sont qualifiés, dans (B), par les expressions de: « *Counter-Assertive Focus* », « *Counter-Presuppositional Focus* » et « *Emphatic Focus* », et dans (C), par celles de: « *Verum Focus* », « *Polar Focus* », « *Parallel focus* », « *Multiple focus* » et « *Second occurrence focus* ». Si nous avons momentanément laissé de côté ces types de foci, c'est parce ce qu'ils se placent en marge des distinctions minimalistes qui opposent traditionnellement deux catégories de foci (A et B). Cette marginalité tient à ce qu'ils représentent, soit des sous-types de ces catégories de base, soit des formes très particulières de focalisation. L'expression « *emphatic focus* » est parfois employée à tort ou à raison, au lieu de celle de « *contrastive focus* » (nous verrons qu'un focus contrastif n'est pas nécessairement emphatique). Les expressions: « *counter-Assertive Focus* » et « *counter-Presuppositional Focus* » sont souvent utilisées, pour désigner des sous-types de focalisation contrastive. C'est donc dans le prochain chapitre, qui traite précisément du contraste, que nous commenterons les significations qu'on leur attribue.

6.2.3.3. Au-delà des simples typologies minimalistes (i.e. bivalentes)

Cette section se profile dans les perspectives ouvertes par le double questionnement qui a été posé par (Dik et al.1981:41) et que nous reprenons ci-après :

(i) What sort of subtypes of focus have to be distinguished if we want to adequately account for the variety of Focus-related constructions to be found in different languages?

⁵¹⁹ La nature des relations entre la position du focus (« *in-situ* » vs « *ex-situ* ») et sa fonction, constituent un sujet complexe et particulièrement débattu. Nous reprendrons et traiterons cette question, dans le chapitre suivant, qui concerne les problématiques inhérentes au contraste.

- (ii) Under what conditions do we have to assume the presence of more than one focus within one construction?

Si l'on tente de répondre à ces questions, il apparaît que les typologies des foci qui s'écartent des conceptions minimalistes bipolaires comme celles que nous avons recensées précédemment, sont de trois sortes :

- (i) soit elles opposent trois types de foci (au lieu de deux),⁵²⁰
- (ii) soit elles prennent en compte des sous-catégories de foci (cf. supra),
- (iii) soit elles intègrent, dans leur inventaire, des types de foci qui sont dotés d'une dénotation particulière (autre que celles de « *informational focus* », de « *contrastive focus* » et similaires).

Les typologies qui distinguent trois types basiques de foci sont celles qui admettent, outre l'existence du focus informationnel et du focus contrastif, celles d'un focus exhaustif. Dans ces typologies tripartites, il est normalement supposé que les deux derniers types de foci mentionnés se différencient du premier. Cependant, la question posée est de savoir s'ils s'en distinguent de façon catégorielle ou pas. Ce point essentiel sera débattu ultérieurement (voir le chapitre suivant, sur la focalisation contrastive).

Parmi les foci qui sont interprétables comme l'expression d'une forme particulière de « *l'assertive focus* », figure le « *verum focus* » (appelé aussi « *polar focus* »). La notion de « *verum focus* », qui a été introduite par (Höhle, 1992), à propos de l'allemand, a été appliquée à de nombreuses langues dont, entre autres : l'espagnol (Leonetti & Escandell-Vidal, 2009), l'anglais (Creswell, 2000), l'italien (Turco et al., 2011) et le français (Turco et al., 2012).⁵²¹ Le « *verum focus* », qui est habituellement défini comme un focus sémantique portant sur la valeur de vérité d'une proposition, a pour visée de marquer un contraste en réponse à une déclaration de polarité opposée. D'où l'usage du terme « *polaire* », qui est parfois employé pour le désigner (Dik et al., 1981, Holmberg, 2007). D'autre part, certains auteurs considèrent que le « *verum focus* » a aussi pour effet « *d'emphatiser* » l'expression de vérité d'une proposition (Lohnstein, 2016).⁵²² Les exemples suivants illustrent des occurrences de ce type de

⁵²⁰ Par exemple, (Drubig, 2003) rapporte le point de vue, général selon lui, que la tripartition: informationnel (présentationnel)/contrastif/exhaustif épuise la gamme des foci possibles.

⁵²¹ Pour une comparaison des réalisations du « *verum focus* » dans les langues germaniques et romanes, voir : (Turco, 2013).

⁵²² C'est en tenant compte de cette qualification sémantique multiple du « *verum focus* » (assertif, contrastif, emphatique) que nous avons retenu de le placer dans la liste (C), qui est intermédiaire entre (A) et (B), dans la

focus en anglais et en français (le mot portant l'accent de focalisation est orthographié en majuscules).

(6.63.) (contexte : « *The child is not eating the candies.* »)
The child IS eating the candies.

(6.64.) (contexte: « *Cette voiture, vous l'auriez eue, vous seriez libre.* »)
Mais je SUIS libre.

Les cas typiques de l'expression d'un « *verum focus* » sont représentés (comme le montrent les exemples précédents) par des énoncés assertifs qui exhibent l'accentuation d'un auxiliaire.⁵²³ Cette disposition particulière illustre la prévalence de l'impact pragmatique (que motive l'intention de renforcer un contraste) sur des contraintes proprement structurales, qui forcent à éviter l'accentuation des éléments phonologiquement faibles, comme les mots fonctionnels monosyllabiques (Selkirk, 1995 b, Zeg, 2002, Di Cristo, 2016)

Les expressions « *parallel focus* », « *multiple focus* » et « *second occurrence focus* », qui complètent la colonne (C) de la figure (6.4.), se réfèrent aussi à des constructions de la structure focale qui se démarquent de la configuration usuelle du simple focus informationnel « *ordinaire* ». L'expression « *parallel focus* » est utilisée notamment par Dik et al. (1981), pour désigner une sous-catégorie de la focalisation contrastive (voir ci-après). L'exemple donné par ces auteurs, pour illustrer ce type particulier de focalisation, est le suivant :

(6.65.) John and Bill came to see me. *John* was NICE, but *Bill* was rather BORING.

Il est reconnu que dans la seconde et la troisième proposition qui composent cet exemple, le sujet et le prédicat sont interprétables comme des foci parallèles, dans la mesure où ils occupent des positions syntaxiques qui se correspondent, au sein des deux propositions juxtaposées et où ils font aussi l'objet d'une confrontation, sur le plan sémantique. Comme le montre l'exemple précédent, il est envisageable de supposer qu'un énoncé puisse comporter plus d'un focus.⁵²⁴ Une telle possibilité

figure 6.4. Sur le plan formel, il apparaît que le « *verum focus* » représente le type même d'une focalisation étroite (ang. « *narrow focus* ») dont la contrepartie est assimilée (sur le plan sémantique) à une information dénotant un « *background* ».

⁵²³ Ce qui explique que le « *verum focus* » soit dénommé aussi : « *auxiliary focus* » (HYman & Watters, 1984).

⁵²⁴ Ce qui, à vrai dire, n'est pas conforme au point de vue habituel.

s'offre, notamment, dans le cas de ce l'on appelle, dans la littérature : un « *focus de seconde occurrence* » ou un « *focus enchâssé* » (ang. « *nested focus* »).⁵²⁵ Les énoncés ci-après illustrent des réalisations de ce type particulier de focalisation, en anglais (6.66.b , 6.67.b, 6.68b .) et en français (6.69, a et b).

- (6.66.) a. Bill only eats [vegetables]_F
 b. [FRED]_F also eats only [vegetables]_F (Tomioka, 2010)
- (6.67.) a. Everyone already knew that Mary only eats [vegetables]_F
 b. If even [PAUL]_F knew that Mary only eats [vegetables]_F, he should have suggested a different restaurant. (Hajičová et al.,1998)
- (6.68.) a. We only introduced [MARILYN]_F to John Kennedy (Krifka, 1991)
 b. We also only introduced [Marilyn]_F to [Bob Kennedy]_F (Rooth, 1996 b)
 (*Another person who we introduced only Marilyn to is Bob Kennedy*)
- (6.69.) a. Même [MICHEL]_F sait que Martine a téléphoné seulement à [son frère]_F
 b. [MICHEL]_F aussi sait que Martine a téléphoné seulement à [son frère]_F

De prime abord, l'interprétation que l'on est tenté de donner des énoncés (b) se ramène à l'idée qu'ils contiennent deux foci, notés par -F.⁵²⁶ En effet, la théorie prédit que ce sont des foci, parce que les items ainsi distingués sont associés à des particules (des opérateurs) sensibles au focus⁵²⁷ (« *only* », « *even* », « *also* », pour l'anglais et : « *même* », « *aussi* », « *seulement* », pour le français). Le deuxième focus qui s'inscrit dans la linéarité de l'énoncé, est régulièrement qualifié de « *focus de seconde occurrence* », par rapport à celui qui le précède. Selon (Marandin, 2006 c) :

⁵²⁵ Ce cas est décrit dans la littérature comme l'illustration d'une « *multiple focus configuration* », soit celle d'une structure qui contient deux opérateurs sensibles au focus enchâssés, plus deux foci qui sont censés s'associer avec ces opérateurs (cf. Beck & Vasishth, 2009).

⁵²⁶ Il s'agit là du cas (double focalisation) qui est le plus souvent rapporté. Mais il est possible qu'un énoncé exhibe plus de deux niveaux d'enchâssements, comme, par exemple, dans : « *Même François il pense que seul son frère a seulement écrit à Marie* ». Peut-être est-on en droit de parler ici d'une focalisation de « *troisième occurrence* », dont il serait édifiant d'étudier la réalisation prosodique.

⁵²⁷ Cf. (Büring, 2006, Beck & Vasishth, 2009)

L'expression de focus de seconde occurrence (second occurrence focus (SOF)) désigne l'associé d'une particule sensible au focus (PSF) repris au contexte. Autrement dit, c'est un XP qui est donné.

Le fait de considérer le focus de seconde occurrence comme une entité donnée, soulève un problème de taille, au regard de la théorie générale de la sémantique du focus, qui appréhende ce dernier comme l'élément porteur d'une information nouvelle (cf. supra). Conscient de cette contradiction, (Büring, 2015) propose d'interpréter un focus de seconde occurrence comme celui dont le domaine est inclus dans le « *background* » d'un autre domaine focal.⁵²⁸ Par exemple, dans l'énoncé (66.b.), le focus de première occurrence est représenté par le SN « *Fred* » et le focus de seconde occurrence, par l'item « *vegetables* ». Pour Büring, cet item est interprétable comme le « *background* », bien que la sémantique de « *only* » requière le marquage du focus sur son associé, le SN « *vegetables* ». Nous touchons ici à un point qui fait débat dans la littérature. Selon la théorie sémantique la plus influente⁵²⁹ (Rooth, 1992, 1999), tout focus devrait être phonologiquement marqué au moyen d'un accent particulier.⁵³⁰ Cette condition est le propre des « *well-behaved 'normal' foci* », à laquelle se réfèrent la plupart des auteurs (Bartels, 2004, Rooth, 1996, 2004, Krifka, 2004, Jeager, 2004, Beaver et al, 2007, Féry & Ishihara, 2005). Or, plusieurs chercheurs attirent l'attention sur l'hypothèse que les foci de seconde occurrence, ne seraient par marqués phonologiquement par la présence de l'accent, qui convient au signalement d'un focus en général (cf. Vallduví & Zacharski 1993). Si elle est avérée, cette carence aurait pour conséquence inévitable de promouvoir des notions comme celles de « *focus phonologiquement invisible* » ou de « *focus inaudible* » (Partee, 1999) qui, à la limite, porteraient préjudice à la conception même du focus et de son intégration dans la Grammaire. C'est pourquoi il a paru crucial de pouvoir répondre à une question comme celle qui a été posée par (Howell, 2008 : 252) :

⁵²⁸ « *This paper proposes to analyse second occurrence foci as foci whose domain is properly contained in the background of another focus domain, and linearly follows the last focus of this domain.* ». Voir également (Tomioaka, 2007), qui interprète les focalisations de seconde occurrence comme l'illustration d'une partition récursive « *focus-background* » à l'intérieur de la structure « *focus-background* » matricielle.

⁵²⁹ Ishihara & Féry (2006) rappellent que les chercheurs distinguent entre deux théories interprétatives du focus: (i) la « *weak theory* » (Rooth, op.cit.) pour laquelle le marquage-F du focus nécessite aussi son marquage phonologique ; (ii) la « *strong theory* » (cf. Wold, 1996), qui stipule que le marquage du focus est d'ordre pragmatique et que, par conséquent, le lien entre le focus et la Grammaire est bien moins rigide. Voir : (Beck & Vasisht, 2009), pour une discussion récente des mérites respectifs de ces théories.

⁵³⁰ C'est du moins le cas pour l'anglais : « *... normally all foci in English are pitch accented* » (Büring, 2006 :2); « *In English, the focus is marked with a pitch accent in every sentence* » (van Putten, 2016 : 93).

What happens to the phonetic prominence of a constituent when it is expressed to have semantic focus, but occurs on a repeated or given context ?

Des éléments de réponse ont été proposés récemment (cf entre autres, Beck & Vasishth, 2009), pour tenter de résoudre cette énigme. Nous les examinerons, lorsque nous traiterons des relations entre la Structure Informationnelle et la prosodie, dans la seconde partie du présent ouvrage.

En s'opposant à la vision unitaire du focus et à sa conception minimaliste bipolaire, certains chercheurs ont édifié des typologies plus complexes, qui intègrent différentes catégories et sous-catégories de foci. Parmi les plus représentatives figurent celles de (Dik et al, 1981, 1989, figure 6.5.) et de (Gussenhoven, 2007 b).

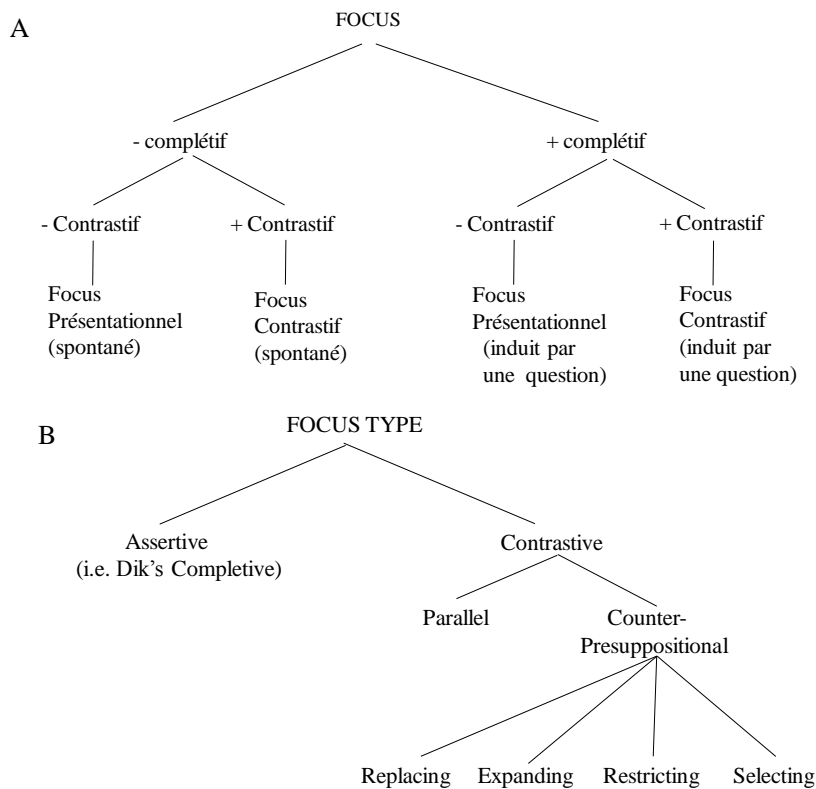


Figure 6.5. Typologies proposées : A) par (Dik et al., 1981), B) par (Watters, 2010 : 354), sur la base des données de Dik, 1989 : 281-282).⁵³¹

⁵³¹ Nota : les notions de « *completive focus* » utilisée par Dik et al, 1981 et d' « *assertive focus* » (Watters, 2010) sont plus ou moins équivalentes à celle d' « *information focus* » de (Gundel & Fretheim, 2005).

Comme le montre la figure (6.5.), la typologie de (Dik et al., 1981, Dik 1989) se caractérise doublement par :

(i) La présence d'une distinction primaire entre un focus complétif et un focus non-complétif. Le focus complétif est celui qui résout une question, ou qui est induit par celle-ci. Le focus non-complétif est le propre d'un énoncé spontané qui ne constitue pas une réponse à une question posée antérieurement. Il est à noter, en outre, que chacun de ces foci de base peut bénéficier d'une réalisation contrastive ou non-contrastive (figure 6.5. A.).

(ii) La conception plurielle de la focalisation contrastive (6.5. B.), qui se conjugue sur deux niveaux : le premier, qui oppose focalisation parallèle et focalisation contre-présuppositionnelle et le second, qui distingue quatre types de focalisations contre-présuppositionnelles : de remplacement, d'expansion, de restriction et de sélection. Cette pluralité peut être illustrée par la liste des exemples français (adaptés de Dik) contenus dans (6.70.).

(6.70.) a. *focus complétif*

- Qu'a mangé Ton père ?

- Il a mangé du RIZ.

b. *focus sélectif*

- Ton père, il a mangé du riz ou des pattes ?

- Il a mangé du RIZ, pas des PATTES.

c. *focus expansif*

- Ton père à mangé du riz.

- Il n'a pas seulement mangé du RIZ, il a aussi mangé des PATTES

- Oui, mais il a aussi mangé des PATTES

d) *focus restrictif*

- Ton père a mangé du riz et des pattes.

- Non, il n'a pas mangé des PATTES, il a mangé seulement du RIZ.

e) *focus de remplacement*

- Ton père a mangé des pattes.
- Non il n'a pas mangé des PATTES. Il a mangé du RIZ.

f) *focus parallèle*.

- Je sais que Paul et Françoise ont acheté une Clio et une 208, mais qui a acheté quoi ?
- Paul a acheté une CLIO et Françoise, une 208.

La typologie que décrit Creissels, (2004) est comparable à celle de Dik, puisque l'auteur, propose de distinguer les catégories suivantes :

- *focalisation de rejet* : « Mais non, ce n'est pas avec X que.. »
- *focalisation de substitution* : « Mais non, c'est avec X que .. »
- *focalisation d'expansion* : « Il n'a pas .. il a aussi... »
- *focalisation de restriction*: « Il a seulement »
- *focalisation de sélection* : « c'est avec X .. »

De son côté, (Gussenhoven, 2007 b) a présenté une typologie des foci, qui se présente comme la plus complète à ce jour. L'auteur prétend qu'elle permet de rendre compte de la totalité des types de foci qui ont été observés en anglais. Les catégories décrites par Gussenhoven sont les suivantes :

(i) *Presentational focus*. Il correspond à la conception classique du focus (appelé aussi « *informational focus*», selon laquelle le constituant focal signale la partie de l'énoncé qui apporte une réponse à une question question (déclarée ou impliquée).

(ii) *Corrective focus (ou contre-assertive focus)*. Le focus marque un constituant qui exprime le rejet direct d'une alternative, formulée soit par le locuteur lui-même (pas A, mais B), soit par l'auditeur. C'est ce type de focus qui est souvent qualifié, entre autres, par (Chafe, 1974), de contrastif.

(iii) *Counter-presupposition focus*. Il implique la correction d'une information identifiée dans le modèle de discours de l'auditeur. Selon Gussenhoven, l'anglais possède une forme spéciale de focus qu'il qualifie de contre-présuppositionnel focus, L'exemple cité (6.71.a), est emprunté à Ladd (1980: 87). Dans cet exemple le focus porte sur la négation « *n't* »,

tandis que « *John reads book* » représente le « *background* ». S'il s'agissait d'un « *corrective focus* » (i.e. de la correction d'une information nouvelle délivrée par l'énoncé précédent), sa représentation serait celle qui est illustrée par (6.71 b).

(6.71.)

Context (A: Has John read *Slaughterhouse Five*?)

a. John does [n't]_{COUNTER-PRESUP} READ books.

Context (I'm telling you: John reads books!)

b. I'm sorry, John does [NOT]_{CORRECTIVE}/
DOES[n't]_{CORRECTIVE} read books

(iv) *Definitional focus*. En utilisant un « *definitional focus* », le locuteur veut indiquer que l'information qu'il distingue ne se réfère pas à un événement survenu dans la monde, mais qu'elle vise à informer l'auditeur de circonstances d'accompagnement « *attendant circumstances* ». Alors qu'un « *presentational focus* », dans une construction de type sujet-prédicat en anglais, demande que le prédicat soit non-accentué (comme dans 6.72 a), un « *definitional focus* » requiert l'accentuation des deux constituants (comme dans 6.72 b). Gussenhoven propose d'appeler « *eventive* » la première construction et « *definitional* », la seconde.

(v) *Contingency focus*. Comme dans le cas du « *definitional focus* », le locuteur ne souligne pas des renseignements relatifs à un changement dans le monde, mais des informations contingentes. La différence d'avec le « *presentational focus* » est que ces informations sont regardées comme potentiellement pertinentes. Pour illustrer cette distinction, Gussenhoven reprend et réinterprète les exemples célèbres de Halliday (1970:38) :

(6.72.) a. [DOGS must be CARRIED]_{CONTINGENCY}

b. [DOGS must be carried]_{EVENTIVE}

D'après l'interprétation de Gussenhoven (Gussenhoven, 1984) l'item « *dogs* » est accentué dans les deux réalisations et porteur d'une information nouvelle, mais la signification de (6.72. a) est « *contingentielle* » (i.e., si il y a des chiens, ils doivent être portés) alors que celle de (6.67.b) est « *événementielle* » (elle implique que le récepteur de l'information communiquée puisse être embarrassé, car il n'a pas de chien).⁵³²

⁵³² Pour une discussion de ces exemples, voir aussi (Ladd, 1996: 199).

(vi) *Reactivating focus*. Le terme est paradoxal, selon Gussenhoven, dans la mesure où c'est une information d'arrière-plan (« *background*») qui est marquée ici comme une réactivation de focus. Dans l'exemple (6.73 b), le « *John* » représente un « *reactivating focus* ». Le locuteur considère que la personne représentée par « *she* » n'est pas présentement en relation avec « *John* », mais qu'elle le déteste d'une façon telle, que cela justifie le détachement du nom « *John* », par un dispositif de topicalisation (dont la valeur est équivalente à « *As for John* »)

- (6.73.) a. Does she know JOHN?
b. JOHN she DISLIKES

(vii) *Identificational focus*. L'exemple que donne Gussenhoven de ce type de focus est illustré par la construction clivée de (6.74.b), dont la fonction est d'identifier exhaustivement le constituant ainsi mis en valeur.

- (6.73.) a. I wonder who she dislikes
b. It is JOHN she dislikes

Avant de cloturer cette section consacrée aux typologies des foci, il convient de signaler que (Büring, 2016 c) a proposé récemment de prendre en considération une catégorie de focus, qui n'avait pas été débattue auparavant dans la littérature sur le sujet. Il s'agit de ce que l'auteur appelle un « *focus discontinu* ». Ce type de focus se rapporte aux cas où, contrairement à ce que prédisent les analyses sémantiques et pragmatiques traditionnelles, le focus ne correspond pas à un seul constituant, comme l'illustre l'exemple suivant.

contexte : What happened to John?

- (6.75.) a) John was arrested by the poLICE.
b) The police aRRESted John.

Le recours au test classique de « question-réponse » permet de diagnostiquer que le SV « *was arrested by the police* », représente la partie sémantiquement focalisée dans (6.75.a). Il devrait en être de même dans (6.75.b). Mais il n'y a pas de constituant syntaxique qui corresponde au focus potentiel formé par le sujet et la partie verbale du SV,⁵³³ ce qui conduit Büring à interpréter cette construction

⁵³³ L'idée que le focus d'une phrase qui résout une question devrait correspondre à un constituant syntaxique a été contestée, notamment par (Höhle, 1982), qui soutient, en revanche, le point de vue qu'un focus peut être

particulière, comme l'exemple d'une « focalisation discontinue » Cette option se distingue cependant de celle de la focalisation multiple, que nous avons évoquée précédemment. Pour rendre compte du focus discontinu, l'auteur se réfère à un cadre interprétatif nouveau qu'il appelle « *Unalternative Semantics* » (Büring, 2015). Ce cadre permet de calculer des alternatives focales à partir d'arbres étiquetés métriquement, plutôt que sur la base d'arbres comportant des marqueurs-F, ce qui signifie qu'un focus n'est pas marqué syntaxiquement. Toutefois, il n'est pas interdit de représenter une focalisation discontinue en utilisant des marqueurs -F, selon les deux manières illustrées par (6.76 a et b).

(6.76.) a. [The police]F [aRRESted] _F JKohn

b. [The police aRRESted John _G] _F⁵³⁴

6.3. Résumé du chapitre 6 et discussion

6.3.1. Résumé et discussion sur les approches de la focalisation

Le présent chapitre s'articule en deux larges parties qui sont dédiées, respectivement, à l'exposé des différentes approches de la focalisation et à celui des typologies des foci. Pour ce qui concerne l'exposé des différentes approches de la focalisation, nous avons suivi le schéma de (Schwabe & Winkler, 2007), qui repose sur une distinction de base entre les approches formelles et les approches interprétatives. Les approches formelles, qui sont favorables au codage du focus dans la Grammaire, s'inscrivent dans une double perspective, selon qu'elles sont davantage guidées par la syntaxe (« *feature-driven approach* ») ou par la phonologie (« *stress-based approach* »). Dans l'optique de la première orientation, les recherches se sont principalement centrées sur la question de la position syntaxique occupée par le focus (E. Kiss, 1998, Belletti, 2001, 2004, Rizzi, 1997), alors que dans la seconde, elles ont porté préférentiellement sur les relations entre la

syntactiquement discontinu. D'autre part, (Gussenhoven, 1999) rappelle que ce type de focalisation (qui doit être distingué de la focalisation multiple), est interprétable dans le cadre d'une conception restreinte (« *the restricted view* ») de la projection du focus, qui s'oppose à la « *extended focus projection view* », que soutient, entre autres: (Selkirk, 1984, 1995).

⁵³⁴ On notera que la réalisation (b) contient une étiquette additionnelle (G, pour « *Given* »), afin de montrer que le focus n'est pas réalisé par un accent sur le complément d'objet (la position accentuelle par défaut dans un SV transitif).

focalisation et la prosodie (Selkirk, 1984, 1995, Cinque, 1993, Reinhart, 1995, Zubizarreta, 1998, Szendrői, 2003).⁵³⁵

Dans le cadre des approches formelles de la Structure Informationnelle guidées par la syntaxe, nous avons évoqué deux options théoriques complémentaires: celle de « *l'approche cartographique* » de la Structure Informationnelle et celle de son « *marquage-F* ». L'approche cartographique implique une correspondance terme à terme, entre une position syntaxique particulière et l'interprétation du constituant topique ou focus, qui occupe cette place. Mais deux objections principales, empiriquement fondées, peuvent être formulées à l'encontre du bienfondé de l'approche cartographique. D'une part, il existe des constructions qui montrent que l'incidence du positionnement syntaxique et de la prosodie peuvent coexister, ce qui veut dire que le marquage du focus n'est pas une question strictement syntaxique. D'autre part, il s'avère qu'il n'y a pas de place désignée pour le topique et le focus dans la proposition, ce qui va également à l'encontre des fondements de l'approche cartographique, du moins dans ses premières formulations (Neeleman et al., 2009).

Traditionnellement, les approches « *feature-driven* » qui portent sur les relations entre la syntaxe et la Structure Informationnelle (cf. De Kuthy & Meurers, 2012), sont supervisées par l'approche syntaxique du marquage-F. Cette approche a été principalement promue par (Selkirk 1984, 1995), notamment dans le cadre de son analyse de la projection du focus. L'étiquetage-F, introduit en 1972 par Jackendoff, marque un trait-focus qui est inscrit dans la syntaxe. Mais la fonction de ce trait se ramène principalement à lier la phonologie du focus (représentée par une proéminence particulière) avec la sémantique et la pragmatique du focus (Abusch, 2007). Selon la ligne standard de l'approche formelle, le trait-F est introduit à un certain niveau de la représentation et entraîne le déplacement du constituant marqué-F vers la position fonctionnellement spécifiée d'une « *tête-focus* », qui se projette à la périphérie gauche de la phrase (Rizzi, 1997, E. Kiss, 1998). Le trait-F se traduit, d'une part, au niveau de la Forme Phonétique (FP) par une proéminence, (conformément aux règles phonologiques) et, d'autre part, au

⁵³⁵ Au sujet de la question du codage du focus dans la Grammaire et des interfaçages afférents, (Erteschik-Shir, 2007) note qu'ils donnent lieu, en définitive, à deux propositions différentes : (i) le focus, qui est dérivé de l'accent, est affecté ensuite à la structure syntaxique (Selkirk, 1984, 1995, Cinque, 1993, Reinhart, 1995, Szendrői, 2001) ; (ii) le focus- et le topique- sont introduits par des têtes fonctionnelles particulières qui attirent des constituants à la périphérie gauche de la structure (Rizzi, 1997).

niveau de la Forme Logique (FL), par une représentation sémantique.⁵³⁶ L'hypothèse que la Structure Informationnelle est encodée dans la syntaxe et qu'elle alimente de la sorte les composants PF et LF de la Grammaire, est souvent évoquée dans la littérature par les termes de: « *Two interpretive interface hypothesis* ». ⁵³⁷ L'avantage principal de cette hypothèse est qu'elle est en conformité avec une approche modulaire (et donc restrictive) de la Grammaire. Son inconvénient majeur est qu'elle est motivée par des présupposés internes à la théorie, plutôt que par des observations empiriques (Schwabe & Winkler, 2007). C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles, plusieurs travaux ont mis en question les fondements mêmes de l'approche syntaxique stricte du focus et du marquage-F.⁵³⁸ A ce propos, il a été affirmé (à maintes reprises) que la prise en compte de la projection du focus (en tant que mode permettant d'établir un lien fondamental entre l'exposant-focus et l'élément qui est interprété sémantiquement comme le focus), n'est pas nécessaire (Roberts, 2006, Kadmon, 2009, Beaver & Velleman, 2011), ou que cette projection, n'est pas vraiment soumise à des contraintes syntaxiques (Büring, 2006b, Fanselow, 2008, Fanselow & Lenertová, 2011).

L'opposition la plus farouche à l'approche du focus guidée par la syntaxe est illustrée sans nul doute par la position de (Bolinger, 1972), qui réfute la conception selon laquelle l'attribution de l'accent nucléaire (ou accent de phrase) serait régi par la syntaxe. Pour Bolinger, en effet, l'emplacement de cet accent, n'est pas grammaticalement prévisible à partir de la structure syntaxique de surface,⁵³⁹ car il est choisi par le locuteur sur la base de critères de pertinence sémantique, selon lesquels: « *What counts is relative semantic weight* ». ⁵⁴⁰ (Bolinger, 1972 : 635). A

⁵³⁶ Noter que la Forme Logique est aussi nommée par (Chomsky, 1995) Forme Sémantique (voir Bierwisch, 2007).

⁵³⁷ Rappelons que selon l'approche formelle classique, les notions informationnelles structurales sont représentées directement et de façon non-ambiguë dans le composant syntaxique et traduites dans les deux interfaces interprétatifs (phonologique et logico-sémantique). Ce type d'approche, qui est développé à l'origine par Chomsky (1971) et Jackendoff (1972), a été perpétué ensuite par les adeptes de la grammaire Générative et Minimaliste

⁵³⁸ Pour une discussion voir, entre autres, (Gussenhoven, 1983) dont l'approche prend (pourtant) également en compte des aspects syntaxiques.

⁵³⁹ Ce point de vue est également celui de (Schmerling, 1976).

⁵⁴⁰ En fait, la théorie de Bolinger serait plutôt à placer sous les auspices de la pragmatique, surtout si l'on tient compte de ses propos: « *My position is that accents are prima facie iconic, responding to the speaker's sensation of INTEREST in what he is saying plus a general desire to impress* ». Mais selon (Winkler, 1996 : 113), ni l'approche syntaxique radicale (inspirée de Chomsky & Halle), ni celle de Bolinger (qualifiée ici de « *programmatic-semantic approach* », ne constituent une approche fiable pour déterminer le placement de l'accent de phrase.

ce sujet, on mentionnera le débat important qui s'est instauré entre (Bolinger, 1985 b) et (Gussenhoven, 1985), pour qui l'attribution de l'accentuation nucléaire se fonde sur la prise en compte d'un ensemble de primitives linguistiques.⁵⁴¹

L'approche guidée par la phonologie que l'on dénomme parfois « *Stress-Based Approach* », conçoit le focus comme un phénomène déterminé par la prosodie. Cette approche accorde la plus grande importance à la mise en œuvre de règles comme la Règle d'Accentuation Nucléaire et ses variantes. Dans sa thèse, (Brunetti, 2004) accorde une large place à une discussion de l'approche basée sur la prosodie. Parmi les critiques que formule (Brunetti, op.cit.), émerge en particulier l'idée que l'approche prosodique a seulement la capacité de rendre compte du focus informatif (conception unitaire du focus). En conséquence, le focus contrastif (voir ci-après) doit être expliqué d'une autre façon, qui s'appuie sur la notion de « mouvement syntaxique »⁵⁴² D'autre part, l'approche basée sur la prosodie se heurte à un problème de taille lorsqu'on se conforme, notamment, à l'architecture du modèle-T de la Grammaire, qui est prévalente dans le cadre théorique du modèle « Principes et Paramètres » (cf.supra). Rappelons que, selon ce modèle, l'annotation des structures syntaxiques est interprétable, à la fois, au niveau de la Forme Phonétique (PF) et à celui de la Forme Logique (PL), qui se présentent comme les interfaces respectifs avec le système articulatoire-perceptuel et le système conceptuel (Chomsky, 1995:168). Selon l'architecture du modèle-T, ces deux interfaces ne communiquent pas entre eux. Or une approche du focus basée sur l'accentuation tend à imposer un tel échange.

En guise de conclusion partielle, au sujet des deux approches formelles de la focalisation et de leurs interfaçages au sein de la Grammaire, il s'avère qu'elles présentent, toutes les deux, des incartades notables au regard du modèle de la Grammaire Générative. En effet, l'approche « *feature-driven* » déroge au principe d'inclusion et l'approche « *stress-driven* » oblige (contre toute attente) l'établissement d'un lien direct entre la Forme Phonétique et la Forme Logique, dans la Grammaire. D'autre part, comme l'a souligné (Brunetti, 2004), chacune de ces deux approches ne permet de rendre compte que de certains aspects du focus, en laissant les autres inexplicés. Cette limitation permet de comprendre pourquoi le recours à des approches interprétatives s'avère indispensable, car le focus est de

⁵⁴¹ Il convient de souligner que l'approche de Bolinger n'est pas compatible avec la théorie de la projection du focus (cf. supra), d'après laquelle, rappelons-le, un mot doté d'un accent de focalisation a la capacité de signaler le focus d'un constituant de rang plus élevé, comme un syntagme ou une proposition (cf. Chomsky, 1971, Jackendoff, 1972, Selkirk, 1984).

⁵⁴² « *The main problem for a single account for Focus within a prosody-based approach, therefore, is the fact that such an approach cannot explain Focus movement* ». (Brunetti, op.cit:143)

toute évidence un phénomène complexe, qui demande, d'une part, la prise en considération des différents composants de la Grammaire et, d'autre part, celle d'un interfaçage entre la Grammaire et des aspects pragmatiques.

Les approches dites interprétatives se réfèrent prioritairement à des critères d'ordre fonctionnel, sémantique et pragmatique. A la différence des approches discutées précédemment, elles se rallient au point de vue que le focus est avant tout une catégorie interprétative. Elles tendent ainsi à s'opposer à l'idée, largement répandue en linguistique, que le focus représenterait une catégorie grammaticale universelle.⁵⁴³ Les approches interprétatives de la focalisation se réfèrent aux usages sémantiques et pragmatiques du focus. A ce titre, elles demandent de recourir à la prise en considération d'interfaces plus complexes. Que ces dernières opèrent au sein de la Grammaire, ou qu'elles dépassent ses limites (voir, sur ce point, le chapitre sur la Structure Informationnelle et la Grammaire).⁵⁴⁴

Pour ce qui concerne les usages sémantiques, les deux théories qui sont le plus souvent mises en avant sont, comme nous l'avons noté précédemment, la « *Structured Meaning Approach* » et l'« *Alternative Semantics Approach* ». Ces deux approches relèvent d'un même paradigme, qui intègre les approches du focus dites compositionnelles (Beaver & Clark, 2008). Mais, comme le soulignent les auteurs qui viennent d'être cités, « *l'Alternative Semantics Approach* », s'avère plus restrictive, ce qui a pu conduire à mettre en doute sa capacité à rendre compte de phénomènes linguistiques pertinents pour expliquer le sémantisme de la Structure Informationnelle. Toutefois, Beaver & Clark réfutent cette position, en concluant, au terme du chapitre de leur ouvrage, qui est dédié à l'analyse compositionnelle du focus (p.116):

... we have argued that at the discourse level only Alternative Semantics naturally captures the notions of information content that we need. The moral of this chapter, then, is that despite the existence of alternative frameworks, and despite objections that have been raised against it,

⁵⁴³ Par exemple, Zimmermann & Onea (2011 : 1658) déclarent qu'ils traitent le focus hors de la grammaire, parce qu'ils le considèrent essentiellement comme un phénomène interprétatif plutôt que comme une « *genuine linguistic category* ».

⁵⁴⁴ Dans son étude intitulée « *Interface Strategies* » (Reinhart, 1995) présente un résumé de l'état de l'art sur les approches prosodiques du focus. Elle souligne (op.cit. : 55) que les approches traditionnelles (inspirées des idées de Chomsky et de Jackendoff), ont été abandonnées en faveur d'une approche basée sur l'hypothèse de (Chomsky, 1976) que la position du focus est déterminée par sa sémantique, plus précisément, par le fait que l'implantation du focus est soumise à une opération dite de « *Quantifier Raising* » (voir sur ce point : Abe, 2017). On notera simplement que la règle dite de « *Quantifier Raising* » (Q.R.) constitue la règle essentielle de mise en relation de la Structure Syntaxique (SS) avec la Forme Logique (FL), dans le modèle de Chomsky.

Alternative Semantics is not merely defensible: it is also the only natural foundation for the discourse model based of focus that we develop in this book.

Le cadre théorique des relations entre la Structure Informationnelle et la sémantique du focus que propose (von Heusinger, 2002: 294), est illustré par la figure 6.6.

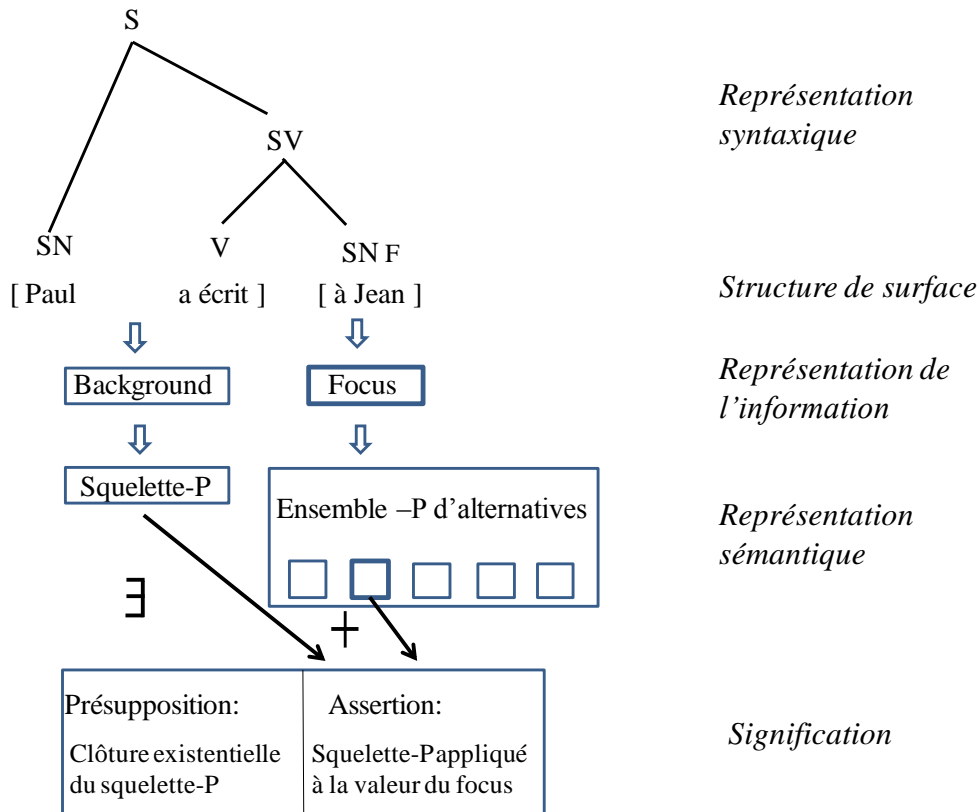


Figure 6.6. Structure informationnelle et sémantique du focus (d'après von Heusinger, 2002 : 294).

Selon von Heusinger (op.cit.), les théories sémantiques de la focalisation se différencient, selon qu'elles permettent d'accéder directement au focus et au « *background* », à seulement l'un des deux ou à aucun des deux. En ce qui concerne ces options, l'auteur affirme que la « *Structured-Meaning Approach* » suppose une relation directe avec le focus et qu'elle stipule, en outre, le déplacement de ce dernier vers une position qui est adjointe à l'opérateur-focus, au niveau de la forme logique. Selon von Heusinger, le focus laisse une trace dans sa position originelle qui est interprétable comme une variable. En définitive, la théorie du « *Structured*

Meaning » traduit la partition traditionnelle de l'information de la phrase, en une représentation sémantique (comme l'illustre précisément la figure 6.6). L'approche de la sémantique alternative introduit un niveau additionnel d'interprétation (l'interprétation alternative, « *alternative meaning* »), qui est traité en parallèle⁵⁴⁵ avec celui de la sémantique ordinaire (« *ordinary semantic meaning* »).⁵⁴⁶

Il est parfois difficile de décider si une approche interprétative de la focalisation, relève exclusivement de la sémantique ou de la pragmatique. Une option envisageable serait de considérer qu'elle relève des deux, ce qui justifierait le choix de la qualifier alors de « semantico-pragmatique ». Le critère le plus souvent retenu pour identifier un usage sémantique de la focalisation se rapporte à l'association du focus avec un opérateur qui est dit « sensible » à celui-ci (cf. entre autres : Rooth, 1985, 1999, Krifka, 2006 b). Les opérateurs sensibles au focus les plus courants correspondent, pour l'anglais, aux particules « *only* » et « *even* » et, pour le français, aux particules « *seulement* » et « *même* ». ⁵⁴⁷ Il est généralement admis que ces particules s'associent au focus, pour impacter les conditions de vérité des énoncés dans lesquels elles apparaissent. Cet effet peut être illustré par les exemples ci-après (6.76.) empruntés à Krifka (où les mots en majuscules portent l'accent principal du syntagme focalisé) :

(6.76.) a) John only shoved Mary the PICTURES.

b) John only showed MARY the pictures

c) John showed Mary the PICTURES

d) John showed MARY the pictures

⁵⁴⁵ Selon von Stechow (op.cit. ; 295) : « *The alternatives are projected in parallel to the composition of the ordinary meaning.* »

⁵⁴⁶ Il est permis d'affirmer que l'introduction d'un ensemble d'alternatives est un trait commun à toutes les instances de focus. Cependant, comme on le soulignera par la suite (cf. le chapitre 7), le focus contrastif diffère du focus d'information par le fait qu'il requiert qu'un autre membre de l'ensemble des alternatives soit saillant dans le contexte.

⁵⁴⁷ On relève plusieurs théories sur la signification de ces particules, mais elles se ramènent en général à évoquer la notion d'alternative. Dans le cas des particules exclusives comme « *seulement* », il est affirmé que la dénotation du focus est la seule parmi les alternatives qui conduisent à une assertion vraie. Les particules additives comme « *aussi* » expriment la présupposition que l'assertion est valable pour d'autres alternatives. Les particules scalaires comme « *même* » présupposent que la dénotation du constituant focus est extrême, si on la compare à d'autres alternatives (Jacobs, 1983, König, 1991).

Entre (a) et (b), les conditions de vérité sont différentes, ce qui n'est pas le cas pour (c) et (d). Ces deux derniers exemples signifient pareillement que John a montré des photos à Mary, alors que le sens de (a) est que la seule action de John a été de montrer des photos à Mary et que le sens de (b) est que Mary est la seule personne à qui John a montré des photos. Selon (Rooth, 1985), l'impact vériconditionnel provient du fait que l'association avec le focus permet de déterminer la limitation (ou la portée) de l'opérateur. Selon la façon dont la phrase (6.77.) est prononcée :

(6.77.) Mon frère a seulement présenté sa femme à ton père,

l'opérateur « *seulement* » sera associé, soit avec « *présenté sa femme à ton père* », soit avec « *présenté* », soit avec « *sa femme* ».

Il est le plus souvent précisé que l'usage d'une particule sensible au focus entraîne, par son effet restrictif,⁵⁴⁸ l'instanciation d'une valeur de contraste,⁵⁴⁹ et implique aussi une certaine forme d'exclusion. A cet égard, (Umbach, 2004 : 166) se réfère à la notion d'alternative, pour établir une distinction entre deux types de restriction qu'elle définit de la sorte : (i) soit on exclut les alternatives qui peuvent rendre une proposition vraie *en plus de* la valeur qui est dénotée par le syntagme focalisé, (ii) soit on exclut les alternatives qui peuvent rendre la proposition vraie, *à la place de* la valeur qui est dénotée par le syntagme focalisé. Umbach propose d'illustrer cette distinction par les exemples suivants, qui sont introduits par la formule suivante : « *Things has changed at the Miller family* ».

(6.78.) To night RONALD went shopping.

(6.79.) To night only RONALD went shopping.

Selon les précisions données par Umbach (ibid.), la lecture contrastive du XP « *Ronald* » dans (6.78.) :

- « *excludes the possibility that someone instead of the focused item makes the proposition true* ».

En revanche, l'usage de « *only* » dans (6.79.) :

- « *excludes the possibility that someone in addition to the focused item makes the proposition true* ».

⁵⁴⁸ « *Seulement* », l'équivalent français de l'anglais « *only* », a bien un effet restrictif, ce qui n'est pas le cas d'autres particules sensibles au focus, comme « *aussi* », dont l'effet est additif.

⁵⁴⁹ La problématique du contraste sera traitée dans le chapitre 7 du présent ouvrage.

L'interprétation « strictement » sémantique de l'association avec le focus a fait l'objet d'une remise en cause, notamment par (Dryer, 1994).⁵⁵⁰ L'auteur rappelle que, selon la conception courante, il est coutumier de distinguer deux types de focus: le « *free focus* » et le « *bound focus* ». Le premier, qui a été abondamment commenté dans la littérature (en particulier dans le cadre de l'analyse de la distinction classique « présupposition-focus »), est supposé induire des différences de sens qui ne sont pas nécessairement de nature vériconditionnelle. En revanche, Le second, qui se caractérise par des marques d'association avec des opérateurs de focalisation comme « *only* », est censé induire ce type de signification, ce qui lui vaut d'être traité par une approche proprement sémantique. Selon la conception classique dérivant de cette approche, l'accent que l'on qualifie parfois d'accent focal permet d'identifier le constituant qui est associé sémantiquement à la particule « *only* », par exemple. Or, Dryer s'oppose à ce point de vue, en affirmant qu'il n'y a pas de lien grammatical entre l'accent focal et le constituant qui est associé à cette particule. D'après lui, l'accent focal qui est attesté dans les propositions comportant cette particule, est déterminé par des principes pragmatiques identiques à ceux qui contrôlent l'attribution de l'accent focal en général. Les exemples commentés par Dryer sont les suivants:

(6.80.) John only gave a book to MANY PEOPLE.

(6.81.) John only introduced Bill to SUE, and he only introduced Bill to CATHY.

Selon l'auteur, la phrase (6.80.) paraît inacceptable hors-contexte, à cause de la contradiction apparente entre « *only* » et « *many people* ». Par contre, elle est en tout à fait acceptable dans le contexte approprié de (6.82.):

(6.82.) A. I hear that John only gave A BOOK to Mary.

B. True, but john only gave a [book] to MANY PEOPLE.

De même, la phrase (6.81.), qui semble inacceptable hors-contexte, en raison de la contradiction qu'elle véhicule, est recevable dans le contexte approprié de (6.83.):

(6.83.) A. It is true that there is nobody that John introduced only [BILL] to, that he introduced someone other than Bill to everybody.

⁵⁵⁰ De son côté, Krifka a affirmé, à diverses occasions, que le critère relatif à l'association d'un opérateur avec le focus, ne constituait pas un critère décisif, pour distinguer entre usage sémantique et usage pragmatique du focus.

B. No, John only introduced [Bill] to SUE and he only introduced [Bill] to CATHY.

En se référant à ce type d'exemple, Dryer conclut qu'il est légitime de rendre compte de la distribution de l'accent focal dans les cas d'association avec « *only* », en termes de principes pragmatiques généraux, similaires à ceux qui supervisent la gestion du « *free focus* ».

Au terme de cette section relative à la revue (succincte) des approches de la Structure Informationnelle et de la focalisation, nous pouvons tirer deux conclusions générales.

(i) La première est qu'il est difficile de maintenir une séparation drastique entre les approches formelles et les approches interprétatives de la focalisation, dans la mesure où la quasi-totalité des théories prennent en compte, à des degrés divers, à la fois des aspects formels et des aspects sémantiques et/ou pragmatiques. Ce qui les distingue, c'est principalement la direction dans laquelle circule la démarche: de la forme vers le sens ou du sens vers la forme.

(ii) La seconde conclusion est qu'il est également difficile de maintenir l'idée d'une distinction tranchée entre des approches interprétatives purement sémantiques et des approches dont seule la pragmatique pourrait rendre compte, car la plupart des théories explicative du focus qui accordent une place de choix à la sémantique, se réfèrent aussi (à des degrés divers) à des considérations relatives au contexte, ce qui constitue une forme de reconnaissance envers le rôle joué par la pragmatique.

En ce qui concerne la seconde conclusion, il importe de préciser que (Büring, 2010) par exemple, se range à l'idée - partagée, selon lui, par la plupart des auteurs - que le focus est identifiable via une interprétation pragmatique. Cela signifie, pour l'auteur, que l'instanciation du focus est systématiquement déclenchée par les propriétés sémantiques ou pragmatiques de certains contextes. Il propose, pour étayer ce point de vue, l'exemple suivant :

- (6.84.) U1:a. What do you put in your pasta sauce?
 b. What was it that you put in your pasta sauce?
 c. Do you put tarragon, or thyme in your pasta sauce?
 d. Do you put tarragon in your pasta sauce?
 e. Daniel puts tarragon in his pasta sauce.

First, I put tarragon in my pasta sauce, then. . .

U2: I put [thyme]F in my pasta sauce.

U3: . . . not tarragon.

Selon l'analyse de Büring, toutes les questions (a, b, c, d, e) de U1 sont à même de déclencher la réponse U2, avec un focus sur l'objet direct (comme il en serait de la poursuite de U2 avec U3).

Beaver & Clark (2008) ont développé dans leur ouvrage (en particulier dans le chapitre 5, intitulé : « *Pragmatic explanation of focus* ») : une argumentation en faveur de l'interprétation pragmatique des foci qui sont associés à une particule comme « *only* ». Ils écrivent notamment à ce sujet (p.118) :

Given cases of accentless focus and association with presupposition,⁵⁵¹ or so it is sometimes argued, the link with between operators like *only* and foci with which they associate cannot be conventionalized. Instead, the link must be pragmatically mediated. Instead of the relationship between an operator like *only* and its focus being established in the compositional-build up of sentence meaning, the relationship is established via some sort of inferencing based on general principles of conversational coherence. Purely pragmatic approaches to focus sensitivity share the property that the lexical semantics of focus sensitive expressions cannot make reference to focus-influenced semantic values incorporated in the compositional semantics. In these approaches, focus sensitivity is typically explained as an effect of free variables in the interpretation of focus sensitive expressions becoming bound to salient sets, where the salience of these sets might itself be correlated with focus by pragmatic mechanisms. These theories have been postulated to account for accentless focus and association with presupposition effects... To be clear : the idea of a pragmatic theory of focus sensitivity would not merely be that some odd cases of association with focus are explained pragmatically, but that all such cases are explained pragmatically.⁵⁵²

6.3.2. Résumé et discussion sur les typologies des foci

Les typologies qui se rapportent à la focalisation se fondent, soit sur des critères formels, soit sur des critères interprétatifs. Les typologies formelles participent de plusieurs dimensions. La première concerne l'empan syntagmatique

⁵⁵¹ A propos de la question de la focalisation sans accentuation « *accentless focus* », voir (supra) ce qui a été dit pour la focalisation de seconde occurrence. Pour ce qui concerne une discussion de la question de l'association avec une présupposition, voir en particulier : (Rooth, 1999).

⁵⁵² Pour prendre connaissance des approches pragmatiques de la « sensibilité du focus », on pourra également consulter : (Drestske, 1972), (Taglicht, 1984), (Roberts (1996) et (Kadmon, 2001).

de l'élément en focus. A ce sujet, la tradition distingue entre une focalisation large et une focalisation étroite, en laissant souvent entendre qu'il s'agit là d'une distinction catégorielle. Or, il s'avère que les auteurs ne s'accordent pas sur la spécification de la limite qui permettrait de séparer précisément ces deux catégories présumées. En réalité, les recherches font apparaître que la taille de l'élément focalisé varie sur l'axe syntagmatique, selon une échelle graduelle, où les extrêmes sont représentés par une focalisation large qui est appelée « *Sentence focus* » et par une focalisation de type « minimaliste », qui est représentée, notamment, par le « *Verum focus* » (cf. supra).⁵⁵³

Les typologies formelles du focus prennent en compte, outre la taille du constituant focalisé, des dimensions qui se rapportent :

- (i) à sa position dans l'énoncé (distinction entre focus *in-situ* et focus *ex-situ*),
- (ii) à des interférences entre la structure focale et la structure syntaxique, lesquelles qui conduisent, par exemple, à fonder des catégories logico-sémantiques, telles que : « *argument focus* » et « *predicat focus* »),
- (iii) au rôle joué par certains opérateurs sémantiques et par des constructions favorables au focus, qui permettent de distinguer entre un « *free focus* » et un « *bound focus* »,
- (iv) à la concurrence entre les incidences respectives de l'ordre des mots et de la prosodie,
- (v), enfin, aux interactions croisées entre les influences de de la prosodie, de la variabilité de la structure syntaxique et de la flexibilité de la structure focale. Nous avons vu que c'est en intégrant ces derniers facteurs que (Büring, 2010) propose d'élaborer une typologie linguistique, qui distingue entre : « *Boundary Languages* », « *Edge Languages* », « *Mixed Languages* » et « *Particle Languages* ».

En sus des typologies fondées sur des critères formels, le linguiste dispose de typologies, dont l'élaboration s'appuie sur des considérations relatives à la fonctionnalité et à la signification des foci. Ces typologies, à l'instar de celles qui se réfèrent à des aspects formels, participent d'un assemblage qui peut s'avérer déroutant, en raison de l'hétérogénéité et de la pluralité, apparemment excessive,

⁵⁵³ Nous laisserons de côté le cas des éléments focalisés dont la taille est inférieure au mot et qui actualisent des distinctions d'ordre métalinguistique (ex. « Je n'ai pas dit *inductif*, mais *déductif* »).

des termes employés. Malgré tout, la plupart des auteurs conviennent d'adopter une distinction bi-partite, qui oppose globalement une focalisation « normale », ou non-marquée (A), à une focalisation marquée (B). Les expressions les plus usitées qui sont employées pour qualifier une focalisation « normale » sont celles de : « *informational/information focus* », « *presentational focus* », « *new-information focus* », « *assertive focus* », « *structural focus* » et « *completive focus* ». Une focalisation « marquée » est le plus souvent qualifiée de « *contrastive focus* » ou « *d'identificational focus* ». Mais elle est également convoquée à l'aide des expressions de « *corrective focus* », « *emphatic focus* », « *counter-assertive focus* » et « *counter-presuppositional focus* ». ⁵⁵⁴ Contrairement à ce qui est parfois affirmé, ces expressions ne sont pas vraiment à prendre pour des synonymes de « *contrastive focus* » ou « *d'identificational focus* », soit parce qu'elles en désignent des sous-catégories qui expriment des différences (ou des nuances) de sens, soit parce qu'elles doivent faire l'objet d'interprétations particulières. Parmi les typologies qui tentent de prendre en considération cette diversité, en outrepassant le cadre de la simple distinction bi-partite uniplane, il convient de citer, en particulier, la proposition de Dik, qui invite, par exemple, à distinguer plusieurs sous-catégories de focalisation contrastive (cf. figure 6.5.) et celle de Büring, qui recense, comme on l'a vu pas moins de sept catégories de foci

En lien avec la distinction bi-partite évoquée plus haut, où en marge de celle-ci, plusieurs autres types de foci sont répertoriés dans la littérature, qui sont dénommés : « *verum/polar focus* », « *parallel focus* », « *multiple focus* » et « *second occurrence focus* ». La question de la focalisation de seconde occurrence a fait l'objet d'investigations particulièrement attentives, dans les travaux sur la focalisation les plus récents. Il en est ainsi, parce qu'elle pose des problèmes majeurs à la théorie sémantique du focus, telle que la perpétue une tradition particulièrement influente. Les discussions sur ce point prennent appui sur des

⁵⁵⁴ Les incidences fonctionnelles de la nature bipartite de la focalisation ont été clairement résumées par (Skopeteas & Fanselow, 2008 : 169-170), lorsqu'ils écrivent : « *Previous work on information structure has identified two asymmetries with respect to the realization of focused constituents. The first asymmetry relates to the focus type, i.e. the type of contribution the focused constituent makes to the discourse context. Though there is a variety of functional concepts that have been used in order to establish classifications of focus (see Dik 1997; Siewierska 1991; Gussenhoven 2007, and Krifka 2007 for some detailed classifications), there is a major division between those instances of focus that simply express non-presupposed information and those that come with an additional function that operates on the relation between the focused constituent and its antecedent(s) in discourse. Following Kiss (1998: 262), we use the term 'identificational focus' for the latter variety and we assume that this type of focus involves a quantificational operation over a set of referents, in particular an operation excluding some (contrastive) or all (exhaustive) relevant alternative referents to the focused element in discourse. We use the term 'non-identificational focus' for the former instances of focus that do not bear any quantificational properties (also called 'information focus', see Kiss 1998).* »

investigations expérimentales, afin de compenser les interprétations intuitives qui prévalaient auparavant. Nous résumerons les principaux résultats de ces recherches dans la seconde partie du présent ouvrage, qui traite des relations entre la Structure Informationnelle et la focalisation avec la prosodie.

Le développement considérable des recherches sur la focalisation, qui ont été conduites sur un grand nombre de langues et qui ont pris en compte, comme il apparaît, de multiples contextes pragmatiques, ont poussé les chercheurs à conclure que le focus n'était pas un phénomène unitaire.⁵⁵⁵ Ce constat découle des observations que, non seulement les langues conditionnent l'information de diverses manières (en recourant à des dispositifs morphologiques, syntaxiques et prosodiques de façon sélective),⁵⁵⁶ mais encore, qu'elles concourent à objectiver différentes significations du focus⁵⁵⁷. Dans ces conditions, Il est compréhensible que l'on soit parvenu, aujourd'hui, à tirer partie de deux axes typologiques, qui se rapportent, respectivement, comme on l'a montré, à des critères formels et à des critères fonctionnels et sémantiques. Il s'avère cependant que ces deux axes typologiques interfèrent, dans la mesure où l'attribution d'une valeur sémantique particulière à un focus donné, a des retombées manifestes sur la construction de la structure focale, grammaticalement planifiée, qui actualise ce focus. Pour ne prendre qu'un seul exemple, nous évoquerons le cas régulièrement questionné de l'interaction entre la focalisation contrastive et, d'une part, la position (*in-situ*) vs. *ex-situ* et, d'autre part, la taille du constituant focalisé (i.e. « *wide-focus* » vs. « *narrow-focus* »).⁵⁵⁸ Ce sujet sera repris dans le prochain chapitre, qui porte sur les problématiques du contraste.

⁵⁵⁵ Dans la section 3 de leur article., intitulée : « *the diversity of 'focus' phenomena: prima facie evidence* », (Matić & Wedgwood, 2006 : 10) s'emploient précisément à illustrer « *the inadequacy of any unified notion of focus to capture the diversity of relevant linguistic phenomena* ». Il précisent que « *is simply a demonstration that focus effects do differ across different structures in different languages; that quite distinct functions are performed in the different cases, contrary to the idea that they are simply separate realisations of a single underlying focus primitive* »

⁵⁵⁶ Voir, entre autres : (Kiss, 1998), (Zubizarreta, 1998), (Nespor & Guasti, 2002) (Donati & Nespor, 2003).

⁵⁵⁷ Voir : (Büring, 2005, 2012).

⁵⁵⁸ Comme le rappelle (Büring, 2005, les effets du type de focalisation sur l'emplacement du focus sont plus marqués dans certaines langues que dans d'autres et on peut relever des tendances antagonistes. C'est ainsi qu'en italien et en espagnol, par exemple, les sujets et les objets directs qui font l'objet d'une focalisation étroite doivent se placer en position finale de proposition, alors qu'en hongrois et en turc, les éléments qui sont soumis à une focalisation similaire doivent se placer dans une position immédiatement préverbale.

CHAPITRE 7

La notion de contraste : quiddité et problématiques

7.1. Remarques liminaires

Dans ces brèves remarques introductives, nous voulons seulement attirer l'attention, comme l'ont fait bien d'autres avant nous, sur les difficultés majeures qui se présentent, dès lors que l'on aborde la notion de contraste en linguistique. Il s'agit donc, pour ce qui nous concerne, de pointer des problématiques, auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse dans le cours du présent chapitre. En dépit des critiques qui lui sont adressées, la notion de contraste demeure au cœur même des recherches sur la Structure Informationnelle,⁵⁵⁹ où elle est souvent considérée (à tort ou à raison, voir *infra*) comme une entité primitive de cette structure (avec les notions de topique et de focus). D'autre part, la notion de contraste est regardée, par plusieurs chercheurs, comme essentielle au regard de la rhétorique du discours.⁵⁶⁰ En bref, le statut privilégié de la notion de contraste est imputable, d'une part, à son audience dans les travaux qui se rapportent à la Structure Informationnelle des langues et, d'autre part, à la prise en compte de la fonction de liage qu'elle assume dans le discours⁵⁶¹ et qui s'avère cruciale pour la gestion de sa cohérence. Pour ce qui concerne le facteur audience, force est de constater que la plupart des travaux qui traitent de la focalisation s'accordent à reconnaître au moins deux catégories de base de foci, dont l'une se rapporte régulièrement au contraste. C'est ainsi que les chercheurs opposent en général (comme nous l'avons précisé dans le précédent chapitre) une focalisation contrastive à une focalisation prétendue neutre, ou ordinaire, ou simple, qui est nommée, alternativement: « *informational focus* », « *presentational*

⁵⁶⁰ (cf. Vallduví, 2003: 337 : « *Contrast is a discourse function which is found pervasively in the literature...* »),

⁵⁶¹ (cf. Molnár & Winkler, 2010:1396 : « *The discussion of the pragmatics of contrast suggests that contrast – like topic – is to be regarded as a key notion of discourse linking.* ». A cet égard, il convient de rappeler que la notion de « contraste », appréhendée d'un point de vue relationnel, joue un rôle important dans les théories du discours qui se fondent sur l'identification des diverses relations de cohérence: qu'il s'agisse de la « *Rhetorical Structure Theory* » (Mann & Thompson, 1988) ou de la « *Segmented Discourse Representation Theory* » (Asher, 1993). Pour ce qui concerne les marques de contraste dans les relations de discours, voir, entre autres : (Spencer & Lobanova, 2009).

focus », « *new information focus* », « *structural focus* » et « *completive focus* » (cf. la figure 6.4.).⁵⁶² Toutefois, en dépit de sa large audience, la notion de contraste se montre problématique à plus d'un titre, comme nous l'explicitons dans les lignes qui suivent.

(i) Problématique, la notion de contraste l'est d'abord, dans la mesure où elle s'emploie à désigner une catégorie très particulière de focalisation, alors que toute focalisation est, en un certain sens, contrastive. En effet, d'après (Molnár, 2002 : 148) :

According to an extreme view, focusing is always contrastive- and as all utterances contain a focus, all utterances must necessarily be contrastive- or as Dretske (1972) puts it "all (contingent) statements... contrast one state of affairs with another"... The decision as to whether or not focusing is inherently contrastive depends on how important we judge dominant contrast to be. If not only highlighting, but further conditions such as a 'featured exclusion of certain possibilities' need to be met for contrast, then contrast can only be an optional and not an obligatory property of focusing?

En se plaçant d'un autre point de vue, celui de la prosodie, (Marandin, 2006 e), déclare que tout focus (prosodique) est contrastif.⁵⁶³ Il écrit à ce propos :

On a proposé que toute accentuation (tout pitch accent de l'anglais) reçoive une interprétation contrastive. Plus exactement, une interprétation est plus ou moins contrastive selon que l'ensemble d'alternatives qu'elle est censé évoquer est plus ou moins saillant dans le contexte et que sa réalisation phonétique est plus ou moins marquée. Grossièrement, tout pic sémantique (*every semantic peak*) est contrastif. A l'évidence, dans *Let's have a picnic (faisons un picnic)*, présenté comme une suggestion 'out of the blue', il n'y a pas de contraste spécifique avec *diner*, mais il y a un contraste entre faire un picnic et tout autre activité que pourrait faire le groupe.⁵⁶⁴

Certains auteurs, tout en reconnaissant la présence d'une ambiguïté potentielle, précisent, en contrepartie, que la signification de la contrastivité doit être interprétée dans une double perspective. D'après (Creissels, 2004), par exemple, la focalisation

⁵⁶² E Kíss (1998), par exemple, affirme qu'il y a un focus contrastif qui doit être distingué du focus ordinaire, parce que le premier dispose de propriétés syntaxiques et sémantiques que le second ne possède pas (voir, ci-après, la section 7.2.).

⁵⁶³ Cependant, l'auteur précise *illico* que toute accentuation n'est pas contrastive. Nous aurons à revenir sur ce point dans la dernière partie du présent ouvrage, qui porte sur les relations entre la Structure Informationnelle et la prosodie.

⁵⁶⁴ Cette analyse est empruntée à (Bolinger, 1972).

simple met le focus « en contraste » avec toute autre information à priori susceptible de figurer à la même place, alors que la focalisation contrastive met le focus en contraste avec une autre information particulière.⁵⁶⁵ Etant donné que nous venons d'évoquer une question d'ambiguïté terminologique, il est opportun d'en aborder, dans la foulée, une autre, de même nature. A la suite de l'étude influente de (E Kiss, 1998), plusieurs auteurs ont adopté sa proposition de distinguer entre « *information focus* » et « *identificational focus* », ce dernier étant appréhendé comme l'équivalent du « *contrastive focus* ». Or, à y regarder de près, il apparaît que tous les types de focus sont des instanciations d'une identification. Soit les exemples suivants :

- (7.1.) - Qui as-tu invité ?
 - J'ai invité [JACQUES] _F
- Où es-tu allé hier ?
 - Je suis allé à [MARSEILLE] _F

Dans ces deux exemples, les questions sont interprétables comme des demandes d'identification et les réponses apportent, comme il se doit, des précisions relatives à cette identification questionnée. Mentionné sans aucune autre forme de commentaire, le terme d'identification peut donc se révéler trompeur. C'est probablement la raison pour laquelle E Kiss a tenu à préciser que ce qui caractérise pour elle le « *identificational focus* » (pris dans le sens de contrastif), c'est le fait qu'il dénote une identification exclusive.⁵⁶⁶ Précisons que ce n'est pas le cas des éléments focalisés dans les exemples précédents, qui n'induisent pas la perception d'un contraste, tout en dénotant une identification. En revanche, il est clair que la dénotation serait exclusive

⁵⁶⁵ De même, pour (Kinesei, 2006) : « *Since information focus differs from contrastive focus only inasmuch as the former relies on the subset relation, while the latter relies on the proper subset relation, it follows that contrastive focus itself is a subset of information focus. In other words, all cases of contrastive focus are cases of information focus with the only difference that the contingency of a complement set in information focus turns into a necessity in the case of contrastive focus* ».

⁵⁶⁶ Nous rappelons que (E Kiss, 1998 : 249) donne la définition suivante du focus d'identification : « *identificational focus represents a subset of the set contextually or situationally given elements for which the predicate phrase can potentially hold ; it is identified as the exhaustive subset of this set for which the predicate actually hold* » (souligné par nous). D'autre part, (E Kiss, op.cit.) évoque la possibilité d'une focalisation contrastive, non-exhaustive. Elle cite à ce propos l'exemple du finnois: (contexte: « *Où Anna, Kati et Mikko habitent-ils?* ».), Réponse: « [Anna] *asuu täällä.* » (« *Anna, elle habite ici* »). « *Anna* » est interprétable ici comme un topique contrastif (doté des traits: [+contrastif], [-exhaustif]: « *Anna, Kati, Mikko* »... représentent un super ensemble, dans lequel « *Anna* » est identifiée et contrastée avec les autres membres qui en font partie.

dans des énoncés comme : « *J'ai invité seulement Jacques* » et « *Je suis allé seulement à Marseille* »), qui signalent à l'évidence un contraste.⁵⁶⁷

(ii) La notion de contraste est également problématique, par le fait qu'on l'utilise, comme le souligne, entre autres : (Marandin, 2006 d) : pour « *décrire l'interprétation d'un ensemble hétérogène d'expressions* ». En effet, la notion de contraste est loin d'être univoque, bien que de nombreux auteurs l'utilisent dans ce sens, sans fournir davantage de détails. De surcroît, les termes employés par les différents auteurs, pour désigner l'expression d'un focus contrastif, ne sont pas définis de la même manière, ce qui rend difficile la comparaison de l'interprétation qui est faite des différents types de contrastes dans les différentes langues.

(iii) Parmi les problèmes majeurs que soulève le concept de contraste figurent aussi, en bonne place, celui de l'évaluation du rôle qu'il assume dans la théorie linguistique (plus précisément, dans la Grammaire de la langue, voir ci-après) et, corrélativement, celui de ses incidences sur les structures formelles des différentes langues (en particulier, sur les constructions syntaxiques et sur la prosodie). Dans ces perspectives, le débat porte principalement sur la question de savoir (a) si le contraste constitue une notion « informativo-structurale » autonome ou pas et (b) comment il peut (éventuellement) être introduit et représenté dans la Grammaire. En fait, cette seconde question est fortement liée à celle qui interroge la nature catégorielle (ou graduelle) du contraste.

(iv) Une autre source de difficulté pour établir l'identité du contraste, provient du fait que les approches de la focalisation les plus influentes se sont centrées, soit sur des données syntaxiques, soit sur des considérations sémantiques (Umbach, 2004). Or, les approches syntaxiques soutiennent, pour la plupart, l'idée d'une distinction entre deux types de foci (Rochemont, 1986, E. Kiss, 1998, Steube, 2001), alors que les approches sémantiques (Rooth, 1992, Krifka, 1993) sont plutôt favorables à une interprétation unifiée du focus.

(v) Enfin, contrairement à ce que certains travaux pourraient laisser entendre, la marque d'un contraste n'est pas la propriété exclusive du focus, dans le sens où il est également légitime de mettre en avant la notion de « topique contrastif ». Nous avons déjà abordé la question du topique contrastif dans le chapitre 4 (cf. 4.2.3.2.6. : « *Les différents types de topiques. Le cas du topique contrastif* »), où nous donnons

⁵⁶⁷ Pour (Kratzer & Selkirk, 2007) et (Katz & Selkirk, 2011), les foci associés à des particules sensibles au focus qui marquent l'exclusivité, doivent nécessairement être contrastifs, car ils impliquent manifestement l'exclusion d'alternatives.

plusieurs illustrations de cette forme de topique particulière. A titre de simple rappel, nous présenterons ici seulement deux exemples. Le premier (7.2.), qui est (emprunté à Partee, 2009 :4) illustre l'expression de plusieurs topiques contrastifs (CT) dans un même énoncé anglais. Le second (7.3.) permet d'illustrer, respectivement, des expressions du focus informationnel (FI), du focus contrastif (FC) et du topique contrastif en français.

(7.2.) A. Where do your sons live?

B. Well, [my oldest son]_{CT} lives in [Massachusetts]_F, [my middle son]_{CT} lives in [Alaska]_F, and [my youngest son]_{CT} lives in [Salt Lake City, Utah]_F.

(7.3.) A. - Quel genre de musique écoute ton fils aîné?

B.- Il écoute de la musique BAROQUE_{FI}

A.- ton fils aîné écoute de la musique baroque ?

B.- Non, il n'écoute que du BLUES_{FC}

A.- Quel genre de musique écoutent tes enfants ?

B.- Le plus âgé_{TC} écoute de la musique BAROQUE_{FI}

C'est en se rapportant au fait que la valeur d'un contraste peut s'associer aussi bien à un topique qu'à un focus, que (Molnár & Winkler, 2010: 1934-1936) évoquent le « *dual character of contrast* »:

We propose that contrast shares certain features both with the focus and with the topic, being a highlighting device and a coherence-creating device at the same time. Contrast consequently has a dual character... (i). Like focus, contrast is a highlighting device operating on alternatives within a restricted set and rendering some kind of new information.. (ii) Like topic, contrast plays an important role in information linking and contributes to the integration of the utterance into a larger discourse context. Hence, it is an important coherence-creating device since the set it is operating on is contextually available... The semantic requirement of a set of alternatives in (i) and the pragmatic requirement of the discourse givenness of the alternatives in (ii) justifies the proposal that contrast is a complex information-structural notion cutting across focus and topic... Contrast can either serve as a feature which differentiates between focus and topic, thereby creating a subset, or it can be superimposed upon these two relevant discourse notions representing an autonomous concept of information structuring.

Dans le cours du présent chapitre, nous nous efforcerons d'apporter des éléments de réponse aux problèmes qui viennent d'être soulevés. Mais auparavant, nous proposons, en citant et en commentant des exemples qui représentent les types de

contrastes les plus couramment décrits, de donner un aperçu des multiples facettes que la notion de contraste permet de mettre en évidence, A la suite de ces illustrations, nous tenterons de résumer les diverses propriétés qui sont attribuables à cette notion et qui contribuent ainsi à établir son assise conceptuelle.

7.2. Les modalités interprétatives du contraste et les constructions afférentes: illustrations

Afin d'avoir un aperçu de la gamme des interprétations attribuables à la notion de contraste, il est utile de se reporter aux classifications qui ont été proposées, entre autres, par : (Dik et al., 1981), (Creissels, 2004), (Umbach, 2004), (Marandin, 2006 d) et (Gussenhoven, 2007 b). Une synthèse de ces propositions a été présentée par (Marandin, op.cit.), qui ramène l'interprétation de l'ensemble des phénomènes contrastifs aux quatre sous-types suivants :

(i) *Interprétation mettant en jeu une relation de contre-orientation argumentative entre propositions (diverses constructions).*

- (7.4.) a. Il est riche, mais il est généreux.
 b. Il est riche, pourtant il est généreux.
 c. Bien qu'il soit riche, il est généreux
 d. Même s'il est riche, il est généreux.⁵⁶⁸

(ii) *Interprétation mettant en jeu le refus de la part du locuteur d'un énoncé (ou partie d'énoncé) qui est actif (ou accessible) dans un contexte donné.*

- (7.5.) A. Sally made the hamburgers.
 B. RONALD made the hamburgers.

(Chafe, 1976: 35)

- (7.6.) A. François a réparé la voiture.
 B. François n'a pas réparé la voiture. C'est MICHEL (qui l'a fait).

⁵⁶⁸ Ces exemples sont souvent interprétés comme des actes de parole marquant une concession, laquelle constitue une forme particulière de contraste (Grote et al., 1997).

(7.7) A. Sany a préparé le déjeuner.
B. SALLY, pas Sany.

(7.8.) a. Cette fille n'est pas drôle. Elle est MARRANTE.
b. Il n'a pas planté deux arbres, mais QUATRE.

(7.79.) Mon fils n'a pas offert une bague à sa fiancée. IL N'A PAS DE
FIANCEE.

(iii) *Interprétation mettant en jeu un ensemble d'alternatives accessibles dans le contexte.*

(7.10.) A. Among John, Mary, and Tom, who is the oldest?
B. *Tom* is the oldest.

(Lambrecht, 1994: 286)

(7.11.) A. As for Mary and Paul, which country did they visit?
B. *Mary* visited FRANCE and *Paul* ITALY.

(Vallduví & Zacharsky 1993: 696)

(7.12.) a. Paul a seulement rencontré BERNADETTE à Paris.
b. Paul na rencontré personne d'autre que BERNADETTE à Paris.

(iv) *Interprétation qui met en jeu une mise en relief parallèle.*

(7.13.) a. An *American* farmer met a *Canadian* farmer.

(Rooth, 1992:91)

b. John is NEITHER easy to please, nor EAGER to please, nor CERTAIN to please.

(Chomsky, 1971: 205)

L'exemple (7.5.), emprunté à Chafe, est celui que l'on rencontre de façon récurrente dans la littérature d'expression anglophone. Les exemples en (7.13) sont ceux qui ont donné lieu, comme le rappelle (Marandin, op.cit.), à l'hypothèse d'un sens contrastif de l'accentuation en anglais, dans le paradigme de la Grammaire Générative. Nous proposons de mettre en évidence, dans la section suivante, un ensemble de propriétés qui contribuent à cerner l'identité d'une focalisation dite contrastive et qui permettent ainsi de la différencier d'une simple focalisation informationnelle.

7.3. Les propriétés qui contribuent à l'identification d'un contraste

Parmi les notions qui sont le plus souvent associées au concept de contraste, dans les travaux qui traitent de ce sujet, figurent celles : d'alternatives, de restriction, d'exclusivité, d'exhaustivité, de parallélisme, de comparaison, de rejet, de dénégation, de refus, d'exclusion et de correction (cf. les exemples 7.4. à 7.13. ci-dessus et les commentaires ci-après). Ces notions constituent autant de propriétés qui, sans être interprétables comme des synonymes, contribuent, néanmoins à cerner la nature plurielle du focus contrastif, sans toutefois permettre de le définir unitairement. Plusieurs auteurs ont déclaré qu'il était difficile, voire impossible, de donner une définition unitaire de la notion de contraste. Une telle affirmation se conçoit aisément lorsqu'on considère, à la fois, la diversité des interprétations de ce phénomène et celle des structures communicatives qui l'actualisent (comme cela a été illustré dans la section précédente). Afin rendre compte de cette double diversité, nous proposons d'examiner les notions qui ont été mentionnées au début de cette section, en commençant par celle d'alternatives.

La notion générale d'alternatives est souvent évoquée, à propos du contraste. A cet égard, Richter & Mehlhorn (2006: 349) rappellent que la plupart des linguistes s'accordent sur l'idée que la notion de contraste est étroitement liée à celle d'alternatives (cf. Culicover & Rochemont, 1983, E Kiss, 1995, Molnár, 1998, Steube, 2001). Cependant, il apparaît rapidement que cette simple formulation est insuffisante, car elle ne permet pas de distinguer de façon non ambiguë, un focus informationnel (ang. « *information focus* ») d'un focus contrastif. Pour clarifier cette distinction, il est nécessaire de préciser les diverses interprétations que l'on peut donner du concept d'alternatives, en se référant aux divers usages pragmatiques dont les alternatives font l'objet. De ce point de vue, comme le soulignent, (Zimmermann & Onea, 2011: 1663) :

...the information-structural category of focus makes available a set of focus alternatives A, which facilitates the task of updating the common ground for the hearer. Obviously, such focus alternatives can be exploited to various pragmatic ends depending on the specific intentions of the discourse participants in a given discourse situation (Rooth, 1992; Schwarzschild, 1999). This motivates the assumption of different pragmatic focus The functional descriptive literature (Dik, 1997) identifies a whole range of such focus types, including information focus, corrective focus, selective focus, and contrastive focus, among others. On the null hypothesis that all these focus types involve focus alternatives, the differences between the various focus types can be fleshed out in terms of the ways in which the ordinary meaning α of focus constituent XF interacts with the set of alternatives A introduced by the focus status of XF.

Comment la signification d'un focus particulier, comme le focus contrastif, interagit-elle avec les ensembles d'alternatives qu'il est censé instaurer?⁵⁶⁹ Le focus informationnel, rappelons-le, est regardé par la tradition, comme la partie de l'énoncé qui introduit une information nouvelle dans le discours, cette information appartenant à un ensemble d'alternatives évocables dans un contexte donné (Rooth, 1985). Au regard de la notion d'alternatives, il est généralement admis qu'un focus informationnel présuppose un ensemble ouvert d'alternatives, alors que cet ensemble est restreint, dans le cas d'un focus contrastif,⁵⁷⁰ C'est ainsi que selon (Umbach, 2004:3) :

Contrastiveness is characterized by the fact that the number of candidates is limited ... whereas sentences supplying new information allude to an unlimited set of possibilities.

De même, pour (Sudhoff, 2010: 1459):

The term contrastive focus... refers to a subtype of the general concept of focus. While all foci are contrastive in the sense that their interpretation involves a set of alternatives (cf. Rooth, 1985), contrastive focus in its narrow sense - as opposed to (new) information focus - imposes specific restrictions on the alternatives.⁵⁷¹

L'idée qu'un focus contrastif impose forcément des restrictions spécifiques sur les alternatives est également retenue par (Vallduví & Vilkuna, 1998), qui se réfèrent, pour leur part, à la notion d'exclusion et qui considèrent, à ce titre, qu'une focalisation contrastive implique l'exclusion d'au moins un alternative pertinente (et saillante), ce qui est en particulier le cas d'un focus dénotant une correction.

Outre la relation particulière qu'entretient un focus contrastif avec le concept-clé d'alternatives, ce type de focus est lié, pour ce qui concerne son interprétation, à d'autres propriétés complémentaires (illustrées par les exemples 7.1 à 7.11., ci-dessus), dont les principales peuvent être résumées de la sorte :

(i) Selon (Umbach, 2004) la notion de contraste, telle que l'appréhendent les travaux relatifs à la Structure Informationnelle, est tributaire de deux concepts, qui

⁵⁶⁹ Rappelons à ce propos que, selon (Umbach, 2004): « *The set of alternatives is a subset of the elements of the corresponding type including the focussed item and at least one additional element... The set of alternatives is not assumed to be limited (because it is unclear what 'limited' should mean in formal terms), but it is taken for granted that the set of alternatives has to be constrained by the context in some way* ».

⁵⁷⁰ Cette différence est de nature à justifier la distinction proposée par (Krifka 2008a) entre « *open focus* » et « *closed focus* ».

⁵⁷¹ La restriction se double le plus souvent de l'expression d'un rejet ou d'une exclusion.

s'avèrent compatibles, mais qui doivent cependant être distingués. Le premier se rapporte à l'existence d'alternatives (cf. ci-après) et le second, à l'idée d'exhaustivité, ou d'exclusivité, ou encore, de maximalité (Weinert & Miller, 1996). Cette idée implique que l'élément focalisé est le seul qui permet, lorsqu'il est combiné avec un « *background* », de dénoter une proposition vraie. Cette condition est remplie, notamment, dans les constructions qui comprennent une particule sensible au focus, comme « *seulement* » en français. C'est ainsi que l'exemple suivant (7.14.) implique que Max n'a pas bu autre chose que du vin.

(7.14.) Max a pris seulement [du vin]_F, à l'apéritif.

L'implication conjointe d'un contraste et de l'exhaustivité motive l'emploi de constructions clivées.⁵⁷² Toutefois, Il ne peut être affirmé que ces propriétés s'appliquent à toutes les clivées, dans tous les contextes. En effet, il arrive que l'implication d'exhaustivité soit « effacée », comme dans l'exemple suivant (7.15.)

(7.15.) It was not only John and Bill that ran away. At least three other boys ran away as well (Declerck 1984:272);

De surcroît, il n'est pas requis que toutes les constructions clivées, impliquent nécessairement un contraste dans les sens étroit du terme. Par exemple, l'énoncé (7.16.)

(7.16.) C'est Jean-Michel qui a fait cuire les pâtes,

peut recevoir deux interprétations, selon son contexte de production et sa dotation prosodique :

(a) Personne d'autre que Jean-Michel n'a fait cuire les pâtes.

(b) Le fait que Jean-Michel a fait cuire les pâtes constitue une alternative à une autre action possible, dans le contexte du discours.

(ii) Un focus contrastif est interprétable comme l'instance d'une focalisation, pour laquelle une (ou plus d'une alternative de l'expression focalisée) a été explicitement mentionnée, dans le discours précédent. De ce point de vue, plusieurs auteurs (entre autres : Richter & Mehlhorn, 2006: 349) ont souligné le fait que le contraste est avant tout un phénomène d'ordre discursif, qui n'a pas, de ce fait, d'existence tangible, sans l'assistance d'une certaine forme de contexte. En général, le

⁵⁷² L'analyse de ces constructions a fait l'objet de nombreuses études, notamment en anglais (Prince, 1978), (Declerck & Renatt, 1984), (Delin, 1992), (Weiner & Miller, 1996), (Lambrecht, 2001), (Park, 2003), (Destruel & Velleman, 2014).

contexte du focus contrastif est généralement fourni par une affirmation qui a été formulée précédemment dans le discours. Ainsi que le soulignent (Spenader & Maier, 2009), par exemple, les types d'information qui sont transmises se comportent différemment, dans le cas d'un monologue et dans celui d'un dialogue. A cet égard et pour ne prendre qu'un exemple, il est apparu la relation entre contraste et dénégation, a été occultée par inadvertance, en cherchant à analyser des exemples de contraste hors de tout contexte. Or, les affirmations contrastives ne peuvent être entièrement interprétables que lorsque leur contexte de production est pris en compte (Spenader & Maier, op.cit., 1780) :

In short, our claim is that the function of contrast is for speakers to preemptively deny potential inferences that could otherwise be drawn from their statements, in order to keep the common ground aligned.

(iii) Une relation discursive de contraste est interprétable comme celle qui s'opère (a) entre des énoncés qui « comparent » deux situations, relativement à leurs similarités et à leurs différences (de Hoop & de Swart, 2004), ou (b) entre deux énoncés, lorsque le second contredit une attente par défaut qui est associée au premier.

(iv) Un focus contrastif fait référence à des instances de la focalisation où les alternatives se positionnent au même niveau de représentation du discours, que les expressions focalisées. C'est notamment le cas dans les deux parties parallèles d'une simple assertion, comme dans (7.17.).

(7.17.) Qu'est-ce qu'ils ont bu tes amis ?

Paul à pris une BIERE et *Marie* un MARTINI

Il est à noter que cet exemple est l'illustration d'une double parallélisme contrastif, qui oppose, d'une part « *Martini* » à « *Bière* » (foci contrastifs) et, d'autre part, « *Marie* » à « *Paul* » (topiques contrastifs).⁵⁷³ En revanche, la mise en relief parallèle est univoque, dans l'exemple (7.11.a) ci-dessus, car elle se borne à contraster deux topiques (« *american* » vs « *canadian* »).

(v) Un focus contrastif est interprétable, dans certaines circonstances, comme un phénomène introduisant une contre-orientation argumentative, entre des propositions, comme le montrent les exemples réunis en (7.1).⁵⁷⁴ Cette interprétation

⁵⁷³ Ces deux types de contrastes sont signalés par des marques prosodiques (i.e. d'accentuation) différentes, comme nous le verrons dans la seconde partie du présent ouvrage.

⁵⁷⁴ Pour une discussion de la notion de contre-argumentation induite par « *mais* » en français, voir: (Ascombre & Ducrot, 1977) et (Ducrot & Vogt, 1979). Il est à noter que, dans cette langue, une forme de co-orientation

est favorisée par l'usage de certains connecteurs, comme le connecteur coordonnant, contre-subordonnant : « *mais* » en français, « *but* » en anglais, « *aber* » en allemand et « *maar* » en néerlandais. A ce propos, (Umbach, 2004) et (Umbach et al., 2004) rappellent que la sémantique et la pragmatique de « *but* », constituent un sujet d'intérêt permanent, depuis l'étude influente de (Lakof, 1971), dans laquelle l'auteur propose de distinguer entre l'usage qui est fait de ce connecteur pour marquer, d'une part, une opposition sémantique (« *John is tall, but Bill is short* ») et, d'autre part, la dénégation d'une attente : « *a denial-of-expectation* » (« *John is tall, but he's no good at basketball* »). Par la suite (informations données par Umbach, op.cit.), il est communément accepté que la signification de « *but* » véhicule toujours « *a denial-of-expectation* » (Lang, 1984, Foolen, 1991, Winter & Rimon, 1994, Grote et al., 1997). En particulier, il est supputé que, dans une construction qui intègre « *but* », la deuxième proposition conjointe déclenche une inférence qui contredit l'inférence par défaut, qui résulte de la première proposition. A propos des connecteurs susceptibles d'induire un contraste, (Molnár, 2002: 147) évoque aussi le cas du coordonnant « *and* », qui apparemment n'engendre pas un tel effet. Elle précise, cependant, que, lorsqu'on considère l'exemple suivant :

(7.18.) John had a beer/#drink and he also had a martini,

l'interprétation d'un contraste s'impose, car si l'on substitue « *drink* » à « *beer* », la coordination devient inacceptable.

(vi) Un focus contrastif peut avoir un double effet de sens en niant, d'une part, la valeur assignée à une variable dans la Structure d'Assertion de son contexte d'affirmation et en introduisant, d'autre part, une valeur alternative à cette variable. La valeur de la négation est le plus souvent associée à l'expression d'un rejet ou d'une dénégation (ang. « *denial* »).⁵⁷⁵ A ce sujet, (Marandin, 2006 d) propose de

argumentative peut être marquée par l'usage du connecteur « *même* » (Bassano, 1991) qui, à l'instar de l'adverbe « *seulement* », est sensible à la focalisation : « *Même de L'ARGENT ₰, elle lui a donné* »

⁵⁷⁵ Certains auteurs ont proposé de distinguer entre contraste (i.e. les affirmations contrastives) et dénégation. Toutefois, (Spencer & Maier, 2009) estiment que cette opposition est artificielle, car ces entités partagent la même valeur sémantique sous-jacente et constituent deux exemples d'une même opération de discours, en se distinguant seulement par le type d'information qui est ciblée : « *Traditional examples of contrast are instances of the procedure being used to remove world-knowledge based inferences from the common ground, while traditional denial retracts other type of information, e.g. asserted (conversationally) implicated, and presupposed information.* » (Spencer & Maier, op.cit. : 1708). A la limite (ibid.), il est possible de considérer le contraste comme une sous-catégorie de la dénégation, en s'appuyant, pour cela, sur des principes de la sémantique dynamique et sur des développements récents de la sémantique multidimensionnelle. Spencer & Maier rappellent à ce propos que dans l'optique de la sémantique dynamique la signification d'un énoncé se ramène au potentiel qu'il a de changer le contexte dans lequel il est prononcé. Pour sa part, La sémantique multidimensionnelle s'est développée à partir de la sémantique dynamique en traitant, à l'aide d'un formalisme

distinguer les quatre types de dénégation suivants: (a), de proposition (cf. l'exemple 7.4., ci-dessus); (b), de forme, dénommée aussi « *réparation* », dans la littérature (cf. l'exemple 7.5., ci-dessus); (c), d'implicature (cf. les exemples 7.6. a et b, ci-dessus) et (d), de présupposition (cf. l'exemple 7.7., ci-dessus). Marandin (op.cit.) souligne, en outre, en se référant à l'étude de référence de (Geurts, 1998) sur le « *mécanisme du déni* », que le rejet peut s'appliquer aussi bien à un énoncé entier (« *Il n'a pas de fiancée* », dans 7.7., ci-dessus), qu'à l'une de ses parties (« *François* », dans 7.4., « *Sany* », dans 7.5. et « *drôle* », dans 7.6.).

(vii) A l'encontre de certaines interprétations traditionnelles, il a été suggéré récemment que le caractère pragmatique d'un focus contrastif devait être défini, non pas en termes d'exclusions d'alternatives ou d'exhaustivité, comme il est courant de le faire en sémantique (cf. supra), mais plutôt sur la base de l'estimation, par le locuteur, des attentes de l'auditeur relatives aux mises à jour -probables et improbables - du « *Common Ground* », dans un contexte discursif particulier. Cette façon de rendre compte du focus contrastif, se réfère, en vérité, à un modèle pragmatique d'attente discursive (« *discourse expectancy* »). Selon ce modèle, lorsqu'un contenu informatif donné est jugé inattendu (vis-à-vis du « *Common ground* ») par l'auditeur, le locuteur aura tendance à signaler ce contenu par des dispositifs (grammaticaux ?) spéciaux, cette distinction pouvant donner lieu, alors, à la perception d'une marque d'emphase.⁵⁷⁶(cf., entre autres: Zimmermann, 2007: 147). Afin de compléter ces remarques, nous proposons de reporter, ci-après, les propos tenus par (Destruel & Villeman, 2014 :198-199) :

Our intuition to account for these observations is that clefts are optimal candidates in contexts where they do more than just introduce a linguistic contrast but also perform a metalinguistic contrast, which we conceptualize in terms of speaker-hearer's expectations. This idea is already present in the work by Zimmermann (2008, 2011) who argues that the classic analysis of contrast in purely semantic terms (i.e. via the introduction and subsequent exclusion of alternatives) is not well suited to fully explain the variation observed in the marking of focus in the Chadic languages that he explores. Instead, Zimmermann proposes a more elaborate treatment of contrast as a discourse-semantic phenomenon in terms of speaker-hearer mismatch: according to the Contrastive focus hypothesis, contrastive focus is used when speaker has reasons to suspect that hearer does not expect the assertion of the focus constituent as likely to be included into the Common Ground (see definition, 2011:1167). Another antecedent for this idea is Krifka's (2008) distinction between "common-ground content" and "common-ground

unifié, des types d'information multiple, comme l'assertion, les implicatures conversationnelles et les inférences basées sur la connaissance du monde.

⁵⁷⁶ Pour des précisions sur le concept d'emphase, cf. ci-après la section 7.3.

management.” By “common-ground content”, Krifka means the truth-conditional information which has been shared by interlocutors so far in the discourse. Common-ground management, on the other hand, “is concerned with the way how the CG content should develop; for instance, raising a question has a common-ground management function, because it suggests what sort of truth-conditional information ought to be added to the CG content of the discourse

viii) Il apparaît, en définitive que, conformément à une conception partagée par plusieurs chercheurs, l’une des fonctions pragmatiques principales du focus contrastif consiste à interrompre l’extension séquentielle du « *Common ground* », afin de corriger une hypothèse explicite ou implicite (Steube, 2001), ou de rejeter directement une alternative potentielle. C’est ainsi que pour (Gussenhoven, 2007b) : « *When the focus marks a constituent that is a direct rejection of an alternative, either spoken by the speaker himself (‘Not A, but B’) or by the hearer, the focus is ‘corrective’ (or ‘counterassertive’)* ». On retiendra que Gussenhoven interprète le focus contrastif comme l’instanciation d’un focus correctif ou contrassertif, ce que semblent admettre plusieurs auteurs,⁵⁷⁷ alors que d’autres estiment, en revanche, que l’expression d’une correction ne représente qu’une forme particulière (parmi d’autres) de la focalisation contrastive (Umbach, 2004). Selon (Steube, op.cit.), la condition qui détermine l’interprétation d’une correction est que que l’énoncé qui est corrigé (le « *corrigendum* ») doit être proféré immédiatement avant l’énoncé qui exprime la correction(le « *corrigens* »). Steube précise, en outre, que la sémantique de la correction revient à indiquer que le « *corrigendum* » est faux ou incorrect. D’un point de vue pragmatique, une correction induit que le « *corrigendum* » doit être retiré du « *Common ground* ». Le « *corrigens* » se substitue au « *corrigendum* » et il prend donc sa place dans le « *Common ground* » ainsi révisé. Steube (op.cit.) propose de distinguer deux types de constructions impliquant une correction. Le premier type est représenté par une phrase complexe, dont la première partie contient le « *corrigendum* » explicitement dénié et la seconde partie, le « *corrigens* » introduit par un connecteur coordonnant, contre-subordonnant, comme « *mais* », « *but* », « *sondern* » etc. Le second type, dénommé « *backward-related corrections with contrastive focus* », comporte un « *corrigens* », qui contient le remplacement du constituant qui doit être corrigé. Ces deux constructions sont illustrées,

⁵⁷⁷ Cf., entre autres: (Richter & Mehlhorn, 2006: 349): « *We adopt a concept of contrastive focus as correction, which is a rather narrow definition*” (sic.). Les auteurs précisent en outre (op.cit.:350): « *Contrastive focus (CF) always entails the correction of an explicit utterance or of a presupposition of the situational context. The speaker corrects false information because otherwise the hearers would take for granted the validity of this information. The contrast relates to a ‘false’ alternative which was explicitly mentioned in the previous context or which was inferred by the speaker. The speakers use this CF either if the given sentence involves values that can be misinterpreted by the hearer or if they assume that the hearer has incorrect background information*».

respectivement, par les exemples (7.19., a et b), qui sont tirés de l'allemand, et empruntés à l'auteure citée ci-dessus (nota : F= Focus, FC = Focus Contrastif).

(7.19 a) A. Paul kommt (« *Paul arrive* »)
 B. Nicht [Paul]_F kommt, sondern (« *Ce n'est pas Paul qui arrive, mais [Peter]_{FC}* »)

(7.19 b.) [Peter]_{FC} kommt (« *C'est Peter qui arrive* »)

7.4. Contraste et emphase

Les remarques précédentes (que d'aucuns pourront juger quelque peu disparates), avaient pour objectif de rassembler les diverses propriétés qui se rapportent aux interprétations de la focalisation contrastive, telles qu'elles sont débattues dans la littérature. Elles mettent surtout en évidence, qu'à l'instar du focus, la notion de contraste n'est pas unitaire et qu'elle se charge de significations qui varient en fonction de l'incidence du contexte (y compris du co-texte) et de la diversité des constructions qui contribuent à l'interprétation de cette notion. Il est notable que nous n'avons pas traité jusqu'ici la question de l'emphase. Elle doit pourtant être prise en compte, pour compléter le tableau précédent et discuter de ce qui s'apparente à des ambiguïtés persistantes.

Afin d'aborder la question de l'emphase par la problématique de son statut équivoque, nous rappellerons, en premier lieu, que l'emphase a été souvent considérée comme une notion plus ou moins équivalente à celle de contraste. (cf. la figure 6.4., ci-dessus, où il apparaît que l'emphase fait partie du paradigme fonctionnel des termes, qui inclut notamment celui de contraste).⁵⁷⁸ Est-ce à dire que la marque d'un contraste implique *ipso facto* l'expression d'une emphase ? Pour tenter de répondre à cette question, il convient d'abord de préciser ce qu'il faut entendre par emphase. Ce terme, issu de la rhétorique, regroupe divers procédés de mise en relief ou d'insistance qui reflètent un investissement exceptionnel des locuteurs dans leur dire. De ce fait, l'emphase est interprétée comme l'émanation d'une attitude empreinte d'expressivité et d'impressivité et, partant, de subjectivité, ce qui déroge apparemment au critère de

⁵⁷⁸ Cette assimilation tient au grande partie au fait de définir le focus contrastif (ou même le focus tout court) comme un phénomène propre à marquer une mise en valeur particulière, que symbolise la notion de « *highlighting* » en anglais. En outre, plusieurs travaux ont souligné que l'usage de l'accentuation emphatique est étroitement lié à la décision de marquer une focalisation contrastive (Bolinger, 1961, Gunter, 1966, Berman & Szamosi, 1972, Schmerling, 1974), ce que confirment des expériences de psycholinguistique menées sur des enfants (Hornby & Hass, 1970, Hornby, 1971, Cruttenden, 1974, MacWhinney & Bates, 1978).

« normalité d'expression », tel que le conçoit la mouvance de la linguistique orthodoxe.⁵⁷⁹ Cette position est illustrable, notamment, par la distinction qui oppose l'accent normal à l'accent emphatique.⁵⁸⁰ Compte tenu des remarques qui précèdent, il semble donc crucial de préciser :

(i) Si la marque d'un contraste s'opère par le recours à un accent normal, ou identique à celui qui est attribué à un focus structural, ou pas.

(ii), Si, dans le cas où le contraste serait doté de marques prosodiques particulières, ces marques sont similaires, ou pas, à celles que l'on pourrait relever dans l'expression d'une focalisation qui serait identifiée comme emphatique.⁵⁸¹

(iii) Si les indices prosodiques qui s'associent à l'expression d'un contraste font l'objet de distinctions catégorielles, ou pas.

Or, il est notable, comme nous le verrons dans la seconde partie du présent ouvrage, que ces questions, apparemment simples dans leur formulation, se révèlent, en vérité, particulièrement difficiles à trancher. Les débats relatifs à l'interprétation de l'emphase dans une perspective linguistique, semblent avoir pour origine l'étude de (Coleman, 1914)⁵⁸², qui a proposé de distinguer deux usages de l'emphase, qu'il dénomme, respectivement, « *prominence* » et « *intensity* ». Le premier usage équivaut à celui auquel se réfère habituellement la littérature, sous la couverture du terme contraste. Cette équivalence est manifeste, lorsque l'on prend connaissance de l'exemple (7.20.) que donne Coleman dans son étude :

(7.20.) You may call it *dark blue*. I should say it was *black*.

Le second usage, appelé « *intensity* » est défini par Coleman: « *as that manner of utterance which imparts an added degree of intensity to some part of the idea*

⁵⁷⁹ Nous rangerons dans cette mouvance, à la fois, la linguistique normative et la linguistique qui s'inscrit dans le paradigme de la Grammaire Générative. Pour les chercheurs qui adhèrent à cette mouvance, l'emphase est exclue du paradigme de la linguistique, au prétexte de sa nature extra-linguistique et non-grammaticale.

⁵⁸⁰ Rappelons que le point de vue formulé dans la tradition de l'approche chomskyenne (cf. Chomsky et al., 1956 :78) exclut « *toute forme d'accent expressif, y compris l'accent contrastif* » (sic.)

⁵⁸¹ Ces questions ne sont pas oisives, car de leurs réponses dépend l'interprétation de la grammaticalité de ces foci. Nous les traiterons dans la dernière partie du présent ouvrage, qui porte sur les marqueurs prosodiques de la Structure Informationnelle.

⁵⁸² Voir également (Walker, 1791), cité par (Cruttenden, 1997: 26).

represented by a word ». Cet usage, qui est illustré par l'exemple (7.21.), également emprunté à l'auteur cité, correspond davantage à ce qu'il est coutume d'interpréter comme une marque d'emphase, c'est-à-dire comme l'instauration d'une forme d'expression, qui dénote une insistance particulière et qui se marque en termes de degrés.⁵⁸³

(7.21.) Good heavens, child, where have you been? You're *black*.

Il faut retenir que, d'après les définitions données par Coleman (op.cit.), l'emphase, indépendamment de son usage, correspond au traitement particulier dont fait l'objet un mot distingué de l'énoncé, dans certaines circonstances. Il se trouve, cependant, que le phénomène d'emphase intensive (i.e. « *intensity* », selon l'expression de Coleman), peut s'appliquer aussi à un énoncé entier (cf. ci-après, le concept d'emphase de cumul), ou même, à un style de parole. Dans la seconde éventualité, il semble approprié de parler d'un « *emphatic speech style* » (Selting, 1994). Si l'on s'en tient provisoirement à la division proposée par Coleman, il semble qu'il soit permis de suggérer que le premier type d'emphase, est interprétable comme un phénomène qui aurait sa place dans la Grammaire de la langue, contrairement au second type, qui ne bénéficierait pas de cette faveur. Toutefois, cette proposition ne peut être tenable que si l'on accepte l'idée que la notion même de contraste, à sa place dans la Grammaire (un sujet qui sera discuté dans la section 7.4.).

Parmi les nombreuses questions que soulève l'interprétation de la notion d'emphase, il semble d'abord que celle qui concerne son statut, au regard du traitement de l'information dans les langues naturelles, ne doive pas être totalement écartée à priori. Ne serait-ce qu'en raison du fait que les marques fréquentes d'emphases, que l'on peut relever dans la pratique du discours et de la conversation (que ces marques soient véhiculées par des signes verbaux, prosodiques ou mimogestuels), sont porteuses d'informations pragmatiques, qui renseignent sur les attitudes des locuteurs et sur les façons dont ils s'investissent dans les énoncés qu'ils préfèrent. A cet égard, il semble justifiable d'admettre que l'emphase, sous ces divers aspects, fait bel et bien partie des procédés qui participent à la diffusion des informations qui sont transmises interactivement. En adoptant ce point de vue, nous avons proposé, par exemple, d'enrichir notre analyse de la focalisation en français, en y intégrant une

⁵⁸³ Plusieurs chercheurs ont adopté la bipartition proposée par Coleman. C'est notamment le cas de Dahan & Bernard, à propos du français, lorsqu'ils écrivent (Dahan & Bernard, 1996: 343) : « *The expressive function of emphatic accent is twofold : speakers may produce an emphatic accent either for intensification or for contrast. Intensification highlights the word on the syntagmatic dimension, that is relative to its neighborhood, while contrast also implies the selection of the accented word in the paradigmatic dimension* ».

dimension supplémentaire: celle de la focalisation d'emphase (ou d'intensification)⁵⁸⁴ Les fondements de cette conception élargie de la focalisation sont exposés dans le cadre de notre approche de l'accentuation du français, qui est décrite dans (Di Cristo, 1999, 2000b, 2011, 2016).

L'une des idées majeures qui a motivé l'assise de notre conception, s'inspire de la théorie de Bolinger,⁵⁸⁵ dans laquelle l'auteur s'attache à montrer que tout échange interactif est médiatisé par la sensibilité des communicants.⁵⁸⁶ Il en résulte que l'affect exprimé doit être pris en compte, comme l'un des composants qui guide l'interprétation des messages. Il est incontestable que, dans le cadre interactif de la conversation familière, l'interprétation des messages, procède de la mise en oeuvre de dispositifs de décodage et d'inférence (Sperber & Wilson, 1986). Alors que les premiers se fondent essentiellement sur le traitement d'indices linguistiques (verbaux et prosodiques), les seconds prennent notamment en compte des informations paralinguistiques, d'origines diverses. La perception de la manifestation l'affect, constitue probablement l'une de ces sources. Il convient, cependant, de préciser que l'expression de l'affect, se rapporte à deux fonctions distinctes, que l'on propose d'identifier - en s'inspirant du modèle global de la communication de (Arndt & Janney 1991) - par les termes de « *fonction attitudinelle* » (ou « *attitudinale* ») et de « *fonction émotive* ». Précisons que Les auteurs cités, utilisent des termes qui sont différents des nôtres. En effet, ils parlent de « *communication émotive* », pour en référer à ce que nous qualifions de « *fonction attitudinelle* » et de « *communication émotionnelle* », pour désigner ce que nous appelons « *fonction émotive* ». A dire vrai, les termes utilisés par ces auteurs nous ont paru trop ambigus, ce qui nous a conduit à les modifier en français, en conservant toutefois leur signification originelle, que nous précisons ci-après. Selon (Arndt & Janney, op.cit.) La « *communication émotionnelle* » (i.e., notre « *fonction émotive* »), reflète une extériorisation spontanée,

⁵⁸⁴ Ce qui revient à dire, d'une part, que nous adoptons, la bipartition proposée par Coleman entre contraste et emphase intensive et, d'autre part, que nous optons, dans notre travail, en faveur d'une conception tripartite de la focalisation, qui intègre ainsi, à la fois, une focalisation informationnelle, une focalisation de contraste et une focalisation d'emphase ou d'intensification. La distinction que nous proposons entre focalisation d'emphase et focalisation de contraste, s'appuie sur des données empiriques relatives à l'analyse des paramètres prosodiques des différents accents, que nous avons effectuée (voir la seconde partie du présent ouvrage).

⁵⁸⁵ Cf. (Bolinger, 1986, 1989).

⁵⁸⁶ La position de Bolinger peut être résumée sommairement, en citant les propos qu'il tient à propos du rôle qu'il confère à l'accentuation (Bolinger, 1985b : 120) : « *My position is that accents are prima facie iconic, responding to the speaker's sensation of INTEREST in what he is saying plus a general desire to impress. At a first remove from interest we have IMPORTANCE- what is most important is what is most apt to be more interesting; and at a second remove, we have INFORMATION- what is most informative is apt to be what is most important. Information structure is served by accentual structure, but mediated through sensation* ».

non planifiée et instinctive des affects internes, ou des émotions qui ne sont pas destinés à communiquer intentionnellement quelque chose à quelqu'un. En revanche, ces mêmes auteurs définissent la « *communication émotive* » (i.e., notre « fonction attitudinelle »), comme le signalement intentionnel et stratégique de l'affect, dans le but d'influencer l'interprétation de l'allocutaire ou des allocutaires. Cette « *fonction attitudinelle* », est ancrée sur des aspects conventionnels de la relation sociale et elle s'appuie, en particulier, sur l'usage de signaux prosodiques certes conventionnels, mais pas nécessairement arbitraires.

Des remarques précédentes, nous tirons l'idée générale que la focalisation d'emphase participe activement de la « *fonction attitudinelle* », telle qu'elle vient d'être définie. La « fonction attitudinelle » (ou la « *sémantique de l'intonation* », selon Crystal, 1969),⁵⁸⁷ qui concerne la manifestation des attitudes qu'expriment les locuteurs, envers les objets, les gens, les idées et les événements, dans le cours des échanges conversationnels, est doublement centrée : égo/centrée et alter/centrée, car elle s'inscrit dans perspective duelle : expressive et impressive. On retrouve ici deux des fonctions de base du langage, telles qu'elles ont été proposées initialement dans l'Organon-Modell de Karl Bühler (1934) et reprises et développées ensuite par Jakobson (1963) : la fonction d'expression et la fonction d'appel.⁵⁸⁸ En complément de ces idées, nous conclurons que l'expression de l'emphase participe bien de la fonction attitudinelle et que, parler d'emphase à propos de la focalisation, se justifie si l'on tient compte, en particulier, du fait que la fonction première de la focalisation, est de mettre en relief intentionnellement des mots et des syntagmes (comme l'évoque le terme de « *highlighting* », qui est retenu par la littérature anglaise, pour en référer à ce phénomène). Nous souhaitons, en outre, mettre en avant l'idée que cette mise en relief est susceptible de recevoir deux interprétations, selon (i) qu'elle s'oppose à l'absence de mise en relief, à l'exemple du du focus ordinaire ou (ii) qu'elle se projette avec une insistance ostensible, ce qui se traduit par l'expression de l'emphase. Ainsi conçue, l'emphase peut être regardée comme une marque déterminante de la « *communication ostensive* », qui s'applique à contextualiser et à rendre manifestes (avec plus ou moins d'intensité) les intentions des locuteurs.⁵⁸⁹ Nous rattacherons à

⁵⁸⁷ Cet auteur et bien d'autres parlent à ce propos « *d'attitudinal meaning* ». Nous considérons, pour notre part, que « *l'attitudinal meaning* » est un des composants du « *pragmatic meaning* ».

⁵⁸⁸ Noter, cependant, que la fonction d'expression est interprétée sous un autre angle par ces auteurs, dans la mesure où elle informe sur des caractéristiques individuelles des locuteurs, telles que l'âge, son origine linguistique et son appartenance à une catégorie socioculturelle particulière. Nous préférons parler, dans ce cas, de fonction « *indicielle* » ou de fonction « *identificatrice* », en empruntant le second terme à (Léon, 1993). Pour davantage de détails, voir (Di Cristo, 2013, esp. chap 8).

⁵⁸⁹ D'après (Dezecache et al., 2013: 221) : « *Communication is ostensive if, when we communicate, we not only provide evidence for our intended speaker meaning, but we also make manifest our intension to do so* ».

l'expression de l'emphase, prise dans sa signification la plus large, le concept de « *mirativity* », que (DeLancey, 1997, 2001) définit comme « *the grammatical marking of unexpected information* ». Il s'agit, en substance, d'une information teintée de surprise, qui est à la fois nouvelle et inattendue pour l'auditeur et dont l'expression est indépendante d'une mise à jour plausible du « *Common ground* ». Parmi les valeurs qui se rattachent au label de « *mirativity* » et dont il est permis d'entrevoir une parenté avec la notion de contraste, (DeLancey, op.cit.) mentionne, en particulier celles « *d'information nouvelle pour l'auditeur* » et de « *contre-attente* » (cf. ci-dessus la référence à la notion de « *contenu informatif inattendu* », dans le cadre d'un modèle pragmatique de « *discourse expectability* »).

En résumé, nous suggérons de distinguer - sans préjuger toutefois, à ce stade de notre exposé de leur valeur proprement grammaticale (ce dont nous allons débattre par la suite) - trois types de focalisation (cf. Di Cristo, 1999) : la focalisation informationnelle, ou ordinaire, la focalisation de contraste et la focalisation d'emphase. Cette proposition de tripartition est fondée sur les prémisses qu'une focalisation informationnelle n'est pas nécessairement contrastive et qu'une focalisation contrastive n'est pas nécessairement emphatique (voir, ci-après). Une focalisation d'emphase peut, soit dénoter une insistance particulière dénuée de valeur contrastive, soit renforcer l'expression d'un contraste. Dans la première éventualité, l'emphase assume uniquement une fonction impressive-expressive et le degré de puissance de la force illocutoire de l'énoncé auquel elle s'associe, est comparable à celui qui est porté par une phrase exclamative (cf. van Hecke, 1998). Dans la seconde éventualité, l'insistance emphatique se surajoute à la valeur de contraste et elle traduit, de la sorte un investissement plus intense du locuteur, dans la formulation d'une dénégation ou d'une proposition de correction, par exemple. Etant entendu que, d'une manière générale, l'usage d'un contraste est le signe d'un engagement du locuteur plus marqué que celui qui est mis en jeu dans l'expression d'un focus ordinaire, il est normal que, dans une conversation animée, par exemple, la réalisation d'un focus contrastif se double souvent d'une marque d'emphase. Ce type de configuration est fréquent, en particulier, dans l'expression d'un « *verum focus* » (7.22.) et, plus généralement, lorsque l'élément contrasté est représenté par un pronom présumé atone en français (7.23.).

(7.22.).

Mais je SUIS libre ! (en réaction à l'affirmation que la personne concernée n'est pas libre)

(7.23).

En tout cas, il faudra ME convaincre ! (la seule personne à convaincre, c'est moi)

La décision d'intégrer l'emphase dans notre approche de la focalisation en français (Di Cristo, 1999), nous a amené à distinguer deux types de focalisation emphatique, que nous nommerons, respectivement, « *focalisation d'intensification locale* » et « *focalisation de cumul* ». La première se rapporte à la promotion exceptionnelle d'un item de l'énoncé, par le recours à un accent particulier que l'on appelle traditionnellement « *accent d'insistance* » (Séguinot, 1976). La focalisation emphatique de cumul, qui met en jeu la notion de « *climax* », telle que la décrit (Bolinger, 1986), est représentée par une focalisation emphatique large, coextensive à l'énoncé, qui conduit à attribuer un relief exceptionnel à la syllabe qui porte l'accent nucléaire, au terme de cet énoncé. Soit les exemples suivants, qui permettent d'illustrer : (7.24.) une focalisation d'intensification marquée par l'emploi d'un accent d'insistance, (7.25. a) une focalisation contrastive à valeur de correction, (7.25 b) une focalisation contrastive doublée d'une marque d'emphase, (7.25c) une focalisation emphatique de cumul.⁵⁹⁰Ces exemples illustrent, en définitive, des modalités d'interaction entre focalisation et emphase. Ce sujet a été abordé, entre autres, par (Beaver & Clark 2008), à propos de l'anglais.⁵⁹¹ Ces auteurs donnent, notamment, l'exemple (7.26), issu du Web, dans lesquels l'usage des capitales permet de rendre explicite une focalisation de visée intensive.

(7.24.) Moi, je pense que cette région est très visitée.

(focalisation d'intensification locale, marquée par la présence d'une accentuation pragmatique d'insistance sur l'adverbe « *très* »)

(7.25) A. Finalement, dans cette région, il y a *peu* de visiteurs ?

B a. Non. Cette région est TRES visitée . (focalisation de contraste marquant une correction : « *très* » opposé à « *peu* »).

⁵⁹⁰ Les caractéristiques prosodiques de ces différentes réalisations ont été décrites dans (Di Cristo, 1999) et dans (Di Cristo, 2016). Nous les précisons de nouveau dans la seconde partie du présent ouvrage (consacrée aux relations entre la Structure Informationnelle et la prosodie)

⁵⁹¹ Il convient également de rapporter les observations de (Degushi & Kitagawa, 2002 : 74) au sujet du japonais : « *Japanese also exhibits at least two similar but distinct prosodic events that seem to be controlled by the information structure of an utterance. First, narrow focus, an item carrying **emphatic** new information, is represented by an "emphatic accent." An emphatic accent consists not only of a sharp rise of F0 but also of its sharp fall (cf. Bolinger (1965), Jackendoff (1972)). Another important prosodic effect of focus pointed out by Ishihara (2000) (extending the original observation by Ladd (1996)) is that an emphatic accent is accompanied by what we label as "eradication" of lexical accents. That is, when one or more of lexical accents follow an emphatic accent, their H tones (H*) are all suppressed. As a result, the lowest pitch induced by the emphatic accent is inherited and prolonged with further gradual declination up to the right boundary of some clausal structure* ».

b. Mais non voyons ! Cette région est TRES visité ! (contraste appuyé: contraste + emphase).

C Croyez moi, je me permets d'insister : Cette région est très VISITE ! (focalisation emphatique de cumul).

(7.26) WHAT THE HECK !?!?! this post is apalling !! but hilarious!!! lol he fuckinngave ALL his info yo that's hysterical hahahaha WOA THERE BUDDY.

La prise en considération de l'emphase, pour rendre compte de la diversité des types de focalisation observables dans l'usage de la parole spontanée, amène inévitablement à accorder une certaine place à des manifestations para-ou extralinguistiques de la prosodie.⁵⁹² dans l'expression des foci.⁵⁹³ Il est reconnu que ces manifestations, dont certaines participent de la persévérance de codes biologiques grammaticalisables,⁵⁹⁴ apportent des informations non négligeables, qui contribuent à activer la compréhension de la signification « *ultime* » des messages.⁵⁹⁵ Dans (Di Cristo, 2013) nous avons repris à (Sperber & Wilson, 1986) l'idée que la signification d'un message se fonde sur la mise en œuvre conjointe de processus de décodage et d'inférence Nous avons proposé, en outre, d'enchéir sur cette idée, en stipulant que les dispositifs d'inférence prennent en compte l'interprétation des attitudes des locuteurs (et partant de l'affect qu'ils manifestent) pour accéder à la compréhension de ce que l'on pourrait appeler la signification « *ultime* » des messages.

⁵⁹² Voir la seconde partie du présent ouvrage. Par ailleurs, il est manifeste que le linguistique et le paralinguistique cohabitent dans l'extériorisation des échanges verbaux interpersonnels.

⁵⁹³ Ces usages de la prosodie ne contribuent pas à la formulation du contenu propositionnel des énoncés, mais à la manifestation de leur signification expressive, en s'inscrivant sur un plan du contenu que l'on peut considérer comme orthogonal à celui de la signification propositionnelle.

⁵⁹⁴ Pour Bolinger, la prosodie est « incrustée dans une matrice de réactions instinctives ». Selon Gussenhoven (2002), la gestion de la prosodie, est gouvernée à la fois par des codes linguistiques et biologiques (i.e., paralinguistiques). L'auteur se réfère à trois codes fondamentaux : le code de fréquence, le code d'effort et le code de production. Le code d'effort est probablement celui qui est lié à la production de la focalisation, car en impactant les variations d'amplitude de la mélodie, il renseigne directement sur la charge d'investissement des locuteurs (insistance, particulière, emphase, parole hyper-articulée, etc.).

⁵⁹⁵ Dans (Di Cristo, 2013) nous avons repris à (Sperber & Wilson, 1986) l'idée que la signification d'un message se fonde sur la mise en œuvre de processus de décodage et d'inférence Nous avons proposé en outre d'enchéir sur cette idée, en stipulant que les dispositifs d'inférence prennent en compte l'interprétation des attitudes des locuteurs (et partant, de l'affect qu'ils manifestent) pour accéder à la compréhension de la signification « *ultime* » des messages (i.e. de la signification qui intègre des informations d'ordre linguistique et paralinguistiques).

7.5. Contraste et grammaticalité

Dans la section précédente, nous avons proposé de distinguer trois types de focalisation de base : la focalisation informationnelle, la focalisation de contraste et la focalisation d'emphase. En règle générale, la littérature qui se rapporte à la Structure Informationnelle des langues, appréhende ces notions de la manière suivante :

(i) Le focus (informationnel) est considéré, par la majorité des chercheurs, comme une catégorie linguistique à part entière.

(ii) le contraste, hérite en revanche d'un statut controversé.

(iii) l'emphase est regardée comme une notion extralinguistique.

Nous avons déjà discuté, à diverses reprises, de la position du focus informationnel au regard de la linguistique. Ce qui nous intéresse à présent, c'est de débattre le statut du contraste.⁵⁹⁶ Bien qu'il soit largement reconnu que le phénomène auquel renvoie la notion usuelle de contraste, joue un rôle non négligeable dans le conditionnement de l'information des messages et dans la mise en œuvre de la cohérence du discours, la quiddité de son statut n'a pas manqué (et continue) de soulever plusieurs questions. La plus délicate, est certainement de savoir si le contraste représente un phénomène linguistiquement pertinent, qui devrait, à ce titre, être pris en compte par la Grammaire de la langue. En vérité, cette interrogation concerne à la fois l'assise du statut informationnel du contraste dans une théorie générale de la focalisation et la nature des marques formelles qu'il est à même d'impacter.

En ce qui concerne son statut informationnel, la question cruciale peut être posée en ces termes: est-ce que le focus contrastif constitue une catégorie linguistique autonome de la Structure Informationnelle, indépendante, en cela, de la notion de focus ordinaire, dont le rôle sémantique inhérent (selon Rooth, 1985, 1992) est d'évoquer un ensemble d'alternatives contextuellement saillantes? En d'autres termes, quelles sont les incidences du statut fonctionnel du focus contrastif (comme entité indépendante ou pas), au regard de l'évaluation de sa grammaticalité? Cette interrogation connaît en fait deux réponses divergentes.

⁵⁹⁶ Nous traiterons provisoirement, le contraste comme une notion unitaire, bien que nous reconnaissons (comme nous l'avons montré précédemment) qu'il comporte de multiples facettes. Les incidences de cette pluralité seront discutées ultérieurement.

(i) Nous avons déjà évoqué la première réponse, qui s'avère plutôt radicale dans sa formulation et qui rejette l'idée d'assimiler la qualité d'un focus contrastif à celle d'un focus ordinaire, au prétexte que son interprétation relève de la pragmatique et non de la sémantique pure:

It is argued that occurrences of focus that are treated in terms of 'contrastive' focus, 'kontrast' (Vallduví & Vilkuna, 1998), or 'identificatioanl focus' (E Kiss, 1998) in the literature, should not be analysed in familiar semantic terms like introduction of alternatives or exhaustivity. Rather an adequate analysis must take into account discourse-pragmatic notions like "hearer expectation" or "discourse expectability" of the focused constituent. (Zimmermann, 2007).

L'argumentation que le contraste est un phénomène dont l'interprétation relève davantage de la pragmatique⁵⁹⁷ que de la sémantique (comme ce serait le cas du focus ordinaire), est également mise en avant par des chercheurs comme Bolinger et Lambrecht. Pour Bolinger (1961: 103), il n'y a pas de contraste *per se*, car seul le contexte permet de décider s'il y a effectivement production d'un contraste ou pas. Cette allégation est de nature à être corroborée par les exemples ci-après, qui sont extraits (7.27.), ou adaptés (7.28.) de Bolinger:

- (7.27.) a. I don't know who to give it to.
 b. I don't know what to do with it.
 c. Why don't you give it to ME?

- (7.28.) a. Comment était l'exam ?
 b. Il était FACILE.
 c. L'exam était difficile ?
 d. Non. Il était FACILE.

Dans les exemples rassemblés en (7.26.), il apparaît que la réplique (c) introduit l'expression d'un contraste, par rapport à (a), mais pas par rapport à (b). Dans les exemples groupés en (7.27.), il est manifeste que le même énoncé : « *Il était facile* » prend la valeur d'un contraste, lorsqu'il est proféré comme une réponse à (c), mais qu'il est dénué de cette valeur quand il répond à (a), en résolvant simplement la

⁵⁹⁷ A propos de cette distinction, il convient de préciser que la pragmatique n'est plus assimilée à la « *la poubelle de la linguistique* », comme cela a pu être dit. Il se trouve que la pragmatique impacte à la fois le linguistique et le paralinguistique. Dans la première éventualité, la pragmatique concerne l'étude des relations entre le contexte et la langue, qui sont grammaticalisées ou encodées dans la structure de la langue (Levinson, 1983). Dans la seconde éventualité, la pragmatique se rapporte à l'interprétations d'informations paralinguistiques comportementales, qui se superposent aux informations linguistiques et qui sont véhiculées oralement par des variations paramétriques d'ordre phonétique.

question posée. De même, un énoncé comme « *C'est ton père qui va être content* », en réplique à « *C'est super, je viens de passer mon permis de conduire* » ne sera pas forcément interprété comme l'expression d'un contraste, en dépit de la construction clivée qui favorise ce type d'interprétation. En revanche, il sera interprété comme tel, si le locuteur qui le formule suppose qu'il existe un certain nombre de « candidats au bonheur », qui sont disponibles dans l'esprit de l'allocutaire (i.e. « *ton père* » par opposition à « *ta mère* »).⁵⁹⁸ Le positionnement de Lambrecht est comparable à celui de Bolinger, dans la mesure où il affirme que la notion de contraste est induite des inférences particulières, qui sont établies sur les bases de certains contextes conversationnels. Il en conclut que, contrairement à la notion de focus, celle de contraste ne fait pas partie de la Grammaire, ce qu'il explicite de la façon suivante (Lambrecht, op.cit.: 291):

To conclude, contrastiveness, unlike focus it not a category of grammar but the result of the general cognitive processes referred to as “conversational implicatures”. In what follows, the term “contrastive” (in such expressions as “contrastive focus” or “contrastive topic”) is to be understood in this general, non-grammatical sense.

Parallèlement à ceux qui excluent délibérément la notion de contraste de la Grammaire, tout en reconnaissant son existence, un autre groupe de chercheurs se rallie à la conception sémantique unifiée de la focalisation proposée par (Rooth, 1992), pour qui l'interprétation du focus, comme porteur d'une information nouvelle (focus ordinaire), ou d'un contraste, est dépendante du contexte (cf. supra). Parmi les chercheurs qui partagent ouvertement la position unitariste de Rooth, il convient de citer notamment: (Rizzi, 1997, Brunetti, 2004, Samek-Lodovici, 2006 et López, 2009). Cette posture théorique est bien résumée par (Brunetti, 2004) dans sa thèse, lorsqu'elle déclare, par exemple, qu'il n'y a pas dans la Grammaire deux objets distincts, qui correspondraient au phénomène dénommé usuellement « focus ».⁵⁹⁹ Le caractère péremptoire de ce type d'affirmation mérite cependant d'être amendé, pour au moins deux raisons. La première est que l'affirmation que formule Brunetti, n'est

⁵⁹⁸ Il est clair à nos yeux que dans le cas de l'interprétation non-contrastive, l'accent nucléaire associé au focus est attribué au dernier mot de l'énoncé : « *content* », alors qu'ils est attribué au mot « *père* », dans le cas de l'interprétation contrastive.

⁵⁹⁹ « *The main goal of this book will be to show that both the interface (interpretive and prosodic) and the syntactic differences that have been found in the literature between two Foci are only apparent. I will conclude that, at least in Italian there aren't two distinct objects in the grammar that correspond to the pragmatic phenomenon of Focus* » (Brunetti, 2004:8). .. « *I can conclude that the semantic property that according to É. Kiss differentiates Identificational Focus from Information Focus, namely the property of exhaustiveness, is never present in Italian Focus.* » (Brunetti, op.cit.:77).

pas généralisable, car il semble qu'elle ne soit pas applicable à toutes les langues.⁶⁰⁰ La seconde, qui n'est pas envisageable dans le cadre du Programme Minimaliste (Chomsky, 1995, 2000) auquel se réfère Brunetti, est que le contraste peut être interprété comme un composant pragmatique orthogonal à la partition « *background-focus* » ou « thème-rhème » (cf. Vallduví & Vilkkuna, 1998), ce qui permet de rendre compte, à la fois, de la présence du topique contrastif et du focus contrastif (cf. supra). Dans l'éventualité où cette interprétation est recevable, le contraste peut alors être regardé comme une sous-catégorie de la Structure Informationnelle, dont l'appartenance à la Grammaire (en particulier dans la perspective d'une grammaire fonctionnelle) mérite d'être débattue.

(ii) La seconde réponse à la question qui a été soulevée plus haut, participe d'une approche (apparemment prédominante dans la littérature), qui appréhende la focalisation contrastive sous un jour linguistique plus favorable. En effet, elle admet que cette focalisation est caractérisable en termes de traits sémantiques comme l'exhaustivité, par exemple et qu'elle est interprétable sur la base de phénomènes sémantiques « purs », tels que les relations logiques fixées entre des paires de phrases (Szabolcsi, 1981, E Kiss, 1998). Cette mouvance ouvre des perspectives qui accordent une place à la focalisation contrastive, dans le champ de l'interprétation sémantique. De ce point de vue, il est convenu qu'un focus contrastif induit, à l'instar d'un focus informationnel, des « candidatures alternatives », bien qu'il impose des restrictions particulières à ces dernières. En effet, le critère décisif de la contrastivité pour des auteurs comme Halliday (1967 a), Chafe (1976) et Rooth (1992), se rapporte à la limitation du nombre de candidats alternatifs possibles (Chafe, 1976, Umbach, 2004). Selon (Chafe, 1976: 34), par exemple : « *Contrastive sentences are qualitatively different from those which simply supply new information from an unlimited set of possibilities* ». Sans entrer dans des détails qui ont déjà été évoqués antérieurement, nous nous bornerons à mentionner le fait que plusieurs auteurs estiment, à l'exemple de Molnár (2002), que la notion de contraste se rapporte à un phénomène linguistique et, qu'à ce titre, elle ne doit pas seulement être déduite (comme l'affirme Lambrecht, op.cit. : 290) « *from particular inferences which we draw on given conversational contexts* » (Lambrecht, 1994 : 290). Parmi les chercheurs qui partagent le point de vue selon lequel la notion de contraste fait partie intégrante de la théorie linguistique, il

⁶⁰⁰ Nous rappelons que l'interprétation proposée par Brunetti concerne l'italien et qu'elle s'oppose notamment à celle que retient (E. Kiss, 1998) à propos du hongrois et de diverses autres langues. En outre, les conclusions de Brunetti sont en contradiction avec celles que partagent d'autres chercheurs qui travaillent aussi sur l'italien (entre autres: Donati & Nespors, 2003, Belletti, 2004). Toujours à propos de l'italien, il convient de préciser que des auteurs comme (D'Imperio, 1997 et Avesani & Varya, 1999) ne distinguent pas entre focus informationnel et focus contrastif. Il est vrai qu'ils se limitent à opposer focalisation large et focalisation étroite (cf. Supra), cette dernière étant souvent traitée dans la littérature comme l'équivalence d'un contraste.

convient de citer, entre autres, pour rappel : (E Kiss, 1998), (Valluví & Vilkuna, 1998), (Arregi, 2003), (Winkler, 2005), (Zubizarreta & Vergnaud, 2005), (Büring, 2006), (Frey, 2006, 2010), (Selkirk, 2006, 2007), (López, 2009). et (Katz & Selkirk, 2011). En se référant aux exemples suivants :

(7.29.) I gave one to Sarah, not to Catlin.

(7.30.) I only gave one to Sarah.

Selkirk (2006) et (Katz & Selkirk, 2011) soutiennent que ce type de focalisation contrastive, exerce une influence directe pour déterminer l'interprétation sémantique de la phrase, car elle impacte les conditions de vérité que cette phrase exprime. De leur côté, (Zubizarreta & Vergnaud, 2005) affirment qu'il est nécessaire d'établir une distinction grammaticale entre deux catégories de foci, qu'ils proposent d'identifier, respectivement, par les expressions (i-focus) et (c-focus). Selon ces auteurs, c'est la propriété d'exhaustivité qui permet de distinguer ces deux foci : un (c-focus, i.e. un focus contrastif), induit une interprétation exhaustive (7.32. B, C), alors que ce n'est pas le cas d'un (i-focus, i.e. un simple focus informationnel), ce dernier étant illustré par l'exemple (7.31.).

(7.31.) A. Quand comptes-tu partir ?

B. Je compte partir [CE SOIR] (i-focus)

(7.32.) A. C'est qui qui partira en premier ?

B. C'est [MARIE-LOUISE] (c-focus) qui partira en premier.

C. Seule [MARIE-LOUISE] (c-focus) partira en premier.

Les arguments présentés par les auteurs qui s'opposent à la conception unitaire de la focalisation, en proposant de prendre en compte deux catégories distinctes de foci (informationnel, ou normal et identificationnel, ou de contraste), s'appuient principalement sur des données formelles, qui se rapportent à la syntaxe et/ou à la prosodie. Ces données émanent d'un terrain d'investigation propice car, ainsi que nous l'avons précisé antérieurement, les travaux sur la focalisation se sont engagés, dès l'origine, dans deux voies complémentaires, dont l'une s'est concentrée sur l'étude des relations entre le focus et la prosodie⁶⁰¹ (Selkirk, 1984, 1995, Cinque,

⁶⁰¹ L'idée qu'il existe des liens étroits entre la focalisation et la prosodie avait déjà été mise en avant notamment par (Chomsky, 1971) et par (Jackendoff, 1971). Toutefois, le plus ancien traitement explicite du focus, en lien avec la phonologie prosodique (en anglais), est dû à (Selkirk, 1984), d'après qui : « *The focus structure of a sentence is inextricably related to its intonational structure* » (Selkirk, op.cit. : 200).

1993, Reinhart, 1995, Büring, 1997, Zubizarreta, 1998, Szendrői, 2001);⁶⁰² et l'autre, sur celle des positions syntaxiques (i.e. des sites) occupables par les items focalisés (Brody, 1998, E. Kiss, 1998, Belletti, 2004, Rizzi, 1997). En définitive, selon les retombées de ces deux sources de données, il sera convenu que le focus informationnel et le focus contrastif représentent deux catégories grammaticales distinctes si (et seulement si).

(i) Ils structurent différemment les constructions syntaxiques qui hébergent ces foci, ou s'ils sont associés à des places représentatives distinctes dans l'énoncé, telles que les emplacements *in-situ* et *ex-situ*, par exemple.

(ii) ils sont identifiables par des marques prosodiques (catégorielles) qui leurs sont propres.

Les données qui concernent les interactions éventuelles entre la focalisation et les structures syntaxiques⁶⁰³ qui l'hébergent, se rapportent à la taille de l'élément focalisé et à sa distribution. A propos de la taille, nous rappelons que la tradition a instauré une distinction (prétendue catégorielle, cf. supra), qui oppose, en fonction de l'empan de l'élément focalisé, une focalisation dite « étroite » à une focalisation dite « large ». Il est souvent décrété dans la littérature qu'une focalisation contrastive est forcément étroite (cf. Drubig, 2003). Pour (Selkirk, 1984), par exemple, un focus contrastif doit marquer un contraste explicite et être actualisé sous l'aspect d'un « narrow focus ». ⁶⁰⁴Or, il est aisé de montrer que l'assimilation systématique d'un focus contrastif à une focalisation étroite n'est pas tenable, du moins pour ce qui concerne le français. Soit les exemples suivants :

(7.33.) A. Quest-ce qui se passe avec Marie ?

B. Elle a invité son ONCLE

A'. Qui Marie a-t-elle invité samedi ?

B'. Elle a invité SON ONCLE.

A''. Elle a invité son cousin ?

⁶⁰² Pour une présentation de cette orientation, voir: (Kenesei & Vogel, 1995).

⁶⁰³ Au sujet du focus et des interactions entre la syntaxe et la pragmatique qu'il occasionne, voir, entre autres : (Szendrői, 2004).

⁶⁰⁴ L'exemple qu'utilise Selkirk, pour étayer son argumentation est le suivant : « *She didn't watch Mash, she watched Kojak* ».

B''. Non. SON ONCLE, elle a invité.

(7.34.) A. C'est la petite voiture rouge avec des bandes blanches que tu aimerais acheter ?

B. Non. c'est la grosse berline noire avec des jantes alu qui me plaît.

Selon les critères qui sont habituellement mis en avant, la réplique B en (7.33) est interprétable comme une focalisation large (portant sur la phrase entière), alors que la réplique B' est à prendre comme l'illustration d'une marque de focalisation étroite, non-contrastive, attribuée au syntagme « *son oncle* ». La réplique B'' est également interprétable comme une focalisation étroite, mais de valeur contrastive. La réplique B en (7.34) peut être assimilée à une focalisation contrastive (multiple) de portée large. Ces exemples tendent à prouver que la distinction entre focalisation contrastive et focalisation non-contrastive, ne recoupe que partiellement, celle qui oppose traditionnellement la focalisation large à la focalisation étroite. De plus, nous avons montré précédemment que cette seconde distinction, s'avérait pour le moins instable.

En ce qui concerne les données relatives à la distribution de l'élément focalisé, la question est de savoir si un élément assorti d'un focus contrastif doit occuper une position particulière dans l'énoncé syntaxique. D'une façon générale, il est établi que les incidences de la focalisation sur la syntaxe agissent différemment selon les langues. En effet, certaines langues ont tendance à encoder le focus *in-situ*, alors que d'autres génèrent un déploiement de constructions qui se démarquent de cette configuration, souvent regardée comme canonique (cf. Büring & Gutiérrez-Bravo, 2001; Féry, 2010).⁶⁰⁵ Plusieurs auteurs, dont les recherches portent sur diverses langues, admettent qu'à la suite d'une opération de mouvement, le déplacement d'un focus à la périphérie gauche d'un énoncé, est le signe de l'instanciation d'un contraste.⁶⁰⁶ Ce que (Skopeteas & Fanselow, 2008: 170) résumant de la sorte :

⁶⁰⁵ Skopeteas & Fanselow (2008) considèrent que cette différence est l'illustration de la présence d'une asymétrie relative à la réalisation du focus, dans la Structure Informationnelle. Une autre forme d'asymétrie est représentée (pour ces auteurs) par le type de contribution que le constituant focalisé apporte au contexte du discours : « *there is a major division between those instances of focus that simply express non-presupposed information and those that come with an additional function that operates on the relation between the focused constituent and its antecedent(s) in discourse* » (Skopeteas & Fanselow, op.cit.:170).

⁶⁰⁶ D'une manière générale, ce mouvement est associé à la possibilité de modifier la structure prosodique par défaut de l'énoncé (voir ci-après). A cet égard, (Fanselow, 2006, 2007) considère que l'impact de la Structure Informationnelle sur la syntaxe est limité et indirect, car il est principalement médiatisé par les manifestations prosodiques de cette Structure.

Cross-linguistically, it has been claimed that these focus types (i.e. identificational vs non-identificational) differ in their structural realization. In general, deviations from the canonical syntactic configuration are more likely to be induced by the identificational instances of focus than by the non-identificational ones. Some syntactic models capture this asymmetry by assuming that non-canonical syntactic configurations arise through the application of some syntactic operation that is associated with identificational focus (or a subtype of it) (see Kiss 1998, 2009; Drubig 2003).

Dans le même ordre d'idées, (Molnár & Winkler, 2010), exposent les bases d'une théorie, qui stipule que l'instanciation d'un contraste, comme modalité de focalisation distincte de celle de la focalisation informationnelle, procède de la mise en œuvre de deux dispositifs interactifs. Ces derniers sont dénommés respectivement « *gaps* » et « *edges* ». Le premier se rapporte à l'effacement phonologique du matériau « *given* » et redondant, alors que le second concerne un marquage du contraste (associable à un topique ou à un focus), par un mouvement qui a pour cible la périphérie gauche d'un domaine. Les auteurs affirment, en outre, que les incidences de ces deux dispositifs peuvent être résumées de la sorte :

Edges are positions which iconically realize contrast and contribute to discourse linking. Gaps, on the other hand, take away redundant material with the effect of highlighting the remaining constituents.

Dans le droit fil des remarques précédentes, il est loisible de concevoir des généralisations auxquelles adhèrent plusieurs chercheurs. Ces généralisations, (qui apportent en fait des éléments de réponse à la question soulevée plus haut), stipulent, notamment, que la position syntaxique de l'élément focalisé contribue à démarquer deux types de foci, qui se distinguent, à la fois, par leurs propriétés formelles et par leur fonction. Ces foci, dont nous discuterons la fonctionnalité par la suite, se rattachent formellement à des positionnements différents dans l'énoncé. C'est ainsi que la position canonique : la position *in situ* est décrite comme celle pour laquelle le terme focalisé conserve son emplacement par défaut. En revanche la position *ex situ* est celle qui résulte de la mise en œuvre d'une opération optionnelle de mouvement, laquelle conduit à promouvoir le constituant focalisé en position frontale ou, pour le moins, en périphérie gauche.⁶⁰⁷ Les interprétations du focus *in situ* et *ex situ* ont donné lieu à des divergences de point de vue, dans les théories de la focalisation les plus influentes. A cet égard, il s'avère que, dans l'approche de la « *Sémantique Alternative* » (Rooth, 1992), le constituant focal est interprété *in-situ*. En revanche,

⁶⁰⁷ Au sujet de la question complexe du « *mouvement* », voir, entre autre: (Richards, 1997, Bianchi & Bocci, 2012).

dans l'approche du « *Structured Meaning* » (Krifka, 2006), il est admis que ce constituant puisse être déplacé, dans le but de créer une partition structurelle de l'information, qui est traduisible en structuration du sens.

L'expression du focus d'un énoncé en position frontale, soulève le problème crucial de la raison d'être de cette localisation. A ce sujet, plusieurs auteurs (dont (E Kiss, 1998), ont soutenu l'idée que le mouvement d'un focus vers la périphérie gauche d'un énoncé, n'est pas compatible avec une focalisation ordinaire (qui peut seulement être large ou étroite), car ce mouvement est motivé par l'intention de marquer un contraste (Chomsky, 1971, E Kiss, 1998, Rizzi, 1997, 2006). A titre d'exemple, selon l'analyse de Chomsky (1971), l'énoncé déclaratif « *Mary voted for John* », connaît deux interprétations sémantiques distinctes, selon que l'accent de phrase s'aligne, par défaut, avec le constituant « *John* » (focalisation neutre, non-contrastive) ou se déplace, pour s'aligner avec le constituant « *Mary* », pour dénoter une focalisation marquée, ou contrastive, signifiant : « *C'est Mary et pas une autre personne qui a voté pour John* »).

Il est notable que le statut d'un focus en position frontale a fait l'objet de débats controversés. Ces derniers, qui se rapportent à diverses langues (notamment aux langues romanes), ont été particulièrement actifs à propos de la langue italienne⁶⁰⁸ (Rizzi, 1997, Belletti, 2004, Brunetti, 2004, 2006 b, Bianchi, 2012, 2013, Bianchi & Bocci, 2012, Bianchi et al., 2015).⁶⁰⁹ Soit les exemples suivants:

- (7.35.) a. Abbiamo visto [MARCO]_F (« *Nous avons vu Marc* »
 b. [MARCO]_F abbiamo visto (« *C'est Marc que nous avons vu* »

D'après l'approche « *cartographique* » (voir supra) qui, rappelons le, a été exposée en premier lieu par (Rizzi, 1997), il est prétendu que le constituant focalisé « *Marco* » (dans 7.35.b) est doté d'une marque de contraste. Il en va de la sorte, car le « *Focus Criterion* » que postule cette approche, prédit que la position occupée par ce constituant, résulte d'un « *mouvement* » opéré vers une position basse (i.e. « *low IP area* »).⁶¹⁰ Selon un principe inhérent à cette approche, la position basse ne peut qu'accueillir un constituant qui fait l'objet d'une focalisation contrastive. Toutefois,

⁶⁰⁸ Probablement en raison de l'influence de la théorie de Rizzi sur la structuration de la périphérie gauche (cf. Rizzi, 1997).

⁶⁰⁹ Voir, pour une revue : (Brunetti, 2004) et (Cruschina, 2012).

⁶¹⁰ Cf. (Wagner, 2009: 54): « *Certain constituents occur in the left periphery because they move to the specifier of the relevant functional projection. These movements are induced by criteria: wh-criterion, focus-criterion, topic-criterion* ».

un point de vue complètement différent a été avancé par (Samek-Lodovici, 2006), qui soutient l'idée qu'en italien, un constituant porteur d'un focus contrastif se positionne toujours à la position la plus à droite de la proposition qui le renferme, soit à la même place que le focus non-contrastif. Toujours à propos de l'italien, (Brunetti, 2004) conteste l'idée exposée plus haut, selon laquelle le focus d'information et le focus contrastif seraient encodés différemment, par des positions structurales dissemblables: une position haute, pour le premier et une position basse pour le second. En effet, selon Brunetti, le focus contrastif et le focus informationnel peuvent, apparaître, à la fois, *in situ* ou déplacés en périphérie gauche. Plus récemment, des expériences conduites par (Bianchi et al., 2015) tendent à corroborer le point de vue que, contrairement à des affirmations dominantes dans la littérature (cf. supra), le marquage d'un contraste n'est pas la condition nécessaire de la frontalisation du focus en italien. Selon ces auteurs, cette frontalisation est possible dans des contextes de focalisation qu'ils qualifient de « *corrective* » et de « *mirative* », mais pas dans les contextes d'une focalisation seulement contrastive.⁶¹¹ En guise de focalisation de type mirative, (Bianchi et al., 2015) donnent les exemples suivants (où le constituant focalisé est orthographié en majuscules).

(7.36.) Pensa te ! COL DIRETTORE voleva parlare !

(7.37) ALLE MALDIVE sono andati in viaggio di nozze !

Ces auteurs argumentent, de surcroît, que le focus frontalisé de type correctif et le focus frontalisé de type miratif représentent des phénomènes grammaticaux distincts,⁶¹² cette distinction étant supportée notamment par des différences d'ordre prosodique. Sur le plan de la sémantique, ces mêmes auteurs, proposent de définir ces deux catégories de foci (qu'ils assimilent à des implicatures conventionnelles)⁶¹³ de la manière suivante :

- *Corrective import* : there is one alternative proposition, already introduced in the context which is incompatible with the proposition expressed in the corrective reply.

- *Mirative import*: there is at least one focus alternative proposition which is more likely than the asserted proposition with respect to a contextually relevant modal base and a stereotypical ordering source.

⁶¹¹ Nous rappelons qu'une focalisation contrastive n'implique pas forcément une correction.

⁶¹² A propos de la grammaticalité de la focalisation contrastive, voir: (DeLancey, 1997, 2001).

⁶¹³ Cf. (Potts, 2005, 2007).

Les conclusions auxquelles aboutissent les travaux sur l'italien, que nous venons de prendre en exemple, pour évoquer la problématique des relations éventuelles entre la nature sémantique du focus (informationnel et contrastif) et l'emplacement syntaxique qu'occupent les constituants focalisés dans l'énoncé (*in situ* vs. *ex situ*), sont transférables à d'autres langues, comme l'attestent les recherches que rapporte la littérature.⁶¹⁴ Nous nous limiterons ici à examiner l'exemple de français, en reprenant pour l'essentiel des commentaires que nous avons formulés dans des publications antérieures (Di Cristo, 1999, 2000b, 2016). Eu égard à ces commentaires, les premières remarques qui s'imposent sont :

(i) que le français autorise le marquage d'une focalisation contrastive aussi bien *in situ* que dans une position frontale,

(ii) que, dans cette langue, la position frontale n'est pas réservée à l'expression d'une focalisation contrastive. C'est ce que montrent les exemples ci-après (nota : FI = Focus Informationnel, FC= Focus Contrastif).

(7.38.) A. Quand a-t-il téléphoné à sa tante ?

B. Il lui a téléphoné [EN ARRIVANT]_{FI}

(7.39.) A. Il a téléphoné à sa tante avant de sortir ?

B. Non. Il lui a téléphoné [EN ARRIVANT]_{FC}

C. Non [EN ARRIVANT]_{FC} il lui a téléphoné.

(7.40.) A. Comment s'appelle sa fiancée ?

B. Elle s'appelle [FERNANDE]_{FI}

C. [FERNANDE]_{FI} elle s'appelle.

Dans la réplique B. de (7.38.), bien que le syntagme « *en arrivant* » soit le lieu d'une focalisation étroite (*in situ*), il n'est pas porteur d'un contraste, mais d'un simple focus informationnel, qui résout la question posée. Dans les répliques B et C de (7.39.), le syntagme « *en arrivant* » est interprétable contextuellement comme un contraste, indépendamment de sa position, qui est *in situ*, dans B et *ex situ*, dans C.

⁶¹⁴ Voir par exemple, les observations de (Kenesei, 1998), pour le hongrois et de (Krifka, 1994, Büiring, 1998 et Gärtner, 1996), pour l'allemand. En allemand, par exemple, la phrase « *Ein Buch hab ich gelesen* » (« un livre, j'ai lu »), avec une frontalisation de l'objet direct est compatible, à la fois, avec l'interprétation d'un focus contrastif sur « un livre » et celle d'une réponse appropriée à une question comme « *Qu'est-ce que vous avez fait ce matin ?* ».

Dans les répliques B de (7.40.), le SN « *Fernande* » assume un statut de focus informationnel, indépendamment de la place (*in situ*, *ex situ*) qu'il occupe. Il est également remarquable que le français permette d'exprimer une focalisation étroite de valeur contrastive, en fin d'énoncé, sans que cette option soit imposée par une question préalable inductrice d'un contraste. Considérons sur ce point les exemples (7.41).

(7.41.) A. Au fait, ta cousine, et son voyage ?

B. Figures-toi qu'[elle a rencontré l'âme-sœur en BOURGOGNE]_{FI}

C. Figures-toi qu'elle a rencontré l'âme-sœur [en BOURGOGNE]_{FC}

Dans l'exemple (7.41.), la réplique B contient un focus informationnel (d'empan large), qui renseigne l'auteur de la question à propos des événements vécus par la personne, sur laquelle porte précisément la question. Dans la réplique C, le constituant « *en Bourgogne* » fait l'objet d'un détachement (un « *highlighting* ») pour marquer un contraste (« *en Bourgogne* » vs. une autre région), bien que la question posée en A n'incite pas à provoquer une telle réaction.⁶¹⁵ Il est possible que l'expression d'un contraste illustrée par C soit motivée par une simple intention dialogique de la part du locuteur, qui utiliserait ainsi une stratégie d'amorçage, destinée à encourager l'interlocuteur de poursuivre sa quête d'information sur le pourquoi du lieu de la rencontre, plutôt que sur l'événement lui-même.

Les secondes remarques que nous formulerons à propos du français se rapportent au fait que, contrairement à une opinion répandue parmi les grammairiens dogmatiques, le français actuel dispose de la capacité d'instaurer un contraste en marquant d'un accent nucléaire l'expression d'un pronom réputé atone (exemples 7.42. B et C ci-après).

(7.42.) A. Il faudrait quelle fasse la vaisselle ?

B. Non, [IL]_{FC} va la faire.

C. Non, [JE]_{FC} vais la faire.⁶¹⁶

⁶¹⁵ Le syntagme ainsi détaché fait l'objet, selon notre analyse (cf. Di Cristo, 2016) d'un traitement prosodique particulier qui le distingue du syntagme non-détaché de la réalisation B (pour des détails concernant ce traitement, on se reportera à la seconde partie du présent ouvrage).

⁶¹⁶ Dans le français usuel, les formes utilisées dans B et C représentent des alternatives possibles à : « *Non, lui va la faire* » et « *Non, moi je vais la faire* », dans lesquelles les pronoms dits « toniques », sont également porteurs d'une marque de contraste ?

Dans les pages qui précèdent, nous avons abordé la question de la grammaticalité du focus contrastif, en nous intéressant essentiellement à des critères syntaxiques, qui concernent la distribution des éléments focalisés dans l'énoncé. Le problème de la grammaticalité du contraste a été également évalué, par référence à des critères d'ordre phonologique et phonétiques afférents à la prosodie. Dans cette perspective, les traits qui sont pris en considération se rapportent à l'accentuation, à l'intonation, ainsi qu'à des aspects relatifs aux variations de la durée et de l'intensité. Nous précisons que l'analyse des propriétés prosodiques qui contribuent à caractériser éventuellement les différents types de foci, est traitée dans la seconde partie du présent ouvrage. En conséquence, nous nous limiterons à évoquer, dans la présente section, les principaux points de discussion, qui concernent les arguments que l'analyse prosodique permet d'apporter, en faveur de la grammaticalité du contraste.

La problématique qui porte sur l'évaluation de la grammaticalité du focus contrastif, sur la base de données d'ordre phonologique, constitue un sujet controversé, qui a fait - et qui continue de faire - l'objet de polémiques. A cet égard, le principal point de débat porte sur l'accentuation, la question cruciale étant de savoir s'il existe un accent contrastif, distinct des autres catégories d'accent, notamment de l'accent qui s'associe à la réalisation d'une focalisation informationnelle (ou ordinaire).⁶¹⁷ Sans doute convient-il de rappeler, à ce propos, que depuis (Chomsky, 1971) et (Jackendoff, 1972), on a stipulé l'existence d'un lien étroit entre l'expression d'un focus informationnel et la place de l'accent principal (ou accent nucléaire), assigné en fin de proposition. Mais ces mêmes auteurs ont également soutenu, l'hypothèse que l'usage d'un focus contrastif, ne requiert pas celui d'une prosodie phonologiquement distinctive. Plusieurs chercheurs partagent le point de vue des auteurs que nous venons de citer, en affirmant que les principes internes de la Grammaire ne prédisposent pas à l'attribution d'une prééminence spécifique à un focus de type contrastif (Ladd, 1996, Gussenhoven, 2004). D'autres, en revanche, plaident clairement en faveur d'une distinction grammaticale, basée sur l'accentuation, qui permet d'opposer ainsi le focus contrastif au focus non-contrastif (Truckenbrodt, 1995, Selkirk, 2002, 2006, Büring, 2006, Frey, 2006, 2010). Dans cette perspective, (Katz & Selkirk, 2011) rapportent des données prosodiques, qui tendent à confirmer (selon leur point de vue) la productivité d'un principe grammatical, apte à régir la distinctivité de ces deux types de foci. C'est pourquoi Katz & Selkirk estiment qu'il n'est plus tenable - comme l'ont fait, entre autres, Jackendoff, Rooth, Gussenhoven et Schwarzschild - d'utiliser un seul et même marquage-F, pour annoter linguistiquement, à la fois, un focus informationnel (« *discourse new* » pour ces auteurs) et un focus contrastif. En conséquence, ils

⁶¹⁷ Cf. à ce sujet : (Krahmer & Swerts, 2001) : « On the alleged existence of contrastive accent ».

proposent d'adopter un système d'annotation tripartite de la Structure Informationnelle, qui permet de distinguer entre « *discourse-new* », « *contrastive* » et « *discourse-given* ». ⁶¹⁸Mais, comment tester le caractère distinctif du focus contrastif ? Pour donner des éléments de réponse à cette question, nous proposons de commenter quelques exemples. Le premier (7.43.) correspond à celui que donne (Selkirk, 2008: 333), en s'inspirant de l'analyse de Chomsky.

(7.43.) Geach is married to the woman with the TIE.

Configuré avec un accent nucléaire par défaut (attribué à la syllabe «*tie*»), », cet énoncé sera préférable de façon appropriée, à la fois, comme une réponse à la question : « *Which woman is Geach married to ?* » (qui induit une focalisation informationnelle), et comme la correction de l'assertion : « *Geach is married to the woman with the scarf* » (qui dénote une focalisation contrastive). Selon les analyses de Chomsky et de Jackendoff (op.cit.), le type d'accentuation de « *Tie* » serait le même pour les deux cas que nous venons de citer. A vrai dire, il ne semble pas permis d'accepter une telle conclusion, sans avoir recours à sa validation empirique. Considérons maintenant les exemple français suivants.

(7.44.) Quand Paule rencontrera t-elle le Président ?

- A. Paule rencontrera le Président [JEUDI]_{FI}
- B. Non. Paule rencontrera le Président [VENDREDI]_{FC}
- C. Non. [MARIE]_{FC} rencontrera le Président jeudi.

Qui rencontrera le Président ?

D. [MARIE]_{FI} rencontrera le Président.

Que se passera t-il demain ?

E [Marie]_{Top} rencontrera le Président.

⁶¹⁸ Selkirk précise, à ce sujet (Selkirk, 2008: 344) : « *In summary, this note has argued for a three way distinction in the syntactic marking of "focus" and its phonological and semantic interpretation. Only contrastive ... is given an F-marking in the syntax, and this is interpreted by both the phonology and the semantics. In addition, a G-marking is posited here for both discourse-iven constituents and second occurrence focus constituents... Discourse-new constituents are not marked in the syntax; they are not considered to be a species of focus; they are not F-marked. Their semantics is accordingly predicted to be "neutral", and their prosody is as well, the latter being produced by default principles of phrase stress (cf Selkirk, 2006, Kratzer & Selkirk, 2007)* »

Les répliques B et C de (7.44) renferment, toutes les deux, l'expression d'un contraste explicite (FC) (de dénegation), associé à une focalisation étroite, à la différence de A, qui exprime une focalisation informationnelle (FI) de même empan. La première question qui se pose, à propos de cet exemple, est de savoir si l'accentuation de « *vendredi* » dans B est en tout point identique à celle de « *Jeudi* ». La seconde question que nous soulevons, concerne l'accentuation de « *Marie* » en C, qui illustre la réalisation d'un contraste en position frontale. La question consiste à se demander en quoi la configuration prosodique de « *Marie* » en C, se distingue-t-elle de celle de « *Marie* » en D, qui correspond à la réalisation d'une focalisation informationnelle et de celle de « *Marie* » en E, qui est associée, pour sa part à un topique.⁶¹⁹ Les questions que nous venons de soulever, en commentant ces exemples, nous semblent pertinentes, car les réponses que l'on serait en mesure de leur donner, devraient permettre, entre autres, de préciser si la focalisation contrastive est dotée ou pas de marques prosodiques spécifiques. En ce qui concerne ces marques, il serait tout aussi crucial de s'interroger, pour savoir si elles donnent lieu à des distinctions catégorielles (i.e., phonologiques), ou simplement graduelles (i.e., phonétiques). Du contenu des réponses apportées à cette dernière question, dépend en grande partie la décision d'attribuer (ou pas) un statut grammatical au phénomène de contraste. Nous ne donnerons pas davantage d'indications à ce sujet dans ce chapitre et nous engageons le lecteur à se reporter à la seconde partie du présent ouvrage, où se trouvent rassemblées toutes les informations sur les marques prosodiques qui sont susceptibles de jouer un rôle, dans l'identification des déterminants de la Structure Informationnelle.

7.6. Résumé du chapitre 7 et discussion

Ce chapitre a été entièrement dédié aux problématiques qui se rapportent à la notion de contraste et à la place qu'elle occupe dans l'étude de la Structure Informationnelle des langues naturelles. En tant que manifestation potentielle de la focalisation, la notion de contraste fait problème à plus d'un titre. D'une part, parce qu'elle partage, avec celle de focus (ordinaire, ou informationnel), la référence au concept-noyau d'alternatives et, sur ce point, il est nécessaire de préciser à quel(s) type(s) particuliers d'alternative(s) se rattache un contraste.⁶²⁰ D'autre part, parce que

⁶¹⁹ Cette question est particulièrement intéressante, car le SN « *Marie* » occupe la même position frontale dans les trois énoncés C, D et E.

⁶²⁰ Il est fréquemment souligné que l'expression d'un contraste entraîne des contraintes particulières sur l'ensemble des alternatives potentielles. Selon (Vallduví Vilkuna, 1998), ces contraintes participent de deux dimensions principales: (i) celle qui se rapporte à la notion d'exclusion (une exclusion totale étant synonyme d'exhaustivité), (ii) celle qui concerne le caractère ouvert ou fermé de l'ensemble des alternatives (l'ensemble

le contraste n'est pas un phénomène unitaire, en dépit du fait qu'il soit le plus souvent assimilé à une interprétation univoque, par le biais de termes comme « *exclusivité* », « *exhaustivité* », « *correction* », « *dénégation* », etc. Il en résulte que, dans la littérature, la définition du contraste ne fait pas l'objet d'une formulation unique, mais de gloses plus ou moins apparentées, comme : « *la phrase exprimant un contraste corrige une hypothèse explicite ou implicite de l'interlocuteur* », « *le contraste introduit une formulation contraire à une alternative prédite ou déclarée* », « *le contraste dénote l'identification exhaustive d'un élément* », « *le nombre de candidats alternatifs à la mise en focus contrastif est restreint* », « *Le contraste est une relation de discours qui implique une comparaison entre deux situations qui sont similaires d'une certaine façon, mais différentes selon une autre* », « *un focus contrastif marque un contraste entre l'information véhiculée par l'assertion du locuteur et l'état d'attente supposée de l'interlocuteur* ». Parmi les tentatives des chercheurs qui visent à restreindre ce foisonnement conceptuel à quelques aspects saillants, il convient de citer en particulier :

- (Molnár, 2002) pour qui ces aspects sont énumérables de la sorte : « *highlighting* », « *dominant contrast* », « *membership in a set* », « *limited set of candidates* », « *expliciting mentioning of alternatives* »;
- The Oxford Encyclopedic English Dictionary (1991): qui définit ainsi le contraste : « *opposition or unlikeness of things compared* »;
- The Chambers Dictionary (1993), qui propose de considérer le contraste comme une « *juxtaposition or comparison showing striking differences* ».

En définitive, la question clé qu'il conviendrait de poser à propos du statut informatif du contraste pourrait être formulée en ces termes: « *Quel est l'objectif du locuteur lorsqu'il profère une affirmation contrastive ?* ». Selon (Spenader & Maier, 2009), les locuteurs se servent d'un contraste, pour dénier des inférences non intentionnelles qui pourraient prêter à confusion. Mais cette formulation ne répond que de façon trop partielle à la question posée. Il est également permis d'avancer l'idée que cette question trouvera peut être des éléments de réponse bénéfiques, si l'on parvient à déterminer de façon précise quels sont les effets du contraste sur le « *common ground* » (plus précisément, sur la « *gestion du common ground* - si l'on se réfère à la

des alternatives est fermé si les éléments qui les déterminent sont implicitement ou explicitement fournis par le contexte). Par ailleurs, il semble que le concept d'alternative appliqué à la focalisation contrastive, puisse donner lieu à une interprétation graduelle : « *As the alternatives are narrowed down, we get closer to what we think of as a contrastive accent* » (Bolinger, 1961: 87).

définition qu'en a proposé Krifka, 2008). Nous considérons que cette investigation reste à effectuer.

Les exemples que nous avons rassemblés au début du présent chapitre, devraient contribuer, selon nous, à mieux cerner la conception de l'étendue du champ sémantique couvert par la notion de contraste et à délimiter plus précisément la gamme des constructions, qui sont mises en œuvre pour actualiser cette notion. Ces exemples devraient permettre aussi de prendre conscience de la difficulté d'associer des propriétés invariables à l'expression formelle d'un contraste. La difficulté tient de surcroît au fait que les contrastes ne sont pas toujours marqués de façon explicite, ce qui constitue un obstacle de taille pour l'évaluation de sa grammaticalité. Parmi les problèmes que soulève l'interprétation du contraste, se profile inévitablement celui de sa proximité suspectée avec la notion d'emphase. Pour certains auteurs, en effet, les notions de contraste et d'emphase sont à prendre pour des synonymes, ce qui constitue un obstacle supplémentaire pour déterminer le statut grammatical du contraste (étant donné que l'emphase est le plus souvent regardée comme une notion paralinguistique). Nous avons exposé des arguments qui vont à l'encontre de cette analogie, en suggérant notamment de prendre en considération un trait sémantique [+emphase] distinct, à la fois, du trait [+ focus] et du trait [+ contraste]. Ce choix nous a paru être justifié par les observation du fait qu'un focus peut être emphatique, sans marquer nécessairement un contraste et qu'un focus contrastif n'est pas obligatoirement emphatique. En intégrant, comme il se doit, le cas du topique contrastif dans une approche générale de la notion de contraste, nous proposons de définir l'ensemble des matrices de traits inhérents au focus et au topique, qui sont représentées dans la figure 7.1.

FOCUS				TOPIQUE	
a	b	c	d	a	b
+ Focus	+ Focus	+ Focus	+ Focus	- Focus	- Focus
- Contraste	+ Contraste	+ Contraste	- Contraste	+ Topique	+ Topique
- Emphase	- Emphase	+ Emphase	+ Emphase	+ Contraste	- Contraste

Figure 7.1. Matrices de traits utilisables pour distinguer, d'une part, une focalisation neutre (informationnelle) d'une focalisation contrastive et d'autre part, un topique simple d'un topique contrastif.

Dans le présent chapitre, nous avons abordé des questions relatives à la place du contraste dans la Structure Informationnelle et à son statut, au regard de la Grammaire de la langue⁶²¹ Nous rappellerons que la notion de contraste est plus ou moins controversée. Il est généralement admis, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, que les catégories constitutives de la Structure Informationnelle, sont organisées sous la forme de plusieurs dimensions, à la fois, indépendantes et interactives, telles que les conditionnements : « *focus-background* », « *topic-comment* » et « *given-new* ». Bien que certains chercheurs postulent l'existence d'une catégorie additionnelle, évoquée par les termes de « *contrast* » et de « *kontrast* », d'autres estiment que ces termes renvoient à un épiphénomène pragmatique, dépendant de la notion-mère de focus. Dans cette perspective, il est suggéré que le contraste ne représente pas un phénomène autonome et qu'il constitue plutôt une « *sous-catégorie pragmatique* », en quelque sorte (avec tout ce qu'implique cette dénotation, à la fois, pour son interprétation et sa représentation). D'un point de vue épistémologique, la position extrême qu'adoptent certains chercheurs, revient à exclure plus ou moins le contraste de l'approche linguistique de la Structure Informationnelle, soit parce qu'ils se rangent à une approche unitaire de la focalisation, d'après laquelle, il n'y a pas de focus contrastif sémantiquement distinguable du focus ordinaire, soit parce qu'ils estiment que le focus contrastif n'est pas encodé dans la Grammaire,⁶²² soit encore, parce qu'ils considèrent que le contraste est assimilable à une implicature conversationnelle (Horn, 1981) et qu'il ne relève donc pas de l'interprétation sémantique proprement dite, soit enfin, parce qu'ils assimilent le contraste au phénomène paralinguistique d'emphase. Une autre position extrême, qui s'oppose à la précédente, consiste à regarder le contraste comme une « *information-structural notion* » (Repp, 2010), qui possède néanmoins des propriétés syntaxiques et sémantiques distinctes de celles du focus ordinaire. Cette position revient à reconnaître l'autonomie du contraste au sein de l'architecture que forment les déterminants de la Structure Informationnelle et à valider, du même coup, son identité linguistique (E Kiss, 1998, Vallduví & Vilkuna, 1998, Arregi, 2003, Winkler, 2005, Molnár, 2002, 2006, Frey, 2006, López, 2009).

En dépit des controverses, qui sont toujours d'actualité, la plupart des chercheurs reconnaissent que le phénomène de contraste joue un rôle non négligeable

⁶²¹ Pour une discussion récente de ces questions, voir : (Umbach, 2004, 2005), (Repp (2010), (Zimmermann & Féry (2010), (Repp (2010) & (Zimmermann, 2016 b).

⁶²² Nous rappelons que, selon cette approche, le focus est regardé de façon uniforme comme le phénomène qui instaure un contraste entre un élément en focus et des alternatives potentielles. Dans l'esprit de cette interprétation, on n'envisage pas la présence de foci sémantiquement distincts, mais il est cependant permis de stipuler l'existence de différents usages de la focalisation.

dans la gestion interpersonnelle de l'information et dans la conduite partagée de l'organisation du discours. Ce rôle peut être mis en lumière en rappelant les points essentiels suivants:

(i) Toute forme de focalisation repose sur l'instauration d'un contraste.

(ii) Le concept de contraste est nécessaire, aussi bien pour définir un certain type de topique, qu'une focalisation spécifique. Il s'agit du topique contrastif, (qui est considéré comme un sous-type du topique constitutif d'un thème) et du focus contrastif, qui est interprété comme un sous-type du focus inscrit dans un rhème. Vu de la sorte, le contraste participe ainsi d'une représentation orthogonale de la Structure Informationnelle (Vallduví & Vilkkuna, 1998).

(iii) Certaines constructions favorisent nettement l'interprétation contrastive d'un item (ou d'un constituant) particulier, comme c'est le cas des constructions clivées (Rochemont, 1986: 133, E Kiss, 1998: 268, Lambrecht, 2001: 497) et de celles qui comportent une particule dite « sensible au focus » (cf. supra).⁶²³

(iv) Le contraste fait partie des dispositifs qui contribuent à favoriser la cohérence discursive, notamment lorsque le contraste est signalé de façon explicite⁶²⁴(par exemple, au moyen d'une conjonction comme « *mais* », en français). En outre, le contraste, à l'instar du topique, participe au liage de l'information, en concourant à intégrer les énoncés dans des contextes discursifs plus larges.

Dans la dernière partie du présent chapitre, nous avons évoqué la question (particulièrement épineuse) de la place du focus contrastif dans la Grammaire de la langue. Nous avons vu que cette place n'est envisageable positivement, que sous plusieurs conditions, qui se rapportent, respectivement, à l'identité du contraste sur le plan sémantique et à la spécificité de ses propriétés formelles. En ce qui concerne l'identité sémantique du contraste, elle se définit par rapport à celle du focus ordinaire

⁶²³ A propos des relations entre la Structure Informationnelle, le discours et les constructions clivées, voir : (Prince, 1978) et (Hedberg & Fadden, 2007). Il est à noter que ces auteures distinguent, en anglais, entre ce qu'ils appellent « *it-clefts* », ex. « *It's the economy that people are going to be voting on, come November of next year* » et « *wh-clefts* », ex: « *What people are going to be voting on, come November of next year, is the economy* ». La même distinction s'applique aussi au français.

⁶²⁴ On notera également que pour (Molnár, 2001), la nature de la présupposition qui fait pendant au focus est implicite, dans le cas du focus informationnel et explicite, dans celui du focus contrastif.

(ou informationnel), dont le rôle est d'apporter une information nouvelle.⁶²⁵ Sur ce point, les chercheurs s'accordent, en général, à admettre que le focus contrastif, sous ses divers aspects, présente, à la fois, des propriétés communes avec le focus ordinaire et des propriétés qu'il ne partage pas avec lui (en particulier, la propriété d'exhaustivité). Zubizarreta & Vergnaud (2005), par exemple, ont proposé de distinguer deux catégories de foci : le focus informationnel (*i-focus*) et le focus contrastif (*c-focus*), en précisant que c'est la propriété d'exhaustivité qui permet de distinguer les deux. En revanche, (Matić & Wedgwood, 2013), estiment que les deux foci ne participent pas d'une distinction catégorielle, mais d'un continuum interprétatif, qui peut être représenté par une échelle basée sur des critères, tels que - selon leurs propres termes- l'attention « *worthiness* », ou « *l'inattendu* ».

Ainsi que nous l'avons déjà souligné, ce sont principalement des repères d'ordre formel, qui permettent de décider si le focus contrastif appartient ou pas à la Grammaire. Ces repères concernent la présence (ou l'absence) de régularités de constructions et de marquages prosodiques. Pour ce qui concerne les constructions, trois faits principaux sont à prendre en compte: la présence d'un dispositif structurel spécifique, la corrélation entre le type de focus et la taille de l'élément focalisé et la position de cet élément dans l'énoncé. Le dispositif structurel, qui est le plus souvent mis en avant pour justifier l'existence d'une focalisation contrastive, se rapporte au clivage syntaxique, étant admis cependant qu'une construction en « *c'est ...qui/que* » ne participe pas obligatoirement à la construction d'un énoncé structurellement clivé (i.e. qui comporte une extraction opérant une coupure de la phrase en deux parties) Soit les exemples suivants:

(7.45.) A. Tu l'as achetée la moto qui était en vente chez le garagiste ?

B. Non, c'est la [VOITURE]_{FC} que j'ai achetée.

(7.46.) A. C'est quoi, ce tas de ferrailles ?

B. C'est [la voiture que j'ai ACHETEE.]_{FI}

(7.47) A. C'est qui, qui est malade dans ta famille ? Ton fils ?

B. C'est [MA FILLE]_{FC} qui est malade.

7.48) A. C'est qui, la jeune fille sur la photo ?

B. C'est [ma fille qui est MALADE]_{FI}

Les énoncés (7.45. B) et (7.47.B), qui sont réalisés au moyen d'une construction clivée, expriment manifestement une focalisation de type contrastive. Ce n'est pas le

⁶²⁵ Cf. supra la signification qu'il convient de donner à la notion d'information nouvelle.

cas des répliques (7.46.B) et (7.48.B.), qui exhibent un focus informationnel, apte à résoudre la question posée.⁶²⁶ Il est à souligner que (7.45. B) et (7.47. B) ne sauraient constituer des réponses appropriées à (7.46.A) et (7.48. A).

L'autre critère structurel qui vaut d'être examiné, pour évaluer la grammaticalité du focus contrastif, se rapporte à la distribution de l'élément focalisé (porteur de l'accent nucléaire), dont l'emplacement peut être *in-situ* (correspondant, en règle générale, à celui du focus informationnel) ou *ex-situ* (i.e. en position préverbale). Peut-on établir un lien rigide entre la distribution de l'élément focalisé et le caractère contrastif du focus ? A ce propos, il est utile de rappeler l'analyse que présente (E Kiss 1998), au sujet du hongrois. Elle affirme que, lorsque, dans cette langue, l'item focalisé se déplace en position préverbale, il doit être interprété comme l'illustration d'une focalisation contrastive. Nous avons vu qu'une interprétation similaire a été proposée, à propos, de l'italien par plusieurs chercheurs. Toutefois, nous avons également attiré l'attention sur le fait que cette interprétation était contestée par d'autres, au prétexte que la position *in-situ* d'un item focalisé, n'est pas l'apanage d'une focalisation contrastive en italien. De même, nous avons montré qu'en français, un focus contrastif pouvait aussi bien se réaliser dans une position *in-situ*, que dans une position *ex-situ*. Il n'est donc pas permis, au vu de ces informations, de confirmer l'exactitude d'une règle générale, qui attribuerait systématiquement une position dédiée à un focus contrastif.

En ce qui concerne la taille du constituant focalisé, nous avons précisé antérieurement que la littérature s'appliquait à distinguer entre une focalisation large et une focalisation étroite. Dans cette perspective, plusieurs auteurs ont proposé d'assimiler une focalisation contrastive à une focalisation étroite. Or, cette équivalence ne semble pas être généralisable (cf. l'exemple 7.34. ci-dessus). De plus, il a été argumenté que la distinction focalisation large/focalisation étroite ne participait pas d'une opposition catégorielle, mais plutôt d'un continuum. En définitive, il semblerait donc qu'il n'est pas permis de se référer à cette distinction, pour proclamer la nature catégorielle de la focalisation contrastive et, du même coup, sa stature grammaticale.

En sus des aspects syntaxiques que nous venons d'évoquer, ce sont principalement des critères d'ordre phonologique, qui sont mis à l'épreuve, pour établir la grammaticalité du focus contrastif. Sur ce point, les questions cruciales sont de savoir, d'une part, s'il existe des marques prosodiques (accentuelles et /ou intonatives) qui sont propres à la focalisation contrastive- et qu'elle ne partage donc pas avec celles de la focalisation informationnelle- et, d'autre part, si ces marques

⁶²⁶ On notera cependant, que (7.48. B), dénote une certaine forme de contraste, dans la mesure où la réponse fournie par le locuteur paraît impliquer qu'il a plusieurs filles dont l'une est présentement malade.

sont de nature catégorielle ou graduelle (étant entendu que, selon le point de vue de la tradition linguistique, la Grammaire a la vocation de ne gérer que des distinctions catégorielles). En vérité, Il y aurait beaucoup à dire à propos de l'opposition catégoriel/graduel et de l'interprétation des phénomènes graduels, dans leur relation à l'expression du sens communiqué. Bolinger (1961 b) est l'un des rares auteurs qui s'est préoccupé de cette question en son temps. Par la suite, d'autres chercheurs l'ont de nouveau évoquée et discutée, entre autres : (Crystal, 1969, 1975), (Di Cristo (2004), (Baumann et al., 2006). Crystal (op.cit.) a suggéré de substituer à la distinction binaire catégoriel/graduel, une échelle de linguisticité. Dans le même esprit et en s'appuyant des données émanant de travaux ciblés sur l'analyse prosodique, (Di Cristo, op.cit.:108) à proposé de prendre en considération une typologie tripartite des distinctions mises en jeu, qu'il qualifie, respectivement, de discrètes (i.e. phonologiques, au sens strict), de scalaires (relatives à une échelle) et de graduelles (i.e. phonétiques, au sens strict). Il Justifie cette tripartition, en précisant que ces trois types de distinctions contribuent, chacune à leur manière, à véhiculer des différences de sens, qui sont importantes pour l'interprétation du discours.

Afin d'interroger la grammaticalité du contraste, Baumann et al. (op.cit.) ont rapportés les exemples anglais ci-après, en les assortissant des commentaires, que nous allons résumer brièvement.

(7.49.) A. What happened ?

B. [I called MARY]_{focus}

(7.50.) A. Who did you call?

B. [I called] _{background} [Mary] _{focus}

(7.51.) A. Did you call John ?

B. No. [I called] _{background} [MARY] _{focus}

La réponse B de (7.49.) est l'exemple typique d'une focalisation large, dans laquelle l'accent nucléaire est aligné avec le dernier mot accentuable de l'énoncé. Les exemples B de (7.50.) et (7.51.) illustrent tous les deux une focalisation étroite, mais de valeur non-contrastive, dans (7.50.) et contrastive, dans (7.51.). Comme le soulignent les auteurs cités, il est clair que du point de vue du sens, les différences entre les trois répliques B ci-dessus sont de nature discrète. En effet, d'une part, c'est « *I called Mary* » (7.49.) ou « *Mary* » (7.50. et 751) qui est en focus. D'autre part, soit le mot « *Mary* » désigne quelqu'un appartenant à un ensemble alternatif plus large de personnes (7.50.), soit il introduit un contraste (7.51.), entre la personne qu'il

représente et une autre personne nommée précédemment (en l'occurrence « *John* »). En dépit de ces différences, il s'avère que le mot « *Mary* » reçoit, dans les trois exemples concernés, l'accentuation nucléaire, qui la marque formelle du focus et que ce focus occupe la position « *in situ* ». ⁶²⁷ En se référant à ces exemples, (Baumann et al., op.cit.) soulèvent les questions de savoir si les différences qui viennent d'être constatées sont marquées sur le plan prosodique et si, dans le cas d'une réponse positive, ces différences sont signalées par des distinctions catégorielles ou graduelles. Les résultats de leurs analyses instrumentales montrent que les locuteurs utilisent diverses stratégies, afin de mettre en valeur, à la fois des différences catégorielles et graduelles, pour distinguer les deux types de foci (contrastif et non contrastif). Il se trouve que ces résultats sont en contradiction, notamment avec ceux de (Féry, 1993), pour l'allemand, qui révèlent, à propos d'exemples en tout point similaires à ceux de l'anglais (qui viennent d'être commentés), l'absence de distinctions catégorielles permettant de distinguer ces deux types de foci. ⁶²⁸

En guise de conclusion au présent chapitre, nous proposons de dégager deux remarques principales, qui se rapportent, d'une part, à l'identité du focus contrastif et à sa projectibilité et, d'autre part, à l'assise de sa valeur grammaticale potentielle. En ce qui concerne l'identité du focus contrastif et les liens qu'il entretient avec sa projection au niveau des formes de surface, il est nécessaire d'opérer une nette distinction des différents types de contraste observables. Cette condition s'impose, si l'on ambitionne d'expliquer l'impact de ces contrastes, sur les formes linguistiques, ainsi que leurs incidences sur l'interprétation pragmatique et l'interprétation sémantique de la contrastivité (cette seconde interprétation étant fondée principalement sur des considérations relatives à la notion de quantification). ⁶²⁹

La seconde remarque concerne le fait qu'un contraste peut, aussi bien être inféré du contexte que signalé par des indices formels, qui contribuent ainsi à le rendre explicite. Les auteurs qui penchent en faveur de la première alternative, tendent à soutenir qu'à la différence du focus informationnel (ordinaire), le focus contrastif ne représente pas une catégorie de la Grammaire, car il n'est que le reflet de processus cognitifs généraux, comme ceux dont dépendent, par exemple, les implicatures conversationnelles. Il n'en demeure pas moins vrai qu'il existe des indices formels

⁶²⁷ Ces exemples confirment le fait qu'un focus contrastif peut bien occuper la position *in situ* (cf. supra, la discussion sur ce point).

⁶²⁸ Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif. Des précisions seront apportées dans la seconde partie du présent ouvrage.

⁶²⁹ Nous rappelons que, selon (Chomsky, 1976), la notion de focalisation contrastive est assujettie à celle de quantification.

(syntaxiques et prosodiques), qui peuvent contribuer à l'identification d'un focus contrastif et qui permettent de l'appréhender comme un phénomène linguistiquement pertinent. Cependant, le statut de ces indices a fait l'objet de controverses, qui ont animé (et animent encore) les discussions portant sur l'éventuelle grammaticalité du focus contrastif. Les controverses, qui concernent essentiellement la nature graduelle ou catégorielle de ces indices, sont parfaitement compréhensibles, lorsqu'on tient compte, d'une part, de la diversité des types (ou des catégories) de contrastes, qui sont décrits dans la littérature et, d'autre part, du fait avéré que les langues exhibent un comportement différent, au regard de l'expression de ces différents types de focalisation contrastive. La recherche sur la variabilité des indices (de types catégoriels et graduels), qui peuvent concourir à l'expression et à l'interprétation des diverses formes de contrastes dans les langues naturelles, demeure un terrain d'investigation qui reste à défricher.

CHAPITRE 8

Les questions : constructions formelles, interprétations sémantiques et pragmatiques, structurations de l'information dans

8.1. Remarques préliminaires

Dans les chapitres antérieurs, les développements qui traitent de la Structure Informationnelle et de la focalisation, se rapportent exclusivement (comme on a pu le constater) à l'analyse et à l'interprétation d'énoncés déclaratifs. Cet état de fait perpétue une tendance générale des travaux sur la focalisation, qui sont traditionnellement centrés sur l'interprétation de ce type d'énoncé, sans accorder une place notable à ceux qui participent de la construction des autres actes de langage, notamment des actes de question.⁶³⁰ Or, comme nous l'avons souligné dans (Di Cristo, 2016 : 293) :

Les fonctions communicatives de base de la langue parlée qui sont mises en jeu dans les échanges interpersonnels, ont pour objectif d'apporter des éléments de connaissance, de quérir des informations et de formuler des injonctions. L'implémentation de ces trois activités discursives fondamentales s'opère par la formulation de propositions assertives, de propositions interrogatives et de propositions impératives, qui contribuent ainsi à définir la modalité fonctionnelle des phrases dont elles guident l'interprétation sémantique.⁶³¹

⁶³⁰ Toutefois, des exceptions notables méritent d'être signalées. Elles sont représentées notamment par les travaux récents de (Lambrecht & Michaelis, 1998), de (Engdhal, 2006) et de (Beyssade, 2006b).

⁶³¹ D'après (Benveniste, 1966: 130 : « *On reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire (...). Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par lediscours sur l'interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir delui une information, ou lui intimer un ordre.* »

Il semble donc indéniable, qu'en sus des propositions assertives, les propositions interrogatives et les propositions impératives qui participent de la construction des actes de parole idoines, contribuent, à leur manière, au conditionnement de l'information communiquée et donc, à la gestion de Structures Informationnelles. Etant donné qu'il s'agit d'un sujet qui a très peu été abordé, voire ignoré,⁶³² dans les travaux antérieurs, nous nous limiterons, dans le présent chapitre, à examiner quelques points que nous jugeons essentiels. D'autre part, nous ciblerons notre argumentation et la présentation d'exemples, en nous référant le plus souvent au français.

Dans les travaux qui portent sur le questionnement,⁶³³ il est d'usage de distinguer entre l'organisation formelle des questions (on parlera, à ce propos, des structures interrogatives) et les significations qu'elles contribuent à véhiculer (on parlera, à ce propos, de la sémantique et de la pragmatique des questions).⁶³⁴ Cependant, comme le remarque (Haan, 2001: 3), il est assez courant de constater que l'on traite comme similaires les termes de « *phrase interrogative* » et de « *question* », car plusieurs auteurs considèrent que les questions appartiennent exclusivement à la catégorie des phrases interrogatives. Mais ces auteurs, sont forcés de reconnaître, en même temps, que toutes les formes syntaxiques interrogatives ne fonctionnent pas comme des questions et qu'inversement, des énoncés qui fonctionnent comme des questions, peuvent être représentés syntaxiquement par des formes non-interrogatives (Kiefer, 1981: 160). Quoiqu'il en soit, la tendance qui a fini par prévaloir est de reconnaître que les termes de « *question* » et de « *phrase interrogative* », ne devraient

⁶³² Beyssade (2007) a noté récemment, à ce propos, que s'il existe une littérature abondante sur la syntaxe des questions (en particulier dans le cadre de la Grammaire Générative), en revanche on relève peu d'études systématiques sur la sémantique et la pragmatique des questions. Toutefois, ce type d'affirmation mérite d'être nuancé, car il existe, en vérité, de nombreux travaux (le plus souvent rédigés par des chercheurs n'appartenant pas à la communauté francophone), qui traitent, comme on le verra par la suite, de l'interprétation sémantique et pragmatique des questions (et donc de la façon dont elles conditionnent l'information qui est demandée). Il importe, en outre, de rappeler deux faits significatifs que nous avons évoqués précédemment: (i) l'utilisation régulière des questions pour prédire la Structure Informationnelle congruente des réponses afférentes : De ce point de vue, il a été montré que l'on peut établir la pertinence d'un focus dans un énoncé, en montrant que cet énoncé représente la réponse appropriée à une question particulière ; (ii) le rôle important que joue le concept de « *Question-under-discussion* » dans l'interprétation de la progression du discours.

⁶³³ Ces travaux utilisent, alternativement, les termes de question et d'interrogation, en leur attribuant parfois un sens différent. Pour notre part, nous emploierons régulièrement celui de question, en lui conférant une signification générique.

⁶³⁴ Voir, entre autres : (Kerbrat-Orecchioni, 1991): l'introduction : 5-37 et Huddleston (1994). Ce dernier rappelle qu'en règle générale la notion d'interrogative désigne une catégorie de forme grammaticale et la notion de question, une catégorie sémantique. Selon Myers (2007), le système général qui gouverne les choix des types d'interrogatives utilisées, intègre plusieurs domaines de la « Grammaire », qui incluent des aspects pragmatiques, socio-linguistiques, syntaxiques et sémantiques

pas être confondus, car ils se réfèrent à des niveaux distincts de l'analyse linguistique (Hiz, 1978 : 211; Huddleston, 1994 : 411). Dans cette perspective, comme le précise (Haan, op.cit.) : « *the term 'interrogative sentence' corresponds to syntactic form, the term 'question' to pragmatic function* ».

8.2. Les différents types structuels de questionnements et leurs interprétations

8.2.1. Diversité structurelle des constructions mises en œuvre dans la formulation des questions

L'activité d'interroger se traduit, dans les diverse langues, par un large éventail de questions qui se distinguent, à la fois, par leurs modalités structurelles et le type d'information qu'elles sollicitent.⁶³⁵ Krifka (2011) considère qu'en fonction de l'information qui est recherchée, on peut distinguer trois catégories basiques de phrases interrogatives et, partant, de questions, qu'il propose de nommer : « *constituent questions* », « *polarity questions* » et « *alternative questions* ». Les premières sont également appelées « *Wh-questions* » ou « *questions partielles* »⁶³⁶ et les secondes, « *Yes-no questions* » ou « *questions totales* ». La variabilité structurelle des constructions constitue une caractéristique marquante du questionnement. Pour ne prendre qu'un exemple, il se trouve qu'en français cette variabilité structurelle touche particulièrement les questions « *partielles* » (cf. ci-après, 8.2.), comme l'a souligné, entre autres, Myers, dans l'introduction de sa thèse (Myers, 2007: vi) :

⁶³⁵ On trouve de multiples définitions de la question, qui varient en fonction de la perspective dans laquelle cet objet est appréhendé (syntaxique, sémantique, pragmatique, prosodique, philosophique, analyse du discours et de la conversation).

⁶³⁶ Selon Krifka (op.cit.), il serait plus judicieux de nommer ces questions « *completion questions* » (de l'allemand « *Ergänzungsfrage* ». L'expression « *constituent questions* » est utilisée par cet auteur pour signifier que, dans ces questions, ce qui est questionné, c'est un constituant (ou un sous-constituant).

An intriguing aspect of the French language is its complex system of interrogative structures; there exist many question variants to express the same content. For example, *Où est-ce que tu vas? Où tu vas? C'est où que tu vas? Où c'est que tu vas?* and *Tu vas où?* are potentially all ways of expressing "Where are you going?"⁶³⁷

Si l'on s'en tient strictement à un critère d'ordre formel, il s'avère que la tradition distingue habituellement entre deux types de constructions de base, selon qu'elles contiennent ou pas la présence d'un mot interrogatif.⁶³⁸ En français, ce mot interrogatif peut être précédé d'une préposition (« à, de, pour »), suivi de la locution « *est-ce que* » et se positionner, dans la phrase interrogative, soit en position préverbale, soit en position postverbale, ce qui se traduit par la distinction usuelle : *ex situ* vs *in situ*.⁶³⁹ Les constructions auxquelles s'applique cette distinction, présentent une variété plus ou moins importante, selon la langue considérée.⁶⁴⁰ Comme on l'a précisé plus haut, ces questions sont le plus souvent qualifiées de « *partielles* », par opposition aux questions dites « *totales* », qui ne sont pas marquées lexicalement par la présence d'un morphème interrogatif. Il est crucial de souligner :

(i) que les questions totales et les questions partielles peuvent être formulées (à l'instar des assertions), au moyen d'une construction syntaxique liée, ou d'une construction segmentée

(ii) que cette différence de construction a des retombées manifestes - comme on le verra par la suite - sur le jeu de la focalisation dans ces questions.

⁶³⁷ Cf. également (Wandruszka, 1970) et (Ashby, 1977). Il est notable que l'état actuel des formes interrogatives du français est le résultat d'une évolution historique, dont on trouvera des précisions, entre autres, dans : (Foulet, 1921).

⁶³⁸ Ce dernier est représenté par *Wh* dans les écrits anglophones. Pour des raisons pratiques, nous maintiendrons le plus souvent cette notation, dans la suite du présent chapitre et cela, indépendamment de la langue concernée. Dans le cas du français, nous emploierons également l'expression « *q-question* » comme analogique de « *wh-question* ». Nous distinguerons ainsi (en nous référant à l'emplacement du mot interrogatif), entre les questions « *q-in situ* » et les questions « *q-ex-situ* ».

⁶³⁹ Le terme *in situ* s'emploie pour désigner la structure dans laquelle l'élément « *q* » (i.e. *Wh*) occupe la même position postverbale que celle de l'argument correspondant dans les déclaratives. On utilise aussi le terme « *antéposé* » lorsque l'élément « *q* » a été déplacé vers une position préverbale, ou frontale. On parle aussi, dans ce cas, de « *wh-moved* » (Deprez et al., 2010).

⁶⁴⁰ Une illustration de cette variété, dont les causes dépendent de multiples facteurs (linguistiques et sociolinguistiques), est fournie, entre autres, par (Mathieu, 2009), qui cite, à ce sujet, des exemples qu'il reprend à (Thévenot, 1976) : « *Jadis dans un café je demandais : « Combien vous dois-je ? ». Maintenant : « Qu'est-ce que je vous dois ? ». Et à côté de moi j'entends : « Je vous dois combien ? » ou « J'veus dois quoi ? »*. Comme le souligne (Mathieu, op.cit.), la variabilité structurelle des questions, a d'abord intéressé la sociolinguistique, puis, plus tardivement, la Grammaire générative, en particulier dans le cadre de la théorie des Principes et Paramètres proposée par (Chomsky, 1981).

Enfin, à côté des deux formes de bases signalées ci-dessus (i.e. avec ou sans morphème interrogatif), il existe un autre type usuel de question, qu'il est courant d'appeler « *question alternative* » et que l'on analyse parfois comme la juxtaposition de deux questions dans le même énoncé (cf. ci-après). Afin d'établir un inventaire plus complet (sinon exhaustif) des différents types de questions en usage,⁶⁴¹ il faut également prendre en compte: les questions à appendice (ang. « *tag-questions* »), les questions-écho, les questions elliptiques, les demandes de confirmation et les questions rhétoriques.⁶⁴² Les exemples rassemblés dans les séries (8.1.) et (8.2.), ci-après, représentent un échantillon, que nous estimons représentatif, des types de questions qui sont utilisées en français parlé actuel. Nous commenterons brièvement, dans la suite de notre exposé, les constructions formelles qui sont associées à ces types de questions.

(8.1.)

- a. Ils viendront demain ?
- b. Viendront-ils demain ?
- c. Est-ce qu'ils viendront demain ?
- d. Ils viendront demain (n'est-ce pas) ?
- e. Ils viendront, si ?
- f. Ne viendront-ils pas demain ?
- g. Ils viendront lundi ou ils vendront mardi (tes parents) ?
- h. Si on invitait tes parents ?
- i. Demain, ils viendront ?
- j. Ils viendront, demain ?
- k. Ils viendront ? Demain ?
- l. Et tes parents ?
- m. Et tes parents, ils viendront ?

(8.2.)

- a. Quand viendront-ils ?
- b. Quand est-ce qu'ils viendront ?

⁶⁴¹ Il est évident que les différents types de question doivent être observés et interprétés dans leur contexte naturel, qui est celui du discours interactif et de la conversation.

⁶⁴² L'inventaire que décrit (Haan, 2001: 3) est plus étendu encore : « *Thus, apart from wh-questions and yes-no questions, mention is made of alternative questions ('...or.....?'), echo questions, tag questions, exam questions, self-addressed questions, guess questions, surprise questions, expository questions, disjunctive questions, existential questions, didactic questions, problem questions, speculative questions, display questions, conducive questions, complementary questions, ditto questions, exhaustive questions, particular questions, requestions, queclaratives, and reclamatory questions* ». Nous précisons que les caractéristiques prosodiques de ces divers types de questionnement en français, ont été décrites récemment dans (Di Cristo, 2016).

- c. Quand, viendront-ils ?
- d. Ils viendront quand ?
- e. Ils viendront ? Quand ?
- f. Quand viendront-ils et comment ?
- g. Quand et comment viendront-ils ?
- h. C'est qui, qui va venir ?
- i. Tes parents, ils viendront quand ?
- j. Tes parents, ils viendront ? Quand ?
- k. Ils viendront quand, tes parents ?

Il est remarquable (ainsi que l'illustre l'échantillon ci-dessus - et comme nous l'avons déjà noté plus haut) que le français parlé dispose d'une vaste gamme de constructions pour former une question,⁶⁴³ ce qui contribue, notamment, à le distinguer des autres langues européennes. Les exemples (a, b, c) de la série (8.1.) représentent les trois formes de base des questions dites totales (ou polaires, ou fermées) directes,⁶⁴⁴ qui appellent une réponse par oui ou non (« *yes/no question* » en anglais).⁶⁴⁵ Les exemples (b et c) s'apparentent à des formes syntaxiquement marquées : par l'inversion du verbe et du sujet clitique (a) et par l'usage de l'expression « *est-ce que* » (b). L'exemple (a) constitue le type de question qui est non-marqué syntaxiquement, dans la mesure où il se présente sous la forme d'un énoncé déclaratif. C'est la raison pour laquelle ce type de question est parfois qualifié par les termes de « *question déclarative* » ou de « *queclarative* ». ⁶⁴⁶ Ainsi que le rappelle (Boucher, 2010), les études qui portent sur les formes des interrogatives du français et qui s'inscrivent dans une optique non-généraliste (entre autres: Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987, Désirat & Hordé, 1988), évoquent généralement les critères de registre et d'origine sociale, comme des facteurs conditionnant le choix de la forme retenue pour formuler ces questions. A cet égard, les types (b) et (c) représenteraient des variantes plus soignées et donc, plus appropriées à la langue écrite. Boucher (op.cit.) rappelle également que, selon (Elsig, 2009), la construction avec inversion se limiterait, de nos jours, à l'emploi de formes figées

⁶⁴³ Cf. entre autres: (Fromaigeat, 1938), (Ashby, 1977), (Coveney, 1990), (Quillard, 2001), (Myers, 2007), (Elsig, 2009), (Boucher, 2010)) et (Dargnac, 2014). A titre d'exemple, (Boucher, op.cit.: 55) rapporte que (Gadet, 1989:138) relève pas moins de dix-huit formes différentes de la question « *Quand est-il venu ?* »

⁶⁴⁴ Un exemple de question totale indirecte serait « *je voudrais savoir s'ils viendront demain ?* »

⁶⁴⁵ Haan (2001) rappelle que ces questions totales, ou polaires, (e.g. Huddleston 1994), ont été également qualifiées dans la littérature de : « *nexus questions* » (Sadock & Zwicky 1985), « *inversion questions* » (Geluykens 1988) et « *queries* » (Grice et al., 1995).

⁶⁴⁶ Cf. (Gunlogson, 2002).

(comme : « *Quelle heure est-il ?* », « *Comment allez-vous ?* ») et que, d'après (Myers, 2007), les questions en « *est-ce que* » seraient souvent plus complexes et plus longues que les autres (en s'étalant parfois sur plusieurs tours de parole).⁶⁴⁷

Bien que l'énoncé (d) de la série (8.1) soit doté d'un point d'interrogation, il ne représente pas vraiment une question au sens propre, mais plutôt ce qu'il est convenu d'appeler une « *demande de confirmation* ». La production de ce type de (fausse ?) question s'accompagne souvent, en français, de l'expression « *n'est-ce pas* » (comme dans 8.1.d), ou de l'adverbe « *bien* » (ex. « *Ils viendront bien demain ?* », de la conjugaison des deux formes (ex « *Ils viendront bien demain, n'est-ce pas ?* »),⁶⁴⁸ ou encore, de « *oui* » ou de « *si* » (8.1.e). L'exemple (8.1.f) illustre une forme d'interrogation qui est marquée, à la fois, par l'inversion du sujet et du verbe et par la présence d'une négation. Les questions construites de la sorte ne sont pas propres au français et elles ont donné lieu à de larges discussions,⁶⁴⁹ que nous évoquerons ultérieurement, dans la section qui est consacrée à l'interprétation des questions en général (cf. ci-après, 8.2.2.). L'énoncé (8.1.f) représente ce qu'il est convenu d'appeler une « *question alternative* ». ⁶⁵⁰ Bien qu'il se présente, à l'instar de (8.1.a), sous l'aspect d'une forme déclarative, il ne peut être assimilable, comme l'a montré (Bolinger, 1978). à une simple question « *oui/non* ». L'exemple (8.1.h) illustre un autre type particulier de questionnement qui, du fait de son introduction par la conjonction « *si* », s'apparente à une suggestion. Les exemples (8.1. i, j et m) ont la particularité de présenter une construction segmentée,⁶⁵¹ sous la forme d'une marque de dislocation à gauche (i) et d'une dislocation à droite (j). L'exemple (l) illustre une « *question elliptique* » et l'exemple (k), une double question, qui utilise le même matériau lexical que la question segmentée (i). L'exemple (m) représente la juxtaposition d'une question elliptique (introduite par « *et* ») et d'une question totale. La série (8.2.) rassemble des énoncés marqués par la présence d'un (ou de plus d'un) morphème interrogatif (q), qui occupe la position *in situ* (8.2.d, i), ou une place

⁶⁴⁷ On pourra se reporter à la thèse de Myers (op.cit.), qui analyse de nombreux exemples provenant du corpus constitué par (Barnes & Blyth, 1984),

⁶⁴⁸ En français, les demandes de confirmation se distinguent généralement des vraies questions polaires par l'usage d'une mélodie finale descendante (au lieu de montante). Elles sont d'un emploi courant dans les jeux télévisés ou radiodiffusés) où il s'agit de deviner l'identité d'un objet ou d'une personne (Fónagy & Bérard, 1973).

⁶⁴⁹ Cf. entre autres: (Ladd, 1981), (Büring & Gunlogson, 2000), (Romero & Han, 2004), (Reese, 2006), (Golka, 2010).

⁶⁵⁰ Dans certaines langues (par exemple, le chinois mandarin), les questions alternatives prennent une forme particulière, mais en français il s'agit le plus souvent de deux interrogatives totales juxtaposées ou coordonnées.

⁶⁵¹ La marque de segmentation est signalée dans ces exemples par la présence d'une virgule.

frontale, seul, avec inversion du sujet et du verbe (8.2. a) ou accompagné de « *est-ce que* » (8.2 b). Les exemples (8.2.f et g) illustrent des questions multiples, dans lesquelles les deux morphèmes interrogatifs se trouvent en position préverbale (8.2.g), ou placés de part et d'autre du verbe, soit, respectivement, en position frontale et *in situ* (8.2.f). Les exemples (8.2.c, h, i et k), représentent diverses constructions segmentées. L'exemple (8.2.h) illustre une construction introduite par « *c'est-q* », qui est d'un usage courant en français populaire (ex. « *C'est quoi, cette histoire ?* », « *C'est comment qu'il a fait ?* ». Enfin (8.2.e et j) illustrent des constructions formées de deux questions conjointes, avec l'aménagement d'une dislocation à gauche pour (8.2.j).

Les questions partielles (ang. « *Wh-questions* »), que comporte la série (8.2.), se distinguent par la présence, dans leur forme de surface, d'un (ou de plus d'un) pronom interrogatif. A propos du français, (Boucher, 2010) a proposé de distinguer, pour les questions partielles comportant un seul pronom interrogatif, quatre constructions de base, qu'il définit de la sorte (Boucher, op. cit., 58):

(i) *La construction dite in situ où le verbe et le pronom interrogatif restent dans leur position de base respectives : « Tu vas où ? ».*

(ii) *La construction où le pronom monte au bord gauche de la phrase alors que le verbe reste en place : « Où tu vas ? ».*

(ii) *La construction où le verbe se trouve à gauche d'un pronom sujet, mais jamais d'un SN plein, et où le pronom interrogatif se trouve au bord gauche : « Où vas-tu ? ».*

(iv) *Enfin, la construction avec est-ce que où le pronom monte au bord gauche est le verbe reste in situ : « Où est-ce que tu vas ? ».*

Ces quatre constructions sont attestées en français contemporain et la question se pose de savoir ce qui motive cette variabilité, que l'on ne rencontre pas de façon aussi marquée dans d'autres langues. Selon l'hypothèse présentée par (Lambrecht, 1994), la variabilité des structures syntaxiques des phrases interrogatives en français, serait motivée essentiellement par la pragmatique,⁶⁵² une idée que partage (Boucher, op.cit.). Ce dernier considère que les quatre constructions mentionnées ci-dessus sont des « *allo-questions* », car elles peuvent alterner dans « *un même discours, tenu par un même énonciateur dans les mêmes conditions discursives* ». D'après (Boucher, op.cit.), le français a atteint un stade où la construction (i), *in situ*, serait devenue la

⁶⁵² Ce point sera débattu dans les sections qui traitent de l'interprétation des diverses formes de questions.

construction par défaut de la langue parlée, les autres constructions se montrant alors, soit comme des variantes sociologiques, soit comme des variantes pragmatiques, voire comme les deux à la fois. Toujours selon (Boucher., 2009, 2010, op.cit.), le fait que le français (à la différence d'autres langues, comme l'anglais et l'allemand) dispose de deux classes de pronoms interrogatifs, soit des pronoms clitiques, réputés atones (ex. « *que* ») et des pronoms forts, accentogènes (ex. « *quoi* »), a des retombées manifestes sur la syntaxe des phrases interrogatives, dans la mesure où les pronoms forts, doivent rester *in situ*, tandis que les pronoms clitiques doivent remonter à la périphérie gauche de la phrase (cf. les exemples de la série 8.3.). Le cas du pronom « *qui* » est particulier, car il appartient aux deux classes évoquées ci-dessus. Pour plusieurs auteurs, c'est la mise en œuvre de ces contraintes syntaxiques qui permettrait de rendre compte de l'acceptabilité, ou du caractère récusable, des exemples : (b) et (e) suivants :

- 8.3. a. Que fais-tu ?
 b. # Tu fais que ?
 c. Qui t'a parlé ?
 d. Tu a parlé à qui ?
 e. # Quoi tu en penses ?
 f. Tu en penses quoi ?

Lorsqu'une question partielle comporte un seul mot interrogatif, son positionnement frontal constitue une option pour de nombreuses langues (y compris pour le français), alors qu'elle est « obligatoire » en anglais. Cela ne signifie pas que l'anglais exclu les mots interrogatifs en position *in situ*, mais que, dans cette éventualité, l'énoncé ne dénoterait pas une vraie question, mais plutôt une question rhétorique.⁶⁵³ En revanche, le français emploie des mots-Wh dans des constructions *in situ*, pour exprimer aussi bien des questions rhétoriques que des vraies demandes d'information.

Les constructions qui comprennent plusieurs mots interrogatifs (i.e. les questions Wh-multiples) exhibent, selon la langue considérée, des distributions qui

⁶⁵³ Cf. (Krifka, 2011) : « *English allows for in situ in echo questions, which request the repetition of linguistic material that was not understood properly or that is incredulous, and in exam questions* ». L'idée que l'anglais n'utilise les constructions Wh-*in situ* que pour le signalement d'une question-écho, est contestée par certains auteurs, en particulier par (Pires & Taylor, 2007). Ils estiment, en effet, que la construction *in situ* est possible dans cette langue pour exprimer aussi une simple question-Wh, sous réserve qu'elle remplisse des conditions pragmatiques particulières, définissables en termes de « *Common Ground* ». L'étude de Pires & Taylor est particulièrement intéressante, car elle s'emploie à comparer le comportement des constructions *in situ* dans plusieurs langues (en insistant plus particulièrement sur l'anglais, le portugais brésilien et le français).

sont comparables à celles qui n'en comprennent qu'un seul. C'est ainsi qu'en français ces mots interrogatifs peuvent se trouver conjointement *in situ* : « *Tu vas où et quand ?* », ou dans des positions diamétralement opposées, avec ou sans la présence de « *est-ce que* », ou de l'inversion du sujet et du verbe : « *Où est-ce que tu vas et quand* », « *Où vas-tu et quand ?* », « *Où tu vas et quand ?* ». ⁶⁵⁴ Il est également notable qu'en français, certains mots interrogatifs peuvent être coordonnés en position *ex situ* : « *Où et quand pars-tu ?* ». ⁶⁵⁵ L'anglais se distingue sur ce point du français, car dans les questions qui comportent deux mots-Wh, seul l'un d'entre eux peut être placé dans la position initiale de « *spécifieur de CP* » ⁶⁵⁶, alors que l'autre occupe obligatoirement la position *in situ* (« *What did you give to whom ?* »). En revanche, le russe est proche du français, dans la mesure où il tolère que tous les mots-Wh soient déplacés en position initiale. C'est le cas, par exemple, de la question « *Kto čto kogda shazal ?* » (« *qui quoi quand a dit ?* », i.e. « *Qui a dit quoi et quand ?* »). ⁶⁵⁷

Les propriétés formelles des questions-Wh (simples et multiples) ont fait l'objet de nombreuses études comparatives, qui ont conduit à l'édification de typologies linguistiques basées principalement sur les propriétés distributionnelles et les restrictions auxquelles sont soumis les mots-Wh dans ces questions. ⁶⁵⁸ Il est de fait, que les typologies linguistiques, sont le plus souvent centrées sur la problématique des constructions des questions-Wh, qui sont acceptables par la Grammaire Universelle. ⁶⁵⁹ Dans cette optique, l'intérêt des chercheurs se porte essentiellement sur les « *mouvements* » ⁶⁶⁰ (avérés et cachés, cf. ci-après) des mots-Wh, tels que les appréhende une approche déterministe de la syntaxe, comme celle du Programme Minimaliste (Chomsky, 1993, 1995, 2000). Selon le cadre théorique de la Grammaire

⁶⁵⁴ Comme c'est le cas du français, les mots-Wh en espagnol peuvent être frontalisés (ex. « *Qué compró Juan?* »), ou rester dans la position *in situ* (ex. « *Juan compró qué ?* »).

⁶⁵⁵ Ce dernier exemple est l'illustration des constructions-Wh que l'on qualifie de « *multiple fronting* ».

⁶⁵⁶ Terminologie de la syntaxe « *X-bar* » développée par (Chomsky, 1986)

⁶⁵⁷ Le russe peut donc être regardé comme un exemple typique de langue à « *multiple-Wh fronting* ». Il en va de même de l'allemand (Grohmann, 2003). A ce sujet, voir : (Boeckx & Grohmann., 2003).

⁶⁵⁸ Cf., entre autres : (Cheng, 1991, Bošković, 2006, Stoyanova, 2003, Bazaco, 2016). En ce qui concerne les restrictions, voir, ci-après, les commentaires concernant les « *effets d'interventions* ».

⁶⁵⁹ Il est à souligner que l'analyse des questions partielles a suscité, non seulement l'intérêt des linguistes, mais aussi celui des psycholinguistes. Voir, à ce propos, les nombreuses références bibliographiques citées par (Ueno & Kluender, 2009), dont les recherches portent sur le traitement cognitif des questions-Wh en japonais.

⁶⁶⁰ Depuis l'étude de référence de (Chomsky, 1977) - intitulée précisément: « *On Wh-movement* » - les travaux (inscrits dans la mouvance générativiste) qui s'intéressent aux « *questions-Wh* », convoquent systématiquement la notion de mouvement. Voir également l'ouvrage de (Cheng & Corvert, 2006) sur le sujet.

Générative, l'aptitude des mots-Wh à se prêter à une opération de « *mouvement* », conduit au déplacement d'une position fixée en structure profonde vers une position de surface, qui se trouve projetée à la périphérie gauche de la phrase. D'après la théorie, le mouvement-Wh peut être, soit manifeste (« *overt* »), au niveau de la structure de surface, soit caché (« *covert* ») au niveau de la Forme logique (LF). Cette seconde éventualité concerne les mots-Wh *in situ* (Huang 1982, Kato, 2009), pour lesquels, selon la formule de (Bayer & Cheng, 2005): « *wh-movement can be postponed to the post spell-out domain of the grammar* ». ⁶⁶¹ La distinction entre ces deux types de mouvements est regardée comme une variable typologique (Reglero, 2005), qui permet de différencier, entre autres, l'anglais : (« *overt movement* »), du chinois : (« *covert movement* ») et du français : (« *overt* » et « *covert* » movement). ⁶⁶²

Si l'on se penche sur le cas des questions multiples, il apparaît que les stratégies qui sont mises en oeuvre dans les différentes langues pour les construire, peuvent être réparties en quatre groupes principaux (Chernova, 2014, Bazaco, 2016). ⁶⁶³

(i) Le premier groupe, qui se caractérise par l'usage d'une « *ex situ strategy* » (i.e « *the Front-all languages* »), inclut les langues qui permettent la frontalisation des syntagmes-Wh d'une phrase. Cette frontalisation découle de la mise en oeuvre d'un « mouvement manifeste » (ang. « *overt movement* »), qui a pour effet de déplacer un syntagme-Wh (voire plusieurs, dans certaines langues) à la périphérie gauche de la phrase interrogative. C'est le cas, entre autres, des langues romanes, germaniques et du bulgare (exemple de l'anglais (un seul déplacement): « *What did John buy ?* »; exemple du bulgare (plusieurs déplacements): *Koj kakvo kupi?*, « *Qui quoi a acheté ?* »). ⁶⁶⁴

(ii) Le second groupe, « *Wh-in situ languages* », comprend les langues qui laissent tous les syntagmes-Wh à leur place canonique (enchâssée dans la phrase) et qui, de ce fait, ne favorisent pas le dispositif de mouvement manifeste. C'est le cas, entre autres, du japonais et du chinois (exemple du

⁶⁶¹ La tradition instaurée par (Huang, op.cit.), dans le cadre du Programme Minimaliste, défend l'idée qu'un « *Wh-movement* » invisible s'établit au niveau de la Forme Logique (LF) des « *Wh-in situ languages* ».

⁶⁶² Au regard de la distribution permise des mots-Wh, Le français présente « *patron mixte* », ce qui est aussi le cas, entre autres, de l'espagnol. La notion de mixité à propos du français a été discutée par (Mathieu, 1999).

⁶⁶³ Voir également: (Stoyanova, 2003).

⁶⁶⁴ cf. (Chernova, 2014): « *In most of the languages of Indo-European origin constituent questions are formed by fronting an interrogative pronoun or a phrase which is headed by an interrogative determiner. The movement is shown in (1) : (1) [CP wh-phrase1 [C' C [IP [VP ... t1 ...]]]* »

japonais, donné par Richards, 1997 : 13 : « *Taroo-ga dare-ni nani-o ageta no?*, « *Who did Taroo give what?* »). Il est à souligner, d'une part, que les investigations portant sur les « *wh-in situ languages* » occupent un espace particulièrement important dans l'étude des questions en général et, d'autre part, que ces recherches ont joué un rôle crucial dans le développement des théories syntaxiques, en particulier, au sein de la mouvance générativiste

(iii) Le troisième groupe, « *mixed languages* », intègre les langues pour lesquelles un syntagme-Wh peut se prêter à un mouvement (i.e. à une frontalisation) les autres devant rester *in-situ*.⁶⁶⁵ L'anglais, l'allemand et l'espagnol appartiennent à ce groupe (ex. anglais : « *Who gave the book to whom?* »; allemand : « *Wer hat was gekauft?* »; espagnol : « *¿Quién le dio el libro a quién?* »).

(iv) Le quatrième groupe est composé de langues qui admettent le groupement *in-situ* de tous les syntagmes-wh. Le français fait partie de ce groupe (ex. « *Il a donné quoi à qui ?* »).⁶⁶⁶

Pour les langues qui hébergent des constructions *in situ*, il semble qu'il soit utile de distinguer, entre celles pour lesquelles l'usage des syntagmes-Wh est limité et celles, qui ne sont pas soumises à cette contrainte. Le chinois, par exemple, appartient à ce second type, alors que le français est sensible à cette contrainte restrictive. Selon (Mathieu, 1999: 442) :

... the distribution of WH in situ in French single WH questions, unlike the distribution of WH in situ in languages like Chinese, is highly restricted: the relevant alternative strategies in French (WH movement vs. WH in situ) do not behave identically with respect to other scopal elements in the sentence.

Dans cette perspective de limitation, (Bošković, 1998b) affirme que les constructions *in situ* à « *longue distance* » ne sont pas admises en français, en raison du caractère « *clause bounded* » de ces constructions, tandis que les constructions *ex situ* échappent à cette contrainte. En s'appuyant sur cette

⁶⁶⁵ De ce point de vue, « *¿Quién ha comprado qué para la fiesta?* » (« *Qui a acheté quoi pour la fête ?* ») serait acceptable, mais pas « *#¿Quién qué ha comprado para la fiesta?* ». Toutefois, (Bazaco, op.cit.) donne des exemples qui montrent que des constructions qui contiennent de multiples syntagmes-Wh frontalises, sont également possibles en espagnol.

⁶⁶⁶ Il serait nécessaire d'ajouter à cette liste un cinquième groupe, qui comprendrait les langues qui n'acceptent pas la construction de questions-multiples. Sur ce point, cf. (Stoyanova, (2003), qui cite notamment les cas du calabrais, du berbère, du somalien et de l'irlandais.

argumentation, l'auteur déclare que la phrase : « *Qui Jean et Pierre croient-ils que Marie a vu?* » est acceptable, alors que la phrase : « *# Jean et Pierre croient que Marie a vu qui ?* » ne serait pas recevable en tant que question ordinaire, mais seulement comme une question-écho. Une autre restriction du français, à propos des constructions *in situ*, a été remarquée par (Zubizarreta, 2001). Nous rappelons qu'elle analyse cette construction comme l'illustration d'une focalisation contrastive et qu'elle admet, de surcroît, que cette focalisation est associée à la propriété d'exhaustivité. Or, selon (Zubizarreta, op.cit.) le français se comporte différemment de l'anglais et du portugais brésilien, au regard de cette propriété, pour les constructions *Wh-in situ*. Ceci permettrait d'expliquer pourquoi les questions : « *Peter invited who, for example?* » et « *O Pedro convidou quem, por exemplo?* » sont acceptables, alors que « *# Pierre a invité qui par exemple?* » ne le serait pas.⁶⁶⁷ Nous précisons que nous ne partageons pas cette conclusion, car nous pensons que le fait d'adjoindre l'expression « *par exemple* » (qui écarte l'exclusivité) à la construction *in situ* en français, est tout à fait acceptable, dans le cas d'une construction segmentée, où « *par exemple* », qui est détaché du reste de la question, est analysable comme un segment parenthétique. Pour obtenir davantage de détails, sur les facteurs qui motivent les restrictions auxquelles sont soumises les constructions *in situ* en français, on pourra se reporter notamment à (Bošković, 2015).⁶⁶⁸

Les typologies du questionnement les plus larges, prennent également en compte les questions-écho, qui ont la particularité de renvoyer à un énoncé antérieurement formulé par un interlocuteur, en reprenant tout ou partie de son expression littérale. D'où les notions de « *literal reprise* » et de « *previous move* » qui sont mises en avant par (Ginzburg & Sag, 2001), pour caractériser ce type de questionnement. Les grammairiens, en particulier ceux qui s'intéressent à l'anglais (Huddleston, 1984, Radford, 1988), ont souligné le fait que les questions-écho partagent des traits syntaxiques et morphologiques avec les phrases non-interrogatives auxquelles elles « *font écho* », ce qui soulève la question de savoir si elles doivent être vraiment interprétées comme des questions. Ce point sera abordé ultérieurement, dans l'une des sections qui portent sur l'interprétation des diverses questions. Nous nous limiterons, dans l'actuelle partie de notre exposé, qui traite des aspects formels, à donner quelques exemples de constructions de questions-écho en anglais et en français.

⁶⁶⁷ Ces exemples et cette conclusion sont redevables à (Pires & Taylor, 2007).

⁶⁶⁸ Voir aussi : (Boeckx (2000), (Cheng & Rooryck (2000), (Munaro et al., 2001), Zubizarreta (2001) et (Mathieu, 2004),

- 8.4 a. I've bought you an aeroplane (Blakemore, 1994: 197-198))
 b. You've bought me an AEROPLANE?
 c. You've bought me a WHAT?
- 8.5.. a Tu devrais téléphoner à Martine (Di Cristo, 2016: 340)
 b. Je devrais téléphoner à MARTINE ?
 c Je devrais QUOI ?
- 8.6. a. Quand tu penses lui écrire ?
 b. Quand je pense lui ECRIRE ?⁶⁶⁹
- 8.7. a. Tout compte fait, je ne vais pas le lui dire.
 b. Comment ça ?
 a. Comment ça, comment ça?

Ces exemples décrivent notamment les deux variantes les plus courantes des questions-écho : les questions-écho construites comme une question ordinaire (oui/non) et les questions-écho qui comportent un mot-Wh. L'exemple (8.7.), emprunté au français parlé, illustre un cas particulier de reprise littérale. Le locuteur (b) interroge (a) sur le sens du message proféré par ce dernier. A son tour, le locuteur (a) interroge (b) au moyen d'un double questionnement de reprise « *Comment ça, comment ça ?* », sur la signification de la question posée par (b). Il est intéressant de préciser (cf. Di Cristo, 2016 : 320) que le premier syntagme de reprise « *comment ça* » se dote de l'intonation descendante qui sied aux questions-Wh, alors que le second est pourvu de l'intonation plate, dans un registre grave, qui est propre aux segments parenthétiques (soulignés ci-après), qui succèdent à un ton bas (noté B) aussi bien dans les assertions (ex : « *Il est très bien_B comme ça* », que dans les questions comportant un mot interrogatif initial ou *in situ* (*Où va-t-il_B comme ça ?* », *C'est comment_B comme ça ?*

Les questions-écho ont la particularité d'être des « *questions répétitives* », dans la mesure où, indépendamment de leur construction a- sous la forme d'une question totale ou partielle - elles s'emploient à répéter ce qui vient d'être dit (cf. Banfield, 1982, Huddleston, 1988, Blakemore, 1994 b). Les multiples exemples de question-écho qui ont été recensés (voir, par exemple, Noh, 1998), montrent

⁶⁶⁹ Prononcée avec une intonation particulière (cf. Di Cristo, 2016 :321), cette reprise peut dénoter une question que le locuteur se pose à lui-même, dans le cas d'une indécision de sa part. Il s'agit alors davantage de l'expression d'une question rhétorique.

qu'elles actualisent la répétition de tout type de phrase (déclarative, interrogative, impérative), afin de demander quelque chose à leur sujet. Selon (Bolinger, 1957), les questions répétitives se répartissent en quatre types, qu'il nomme, respectivement (i) « *Reclamatory questions* » (ex. « *What* », en réplique à « *When will Jane go to England ?* »), (ii) « *Ditto questions* » (ex. « *When will Jane go to England ?* », en réplique à « *When will Jane go to England ?* »), (iii) « *Echo questions* » (ex. « *Did I bring the book?* », en réplique à « *Did you bring the book?* ») et (iv) « *Reflex questions* » (ex. « *Did you meet Jane yesterday?* », en réplique à « *I met Jane in the park yesterday* ». Dans une « *Reclamatory question* », le locuteur sollicite une répétition de l'énoncé précédent (ou d'une partie de celui-ci). Dans une « *Ditto question* », il reitère sa propre question. Dans une « *Echo question* », il répète la question d'une autre personne. Dans une « *Reflex question* », il répète, sous la forme d'une question, une partie ou la totalité d'une non-question qui précède.

En sus des questions partielles, totales et des questions-écho, les typologies du questionnement intègrent la catégorie des questions alternatives. A l'instar de celle des déclaratives alternatives, la construction des questions alternatives⁶⁷⁰ affiche une marque de disjonction tangible, qui fragmente la phrase en deux (ou plusieurs) termes, lesquels dénotent chacun une proposition distincte. Soit les illustrations suivantes, dans lesquels les exemples (8.8.) illustrent des constructions d'alternatives déclaratives et les exemples (8.9.), celles d'alternatives interrogatives (l'exemple 8.9.c représente la forme réduite de 8.9.a).

- 8.8. a. Ou c'est blanc ou c'est noir.
b. C'est blanc ou c'est noir.

- 8.9. a. Est-ce blanc ou noir ?
b. Est-ce blanc ou non ?
c. Blanc ou noir ?

Du point de vue syntaxique, il est convenu de distinguer deux types de phrases interrogatives disjonctives (Roelofsen, & van Gool (2009). Le premier type est représenté par une seule proposition renfermant l'item de disjonction (ci-après, 8.10.a) et le second, par deux propositions interrogatives, démarquées par cet item de disjonction (ci-après, 8.10.b).

⁶⁷⁰ Exemples :a. « *Qu'est-ce que tu feras pour les fêtes* », b. « *J'irai à Paris ou je resterai à Marseille* », a « *Et ton frère, il ira à Paris où il restera à Marseille ?* »

8.10. a. Does Ann or Bill play the piano?

b. Does Ann love Bill or Chris?

Les auteurs précédemment cités proposent de dénommer, respectivement, ces deux types de constructions : « *Narrow-scope disjunctive interrogatives* » et « *Wide-scope disjunctive interrogatives* ». Cette distinction semble cruciale, car elle permet de décider si l'on est en présence d'une véritable question alternative, ou d'une simple question polaire intégrant une marque syntaxique de disjonction. Dans le cas de la question alternative, la valeur de disjonction est signalée, à la fois, par une conjonction de coordination (« *ou* » en français et « *or* » en anglais)⁶⁷¹ comme le montre l'exemple (8.10.b) ci-dessus - et par l'usage d'une intonation particulière. Celle-ci⁶⁷² joue certainement un rôle décisif, car la présence de « *ou* », dans une question comme « *tu veux du vin ou de la bière ?* », comme celle de « *or* », en anglais, peut donner lieu :

(i) soit à la formulation d'une question polaire (et donc appeler une réponse par oui ou non), si elle est accompagnée d'une intonation finale montante) et ne comporte pas de marque prosodique de disjonction entre les deux syntagmes coordonnés,

(ii) soit à l'expression d'une question alternative, lorsqu'elle intègre cette marque prosodique de disjonction entre les propositions coordonnées et qu'elle se clôture par un ton bas.

Dans le même ordre d'idée, (Romero & Han, 2003, Han & Romero, 2004), soulignent qu'en anglais, une question non-partielle, dont la forme écrite est du type : « *Did John drink coffee or tea ?* », a deux lectures possibles, lesquelles peuvent être paraphrasées, respectivement, par : (a) « *Is it the case that John drank any of these two things, coffee or tea?* » et par (b) « *Which of these two things did John drink: coffee or tea?* ». Dans le premier cas, il s'agit d'une question « oui/non » et dans le second, d'une question alternative, ce qui est corroboré par le fait qu'elles suscitent, respectivement, les réponses suivantes: (a') « *Yes, John drank coffee or tea* » ou « *No, John didn't drink coffee or tea (i.e. he didn't drink either)* » et (b') « *John drank*

⁶⁷¹ De fait, les questions alternatives sont parfois analysées simplement comme des coordinations de questions totales (de Cornulier, 1982).

⁶⁷² Cf. (Rossi, Hirst & Di Cristo, 1981), (Di Cristo, 2013), (Di Cristo, 2016 : 312 ss.), pour le français et : (Bartels, 1997), (Hans & Romero), 2004a, b), (Beck & Kim, 2006), (Pruitt, 2007, 2008), (Roelofsen, & van Gool, 2009) et (Pruitt & Roelofsen, 2011), pour l'anglais)

coffee » ou « *John drank tea* ». En anglais, comme en français, les deux lectures (a) et (b), qui sont évoquées plus haut, sont distinguables par le jeu de la prosodie, qui permet de signaler deux marquages du focus différents (cf. ci-après, la section sur l'interprétation des alternatives et la deuxième partie du présent ouvrage). Il convient enfin, de signaler que l'anglais et le français disposent pareillement d'une construction particulière, dans laquelle l'élément disjoint à droite, est représenté par un simple pronom interrogatif: « *quoi* » en français et « *what* » en anglais.

- 8.10. a. Tu vas lui en parler, ou quoi ?
b. Is this analysis semantics, pragmatics, or what?

Les questions alternatives ainsi construites ont fait l'objet d'une interprétation particulière (cf. Biezma & Rawlins, 2017), que nous évoquerons ultérieurement.

8.2.2. Interprétation des diverses formes de questions : (Fonctionnalité, sémantique et pragmatique des questions)

8.2.2.1. Remarques préliminaires

Nous proposons d'ouvrir cette section en rappelant quelques idées générales : (i) Le concept de question constitue un invariant à travers les diverses langues naturelles .(ii) Il est indiscutable que le questionnement représentent une activité centrale de la pratique du dialogue et du discours interactif dans ces langues. (iii) Non seulement toutes les langues humaines utilisent des questions, mais elles partagent, de surcroît, des significations qui leurs sont communes

Dans l'introduction de l'imposant chapitre qu'ils consacrent au phénomène « *question* », Groenendijk & Stokhof (1997) soulignent l'idée que le terme même de question, peut revêtir trois significations différentes. D'abord, il sert à désigner un certain type de phrase, caractérisée par un ordre des mots particulier, par la présence de morphèmes interrogatifs ou par d'autres marques morphosyntaxiques. Ces phrases sont usuellement dénommées phrases interrogatives, ou simplement interrogatives (par opposition aux phrases dites indicatives ou déclaratives). En second lieu, le terme de question fait référence à l'acte de discours, qui est accompli en prononçant une

phrase interrogative.⁶⁷³ Enfin, ce terme renvoie à la « chose », qui est questionnée et à laquelle on doit apporter une réponse. Cet objet peut être regardé comme la valeur sémantique ou le sens d'une interrogative. A des fins de clarification, Il est utile de distinguer plus nettement, entre la notion de phrase interrogative et celle de question, pour deux raisons principales. La première raison est que l'étude des phrases interrogatives, relève du domaine syntaxique de la linguistique, alors que celle des questions, ou des actes interrogatifs, relève davantage des domaines de la sémantique et de de la pragmatique.⁶⁷⁴ L'articulation de ces domaines a été spécifiée en termes généraux (entre autres, par Stenius, 1967), de la façon suivante. Les énoncés utilisés pour accomplir des actes de parole comme les assertions, les ordres et les questions, recèlent un radical phrastique, qui dénote un objet sémantique (comme une proposition) et un indicateur de modalité, qui transforme cet objet en acte communicatif. La seconde raison est que, si les phrases interrogatives ne correspondent pas toujours à un acte de question, l'expression des actes de question ne se fonde pas systématiquement sur l'emploi d'une structure de phrase interrogative.⁶⁷⁵ En s'attachant à classer les actes de parole, (Searle, 1975) suggère que les questions appartiennent (avec les ordres) à la catégorie fonctionnelle des actes directifs. Il en est ainsi, parce que les questions « *try to make the addressee do something, namely, provide a particular piece of information* » (Krifka, 2011).

Les principes de base qui supervisent l'analyse des questions en général, se rapportent aux deux point essentiels que nous résumons ci-après.

- (i) Le premier point concerne l'hypothèse (prenant appui sur la théorie de l'usage des opérateurs en logique) d'une « particule-q », ou d'un « morphème-q », c'est à dire d'une entité qui permet, notamment, de justifier la distinction entre une affirmation et une question, au niveau de la structure sous-jacente de la phrase (Katz & Postal, 1964, Katz, 1972).⁶⁷⁶ Postuler l'effcience d'une telle entité, peut conduire à rendre compte, par exemple, de l'opposition de sens entre « *Marie va travailler* » et « *Marie va travailler ?* », ou de la similarité

⁶⁷³ Cf. Krifka (2011 : 1742) : «*Questioning is a basic type of speech act essential for human communication, and questions form a distinct sentence type in every language*».

⁶⁷⁴ Pour un survol de la sémantique des question et une comparaison des théories afférentes, voir, en particulier : (Ginzburg 1995b), (Higginbotham 1996), (Groenendijk and Stokhof 1997), (Krifka 2011) et (Radek, 2011b),

⁶⁷⁵ Asher & Reese (2007) rappellent, à ce propos, que les questions sont fonctionnellement des « *speech acts* », alors que les interrogatives sont des formes linguistiques qui peuvent non seulement exprimer des questions, mais aussi d'autres types d'actes de discours.

⁶⁷⁶ Pour une discussion de l'hypothèse du « *q-morpheme* » et la proposition de solutions alternatives, voir: (Baker, 1970) et (Wachowicz, 1978).

entre une question totale et une question partielle, qui sont toutes les deux paraphrasables par : « *Je sollicite une réponse* ». Selon l'hypothèse du « q-morpheme - et sous la condition que les mots-wh soient spécifiés comme « questionnants » - la représentation dans la structure sous jacente de la phrase « *Qui a vu Paul ?* » aura la forme de : « *q [Wh quelqu'un] a vu Paul* »

Il a été stipulé (à la suite de la proposition de Hagstrom, 1998 d'introduire une particule-q dans la structure), que cette entité appartient aux universaux linguistiques de la Grammaire (cf. Cable, 2010) et que son positionnement est crucial pour déterminer le type d'interprétation attribuable à une question multiple. C'est ainsi que pour ceux qui tentent de rendre compte, en particulier, de la distribution des réponses aux questions multiples en termes de simple paire ou de liste de paires, la problématique centrale revient précisément à déterminer la place de la « particule-q ». Il convient de rappeler que certaines langues utilisent des particules spécifiques pour signaler une question. C'est le cas notoire, par exemple, du japonais, qui emploie systématiquement la particule « *ka* » pour valider la grammaticalité d'une question. Cette particule, qui peut être omise seulement lorsque la question est dotée d'une intonation montante, permet de déterminer la portée interrogative d'un élément-Wh, cette portée pouvant être définie comme le domaine de la phrase qui est questionné (Ueno & Kluender, 2009)

(ii) Le second point essentiel se rapporte au substrat de la dénotation des questions qui conditionne leur interprétation sémantique. A ce sujet, l'idée prédominante dans la littérature, est que la connaissance de la signification portée par une question, se ramène à la connaissance des propositions qui sont interprétables comme des réponses possibles à cette question (Hamblin, 1973, 1976, Groenendijk & Stokhof, 1997, Hagstrom, 1998), ou à celle des propositions qui expriment des réponses « vraies » à celle-ci (Karttunen, 1977: 6):

A question denotes the set of propositions that jointly constitute a true and complete answer.

En définitive, la signification d'une question Q est donnée par l'ensemble des propositions qui sont interprétables comme des réponses appropriées à cette question (Hagstrom, 1998). Dans cette perspective, il importe de souligner l'importance cruciale qui est accordée au couple question-réponse (Q/R) pour

l'interprétation des questions (cf. entre autres : Hintikka, 1976, Hitz, 1978).⁶⁷⁷ L'association (Q/R), qui peut être vue comme un objet privilégié dans l'optique d'une confrontation entre sémantique et pragmatique (Léon, 1997),⁶⁷⁸ a motivé de nombreuses recherches, qui se sont profilées dans des directions aussi diverses que celles qui touchent à la syntaxe, à la sémantique, à la pragmatique, à la socio-pragmatique et à l'argumentation.

D'une manière générale, la problématique de l'interprétation des diverses formes de questions, se rapporte à leur fonctionnalité et aux informations sémantiques et pragmatiques qu'elles contribuent à transmettre. L'étude de la fonctionnalité des questions et celle des valeurs sémantiques et pragmatiques que peuvent véhiculer les différentes catégories de questions, se présentent comme des sujets particulièrement complexes, qui ont donné lieu à de multiples débats (impliquant à la fois des points de vue d'ordre linguistique, logique et philosophique).⁶⁷⁹

Selon (Roelofsen & van Gool, 2009), les effets sémantiques d'une question sont double, voire triple, dans la mesure où, d'une part, la question soulève un problème (ang. « *raises an issue* ») et où, d'autre part, elle met en lumière (cf. la notion de « *highlighting* ») et/ou suggère certaines possibilités, ces dernières fonctions étant largement dévolues - comme nous le verrons dans la deuxième partie du présent ouvrage - aux incidences de la prosodie. Afin de modéliser l'ensemble de ces effets sémantiques, les auteurs cités plus haut se réfèrent au cadre théorique de la « *sémantique inquisitive* » (« *inquisitive semantics* »). Dans cette perspective, ils affirment que les questions proposent plusieurs mises à jour du « *Common Ground* », tout en précisant quels sont les types d'information vériconditionnelle qui doivent être ajoutées à ce dernier, pour faire évoluer, comme il se doit, le discours ou la conversation.⁶⁸⁰ Ces mêmes auteurs proposent également d'introduire une version

⁶⁷⁷ Comme le précise (Léon, 1997), l'émergence du couple Q/R résulte d'un problème posé à la sémantique logique par les interrogatives, qui ne peuvent pas, contrairement aux assertions, être traitées dans un cadre vériconditionnel traditionnel.

⁶⁷⁸ Selon (Hintikka & Halonen, 1995: 636): «... *the behavior of questions and answers cannot be understood fully in terms of what in the conventional terminology would be called their semantics. We also have to examine how questions and answers are used in information acquisition. Such a study would be conventionally classified as pragmatics* ».

⁶⁷⁹ Pour des précisions point sur ces divers points de vue, nous engageons les lecteurs à se reporter aux travaux suivants : Hamblin (1958), Hintikka (1976), Russel (1978), Karttunen (1977), Groenendijk & Stokhof (1997), Ginzburg (1996)..

⁶⁸⁰ Nous rappelons que, d'après (Krifka, 2008a), le fait de poser une question remplit une fonction de gestion du « *Common Ground* ». Selon cet auteur, (i) le « *Common Ground* » contient les engagements (« *commitments* »)

compositionnelle de la « *sémantique inquisitive* » et d'élargir ses bases, afin de rendre compte des effets d'« *highlighting* » et de suggestions potentielles évoqués plus haut.⁶⁸¹

Manfred Krifka (2001) rapporte que plusieurs cadres théoriques ont été proposés pour investiguer la signification des questions.⁶⁸² Il précise, cependant, que les deux approches les plus prisées des sémanticiens sont l'approche propositionnelle (« *Propositional Set Approach* ») et l'approche de la signification structurée (« *Structured Meaning Approach* »). L'auteur accorde sa préférence à la seconde qui permet, selon lui, de traiter des problèmes (notamment, celui de la distinction entre question polaire et question alternative et celui des questions multiples), que la première approche ne permet pas de résoudre. L'idée centrale de cette seconde approche est formulée de la sorte par (Krifka, op. cit., 288): «*Question meanings are functions that, when applied to the meaning of the answer, yield a proposition.*». En règle générale, il apparaît que toutes les théories sémantiques du questionnement partagent le point de vue (déjà souligné) que l'objet sémantique que dénote une interrogation, doit rendre compte des réponses que cette interrogation permet de susciter (Hamblin, 1958).

Le champ sémantico-pragmatique du questionnement participe (comme on va le voir) d'une échelle de valeurs, aux extrémités respectives de laquelle se placent les vraies questions et les fausses questions. A l'intérieur de cette échelle se rangent, notamment, les questions totales et les questions partielles, les questions alternatives, les questions elliptiques, les questions de relance, les questions biaisées, les questions rhétoriques et les questions réactives, qui expriment certaines attitudes expressives du locuteur, comme la surprise, le doute et l'incrédulité.⁶⁸³ En considérant cette diversité remarquable, Freed (1994) a proposé de décrire une

des interlocuteurs et (ii) les questions restreignent le « *développement légitime* » du « *Common Ground* » (Krifka, 2016b).

⁶⁸¹ Ces auteurs s'attachent à une conception particulière de la « *sémantique inquisitive* », car il est vrai est vrai que ce cadre d'analyse a servi également à étudier le langage de la logique propositionnelle et celui de la logique des prédicats de premier-ordre (Groenendijk and Roelofsen, 2009, 2009b, Ciardelli, 2009, Ciardelli and Roelofsen, 2011, Ciardelli et al., 2013). Alors que dans la sémantique traditionnelle, la signification d'une phrase est équivalente au contenu informatif qu'elle délivre, celle (compositionnelle) qui émane d'une interprétation fondée sur la sémantique inquisitive dérive aussi de la problématique que soulève un questionnement. Il s'ensuit que, dans cette perspective, la notion de sens reflète directement le fait que l'usage central du langage est la communication interpersonnelle, soit l'échange d'informations, dans un processus dynamique, qui consiste à soulever et à résoudre des problèmes.

⁶⁸² Voir également : (Krifka, 2011).

⁶⁸³ Nous évoquerons ce questionnement expressif dans la seconde partie du présent ouvrage, qui traitera des aspects prosodiques du conditionnement de l'information.

typologie des questions dont les éléments constitutifs varient selon un continuum informatif. Au sommet de ce continuum se trouvent les questions en quête d'une information factuelle et à la base, des questions qui dénotent davantage des choix expressifs de la part de ceux qui les formulent. Toujours d'après Freed, la nature de l'information évolue, le long de ce continuum, selon un parcours qui va de l'information nouvelle du domaine public, à l'information partagée, à l'information phatique et à l'information rhétorique. Il est clair qu'une telle analyse, ne peut se concevoir que dans le cadre d'une conception particulièrement riche de la fonctionnalité du questionnement. Nous rappelons, à ce propos, que pour rendre compte de cette richesse, Freed suggère de considérer pas moins de seize catégories fonctionnelles de questionnement!

Dans les pages qui suivent, nous tenterons d'approfondir les aspects sémantiques et pragmatiques du questionnement, en examinant sur quelles bases s'effectue l'interprétation des différentes catégories de questions. Nous débattons d'abord la distinction entre les vraies questions et les questions orientées (ou dirigées, ou biaisées, ou incitatives, ou implicatives) et nous commenterons ensuite les significations que véhiculent les vraies questions, totales et partielles, ainsi que diverses formes de questions particulières (questions alternatives, questions rhétoriques, questions-écho, etc.). Nous accorderons, enfin, une place importante à la façon dont les questions procèdent à la mise en perspective (i.e. au « *packaging* ») de l'information sollicitée. L'exploration de ce thème est cruciale, car si la problématique de la signification des vraies et des fausses questions est débattue depuis longtemps dans la littérature, en revanche, celle qui concerne la façon dont elles sont structurables informationnellement, est bien moins fournie (Engdhal, 2006), ce qui pourrait donner à penser que l'organisation de l'information est une propriété des énoncés déclaratifs. Or, il est apparu, comme on le verra par la suite, que le conditionnement informationnel des questions, obéit aux mêmes principes que ceux qui régulent les énoncés déclaratifs et qu'il reflète pareillement les états informatifs des locuteurs, en fonction de l'évolution du contexte du dialogue et de la conversation.

8.2.2.2. Interprétation des questions orientées: demandes de confirmation , interronégatives, questions rhétoriques et « *emphatic focus questions* »

8.2.2.2.1. Présentation sommaire

Les vraies questions, dénommées « *querries* » par (Grice & Savino, 1995), représentent des actes de parole qui constituent de véritables requêtes d'information (en posant une vraie question, le locuteur s'attend à ce que l'interlocuteur lui apporte une information dont il est censé ignorer la teneur). Les « *pseudo questions* », que l'on qualifie aussi parfois de « *questions biaisées* » (Beysade & Marandin, 2006), ou de « *questions orientées* », ⁶⁸⁴ sont de plusieurs types. Elles incluent, notamment, les demandes de confirmation (appelées « *checks* », par Grice & Savino, op.cit.), ⁶⁸⁵ les « *interronégatives* » et les questions dites « *rhétoriques* ».

8.2.2.2. Interprétation des demandes de confirmation

En considérant les requêtes de confirmation, (Borillo, 1978: 27), formule les remarques suivantes :

Certaines formes de l'interrogation totale directe sont l'expression de questions orientées. Alors que le plus souvent l'interrogation totale vise à faire établir si la proposition sur laquelle on l'applique est vraie ou non, dans certains cas elle n'est pas le fait d'une véritable incertitude entre les deux valeurs de vérité. Le locuteur ne met pas en balance de manière neutre les deux termes de l'alternative. Au contraire, se fondant sur son jugement - qui peut aller de la simple présomption à une quasi certitude - il se propose, selon le degré de sa conviction, de faire confirmer ou de faire admettre son point de vue par la personne à qui il s'adresse, son interlocuteur. Sa stratégie est donc d'orienter celui-ci vers le choix de la valeur que lui-même croit vraie.

D'après l'auteure qui vient d'être citée, une demande de confirmation peut s'orienter dans deux directions, selon qu'elle infléchit la réponse vers une confirmation positive ou une confirmation négative. En effet, il est possible, en français, d'associer aux demandes de confirmation des « *appendices questionnants* » tels que « non ? », « oui ? » ou « si ». ⁶⁸⁶ La bivalence qui vient d'être évoquée peut être illustrée par les exemples ci-après, repris de (Borillo, 1978:27).

8.8. a. *Q- Confirm oui* : C'était très facile, non ? -R. Oui, effectivement.

⁶⁸⁴ Une question orientée (ang. « *leading question* ») est une question qui invite (subtilement) l'interlocuteur à répondre d'une façon particulière.

⁶⁸⁵ Carletta et al. (1997) parlent de « *Check move* », pour désigner un acte de dialogue qui oriente la demande du locuteur vers la confirmation d'une information à laquelle il a des raisons de croire, étant donné le contexte du discours.

⁶⁸⁶ Les constructions ainsi configurées s'apparentent, sur le plan formel, aux « *tag-questions* » de l'anglais.

b. *Q-Confirm non* : Ce n'était pas si facile, si ? -R. Non, effectivement.

Si la formulation d'une vraie question peut convoquer, soit une forme déclarative, soit une construction marquée syntaxiquement, il apparaît que l'expression d'une demande confirmation en fait de même (voir les exemples ci-après). Toutefois, elle peut emprunter aussi parfois des constructions particulières, qui utilisent, par exemple, en français, l'adverbe de « confirmation » « *bien* »,⁶⁸⁷ ou la forme questionnante « *n'est-ce-pas* » (cf. supra). Les exemples suivants illustrent la formulation de quelques demandes de confirmation en français (a, b, c), en anglais (d) et en italien (e).

8.9. a. Alors, il vendra demain ?

b. Alors, il viendra bien demain ?

c. Alors, il viendra demain, n'est-ce pas ?

d. (So) I go to the right? (Grice & Savino, 1997).

(*Donc, je vais à droite ?*)

e. Quindi anche qui c'è una leggera curva? (ibid).

(*Donc, même ici il y a une légère courbe ?* »)

A propos des demandes de confirmation, on peut relever deux faits notables. D'une part, elles sont particulièrement usitées dans certains contextes particuliers, comme, ceux qui se rapportent à une quête d'itinéraire (« *map task* », c.f. ci-dessus, 8.9.d, e) ou à des jeux de société qui consistent à deviner l'identité d'un objet, d'une personne ou d'un lieu (Fónagy & Bérard, 1973, ex. « *Ça se trouve en France ?* »). D'autre part, les demandes de confirmation se distinguent généralement des vraies questions polaires, par l'usage d'une intonation différente.⁶⁸⁸ C'est ainsi qu'en français, elles sont dotées d'une mélodie finale montante-descendante, au lieu de simplement montante comme il sied aux vraies questions polaires de forme déclarative (cf. Purson & Di Cristo, 1998). En réalité, la mélodie montante-descendante d'une demande de confirmation se réalise au terme de la phrase, ce qui signifie, plus précisément, que la montée est alignée avec la syllabe prétonique et la chute, avec la syllabe tonique finale, qui porte l'accent nucléaire.

⁶⁸⁷ Cet usage de « *bien* » en français (comme celui de « *vraiment* ») est comparable à celui de « *really* » en anglais, qui introduit le même type de biais épistémique: comparer, par exemple : « *Did he bring a present for him ?* » avec : « *Did he really bring a present for him ?* » (Romero, 2005)

⁶⁸⁸ Voir la seconde partie du présent ouvrage, pour des précisions sur ce point.

8.2.2.2.3. Interprétation des interronégatives

Parmi les formes d'interrogation totale qui sont interprétées comme des demandes de confirmation, il en existe un type clairement identifié que l'on rencontre dans plusieurs langues: il s'agit des formes interrogatives négatives que l'on appelle « *interronégatives* ». Ces dernières sont illustrées par les exemples suivants, qui sont empruntés au français (8.6.) et à l'anglais (8.11., 8.12.).

8.10. N'est-il pas architecte ? (Borillo, 1978).

8.11. a. John is nice, isn't he ? (van Rooy & Šafářová, 2003).

b. John isn't such a bad guy, is he.? (Id.)

8.12. a. Don't you think this was wrong?

b. Do you think this was wrong?

c. Doesn't John drink ?

d. Does John not drink?

Le plus souvent, une « *interronégative* » polaire est regardée comme une demande de confirmation « *positive* », dans le sens où l'implicature qu'elle dénote, tend à suggérer que le locuteur est en attente d'une réponse positive. Ainsi la formulation de (8.10.) incite à inférer, que le locuteur s'attend à ce que son interlocuteur confirme, que la personne représentée par « *il* » exerce le métier d'architecte. De même, la question-tag (8.11.a) est utilisée, lorsque le locuteur (ou la locutrice) estime que John est agréable, alors que l'indication que sous-entend la « *question-tag* » (8.11.b) est que John n'est pas un mauvais type. L'orientation introduite par une « *interronégative* », ressortit nettement de la comparaison des exemples (8.12.a) et (8.12.b) ci-dessus.

La problématique du sens transmis par les « *interronégatives* » a fait l'objet de nombreuses discussions, dans les travaux sur le questionnement (voir, à ce sujet : Ladd, 1981, Groenendijl & Stokhof, 1997, Büring & Gunlogson, 2000, Romero, 2005, Romero & Han, 2001, 2002, 2004, Han, 2002, Guerzoni, 2004, Reese, 2006, 2006b et Asher & Reese, 2007). L'un des points de débat récurrent, concerne précisément l'orientation positive de ces « *interronégatives* ». Mais plusieurs chercheurs contestent cette généralisation univoque, car ils considèrent, qu'en fonction du contexte de la conversation, une « *interronégative* » polaire peut également être utilisée dans l'attente d'une réponse négative (Ladd, 1981, van Rooy & Šafářová, 2003).⁶⁸⁹

⁶⁸⁹ Pour (Ladd, 1981), le critère à considérer, dans ce cas, concerne une différence de portée de la négation.

Certains auteurs (cf. entre autres : Romero & Han, 2004), ont mis en évidence une forme de généralisation, qui pourrait s'appliquer aux « *interronégatives* » de l'anglais. Elle précise, par exemple que la présence d'une négation préposée dans une question « *Yes/no* », comme dans (8.12.c), contribue à véhiculer l'implicature que le locuteur s'attend à une réponse positive, alors qu'une négation non-préposée, comme dans (8.12.d), n'incite pas à déclencher une telle implicature. Pour (Romero & Han, op.cit.), cette généralisation peut être décrite en ces termes:

Yn-questions with preposed negation necessarily carry the epistemic implicature that the speaker believed or expected that the positive answer is true. *Yn*-questions with non-preposed negation do not necessarily carry this epistemic implicature.

Un autre point de débat se rapporte à la différence de sens hypothétique entre la question polaire positive et « *l'interronégative* » polaire. Selon certaines approches influentes de la sémantique des questions, en particulier celles qui sont adoptées par (Hamblin, 1973) et par (Groenendijk & Stokhof, 1984), il n'y aurait pas de différence de sens entre les questions polaires positives, et les polaires négatives.⁶⁹⁰ Ce point de vue, qui a également été retenu, plus récemment, par (Reese, 2006), est cependant loin d'être accepté communément. Pour (van Rooy & Šafářová, 2003: 293), entre autres, il est clair que ces types de questions, en dépit du fait qu'elles appellent toutes les deux une réponse par oui ou non, ne peuvent pas être employées de façon interchangeable, sans une modification du sens. Ces auteurs précisent, en outre, (op.cit: 294) qu'il existe des contextes particuliers, dans lesquels les questions polaires négatives ne sont en aucune façon substituables à des questions polaires positives:

... those where knowledge that the negative proposition is true gets the speaker closer to her conversation goal. One example is that of medial examination, as observed on hospital fiers: *Is your child apathetic? Is your child not eating properly? Has (s)he not been sleeping for the last three days?* Similarly, one can test the ecological behavior of fellow citizens asking them *Do you turn off appliances when there are not in use? Do you not dump waste? Do you not run the water while brushing your teeth?*

8.2.2.2.4. Interprétation des questions rhétoriques

Parmi les questions qui sont jugées comme biaisées, figurent en bonne place les questions dites « *rhétoriques* » (cf. Han, 1998, pour une présentation générale). Alors qu'une vraie question exprime une quête d'information que résout la réponse de l'interlocuteur, une question rhétorique n'appelle pas une réponse de ce dernier.

⁶⁹⁰ Ni même entre ces dernières et les questions alternatives (Voir, ci-après, la discussion concernant les questions polaires positives et les questions alternatives).

En effet, Les questions rhétoriques ne visent pas à susciter une réponse d'autrui et elles n'invitent pas, en outre, à un changement de tour de parole, comme le font les questions ordinaires. En outre, les questions rhétoriques peuvent être employées, notamment, en guise de réplique à une question, ou pour anticiper une explication.

- 8.13. a. Tu comptes t'acheter un i-pad ?
 b. Qu'est-ce que tu veux que je fasse de ce truc ?
- 8.14 a. Quels sont les points faibles de cette loi ?

Et bien, je vais vous le dire.⁶⁹¹

D'une manière générale, une question rhétorique (qu'elle se présente sous l'aspect d'une question totale ou d'une question-wh), est pourvue de la force illocutoire d'une forte assertion de polarité opposée à ce qui est apparemment demandé (Sadock, 1971, 1974). Ce qui veut dire qu'une question rhétorique positive, tend à assumer la force illocutoire d'une assertion négative et une question rhétorique négative, celle d'une assertion positive. Soit, à titre d'illustration les exemples suivants, que nous empruntons à (Han, op.cit.).

- 8.15. a. What has John ever done for Sam?
 b. What hasn't John done for Sam?
- 8.16. a. Did I tell you that writing a dissertation was easy?
 b. Didn't I tell you that writing a dissertation was easy?

L'interprétation rhétorique de (8.15..a) signifie que « *John* » n'a jamais rien fait pour « *Sam* », alors que celle de (8.15.b) affirme indirectement que « *John* » à tout fait pour « *Sam* ». De même la lecture rhétorique de (8.16.a) s'interprète comme : « *I didn't tell you that writing a dissertation was easy* » et celle de (8.16.b), comme : « *I told you that writing a dissertation was easy* » (Han, op.cit.).

Avant de résumer brièvement l'essentiel des bases interprétatives des questions rhétoriques, nous proposons d'illustrer, de nouveau, ce type de pseudo-question, ou de questionnement « biaisé », par des exemples tirés du français (8.17).

- 8.17.
 a. Comment n'y ai-je pas songé plus tôt (Gautier, 2009)

⁶⁹¹ On notera que cette stratégie est fréquemment utilisée dans le discours didactique et le discours politique.

- b. Comment veux-tu qu'il ait levé le petit doigt ? (Beyssade, 2006b)
- c. Est-ce que Marie viendra vraiment ? (Borillo, 1981)
- d. Comment peut-on être persan ? (Montesquieu, 1771, lettre30)

Les actes de parole identifiables comme des questions rhétoriques sont interprétés comme des actes indirects complexes.⁶⁹² Leur singularité consiste à introduire une rupture entre la signification littérale qu'ils dénotent : celle d'une question et la fonction qu'ils assument dans le discours : celle d'une affirmation, que certains qualifient d'emphatique (Egg, 2006).⁶⁹³ En règle générale, les auteurs qui traitent des questions rhétoriques, proposent de les interpréter comme des affirmations négatives (Sadock, 1971, 1974, Progovac, 1993, Han & Siegel, 1996, Han, 2002).

Plusieurs auteurs se sont interrogés sur les facteurs qui conditionnent l'interprétation rhétorique d'une apparente phrase interrogative. Certains ont mis principalement en avant des facteurs linguistiques, tels que des marques de modalité, comme le conditionnel des verbes modaux (pouvoir, vouloir, etc.). De son côté, (Borillo, 1981) considère que les verbes d'opinion, comme penser et les adverbess épistémiques, comme « *vraiment* », « *réellement* », ont tendance à favoriser l'interprétation rhétorique d'une question. D'autres chercheurs estiment, en revanche, que ce sont des facteurs pragmatiques et extra-linguistiques qui ont un rôle déterminant à jouer. C'est ainsi, par exemple, que (Rhode, 2006) se réfère à la notion de « *common ground* » (Stalnaker, 1978) et affirme que pour être adaptées à leur contexte de production (et remplir ainsi les conditions de félicité discursive), les questions rhétoriques requièrent que les interlocuteurs en présence, partagent un « *commitment* » préalable à des réponses similaires, évidentes ou extrêmes.⁶⁹⁴

A première vue, une question rhétorique, qui dénote le fait que celui qui la pose ne s'attend pas à une réponse, semble enfreindre les conditions de félicité propres à une question (Searle, 1969), lesquelles renvoient à la « condition de sincérité » (le locuteur souhaite obtenir un élément d'information spécifique) et la « condition essentielle » (le locuteur tente d'obtenir cet élément d'information au

⁶⁹² Pour une analyse *in extenso* de la notion d'acte de parole complexe, voir : (Asher & Lascarides, 2001).

⁶⁹³ « *In rhetorical questions, the speaker do not demand information, instead, these questions function as emphatic statements* » (Egg, 2006: 73). De ce fait, les questions rhétoriques sont pertinentes pour l'étude de l'interface sémantique/pragmatique (contradiction entre leur signification littérale et leur fonction discursive).

⁶⁹⁴ Voir l'étude de Rhode (op.cit.), pour l'interprétation de ces termes. Voir également (Egg, op.cit.) pour une analyse comparable à celle de Rhode.

moyen d'une question). Toutefois, comme le souligne (Egg, op.cit.: 77), les locuteurs sont en principe coopératifs et ils n'outrepassent pas les conditions de félicité, sans que cette infraction soit fermement motivée. Dans les échanges interpersonnels, les auditeurs s'appliquent à reconstruire cette motivation. Ils y parviennent, notamment, semble-t-il, en assimilant les questions rhétoriques à des actes de parole indirects.

8.2.2.2.5. Interprétation des « Emphatic focus questions »

Outre les « *interronégatives* et les questions rhétoriques, on range également dans la catégorie des questions biaisées, les questions dénommées « *Emphatic Focus Questions* » (Asher & Reese, 2007). Ces dernières, qui se caractérisent, entre autres, par la présence d'un Syntagme Nominal fortement mis en valeur (en italiques dans les exemples ci-après), ont pour effet d'orienter un biais vers une réponse négative.

8.18. a. Did Fred contribute *a red cent* to the campaign?

b. Does Fred do a *damn thing* at the office?

Parmi les études qui traitent du sujet, celles de (Krifka, 1995) et de (van Rooij, 2003b), sont souvent citées en référence. Krifka (op.cit.) fait observer que, puisque ce Syntagme Nominal est renforcé, il requiert le marquage prosodique d'une focalisation emphatique. L'usage d'une prosodie emphatique, comme dans les exemples (8.19.a et b), qui sont empruntés à (Sadock, 1971), représente ainsi une marque suffisante, pour promouvoir l'introduction d'un « *biais négatif* » (Asher & Reese, 2007).

8.19. a. Do you *need* that porkshop?

b. Did I *tell* you that writing a dissertation was going to be easy.?

8.2.2.3. Interprétation des questions-écho

Les questions-écho ont fait l'objet de deux propositions d'interprétations concurrentes. Selon la première (Banfield, 1982, Janda, 1985, Iwata, 2003, Sudo, 2007, Yasutada, 2007), ces questions sont regardées comme des objets métalinguistiques par nature, en ce sens qu'elles portent sur la forme de l'expression ou sur le style de l'énoncé, précédemment formulé par le locuteur et

non sur son contenu conceptuel.⁶⁹⁵ L'autre interprétation se démarque clairement de la perspective métalinguistique à des degrés divers (Blakemore, 1994b, Ginzburg & Sag, 2000, Artstein, 2002). Ces deux interprétations convoquent des approches de la signification différentes. La première approche est notablement représentée par l'analyse sémantique de (Yasutada, 2007), dont l'idée-force est que les questions-écho portent sur des expressions, contrairement aux questions ordinaires qui interrogent, des individus, des faits temporels, des manières, des raisons, etc.⁶⁹⁶ Afin d'étayer son point de vue, l'auteur souligne, en particulier, le fait que les questions-écho peuvent fort bien interroger une sous-partie des mots, ou un non-constituant.⁶⁹⁷ Plus généralement, L'auteur expose une analyse compositionnelle des questions-écho, qui s'inscrit dans le cadre influent de la théorie du « *Structured Meaning* » des questions. On se reportera au texte de l'auteur, pour obtenir des précisions sur la démarche qu'il adopte dans cette approche compositionnelle.⁶⁹⁸

La seconde proposition d'interprétation des questions-écho se caractérise par des tentatives de mettre en œuvre une sémantique non-métalinguistique, voire une pragmatique, de ces questions. Parmi les travaux représentatifs de cette mouvance, se positionnent en particulier les approches de (Ginzburg & Sag, 2000) de (Artstein, 2002) et de (Blakemore, 1994 b). Dans le chapitre 7 de leur ouvrage de référence, (Ginzburg & Sag, op.cit.) définissent ce qu'ils appellent des « *questions de reprise* » comme des requêtes, dont la signification est directement déterminée à partir de l'énoncé qui précède. Le principe de base de cette approche stipule que le sens d'une question-écho se rapporte à la force illocutoire de l'énoncé avec lequel elle établit une relation anaphorique. La question-écho peut donc être paraphrasée

⁶⁹⁵ Un point de vue commun aux deux interprétations, reviendrait à spécifier qu'une question-écho s'emploie à quérir la confirmation d'un énoncé précédent, dont on n'a pas identifié certains items, ou pas compris la signification intentionnelle.

⁶⁹⁶ On retiendra que, pour (Krifka, 2011), il existe une parenté manifeste entre les questions-écho et les « *quiz questions* » (ou les questions d'examen), dans la mesure où elles portent pareillement sur un événement particulier. Pour les questions écho, il s'agit de l'événement de parole que constitue l'énoncé qui précède, alors que pour les « *quiz questions* », il s'agit de l'événement que le locuteur suppose être identifiable par l'auditeur.

⁶⁹⁷ En ce qui concerne la nature infra-lexicale de l'item interrogé, il rapporte notamment l'exemple suivant: A. « *Try our new chajitas !* », B. « *Cha-WHAT-as?* ». (ii) Pour ce qui concerne l'interrogation portant sur un non-constituant, il reprend l'exemple donné par (Bolinger, 1987): A. « *The dog wanted to eat the cat* », B. « *The WHAT ?* », dans lequel « *what* » remplace la séquence : « *dog wanted to eat the* ».

⁶⁹⁸ Nous rappelons que le principe de base de la sémantique compositionnelle (cf. Pelletier, 1994) stipule que la signification d'une phrase est dérivable des significations de ses parties et des façons dont ces dernières se combinent. Pour ce qui concerne la théorie du « *Structured Meaning* », voir, entre autres: (von Stechow, 1982) et (Krifka, 2001, 2004).

sous la forme d'une question ordinaire qui se réfère à cette force illocutoire. Par exemple, la question-écho : « *Who like WHO ?* » peut être paraphrasée par : « *Who did you say (just now) that you like ?* ».

Arstein (op.cit) a développé une approche sémantique des questions-écho, qui s'inspire de la sémantique du focus, telle que la conçoit, par exemple, (Hockey, 1994). Selon cette approche, le contenu de ces questions est entièrement « *given* », car elles font écho à une affirmation antérieure. À cet égard, aucune des parties constitutives de ces questions ne devrait, en principe, être marquée comme un focus. Il n'en demeure pas moins qu'un tel marquage (réalisé au moyen d'un accent mélodique (« *pitch accent* », cf. supra)), est requis, afin de souligner le matériau débattu plutôt qu'un matériau nouveau. Dans ce sens, ce qui est débattu dans une question-écho, ce n'est pas une partie de son expression linguistique, mais certains aspects de sa signification. Dans le cadre de cette perspective (Arstein, op.cit. : 101), propose de résumer de la sorte ce qui motive l'usage d'une question-écho:

The speaker who uses an echo question informs her interlocutor that she refuses to accept part of the interlocutor's utterance: the disputed part is marked as focus, as if it were not given in prior discourse, and the part that the speaker accepts is deaccented. The question meaning is then arrived at through a Gricean inference: the proposition expressed by the echo offers no new information and the echo itself signals that the speaker considers part of it not to be given, so the interlocutor infers that the speaker intends to question this information.

Selon (Blakemore, 1994b), le fait que les questions-écho présentent une similitude syntaxique avec les phrases auxquelles elles font écho, ne signifie pas, pour autant, qu'elles sont inaptes à transmettre une attitude de questionnement.⁶⁹⁹ Dans le cadre de cette hypothèse, Blakemore se réfère au concept de pertinence, ainsi qu'aux notions de « *communication ostensive* » et de « *representation by resemblance* », qui mettent en valeur (Sperber & Wilson, 1986), pour affirmer que les questions-écho interrogent aussi sur la pensée communiquée. Il en résulte ainsi, que ce qui distingue ces questions des autres formes d'interrogation, c'est simplement leur caractère « *échoïque* ». Les deux exemples ci-après, que propose Blakemore (op.cit., 201 et 204), sont particulièrement édifiants, car ils montrent qu'une question-écho, peut aussi bien interroger (comme le confirment le contenu des réponses fournies), un aspect formel (8.20.) qu'un aspect conceptuel (8.21.)

⁶⁹⁹ Selon Cruttenden (1997), les questions-écho sont très similaires à de franches requêtes de répétition, du type : « *what did you say ?* ».

- 8.20. A. Have you met the epidemiologist?
 B. Have I met the epidemi-WHAT?
 A. The epideMIOLOGIST.
- 8.21. A. Have you met the epidemiologist?
 B. Have I met WHO?
 A. The man who gave the lecture

A l'exemple de (Blakemore, op.cit.), (Noh (1998) se réfère au cadre de la théorie de la Pertinence, en déclarant que les locuteurs se servent de questions-écho pour exprimer (en utilisant une forme syntaxique comparable ou similaire à celle des questions ordinaires) une attitude particulière (Noh, op.cit :133) :

The attitude in echo questions is wondering about a prior utterance or thought, while the attitude in ordinary questions is wondering whether, wondering what, etc. about the state-of-affairs itself.

Cette attitude dénote le plus souvent l'incrédulité du locuteur, au sujet de ce qu'il vient d'entendre, ce qui signifie que l'attitude se positionne, non seulement au regard de la signification vériconditionnelle de l'énoncé interrogé, mais aussi envers des aspects non-vériconditionnels, tels que ceux qui se rapportent à des implicatures conventionnelles et conversationnelles, ou à des connotations. L'approche de Noh se démarque ainsi de la conception plus ou moins traditionnelle, selon laquelle les questions-écho requièrent un contexte linguistique, où un énoncé (l'énoncé originel), qui a déjà été proféré dans le discours en construction. Pour Noh, ce qui est repris en écho, ce n'est pas un énoncé donné, mais une représentation fournie par la situation, ce dont permet de rendre compte la théorie de la Pertinence. A cet égard, il semble que la conception de la la notion d'écho, telle que la conçoit cette théorie, se révèle plus productive que la conception traditionnelle. Nous rappelons que le point de vue de la conception traditionnelle est représenté par celui de (Banfield, 1982 : 125), qui prétend que les questions-écho sont utilisées pour interroger des expressions, mais pas ce à quoi elles réfèrent. L'exemple qu'il donne pour illustrer son analyse est le suivant : A. « *She married the doctor* », B. « *She married what ?* ». Selon lui, la question-écho formulée par B ne peut être employée pour s'enquérir de l'identité du docteur. Cependant (Blakemore, 1994 b), fait observer que cette demande est effective, si la question-écho posée est « *She married who ?* ». En définitive, Il semble permis de conclure (cf. Noh, 1998 : 603) par l'idée fédératrice que la fonction d'une question écho est de vouloir clarifier, soit la forme, soit le contenu d'un énoncé antérieur.

8.2.2.4. Interprétation des questions polaires positives et des questions alternatives

8.2.2.4.1. Le cas des questions polaires

La construction des questions polaires positives (i.e. dont la forme ne comporte pas la présence d'une négation) participe, rappelons le, de plusieurs stratégies, qui varient selon les langues. C'est ainsi qu'en français, les trois constructions de base sont représentées, comme on l'a vu, par (i) l'emploi d'une forme déclarative (« *Tu l'as acheté ?* »), (ii) l'usage d'une inversion verbe-sujet (« *L'as-tu acheté ?* »), (iii) l'emploi de l'expression « *est-ce que* », suivie d'une forme déclarative (« *Est-ce que tu l'as acheté ?* »). La variante déclarative est regardée comme la forme non-marquée courante, alors que l'inversion serait davantage propice à l'expression de questions marquées par une attitude de politesse (Coverney, 1989). Sur le plan de l'interprétation, celle des diverses constructions des questions polaires positives, comme celle des questions partielles (questions-wh), demandent que l'on prenne en compte, à la fois, des facteurs sémantiques et pragmatiques. Les facteurs pragmatiques se rapportent essentiellement, outre à des aspects illocutoires, à des fonctions communicatives, qui convoquent des concepts utilisés pour l'analyse du discours et de la conversation.

Dans le cadre des théories sémantiques du questionnement les plus prisées, notamment celles de (Hamblin, 1958, 1973) et de (Groenendijk & Stokhof, 1984), le sens d'une question polaire est déterminé par l'ensemble des propositions qui sont interprétables comme des réponses appropriées à cette question.⁷⁰⁰ De ce point de vue, la signification de la question « *Is Luke right ?* », correspond à un ensemble qui contient, à la fois, la proposition « *Luke is right* » et son complément « *Luke is not right* ». ⁷⁰¹ En règle générale, les questions polaires ont la particularité d'appeler une réponse par oui ou non (nous rappelons qu'elles sont qualifiées de « *yes/no questions* » en anglais), sans que la manière dont la réponse est formulée influe sur ce choix. Cependant, on ne doit pas négliger ce que (van Rooy & Šafářová, 2003: 298) appellent « *le paradoxe des questions polaires positives* ». Ils entendent par là que

⁷⁰⁰ Plus précisément, la formalisation des questions par (Hamblin, 1958) repose sur les deux postulats suivants (1958 : 162): (i) La réponse à une question est une affirmation ; (ii) La connaissance de ce qui compte pour une réponse équivaut à connaître la question.

⁷⁰¹ Ces exemples sont empruntés à (van Rooy & Šafářová, 2003: 292).

ces questions peuvent parfois être utilisées dans des contextes, qui ont pour effet de contraindre une réponse négative. C'est notamment le cas, lorsqu'un locuteur est peu disposé à accepter l'information (surprenante) qui lui est communiquée. Les exemples suivants, qui sont empruntés à (van Rooy & Šafářová, op.cit.: 298), illustrent cette attitude et montrent que son expression est activée par le recours à l'emploi « d'accents contrastifs » (repérés ici par les mots en majuscules), dont la fonction est d'indiquer que le questionneur estime probable une réponse négative.

8.22. Are **YOU** telling **ME** to leave?
(*You are not in a position to give me orders*)

8.23. Is **JOHN** the boss?
(*I **THOUGHT** Peter was the boss*).

L'observation qu'une question polaire positive puisse éventuellement être affublée d'un biais, est vue comme une sorte de déviation, par rapport au schéma interprétatif classique, que nous avons commenté dans la section précédente. En vérité, une telle observation, incite à penser que l'interprétation du questionnement doit dépasser le cadre de l'analyse sémantique et s'attacher à prendre en compte des considérations discursives, d'ordre pragmatique. En effet, il s'avère qu'un acte de discours construit sous la forme d'une question totale, a la capacité d'exprimer diverses attitudes dialogiques, dont certaines sont illustrées par les exemples français suivants (repris de Di Cristo, 2016: 330-331).

8.24. Tu veux que je te dise?

8.25. Tu me passes les clés ?

8.26. Tu veux que je t'apprenne la politesse ?

L'exemple (8.24.) représente une expression courante, qui est prononcée avec l'intonation montante de la question, mais qui n'a pas une valeur de vraie question. En proférant un tel acte, le locuteur n'a pas l'intention d'effectuer une requête d'information, mais celle d'annoncer qu'il détient une information qu'il peut éventuellement fournir à son interlocuteur, si celui-ci le souhaite. L'exemple (8.25.), qui se prononce aussi avec l'intonation montante de la question, exprime en réalité une injonction. Quant à l'exemple (8.26.) qui utilise la même intonation montante, il ne formule pas une demande d'information, mais l'expression d'une menace.

Nous avons noté antérieurement que les questions oui-non (« *yes-no questions* ») connaissent, en français, deux formes de base : avec inversion et sans inversion du sujet et du verbe (ex. a. « *Vas-tu partir demain ?* » vs b. « *Tu vas partir demain ?* »). La plupart des auteurs (en particulier les grammairiens), semblent admettre que le seul critère qui pourrait éventuellement justifier l'emploi de l'une ou de l'autre, serait d'ordre sociolinguistique ou phonostylistique. Il apparaît, cependant, que la forme (a) avec inversion, n'autorise pas que lui soit adjointe l'expression « *je suppose* ». Ainsi, « # *Vas-tu partir demain, je suppose ?* » n'est pas acceptable, alors que « *Tu vas partir demain ? Je suppose* » l'est. Il semble donc que le choix de l'une de ces formes soit plus ou moins dépendante d'une contrainte pragmatique inhérente à la possibilité de réponse prévisible. De ce point de vue, la forme avec inversion ne présuppose pas une réponse positive, ce qui l'empêche d'être complétée par une expression comme « *je suppose* » ou « *je présume* ». ⁷⁰²

8.2.2.4.2. Le cas des questions alternatives

Les questions alternatives sont représentées par des phrases interrogatives, qui se caractérisent, sur le plan formel - comme on l'a vu - par la présence de marques de disjonction reconnues comme telles, étant attendu que les réponses doivent correspondre aux propositions disjointes que ces phrases contiennent. La nature des relations qu'entretiennent les questions élémentaires (i.e. non-alternatives) et les questions marquées comme des alternatives, constitue depuis longtemps un axe de recherche conséquent, dans les études qui concernent les actes de parole et, plus généralement, l'interface sémantique-pragmatique (Biezma & Rawlins, 2017). D'après les analyses de (Hamblin, 1973) et de (Groenendijk & Stokhof, 1984), que nous avons évoquées plus haut, il n'y aurait pas de différence sémantique entre les questions élémentaires, et les questions alternatives, ces dernières étant alors interprétables, en terme de sens, comme la conjonction de deux alternatives polaires. C'est ainsi que, pour ces auteurs, la sémantique de la question alternative « *Is Luke right or is Luke not right ?* » est la même que celle de la question polaire simple « *Luke is right ?* » (cf. supra). Cependant, cette interprétation est remise en question par plusieurs chercheurs, notamment par (Bolinger, 1978), dans une étude dont le titre est particulièrement explicite : « *Yes-No Questions are not Alternative Questions* ». En effet, selon cet auteur, les questions polaires et les questions alternatives ne sauraient être regardées comme de simples variantes interchangeables. En se fondant sur les exemples de Bolinger et sur leurs observations personnelles, (van Rooy &

⁷⁰² Une interprétation similaire à propos de l'anglais, a été proposée par (Cheng, & Rooryck, 2000), qui considèrent que « *You are cooking to night, I assume ?* » est acceptable, alors que « # *Are you cooking to night, I assume ?* » est à rejeter.

Šafářová, 2003) ont recensé divers contextes qui illustrent précisément cette incompatibilité. Il s'agit, en l'occurrence, des requêtes (8.27.b), des déductions d'inférences (8.28.b), des invitations (8.29.b) des départs de conversation (8.30.b) et des questions rhétoriques (8.31.b, c.).

- 8.27. a. May I see your ticket?
b. May I see your ticket or not?
- 8.28. a. Is it raining?
b. Is it raining or not?
- 8.29. a. Cigarette?
b. Cigarette or not?
- 8.30. a. Do you like to play golf?
b. Do you like to play golf or not?
- 8.31. a. Are you crazy?
b. Are you crazy or not?
c. Is he a businessman, a greedy bastard or what?

Les exemples (8.27.) illustrent le fait qu'une question polaire (8.27.a) est appropriée pour formuler une requête, dans un contexte donné, alors qu'il paraît étrange d'utiliser une question alternative dans le même contexte. Les exemples de (8.28.), qui se rapportent à une inférence situationnelle, montrent que, dans le cas de la situation où une personne entre dans une pièce en étant vêtu d'une veste trempée, la question (8.28.a) est plus adaptée que (8.28.b). Les exemples de (8.29.) font apparaître qu'une invitation peut se révéler impolie, si elle est formulée sous la forme d'une question alternative (8.29.b). Dans une amorce de conversation («*conversation starter*»), si l'objectif du locuteur est d'adopter une attitude aimable, l'usage d'une question totale (8.30.a) est également préférable à celui d'une question alternative (8.30.b). Enfin, selon (van Rooy & Šafářová, op.cit.: 295), il ne serait pas admis de réaliser une question rhétorique, comme dans l'exemple (8.31.b.), sous la forme d'une question alternative. Il est possible, cependant, que dans un certain contexte particulier, la construction d'une question alternative du type de (8.31.b), se montre tout à fait recevable comme telle : «*Tu viens demain ou non ?* », «*Are you making pasta or not ?* ». L'exemple (8.31.c), qui est emprunté à (Biezma & Rawlins, 2017: 93), illustre (d'après les auteurs) une question rhétorique, qui se distingue de la question ordinaire : «*Do you want to go now, in the evening, or what ?* », le trait commun entre ces deux questions étant la présence de la particule disjointe «*what* ». Il se trouve que

le français exhibe le même type de distinction et permet ainsi d'opposer, par exemple, la question rhétorique : « *Tu es nul ou quoi ?* » à la question alternative ordinaire : « *Tu veux du vin, de la bière ou quoi ?* ». D'après (Biezma & Rawlins, op.cit.), il est possible de rendre compte de la gamme des questions qui comprennent la particule disjointe « *what* », en interprétant cette particule comme la marque anaphorique d'une question en discussion discursivement saillante.⁷⁰³

Dans le cadre d'une analyse visant à comparer l'interprétation des questions alternatives avec celle des questions élémentaires, (de Cornulier, 1982 : 85) a soumis l'idée d'une « *conception dissymétrique* », suivant laquelle les questions alternatives sont interprétables comme des coordinations de questions totales (cf. supra). Ainsi, une question alternative est regardée comme une succession de deux questions élémentaires (l'une étant parfaitement claire (Q1) et l'autre, elliptique (Q2) (autrement dit : Q1 ?, si non-Q1, alors Q2 ?). En s'inspirant de cette conception et en se référant la conversation familière, (Léon, 1997) propose d'interpréter les questions alternatives à la lumière d'hypothèses qu'elle formule de la sorte :

(i) i) « *Les deux membres d'une question alternative proposent un choix de deux possibilités, chacune étant acceptable par le répondeur* ».

(ii) « *La première possibilité réalisée par le premier membre de la question alternative, en tant que question posée de façon absolue, est présentée comme plus acceptable que le second membre. Autrement dit dans P1 ou P2? P1 est plus acceptable que P2* ».

(iii) « *La réponse préférée (ou non-marquée) à une question alternative est soit une réponse cohérente avec l'orientation de la première question P1 soit une réponse à P1* ».

La fonction élémentaire d'une question alternative est de proposer un choix, non-biaisé, entre les options que suggère la présence d'une marque de disjonction. Il s'ensuit que la façon la plus appropriée de répondre à une alternative, n'est pas de répliquer par oui ou non (comme le contraint une question polaire),⁷⁰⁴ mais d'opter

⁷⁰³ Selon (Biezma & Rawlins, op.cit.): «...*despite being able to behave like polar questions pragmatically, or what questions are alternative questions in which what is an anaphoric discourse pronoun whose antecedent is the QUD*». Nous avons rappelé antérieurement que l'on pouvait se référer, entre autres, à : (Ginzburg, 1996, 2012) et à Roberts (1996, 2004), pour des précisions au sujet du concept de « *question en discussion* » (« *Question Under Discussion* », QUD) et de ses incidences sur l'interprétation du discours.

⁷⁰⁴ Krifka (2001) affirme que, contrairement aux questions polaires, les questions alternatives n'appellent pas une réponse par oui ou non, mais une réponse plus complète. Pour illustrer son propos, il donne les exemples suivants : les questions (i) : « *Did Mary read Die Kinder der Finsternis?* » et (ii) « *Did Mary read Die Kinder*

pour l'une de ces options. Le choix soumis par le questionneur est non-biaisé, car en utilisant la forme d'une question alternative, il veut signifier qu'il ne considère pas que l'une des réponses attendues est plus souhaitable que l'autre. Nous avons souligné précédemment (8.2.1.) que les questions-alternatives appartiennent à la catégorie des phrases disjonctives et que ces phrases exhibent deux types de constructions, sémantiquement distinctes, qui sont dénommées, respectivement: « *narrow-scope disjunctive interrogatives* » et « *wide-scope disjunctive interrogatives* » (Roelofsen & van Gool, 2009). Les premières (cf., par exemple, 8.32.a) sont le propre des questions polaires et les secondes, celui des questions alternatives (cf., par exemple, 8.32.b).

8.32. a. Est-ce que Marie ou Paul doit venir ?

b. Est-ce que c'est Marie qui doit venir ou est-ce que c'est Paul, qui doit venir ?

Il semble qu'en français la distinction entre ces deux types de questions, se fonde sur des principes similaires à ceux qui sont décrits à propos de l'anglais (cf. Pruitt & Roelofsen, 2013). Ces principes mettent en valeur le rôle déterminant de la prosodie (accentuation et intonation), pour l'interprétation des disjonctives. A cet égard, il est clair que « *Marie ou Paul* », dans l'exemple (8.32.a), forme un seul groupe prosodique, borné à sa droite par un accent de syntagme, tandis que, dans l'exemple (8.32.b), les deux mots « *Marie* » et « *Paul* » sont disjoints prosodiquement du groupe syntaxique subséquent. Ils portent tous les deux un accent majeur (associé à un ton haut, pour le premier et à un ton bas, pour le second), qui signalent l'avènement d'une frontière de premier ordre. Les questions disjonctives qui présentent une marque de négation, peuvent également faire l'objet de deux interprétations différentes, selon que leur réalisation présente (8.33.b) ou pas (8.33.a), une double focalisation des éléments disjoints. Ainsi, la réalisation de (8.33.a) induit l'interprétation d'une question polaire, appelant une réponse « *yes/no* », alors que la réalisation de (8.33b) incite à identifier une question alternative.

8.33. a. Did John not drink coffee or tea?

b. Did John not drink coffee or tea?

der Finsternis, or didn't she? » et les réponses appropriées, respectives : (iii) « Yes/no » et « Yes, she did » ou « No, she didn't ».

Cependant, (Han,1999) a observé que les réalisations qui comportent une marque de négation préposée, comme l'illustre l'exemple (8.34.), échappent à cette ambiguïté potentielle. En effet, elles ne sont pas ouvertes à la double focalisation des termes disjoints, comme ce serait le cas de (8.34.b) et leur interprétation se limite donc à celle d'une question polaire.

8.34. a. Didn't John drink coffee or tea?

b. # Didn't John drink coffee or tea?

A la suite des exemples et des commentaires précédents, il convient de s'interroger sur l'approche sémantique qui serait la plus appropriée, pour procéder à l'interprétation des questions alternatives? En guise de réponse à cette problématique, (Krifka, 2001, 2004), par exemple, a soutenu l'idée que le cadre de «la Sémantique des Alternatives», à l'inverse de celui du «*Structural Meaning*, ne constitue pas un choix judicieux.⁷⁰⁵ En fait plusieurs chercheurs semblent admettre que l'option la plus favorable serait celle de la Sémantique Compositionnelle (entre autres : Bartels, 1999, Roelofsen & van Gool, 2009).⁷⁰⁶ A ce propos, nous rappelons que pour (Roelofsen & van Gool, op.cit.), les questions, outre le fait de poser un problème, induisent des effets de «*highlighting*» et de «*suggestion de possibilités*». Ces effets sont particulièrement à l'œuvre dans les questions alternatives, que ces auteurs proposent, à leur tour, de modéliser en développant une version compositionnelle de la «*Sémantique Inquisitive*».⁷⁰⁷ Dans cette perspective, il s'avère que le marquage prosodique de la focalisation, joue un rôle important pour favoriser l'interprétation des possibilités qu'une phrase met en lumière (cf. ci-après la section 8.2.2. sur le conditionnement de l'information dans les questions). Par ailleurs, comme l'a notamment démontré (Pruitt, 2007, 2008), à propos d'une question disjonctive

⁷⁰⁵ Il maintient également que ce cadre n'est pas pertinent pour l'interprétation des questions multiples comme : «*Qui a acheté quoi ?*». Selon (Beck, 2006), il n'en demeure pas moins que les questions alternatives, à l'instar des questions-wh, impliquent un ensemble d'alternatives. En se référant à (von Stechow, 1991), cette auteure affirme que, dans une question alternative, le syntagme disjoint introduit un ensemble d'alternatives : (par exemple, l'ensemble {*tea, coffee*} dans la question «*Do you want tea or coffee ?*»), qui sont évaluées par l'opérateur de question.

⁷⁰⁶ Selon la conception classique de la sémantique compositionnelle, le sens d'une expression complexe est une fonction du sens de ses parties et de leur mode de combinaison. C'est ainsi que le principe de compositionnalité procède à l'articulation de la syntaxe et de la sémantique.

⁷⁰⁷ Nous rappelons également que, dans cette approche de la sémantique inquisitive, on considère qu'une phrase propose une ou plusieurs possibilités de mise à jour du «*Common ground*» dans une conversation. Sur le plan formel, la proposition formulée par une phrase suggère un ensemble de possibilités, qui contient, à son tour, un ensemble d'indices et qui représente une mise à jour possible du «*Common ground*» actif.

comme « *are you making pasta or fish ?* », la forme de l'intonation finale a une influence déterminante sur l'interprétation du type de question posée: une intonation montante entraîne l'identification d'une question oui/non, alors qu'une intonation descendante déclenche celle d'une question alternative.

La compositionnalité de la sémantique des questions alternatives et ses incidences sur leur configuration prosodique (Biezma, & Rawlins, 2012, 2015), tiennent principalement à ce qu'elles impliquent, à la fois, une forte exhaustivité et une présupposition mutuellement exclusive des alternatives qu'elles proposent. Selon (Biezma, & Rawlins, 2012 : 361) :

ALTQs are exhaustive in two ways: they exhaust the space of epistemic possibilities, as well as the space of discourse properties. In contrast, we propose that polar questions are the opposite: they present just one alternative that is necessarily non-exhaustive (following from the pragmatics of questioning).

D'après ces auteurs, les propriétés pragmatiques des questions découlent directement de celles qui se rapportent à leur sémantique compositionnelle. C'est pourquoi ils proposent de développer un cadre interprétatif original, qui s'appuie sur une combinaison de la sémantique compositionnelle des questions (Hamblin, 1973, Kratzer & Shimoyama, 2002) avec un modèle discursif de la représentation structurée des questions en discussion (Roberts, 1996, Büring, 1998, 2003). Bien que plusieurs chercheurs admettent l'utilité de la sémantique compositionnelle pour rendre compte de l'interprétation des questions alternatives, ils manifestent un désaccord sur le type de sémantique compositionnelle qui serait le plus approprié. Les débats en cours sur le sujet, se ramènent principalement à savoir, si les questions alternatives impliquent un déplacement de portée (« *a scope-shifting* ») de la disjonction (Larson, 1985, Han & Romero, 2004, Beck & Kim, 2006), ou si elles dérivent de la disjonction d'une question polaire classique. Cette seconde éventualité est exploitée, entre autres, par (Uegaki, 2004) et par (Pruitt & Roelofsen, 2013).

Parmi les sujets les plus discutés, à propos de l'interprétation des questions alternatives, figurent en bonne place ceux qui se rapportent aux effets dits de « *cornering* » (Biezma, 2009) et « *d'interventions* » (Zubizarreta, 2001, Tomioka, 2004, Kim, 2006, Beck, 2008, Beck et Kim, 2006, Eilam, 2010). Afin de rendre compte des premiers, (Biezma, op.cit.) s'emploie à commenter des exemples qui se rattachent à la situation suivante : supposons que Bill ait en charge d'organiser le menu du repas d'un colloque dont John est l'un des cuisiniers. Celui-ci, à qui Bill a parlé hier, lui a dit qu'il pourrait cuisiner le civet, mais il ne lui a pas confirmé qu'il

pourrait aussi proposer des pâtes. Comme le repas a lieu le lendemain, Bill tient à savoir ce qu'il advient de celles-ci.

8.35. a. Bill: Are you making pasta?

John: (Silencieux et exprimant facialement un doute)

Bill: Are you making pasta or not?

b. Bill: Are you making pasta?

John: (Silencieux et exprimant facialement un doute)

Bill: Are you making pasta?

Comme l'illustre (8.35.a), le questionneur emploie une question alternative pour forcer la réponse de son interlocuteur, pour le « *coincer* » en quelque sorte, ce qui est interprétable comme un effet dit de « *cornering* ». ⁷⁰⁸ Toutefois, cet effet n'est plus tenable, si le questionneur reitère une question polaire (comme dans 8.35.b), dont la valeur ajoutée se ramène alors à celle d'une marque d'insistance. En somme, l'effet (ou la stratégie) de « *cornering* », que l'on vient d'évoquer succinctement, montre qu'une question alternative est préférée pour obtenir une information, lorsque la personne interrogée ne la fournit pas instantanément et que le questionneur souhaite clôturer la requête qu'il formule. En résumé, ainsi que le souligne (Biezma, op.cit., 53), en confortant ainsi l'analyse antérieure de (Bolinger, 1978) :

... the cornering effect is at the core of the difference between POLQs and ALTQVNs. ⁷⁰⁹ I have argued that the cornering effect is the result of semantic factors and the way those factors shape discourse. Both kinds of questions, POLQs and ALTQVNs, involve lists. However, there is a crucial difference in their semantics. In POLQs the list of alternatives is not exhaustive and it is understood that there may be other alternatives available in the context. In the case of ALTQVNs, there is a closure operator in the semantics, signaled by falling intonation, which triggers the exhaustivity presupposition. This difference in the semantics triggers differences in the discourse. Given the fact that ALTQVNs offer opposing alternatives, they become the last possible questioner's move: after an ALTQVN, the only possible response by a cooperative addressee is an answer to the question.

Les effets dits « *d'interventions* », qui ont donné lieu à de multiples investigations (depuis leur première mention, qui est due, semble-t-il, à (Hoji, 1985),

⁷⁰⁸ Nous rappelons que l'usage d'une question alternative contraint, en principe, l'ensemble des réponses apportées par la personne interrogée.

⁷⁰⁹ Nota : POLQs = Question polaire et ALTQVN= Question alternative.

à propos du japonais⁷¹⁰), ne concernent pas que les questions alternatives, car ils s'appliquent également - comme on le verra ultérieurement - aux questions partielles (« *Wh-questions* »). Les caractéristiques fondamentales de ces effets, qui sont attestés dans plusieurs langues, s'avèrent plutôt similaires, pour ces deux types de questions, ce qui tendrait à justifier le recours à des modes d'analyse communs, comme le proposent (Beck & Kim, 2006). Les effets d'interventions s'instaurent dès lors qu'il existe une incompatibilité, entre l'usage de certains opérateurs sémantiques: les « *interveneurs* »⁷¹¹ et un type de phrase particulier. Dans le cas des questions-alternatives, cette incompatibilité peut être illustrée par les exemples suivants (empruntés à Kim, 2006):

8.36. a. Did John drink COFfee or TEA?

b. # Did only John drink COFfee or TEA?

L'exemple (8.36.a) représente une question alternative « *bien-formée* », qui est interprétable comme une requête de choix forcé entre deux réponses: « *John drank tea* » et « *John drank coffee* ». Par contre, (8.36.b) est inacceptable, en raison du fait que l'opérateur de focalisation « *only* » (en l'occurrence, « *l'interveneur* ») précède le syntagme disjoint. Or il s'avère que ce syntagme ne peut être « *c-commandé* »⁷¹² par un marqueur de focalisation ou de quantification. Il s'ensuit que « *l'intervention* » de cet opérateur aurait pour effet de bloquer l'interprétation des alternatives.⁷¹³ L'observation de ce phénomène soulève la question, plus générale, de savoir sur quoi repose la perception d'un énoncé (ou d'une phrase) perçu(e) comme « *mal-formé* ». Le sujet a été évoqué, entre autres, par (Chomsky, 1977), qui n'apporte pas sur ce point une réponse concluante :

⁷¹⁰ Voir également, entre autres : (Kim, 1991), (Takahashi, 1990), (Beck, 1996), (Beck & Kim, 1997), (Tanaka, 1997) et (Hagstrom, 1998). Il est à noter que la plupart des études sur les effets d'intervention portent sur les langues d'Asie, principalement sur le coréen et le japonais.

⁷¹¹ Ces opérateurs représentent un ensemble qui comprend, en anglais, les opérateurs sensibles au focus (« *only* », « *even* », « *also* ») et les items de polarité négative (« *Negative polarity items* », NPIs). A propos du statut sémantique et pragmatique de ces items, voir, entre autres : (Krifka, 1991), (Dowty, 1994), van Rooij, (2003b), (Beck, 2006) et (Beyssade, 2006b). Pour ce qui concerne leurs propriétés grammaticales, voir : (Linebarger, 1980, 1897).

⁷¹² La notion de « *c-commande* » est une notion syntaxique qui se rapporte à la relation entre deux constituants dans une structure en constituants arborescente.

⁷¹³ Ainsi que le souligne (Beck, 2007: 256) : « *Evaluation of alternatives cannot skip an intervening focus sensitive operator* ».

We may make an intuitive judgment that some linguistic expression is odd or deviant. But we cannot in general know, pretheoretically, whether this deviance is a matter of syntax, semantics, pragmatics, belief, memory limitations, style, etc

8.2.2.5. Interprétation des questions partielles (questions- Wh), simples et multiples

8.2.2.5.1. Le cas des questions partielles simples (un seul mot-Wh, en position frontale ou *in situ*)

Nous avons noté, à maintes reprises, que la présence d'un mot-Wh ou d'un syntagme-Wh (voire de plusieurs), constitue une propriété formelle déterminante des questions dites « *partielles* », appelées aussi (cf Krifka, 2001) « *constituent questions* ». D'après (Krifka, 2001), la principale caractéristique de ces questions, se ramène à créer une proposition ouverte, en laissant des parties de la description de cette proposition non-pécifiées. Dans ce but, les langues utilisent des pro-formes interrogatives, comme le positionnement initial d'un mot-Wh. Selon (Dayal, 1996), les mots-Wh sont à regarder comme des expressions quantifiantes, qui font référence à un membre - ou à un ensemble de propositions - qui doit être identifié pour répondre à la question posée. Par exemple, dans une question simple comme « *Qui a peint la Joconde ?* », le mot-Wh fait référence à un individu parmi les êtres humains, qui satisfait la condition d'avoir peint la Joconde.⁷¹⁴ Il est commun de considérer qu'une question partielle simple comme : « *Which people came to the party ?* » est sous-tendue par une forme logique, qui peut être globalement représentée par : « *For which people, x,x came to the party* ». Il semble naturel de supposer que cette forme logique dénote les conditions d'appropriations des réponses possibles à cette question. De ce point de vue, il est évident que la phrase « *John and Mary came to the party* » constitue une réponse appropriée, dans le sens où une variable liée à l'expression-Wh apparaît en position de sujet de « *x came to the party* » (Higginbotham & May (1981).

⁷¹⁴ En revanche, dans une question multiple comme « *Qui a écrit quoi ?* », les deux mots-Wh qui sont impliqués dans la construction de la question, s'adressent à des références distinctes : le mot « *qui* » fait référence, comme dans l'exemple précédent à un ensemble d'humains, tandis que le mot « *quoi* » fait référence à un ensemble d'objets inanimés.

Plus généralement, que pourrait-on dire, de la signification des questions partielles et de la façon dont elles réalisent l'association d'une information sémantique et d'une information pragmatique ?

(i) Conformément à l'hypothèse générale relative à la dénotation des questions (cf. supra les références à Hamblin, 1958 et à Hagstrom, 1998), la signification d'une question-Wh est représentée par l'ensemble des propositions qui servent de réponse à cette question. Par exemple, la question simple « *Qu'est-ce que Pierre a acheté ?* », est représentée par l'ensemble des propositions {« *Pierre a acheté une montre* », « *Pierre a acheté un foulard* »... }, etc.

(ii) Les questions-Wh représentent des propositions « *ouvertes* », dans lesquelles la variable est liée à quelque chose qui doit encore être fourni.

(iii) Contrairement aux questions totales, les questions-Wh n'expriment pas des propositions complètes. En posant une question partielle, le locuteur formule une proposition incomplète, qu'une réponse « appropriée » devrait permettre, en principe, de compléter. Il s'avère néanmoins que, dans les échanges conversationnels, cette convention de « félicité » n'est pas toujours respectée. Par exemple, à la question : « *Quand est-ce que tu pars ?* », un interlocuteur peut fournir la réponse : « *Demain soir* », qui satisfait la susdite convention, ou répliquer par : « *Pourquoi ? Ça t'intéresse ?* », qui est une manière d'y déroger.

(iv) Si l'on se reporte (cf. supra) à la manière dont (Stenius, 1967) conçoit l'articulation de la sémantique et de la pragmatique (en particulier, de la pragmatique illocutoire) dans les questions, il est permis, d'affirmer, à la suite de (Krifka, 2011), qu'une question partielle comme « *Who will come ?* » contient un radical phrastique « *come(x)* », où « *x* » identifie l'information manquante. Cette dernière est transformée, au moyen d'un opérateur illocutoire « *Quest.* », en une requête adressée à un interlocuteur, afin qu'il précise l'information manquante d'une manière telle que la proposition qui en résulte soit vraie.

Nous rappelons que dans une question-Wh simple (i.e., non-multiple), le mot interrogatif peut se positionner, soit en position frontale (ou préverbale), soit en position postverbale. Cette alternance, qui est gérée diversement par les diverses langues, donne lieu à deux modes de constructions des questions-Wh : une construction *ex-situ* (position préverbale ou frontale du mot-Wh) et une construction *in-situ* (position postverbale du mot-Wh). Ces deux constructions sont illustrées, en français, par les exemples(a) et (b) de (8.37).

(8.37.).

- a. Où comptes-tu aller demain ? (Wh *ex situ*)
- b. Tu comptes aller où, demain ? (Wh *in situ*)

Les usages qui sont faits des deux constructions : *ex situ* (cf. « *overt wh-movement* ») et *in situ*, varient selon la langue considérée. En effet, dans certaines langues (cf. Rudin, 1988, Bošković, 2000, 2002), les mots-Wh sont obligatoirement déplacés en position frontale (bulgare, serbo-croate, polonais, roumain, russe, etc.). D'autres langues, que l'on qualifie généralement de « *Wh-in situ languages* », n'exhibent pas de mouvement-Wh manifeste (cas du chinois, par exemple). Enfin, dans l'ensemble des langues, auquel se rattache le français, le mouvement-Wh est optionnel.⁷¹⁵ Ainsi que l'a souligné récemment (Biezma, 2018), l'une des préoccupations majeures de la littérature qui est consacrée aux questions-Wh, a été d'explicitier les distinctions de sens potentielles entre les constructions *ex-situ* et *in situ*. Dans cette perspective, les discussions ont porté principalement sur les usages respectifs de ces constructions, sur les propriétés sémantiques et/ou pragmatiques qui sont susceptibles de les différencier et sur la nature des restrictions auxquelles les constructions *in situ*, en particulier, peuvent être soumises dans les différentes langues. Les autres sujets qui ont été les plus débattus se rapportent (comme on le verra par la suite) à l'interprétation des questions multiples et au jeu de la focalisation dans les diverses constructions-Wh.⁷¹⁶

En se référant aux travaux de plusieurs chercheurs, Deprez et al. (2010: 136) sont amenés à conclure que les constructions *in-situ* sont caractérisables par les propriétés suivantes :

- (i) Elles apparaissent dans des contextes de discours qui sont supposés être fortement présuppositionnels et qui favorisent des réponses positives (Chang, 1997).
- (ii) Elles sont seulement attestées dans des propositions-racines et ne peuvent être ouvertes à l'enchâssement (Boeck, 2000), (Bošković, , 2000).

⁷¹⁵ Voir, entre autres : (Sabels, 2000) pour une étude comparative entre les langues « *wh-in situ* » et les langues « *wh-ex situ* ».

⁷¹⁶ Nous précisons que les problématiques relatives au marquage de la focalisation dans ces constructions vont être abordées dans une partie ultérieure du présent chapitre, qui traite précisément du conditionnement de l'information dans les diverses questions.

(iii) Elles sont sensibles aux « *effets d'intervention* » (Zubizarreta, 2001/2003).

(iv) Elles supposent la présence d'un morphème intonatif, qui induit obligatoirement un contour final montant identique à celui d'une question yes/no (Cheng & Rooryk, 2000)

Si nous reprenons les exemples (8.37. a et b, ci-dessus), il apparaît qu'indépendamment de leur forme syntaxique différente, ces deux questions sont similaires, au regard du contenu de la requête qui est formulée. En effet, elles formulent apparemment la même demande d'information, qui est de spécifier la valeur de la variable liée par le quantifieur-Wh. En outre, il loisible de montrer qu'elles peuvent donner lieu à des réponses identiques dans un même contexte (Adli, 2006, Baunaz & Patin, 2011).⁷¹⁷ En se reportant au cadre d'analyse des questions défini par (Hamblin, 1958, op.cit.), les dernières remarques portent à penser que les deux types de questions procèdent d'une même sémantique. Pourquoi les locuteurs choisissent-ils alors d'utiliser une construction plutôt que l'autre? On trouve, dans la littérature, plusieurs tentatives d'explication des facteurs qui sont susceptibles de motiver ce choix, dans les diverses langues. Ces explications se réfèrent le plus souvent à des aspects relatifs au conditionnement de l'information dans les questions-Wh. Dans cette perspective, bien qu'il soit généralement admis que les deux constructions sont « *hautement présuppositionnelles* » (cf. ci-après, la section sur le conditionnement de l'information dans les questions), il est néanmoins prétendu que les constructions *in situ* se distingueraient par le fait, que la partie non-Wh de la question doit être « *given* » (dans le sens que Wagner, 2006 b attribue à ce terme).⁷¹⁸ Nous reprendrons la discussion sur ce sujet, au cours de la section 8.2.2..2. Dans l'immédiat, nous nous intéresserons principalement à la problématique des restrictions, auxquelles sont soumises les constructions *in situ*.

Nous avons rapporté précédemment les propriétés que (Déprez et al., 2010) attribuent aux constructions *in situ*. Toutefois, les discussions ouvertes sur la quiddité des questions *in-situ*, montrent que ces prétendues propriétés se révèlent contestables (cf. Adli, 2006, Hamlaoui, 2009, Mathieu, 2009), à l'exception, semble-t-il, de la propriété (iii), qui évoque des effets largement répertoriés dans la littérature. Il s'agit des effets dits « *d'interventions* », qui sont attestés dans une grande variété de langues,

⁷¹⁷ On notera que les travaux des auteurs cités concernent le français.

⁷¹⁸ Pour une discussion autour de cette interprétation, voir : (Hamlaoui, 2009, Déprez et al., 2012, Wallner, 2018). Il importe de rappeler que la notion de « *givenness* » n'est pas univoque.

y compris en français.⁷¹⁹ Kim (2002b) rappelle qu'il existe en général deux types de contraintes indépendantes, attribuables à des effets d'interventions. Elles sont qualifiables, respectivement, en anglais, par les expressions de « *Minimal Quantified Structure Constraint on LF Movement of Wh-in-situ Elements* » (Beck, 1996) et de « *Immediate Scope Constraint on Negative Polarity item (NPI) Licensing* » (Linebarger, 1987). Le point commun à ces deux types de contraintes, dont on trouvera la présentation d'une conception unifiée dans Guerzoni, 2006), est de mettre en avant le fait qu'aucun effet de dépendance ne peut transgresser une « *barrière quantificationnelle* ». ⁷²⁰Des précisions s'imposent sur ce point.

La prise en considération des restrictions attribuables aux effets d'interventions, donne lieu à la notification d'un ensemble de remarques, qui spécifient que, pour les constructions *in-situ* (en dehors des questions-écho), ni une expression quantifiante,⁷²¹ ni une négation, ni un modal, ne peut précéder le mot interrogatif qui participe de ces construction (Chang, 1997, Cheng & Rooryck, 2000). Une simple illustration des effets d'intervention, à propos de l'anglais, peut être fournie par l'exemple (8.38.), qui est emprunté à (Pesetsky, 2000) et repris par (Beck, 2007). La construction de (8.38.) est inacceptable, dans la mesure où un syntagme *Wh in-situ* ne peut être interprété, quand il se trouve sous la portée d'un opérateur sensible au focus, comme *only*.⁷²²

8.38. # Which boy did only Mary introduce which girl?

⁷¹⁹ Il est établi que l'impact de ces effets transgresse largement les familles de langues (cf. entre autres : Beck, 1996, 2006, Cheng & Rooryk, 2000, Kim, 2002, 2006, 2008, Beck & Kim, 1997, 2006, Pesetsky, 2000, Tomioka, 2004, Eliam, 2010,) A titre d'exemples, on peut citer, parmi les langues qui sont concernées par ces effets (sans toutefois prétendre à l'exhaustivité) : l'anglais, l'allemand, le français, le néerlandais, le coréen, le japonais, le chinois, le turc, le hindi, le persan et le thai. Pour les effets d'intervention applicables aux constructions *wh in situ* du français, voir : (Mathieu, 1999).

⁷²⁰ Cf. (Kim, 2002b) « *No dependency may cross a quantificational barrier* ». Cf. également (Mathieu, 1999: 445): « *A WH phrase in situ (i.e. a variable) in single WH questions cannot remain in the scope of other scopal elements/operators* ».

⁷²¹ A ce propos (Beck, 1996) et (Beck & Kim, 1997), en particulier, ont débattu les interactions entre les éléments *wh in situ* et les quantifieurs (ou quantificateurs), en décrétant qu'un quantifieur intervenant bloque les « *LF movements* » des *wh-in situ*. Les incidences de ces mouvements, à propos des effets d'interventions, ont également été discutés par (Pesetsky, 2000).

⁷²² Cette restriction est similaire à celle qui affecte les questions alternatives (voir l'exemple 8.36.b, ci-dessus).

En ce qui concerne le français, Plusieurs types de restrictions ont été relevées à propos des constructions *in situ*.⁷²³ Ces restrictions ont été décrites et illustrées, entre autres, par (Shlonsky, 2012). Pour des raisons d'économie, nous renonçons à reproduire ici toutes les observations présentées par cet auteur. Nous nous limiterons donc à commenter quelques cas particulièrement significatifs, que mentionnent divers chercheurs. Pour (Kayne 1972), par exemple, la particule « *donc* » n'est pas compatible avec cette construction, comme le montrent les exemples suivants empruntés à cet auteur.⁷²⁴

8.39.a. Qui donc (est-ce que) tu as vu hier?

b.# Tu as vu qui donc hier?

De même, (Shlonsky, op.cit.), affirme que, contrairement aux constructions *ex situ*, les constructions *in situ* sont exclues en français des questions indirectes:⁷²⁵

8.40 a. Tu te demandes qui Jean a vu.

b.# Tu te demandes Jean a vu qui.

D'une façon plus générale, (Cheng & Rooryk, 2000), ont établi, pour le français, une liste, qui permet d'opposer les questions-Wh acceptables (ci-après 8.41.) et inacceptables (ci-après 8.42.) et qui contribuerait, ainsi, à mettre en évidence les différentes restrictions qui affectent les constructions *in situ*, dans cette langue.

8.41.a. Qui tous les étudiants ont-ils rencontrés ?

b. Qui chaque étudiant a-t-il rencontré ?

c. Qui Jean n'a-t-il pas rencontré ?

d. Qui Jean peut-il rencontrer ?

e. Qui Jean admire t-il toujours ?

8.42. a. # Tous les étudiants ont rencontré qui ? ?

b. # Chaque étudiant a rencontré qui ?

c. # Jean n'a pas rencontré qui ?

⁷²³ Pour une discussion approfondie de l'interprétation de ces restrictions (en particulier des « *effets d'interventions* »), voir : Mathieu (1999), qui conteste notamment les points de vue avancés sur le sujet par (Bošković, 1998b), (Chomsky, 1995) et (Bošković & Lasnik, 1999).

⁷²⁴ Cf. (Shlonsky, op.cit.) : « *Interrogative donc is only possible with an overtly moved wh* ».

⁷²⁵ Cf. Mathieu (1999: 442) : « ... *in French single WH interrogatives is only possible in direct questions. Contrary to most other optional WH movement languages (e.g. Iraqi Arabic, Igbo, Bahasa Indonesian) and so-called 'pure' WH in situ languages (e.g. Chinese, Japanese), WH in situ in French is banned from embedded indirect questions.* »

- d. # Jean peut rencontrer qui ?
e. # Jean admire toujours qui ?

Les conclusions de Cheng & Rooryk sont contestées, entre autres, par (Beysade, 2006 b), qui estime que, si les exemples de la série (8.42.) peuvent effectivement paraître étranges hors contexte, ils deviennent acceptables, dès lors qu'on les replace dans un contexte approprié.⁷²⁶ Dans cette éventualité, ils peuvent tout à fait donner lieu, par exemple, à l'interprétation d'une question rhétorique. D'autre part, il se trouve qu'une construction *in-situ*, peut être compatible avec une négation, si l'on est en présence d'un thème de discours négatif, comme dans l'exemple (8.43.) que propose également (Beysade, op.cit.).

- 8.43. J'aurai du mal pour les repas avec les enfants. Ma fille déteste la viande rouge, mon fils ne mange ni poisson ni légumes. Dis-moi, ton fils, il ne mange pas quoi, lui ?

Il est à souligner que les conclusions de Beysade s'opposent aussi à celles de (Bošković, 1998b),⁷²⁷ pour qui la phrase « # *Jeanne mange pas quoi ?* » (appréhendue, il est vrai, hors contexte) n'est pas acceptable. Plus généralement, (Bošković, op.cit.) affirme que c'est, à la fois la négation et les têtes C, qui bloquent les constructions *Wh-in situ*, en français. En ce qui concerne le second facteur, il propose une généralisation, que Mathieu (1999: 46) décrit en ces termes : « *a WH phrase may remain in situ in an infinitival clause provided that the verb does not select an (infinitival) C.* ». Par exemple, si le verbe « *décider* » sélectionne le « *infinitival complementizer* » « *de* », la construction *wh-in situ* n'est pas recevable : « # *Jean a décidé [CP de faire quoi]?* ». En revanche, si un verbe ne sélectionne pas un « *infinitival complementizer* », comme « *penser* », dans l'exemple suivant : « *Jean a pensé [IP faire quoi]?* », l'usage de la construction *in situ* devient acceptable. Dans son étude de référence sur les contraintes qui affectent les constructions *in situ* en français, (Mathieu, op.cit.) observe qu'à l'instar des têtes, certains Xps, tels que les quantifieurs, produisent des effets similaires. C'est ainsi, par exemple, que l'emploi d'items focalisants, comme « *seulement* » et « *même* », a le pouvoir de déclencher un « *effet d'intervention* » (cf. supra), qui bloque la possibilité d'obtenir une construction *Wh-in situ*. Les exemples donnés par l'auteur (p. 447) à ce propos, sont les suivants :

⁷²⁶ A cet égard, L'auteur estime qu'il ne faut pas chercher à rendre compte des exemples de la série (8.42..) par des contraintes syntaxiques, mais par des contraintes discursives. Il convient de rappeler que la plupart des analyses relatives aux effets d'interventions invoquent, à des fins explicatives, soit la syntaxe (Beck 1996, Hagstrom 1998, Pesetsky 2000, Kim 2006, 2008), soit la sémantique (Beck 2006, Beck & Kim 2006). Pour sa part, Tomioka (2007, 2007b) a proposé d'interpréter ces effets par référence à la structuration de l'information et à des incidences de la pragmatique.

⁷²⁷ qui est reprise, en outre, par (Mathieu, 1999 : 446).

« # *Seulement JEAN arrive à faire quoi?* » et « # « *Même JEAN arrive à faire quoi?* »).

Nous venons de survoler quelques unes des contraintes et des restrictions qui affectent, selon certains auteurs, les questions partielles pourvues d'une construction *in situ*. Nous ne clôturerons pas les remarques sur les incidences des contraintes de restrictions propres aux questions-Wh, sans avoir mentionné, au préalable, de façon succincte, celles qui sont susceptibles de bloquer le détachement (cf. ci-après, la notion de « *mouvement* ») d'un mot-Wh en position initiale. Sur ce point, les contraintes qui ont été les plus commentées (à la fois par les linguistiques et les psycholinguistes), se rapportent à ce que la littérature nomme des « *islands effects* ». ⁷²⁸Ces effets sont liés à des phénomènes de dépendance syntaxique, qui prennent en compte une dimension temporelle de l'organisation de la phrase. Dans cette perspective, on évoque, notamment, les relations de dépendance à longue distance (« *Long-distance dependencies* »), ou de dépendances non-bornées (« *Unbounded dependencies* »). ⁷²⁹ Ces relations concernent, par exemple (notamment en anglais) le fait que la place du mot-Wh en position initiale, peut être à l'origine d'une dépendance à long terme, entre ce mot et le verbe qui le sélectionne. C'est ainsi que dans le cadre de la théorie du Gouvernement et Liage des années 80, les syntacticiens ont décrit une contrainte, appelée « *Subjacency Condition* », qui spécifie que la dépendance entre un élément déplacé (i.e. un mot-Wh) et la position vide (« *the gap position* »), ne peut être supérieure à deux « *bounding nodes* », (Chomsky, 1973, 1977 b, Lasnik & Saito, 1984), ⁷³⁰ou à des « *barriers* », selon une formulation plus récente. Précisons, à ce sujet, que si la position vide d'une dépendance-Wh occupe une certaine place syntaxique, la phrase qui serait formée de la sorte deviendrait inacceptable (cf. entre autres : Chomsky, 1965 et Ross, 1967). A titre d'exemple d'une telle astreinte, nous reproduisons, ci-après, celui que proposent (Phillips & Wagers, 2006). Dans cet exemple, le syntagme nominal « *Which voters* » est particulièrement distant du verbe « *bribe* » dont il est un argument. La place vide (« *gap position* ») est marquée par des tirets.

⁷²⁸ Cf. entre autres : (Ross, 1967, Pearl & Sprouse, 2012, Phillips & Wagers, 2006). D'une manière générale, le terme « *island* » fait référence à une configuration particulière, qui bloque les dépendances syntaxiques (i.e. les mouvements) à travers elle.

⁷²⁹ Au sujet des dépendances non-bornées en syntaxe, voir : (Pollard & Sag, 1994) et (Blache, 2001).

⁷³⁰ Pour d'autres auteurs (entre autres : Kluender & Kutas, 1993), les effets de « *subjacency* » ne sont pas liés à une question de compétence (inhérente à la Grammaire Universelle), mais de performance, qui est dépendante des limites du système de traitement de la phrase.

8.44. # Which voters did the prosecutor suspect that the candidate wanted his operatives to bribe ---- before the election?

8.2.2.5.2. Le cas des questions multiples

Les exemples (8.45. a, b, c, d) illustrent ce qu'il est convenu d'appeler des questions multiples,⁷³¹ dont la particularité est de comporter plusieurs mots interrogatifs. Des exemples issus de différentes langues, montrent que la distribution de ces mots interrogatifs est variable. Ils occupent deux positions diamétralement opposées (frontale et *in situ*), dans les exemples (a) et (b). Ils se coordonnent en position frontale dans (c) et en position *in situ*, dans (d).

- (8.45) a. *Who bought what?*
 b. *Quand viendront-ils et comment ?*
 c. *Quand et comment viendront-ils ?*
 d. *Ils viendront quand et comment ?*

L'analyse et l'interprétation des questions multiples ont fait récemment l'objet de nombreuses études, dans une large gamme de langues. Parmi les directions de recherche les plus prospectées dans cette voie, l'une se rapporte à la typologie de ces questions (cf. supra, la section 8.2.1.). Les autres directions se réfèrent, d'une part, à la façon dont elles gèrent le marquage de la focalisation et, d'autre part, à la nature des réponses qu'elles conditionnent (cf. entre autres: Bošković 1997, 1998, 2000 et Balász, 2007). Le premier thème sera discuté ultérieurement, dans la section qui concerne le conditionnement de l'information dans les questions. Le second thème, qui se rapporte aux « *answerhood conditions* », aborde le plus souvent cette problématique - depuis l'analyse influente de (Wachowicz, 1974) - sous l'angle de la dichotomie entre « *simple paire* » et « *liste de paires* ». Dans la perspective de cette approche, il convient de rappeler, en invoquant le substrat théorique relatif à la dénotation des questions en général (cf supra, les références à : (Hamblin, 1973, 1976, Groenendijk & Stokhof, 1997, Hagstrom, 1998), que la signification d'une question multiple est formellement représentable par {l'ensemble d'un ensemble} de propositions. A cet égard, le sens de « *Qui a acheté quoi ?* » peut être représenté par l'ensemble (i) {« *Qu'a acheté Paul ?* », « *Qu'a acheté Jacques ? ...* }, ou, de façon plus explicite, par l'ensemble (ii) {« *Paul a acheté du vin* », « *Jacques a acheté de la bière* », ...}. L'exemple (ii) illustre ce qu'il est convenu d'appeler en anglais une « *Pair-list reading of a multiple-Wh question* ». Plusieurs auteurs ont souligné le

⁷³¹ des « *multiple constituent questions* », selon les expressions adoptées par (Krifka, 2001), i.e. « *questions with more than one question constituent* ».

caractère potentiellement ambigu de la réponse administrable à une question multiple (entre autres : Wachowicz, 1974, Šimík, 2010). En effet, à côté de la réponse (ii), il est possible de répondre à : « *Qui a acheté quoi ?* », simplement par : « *Paul a acheté du vin* », soit par une construction formée d'une unique paire (« *Single-pair reading* », SP), laquelle contribue à l'identification d'un seul référent, alors que (ii) propose, en guise de lecture alternative, une « *Pair-list reading* » (PL), comprenant un ensemble exhaustif de référents.⁷³²

Il est à noter qu'une réponse en terme de liste peut aussi s'appliquer à une question-Wh simple. C'est ainsi que la question (8.46) :

8.46. « What did every man (in this group) buy ? »

peut donner lieu aux réponses possibles suivantes (8.47., a, b, c) :

8.47.a. Coffee.

b. John bought a cake, Fred bought a pail, and Joe bought some rice.

c. His mother's Earth Day present.⁷³³

Selon l'interprétation proposée par (Hagstrom, op.cit: 1998), la réponse « *single answer* » (a) et la réponse « *pair-list* » (b) correspondraient, respectivement, aux questions « *What is the x such that every man bought x ?* » et « *For every man x, what did x buy ?* ». Le même auteur fait observer que la question : « *Which man (in this group) bought every soft drink ?* » n'admet qu'une réponse de type « *single answer* » (par exemple: « *John*»), ce qui serait dû, selon lui, à une différence de portée relative entre le syntagme-Wh et le syntagme « *every* ». En bref, il est permis d'avancer qu'il existe des liens tangibles entre le type de question multiple et la nature de la réponse attendue, soit sous la forme d'une simple paire ou sous celle d'une liste de paires (cf. Wachowicz, 1974, Comorovski 1996, Krifka, 2016b).

Il existe plusieurs types de questions multiples: l'un des plus courants correspond à ce que (Krifka, 2011) appelle des « *matching questions* » :

⁷³² Il est possible que la prise en considération du contexte de l'échange contribue à la résolution de l'ambiguïté potentielle (Grohmann, 2003). En outre, plusieurs auteurs (entre autres : Barss, 1999, Dayal, 2002, Šimík 2010) estiment que la frontalisation multiple des mots-Wh en périphérie gauche constitue une condition nécessaire et suffisante pour susciter une réponse de type PL.

⁷³³ Il est notable que parmi ces réponses, seule (b) a la forme d'une liste (cf. ci-après, les conditions de réponse des questions multiples) La réponse (c) établit une fonction qui précise, pour chaque homme du groupe concerné, ce qu'il achète, sans que soit fournie une liste explicite.

- 8.48. a. Qui a commandé quoi ?
b. Who left when ?

Les questions ainsi construites appellent généralement des réponses en termes de listes.

- 8.49. a. François a commandé des pâtes, Sophie, une salade et Paul, des hors-d'œuvres.
b. Máry left at four, and Jóhn left at four-thirty.

Un autre type usuel de questions multiple est illustré par les exemples ci-après:

- 8.50. a. Fred ira où et quand ?
b. Who left and when ?

Ces questions, qui comportent la particule coordonnante « *et* », sont qualifiées de « *conjoined questions* » (Krifka, op.cit.) A la différence des précédentes, elles ne présupposent pas une réponse sous la forme d'une liste . Ainsi les réponses à (8.50, a. et b.) sont , respectivement :

- 8.51. a. Fred ira en Espagne le mois prochain.
b. Mary left at four.

Un troisième type de question multiple se caractérise par le fait qu'il présente une construction similaire à celle des « *matching questions* », tout en disposant d'une sémantique similaire à celle des « *conjoined questions* », car il ne présuppose pas une réponse en terme de liste. L'exemple de ce type de question que donne Krifka (op.cit.) et que nous reproduisons ici (8.52. a. et b), est emprunté à (Aqvist, 1965), qui l'utilise pour montrer qu'une question multiple, ne doit pas nécessairement donner lieu à une réponse sous la forme d'une liste.

- 8.52. a. What maestro is conducting what orchestra in the performance of what symphony at tonight's concert?
b. Bérnstein is conducting the Boston Sy'mphony orchestra in the

performance of Beethoven's Fifth Symphony.⁷³⁴

Enfin, un dernier type de question multiple est représenté par les « questions-écho », comme l'illustre l'exemple suivant.

- 8.53. a. Ma petite nièce veut un xilophone.
b. Qui, veut quoi ?

Il est clair, cependant, qu'une question-écho ne doit pas forcément être construite comme une question multiple. En effet, les questions simples : « *Qui veut un xilophone ?* » et « *Ta petite nièce veut quoi ?* » sont des alternatives acceptables à (8.53.b.).⁷³⁵

Les « *matching questions* » sont soumises à diverses conditions de restrictions. Nous avons vu, que l'une de ces restrictions, se manifeste par le fait qu'elles requièrent une réponse en terme de liste. Une autre condition, concerne la « *clausemate condition* » (Kuno & Robinson, 1972), qui spécifie que les pronoms réfléchis et leurs antécédents, doivent faire partie de la même proposition. En vertu de cette contrainte, les constituants-Wh doivent être « *clausemate* ». De ce fait, la phrase : « *I cannot tell you who I like better than who* » est acceptable, alors que la phrase : « *# I cannot tell you who I like better than I like who* » ne l'est pas (exemples empruntés à Baker, 1970). D'après (Krifka, 2001), une troisième condition restrictive se rapporte au fait que les « *matching questions* », présupposent habituellement, que chacun des éléments de l'ensemble dénoté par le constituant Q, « *D-linked* », fait partie d'une réponse présente dans la « *answer list* ». En d'autres termes,⁷³⁶ un syntagme-Wh « *D-linked* », appelle nécessairement une réponse choisie parmi des référents déjà présents dans le discours.

⁷³⁴ Krifka rapporte à propos de cet exemple que, selon (Wachowicz, 1974), ce type de question est prononcé avec une frontière de Syntagme Intonatif qui est insérée après chaque syntagme-wh, ce qui indique que ce type de question doit être interprété comme une « *conjoined question* » et non comme une « *matching question* ».

⁷³⁵ Au sujet de l'interprétation des questions-écho, voir supra la section 8.2.2.3.

⁷³⁶ Un mot- ou un syntagme - interrogatif « *D-linked* » (ou « *discourse-linked* » implique l'existence d'un ensemble contextuel d'entités familières. A propos de cette notion, voir : (Pesetsky, 1987, 2000), (Cinque, 1990), (Goodball, 2015). Selon (Pesetsky, 2000:16) : « *Context sets previously mentioned in the discourse qualify a phrase as D-linked, but so do sets that are merely salient (e.g. which book, in a context where speaker and hearer both know that reference is being made to a reading list for a course) and sets whose salience is culturally determined (e.g. what day of the week, which sign of the zodiac)* ». Ainsi que le soulignent (Sag et al., 2008), ce commentaire montre clairement que les items lexicaux individuels et les syntagmes ne sont pas intrinsèquement qualifiés en tant que « *D-linked* », car cette propriété émerge du contexte ou d'interprétations conventionnalisées.

8.2.2.6. Interprétation des questions à appendice « Tags-questions »).

Les questions à appendice (« *tags-questions* ») représentent des actes de discours complexes, qui sont construits par l'assemblage d'un énoncé déclaratif d'ancrage et d'une expression interrogative réduite (telles qu. « *does he* » ; « *isn't it* », etc., en anglais « n'est-ce pas ? », « non » ? « pas vrai ? », « hein » ? etc., en français). Comme nous l'avons noté précédemment, à propos du français, l'énoncé d'ancrage est réalisé avec une intonation se terminant par un ton haut ou par un ton bas, alors que l'appendice est doté de l'intonation montante de la question totale. Par le fait qu'elles combinent, dans une construction de type paratactique, une forme déclarative et une forme interrogative, les questions à appendice sont généralement interprétées comme des questions biaisées, que l'on assimile globalement à des demandes de confirmation (cf. supra). Toutefois, selon Reese & Asher (2006), la forme de l'intonation de la partie d'ancrage peut introduire une différence de sens. C'est ainsi que l'intonation montante favoriserait l'interprétation d'une demande de confirmation et l'intonation descendante, celle d'une « *demande d'aveu* » (« *request for acknowledgement* »).

8.2.2.7. Interprétation des questions elliptiques

Nous avons proposé, dans un travail antérieur (Di Cristo, 2016). d'appeler elliptique les questions qui sont introduites par « *et* » Ces questions ont la particularité d'interroger sur un sujet ou sur une personne, sans préciser explicitement l'objet exact de la question. Cette imprécision est de nature à justifier l'emploi du terme « *elliptique* ». Elle permet également de comprendre pourquoi, la réponse donnée à ce type de question, suscite souvent une autre interrogation (partielle), de la part de la personne à qui elle s'adresse.

8.54. a. Et ta belle-soeur ?

b. Quoi, ma belle-soeur ?

Nous précisons que, sur le plan formel, ces questions peuvent présenter une parenté prosodique avec les question partielles (introduites par un morphème interrogatif), ou avec les questions totales, auquel cas, elle sont dotées d'une montée mélodique finale en lieu d'une chute. Les questions elliptiques, que l'on peut interpréter comme l'expression d'actes de discours à part entière, sont susceptibles d'assumer diverses fonctions dialogiques, dans le déroulement de la conversation.

L'une de ces fonctions, que nous qualifierons de « *réroactive* », consiste à poser établir un lien avec l'échange précédent :

8.55. a. Comment va ta mère ?

b. Elle va très bien.

A) Et ton père ?

8.56. a. Je vais m'installer en Suisse. »

b. Et tu pars quand ?

Une autre fonction des questions elliptiques, que nous qualifierons, cette fois, de « *proactive* », consiste à introduire un nouveau thème de discussion. Par exemple, après avoir discuté des bienfaits des voyages, en général, un locuteur pourra poser *in abrupto* à son interlocuteur la question suivante : « *Et ton séjour en Asie ?* ». Dans ce cas, soit l'interlocuteur questionné suppose connaître l'information qui est attendue de la part du questionneur et il répondra, en la développant ou pas, soit il rétorquera par une autre question du type : « *Quoi, mon séjour ?* », pour avoir connaissance de l'information précise qui est demandée. Enfin, la forme de la question elliptique peut être utilisée, en conjonction avec certains mots, pour exprimer des actes de discours qui manifestent une attitude d'agressivité, comme dans les interjections familières, voire triviales, du type : « *Et alors !?* », « *Et après ! ?* », « *Et ta sœur !?* ».

8.3. Conditionnement de l'information dans les divers types de questions

Avant toute chose nous proposons de rappeler brièvement quelles sont les propriétés que l'on attribue généralement aux entités qui participent à la construction de la Structure Informationnelle (références : Strawson, 1964, Reinhart, 1981, Vallduví, 1992). Le focus se rapporte la partie informative de l'énoncé (tenant lieu de message) qui modifie, à un instant donné, l'état des connaissances mentalement représentées chez l'auditeur. Le topique correspond à ce dont il est question dans la phrase (ou dans l'énoncé tenant lieu de message) : « *what the sentence is about* ». Le « *ground* » ou le « *background* » désigne la part de l'information qui est ancrée au contexte. La « *tail* », qui est le complément du topique dans le « *ground* », signale comment l'information doit être entrée sous une adresse donnée.

Tout énoncé équivalent à l'émission d'un message adressé à un auditoire, est associé à un contenu informationnel. De ce fait, il comporte au moins un focus et cette généralisation est valable, aussi bien pour les énoncés déclaratifs, que pour les questions. Dans ce sens, il est permis d'affirmer, en guise de généralisation, que si pour une déclarative, le focus est associé à la partie assertée de cette phrase, il correspond, dans le cas d'une question, à la partie de la phrase sur laquelle porte l'interrogation.⁷³⁷ Nous proposons d'illustrer cette dernière remarque dans la suite de notre exposé, en examinant en particulier les questions totales et les questions partielles.

8.3.1. Conditionnement de l'information dans les questions totales (« *yes-no questions* »)

L'implantation de la structure informationnelle et le marquage du focus dans les questions totales (appelant une réponse par oui ou non), sont particulièrement mis en évidence dans l'expression des questions segmentées (comme ils le sont - ainsi que nous l'avons montré antérieurement - dans celle des assertions segmentées). Dans les exemples de la série (8.57.), ci-après, la borne droite du focus (noté en italiques) est signalée par le trait (F) en indice.

- 8.57. a. *Jean-Marie a sorti la voiture du garage* _F ?
 b. *Jean-Marie a sorti la voiture* _F du garage ?
 c. *Jean- Marie a sorti* _F la voiture du garage ?
 d. *Jean-Marie* _F a sorti la voiture du garage ?
 e. *C'est Jean-Marie* _F qui a sorti la voiture du garage. ?
 f. Du garage, la voiture *il l'a sortie* _F Jean-Marie ?
 g. *Il l'a sortie* _F du garage, la voiture, Jean-Marie ?
 h. *Il l'a sortie du garage* _F, Jean-Marie, la voiture ?
 i. Et la voiture, *Il l'a sortie du garage* _F Jean-Marie ?

Le recours à un marquage local de la focalisation, dans le but mettre en relief un mot particulier de l'énoncé interrogatif, s'utilise souvent dans la conversation pour formuler une requête de clarification, notamment lorsqu'il s'agit d'obtenir des

⁷³⁷ Pour des remarques concernant la focalisation dans les question, voir, entre autres : (Kuno, 1982 et Krifka, 2004).

précisions sur la compréhension d'un énoncé antérieur (Jasinkaja et al. , 2000, Ginzburg, 2001, Schlangen, 2004)). Dans les questions suivantes, les mots en italiques, qui portent le focus, représentent les éléments qui sont à clarifier.

8.58. a. Peter *hit* Sandy ?

b. Peter it *Sandy* ?

Les questions dénommées « *Emphatic Focus Questions* » (Asher & Reese, 2007), qui se caractérisent par la présence d'un Xp fortement mis en valeur (orthographié en italiques dans les exemples ci-après), ont pour effet - comme nous l'avons déjà noté - de manifester un biais vers une réponse négative.

8.59. a. Did Fred contribute *a red cent* to the campaign?

b. Does Fred do *a damn thing* at the office?

Parmi les études qui traitent du sujet que l'on vient d'aborder, celles de (Krifka, 1995) et de (van Rooij, 2003b) sont souvent citées en référence. Krifka (op.cit.) fait observer que si un Xp est renforcé, il requiert le marquage prosodique d'une focalisation emphatique. L'usage d'une prosodie emphatique, comme dans les exemples (8.60.a et b), qui sont empruntés à (Sadock, 1971), représente ainsi une marque suffisante pour promouvoir l'introduction d'un « *biais négatif* » (Asher & Reese, op.cit.).

8.60. a. Do you *need* that porkshop?

b. Did I *tell* you that writing a dissertation was going to be easy.?

c. Hast *du* die Kaffeemaschine angelassen?

« C'est *vous* qui avez laissé la machine à café allumée ? »

Dans l'exemple allemand (8.60 c), que donne (Reis, 1999, 24), l'accentuation du pronom le désigne comme une marque de focalisation étroite, le reste de la phrase représentant le « *ground* » (i.e. une information déjà connue).

8.3.2. Conditionnement de l'information dans les questions partielles (questions-Wh), simples et multiples

Nous avons précisé plus haut, à propos des questions totales, que le concept « *d'empaquetage informationnel* », notamment celui qui concerne l'articulation « *focus-background* », pouvait s'appliquer aussi bien aux questions qu'aux énoncés assertifs. En ce qui concerne les questions partielles, le problème principal à résoudre, se rapporte au statut informationnel des mots (ou des syntagmes) interrogatifs. Comme nous allons le voir, ce statut est souvent assimilé à celui d'un focus. A ce sujet, plusieurs chercheurs n'ont pas manqué de souligner, que de nombreuses langues (pas forcément apparentées typologiquement), tendent à exploiter des ressources similaires (syntaxiques et prosodique), pour marquer les pronoms interrogatifs et les constituants focalisés (Horvath, 1986, Haegeman & Gueron, 1999, Reich, 2002, Sandler & Lillo-Martin, 2006, Haida, 2007). L'observation de ces similitudes a conduit à stipuler, d'une part, que les constituants-Wh et les constituants focalisés se prêtent à un même mode d'évaluation sémantique (surtout si l'on tient compte du fait qu'ils induisent pareillement des alternatives) et, d'autre part, qu'il existe une parenté étroite entre la grammaire qui préside à la formation des questions partielles et celle qui supervise l'ancrage de la focalisation (cf. Eckardt, 2007 :11).

La problématique de l'interprétation du focus dans les questions partielles constitue un sujet particulièrement ouvert à la controverse et le nœud du débat concerne essentiellement (comme nous l'avons évoqué plus haut), le statut informationnel du mot interrogatif (et, corollairement, sa relation avec l'accent principal, au regard de la position, *ex situ* ou *in situ*, qu'il occupe dans l'énoncé interrogatif).⁷³⁸ Il se trouve que, sur ce point, les prises de position affichées ne sont pas univoques. On relève en effet trois propositions divergentes.

(a) D'après la première proposition, qui peut être regardée comme la conception « *standard* » exposée dans la littérature, les mots-Wh-*ex situ* et les mots-Wh-*in situ* ne sont pas interprétés différemment, car il est supposé qu'indépendamment de la place occupée dans une question partielle, le mot interrogatif se présente toujours comme un focus (Gunter, 1966, Williams, 1970, Rochemont, 1978, 1986, Culicover & Rochemont, 1983, Lambrecht & Michaelis, 1998, Sabel, 2006).⁷³⁹ La plupart des chercheurs qui adhèrent à cette interprétation, se réfèrent généralement à la distinction classique : focus/présupposition, pour

⁷³⁸ A ce sujet, la problématique a été clairement posée par (Ambar, 2000), qui s'est demandé si les questions Wh-*in situ* et les questions Wh-*ex situ* sont à regarder comme des variantes libres ou si elles relèvent d'une interprétation différente ?

⁷³⁹ Cf. a) Gunter (1966: 172) : « *The wh-phrase functions as focus, or as the "new information" of the question* », b) Erteschik-Shir (1986 :117) : « *It has been argued over the years that the wh-phrase in a wh-question functions as the focus of the question* ».

asseoir l'hypothèse que le mot interrogatif représente la partie non-présupposée d'une question partielle (Erteschik-Shir, 1986).⁷⁴⁰ Il s'ensuit que la focalisation est appréhendée comme une propriété inhérente des mots/syntagmes interrogatifs (Eckart, 2007).⁷⁴¹ D'autres chercheurs, qui se rangent aussi à l'idée que les mots-Wh sont pourvus du statut de focus, se réfèrent à l'approche de la sémantique des alternatives, afin de stipuler que les mots-Wh introduisent des alternatives (une propriété de la focalisation) et que, par conséquent, les opérateurs-Q interviennent sur ces alternatives (Beck, 2002). Enfin, plusieurs chercheurs soutiennent le point de vue que les mots-Wh représentent un focus, dans le sens où ils sont porteurs d'une information nouvelle.

(b) La seconde proposition, qui s'avère plus nuancée, consiste à interpréter de façon distincte le statut informationnel des mots-Wh *in situ* et *ex situ*. Dans l'optique de cette orientation, il est avancé, le plus souvent, que les constructions Wh-*in situ* sont propices à la focalisation, alors que ce qui n'est pas toujours le cas des constructions Wh-*ex situ* (Erteschik-Shir 1986, Kim, 2002, Kennedy 2005).⁷⁴² Ce point de vue s'appuie sur l'hypothèse que les questions dotées d'une construction-Wh-*in situ*, impliquent un contexte fortement présupposé (Chang, 1997, Boeckx, 2000), ce qui signifie, en clair, que ces questions sont en quête de « *détails* » relatifs à une situation déjà établie. Dans cette perspective, il a été suggéré, par exemple, que la question « *Marie a acheté quoi ?* » n'est légitime que si le questionneur pense que « *Marie* » a acheté quelque chose. Il découle de ce choix que la réponse « *rien* » à cette question ne serait pas appropriée. Toutefois, cette conclusion a été contestée par plusieurs auteurs, notamment, par Mathieu (2004), par Beyssade, (2006 b) et par (Shlonsky, 2017). A cet égard (Beyssade, op.cit.) estime, à la suite de (Obenauer, 1994), que les questions *in situ* ne portent pas de présupposition d'existence.⁷⁴³ De même, pour Shlonsly (op.cit.), ces questions, bien qu'elles soient ouvertement focalisés, ne demandent pas d'être

⁷⁴⁰ Cf. Sandler & Lilo-Martin (2006b: 434): « *Semantically, the interpretation of WH-questions involves a presupposition (the known information) and a gap (the question)* ».

⁷⁴¹ Nous proposons d'illustrer cette conception par l'étiquetage informationnel d'une question-Wh, tel que le conçoit (Vallduví, 1990 : 64) : « [FOC What] did [TOP John] get on the exam? »

⁷⁴² A titre d'exemple représentatif de ce point de vue, il est opportun de mentionner ce qu'affirme (Truckenbrodt, (2012b) à propos de l'allemand, à savoir que les mots-Wh déplacés (« *moved* ») dans les questions wh simples, sont inaccentués par défaut, alors que les mots-Wh dans les constructions *in situ* (questions multiples), sont accentués par défaut.

⁷⁴³ Si tel était le cas, la question : « *Tu veux quoi, du thé, du café ou rien ?* » serait perçue comme mal formée. Or, elle est tout à fait acceptable (exemple donné par Beyssade, op.cit.).

associés, pour autant, à une présupposition existentielle.⁷⁴⁴ En revanche, cette association semble requise pour les constructions-Wh-clivées. C'est ainsi que, pour Shlonsky, la réponse « *rien* » serait tout a fait acceptable dans le cas de la question « *Tu fais quoi dans la vie ?* », alors qu'elle ne serait plus appropriée, dans celui de la question : « *C'est quoi que tu fais dans la vie ?* ». ⁷⁴⁵ Les réserves qui ont été exprimées par certains auteurs (cf. supra) sur l'idée que les questions dotées d'une construction *in situ* impliqueraient une présupposition d'existence, ne doivent pas conduire à conclure à l'absence de distinction de sens, entre l'usage de cette construction et celle qui comporte un mot-Wh *ex-situ*. Ce point de vue est adopté par (Beysade, op.cit.), pour qui il existe bien une différence, qui se rapporte à l'impact de la question sur le thème de discours. C'est ainsi que, selon cette auteure, les constructions qui disposent d'un mot-Wh *ex situ*, peuvent introduire un nouveau thème de discours, alors que les constructions qui exhibent un mot-Wh *in situ* ne bénéficient pas de cette possibilité, car elles marquent la continuité du thème de discours en cours.

Il est intéressant de rappeler que, parmi les chercheurs qui attribuent un statut fonctionnel particulier aux constructions Wh-*in situ*, certains considèrent que ces constructions expriment une focalisation contrastive, ou étroite (Zubizarreta, 2001, Vergnaud, & Zubizarreta, 2005,⁷⁴⁶ Hamlaoui & Mathieu, 2007). Par exemple, (Zubizarreta, 2001) envisage la construction Wh-*in situ*, comme l'illustration d'un focus contrastif, tandis qu'elle considère la construction Wh-*ex situ*, comme un celle d'une focalisation informationnelle (i.e., non-contrastive).⁷⁴⁷ Une telle analyse ne signifie pas, pour autant, qu'un mot-Wh frontalisé porte nécessairement la marque du focus de la phrase. En effet, ce mot peut faire partie d'une focalisation large (Ladd, 1980), comme le montre (8.60.b). Cet exemple illustre, en réalité, le postulat que la Grammaire assigne l'accent principal, ou nucléaire (orthographé en majuscules), qui délimite le constituant focus (marqué par F), à la borne droite d'un Syntagme Intonatif. Eu égard à l'application de ce postulat, l'accent principal est attribué à un constituant autre que le mot-Wh qui, de ce fait, n'est pas marqué du trait qui sert à identifier le focus. Néanmoins, si l'on se réfère au dispositif de

⁷⁴⁴ La remarque concernant l'association non nécessaire avec une présupposition est également valable pour constructions qui comprennent un mot-Wh frontalisé.

⁷⁴⁵ Les exemples donnés par (Beysade, op.cit.) vont dans le même sens « *A la manif, tu as retrouvé qui, des copains ou personne ?* » vs « *# A la manif, c'est qui que tu as retrouvé, des copains ou personne ?* »

⁷⁴⁶ Ces auteurs emploient l'expression de « *contrastive question* » pour qualifier une construction Wh-*in situ*.

⁷⁴⁷ Selon (Zubizarreta, op.cit.), cette interprétation se justifie par le fait que, contrairement à focalisation informationnelle, la focalisation contrastive est associée à une marque d'exhaustivité.

« *projection* » que nous avons décrit antérieurement, on peut en déduire que ce mot est inclus dans le focus de la phrase, laquelle exhibe alors une focalisation large (ex., 8.60. a).

8.60. a. [Quand est-ce qu'il PARTIRA]_F, ton frère ?

b. Il partira [QUAND]_F, ton frère?⁷⁴⁸

Selon (Hamlaoui & Mathieu, op.cit.), le fait d'interpréter une construction-Wh-*in situ* comme l'instanciation d'une focalisation étroite, implique que l'on traite les éléments qui précèdent le mot-Wh dans la phrase, comme un matériau « *contextually bound* » ou « *given* ». ⁷⁴⁹ Un point de vue semblable a été exposé par Chafe qui affirme (Chafe, 1970 : 340), que dans une question-écho comme : « *Michael broke WHAT?* », « *what* » est regardé comme un élément nouveau, parce que : « *some lexical unit already uttered is at issue, and the speaker is focusing his attention on this already (but inadequately) communicated item* ». L'auteur poursuit en déclarant : « *In other kinds of wh-questions this is not the case* ».

(c) La troisième proposition (relative au statut informationnel des mots-Wh), stipule que le focus n'est pas une propriété inhérente des mots-Wh, mais seulement l'émanation d'une dotation optionnelle, dont ces mots peuvent bénéficier dans certaines conditions. A cet égard, (Erteschik-Shir, 1986) et (Chafe, 1970), adoptent une position extrême, en considérant que le mot-Wh ne fonctionne comme le focus de la question que dans le cas des questions-écho. L'idée qu'un mot-Wh ne serait pas systématiquement associé à un focus, ressortit également de l'interprétation des questions multiples. Par exemple, (Bolinger, 1978), affirme que dans ce type de question, le mot-Wh qui est frontalisé, peut être regardé comme un élément qui appartient au topique de la question, De son côté, (Beck, 2002), souligne le fait que dans une question multiple, seul l'un des mots-Wh doit être focalisé.

L'interprétation souvent avancée que, dans une question partielle simple, le mot-Wh en position frontale exprime le focus de cette question (cf. supra), s'avère problématique, lorsqu'on se place dans la perspective (largement partagée) de la théorie FTA (« *Focus to Accent* »), qui prédit un lien rigide entre l'élément focalisé

⁷⁴⁸ Nous rappelons que les majuscules signalent le mot qui porte l'accent nucléaire.

⁷⁴⁹ Toutefois, le bienfondé de cette suggestion demeure tributaire de la conception de la notion de « *given* », dont nous avons souligné antérieurement le caractère non univoque.

et l'accent principal ou nucléaire.⁷⁵⁰ Or, si cet accent tend à être associé au mot interrogatif *in situ*, ce n'est pas toujours le cas pour le mot interrogatif en position frontale. La problématique que l'on vient d'évoquer a été soulignée en particulier par (Ladd, 1996:170), qui a le mérite de poser clairement le problème :

Various recent works on focus and accent deal uneasily with the accentuation of Wh-words in Wh.Qs. Logic seems to suggest that the Wh-word is the focus of the question, and yet, in English at least, the Wh-word does not normally bear the most prominent accent.

Lambrecht & Michaelis (1998), qui affirment leur attachement à l'idée du statut focal du morphème interrogatif initial (indépendamment du fait qu'il ne porte pas l'accent principal, *sic*), ont tenté de contourner le problème soulevé par Ladd, en suggérant que le morphème interrogatif focalisé appartient à une classe d'expressions sémantico-pragmatiques, qui ne « *suivent pas le principe général d'accentuation* » (*sic.*). Pour d'autres chercheurs (*cf.* entre autres : Hamlaoui, 2008), les constructions avec un morphème frontalisé illustrent des cas de focalisation large, tandis que celles qui contiennent un morphème *in situ* correspondent à une focalisation étroite, qui revient à distinguer ce morphème. Selon cette conception, qui est aussi compatible avec la théorie FTA, le focus d'une question partielle avec un mot interrogatif initial, n'est pas associé systématiquement à ce seul mot interrogatif, mais avec le constituant qui reçoit l'accent principal et qui contient le mot interrogatif. Il apparaît ainsi, que le mot interrogatif fait toujours partie du focus de la question, à la fois dans son expression large ou étroite.

Nous avons présenté, dans (Di Cristo, 2016), une interprétation fonctionnelle des questions partielles en français, qui s'inscrit aussi dans le cadre de la théorie FTA. Dans cette approche, nous prenons en compte les deux types de constructions formelles, que représentent les constructions liées et les constructions segmentées (*cf.* les exemples donnés précédemment). Les questions partielles qui comportent un morphème interrogatif *in situ* (ex. « Tu as invité qui? », « *Elle compte partir quand ?* ») se présentent comme des constructions liées, dans lesquelles l'accent principal (ou nucléaire) est attribué, par défaut, à la dernière syllabe de l'énoncé. Si l'on prend pour modèle les énoncés assertifs, ce placement de l'accent tend à signifier que le matériau verbal qui précède, fait partie du focus et que, de ce fait, l'énoncé est entièrement en focus (expression d'une focalisation dite large). Mais il est également possible que le morphème interrogatif *in-situ*, lorsqu'il s'accompagne d'une marque d'emphase (notation FE en italiques et majuscules),

⁷⁵⁰ Voir sur ce point : (Ladd, 1996)

assume à lui seul la fonction d'une focalisation étroite (ex. « Mais elle compte partir [QUAND]_{FE} , en définitive !? », « Mais ils veulent [QUOI]_{FE}, ces types !? »⁷⁵¹

Nous estimons qu'une construction *in-situ*, qui exprime une focalisation large (« [Elle compte partir QUAND ?]_F », sans marque d'emphase sur le mot interrogatif, a pour équivalent informationnel, une construction qui comporte un morphème frontal, intégré dans un même type de focalisation large (ex. « [quand compte t-elle PARTIR ?]_F »). En revanche, la construction *in situ* qui exprime une focalisation étroite (cf. supra), est fonctionnellement équivalente à la construction disposant d'un morphème frontal signalant aussi une focalisation étroite (ex. « [QUAND]_{FE} , compte t-elle partir ? »).

A la suite des remarques précédentes, il convient de rappeler que la problématique de l'accentuation de focalisation des questions partielles, a été également abordée, notamment, par (Lambrecht & Michaelis, 1998). Ces auteurs ont montré, par exemple, que le jeu de cette forme d'accentuation, à des incidences sur la signification de ces questions et sur leurs conditions d'emploi. Ils proposent, pour étayer leur point de vue, les exemples suivants:

8.61. a. So WHEN are we going to Edinburgh?

b. So, when are we going to EDINBURGH?

Selon (Lambrecht & Michaelis, op.cit.), l'accentuation du mot-wh « *when* » dans (a) signifie que le fait d'aller à Edinburg est acquis (présupposé) et que la question ne porte que sur le moment où l'on y va. La question pourrait ainsi être paraphrasée de la sorte : « *On va à Edinburg, mais quand ?* ». Ils considèrent, en revanche, que dans (b), où l'accent nucléaire est associé à « *Edinburg* », on a en fait deux questions, qui dépendent l'une de l'autre. La phrase signifie, dans ce cas : « *Si on va à Edinburg, quand y va-t-on ?* », ou : « *Est-ce qu'on va à Edinbourg et quand ?* ».

Dans les lignes qui suivent, nous proposons de résumer nos points de vues (déjà exposés en grande partie dans Di Cristo, 2016), sur les relations entre l'accentuation, le phrasé, la focalisation et la construction des questions partielles.

⁷⁵¹ Nous pensons que le morphème interrogatif se dote dans ce cas des marques prosodiques caractéristiques de l'emphase : variation mélodique de grande amplitude, renforcement de l'intensité et allongement exceptionnel de la syllabe qui porte l'accent. Noter que FE signifie focalisation emphatique.

(i) Les questions partielles qui comportent un mot-Wh en position initiale, peuvent donner lieu, dans les dialogues et les échanges conversationnels, soit à une construction liée (8.62.), soit à une construction segmentée (8.63., , 8.64.).

(8.62.) Qui) tu as INVITE ?]_F

(8.63.) QUI]_F tu as invité ? }]]

(8.64.) C'est QUI]_F que tu as invité ? }]]

Dans une construction liée, comme celle de l'exemple (8.62.), l'accent principal (ou nucléaire) est attribué (selon la règle établie d'accentuation nucléaire, cf. supra) au dernier mot de l'énoncé et, conformément aux propriétés de la prosodie du français, à la dernière syllabe pleine de cet énoncé. Le matériau qui précède le mot ainsi accentué est supposé faire partie d'une focalisation large. Nous considérons que dans ce type de construction, le mot interrogatif frontal et l'expression interrogative frontale (« *qui* », « *comment* », « *pourquoi* », « *à qui* », « *de quoi* », etc.), sont porteurs (selon notre modèle de l'accentuation du français, cf. Di Cristo, 1999, 2000 b, 2011), d'un accent de rang inférieur à l'accent principal. Cet accent de rang inférieur, participe à la formation du plus petit domaine prosodique de phrasé, qui correspond, dans notre modèle de phrasé, à ce que l'on appelle une Unité Tonale (Hirst & Di Cristo, 1984, Di Cristo, 2011).⁷⁵²

(ii) Dans les constructions segmentées, illustrées par (8.63.) et (8.64.), le mot interrogatif frontal (ou l'expression interrogative frontale), constitue le focus de l'énoncé et il reçoit, à ce titre, l'accent principal (ou nucléaire) qui participe, d'après les bases de notre modèle, à la promotion d'une Unité Intonative (ou d'un Syntagme Intonatif). Dans ce cas de figure, le statut fonctionnel du morphème interrogatif « *qui* », dans (8.63.), est identique, à celui de « *c'est qui* », dans la construction clivée (8.64.).

(iii) Le matériau qui se trouve postposé au focus, dans les constructions représentées par (8.63.) et (8.64.), est dépourvu de l'accentuation nucléaire. Il porte, néanmoins, un autre type d'accent final. Ce dernier forme la tête d'un constituant prosodique que nous assimilons à un Syntagme Prosodique : SP (Di Cristo, 2011, 2016).⁷⁵³ La promotion du morphème interrogatif frontal « *qui* » (ou de l'expression

⁷⁵² Nous rappelons que dans notre modèle des relations entre l'accentuation et la structuration prosodique des énoncés (Di CRisto, 2011), nous distinguons trois niveaux hiérarchiques de phrasé, soit du plus haut niveau au plus petit : l'Unité Intonative / [---] / , le Syntagme Prosodique / {---} / et l'Unité Tonale / (---) / . Ces niveaux de phrasé sont annotés, respectivement : UI, SP et UT.

⁷⁵³ Notre modèle hiérarchique du phrasé du français (voir les références citées) comporte trois unités prosodiques de base : l'Unité Tonale , UT, (délimitée par :) , le Syntagme Prosodique , SP, (délimité par } et le

« *c'est qui* ») au moyen de l'accent nucléaire, peut s'accompagner de la production d'un contour intonatif descendant ou montant. Le choix du contour descendant représente la forme usuelle, où (dans l'exemple présent) la question porte sur la date du mariage, alors que le choix du contour montant contribue, à l'expression d'une question-écho, visant à susciter la répétition d'une réponse (ex. A. « Quand va-t-elle se marier ? », B. « Elle se marira.....*incompréhensible* », A' « QUAND _{contour montant} va-t-elle se marier ? »).

(iii) Il est à souligner que le matériau post-focal (qui succède au morphème interrogatif), est soumis aux mêmes contraintes de recton prosodique, que celles qui impactent les assertions. Ces contraintes occasionnent un abaissement global de registre, après le contour descendant et un rehaussement global de registre, après le contour montant. En outre, le matériau post-focal peut être formé d'un ou de plusieurs Syntagmes Prosodiques (SP). La première éventualité correspond aux exemples (8.63.) et (8.64.), ci-dessus, tandis que la seconde, pourrait être illustrée par des questions comme :

8.65. QUI]_F a pris) ma place } dans ta voiture } hier soir } en sortant) du restau ?}]]

8.66. C'EST QUI]_F qui a pris) ma place } dans ta voiture } hier soir } en sortant) du restau ?}]]

(iv) L'attribution (comme dans les exemples précédents) d'un accent nucléaire à un syntagme interrogatif initial (construction *ex situ*) - accompagnée de la délimitation à droite de ce syntagme par une frontière de Syntagme Intonatif - a pour effet de mettre exceptionnellement en valeur ce syntagme interrogatif, en lui conférant une valeur d'insistance, potentiellement interprétable comme un contraste. Cette interprétation s'appuie sur un ensemble de critères que nous avons commentés antérieurement (voir la section 7.5. du chapitre 7). En nous référant à ces commentaires, nous rappelons (a) qu'il est convenu de distinguer (après E Kiss) deux catégories de focalisation, qui sont dénommées, respectivement, focalisation informationnelle et focalisation identificationnelle, ou de contraste, (b) que cette distinction repose sur des marques formelles se rapportant à la syntaxe et à la prosodie, (c) qu'une focalisation contrastive correspond (en général) à une

Syntagme Intonatif, SI, ou Unité Intonative (UI), délimitée par]. Conformément à cette hiérarchie prosodique, le niveau d'accentuation le plus faible est attribué à UT et le le niveau le plus fort, à SI. SP reçoit un niveau d'accentuation intermédiaire. Il est à noter que, dans d'autres travaux sur la prosodie du français, notre SP est qualifié de Syntagme Intermédiaire. (D'Imperio & Michelas, 2009).

focalisation étroite, et (d), que le matériau qui n'est pas en focus endosse le statut informationnel de « *background* » ou de « *given* ».

En ce qui concerne la syntaxe, il a été montré, par exemple, dans certains travaux antérieurs, qu'un item nanti d'une fonction de contraste, tend à occuper une place particulière dans l'énoncé. C'est ainsi que pour plusieurs auteurs (voir, entre autres : Skopeteas & Fanselow, 2008, pour une discussion), un item focalisé qui est déplacé en périphérie gauche (à la suite d'une opération de mouvement), a tendance à promouvoir l'expression d'un contraste (Chomsky, 1971, E Ksis, 1998, Rizzi, 1997, 2006). Pour ce qui relève de la prosodie, il semble établi que l'instanciation d'une focalisation contrastive s'accompagne de marques prosodiques spécifiques ou catégorielles (cf. entre autres : Selkirk, 2002).

Enfin, nous invoquerons de nouveau, dans une perspective unificatrice de l'interprétation de la focalisation contrastive, la théorie de (Molnár & Winkler, 2010), qui stipule que la promotion d'un contraste, procède de la mise en oeuvre de deux dispositifs solidaires. Le premier, dénommé « *edges* », signifie que le contraste se marque par un mouvement qui a pour cible une périphérie gauche (restant à spécifier). Le second stipule que le matériau complémentaire du contraste, c'est-à-dire du matériau « *given* », est soumis à une contrainte phonologique, qui affecte la hiérarchie accentuelle (réduction ou suppression des accents attribués à ce matériau). Nous avons personnellement insisté sur le fait que le matériau post-focal est privé de toute forme d'accentuation nucléaire.

A la suite des remarques précédentes, il apparaît que les syntagmes interrogatifs qui figurent en position frontale dans les exemples (8.65.) et (8.66) réunissent les conditions pour être interprétés comme des émulations d'une focalisation contrastive. D'une part, ces syntagmes actualisent le marquage d'une dislocation à gauche. D'autre part, ils sont dotés de traits prosodiques de mise en valeur et de disjonction, qui contribuent à l'identification de leur caractère disjoint. Enfin, le matériau qui se trouve à la droite du syntagme interrogatif est soumis aux contraintes phonologiques décrites ci-dessus. A cet égard, il est patent que l'attribution d'un accent nucléaire à ce syntagme exclut, *ipso facto*, la possibilité de promouvoir second accent du même type dans l'énoncé. Pour ce qui concerne les aspects relatifs à la sémantique des énoncés comportant des syntagmes interrogatifs initiaux focalisés, il est clair qu'ils induisent fortement une présupposition existentielle. Cela est évident, non seulement pour la construction clivée comme (8.63.), mais aussi pour la construction non-clivée (8.62.), où l'attribution d'une marque prosodique de focalisation contrastive à « *qui* », implique qu'une autre personne (x) peut prendre la place du locuteur (y) dans sa voiture, de (z)..

La problématique du conditionnement de l'information dans les questions multiples s'avère particulièrement épineuse, pour au moins deux raisons. La première tient à la diversité des constructions qui hébergent ces questions (cf. supra). La seconde se rapporte à l'antagonisme qui confronte deux idées couramment avancées: celle qui suppose que toutes les expressions-Wh sont potentiellement focalisables et celle qui affirme qu'il ne doit y avoir, en principe, qu'un seul focus par énoncé. Etant donné qu'une question multiple comporte plus d'une expression-Wh, comment s'opère le choix de celle qui doit porter le focus de cette question? Cette problématique demeure ouverte. Pour des éléments de discussion, on pourra se reporter, notamment, à (Surányi, 2007).⁷⁵⁴

8.2.2.3. Conditionnement de l'information dans les questions alternatives

Les questions alternatives appartiennent, comme on l'a vu, à la catégorie des questions disjointes. L'élément qui signale une disjonction - par exemple « *or* », en anglais ou « *ou* », en français - acquiert les propriétés d'un « *scope-bearing element* » (Larson, 1985). A cet égard, ce qui distingue une question alternative d'une simple question dotée de cette marque disjonctive, c'est la portée du terme de disjonction, qui est large pour la première (d'où la qualification de « *wide-scope disjunctive* ») et étroite, pour la seconde, ce qui donne lieu à des représentations distinctes de leurs formes logiques (figure 8.1.) Compte tenu de l'incidence de la portée de la disjonction, il s'ensuit que, dans le cas d'une simple question, les deux termes séparés par la marque de disjonction sont liés et ils forment ensemble la partie focalisée de cette question (exemple 8.67.a). En revanche, dans le cas d'une question alternative (8.67.b), les deux termes sont effectivement disjointes et ils représentent chacun un focus à part entière.

8.67. a. Est-ce que *Marie ou Paul* _F doit venir ?

b. Est-ce que c'est *Marie* _F qui doit venir ou est-ce que c'est *Paul*, _F qui doit venir ?

⁷⁵⁴ Avant d'entreprendre des recherches empiriques sur ce sujet en français, nous proposons d'avancer les hypothèses suivantes. Dans le cas d'une question multiple où les mots interrogatifs sont coordonnés en position frontale, comme dans: « *Où et quand* _{UT} *l'a-t-il RENCONTRE ?*] _F », ces deux mots interrogatifs sont liés dans la construction d'une Unité Tonale (UT) et l'accent nucléaire porte sur le mot « *rencontré* », en signalant ainsi une focalisation large, dont la portée est celle de l'énoncé. Dans le cas où les deux mots interrogatifs se trouvent coordonnés en position finale (*in situ*), comme dans: « *Il l'a rencontré OU*] _F *et QUAND ?*] _F, chaque constituant associé à un mot interrogatif est interprétable comme porteur d'un focus.

<i>Type de disjonction</i>	⇒	<i>Forme logique</i>
Portée étroite		
Est-ce que <u>Marie</u> ou <u>Paul</u> doit venir ?		[Q-Est-ce que [Marie ou Paul] _F doit venir]
Portée large		
Est-ce que c'est <u>Marie</u> , qui doit venir ou est-ce que c'est <u>Paul</u> , qui doit venir ?		[Q-Est-ce que [Marie] _F doit venir] ou [Q-est-ce que [Paul] _F doit venir]] C

Figure 8.1. Portées des disjonctions dans les questions et incidences sur leurs formes logiques (d'après Roelofsen & van Gool, 2009).

Pour (Roelofsen & van Gool, 2009), dans le cas d'une « *wide-scope disjunctive* », chacun des termes disjoints reçoit une marque acoustique d'emphase qui actualise, sur sur le plan de la substance phonique, un trait focus marqué dans la forme logique :

Each of the disjuncts is given a separate emphasis ... emphasis in the acoustic signal is a reflex of a focus feature in the logical form.

En définitive, il semble que la focalisation des termes disjoints, telle que la rend explicite le marquage prosodique, constitue un critère requis, pour qu'une question disjunctive soit interprétable comme l'expression d'une question- alternative.⁷⁵⁵

8.3.4. conditionnement de l'information dans les autres types de questions : questions elliptiques et questions-écho

8.3.4.1. Le cas des questions « elliptiques »

Les questions introduites par « *et* », que nous avons choisi de qualifier « d'elliptiques », sont d'un emploi très fréquent dans la conversation familière. Nous considérons que, sur le plan fonctionnel, une question comme « *Et tes vacances ?* »,

⁷⁵⁵ Voir, pour une discussion sur ce point : (Beck & Kim, 2006), (Pruitt, 2008) et (Pruitt & Roelofsen, 2013).

se comporte, dans le cadre du discours (ou de la conversation), comme une expression topicale, qui pose un thème nouveau à propos duquel le questionneur sollicite un apport d'information, sans qu'il en précise pour autant le contenu attendu. Toutefois, cette précision est spécifiée, lorsque l'expression s'accompagne d'une autre question conjointe, comme dans : « *Et tes vacances, comment ça s'est passé ?* », « *Et tes vacances, tu étais où ?* ». ⁷⁵⁶ Présentée seule, l'expression « *Et tes vacances ?* » semble impliquer que la personne interrogée, doit savoir sur quel point elle doit apporter une réponse précise. Autrement, elle sera plutôt encline à répliquer par une autre question comme : « *Quoi, mes vacances ?* ». ⁷⁵⁷ La valeur topicale des questions introduites par « *et* », ressortit de leur parenté d'interprétation avec la notion même de topique, telle que la littérature la présente. Nous rappelons, à ce propos que, selon (Reinhart, 1981: 67), une expression linguistique ne peut servir de topique, que si elle est dotée d'une valeur pragmatique référentielle et qu'elle renvoie ainsi à la présence, dans la base de connaissances de l'auditeur, d'un concept à propos duquel une information nouvelle peut être ajoutée.

8.2.2.4.2. Le cas des questions-écho

La problématique du conditionnement de l'information et de la gestion de la focalisation dans les question-écho, a suscité l'intérêt de nombreux auteurs (entre autres: Janda, 1985, Bolinger, 1987, Reis, 1992, Dayal, 1996, Noh, 1998, Artstein, 2002), Beck, & Reis, 2018). L'idée consensuelle qui semble se dégager de ces travaux, est que les questions-écho sont interprétables, dans le cadre général de la sémantique du focus (Rooth, 1992). C'est ainsi que, d'après Artstein (2002), l'élément qui est interrogé dans une question-écho (qu'il s'agisse d'un syntagme, d'un mot, ou d'une partie de ce dernier), est interprétable comme un élément focalisé, car il est doté d'une marque prosodique spécifique, qui permet de l'identifier comme tel. Il s'agit en l'occurrence, d'après (Artstein, 2002), d'un accent mélodique (qui est noté L + H*, à la suite à la proposition influente de Pierrehumbert, 1980). Cette analyse peut être illustrée par les exemple suivants dans lesquels l'item focalisé (qui porte, en conséquence, l'accent mélodique L + H*, est orthographié en majuscules.

⁷⁵⁶ On retiendra l'usage dans la conversation, d'expressions concurrentes come « *Tes vacances..... ?* », « *A propos de tes vacances... ?* », « *Au fait, tes vacances... ?* ». Nous avons observé que ces expressions questionnantes sont prononcées avec une intonation descendante (comme c'est généralement le cas des interrogations introduites par « *et* ») et qu'elles s'accompagnent souvent du mouvement de tête vers le haut qui est la marque d'une question.

⁷⁵⁷ Les questions portant sur une question sont généralement qualifiées de « *question de second ordre* » (Karttunen, 1977)

- 8.68. A. « I gave flowers to George. »
 B. « You gave FLOWERS to George? »,
 B' « You gave WHAT to George? ». (Artstein, 2002)
- C. A: I'm not acrocephalosyndactylic.
 D: You're not WHAT?
 D' You're not acrocephalos-WHAT? (Janda 1985)

Selon (Artstein (op.cit.), les questions-écho ne sont pas interprétables autrement que comme des phrases comportant un focus et, de ce fait, leur « *focus meaning* » est défini par l'ensemble des réponses possibles à ces questions. Dans cette perspective, il apparaît que la dénotation de la question-écho, à l'instar de celle des questions-Wh ordinaires, se ramène à l'ensemble d'alternatives représentable par [[]]^f. C'est ainsi que pour une question-écho du type « *Bill is a WHAT-dontist ?* », comme le mot-Wh est focalisé, il est permis de prédire que les alternatives au constituant « *What-dontist* », sont les significations des mots se terminant par « *dontist* ». Cette façon d'appréhender la sémantique des questions, conduit à attribuer une même dénotation aux questions-écho : « *You saw who ?* » et « *You saw what ?* ». En fait, leur différence est d'ordre pragmatique, car elle dépend de leur adaptation contextuelle. En effet, à la différence de la seconde, la première n'est appropriée dans le cas d'une réponse impliquant que l'interlocuteur a vu une personne.

8.4. Synthèse du contenu du chapitre 8 et éléments de discussion complémentaires

8.4.1. A propos des propriétés formelles des questions

Dans le présent chapitre, nous avons abordé l'étude du questionnement dans les langues naturelles, à la fois sous ses aspects formels et fonctionnels (ou interprétatifs).⁷⁵⁸ Dans cette double perspective, nous avons d'abord examiné les diverses constructions des phrases interrogatives et nous nous sommes penché,

⁷⁵⁸ Nous avons délibérément laissé de côté les aspects historiques et sociolinguistiques se rapportant aux usages des différentes questions en français, des sujets qui sont en marge du contenu développé dans le présent chapitre. On pourra néanmoins consulter pour information : (Foulet, 1921), (Behnstedt, 1973), (Fromaigeat, 1938), (Coveney, 1996), (Quillard, 2000), (Marchello-Nizia, 2003) et (Boucher, 2010).

ensuite, sur les significations qu'elles transmettent, ainsi que sur les façons dont elles organisent l'information interrogée par les questionneurs. Du point de vue de l'organisation formelle, l'activité de questionnement met en œuvre une large gamme de structures, dont l'étendue varie plus ou moins selon les langues, ce que mettent en évidence les typologies qui se rapportent aux constructions syntaxiques, dont se parent les questions dans les divers idiomes. En bref, la pluralité des constructions qui caractérisent la formation des questions contribue, comme on l'a vu, à établir des distinctions entre : (i) des questions directes et des questions indirectes;⁷⁵⁹ (ii) des questions totales et des questions partielles; (iii) des questions comportant ou pas une négation dans leur forme de surface; (iv) des questions partielles formées avec un morphème interrogatif frontal ou in-situ; (v) des questions multiples comportant plusieurs morphèmes interrogatifs; (vi) des questions construites sur la base d'une structure liée ou d'une structure segmentée; (vii) des questions « *ordinaires* » et des questions « *particulières* », telles que les questions alternatives, les questions rhétoriques, les questions-écho, les questions à appendice, etc).

A propos de la typologie des phrases interrogatives et de leurs modes de construction, les principaux points que nous avons discutés dans le cours du présent chapitre, se rapportent aux questions alternatives et aux questions partielles, simples et multiples.⁷⁶⁰ Les points de discussion concernent également les restrictions, auxquelles sont soumises certaines catégories de questions. Les principaux débats relatifs aux questions alternatives, ont consisté à les comparer avec les questions oui/non ordinaires. Dans cette optique, les auteurs qui défendent une théorie unifiée des questions, ont tenté de montrer que toutes les questions (à l'exception des questions rhétoriques) sont dérivables d'une question alternative tronquée. Il n'en demeure pas moins que, sur le plan formel, les questions alternatives se démarquent des questions oui/non ordinaires, sur au moins trois points. D'une part, les questions alternatives sont dotées d'une intonation particulière (cf. pour le français : Rossi et al., 1981 et Di Cristo, 2016). D'autre part, elles renferment une marque de disjonction (la particule « *ou* ») perçue comme telle. Enfin, les questions alternatives sont identifiables comme des coordinations de questions totales (de Cornulier, 1982).

Pour ce qui concerne les questions partielles simples, il a été établi (cf., entre autres, Chernova, 2014) qu'elles permettent d'opposer, sur la base du mouvement

⁷⁵⁹ Exemples de questions indirectes (rappel) : « *J'aimerais savoir où mène cette route* », « *Je me demande ce que vous allez décider* ». Ces questions, qui sont prononcées avec une intention particulière, n'ont pas été prises en compte dans notre analyse. A propos de l'interprétation des questions indirectes (i.e. « *embedded questions* », voir, entre autres: (Karttunen & Peters, 1976).

⁷⁶⁰ Nous avons également débattu, mais à un degré moindre, de la structuration des questions à appendice et des questions elliptiques.

optionnel auquel peut se prêter un mot-Wh, deux types principaux de langues, : (i) les langues dites « *wh-in-situ* », qui n'exhibent pas un mouvement déclaré de Wh et (ii) les langues dites « *wh-fronting* » ou « *wh-ex-situ* », qui montrent, en revanche, l'effcience d'un tel mouvement, en direction de la périphérie gauche de la phrase, ce mouvement pouvant être représenté formellement de la façon suivante (Bayer & Cheng, 2017) :

8.69. [CP *wh*-phrase1 [C' C [IP [VP ... t1 ...]]]

Les études transversales (i.e. « *crosslinguistic* ») de la notion de mouvement dans les questions-Wh montrent, en définitive, que cette notion renvoie à un phénomène complexe et non uniforme, auquel il semble néanmoins possible de trouver une base explicative satisfaisante. Nous citerons, à ce sujet les conclusions de l'article de synthèse rédigé par (Bošković, 2015) :

The above discussion only scratches the surface of crosslinguistic variation in the domain of wh-questions/movement. It should, however, be clear from the above discussion that much of the rather complex patterns of crosslinguistic variation in this domain can be rather straightforwardly attributed to the lexical properties of elements involved in wh-questions/movement (especially when it comes to its syntactic aspects).

Les questions multiples, qui se distinguent des questions-Wh ordinaires par la présence de plusieurs pronoms interrogatifs, se différencient entre elles par la nature coordonnée, ou non-coordonnée, de ces mots interrogatifs et par leur distribution, en périphérie gauche, ou droite, de la phrase. Les questions multiples qui se caractérisent par un dispositif de coordonnance (présence d'une conjonction de coordination), peuvent, selon la langue considérée, participer d'une structure monoclausale ou biclausale.⁷⁶¹

8.4.2. A propos de l'interprétation des questions (aspects fonctionnels, sémantiques et pragmatiques)

⁷⁶¹ Voir, ci-après, dans la section 8.2.3.2., les exemples (8.76. a et b) du polonais, donnés par (Tomaszewicz, 2011). Voir également (Citko, & Gracanin-Yukse, 2013), pour des exemples en langue russe. L'étude de (Tomaszewicz, op.cit) comporte une discussion approfondie de la distinction entre les structures monoclausales et biclausales des questions multiples coordonnantes. Elle commente, de surcroît, de nombreux exemples, pris dans diverses langues.

La plus large part du présent chapitre a porté sur des discussions relatives à la fonctionnalité et aux significations dérivables des questions. Sur ce point, certains auteurs (entre autres, Beyssade, 2006b et Gorka & Prieto, 2012), ont pointé le déséquilibre qui existe entre, d'un côté, les connaissances acquises de nos jours sur les propriétés formelles des questions et, de l'autre, celles qui s'attachent à leur interprétation sémantique et pragmatique. Nous pensons que cette conclusion mérite d'être en partie révisée, car les recherches sur la sémantique et la pragmatique des questions ont donné lieu (nous en avons donné un aperçu) à des avancées notoires au cours des dernières années. Ces progrès s'expliquent en grande partie par le fait que les travaux qui s'attachent aujourd'hui à analyser les questions, bénéficient des apports des nouvelles théories sémantiques et tiennent de plus en plus compte des facteurs contextuels, qui conditionnent l'interprétation de ces actes de langage.⁷⁶² L'interprétation du questionnement se positionne, comme cela est apparu dans nos commentaires antérieurs, à l'interface de la sémantique et de la pragmatique qui présentent, de ce fait, une évidente complémentarité.

A propos de l'interprétation sémantique et pragmatique des questions totales (« *Yes/no questions* »), les points principaux qui méritent d'être rappelés sont les suivants (cf. Bencini, 2003):

- (i) Les questions oui/non appréhendent une affirmation et s'enquêtent de sa vérité.
- (ii) Il existe des différences de sens manifestes entre les questions oui/non positives et négatives (ex. « *Does Ben drink?* » vs « *Doesn't Ben drink?* ») et l'usage, ainsi que l'interprétation de ces dernières, sont davantage soumis à des conditions d'appropriation contextuelle.
- (iii) A l'instar des assertions, les questions totales sont ouvertes à des mouvements de l'item focalisé (ex ? « *Does Ben DRINK ?* », « *Does BEN drink ?* », « *DOES Ben drink ?* »).⁷⁶³

Nous avons commenté antérieurement plusieurs aspects relatifs à l'interprétation des questions alternatives et à leurs modes de conditionnement de

⁷⁶² Les approches sémantiques s'attachent davantage à l'étude des conditions d'interprétation des phrases interrogatives, alors que les approches pragmatiques envisagent davantage leurs conditions d'énonciation (Léon, 1993). Krifka (2011) écrit à ce propos : « *The semantics of questions deals with the interrogative sentence radicals that occur in root questions or as dependent clauses; the pragmatics of questions is concerned with the various roles that questions serve in communication* ».

⁷⁶³ Les exemples sont empruntés à (Bencini, 2003). L'auteure précise que tous ces exemples sont appropriés dans différents contextes, bien que pour chacun d'entre eux, la réponse « *yes* » signifie « *Ben drinks* ».

l'information. En définitive, il apparaît que le recours à une théorie dissymétrique de ces questions devrait permettre de poser des hypothèses falsifiables (voir, ci-dessus, les propositions de de Cornulier, 1982 et de Léon, 1997).

Outre des considérations générales sur le questionnement et la typologie des questions, les principaux sujets qui ont été débattus dans le cours du présent chapitre, se rapportent : (i) aux questions dites « *orientées* » ou « *biaisées* », (ii) aux questions rhétoriques, (iii) aux questions-écho, (iv) à l'interprétation des constructions-Wh, simples et complexes, (v) aux « *effets d'interventions* » (notamment à propos des questions alternatives et des constructions *wh-in situ* et (vi) au conditionnement de l'information dans les questions.

A propos des questions dites « *biaisées* » nous avons accordé une place particulière aux interronégatives et aux questions rhétoriques, en raison principalement du rôle non négligeable qu'elles jouent dans le dialogue et la conversation. En ce qui concerne les interronégatives, les chercheurs qui s'inspirent du modèle de Hamblin (cf. *supra*), tendent à soutenir l'idée que les interronégatives et les questions polaires positives sont sémantiquement équivalentes. Toutefois, des analyses approfondies, ont révélé que ces questions se distinguent au moins sur deux points. D'abord, les interronégatives transmettent, au dire de plusieurs auteurs, une « *background attitude* », de la part du questionneur (Ladd, 1981, Büring & Gunlogson, 2000, Han, 2002, van Rooy, & Šafářová, 2003, Romero & Han, 2004, Reese 2006b).⁷⁶⁴ Ensuite, les interronégatives sont porteuses d'une ambiguïté potentielle (Ladd, 1981, Büring & Gunlogson, 2000, Huddleston & Pullum, 2002, Romero & Han, 2004), laquelle peut, toutefois, être levée par l'inclusion d'un item lexical sensible à la polarité. En effet, si cet item est orienté de polarité positive (8.70. a), la question est biaisée en faveur d'une réponse positive, alors que s'il est orienté de polarité négative (8.70. b), elle est biaisée en faveur d'une réponse négative.

8.70. a. Didn't Kim read the report *too* ?

b. Didn't Kim read the report *either*?

Les différences que nous venons d'évoquer entre les questions polaires positives et les interronégatives, sont-elles explicables par des indications d'ordre sémantique ou pragmatique ? Il semble, en fait, que les deux options méritent d'être retenues. Il est souvent prétendu que les deux types de questionnement recèlent des dénnotations distinctes, dont les conséquences font qu'elles ne visent pas à poser la

⁷⁶⁴ De ce point de vue, une question comme « *Aren't you communist ?* » (Gunlogson, 2001) n'est pas appropriée dans un contexte qui requiert une neutralité de la part du questionneur.

même question. Les analyses de (Romero & Han, 2004), qui figurent parmi les investigations les plus abouties, dans la littérature sur le sujet, concluent que les interronégatives incorporent un opérateur « *verum* » (i.e., un opérateur épistémique) implicite, dont l'incidence révèle une « *background speaker attitude* ». Les auteurs interprètent cette attitude comme l'expression d'une implicature conversationnelle et ils estiment, de surcroît, qu'une interro-négatives (comme : « *Isn't Jane coming?* ») et une question qui contient l'adverbe épistémique « *really* » (comme : « *Is Jane really coming?* »), exhibent le même biais épistémique, selon lequel le locuteur croit que la réponse positive est vraie, ou s'attend à ce qu'elle en soit ainsi. Toutefois, nous avons vu que, pour ces auteurs, le déclenchement d'une implicature en faveur d'une réponse positive, dépend, pour ce qui concerne l'anglais, du caractère préposé ou non-préposé de la négation⁷⁶⁵

Selon le point de vue de (Reese, 2006b), la « *background speaker attitude* » que communiquent les interronégatives (cf. supra), n'est pas toujours de nature épistémique. C'est ainsi qu'il est possible de montrer, à partir des deux exemples suivants empruntés à (Huddleston & Pullum, 2002) :

8.71. a. Aren't you ashamed of yourselves?

b. Don't you like it?

que (8.71. a) véhicule plutôt une « *attitude déontique* » (le locuteur suppose que l'auditeur devrait avoir honte de soi) et (71. b), une « *attitude désitérative* » (le locuteur souhaite que la réponse positive constitue la réponse vraie).

Pour ce qui a trait aux questions rhétoriques, les points de vue qui sont le plus souvent avancés (cf. Han, 2002), précisent (i) qu'elles n'appellent pas (contrairement aux questions totales, ordinaires) une réponse,⁷⁶⁶ (ii) qu'elles expriment la force illocutoire d'une assertion de polarité opposée à ce qui est apparemment questionné⁷⁶⁷, (iii) qu'elles ne se comportent pas de la même manière

⁷⁶⁵ Nous rappelons, à ce sujet, que si l'on considère les deux questions : « *Doesn't John drink?* » et « *Does John not drink?* », il apparaît que seule la première est susceptible de susciter un tel déclenchement

⁷⁶⁶ Cf. (Han, 2002: 202) : « *While an ordinary question seeks information or an answer from the hearer, a rhetorical question does not expect to elicit an answer.* ».

⁷⁶⁷ Cf. (Sadock, 1974). Nous rappelons que l'interprétation rhétorique des questions comme « *Did I tell you that writing a dissertation was easy?* » and « *Didn't I tell you that writing a dissertation was easy?* » correspond, respectivement, aux assertions « *I didn't tell you that writing a dissertation was easy* » et « *I told you that writing a dissertation was easy* ». Selon (Han, 2002: 227), l'interprétation de l'effet d'inversion de polarité des questions rhétoriques découlerait, à la fois, d'une application de la sémantique des questions et du principe pragmatique général d'informativité.

que les questions ordinaires, au regard des diverses conditions de bonne-formation⁷⁶⁸ incluant l'usage de certains items et de constructions particulières (Sadock, 1971, 1974, Han, 2002) et (iv) qu'elles sont identifiables comme des actes de parole indirects complexes. Ces précisions apportées, il s'avère que l'un des sujets de débat en cours dans la littérature, se rapporte à l'utilité des épreuves, ou des procédures de tests, qui conduisent- éventuellement- à distinguer les questions rhétoriques des questions ordinaires.⁷⁶⁹ A ce propos, (Han, 2002: 2003) rapporte, par exemple, (i) que l'usage de l'expression « *after all* » en anglais, au début d'un énoncé interrogatif comme : « *After all, do phonemes have anything to do with languages?* », induit la perception d'une question rhétorique, mais pas celle d'une question yes/no ordinaire ; (ii) que l'emploi d'une proposition introduite par « *yet* » à la suite d'une interrogation, comme dans « *Do phonemes have anything to do with languages ? Yet people continue to believe in them.* », engendre le même effet; (iii) que l'expression « *By any chance* » (ex. « *Does Arthur, by any chance know anything about syntax?* »), n'est pas compatible avec l'interprétation d'une question rhétorique. En dépit des multiples allégations qui propagent l'idée que les questions rhétoriques et les questions totales simples relèvent d'une sémantique différente, certains auteurs prétendent le contraire, en affirmant que ces deux types de questions sont sémantiquement similaires. C'est ainsi, par exemple, que (Caponigro & Sprouse, 2007) affirment, en s'appuyant sur divers exemples, que les questions rhétoriques peuvent effectivement appeler des réponses et que l'éventail de ces réponses, est similaire à celui qu'appellent des questions totales ordinaires. Un point de vue comparable a été exposé par van (Rooj, 2003), qui traite les questions alternatives comme des questions ordinaires, en quête « d'information vraie ». Il précise, cependant, que l'on peut rendre compte des questions alternatives, en faisant appel à un mécanisme général, qui se rapporte à la façon dont l'information est véhiculée et à des restrictions imposées par le choix des items lexicaux.

A propos des questions partielles (questions-Wh), nous avons discuté, en particulier, des incidences fonctionnelles et d'usage, qui permettent de rendre compte des distinctions formelles, entre les constructions *ex situ* et *in situ*, à la fois pour les questions partielles simples et pour les questions complexes ou multiples.

⁷⁶⁸ La problématique des conditions de bonne-formation des questions rhétoriques, s'intéresse en particulier au rôle que jouent les items de polarité négative (Linebarger, 1987, Progovac, 1993, Lee, 1995, Gutiérrez-Rexach, 1996). Pour sa part, (Han, op.cit.: 201) a soutenu que le niveau de représentation sur lequel s'appuient les conditions de bonne-formation, est celui de la sortie d'une dérivation postérieure à la forme logique (LF), laquelle est déterminée, via une interaction avec une sous-partie de la composante interprétative. Cette auteure prétend également que, pour les questions rhétoriques, le recours à une sémantique compositionnelle est viable, en projetant directement cette représentation post-LF sur la représentation sémantique.

⁷⁶⁹ Pour une liste illustrée de ces tests, voir, entre autres : (Caponigro & Sprouse, 2007).

Nous avons également abordé la problématique des restrictions auxquelles sont soumises ces questions. L'un des thèmes les plus débattus à propos des questions partielles simples, se rapporte, comme on l'a précisé, à l'idée que ces questions recèlent une présupposition existentielle. Cela signifie (cf. entre autres, Keenan, 1971) qu'en posant la question « *Qui a appelé ?* », le locuteur présuppose que quelqu'un a appelé la personne à laquelle il s'adresse. Il se trouve que cette interprétation a été contestée, en invoquant, notamment le choix possible d'une réponse comme : « *Personne n'a appelé* ». Toutefois, pour certains auteurs (entre autres, Haida, 2007), cette réplique ne remet pas vraiment en question le caractère présuppositionnel de la question, car, d'après l'auteur cité, il semble admis par les sémanticiens, qu'une réponse négative peut être logiquement employée, pour contester une présupposition.

Les discussions qui se rapportent au statut informationnel des constructions *ex situ* et *in situ* ont donné lieu à deux interprétations antagoniques. Selon la première, les morphèmes *ex situ* et *in-situ* possèdent un même statut informationnel et sont interprétables, à l'unisson, comme des éléments focalisés. Cette interprétation, qui se fonde à la fois sur des préceptes de la sémantique vériconditionnelle et de la sémantique des alternatives, admet que les morphèmes interrogatifs, indépendamment de leur distribution, représentent la partie non-présupposée de la phrase qui les accueille et introduisent ainsi des ensembles d'alternatives. Selon Rochemont (1986), toutes les questions partielles contiennent un focus étroit: le mot interrogatif, dont le statut est défini par rapport à la présupposition qui s'attache au reste de la phrase. Cette interprétation admet - explicitement ou implicitement- qu'il n'y a pas de différence d'ordre présuppositionnel entre les deux constructions, dotées d'un morphème *ex situ* ou d'un morphème *in-situ*.⁷⁷⁰ Une autre interprétation, qui s'oppose à celle que nous venons de commenter, stipule que le mot interrogatif *ex situ* n'est qu'une partie du constituant majeur qui porte l'accent nucléaire et délimite ainsi la borne droite d'un focus large.⁷⁷¹ En revanche, le mot interrogatif *in-situ*, qui porte l'accent nucléaire, représente, pour la majorité des auteurs, l'élément focalisé de la question, en dénotant du même coup une focalisation étroite.⁷⁷² Cette seconde interprétation s'inscrit dans l'hypothèse d'un dispositif général qui opère, à la fois, dans les assertions et les questions. Ce dispositif a été perçu comme un mécanisme de

⁷⁷⁰ Cf. Mathieu (2004, op.cit., note 775) et Hamlaoui (2008, op.cit., note 776).

⁷⁷¹ Ce point de vue est adopté notamment par Ladd (1980).

⁷⁷² Selon Zubizarreta & Vergnaud (2005) ce type de focalisation étroite est hautement informatif et dénote la marque d'un contraste. On notera que les questions qui sont construites à partir d'une forme clivée peuvent également être regardées comme des exemples de focalisation étroite (ex. « *C'est QUI, cet ostrogot ?* »).

dominance, qui conduit à distinguer certains constituants par rapport à d'autres.⁷⁷³ Dans l'esprit de cette approche, le focus d'une question partielle n'est pas nécessairement assimilé au mot interrogatif, mais au constituant dominant qui porte l'accent nucléaire. L'interprétation qui est défendue par Rochemont, repose sur la présupposition qu'un élément focal ne porte pas obligatoirement un accent nucléaire, ce qui déroge à l'idée de base de la théorie FTA (Focus-to-Accent) qui stipule, comme nous l'avons rappelé plus haut, l'existence d'une relation de cause à effet, entre la focalisation et le placement de l'accent nucléaire. Nous avons personnellement défendu l'idée qu'un morphème intonatif en position frontale, peut être interprété, selon sa configuration prosodique, soit comme un élément faisant partie d'un focus large, soit comme la marque d'une focalisation étroite. Dans la première éventualité ce morphème est simplement associé à la construction d'une Unité Tonale, alors qu'il est lié à celle d'un Syntagme Intonatif, dans la deuxième. Il est probable que cette seconde construction, soit à mettre au compte d'une focalisation d'emphase⁷⁷⁴ Nous supposons, en outre, que les morphèmes interrogatifs *in-situ* peuvent également bénéficier d'une marque de focalisation d'emphase (cf. ci-dessus la synthèse des particularités intonatives). Nous précisons, toutefois, que ces deux dernières remarques ne sont que des hypothèses, qui s'appuient certes sur des observations personnelles, mais qui ont besoin d'être davantage validées empiriquement. Il est vrai que l'usage du style emphatique dans les questions, n'a pas encore fait, à notre connaissance, l'objet de recherches poussées.

D'une façon générale, les recherches sur les questions multiples (« *multiple-Wh questions* ») portant sur diverses langues,⁷⁷⁵ se sont efforcées de spécifier la nature des liens théoriques entre les structurations syntaxiques de ces questions et leurs options d'interprétation (Bošković, 1998, Kennedy, 2005, Dayal, 2006, Gribanova, 2009). En ce qui concerne les structures syntaxiques, il a été convenu de distinguer, (i) entre les questions d'assortiment (« *matching questions* », cf. Krifka, 2011)⁷⁷⁶ et les questions coordonnantes (« *conjoined questions* », cf., entre autres : Gracanin-Yukse, 2013, Jung, 2018)⁷⁷⁷, (ii) entre les constructions *ex situ* (ou frontales, ou

⁷⁷³ Cf. Nomi Ertshik-Shik (1986).

⁷⁷⁴ Voir supra les commentaires au sujet de notre conception tripartite de la focalisation (informationnelle, de contraste, d'emphase).

⁷⁷⁵ Entre autres, le français, l'anglais, le russe, le bulgare, le hongrois, le tchèque, le roumain, le polonais et le japonais.

⁷⁷⁶ ex. « *Qui a dit quoi ?* »

⁷⁷⁷ ex « *Qui va-t-elle épouser et quand ?* »

préverbaux) et *in situ* des mots-Wh qui participent de ces structures (cf. entre autres : Jung, 2018).⁷⁷⁸ Outre les aspects typologiques, l'un des points qui a été le plus souvent débattu, à propos des questions multiples, se rapporte à leurs conditions générales d'interprétation et de restriction. Un autre point de débat récurrent, s'attache plus particulièrement à rendre compte des questions, qui exhibent (dans certaines langues)⁷⁷⁹ une frontalisation conjointe des mots-Wh (« *multiple Wh-fronting* », cf. sur ce point : Rudin, 1988, Boeckx & Grohmann, 2003, Bošković, 2000, 2001, 2002).

Pour ce qui a trait aux conditions générales d'interprétation des questions multiples, il convient de mentionner, en premier lieu, les approches « classiques », qui se positionnent à l'interface de la syntaxe et de la sémantique.⁷⁸⁰ Ces approches s'appuient sur une interprétation traditionnelle, qui s'inscrit dans une démarche théorique selon laquelle, ainsi que nous l'avons précisé antérieurement, une question est représentée par l'ensemble des propositions qui en constituent des réponses possibles (Hagstrom, 1998). Nous rappelons aussi que, d'après d'après les propositions influentes de l'auteur cité précédemment, la référence à une particule-Q s'avérerait décisive, pour déterminer l'interprétation d'une question multiple, en termes de réponse sous la forme d'une simple paire, ou d'une liste de paires (cf. supra 8.2.2.1). Dans cette perspective, (Radek, 2010) prétend que pour une question multiple qui comprend des mots-Wh en position de sujet et d'objet, la particule-Q s'attache toujours à la position objet. Toutefois, cette suggestion d'interprétation, qui rend compte du positionnement de cette particule, en se référant à des critères lexicaux et syntaxiques, se montre limitée. Elle représente (Radek, op.cit), l'exemple d'une conception « *rigide* », qui ne permet pas d'expliquer les cas où l'interprétation des questions-Wh multiples, est fortement dépendante du contexte. Soit par exemple, la question 8.72., ci après.

8.72. Qui a trompé qui?

⁷⁷⁸ ex. « *Quand et comment partiront t-ils ?* », « *Ils iront où et comment ?* A propos des questions multiples coordonnantes, voir, entre autres : (Citko & Gracanin-Yukse, 2013).

⁷⁷⁹ Plus particulièrement, dans les langues slaves, en hongrois et en roumain.

⁷⁸⁰ On retiendra, que dans le cadre de cette mouvance, (Dayal, 2006), par exemple, a cherché à rendre compte de deux phénomènes, qui occupent une place centrale dans l'analyse des questions multiples et qui se rapportent aux conditions de Supériorité et de Subjacence. Nous rappelons que la Condition de Supériorité (*Superiority Condition*), ou de Lien Minimal (« *Minimal Link Condition* »), telle que l'a définie (Chomsky, 1995 :296), constitue un des principes de base de la Grammaire Universelle (cf. Sag et al., 2008) L'application de ce principe justifie apparemment le fait qu'une construction comme « # *What did who break ?* », en anglais (Sag et al., 2008) ou « # *Wer hat nicht was gelesen?* » (i.e. « *who has not what read ?* »), en allemand (Haida, 2007), soit perçue comme déviante. La déviance de ces constructions, relève également de la catégorie des phénomènes que l'on rattache, à propos des questions-Wh, aux effets dits « *d'intervention* » (cf. Beck, 1996, 2006).

Cette question sera interprétable par référence à une réponse du type liste de paires, si elle est posée à propos d'un feuilleton télévisé, qui décrit les mésaventures conjugales de plusieurs couples (« *Mario a trompé Sophia, Fabienne a trompé Paul* », etc.). En revanche, elle sera interprétable par référence à une réponse du type simple paire, si elle vise, par exemple, à s'enquérir des causes de la rupture récente d'un couple connu.

A propos du rôle de la particule-Q dans les questions multiples, (Radek, op.cit), considère qu'il convient d'élargir la conception originelle de (Hagstrom, 1998, i.e. la conception « rigide »), en postulant une règle de positionnement de cette particule, qui est sensible à la Structure Informationnelle. Son analyse s'appuie sur des exemples comme ceux qui sont représentés par (8.73. a et b), et à propos desquels de nombreux auteurs estiment que (8.73. a) est paraphrasable par « *A propos de chaque objet dites-moi où vous l'avez acheté* » et (8.73. b), par « *A propos de chaque lieu, dites-moi ce que vous y avez acheté* ».

8.73. a. What did you buy where?

b. Where did you buy what?

Pour rendre compte de cette distinction, (Radek, op.cit.) suggère que la place de la particule-Q se projette au niveau du mot-Wh qui demeure *in situ*⁷⁸¹ et qui est apte, de ce fait, à représenter son focus (cf. supra, les remarques sur l'association des mots-Wh *in situ* avec la focalisation). Cette suggestion est appréhendée au moyen d'une hypothèse qu'il qualifie de « *focus gravitation hypothesis for Q-placement* » et qui est formalisée en ces termes :

8.74. *A Q-particle merges (fusionne) with a constituent C iff.*

(i) *C is F(OC)-marked or new (not given) and*

(ii) *C dominates/is an interrogative wh-expression.*

Dans les travaux dédiés aux questions multiples, une place importante a été réservée à l'analyse des langues qui favorisent le groupement des mot-Wh à la périphérie gauche des phrases. Eu égard à cette disposition, il est normal que les

⁷⁸¹ plutôt qu'au niveau de celui qui est introduit en premier dans la structure de la phrase et qui est interprétable comme le topique de la question, ce dernier étant défini en termes de « *givenness* », selon la signification que (Schwarzschild, 1999) attribue à cette notion.

recherches soient ciblés principalement sur les langues qui s'ouvrent à la mise en œuvre d'un « mouvement »⁷⁸² des mots-Wh (Browne, 1972, Liptak, 2003, Whitman, 2004, Skrabalova, 2007, Gribanova, 2009, Ratiu, 2011, Tomaszewicz, 2011, Haida & Rep, 2011, Patejuk, 2015).⁷⁸³ En vérité, plusieurs constats émergent des investigations transversales portant sur les « *Multiple-Wh Fronting Languages* ». Nous proposons de les résumer dans les lignes qui suivent.

(i) Le dispositif de frontalisation des mots-Wh dans les questions multiples, ne constitue pas une stratégie universelle. A ce propos, ainsi que le précise (Rudin, 1988:445) :

It is a familiar fact that languages differ in the extent to which they place Wh-words in a special, clause-initial position. Some languages, like English, normally place one and only one Wh-word in the specifier position of CP,... Other languages, like Chinese, have all Wh-words insitu at S-structure...A third group of languages, less wellknown to general linguists, but including all of the Slavic languages as well as some others, moves all Wh-words to a clause-initial position at S-structure.

Nous présentons, ci-après, des illustration de quelques langues qui favorisent la troisième option mentionnée par Rudin.⁷⁸⁴

- 8.75. a. KTO i KOGO videl? (*russe*, Gribanova, 2009)
(Who saw somebody and who was it?)
- b. KI MIT hozott Marinak? (*hongrois*, E Kiss, 1998).
(who what.ACC brought Mary.DAT)
(Tell me about each person what he brought for Mary).
- c a. KDO CO koupil? (*tchèque*, Šimík, 2010).
(who what bought?)

⁷⁸² Nous rappelons que cette notion de mouvement a été débattue entérieurement, dans le présent ouvrage. Nous précisons, en outre que, dans les travaux des psycholinguistes, un élément-Wh déplacé est appelé « *filler* », alors que celui qui occupe la position canonique est appelé « *gap* ». L'interdépendance de ces éléments (Fodor, 1989) est déterminante pour l'interprétation des questions-Wh. Il en est ainsi, parce que le « *filler* » est généralement ambigu du point de vue de sa fonction grammaticale (en tant que sujet ou objet) et de sa valeur sémantique (comme agent ou patient). L'ambiguïté perdure jusqu'à ce que le système de traitement atteigne le « *gap* » et puisse ainsi identifier, de façon non ambiguë, l'information manquante (Ueno & Kluender, 2009).

⁷⁸³ Bien que l'assemblage des mots-Wh en position frontale représente une tendance typologique majoritaire, il est également possible de le trouver en position *in situ* (Jung, 2018).

⁷⁸⁴ Dans ces exemples, les mots-Wh sont orthographiés en majuscules, sans que cela signale, pour autant, leur statut informationnel en qualité de focus.

(ii) Les construction frontales des mots-Wh peuvent donner lieu, comme l'autorise la Grammaire Universelle, à la formation de deux structures de base : « *monoclausale* » et « *biclausale* ». ⁷⁸⁵ Pour illustrer ces deux structures (Tomaszewicz, 2011) prend pour exemple le polonais (ci-après : 8.76. a et b).

8.76. a Kto co kupił?
(who what bought)

b Kto i co kupił?
(who and what bought)

L'auteure citée se base sur ces exemples pour argumenter que la construction coordonnante (b) se distingue de celle de la question multiple simple (a), à la fois syntaxiquement et sémantiquement. Alors que pour la question multiple simple, les mots-Wh sont frontalisés au sein d'une même clause, ils s'inscrivent, pour la construction coordonnante, dans deux clauses conjointes, dont la première serait liée à l'incidence d'une ellipse, ce qui évoque la mise en œuvre d'une « *Ellipsis strategy* », que défendent également d'autres chercheurs (Lipták, 2011 et Kasai, 2016). Cette interprétation constitue la base d'une analyse sémantique qui met en avant l'idée d'une dérivation compositionnelle des questions multiples coordonnantes, laquelle admet que l'élément coordonnant est sémantiquement signifiant et assure la conjonction de deux questions. Une analyse alternative, qui traite les constructions coordonnantes comme une unique clause, est amenée à stipuler que « *et* » est sémantiquement fallacieux et ne remplit qu'un rôle structurel, d'où le titre de l'article rédigé par (Tomaszewicz, op.cit.) : « *Against spurious coordination in multiple Wh-questions* »).

(iii) Si l'on se range à l'idée (plutôt consensuelle) qu'une question est interprétable en termes de réponses plausibles, sous la forme d'une simple paire ou d'une liste de paires (cf. supra), il apparaît que dans une langue comme l'anglais, par exemple, une question multiple non coordonnante comme « *When did you see them where ?* », privilégie une réponse de type : liste de paires, alors qu'une question coordonnante comme « *When and where did you see them?* » tend à favoriser une réponse de type : simple

⁷⁸⁵ Certains auteurs (Citko & Gracanin-Yukse, 2013), à la suite de (Zhang, 2007) et de (Haida & Repp, 2011), pensent que l'on doit considérer, outre la structure mono-clausale, deux structures biclausales distinctes. Nous renvoyons le lecteur aux références citées, pour des précisions sur cette distinction que nous ne commenterons pas ici.

paire.⁷⁸⁶ En règle générale, les nombreuses études comparatives qui ont été menées sur plusieurs langues, montrent que les constructions coordonnantes, dans les questions multiples, obéissent à cette tendance (Jung, 2018), qui représente, en définitive, un critère fiable pour distinguer les questions multiples coordonnantes et les questions multiples exemptes de coordination (Gribanoca, 2009, Citko et al., 2013).

On rattache généralement aux questions qui sont marquées par la présence de mots interrogatifs, les questions-écho. En règle générale, ces dernières se distinguent des autres questions-Wh sur la base d'un ensemble de propriétés, que l'on peut résumer ainsi (Wallner, 2018) :

- (i) Elles portent sur ce qui a été dit.
- (ii) Elles ne se produisent pas de façon inopinée « *out of the blue* ».
- (iii) Elles servent à clarifier une progression du discours antérieur (« *discourse move* »).
- (iv) Elles sont assujetties à des contraintes discursives et prosodiques (intonatives).

Nous avons vu, d'autre part, que les façons dont sont construites et/ou prononcées certaines questions (« *tags-questions* », « *interronégatives* », « *emphatic focus questions* »), favorisent l'émergence de ce qu'il est convenu d'appeler un « *biais épistémique* ». Ces questions particulières n'induisent pas seulement un questionnement, mais aussi une valeur assertive. C'est pourquoi la Grammaire les interprète comme des actes de langage complexes (Asher & Reese, 20007). En vérité, ces questions recèlent une certaine forme d'ambiguïté, quant à leur réelle valeur illocutoire (Ladd, 1981). De ce point de vue, une question rhétorique apparaît (ce qui est souligné par Kerbrat-Orecchioni 1991: 103) comme « *la forme extrême que peut prendre une question orientée, d'où la fréquence dans les échanges quotidiens des désaccords, conflits interprétatifs et négociations de la valeur pragmatique des énoncés de ce type* ». A cet égard, l'exemple (relevé *in vivo*) que cite Kerbrat-Orecchioni (ibid.) nous a semblé particulièrement édifiant

8.77. A) Si toutes les organisations syndicales se concertaient est-ce que ça n'irait pas mieux ?

B) C'est vous qui le dites !

A) Mais je pose la question !

⁷⁸⁶ Ces exemples sont donnés par (Tomaszewicz, op.cit : 195).

Selon (Romero, 2005b), les travaux qui s'intéressent aux questions biaisées concourent à distinguer deux types de biais. Le premier concerne l'usage d'une question *yes/no* qui comprend l'adverbe épistémique « *really* ». Cette construction véhicule (à l'opposé de celle qui ne comprend pas cet adverbe) l'implicature que le locuteur pense que la réponse correcte de son interlocuteur doit être négative (Romero & Han, 2004). De même, une question *yes/no* qui comporte une négation préposée est porteuse du biais que la réponse correcte est affirmative (Ladd, 1981, Gunlogson & Büring, 2000). Le second type de biais se rapporte au cas où les polarités de la question et du biais sont similaires.⁷⁸⁷ Dans ce cas, la question qui induit le biais, peut fort bien être une question ordinaire, comme le montrent les exemples ci-après qui sont empruntés à (Romero, 2005b).

- 8.78. a. What's the weather like out there? It is raining? (*contextual evidence bias for It is raining*).
- b. What's the weather like out there? It is sunny? (*contextual evidence bias for It is sunny*).

Romero (2005b) rapporte, en outre, que deux approches récentes ont proposé de rendre compte des biais épistémiques dans les questions : la « *Verum Approach* » (Romero & Han, 2004) et la « *Decision Theory Approach* » (van Rooy & Šafářová, 2003). L'élément central de la première approche se rapporte à l'opérateur épistémique « *verum* », (cf. Romero, 2006),⁷⁸⁸ alors que celui de la seconde, se réfère à la notion de « *valeur utilitaire* » de la proposition.⁷⁸⁹ Après avoir comparé le pouvoir explicatif de ces deux approches, (Romero, op.cit.) conclut son étude en déclarant que l'apport de la « *Verum Approach* », paraît s'imposer comme une nécessité incontournable pour expliciter les données. Cette conclusion s'oppose ainsi à l'idée défendue, entre autres, par (van Rooy & Šafářová, op.cit.), que seule la valeur utilitaire permettrait de satisfaire cette explication. En fait, il paraît nécessaire, pour expliciter les différences de sens entre les questions polaires positives et négatives, de considérer des facteurs qui outrepassent l'impact de la sémantique, soit en d'autres termes, des facteurs

⁷⁸⁷ Voir (Gunlogson & Büring, 2000), pour des exemples et une discussion sur ce point.

⁷⁸⁸ Rappelons que, selon la théorie de (Höhle, 1992) le « *verum focus* » implique un opérateur *verum*, de type épistémique. En outre, le « *verum focus* » est un focus de polarité.

⁷⁸⁹ Cette notion est définie de la sorte par (Romero, 2006, note 5) : « *A proposition p has a high utility value if: i. its becoming true brings the speaker closer to her goal, or ii. its addition to the speaker's epistemic state would trigger a wide revision of it* ».

pragmatiques (Büring & Gulongson, 2000).⁷⁹⁰ Il en va de même pour l'interprétation des questions rhétoriques, dont les conditions d'usage peuvent être explicitées à la lumière de principes théoriques comme ceux qui sous-tendent la Théorie de la Pertinence (Gutiérrez Rexach, 1998).

Nous avons souligné que les questions-écho connaissent une double interprétation, selon laquelle, soit elles participent d'une métareprésentation (lorsqu'elles interrogent la forme de l'énoncé auquel elles font écho), soit elles transmettent une véritable attitude de questionnement (lorsqu'elles interrogent le contenu conceptuel de cet énoncé).⁷⁹¹ Toutefois, certains auteurs argumentent en faveur d'une conception plus large et moins dichotomique de ces actes de parole. L'une des raisons de cette autre orientation, se rapporte à l'idée que la notion de métareprésentation recouvre au moins deux aspects. En effet, il est possible de « métareprésenter » un énoncé en exploitant, soit des ressemblances formelles, soit des ressemblances de contenu. Il s'agit, dans la première éventualité, d'un usage métalinguistique et dans la seconde, d'un usage métaconceptuel.⁷⁹² C'est précisément en se fondant sur cette dualité que Blakemore (1994 :211) propose de fonder une conception rationnelle du statut particulier des questions-écho :

The fact that interpretations for echo questions range from those in which the echoer is questioning the actual words uttered to those in which he is questioning the thoughts those words communicate simply follows from the fact that there is a variety of ways in which utterances may be used as representations of other utterances. And the fact that echo questions include utterances which reformulate the original as well as those which repeat the original verbatim follows from the fact that one utterance may represent another by virtue of resembling it in content.

Parmi les thèmes importants qui ont été abordés dans le présent chapitre, figure celui qui se rapporte aux effets d'interventions, notamment en ce qui

⁷⁹⁰ cf. sur ce point les remarques de (van Rooy & Šafářová, 2003: 296-298).

⁷⁹¹ Néanmoins, la différence entre une simple question et une question-écho, tient à ce que la première dénote une requête d'information nouvelle, alors que la seconde sollicite la répétition d'une information déjà donnée. Toutefois, il est possible que, dans certaines circonstances, une question écho dénote une forme d'auto-questionnement, qui indique un état de réflexion du locuteur (ex. A. « *Tu devrais en parler à ta fille* », B. « *Je devrais en parler à ma fille ? Pourquoi pas, après tout ?* ». Il est également possible que la question-écho signale une attitude de surprise (ex. Je devrais EN PARLER A MA FILLE ? Ca alors ! »). Il existe un type de question-écho qui fonctionne comme une véritable question et dont on a très peu parlé dans la littérature. Il s'agit de la question-écho alternative pour laquelle (Huddleston, 1994:427) propose l'exemple suivant : A: « *Give it to Anne*. B: « *Give it to ANNE or Anna?* »

⁷⁹² On trouvera une typologie complète des différentes catégories de métareprésentation dans (Carston, 1999).

concerne les constructions Wh-in *situ*.⁷⁹³ Nous rappelons que la plupart des auteurs ont concentré les discussions qui se rapportent à ces effets, sur des considérations d'ordre syntaxique ou sémantique. En ce qui concerne l'incidence syntaxique, l'idée principale qui a été mise en avant, est celle qui évoque une transgression des conditions de bonne formation syntaxique (Beck, 1996, Hagstrom, 1998, Petesky, 2000). Kim, 2006). L'explication sémantique du phénomène est représentée par l'approche de (Beck, 2006), qui stipule que les effets d'intervention sont gérés par la composante de la Grammaire qui interprète de façon compositionnelle, la signification des phrases interrogatives. Pour ce qui concerne l'explication pragmatique, qui prend en compte les influences du contexte,⁷⁹⁴ il convient de citer l'approche défendue par (Eilam, 2010), d'après laquelle les contraintes qu'exerce la Structure Informationnelle sur les effets d'intervention seraient déterminantes.⁷⁹⁵

A propos des remarques précédentes, nous devons également rappeler que la prise en compte de la syntaxe et de la sémantique (essentiellement dans l'optique des travaux de Chomsky), a conduit à convoquer les notions de quantifieur, de forme logique (LF), de mouvement et d'opérateur-Q. Pour ce qui concerne la notion de quantifieur, il a été précisé que certains types d'expressions quantifiantes déclenchent, en qualité « *d'interveneurs* »,⁷⁹⁶ des effets dits d'interventions, ce qui a pour conséquence que ces expressions ne sont pas autorisées à occuper des positions qui « *c-commandent* » un syntagme-Wh. La notion de mouvement, plus précisément de « *Wh-movement* », a pour origine les approches anciennes de la Grammaire Générative des années 60-70. Cette notion, à laquelle se rattachent également des expressions comme : « *wh-fronting* », « *wh-extraction* » et « *long-distance dependency* », concerne des règles syntaxiques sur le positionnement des mots interrogatifs dans la phrase. Selon cette perspective, le mot interrogatif occupe une place canonique dans la structure profonde et il se déplace⁷⁹⁷ (d'où l'idée de

⁷⁹³ Voir : (Cheng, 2003c), pour une étude historique de la conception de ces constructions

⁷⁹⁴ Voir également à ce propos: (Tomioka, 2007b).

⁷⁹⁵ Pour l'auteur, l'existence de conditions de bonne formation de la Structure Informationnelle, constitue une preuve supplémentaire pour affirmer, à la suite d'autres linguistes (Vallduví, 1990, Erteschik-Shir 1997, 2007), que la Structure Informationnelle représente un niveau autonome de l'organisation de l'information linguistique.

⁷⁹⁶ Selon (Kim, 2002), les « *interveneurs* » ne constituent pas une classe naturelle. De plus, toutes les expressions quantifiantes n'agissent pas comme des « *interveneurs* » (ce terme est donc à utiliser avec précaution).

⁷⁹⁷ Selon la langue, le déplacement (mouvement) est soit manifeste (« *overt movement* »), comme c'est le cas, entre autres, de l'anglais, soit masqué (« *covert movement* »), comme c'est le cas, entre autres, du chinois. Le français présente ces deux options. L'analyse des similarités et des différences entre ces deux types de mouvements a fait l'objet de nombreux débats qui ont amené à discuter les notions de « *Subjacency* », de « *LF pied-piping* », de « *Unselective binding* », et de « *D-linking* ».

mouvement commentée antérieurement) pour occuper une position (dérivée) frontale, au niveau de la structure de surface (position « *A-Bar* », dans la Grammaire Générative)⁷⁹⁸ En ce qui concerne les relations entre la forme logique (LF)⁷⁹⁹ et les mouvements, il a souvent été prétendu, dans le cadre des travaux qui se réclament de la théorie du Gouvernement et Liage⁸⁰⁰ (cf. entre autres, Huang, 1982), dans la notion de forme logique (LF) est au centre des discussions (Bayer & Lai-Shen, 2017), que les effets d'intervention ne s'appliquent qu'au niveau de la Forme Logique (LF), dans la mesure où ils affectent les « *LF-movements* », mais pas les « *surface movements* ».⁸⁰¹

Nous avons évoqué également, dans le présent chapitre la notion « *d'opérateur-Q* », à propos de l'hypothèse du « *morphème Q* ». Nous précisons simplement ici que la fonction cruciale d'un opérateur-Q est de pouvoir associer un ou plusieurs mots interrogatifs. Par exemple, si: « *John and Martha remember where we bought which book* » représente la réponse à la question : « *Who remembers where we bought which book?* », il est permis d'affirmer que l'opérateur-Q sous jacent associe « *which book* » et « *where* ». Le fait d'interpréter Q comme un opérateur permet donc de rendre compte, pour l'exemple considéré, de la portée du syntagme-Wh *in situ*.

Au terme du présent chapitre, dont nous avons conscience de la complexité, nous souhaitons mettre en lumière un ensemble de points, qui se rapportent à l'interprétation des questions en général et à l'évolution des idées sur ce sujet.

⁷⁹⁸ L'article publié par Chomsky en 1977, sous le titre de « *On Wh-movement* » représente l'étude de référence sur la théorie du mouvement. L'auteur montre, notamment, que ce mouvement procède de la mise en œuvre d'une opération de calcul qui, se trouve à la base de plusieurs constructions syntaxiques (voir également : Cheng & Corvert, 2006). Un mouvement potentiel est désigné par l'expression générale de « *move alpha* », qui signifie que les objets linguistiques qualifiables de « *alpha* » peuvent être déplacés n'importe où et à n'importe quel moment (cas notamment des SN et des mots-Wh). La notion de « *Quantifier Raising* » désigne un exemple particulier de « *move alpha* », qui s'applique à la création d'une configuration d'opérateur-variable au niveau de la Forme Logique, à partir de laquelle la portée de l'opérateur peut être calculée.

⁷⁹⁹ Pour une étude extensive de cette notion, voir (May, 1985).

⁸⁰⁰ Cf. (Chomsky, 1981, 1991).

⁸⁰¹ Il est à noter que la notion de « *LF-movement* » a été discutée, par : (Cole & Hermon, 1994), qui s'appuient sur la prise en compte d'une large variété de langues.

i) Le champ sémantico-pragmatique du questionnement participe d'une échelle de valeurs aux extrémités respectives de laquelle se placent les vraies questions et les questions orientées.⁸⁰²

(ii) L'interprétation des questions se fonde sur celle d'une interface complexe, qui met en relation la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et la phonologie (représentée ici par la prosodie).

(iii) L'évolution de travaux relatifs à l'interprétation de la signification des questions, notamment dans le cadre élargi du dialogue et de la conversation, témoigne d'un intérêt accru pour des explications d'ordre pragmatique, qui prennent en considération des aspects contextuels, situationnels et cognitifs.⁸⁰³ Alors que l'interprétation sémantique (traditionnelle) des questions ne s'intéresse pas vraiment à ces aspects, l'interprétation pragmatique, en revanche n'est concevable que dans la mesure où elle s'y réfère, ce qui conduit à prendre en considération deux phénomènes essentiels: le cadre de l'interaction verbale et l'état des connaissances des interlocuteurs qui participent à cette interaction (Kiefer, 1981). Nous devons préciser que le chercheur qui vient d'être cité, s'intéresse en particulier à la problématique de savoir comment la connaissance des réponses, est impliquée dans l'interprétation pragmatique des questions. Il défend, en outre, l'idée que l'on peut rendre compte des différents types de question, en postulant une base sémantique commune pour ces dernières et en « *laissant la pragmatique faire le reste* » (sic).⁸⁰⁴

⁸⁰² Selon Kerbrat-Orecchioni (1991: 100-101), l'orientation éventuelle d'une question dépend de plusieurs facteurs (qu'elle propose d'appeler « *orientateurs* »), de nature hétérogène. Il s'agit notamment: (i) du type de structure interrogative utilisé (cas typique de l'interrogative, avec inversion du pronom sujet : « *N'êtes vous pas la fille de Paul ?* »); (ii) de l'usage de morphèmes divers: « *Il fait beau hein ? non ? n'est-ce pas ?* »; de l'emploi à dessein de modélisateurs comme vraiment, certainement, probablement : « *Il est vraiment malade ?* » et de la nature du présupposé du verbe de la phrase, tel le verbe « *imaginer* », par exemple : « *Est-ce que tu t'imagines que je vais abandonner la partie ?* »

⁸⁰³ Parmi les chercheurs, qui ont débattu précocément du rôle du contexte discursif pour l'interprétation de la signification des questions, il est légitime de citer, en particulier, (Wachowicz, 1974), (Kuno, 1982) et Erteschik-Shir, 1986). Pour l'interprétation pragmatique des questions multiples, voir, entre autres (Kennedy, 2005).

⁸⁰⁴ L'idée de base commune aux théories de la sémantique formelle sur la signification des questions stipule, comme on la vu, que cette signification est fortement liée à la signification de leurs réponses possibles. En ce qui concerne la complémentarité des éclairages de la sémantique et de la pragmatique dans l'interprétation des questions, nous rappelons le point de vue de (Krifka, 2011), pour qui la sémantique des questions « *deals with the interrogative sentence radicals that occur in root questions or as dependent clauses* », tandis que la pragmatique des questions « *is concerned with the various roles that questions serve in communication* ».

(iv) Il ressort, en définitive, que le questionnement ne peut être interprété valablement en dehors de la prise en compte de la contingence des rapports qui s'établissent entre les locuteurs et les interlocuteurs au cours des diverses situations discursives⁸⁰⁵. Dans cette perspective, il est logique que l'exploration du discours et de la conversation occupent une place prééminente. Les chercheurs qui s'adonnent à cette tâche privilégient, comme on l'a vu, l'étude des facteurs pragmatiques afférents aux états informatifs des interlocuteurs, pour rendre compte des contenus véhiculés par les questions.⁸⁰⁶ Parmi ces facteurs, sont souvent invoquées les notions de « *commitment* »,⁸⁰⁷ de « *background* »,⁸⁰⁸ de « *common ground* »⁸⁰⁹, de « *shared ground* »⁸¹⁰ et, plus généralement, celle « *d'attitude dialogique* ».⁸¹¹

Afin de démontrer l'importance du contexte et de la situation, pour l'interprétation des questions (Caponigro & Sprouse, 2007) ont proposé de commenter, à titre d'exemple, les deux situations suivantes. Ils imaginent d'abord le cas d'une commission scientifique dédiée à l'attribution d'un poste en sémantique. Après avoir consulté le dossier d'une personne dénommée Ovani, un expert fait remarquer qu'elle n'a jamais enseigné cette discipline et qu'elle n'a rien publié à son sujet. Il s'ensuit que de telles observations pourront logiquement susciter la remarque suivante : « *I don't think we should have Ovani on our short list. (After all) what does he know about semantics?* ». La séquence soulignée est interprétable, dans ce contexte, comme une question rhétorique. Elle a la forme d'une proposition interrogative, mais elle ne requiert pas de réponse. En fait, elle est

⁸⁰⁵ Il convient à ce propos de citer les travaux de Ginzburg, qui a développé une théorie du questionnement radicalement différente de celles qui prédomine dans les divers des courants de la sémantique traditionnelle et qui s'inscrit dans le cadre général d'une théorie de la situation. Jonathan Ginzburg (1995)..

⁸⁰⁶ Pris dans leur extension la plus large, ces états informatifs intègrent l'état des connaissances et des croyances (partagées-ou privées) des interlocuteurs. La prise en considération de ces croyances (« *beliefs* ») s'inscrit dans les étude du questionnement qui participent des approches sémantiques et pragmatiques des langues naturelles. Dans les approches qui s'inspirent davantage de la théorie des actes de parole, il est présumé que l'on doit également considérer les préférences ou les aspirations des locuteurs.

⁸⁰⁷ Cf. par exemple Gunlogson (2001).

⁸⁰⁸ Cf. par exemple Krifka (2001).

⁸⁰⁹ Cf. Robert Stalnaker (2002).

⁸¹⁰ Cf. Beyssade & Marandin (2006).

⁸¹¹ Cf. par exemple Beyssade & Marandin (2009).

assimilable à la proposition déclarative: « *He knows nothing about semantics* ». Les auteurs cités plus haut imaginent, ensuite, une autre situation, où un membre de la commission d'experts examine la candidature de Ovni pour un « poste ouvert » de syntaxe. Comme un autre membre de la commission souhaite que le nouveau syntacticien recruté possède quelques connaissances en sémantique, il est enclin à déclarer: « *Ovani looks like an interesting syntactician. What does he know about semantics ?* ». La séquence introduite par « *What* », qui est identique à celle de l'exemple précédent, requiert, cette fois, une réponse et elle ne correspond pas à une proposition déclarative. Dans ce contexte, la séquence est donc interprétable comme une question ordinaire. Si l'on admet avec certains (ce qui ne reflète pas, à vrai dire, une attitude consensuelle), que les questions rhétoriques se comportent de la même façon que les questions ordinaires, sur le plan sémantique, en quoi s'en distinguent-elles ? Une possible réponse à ce « *casse-tête* » est proposée par (Caponigro & Sprouse, op.cit.), qui suggèrent que les questions ordinaires et les questions rhétoriques se différencient seulement au niveau pragmatique. À cet égard, une question est interprétable comme rhétorique, lorsque sa réponse est connue à la fois du locuteur et de l'auditeur. En revanche, elle est interprétable comme une question ordinaire, quand sa réponse n'est pas connue du locuteur.

Parmi les principales dimensions pragmatiques qui exercent une influence notable, à la fois, sur la forme et sur l'interprétation du questionnement, figure, comme on l'a vu, celle qui se rapporte à l'orientation dont est dotée la question. Sur le plan formel, cette orientation se traduit souvent (mais pas toujours, cf. les exemples ci-après) par l'emploi de structures interronégatives et par l'usage d'une prosodie spécifique. En ce qui concerne l'aspect interprétatif, il est apparu que si le locuteur choisit de donner une orientation positive à sa question, cela implique qu'il attend une réponse affirmative, tandis qu'une orientation négative de sa part implique l'attente d'une réponse négative. En somme, il est possible de distinguer quatre types de questions orientées : (i) les questions affirmatives orientées positivement (ex. « *C'était prévisible, donc ?* », (ii) les questions affirmatives orientées négativement (ex. « *Mais tu vas vraiment te fâcher ?* », (iii) Les questions négatives orientées négativement (ex. « *C'est sûr, ça n'existe pas, en France ?* » et (iv) les questions *négatives orientées positivement* (ex. *Est-ce que tu ne serais pas un poil de mauvaise foi ?* »).

Certains auteurs, entre autres (Coverni, 2011) considèrent que, outre l'orientation, les autres dimensions pragmatiques qui déterminent l'interprétation des questions, se rapportent à la force illocutoire, à la fonction conversationnelle et au statut pragmatique de l'énoncé. Pour ce qui concerne, la force illocutoire, il convient de rappeler, notamment, que plusieurs auteurs ont tenté de classer les

énoncés interrogatifs dans des catégories d'actes de parole tels que, par exemple, la demande d'information, la demande de confirmation, la demande de conseil, la demande de permission, la demande d'action et l'offre de suggestion. Nous rappelons, en outre, que pour les questions rhétoriques, on prétend généralement que sa force illocutoire est celle d'une assertion emphatique. En ce qui concerne la dimension conversationnelle, il est d'usage d'évoquer, en particulier, la question introductive de thème (« *topic-introducing question* »), ex. « *Et tes parents ?* », et la question « *pré-annonce* », ex. « *Vous savez pas pourquoi ils ont voté blanc ? Et bien, je vais vous le dire.* ». Enfin la dimension relative au statut pragmatique de l'énoncé se manifeste notamment lorsque l'on pose des questions à soi-même (les questions délibératives), comme dans l'exemple ci-après, emprunté à (Coverni, op.cit.) : « *je me suis dit 'bon euh qu'est-ce que je fais maintenant ? j'ai vingt-quatre ans est-ce que je continue ?* »

(iv) Nous avons évoqué, plus haut, le rôle que peuvent jouer des aspects cognitifs pour l'interprétation pragmatique des questions. Selon (Kiefer, op.cit.), les principales différences entre les divers types de questions, sont interprétables en termes de différences entre des attitudes cognitives, qui s'appuient, dans une large mesure, sur des modalités particulières de la connaissance. Sur ce point il semble opportun de se référer à la théorie influente de (Sperber & Wilson, 1986), qui se présente comme un modèle de la communication et de la compréhension des énoncés, fondé sur une vue générale de la cognition (inscrite dans la théorie pragmatique de la Pertinence). Selon cette théorie, il s'avère qu'en posant une question, un locuteur donne une information sur la pertinence attendue de la réponse. Cette idée pour le moins féconde a été formulée de la manière suivante par Blakemore (1994, note 791):

An interrogative utterance achieves relevance by representing its answer as desirable or, in other words, relevant .

Conclusions de la première partie du présent ouvrage

L'ouvrage dont nous poursuivons actuellement la rédaction, s'est donné pour objectif de présenter une synthèse raisonnée des relations entre la structuration de l'information et les propriétés prosodiques qui sont susceptibles d'actualiser cette organisation, dans les langues naturelles. La première partie de cet ouvrage, qui vient d'être achevée, dans sa version liminaire (i.e. encore susceptible d'amendements), s'attache en particulier :

(i) à expliquer ce que signifie la notion de Structure Informationnelle, sur la base de laquelle le conditionnement de l'information est opéré. Cette démarche nous a conduit à examiner cette structure sous ses différents aspects.

(ii) à montrer le rôle que joue cette structure particulière (i.e. distincte de la Structure Syntaxique) dans l'étude des langues, du langage et de la communication.

(iii) à préciser les significations et la fonctionnalité que les approches linguistiques et les théories qui les soutendent, attribuent à ce que nous avons convenu d'appeler « *les déterminants de la Structure Informationnelle* ». Il s'agit principalement des notions centrales de topique, de thème, de présupposition, de commentaire et de focus, ainsi que de celles qui s'y rattachent et que la littérature (d'influence anglaise) qualifie quasi-uniformément de : « *ground* », « *background* » et « *foreground* ». Nous avons abondamment débattu le fait que, outre leur substrat linguistique (dont se sont efforcées de rendre compte les approches de la linguistique traditionnelle), ces notions renvoient également à des dimensions cognitives, ainsi que l'attestent, par exemple, les recours réguliers à des expressions telles que, entre autres : : « *common ground* », « *common knowledge* », « *background knowledge* », « *shared knowledge* », « *associated familiarity* », « *mutual knowlege* » et « *mutual beliefs* ».

La compréhension des notions et des expressions que nous venons de mentionner ne constitue pas une donnée immanente. De ce fait, elles ont besoin d'être illustrées par de nombreux exemples, ce à quoi nous nous sommes

particulièrement employé. En outre, étant donné qu'elles sont l'objet d'interprétations plus ou moins divergentes, nous nous sommes également efforcés d'expliquer au mieux les significations qu'elles recouvrent, sous l'éclairage des différentes théories.

Il est manifeste que les présentations et les discussions relatives à la Structure Informationnelle et à ses déterminants, se rencontrent majoritairement dans des articles et des livres rédigés en langue anglaise. Nous avons tenu le plus grand compte de cet état de fait, ce qui explique pourquoi la plupart des très nombreux travaux auxquels nous nous référons dans le présent ouvrage, sont écrits dans cette langue.

Il nous est rapidement apparu que l'on pouvait difficilement entreprendre de décrire le rôle de la prosodie dans l'actualisation de la Structure Informationnelle des langues, sans avoir auparavant donné une image aussi complète et aussi peu ambiguë que possible, des différentes entités qui participent de la construction de cette structure. C'est la prise en considération de cette évidence, qui a motivé la rédaction de la première partie du présent ouvrage. Elle sera suivie d'une seconde partie, entièrement consacrée à la quiddité de la prosodie et à sa contribution à la structuration de l'information dans les langues naturelles parlées.

Références bibliographiques

Abe, Jun (2017), *Minimalist Syntax for Quantifier Raising, Topicalization and Focus Movement*, Berlin, Springer Verlag.

Aboh, Enoch, O. (2004), « Topic and Focus within D », *Linguistics in The Netherlands*, 21: 1-12.

Aboh, Enoch, O. (2010), « Information structuring begins with the numeration », *Iberia, An International Journal of Theoretical Linguistics*, 2.1: 12-42.

Abbott, Barbara (2000), « Presuppositions as nonassertions », *Journal of Pragmatics*, 32: 1419-1437.

Abbott, Barbara (2008), « Presuppositions and common ground », *Linguistic and Philosophy*, 31: 523- 538.

Abeillé, Anne, Godard, Danièle, Sabio, Frédéric (2008), « Deux constructions à SN antéposé en français », Paris, *Congrès Mondial de Linguistique Française* : 2361-2376.

Abraham, Werner (1995), « Structural properties of information packaging in German and in Universal Grammar », in Hajičova Eva, Červenka, Miroslav, Oldřich Leška & Sgall, Petr (eds.), *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, vol.1: 125-156.

Abraham, Werner (2007), « Topic, focus and default vs contrastive accent : typological differences with respect to discourse prominence », in Schwabe, K. & Winkler, D. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John Benjamins: 183-203.

Abraham, Werner & De Meij, Sjaak (1986), *Topic, Focus and Configurationality*, Amsterdam, John Benjamins.

Abusch, Dorit (2007), « Focus presuppositions » , in Féry, C. et al. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure* 6: 109–124 (also: Abusch, 2008, *Acta Linguistica Hungarica*, 55: 319-330)

Abusch, Dorit (2010), « Presupposition triggering from alternatives », *Journal of Semantics*, 27 (1): 1- 44.

Adger, David (2007), « Stress and phrasal syntax », *Linguistic Analysis*, 33: 238-266.

Adli, Aria (2004), « Y a-t-il des morphèmes interrogatifs impliqués dans la syntaxe interrogative en français ? Le cas du q-in situ », in Meisenberg, T. & Selig, M. (eds.), *Nouveaux Départs en Phonologie : Les Conceptions Sub-et Suprasegmentales*, Tübingen, Narr1: 199-215.

Adli, Aria (2006), « French wh-in situ and syntactic optionality: Evidence from three data types », *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, 25 (2): 163-203.

Adli, Aria (2004), « Y a-t-il des morphèmes interrogatifs impliqués dans la syntaxe interrogative en français ? Le cas du q-in situ », in Meisenberg, T. & Selig, M. (eds.), *Nouveaux Départs en Phonologie : Les Conceptions Sub-et Suprasegmentales*, Tübingen, Narr1: 199-215.

Aissen, Judith (2015), « Documenting topic and focus » , Honolulu, *ICDLIC* 4.

<https://scholarspace.manoa.hawaii.edu/bitstream/10125/25401/2/25401.pdf>

Akmajian, Adrian (1966), *Aspects of the Grammar of Focus in English*, Doctoral thesis, MIT.

Akmajian, Adrian (1970), « On deriving cleft sentences from pseudo-cleft sentences », *Linguistic Inquiry*, 1: 149-168.

Akmajian, Adrian (1973), « The role of focus in the interpretation of anaphoric expressions », in Anderson, S.R. & Kiparsky, P. (eds.), *A Festschrift for Morris Halle*, New York, Holt, Rinehart and Winston: 215-226.

Alkhenvald, Alexandra (2002), «The essence of mirativity », *Linguistic Typology*, 16: 435-485.

Allan, Keith (1986), *Linguistic Meaning*, 2 vol. London, Routledge.

Allan, Keith (2013a), « What is common ground? », in Capone, A., Lo Piparo, F & Carapezza, M. (eds.), *Perspectives on Linguistic Pragmatics*, Springer: 285-310.

Allan, Keith (2013b), « Common ground – aka “common knowledge”, “mutual knowledge”, “shared knowledge”, “assumed familiarity”, “presumed background information” », in Östman, J.O. & Verschueren, J. (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam: John Benjamins: 1-26.

Allerton, D.J. (1978), « The notion of ‘givenness’ and its relation to presupposition and theme », *Lingua*, 44: 133-168.

Almor, Amit (1999), « Noun-Phrase anaphora and focus: the informational hypothesis », *Psychological Review*, 106 (4): 748-765.

Almor, Amit (2000). « Constraints and mechanisms in theories anaphor processing », in Crocker, M.W. et al (eds.), *Architectures and Mechanisms for Language Processing*, Cambridge University Press: 341- 354.

Almor, Amit (2004), « A computational investigation of reference in production and comprehension », in Trueswell, J.C. & Tanenhaus, M.K. (eds.), *Approaches to Studying World-Situated Language Use: Bridging the Language-as-Product and Language-as-Action Traditions*, Cambridge (MA), MIT Press.: 285- 301.

Almor, Amit & Eimas, Peter (1999), « Focus and noun-phrase anaphors in spoken language comprehension », *Language and Cognitive Processes*, 23 (2): 201-225.

Almor, Maria & Nair, A. (2007), « The form of referring expressions in discourse », *Language and Linguistics Compass*, 1: 84-99

Aloni, Maria, Beaver, David & Clark, Brady (1999), « Focus and topic sensitive operators », in Dekker, P. (ed.), *Proceedings of the Twelfth Amsterdam Colloquium*, ILLC, University of Amsterdam, Amsterdam.

Aloni, Maria & van Rooij, Robert (2002), « The dynamics of questions and focus », in Jackson, B. (ed.), *SALT XII*, Ithaca (N.Y.), Cornell University: 20-39.

Aloni, Maria, Butler, Alastair & Dekker, Paul (2007), *Questions in Dynamic Semantics*, Amsterdam, Elsevier.

Aloni, Maria, Beaver, David, Clark, Brady & van Rooij, Robert (2007), « The dynamics of topic and focus », in Aloni, Maria et al. (eds.), *Questions in Dynamic Semantics*, chap.6: 123-145.

Aloni, Maria, Égré, Paul & de Jager, Tikitou (2013), « Knowing whether A or B », *Synthese*, 190(14): 2595-2621.

Aloni, Maria & Égré, Paul (2009), « Alternative questions and knowledge attributions », *Natural Language Semantics*, 15 (1) : 65-94.

Alonso-Ovalle, Luis (2005), « Distributing the disjuncts over the modal space », in Bateman, L. and Ussery, C. (eds.), *Proceedings of the North East Linguistics Society 35*, GLSA, Amherst; University of Massachusetts: 75-86.

Altmann, Hans (1976), *Die Gradpartikeln im Deutschen. Untersuchungen zur ihrer Syntax, Semantik und Pragmatik*, Tübingen, Niemeyer.

Ambar Manuela (1999), « Aspects of the syntax of focus in Portuguese », in Rebuschi G. & Tuller, L. (eds.), *The Grammar of Focus*, Amsterdam, John Benjamins: 23-53.

Ambar Manuela (2000), « Wh-questions and Wh-exclamatives – unifying mirror effects »? in Beyssade, C. et al. (eds.), *Romance Languages and Linguistic Theory 2000*, Amsterdam, John Benjamins: 15-40.

Ambar, Manuela & Veloso, Rita (2001), « On the nature of Wh-phrases-word order and wh-in-situ: evidence from Portuguese, French, Hungarian and Tetum », in Hulst, Y. et al. (eds.), *Romance Languages and Linguistic Theory 1999*, Amsterdam, John Benjamins:1-37.

Anderson, Stephen, .R. (1972), « How to get ‘even’ », *Language*, 48: 893- 905.

Annett, Marian (2002), *Handedness and Brain Asymmetry: The Right Shift Theory*, Hove (UK), Psychology Press.

Antinucci, Francesco & Cinque, Guglielmo (1977), « Sull'ordine delle parole in italiano : l'emarginazione », *Studi di Grammatica Italiana*, 6 : 121-146.

Aoun, Joseph and Yen-hui Audrey Li (1993), « Wh-elements in situ: Syntax or LF? », *Linguistic Inquiry* 24 (2):199-238.

Aoun, Joseph and Yen-hui Audrey Li (1993b), «On Some Differences between Chinese and Japanese Wh-Elements », *Linguistic Inquiry*, 24 (2)- 365-372.

Aoyagi, Hiroshi (2006), « On the predicate focus construction in korean and japanese », in Kuno, S. et al. (eds.), *Harvard Studies in Korean Linguistics XI*, Hanshin Publishing: 359-373.

Apothéloz, Denis (1997), « les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations », in Mieville, D.& Berrendonner, A. (eds.), *Logique, Discours et Pensée : Mélanges offerts à Jean-Baptiste Grize*, Berne, Peter Lang : 183-217.

Apothéloz, Denis (2012), « Pseudo-clivées et constructions apparentées », in Berrendonner, A. (Dir.), *Grammaire de la Période*, Bern, Peter Lang: 207-232.

Apothéloz, Denis & Reichler-Béguelin Marie-José (1995), « Construction de la référence et stratégies de désignation », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, Institut des Sciences du Langage et de la Communication (Neuchâtel, Suisse) : 227-271.

Apothéloz, Denis, Combettes, Bernard & Neveu, Franck (2008), *Les Linguistiques du Détachement* (Actes du Colloque International de Nancy, 7-9 juin 2006), Bern, Peter Lang.

Aqvist, Lennart (1965) , *A New Approach to the Logical Theory of Interrogatives*, Uppsala, Filosofiska Studier

Ariel, Mira (1990), *Assessing Noun Phrases Antecedents*, London, Routledge.

Ariel, Mira (2000), « The development of person agreement markers: From pronouns to higher accessibility markers », in Barlow, M. & Kemmer, S. (eds.), *Usage-Based Models of Language*, Stanford: CSLI: 197-260.

Ariel, Mira (2008), *Pragmatics and Grammar*, Cambridge University Press.

Ariel, Mira (2010), *Defining Pragmatics*, Cambridge University Press.

Arnold, Jennifer (1998), *Reference Form and Discourse Patterns*, Ph.D. dissertation, Stanford University.

Arnold, Jennifer (2010), « How speakers refer: The role of accessibility », *Language and Linguistics Compass*, 4 (4): 187-203.

Arnold, Jennifer, Kaiser, Elsi, Kahn, Jason, Kyoungsook Kim, Lucy (2013), « Information structure: linguistic, cognitive and processing approaches », *Wiley Interdiscip. Rev. Cogn. Sci.*, 4 (4): 403-413.

Arndt, Horst & Janney, Richard (1991), « Verbal, prosodic, and kinesic emotive contrasts in speech », *Journal of Pragmatics*, 15: 521-549.

Arregi, Karlos (2003), « Clitic left dislocation is contrastive topicalization », in *Proceedings of the 26th Annual Penn Linguistics Colloquium, University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 9.1, Philadelphia, Pennsylvania Linguistics Club: 31-44.

Artstein, Ron (2002), « A focus semantics for echo questions », in Bende-Farkas, A. & Riester, A. (eds.), *Workshop on Information Structure in Context*, IMS, University of Stuttgart: 98-107.

Artstein, Ron (2002b), *Parts of Words*, Ph D dissertation, Rutgers University.

Artstein, Ron (2004), « Focus below the word level », *Language Semantics*, 12: 1-22.

Arvaniti, Amalia & Garding, Gina (2007), « Dialectal variation in the rising accents of American English », in Cole, J. & Hualde, J. (eds.), *Laboratory Phonology*, vol.9: 547-576.

Arvaniti, Amalia & Ladd, Robert (2009), « Greek wh-questions and the phonology of intonation », *Phonology* 26: 43-74

Ascombre, Jean-Claude (1990), « Thème, espaces discursifs et représentations événementielle », in Ascombre, J.C. & Zaccaria, G. (eds.), *Fonctionnalisme et Pragmatique*, Milan, Unicopli : 43-150.

Ascombre, Jean-Claude & Ducrot, Oswald (1977), « Deux mais en français ? », *Lingua*, 43: 23-40.

Ashby, William J. (1977), « Interrogative forms in Parisian French », *Semasia*, 4: 35-52.

Ashby, William, J. (1988), « The syntax, pragmatics and sociolinguistics of left- and -right dislocations in French », *Lingua*, 75: 203-229.

Asher, Nicholas (1993), *Reference to Abstracts Objects in Discourse*, Kluwer, Akademik Publishers.

Asher, Nicholas (1999). « Discourse and the focus/background distinction », in P. Bosch & R.van der Sandt (eds.), *Focus: Linguistic, Cognitive and Computational Perspectives*, Cambridge University Press: 247-267.

Asher, Nicholas (2004), « Discourse topic », *Theoretical Linguistics*, 30 (2/3): 163-201.

Asher, Nicholas & Txurruka, Isabel, Gomez (1995), « Extending SRDT to integrate a theory of the information partition », *Technical Report ILCLI-95-LIC-3*, Institute for Logic, Language and Information, Heuskal Herriko Universidad.

Asher, Nicholas & Lascarides, Alex (1998), «The semantics and pragmatics of presupposition », *Journal of Semantics*, 15 (3): 239-300.

Asher, Nicholas & Lascarides, Alex (2001), « Indirect Speech Acts », *Synthèse*, 128:183-228.

Asher, Nicholas & Lascarides, Alex (2003), *Logics of Conversation*, Cambridge University Press.

Asher, Nicholas & Reese, Brian (2004), « Prosody, bias and tag questions », *Sinn und Bedeutung* (SUB 2004), Nijmegen (nov. 2004).

Asher, Nicholas, & Reese (Brian. 2005), Negative bias in polar questions, in Maier, E., Corien, B, & Huitink, J. (eds.), *Proceedings of SuB9*: 30-43.

Asher, Nicholas & Reese, Brian (2007), « Intonation and discourse: biased questions », in Ishihara, S., Jannedy, S. & Schwarz, A. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure 08*, Publish UP, Universität Potsdam: 1-38.

Astruc Lluïsa (2005), *The Intonation of Extra-Sentential Elements in Catalan and English*, doctoral dissertation, University of Cambridge.

Atkinson, Richard & Schiffrin, Richard (1968), « Human memory: A proposed system and its control processes », in Spence, K.W & Spense, J.T. (eds.), *The Psychology of Learning and Motivation, Advances in Research and Theories 2*, London, Academic Press:89-195.

Atlas, Jay, David (1991), « Topic/comment, presupposition, logical form and focus stress implicatures: the case of focal particles only and also », *Journal of Semantics*, 8: 127- 47.

-
- Atlas, Jay, David (2004), « Presupposition », in Horn, L. & Ward, G.(eds.), *Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell: 29-52.
- Atterer, Michaela & Ladd, Robert (2004), « On the phonetics and phonology of ‘segmental anchoring’ of F0: evidence from German », *Journal of Phonetics*, 32 (2): 177-197.
- Auchlin, Antoine (1986), « Complémentarité des structures thématiques et fonctionnelles pour l'accès aux interprétations dans le discours », *Cahiers de Linguistique Française*, 7 : 169-188.
- Auer, Peter (1995), « Context and contextualization », in Verschueren, J. et al. (eds.), *Handbook of Pragmatics 1995*, Amsterdam, Benjamins : 86-101
- Auer, Peter & Di Luzio, Aldo (1992), *The Contextualization of Language*, Amsterdam, Benjamins.
- Austin, John (1962), *How to Do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press.
- Aoun, Joseph & Yen-hui Audrey Li. (1993) « Wh-elements in situ: Syntax or LF? », *Linguistic Inquiry* 24: 199-238.
- Avanzi, Mathieu, Christodoulides, Georges & Delais-Rousarie, Elisabeth (2004), «Prosodic phrasing of SVO sentences in French», in Campbell, N. et al. (eds.), *Proceedings of Speech Prosody, 7 2004* (Dublin): 703-707.
- Avesani, Cinzia & Vayra, Mario (1999), « Costruzioni marcate e non marcate in italiano. Il ruolo dell'intonazione », in Locchi, D. (ed.), *Atti delle X Giornate GFS*, Napoli, Istituto Universitario Orientale: 1-14.
- Ayers, Gayle (1996), *Nuclear Accent Types and Prominence: Some Psycholinguistic Experiments*, PhD thesis, Ohio State University.
- Barss, Andrew. (2000), « Minimalism and asymmetric wh-interpretation », in Martin, R. et al. (eds.), *Step by Step. Essays in Honor of Howard Lasnik*, Cambridge, MA: MIT Press: 31-52.
- Bach, Emmon (1971), « Questions », *Linguistic Inquiry*, 2: 153-166.
- Bach, Kent (1994), « Conversational implicature », *Mind and Language*, 9: 124-162.
- Bach, Kent (1994), « You don't say », *Synthese*, 128: 15-44.

Bach, Kent (2004), « Relevance theory and the saying/implicating distinction », in L. R. Horn & G. Ward (eds.), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell: 633-656.

Bach, Kent (2004b), « Implicature vs. explicature: What's the difference », Granada Workshop on 'Explicit Communication' (in Honor of Robyn Carston), May 31-June 2, 2006.

Bach, Kent (2012), «Saying, meaning and implicating », in Allan, K. & Jaszczolt, K. (eds.), *Cambridge Handbook of Pragmatics*: 47-68.

Bach, Kent & Harnish, Robert (1979), *Linguistic Communication and Speech Acts*, MIT Press.

Badan, Linda (2007), *High and Low Periphery: A Comparison between Italian and Chinese*, Dottorato di Ricerca, Università degli Studi di Padova.

Baker, C. L. (1970). « Notes on the description of English questions: The role of an abstract question morpheme », *Foundations of Language*, 6, 197-219.

Baker, Rachel E., & Bradlow, Ann (2009), «Variability in word duration as a function of probability, speech style, and prosody », *Language and Speech*, 52: 391-413.

Bakhtin, Mikhail (1986), *Speech Genre and Other Late Essays*, University of Texas Press.

Ballantyne-Cohan, Jocelyn (2000), *The Realization and Function of Focus in Spoken English*, Doctoral dissertation, The University of Texas at Austin.

Bally, Charles (1932), *Linguistique Générale et Linguistique Française*, 1^{ère} édition, Paris, Ernest Lerou.

Banfield, Ann (1982). *Unspeakable Sentences*, London, Routledge & Kegan Paul.

Banks, David (2005), *Introduction à la Linguistique Systémique Fonctionnelle de l'Anglais*, Paris, l'Harmattan.

Bannert, Robert (1985), « Fokus, kontrast und phrasenintonation im Deutschen », *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, 52: 289-305.

Bara, Bruno (2010), *Cognitive Pragmatics*, The MIT Press.

Bara, Bruno (2011), « Cognitive pragmatics: the mental processes of communication », *Intercultural Pragmatics*, 8 (3): 443-485.

Barnes, Betsy (1985), *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*, Pragmatics and Beyond, Vol. VI (3), Amsterdam: Benjamins.

Barnes, Betsy & Blyth, Carl (1984), *Barnes-Blyth Corpus* (Minnesota Corpus), University of Minnesota.

Barss, A. (1999), « Minimalism and asymmetric Wh-interpretation », in Martin, R et al. (eds.), *Step by Step. Essays on Minimalist Syntax in Honor of Howard Lasnik*, Cambridge, Mass.: MIT Press: 31-52.

Bartels, Christine (1997), *Towards a Compositional Interpretation of English Statement and Question Intonation*, Doctoral dissertation, Amherst, University of Massachusetts. Pub. en 1999, New York & London, Garland.

Bartels, Christine (2004), « Comments on Asher and Krifka: Acoustic correlates of second occurrence focus: Towards an experimental investigation », in Kamp, H. & Partee, B. (eds.), *Context-Dependence in the Analysis of Linguistic Meaning*, Amsterdam, Elsevier: 345-361.

Bartels, Christine & Kingston, J. (1994), « Salient pitch cues in the perception of contrastive focus », *Working Papers of the Institute for Logic and Linguistics*, 7: 1-10.

Bassano, Dominique (1991), « Opérateurs et connecteurs argumentatifs: une approche psychologique », *Intellectica*, 1(11) : 149-191.

Bäuerle, Rainer (1979), « Questions and answers », in Bäuerle, R. Egli, U. and von Stechow, A. (eds.), *Semantics from Different Points of View*, Berlin, Springer: 61-74.

Baumann, Stefan (2006), *The Intonation of Givenness: Evidence from German*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

Baumann, Stefan (2015), « Degrees of givenness and their prosodic marking », pdf: <https://www.researchgate.net/publication/228642493>

Baumann, Stefan & Hadelich, Kerstin (2003), « Accent type and givenness: An experiment with auditory and visual priming », *15th ICPHS*, Barcelona.

Baumann, Stefan & Grice, Martine (2006), « The intonation of accessibility », *Journal of Pragmatics*, 38: 1636-1657.

Baumann, Stefan, Grice, Martine & Steindam, Susanne (2006), « Prosodic marking of focus domains- categorical or gradient? », *Proceedings of Speech Prosody 2006* (Dresden): 301-304.

Bauman, Stefan, Becker, Johannes, Grice, Martine & Mücke, Doris. (2007), «Tonal and articulatory marking of focus in German », *Proceedings of the 16th International Congress of Phonetic Sciences* (Saarbrücken): 1029-1032.

Baumann Stefan, Mücke Doris & Becker Johannes (2010). « Expression of second occurrence focus in German », *Linguistische. Berichte*, 221: 61–78.

Baunaz, L. (2005), « The syntax and semantics of wh in-situ and existentials: the case of French », *Leiden Working Papers in Linguistics* 2.2.: 1-27.

Baunaz, L. (2010), *Between syntax, semantics and prosody: the case of wh in-situ in French*. Ms., University of Geneva.

Baunaz, Lena (2011), *The Grammar of French Quantification*, Studies in Natural Language and Linguistic Theories, Berlin, Springer.

Baunaz, Lena & Patin, Cédric (2009), « Prosody refers to semantic factors: evidence from French wh-Words », *Actes IDP 2009*: 93-106.

Baunaz, Lena & Patin, Cédric (2009b), « Les mots-Wh en question(s) », *LFF, Séminaire Sémantique de l'Intonation*,

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~marandin/seminaire2009/pdf/cours8.pdf>

Bavelas, Janet & Chovil, Nicole (1997), « Faces in dialogue », in Russell, J.A. & Fernandez-Dols, J.M. (eds.), *The Psychology of Facial Expression*, Cambridge University Press : 334-346.

Bavelas, Janet & Chovil, Nicole (2000), « Visible acts of meaning. An integrated message model of language in face-to-face dialogue », *Journal of Language and Social Psychology*, 19 (2): 163-194.

Bazaco, Carmelo (2016), « Multiple W-h fronted questions in Spanish », *Divergencias. Revista de Estudios Lingüísticos y Literarios*. 14, (1): 46-55.

Bayer, Josef (1996), *Directionality and Logical Form. On the Scope of Focusing Particles and Wh-in-situ*, Dordrecht , Kluwer.

Bayer, Joseph (1999), « Bound focus or how can association with focus be achieved without going semantically astray? » in: Rebuschi, G. and Tuller, L. (eds.), *The Grammar of Focus*, Amsterdam, Benjamins: 55-82.

Bayer, Joseph & Cheng, Lisa (2005), « Wh in situ », in Everaert, M. et van Riemsdijk, H. (eds.), *The Blackwell Companion to Syntax*, Oxford, Blackwell: 373-438.

Beaver, David (1993), « Kinematic Montague grammar », in Kamp, H. (ed.), *Presupposition*, DYNANA Report R2.2.A, part II, Institute for Language, Logic and Computation, University of Amsterdam: 73-133.

Beaver, David (1997), « Presupposition », in van Benthem, J. & ter Meulen, A. (eds.), *The Handbook of Logic and Language*, Amsterdam, Elsevier: 939-1008.

Beaver, David (2000), *Centering in Optimal Theory*, Department of Linguistics, Stanford University.

Beaver, David (2001), *Presupposition and Assertion in Dynamic Semantics*, CSLI Publications, Stanford, California.

Beaver, David & Clark, Brady (2003), « Always and only: why not all focus sensitive operators are alike? », *Natural Language Semantics*, 11 (4): 323- 362.

Beaver, David & Clark Brady (2008), *Sense and Sensitivity: How Focus Determines Meaning*, Oxford, Wiley-Blackwell.

Beaver, David & Zeevat, Henk (2007), « Accomodation », in Ramchand, G. & Reiss, C. (eds.), *Oxford Handbook of Linguistic Interfaces*, Oxford University Press: 503-539.

Beaver, David, Clark, Brady, Flemming, Edward, Jäger, Florian, & Wolters, Maria (2007), « When semantics meets phonetics: Acoustical studies of second occurrence focus », *Language* 83 : 245–76.

Beaver, David & Velleman, D. (2011), « The communicative significance of primary and secondary accents », *Lingua*, 121, 11: 1671-1692.

Beaver, David & Geurts, Bart (2014), « Presupposition », in Zalta, E. (ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*,
<<https://plato.stanford.edu/archives/win2014/entries/presupposition/>>.

Bechhoffer, Robin (1976), « Reduction in Conjoined Wh-Questions », *Harvard Studies in Syntax and Semantics*, 2: 68-120.

Beck, Sigrid (1996), « Quantified structures as barriers for LF movement », *Natural Language Semantics*, 4 : 1-56.

Beck, Sigrid (2000), « Decomposing French questions », *Proceedings of the 23rd Annual Penn Linguistic Colloquium*, University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics: 69-80.

Beck, Sigrid (2006), « Intervention effects follow from focus interpretation », *Natural Language Semantics*, 14:1-56.

Beck, Sigrid (2007), « The grammar of focus interpretation », in Sauerland, U. & Gärtner, H.M (eds.), *Interfaces+ Recursion = Language?*, Berlin, de Gruyter: 255-80.

Beck, Sigrid & Rullmann, Hotze (1999), « A flexible approach to exhaustivity in questions », *Natural Language Semantics*, 7: 249-298.

Beck, Sigrid & Shin-Sook Kim (1997), « On Wh- and operator-scope in Korean », *Journal of East Asian Linguistics* 6: 339-384.

Beck, Sigrid & Shin-Sook Kim (2006), « Intervention effects in alternative questions », *Journal of Comparative Germanic Linguistics*, 9: 165-20, <https://doi.org/10.1007/s10828-006-9005-2>.

Beck, Sigrid & Vasishth, Shavran (2009), « Multiple focus », *Journal of Semantics*, 26: 159-184.

Beck, Sigrid & Reis, Marga (2018), « On the form and interpretation of echo Wh-questions », *Journal of Semantics*, 35 (3): 369-408.

Becker, Stephanie, Schröder, Marc. & Barry, William, (2006), « Rule-based prosody prediction for german text-to speech synthesis », *Speech Prosody 2006* (Dresden, Germany), PS5: 1-30.

Beckman, Mary & Pierrehumbert, Janet (1986), « Intonational Structure in Japanese and English », in Ewen, C. & Anderson, John (eds), *Phonology Yearbook 3*, Cambridge University Press: 255-310.

Beckman, Mary & Edwards, Jan (1994), « Articulatory evidence for differentiating stress categories », in Keating, P. (ed.), *Papers in Laboratory Phonology iii: Phonological Structure and Phonetic Form*, vol. 3, Cambridge: Cambridge University Press: 7-33.

Beckman, Mary, Hirschberg, Julia & Shattuck-Hufnagel, Stefanie (2005), «The original ToBI system and the evolution of the ToBI framework », in Sun-Ah, Jun (ed.), *Prosody Typology: The Phonology of Intonation and Phrasing*, Oxford University Press: 9-54.

Behnstedt, Peter (1973), *Viens-tu ? Est-ce que tu viens ? Tu viens ? Formen und strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*, Tübingen, Narr.

Belletti, Adriana (2001), « Inversion as focalization », in Hulk, A. and Pollock, J.Y. (eds.), *Inversion in Romance and the Theory of Universal Grammar*, Oxford University Press: 60-90.

Belletti, Adriana (2004), « Aspects of the low IP area », in Rizzi, L. (ed.), *The Structure of CP and IP*, Oxford, Oxford University Press: 16-51.

Belletti, Adriana (2009), *Structures and Strategies*, New York, Routledge.

Bencini, Giulia (2003), « Toward a diachronic typology of yes/no question constructions with particles », *CLS 39: The Main Session*, Chicago: Chicago Linguistic Society: 604-621.

Beninca, Paola (2001), « The position of topic and focus in the left periphery », in Cinque, G & Salvi, G. (eds.), *Current Studies in Italian Syntax, Essays offered to Lorenzo Renzi*, Amsterdam, Elsevier: 39-64.

Benveniste, Emile (1966-1974), *Problèmes de Linguistique Générale*, 2 vol., Paris, Gallimard.

Benz, Anton & Jasinskaja, Katja (2017), « Questions under discussion : from sentence to discourse », *Discourse Processes*, 54: 177-186.

Bergen, van, Geertje and de Hoop, Helen (2009), « Topics cross-linguistically », *The Linguistic Review*, Special Issue on Topics Cross-Linguistically, 26:173–176.

Berman, Arlene & Szamosi, Michel. (1972), « Observations on sentential stress, *Language* », 48: 304-325.

Berrendonner Alain (1981), « Zero pour la question. Syntaxe et Sémantique des interrogations directes », *Cahiers de Linguistique Française*, 2 : 41-70.

Berrendonner, Alain (2002), « Les deux syntaxes », *Verbum*, XXIV (1-2) : 23-35.

Berrendonner, Alain & Béguelin, Marie-José (1997), « Left dislocation in French: varieties, uses and norms », in Cheshire, J. & Dtein, D. (eds.), *Taming the Vernacular: from Dialect to Written Standard Language*, London, Longman: 200-217.

Berthoud, Anne-Claude (1996), *Paroles à propos : Approche Énonciative et Interactive du Topic*, Paris, Éditions Ophrys.

Beun, Robbert-Jan (2000), « Context and form: declarative or interrogative, that is the question », in Bunt, H. and Black, W. (eds.), *Abduction, Belief and Context in Dialogue. Studies in Computational Pragmatics*, Amsterdam, JohnBenjamins: 311-326.

Beun, Robbert-Jan (1990), « The recognition of Dutch declarative questions », *Journal of Pragmatics*, 14: 39-56.

Beysade, Claire (2006), « Vériconditionnel », in Godard, D., Roussarie, L. & Corblin, F. (eds.), *Sémanticlopédie: Dictionnaire de Sémantique*, GDR Sémantique et modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

Beysade, Claire (2006b), « La structure de l'information dans les questions » : quelques remarques sur la diversité des formes interrogatives en français », *LINX*, 55 : 173-193.

Beysade, Claire (2007), « The prosody of French interrogatives », *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française* (Université de Genève): 163-175.

Beysade, Claire (2008), « Implications, implicatures et présuppositions », disponible en ligne à l'adresse :

www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~amsili/Ens08/pdf/polyli334-cb.pdf.

Beysade, Claire Delais-Roussarie, Elisabeth, Doetjes, Jenny, Marandin, Jean-Marie & Rialland, Annie (2004), « Prosodic, syntactic and pragmatic aspects of information structure: an introduction », in Corblin F. & de Swart, H. (eds.), *Handbook of French semantics*, Stanford : CSLI: 455-475.

Beysade Claire Delais-Roussarie, Elisabeth, Doetjes, Jenny, Marandin, Jean-Marie & Rialland, Annie (2004), « Prosody and information in French », in Corblin F. & de Swart, H. (eds.), *Handbook of French semantics*, Stanford : CSLI: 477-499.

Beysade Claire & Marandin, Jean-Marie (2006), « The speech act assignment problem revisited: Disentangling speaker's commitment from speaker's call on addressee », in Bonami, O. & Cabredo Hofherr, P. (eds.), *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, 6: 37-68.

Beysade, Claire & Marandin, Jean-Marie (2009). « Commitment: une attitude dialogique », *Langue Française*, 162: 89-107.

Bianchi, Valentina (2012), « On 'mirative' focus fronting », *Presentation given at The 1st GLUE workshop* (Univ. Rome La Sapienza, April 20, 2012).

Bianchi, Valentina (2013), « On focus movement in Italian », in Camacho-Taboada, M. et al. (eds.), *Information Structure and Agreements*, Amsterdam, John Benjamins:193-216.

Bianchi, Valentina & Bocci, Giuliano (2012), « Should I stay or should I go? Optional focus movement in Italian », in Piñón, C (ed.), *Empirical Issues in Syntax and Semantics 9* : 1-18.

Bianchi, Valentina, Bocci, Giuliano and Cruschina, Silvio (2014), « Focus fronting, unexpectedness, and the evaluative dimension », :<<http://ling.auf.net/lingbuzz/002166>>.

Bianchi, Valentina, Bocci, Giuliano & Cruschina, Silvio (2015), « Focus fronting and its implicatures », in Aboh, E. et al (eds.), *Romance Languages and Linguistic Theory*, Amsterdam, John Benjamins: 1-20.

Bierwisch, Manfred (2007), « Semantic form as interface », in Späth, A. (ed.), *Interfaces and Interface Conditions*, Berlin, de Gruyter:1-32.

Biezma, Mariá (2009), « Alternative vs polar questions : the cornering effect », in Cormany, E. et al (eds.), *Proceedings of the 19th Semantics and Linguistic Theory Conference*, held (April 3-5, 2009) at The Ohio State University: 37-54.

Biezma, Mariá (2018), « Givenness and the difference between wh-fronted and wh-in situ questions in Spanish », in Drijkoningen, F. (ed.) . *Romance Languages and Linguistic Theory: Selected Papers*, Amsterdam, John Benjamins: 21-40.

Biezma, Mariá & Rawlins, Kyle (2012), « Responding to polar and alternative questions », *Linguistics and Philosophy*, 35: 361–406.

Biezma, Mariá & Rawlins, Kyle (2015), « Alternative Questions », *Language and Linguistics Compass*, 9: 450–468.

Biezma, Mariá & Rawlins, Kyle (2017), « Or what?: Challenging the speaker », in Hammerly, C. & Prickett, B. (eds.), *Proceedings of NELS 46 th*, vol.1.: 93-106.

Biezma, Mariá & Rawlins, Kyle (2017b), « Rhetorical questions: Severing questioning from asking », in Burgdorf, D. & Collard, J. (eds.), *Proceedings of the 27th Semantics and Linguistic Theory Conference, held at the University of Maryland (College Park)*: 302-332.

Bing, Janet (1979), *Aspects of English Prosody*, Indiana University Linguistic Press.

Birch, Stacy & Garnsey, Susan, M.. (1995), « The effect of focus on memory for words in sentences », *Journal of Memory and Language*, 34: 232-267.

Birch, Stacy & Clifton, Collins Jr (1995), « Focus, accent and argument structure: effects on language comprehension », *Language and Speech*, 38 (4): 365-391.

Birch, Stacy & Clifton, Collins Jr (2002), « Effects of varying focus and accenting of adjuncts on the comprehension of utterances », *Journal of Memory and Language*, 47: 571-588.

Birch, Stacy, Albrecht, Jason, E. & Myers, Jerome, L. (2000), « Syntactic focusing structures influence discourse processing », *Discourse Processes*, 30 (3): 285-304.

Bird, Steven (1991), « Focus and phrasing in Unification Categorical Grammar », in Bird, S. (ed.), *Declarative Perspectives on Phonology, Working Papers in Cognitive Science 7*, University of Edinburgh: 139-166

Birner, Betty (1992), *The Discourse Function of Inversion in English*, Doctoral dissertation, Northwestern University.

Birner, Betty & Ward, Gregory (1998), *Information Status and Noncanonical Word Order in English*, Amsterdam, John Benjamins.

Birner, Betty & Ward, Gregory (2004), « Information structure and non-canonical syntax », in Horn, L.R. & Ward, G. (eds.), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell: 153-174.

Blache, Philippe (2001), *Les Grammaires de Propriétés*, Paris, Hermes Science Publications.

Black, Cheryl (1994), « A step-by-step introduction to Government and Binding theory of syntax », *Notes on Linguistics*, 73: 5-12.

Blakemore, Diane (1989), « Denial and contrast: A relevance theoretic analysis of *but* », *Linguistics and Philosophy*, 12: 15-37.

Blakemore, Diane (1994), « Relevance Theory », in Verschueren, J. et al. (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins: 443-452.

Blakemore, Diane (1994b), « Echo questions: a pragmatic account », *Lingua*, 94, 197-211.

Blanche-Benveniste, Claire (1990), *Le Français Parlé. Etudes Grammaticales*, Paris, Editions du CNRS.

Blanche-Benveniste, Claire (2002), « Phrase et construction verbale », *Verbum*, XXIV (1-2) : 7-22.

Blanche-Benveniste, Claire & Jeanjean, Colette (1987), *Le Français Parlé*, Paris, Didier Erudition.

Blasco-Dulbecco, Mylène (1999), *Les Dislocations en Français Contemporain*, Paris, Champion.

Blinkenberg, Andreas (1928), *L'Ordre des Mots en Français Moderne*, København, Andr. Fred. Høst & Søn.

Boch Peter (1988), « Representing and accessing focussed referents », *Language and Cognitive Processes*, 3: 207-231.

Boch, Peter (1993), *The Interpretation of Focus. An epistemic Approach to Pragmatics*, Ph.D. Thesis, Rijksuniversiteit, Groningen.

Boch, Kathryn & Mazzela, Joanne (1983), « Intonational marking of given and new information: some consequences for comprehension », *Memory and Cognition*, 11, (1): 64-76.

Boeckx, Cedric (1999), « Decomposing French questions », in Alexander, J. et al. (eds.), *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics 6, (Proceedings of the 23rd Annual Penn Linguistics Colloquium)*: 69-80.

Boeckx, Cedric (2000), *Properties of French Interrogatives*, Ms, Storrs, University of Connecticut.

Boeckx, Cedric (2003), *French Wh-in-situ Interrogatives as (C)overt Clefts*, Ms. Harvard University.

Boeckx, Cedric, & Grohmann, Kleanthes (2003), *Multiple W-h Fronting*, Amsterdam, John Benjamins.

Bolinger, Dwight (1954), . « English prosodic stress and Spanish sentence order», *Hispania*, 37: 152- 156.

Bolinger, Dwight (1957), *Interrogative Structures of American English: The Direct Question*, Publication no. 28 of the American Dialect Society (University of Alabama).

Bolinger, Dwight (1958), « A theory of pitch accent in English », *Word*, 14: 109-149.

Bolinger, Dwight (1961), « Contrastive accent and contrastive stress », *Language*, 37: 83-96.

Bolinger, Dwight (1961b), *Generality, Gradience, and the All-or-None*, Gravenhage, Mouton and Co.

Bolinger, Dwight (1963), « Length, vowel, juncture », *Linguistics*, 1:5-29.

Bolinger, Dwight (1965), « Pitch accent and sentence rhythm », in Abe, I. (ed.), *Forms of English*, Cambridge, Harvard University Press: 139-180.

Bolinger, Dwight (1972), « Accent is predictable (if you're a mind reader) », *Language*, 48: 633-644.

Bolinger, Dwight (1972b), « Review of Schmerling (1976), *Aspects of English Sentence Stress* », *American Journal of Computational Linguistics*: 1-23.

Bolinger, Dwight (1978), « Yes-No Questions are not Alternative Questions », in Hiz, H. (ed.), *Questions*, Dordrecht, Reidel: 87-105.

Bolinger, Dwight (1978b), « Asking more than one thing at a time », in Hiz, H. (ed.), *Questions*, Dordrecht, Reidel: 107-150.

Bolinger, Dwight (1981), *Two Kinds of Vowels, two Kinds of Rhythm*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

Bolinger, Dwight (1985), « The inherent iconism of intonation », in : Haiman, J. (ed.), *Iconicity and Syntax*, Amsterdam, John Benjamins: 97-108.

Bolinger, Dwight (1985b), « Two views of accent », *Journal of Linguistics*, 21: 79-123.

Bolinger, Dwight (1986), *Intonation and its Parts : Melody in Spoken English*, Stanford (CA), Stanford University Press.

Bolinger, Dwight (1987). « Echoes reechoed », *American Speech* 62(3): 261-279.

Bolinger, Dwight (1989), *Intonation and its Uses: Melody in Grammar and Discourse*, Stanford (CA), Stanford University Press.

Bonan, Caterina & Tual, Lucas (2016), *Interrogative Sentences in French Syntax and Prosody*, 1st SynCart Workshop, Université de Genève.

Bonomi, Andrea & Casalegno, Paolo (1993), « Only association with focus in Event Semantics », *Natural Language Semantics*, 2: 1-45

Borillo, Andrée (1978), *Structure et Valeur Enonciative de l'Interrogation Totale en Français*, Thèse d'Etat, Université de Provence.

Borillo, Andrée (1979), « La Négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue Française*, 44: 27- 41.

Borillo, Andrée (1981), « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV*, 25 : 1-32.

Bosch, Peter (1988), « Representing and accessing focussed referents », *Language and Cognitive Processes*, 3 (3): 207-231.

Bosch, Peter & van der Sandt, Rob (1999), *Focus - Linguistic, Cognitive and Computational Perspectives*, Cambridge University Press.

Bošković, Željko (1996), « Selection and the categorial status of infinitival complements », *Natural Language and Linguistic Theory*, 14: 269-304.

Bošković, Željko (1998), « On the interpretation of multiple questions », in Fodor, J. et al.(eds.), *A Celebration: Essays for Noam Chomsky's 70th Birthday*, Cambridge, Mass, MIT Press. Also (2001), *Linguistic Variation Yearbook*, vol.1 (1): 1-15.

Bošković, Željko (1998b). « Sometimes in SpecCP, sometimes in-situ », in Martin, R. et al (eds.), *Step by Step: Essays on Minimalism in honor of Howard Lasnik*, Cambridge, Mass, MIT Press: 53-87.

Bošković, Željko (1998c), « LF movement and the Minimalist Program », in Tamanji, Pius N & Kusumoto, Kiyomi (eds.), *Proceedings of the North East Linguistic Society*, Volume 28, Amherst, University of Massachusetts: 43-57.

Bošković, Željko (2000). « What is special about multiple *wh*-fronting? » in Hirotani, M. et al. (eds), *Proceedings of NELS 30*, Amherst, GLSA: 83–107.

Bošković, Željko (2001), « On the interpretation of multiple questions », *Linguistic Variation Yearbook*, 1:1-15.

Bošković, Željko (2002), « On multiple *wh*-fronting», *Linguistic Inquiry*, 34: 351-383.

Bošković, Željko (2006), « A Note on Wh-Typology», *Proceedings of FDSL 6*: 159-170.

Bošković, Željko (2015), « Phrasal movement: Wh-movement »,

<http://web.uconn.edu/boskovic/WhParametersHandbookRevised-1.pdf>

Boskovic, Željko & Lasnik, Howard (1999), « How strict is the cycle? », *Linguistic Inquiry*, 30: 689-697.

Boucher Paul (2009), « La reformulation syntaxique dans les questions partielles en français », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 22 : 169-188.

Boucher, Paul (2010), « L'interrogation partielle en français: l'interface syntax/sémantique », *Syntaxe et Sémantique*, 11 (1) :55-82.

Boucher, Paul (2010b), « Wh-questions in French and English : Mapping syntax to information structure », in Breul, C. & Göbbel, E. (eds.), *Comparative and Contrastive Studies of Information Structure*, Amsterdam, John Benjamins: 101-138

Bower, Gordon & Morrow, Daniel (1990), « Mental models in narrative comprehension », *Science*, 247: 44-48.

Boyer, Jacques, Di Cristo, Albert & Guaitella, Isabelle (2001), « Rôle de la voix et des gestes dans la focalisation », in Cavé, C. et al. (eds.), *Oralité et Gestualité. Interaction et Comportements Multimodaux dans la Communication*, Paris, L'Harmattan :459-463.

Braun, Bettina (2006), « Phonetics and phonology of thematic contrast in German », *Language and Speech*, 49 (4): 451- 493.

Braun, Bettina & Ladd, Robert (2003), « Prosodic correlates of contrastive and non-contrastive themes in German », *Proceedings of the 8th European Conference on Speech Communication and Technology* (Geneva): 789-792.

Braun, Bettina & Tagliapietra, Lara (2010), « The role of contrastive intonation contours in the retrieval of contextual alternatives », *Language and Cognitive Processes*, 25 (7,8,9): 1024-1043.

Braun, Bettina, Dainora, Audra & Ernestus, Mirjam (2011), «An unfamiliar intonation contour slows down online speech comprehension », *Language and Cognitive Processes*, 26 (3): 350-375.

Brazil, David (1975), *Discourse Intonation*, Discourse Analysis Monograph 1, University of Birmingham.

Brazil, David (1978), *Discourse Intonation II*, Discourse Analysis Monograph 2, University of Birmingham.

Brazil, David (1997), *The Communicative Value of Intonation in English*, 2nd ed., Cambridge University Press.

Breen, Mara, Fedorenko, Evelina, Wagner; Michael & Gibson, Edward (2010), «Acoustic correlates of information structure », *Language and Cognitive Processes*, 25: 1044-1098.

Breheny, Richard (1998), « Interface economy and focus », in Rouchota, V. & Jucker, A. (eds.), *Current Issues in Relevance Theory*, Amsterdam, John Benjamins: 105-139.

Bresnan, Joan (1971), « Sentence stress and syntactic informations », *Language*, 47: 257-280.

Bresnan, Joan (1972), « Stress and syntax: a reply », *Language*, 46: 326-342.

Breul, Carsten (2004), *Focus Structure in Generative Grammar, An Integrated Syntactic, Semantic and Intonational approach*, Amsterdam, John Benjamins.

Breul, Carsten (2007), « Focus structure, movement to spec-Foc and syntactic processing ». in Schwabe, K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form: Generalizations across Language*, Amsterdam, John Benjamins: 255-274.

Breul, Carsten (2010), « On the foundations of the contrastive study of information structure », in Breul, C. & Göbbel, E. (eds.), *Comparative and Contrastive Studies of Information Structure*, Amsterdam, John Benjamins: 277-304.

Breul, Carsten & Göbbel, Edward (2010), *Comparative and Contrastive Studies of Information Structure*, Amsterdam, John Benjamins.

Breul, Carsten, Göbbel, Edward & Thiel, Alexander (2010), « Introduction », in Breul, C. & Göbbel, E. (eds.), *Comparative and Contrastive Studies of Information Structure*, Amsterdam, John Benjamins:1-14.

Brisard, Frank (2009), « Introduction: meaning and use in grammar », in Brisard, F. et al. (eds.), *Grammar, Meaning and Pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins: 1-15.

Brody, Michael (1990), « Some remarks on the focus field in Hungarian », *UCL Working Papers in Linguistics*, 2: 201-225.

Brown, Gillian (1983) « Prosodic structure and the given/new distinction », in Cutler, A. & R. Ladd, (eds.), *Prosody: Models and Measurements*, Berlin, S pringer Verlag: 67-77.

Brown, Gillian & Yule, George (1983), *Discourse Analysis*, Cambridge University Press.

Browne, Wayles (1972), « Conjoined questions and the limitation of English surface structure », *Linguistic Inquiry*, 3 : 223-226.

Bruening, Benjamin (2007), « Wh-in situ does not correlates with Wh-indefinites or question particles », *Linguistic Inquiry*, 38: 139-166.

Brugos, Alejna, Veilleux, Nanette; Breen, Mara & Shattuck-Hufnagel, Stephanie (2008), « The alternatives (alt) tier for ToBI: Advantages of capturing prosodic ambiguity», *Proceedings of Speech Prosody 2008*, Campinas: 273–76.

Brunetti, Lisa (2004), *A Unification of Focus*, Rivista di Grammatica generativa (RGG Monografie), Unipress.

Brunetti, Lisa (2006), « On the pragmatics of postfocal material in italian (left peripheral focus looked at from the other side », in Apothéloz, D. et al. (eds.), *Les Linguistiques du Détachement (Actes du Colloque International de Nancy, 7-9 juin 2006)*, Bern, Peter Lang 2009: 151-162.

Brunetti, Lisa (2006 b), « Discourse functions of fronted foci in Italian and in Spanish », in Dufter, A. & Jacob, D. (eds.), *Focus and Background in Romance Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 43-82.

Brunetti Lisa (2009), « On the pragmatics of post-focal material in Italian. Left peripheral focus looked from the other side », in Apothéloz D., Combettes B. & Neveu F (eds.), *Les Linguistiques du Détachement*, Actes du Colloque de Nancy (Juin 7-9, 2006), Berne, Peter Lang: 151–62.

Bühler, Karl (1934). *Sprachtheorie*, Oxford, Fischer

Büiring, Daniel (1998), *The Meaning of Topic and Focus - The 59th Street Bridge Accent*, London, Routledge (1995: Doctoral dissertation, Universität Tübingen).

Büiring, Daniel (1999), « Topic », in Bosch, P. & van der Sandt, R. (eds.), *Focus: Linguistic, Cognitive and Computational Perspectives*, Cambridge University Press: 142-165.

Büiring, Daniel (2003), « On D-trees, beans, and B-accent », *Linguistics and Philosophy*, 26 (5): 511-545.

Büiring, Daniel (2003b), *Focus Projection and Default Prominence*, Ms, Los Angeles, University of California

Büiring, Daniel (2006), *Been There, Marked That—A Tentative Theory of Second Occurrence Focus*, Ms, UCLA.

Büiring, Daniel (2006b), « Focus projection and default prominence », in Molnár, V. & Winkler, S. (eds.), *The Architecture of Focus*, Berlin, Mouton, de Gruyter: 321-346.

Büiring, Daniel (2007), « Semantics, intonation, and information structure », in Ramchand, G. & Reiss, C. (eds.), *The Oxford Handbook of Linguistic Interfaces*, Oxford University Press: 445- 474.

Büiring, Daniel (2008), « What's new (and what's given) in the theory of focus », *Proceedings of the Berkeley Linguistics Society Meeting* (Berkeley, CA).

Büiring, Daniel (2010), «Towards a typology of focus realization », in Zimmermann, M. & Féry, C. (eds.), *Information Structure, Theoretical, Typological, and Experimental Perspectives*, Oxford University Press: 177-205.

Büiring, Daniel (2012), « Focus and intonation », in Russell, D. & Fara, D.G. (eds.), *The Routledge Companion to the Philosophy of Language*, London, Routledge: 103-115.

Büring, Daniel (2013). « Syntax, information structure and prosody », in den Dikken, M. (ed.), *The Cambridge Handbook of Generative Syntax*, Cambridge University Press: 860-896.

Büring, Daniel (2015), « A theory of second occurrence focus », *Language, Cognition and Neurociences*, 30 (1-2): 73-87.

Büring, Daniel (2016), « Unalternative semantics », in D'Antonio, S., Moroney, M. & Little, C.R. (eds.), *Proceedings of the 25th Semantics and Linguistic Theory Conference, held at Stanford University* (May 15–17, 2015), Washington D.C., Linguistic Society of America: 550-575.

Büring, Daniel (2016 a), « Contrastive topic », in Féry, C. & Hishihara, S., *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press: 64-85.

Büring, Daniel (2016b), *Intonation and Meaning*, Oxford University Press. Version finale (mars 2014), disponible au format pdf.

Büring, Daniel (2016c), « Discontinuous foci and unalternative semantics », *Linguistica*, 56 (1): 67

Büring, Daniel (2017), « Focus suppositions », *Theoretical Linguistics*, 30 (1): 65-76.

Büring, Daniel and Christine Gunlogson, Christine (2000), « Aren't Positive and Negative Polar Questions the Same? », *Ms.*, University of California at Los Angeles.

Büring, Daniel & Hartmann, Katharina (2001), « The syntax and semantics of focus-sensitive particles in German », *Natural Language and Linguistic Theory*, 19 (2): 229-281.

Büring, Daniel & Gutiérrez-Bravo, Rodrigo (2001). « Focus-related constituent order variation without the NSR: A prosody-based crosslinguistic analysis », *Syntax and Semantics at Santa Cruz*, 3: 41-58.

Burton-Roberts, Noel (1989), *The Limits to Debate: A Revised Theory of Semantic Presuppositions*, Cambridge University Press.

Burton-Roberts, Noel (1999), « Language, linear precedence and parentheticals », in Collins, P. & Lee, D. (eds.), *The Clause in English, in Honour of Rodney Huddleston*, Amsterdam, John Benjamins: 33-52.

Bush, Ryan (2000), *A Typology of Focal Categories*, Ph. D. dissertation, Santa Cruz, University of California.

-
- Busquets, Joan, Vieu, Laure & Asher, Nicholas (2001), « La SDRT : une approche de la cohérence du discours dans la tradition de la sémantique dynamique », *Verbum*, Vol. XXIII, N. 1: 73- 101.
- Butt, Miriam and King, Tracy (1993), « Structural topic and focus without movement », *29th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society* 1: 80-103
- Butler, Christopher (2003), *Structure and Function, Part 2: From Clause to Discourse and Beyond*, Amsterdam, John Benjamins
- Butler, Christopher (2005), « Functional approaches to language », in Butler, M.L.A. et al. (eds.), *The Dynamics of Language Use: Functional and Contrastive Perspectives*, Amsterdam, John Benjamins, 3-17.
- Bybee, Joan, Revere, Perkins & Pagliuca, William (1994), *The Evolution of Grammar*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Cable, Seth (2010), *The Grammar of Q: Q-Particles, Wh-Movement, and Pied-Piping*, Oxford/New York, Oxford University Press.
- Cadiot, Pierre & Fradin, Bernard (1988), « Présentation : une crise en thème ? », *Langue française*, 78 : 3-8.
- Caffi, Claudia (1997), « Presupposition, pragmatics », in Lamarque, P. (ed.), *Concise Encyclopedia of Philosophy of Language*, Oxford, Pergamon: 437-444.
- Calabrese, Andrea (1984), « Multiple Questions and Focus in Italian », in: Gees, W. & Putseys, Y. (eds.), *Sentential Complementation*; Dordrecht, Foris: 67-74.
- Calhoun, Sasha. (2006), *Intonation and Information Structure in English*, Doctoral dissertation, University of Edinburgh.
- Calhoun, Sasha. (2009), « What makes a word contrastive? Prosodic, semantic and pragmatic perspectives », <http://www.victoria.ac.nz/lals/about/staff/publications/sashacalhoun/calhounProsPrag.pdf>.
- Calhoun, Sasha (2010), « The centrality of metrical structure in signaling information structure: A probabilistic perspective », *Language*, 86: 1-42.
- Calvé, Pierre (1983), « Un trait du français parlé authentique : la dislocation », *The Canadian Modern Language Review*, 79 : 779-793.
- Camacho, José; Gutiérrez-Bravo, Rodrigo & Sánchez, Liliana (2010), *Information Structure in the Languages of the Americas: Syntactic Approaches*, Berlin, de Gruyter.

Caponigro, Ivano & Sprouse, Jon (2007), Rhetorical questions as questions, *Proceedings of Sinn und Bedeutung*, 11: 121-133

Cappeau, Paul & Hanote, Sylvie (2012), *Focalisation(s)*, Presses Universitaires de Rennes : 9-14.

Carletta, Jean, Isard, Amy, Isard, Stephen et al. (1997), « The reliability of a dialogue structure coding scheme », *Computational Linguistics*, 23:13-31.

Carlson, Lauri (1983), *Dialogue Games: An Approach to Discourse Analysis*, Dordrecht, Reidel.

Carlson, Kathy (2015), « Clefting, parallelism and focus ellipsis sentences », in Frazier, L. & Gibson, E. (eds.), *Explicit and Implicit Prosody in Sentence Processing*, Berlin, Springer International Publishing: 63-84.

Caron, Bernard (2000), « Assertion et préconstruit: topicalisation et focalisation dans les langues africaines », in Caron, B., *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Louvain, Peeters : 7-42.

Carroll, Suzanne (1982), « Les dislocations ne sont pas si populaires que ça », in Carroll, S. (ed.), *La Syntaxe Comparée du Français Standard et Populaire : Approches Formelles et Fonctionnelles*, Québec, Office de la Langue Française, vol.2 : 211-246.

Carston, Robyn (1988), « Implicature, explicature, and truth-theoretic semantics », in Kempson, R. (ed.), *Mental Representations: The Interface Between Language and Reality*, Cambridge University Press: 155-181.

Carston, Robyn (1994), «Metalinguistic negation and echoic use », *UCL Working Papers in Linguistics*, 6: 321-339.

Carston, Robyn (1998). « Informativeness, relevance, and scalar implicature », in Carston, R & Uchida, S. (eds.), *Relevance Theory: Applications and Implications*, Amsterdam, John Benjamins: 179-238.

Carston, Robyn (1999), « Negation, presupposition and metarepresentation: A response to Noel Burton-Roberts », *Journal of Linguistics*, 35: 365-389.

Carston, Robyn (2002), *Thoughts and Utterances*, Oxford Blackwell.

Carston, Robyn (2004), « Relevance Theory and the saying/implicating distinction », in Horn, L. & Ward, G. (eds.), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell: 633-656.

Carston, Robyn (2011), « Review of Ariel: Pragmatics and Grammar », *Language*, 87 (3): 625-628.

Carter-Thomas, Sherley (2009), *Texte et Contexte: Pour une Approche Fonctionnelle et Empirique*, Sciences de l'Homme et Société, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

Carter-Thomas, Sherley (2009b), « The French c'est-cleft: function and frequency », in Banks, D. (ed.), *La Linguistique Systémique Fonctionnelle et la Langue Française*, Paris, l'Harmattan : 127-157.

Chafe, W.allace (1970), *Meaning and the Structure of Language*, Chicago, Chicago University Press.

Chafe, W.allace (1974), « Language and consciousness », *Language*, 50 (1): 111-133.

Chafe, Wallace, L. (1976), « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topic and point of view », in C.N. Li (ed.), *Subject and Topic*, New York, Academic press: 27-55.

Chafe, Wallace, L. (1987), « Cognitive constraints on information flow », in Tomlin, R. (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam, John Benjamins: 21-52

Chafe, Wallace, L. (1994), *Discourse, Consciousness and Time*, Chicago University Press.

Chang, L. (1997), *Wh-In-Situ Phenomena in French*, Thèse de doctorat, University of British Columbia.

Chao, Wynne (1968), *On Ellipsis*, New York, Garland.

Charolles, Michel (1997), « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahiers de Recherche Linguistique 6*, Université de Nancy-2 : 1-73. «

Charolles, Michel (2002), *Les Adverbiaux Cadratifs : Fonction et Classification*,

<http://www.lattice.ens.fr/siteACFT/Documents/CharollesAdverbFoncClass4111>.

Charolles, Michel & Vigier, Denis (2005), « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours », *Langue Française*, 148 : 9-30.

Charolles, Michel & Pery-Woodley, M.P. (2005), « Les adverbiaux cadratifs : introduction », in Charolles, M. & Pery-Woodley, M.P. (eds.), *Les Adverbiaux Cadratifs*, Langue Française, 148.

Chen, Aoju (2012), « The prosodic investigation of information structure », in Krifka, M. & Musan, R. (eds.), *The Expression of Information Structure*, Berlin, de Gruyter: 249-286.

Chen, Yiya. (2006), « Durational adjustment under corrective focus in standard Chinese », *Journal of Phonetics*, 34 (2): 176-201.

Chen, Yiya & Bettina Braun, Bettina, (2006), « Prosodic realization in information structure categories in standard Chinese », in Hoffmann, R. & Mixdorff, H. (eds.), *Speech Prosody 2006*, Dresden, TUD Press.

Chen, Yiya & Gussenhoven, Carlos (2008), « Emphasis and tonal implementation in Standard Chinese », *Journal of Phonetics*, 36: 724-746.

Chen Yiya, Po-Lun, Lee, Peppina & Pan, Hai Hua (2016), « Topic and focus marking in chinese », in Féry, C. & Ishihara, Shinichiro (eds.), Oxford University Press, *The Oxford Handbook of Information Structure*.

Cheng, Lisa (1991), *On the typology of Wh-questions*, Ph. D dissertation, MIT, (1997), New York, Garland Publishers.

Cheng, Lisa (2003), « Wh in-situ », *Glott, International*, 7 (4): 103-109.

Cheng, Lisa (2003 b), « Wh in-situ », *Glott, International*, 7 (5): 129-135.

Cheng, Lisa (2003 c), « Wh-in-situ, from the 1980's to now », *Language and Linguistics Compass*, 33(3): 767-791.

Cheng, Lisa & Rooryck, Johan (2000), « Licensing Wh in-situ », *Syntax*, 3 (1): 1-19.

Cheng, Lisa & Rooryck, Johan (2002), *Types of Wh-in-Situ*, Ms. Leiden University.

Cheng, Lisa & Corvert, Norbert (2006), *On W-H Movement*, MIT Press.

Cherchia, Gennaro (1993), « Questions with quantifiers », *Natural Language Semantics*, 1: 161-234.

Cherchia, Gennaro (2004), « Scalar implicatures, polarity phenomena and the syntax/pragmatics interface », in Belletti, (ed.), *Structure and Beyond*, Oxford University Press: 39-103.

Cherchia, Gennaro, Fox, Danny & Spector, Benjamin (2012) : « Scalar implicature as a grammatical phenomenon », in Maienborn, C., von Heusinger, K. & Portner, P. (eds.),

Semantics : An International Handbook of Natural Language Meaning, Berlin, de Gruyter : 2297-2331.

Cherchia, Gennaro (2006), « Formal semantics », *Encyclopedia of Language and Linguistics* (second edition), New York, Elsevier: 564-579.

Chernova, Ekaterina (2014), *The Syntax of Wh-movement in Multiple (True and Echo) Questions: A Q-Particle Approach*, Doctoral Dissertation, Unversitat de Girona.

Choe, Hyon Sook (1995), « Focus and topic movement in Korean and licensing », in È Kiss, K. (ed.), *Discourse Configurational Languages*, Oxford University Press: 269-334.

Choi, Hye-Won (1997), « Information structure, phrase structure and their interface», *Proceedings of the LFG97 Conference*, University of California, San Diego, *CSLI Publications*, <http://www-csli.stanford.edu/publications>.

Choi, Hye-Won (1997b), « Topic and focus in Korean: The information partition by phrase structure and morphology », in Sohn, H.M. and Haig, J. (eds.), *Japanese/Korean Linguistics 6*, Stanford, CSLI: 545-562.

Chomsky, Noam (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge (MA), MIT Press.

Chomsky, Noam (1971), «Deep structure, surface structure and semantic interpretation », in D. Steinberg & L.Jakobovits (eds.), *Semantics, an Interdisciplinary Reader in Linguistics, Philosophy and Psychology*, Cambridge University Press: 183-216. (cf. Chomsky, Noam 1970, « Deep structure, surface structure, and semantic interpretation », in Hattori (Festschrift), 1970: 52-91).

Chomsky, Noam (1972), *Studies on Semantics in Generative Grammar*, The Hague, Mouton.

Chomsky, Noam (1973), « Conditions on transformations », in Anderson, S. & Kiparsky, P. (eds.), *Festschrift for Morris Halle*, New York, Holt, Rinehart & Wilson: 237-286.

Chomsky, Noam (1976), « Conditions on rules of grammar », *Linguistic Analysis* 2: 303- 349.

Chomsky, Noam (1977), *Essays on Form and Interpretation*, New York, North Holland.

Chomsky, Noam (1977b), « On Wh-movement », in Culicover,P. et al. (eds.), *Formal Syntax*, New York, Academic Press: 71-132.

Chomsky, Noam (1980), *Rules and Representations*, Columbia University Press.

Chomsky, Noam (1981), *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.

Chomsky, Noam (1986), *Barriers*, Cambridge (Mass), MIT Press.

Chomsky, Noam (1991), *Théorie du Gouvernement et du Liage*, Paris, Le Seuil.

Chomsky, Noam (1993), « A minimalist program for the linguistic theory », in Hale, K. & Keyser, S.J. (eds.), *The View from Building 20*, Cambridge, Mass. MIT Press: 1-67.

Chomsky, Noam (1995), *The Minimalist Program*, Cambridge (MA), MIT Press.

Chomsky, Noam (2000), « Minimalist inquiries: The framework », in Martin, R., Michaels, D. & Uriagereka, J. (eds.), *Step by Step: Essays on Minimalist Syntax in Honor of Howard Lasnik*, MIT Press: 89-155.

Chomsky, Noam (2004), « Beyond explanatory adequacy, » in Belletti, A. (ed.), *Structures and Beyond, vol 3: The Cartography of Syntactic Structures*, Oxford University Press: 104-131.

Chomsky, Noam (2013), « Problems of projection », *Lingua*, 130: 33-49.

Chomsky, Noam, Halle, Morris & Lukoff, Fred (1956), « On accent and juncture in English », in Halle, M., Hunt, H. & Maclean, H. (eds.), *For Roman Jakobson*, The Hague, Mouton: 65-80.

Chomsky, Noam & Halle, Morris (1968), *The Sound Pattern of English*, New York, Harper & Row.

Chomsky, Noam & Lasnik, Howard, Morris (1977), « Filters and control », *Linguistic Inquiry*, 11: 425-504.

Christophe, A., Dupoux, Emile., Bertoncini, Josiane & Mehler, Jacques (1994), «Do infant perceive word boundaries ? » An empirical study of the bootstrapping of lexical acquisition, *Journal of the Acoustical Society of America*, 95: 1570-1580.

Christophe, Anne & Dupoux, Emile (1996), « Bootstrapping lexical acquisition: the role of prosodic structure », *The Linguistic Review*, 13 (3-4): 383-412.

Ciardelli, Ivano (2009). *Inquisitive Semantics and Intermediate Logics*, Master Thesis, University of Amsterdam.

Ciardelli, Ivano & Roelofsen, Floris (2011), « Inquisitive logic » *Journal of Philosophical Logic* : 55 - 94.

Ciardelli, Ivano & Groenendijk, Jeroen (2012), « Inquisitive semantics », *NASSLLI 2012 lecture notes*, 76p.

Ciardelli, Ivano, Groenendijk, Jeroen. & Roelofsen, Floris (2013), « Inquisitive semantics: a new notion of meaning », *Language and Linguistics Compass*, 7.9: 459- 476.

Cinque, Guglielmo (1983), « Topic constructions in some European languages and connectedness », in Agnanostopoulou, E., van Riemsdijk, H. & Swarts, F. (eds.), *Materials on Left Dislocation*, Amsterdam, John Benjamins: 93-118.

Cinque, Guglielmo (1990), *Types of A'-Dependencies*, MIT Press.

Cinque, Guglielmo (1993), « A null theory of phrase and compound stress », *Linguistic Inquiry*, 24: 239-297.

Cinque, Guglielmo (1999), *Adverbs and Functional Heads. A Cross-Linguistic Perspective*, Oxford University Press.

Cinque, Guglielmo (2002), *Functional Structure in DP and IP. The Cartography of Syntactic Structures*, Oxford University Press.

Cinque, Guglielmo & Rizzi, Luigi (2010), « The cartography of syntactic structures », in Heine, B. & Narrog, H. (eds.), *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*, Oxford University press: 51-65.

Citko, Barbara (2011), *Symmetry in Syntax: Merge, Move and Labels*, Cambridge University Press.

Citko, Barbara & Gracanin-Yuksek, Martina (2013), « Towards a new typology of coordinated-Wh questions », *Journal of Linguistics*, 49 (1):1-32.

Clark, Herbert (1996). *Using Language*, Cambridge University Press.

Clark, Herbert & Peter Lucy (1975), « Understanding what is meant from what is said: A study in conversationally conveyed requests », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 14: 5-72.

Clark, Herbert & Clark, Eve (1977), *Psychology and Language: An Introduction to Psycholinguistics*, New York, Harcourt, Brace, Jovanovich.

Clark, Herbert & Haviland, Susan (1977), « Comprehension and the given-new contract », in Freedle, R.O. (ed.), *Discourse Production and Comprehension*, Hillsdale (N.J.), Erlbaum: 1-40.

Clark, Herbert & Marshall, Catherine (1981), « Definite reference and mutual knowledge », in Joshi, A., Webber, B. & Sag, I. (eds.), *Elements of Discourse Understanding*, Cambridge University Press: 10-63.

Clark, Herbert & Wilkes-Gibbs, Deanna (1990), « Referring as a collaborative process », in Cohen, P., Morgan, J. & Pollack, M.(eds.), *Intentions in Communication*, The MIT Press: 463-493.

Clark, Herbert, Schreuder, Robert & Butterick, Samuel (1983), « Common ground and the understanding of demonstrative reference », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 22: 245-258.

Clech-Darbon, Anne, Rialland, Annie & Rebuschi, Georges (1999), « Are there cleft sentences in French? », in Tuller, L & Rebuschi, G. (eds.), *The Grammar of Focus*, Amsterdam, John Benjamins: 83-118.

Cohen, Ariel (1999), « How are alternatives computed? », *Journal of Semantics*, 16: 43-65.

Cohen, Ariel (2007), « The information structure of bare plurals in English and Italian », in Schwabe K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form : Generalizations Across Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 509-521.

Cohen, Philip (1978), *On Knowing what to Say: Planning Speech Acts*, Doctoral dissertation, University of Toronto.

Cohen, Philip & Levesque, Hector (1990), « Rational interaction as the basis for communication », in Cohen, P. et al. (eds.), *Intentions in Communication*, The MIT Press: 221-255.

Cohen, Philip, Morgan, Jerry & Pollack, Martha (1990), *Intentions in Communication*, The MIT Press.

Coll, Gilles (2012), « Focalisation, saillance et instruction de construction du sens », in Cappeau, P. & Hanote, S. (eds.), *Focalisation(s)*, Presses Universitaires de Rennes.

Colas, Annie (1993), *Affect, Intersubjectivité et Communication Mère-bébé. Emergence des Procédés Ostensifs dans le Langage Adressé à l'Enfant de 3 à 13 mois*, Thèse de doctorat, Université de Provence.

Cole, Jennifer (2015), « Prosody in context : a review », *Language, Cognition and Neuroscience*, 30 (1-2): 1-31.

Cole, Peter, & Hermon, Gabriella (1994), « Is there LF wh-movement? », *Linguistic Inquiry*, 25: 239-262.

Cole, Peter & Hermon, Gabriella (1998), « The typology of wh-movement and wh-questions in Malay », *Syntax*, 1: 221-258

-
- Coleman, H.O. (1914), « Intonation and emphasis », *Miscellanea Phonetica*, 1: 6-26.
- Collins, Peter, C. (1991), *Cleft and Pseudo-Cleft Constructions in English*, London, Routledge.
- Combettes, Bernard (1992), « Hiérarchie des référents et connaissance partagée : les degrés dans l'opposition connu/nouveau », *l'Information Grammaticale*, 54 : 11-14.
- Combettes, Bernard (1992b), *L'Organisation du Texte*, Metz, Université.
- Combettes, Bernard (1998), *Les Constructions Détachées en Français*, Paris, Ophrys.
- Combettes, Bernard (2003), « Le topique comme constituant périphérique : aspects diachroniques », *Travaux de Linguistique*, 47 :126-142.
- Combettes, Bernard & Prévost, Sophie (2001), « Evolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de Praxématique*, 37 : 103-124.
- Comorovski, Ileana (1985), « Discourse-Linked Wh-Phrases », *Paper read at the Annual Meeting of the LSA*, Seattle, Washington (cité par Krifka, 2001).
- Comorovski, Ileana (1996), *Interrogative Phrases and the Syntax-Semantics Interface*, Dordrecht, Kluwer.
- Cooper, Robin & Larsson, Stefan (2003), « Accomodation and reaccomodation in dialogue », in Bäuerle, R., Reyle, U. & Zimmerman, E. (eds.), *Presuppositions and Discourse*, Amsterdam, Elsevier: 101-123.
- Cooper, William E., Eady, Stephen, J. and Mueller, Pamela, R (198, « Acoustical aspects of contrastive stress in question-answer contexts », *Journal of the Acoustical Society of America*, 77: 2142–2156.
- Corazza, Eros & Dokic, Jérôme (1993), *Penser en Contexte*, Paris, éditions de l'Eclat.
- Corbalis, Michael (2003), « From hand to mouth: Gesture, speech and the evolution of right-handedness », *Behavioral & Brain Science*, 26: 199-260.
- Cormack, Annabel & Smith, Neil (2000), « Head movement and negation in English », *Transactions of the Philological Society*, 98: 49-85.
- Cornish, Francis (2000), « L'accessibilité cognitive des référents, le centrage d'attention et la structuration du discours : une vue d'ensemble », *Verbum*, 22 (1) : 7-30.

Cornish, François (2005), « Une approche pragmatique-discursive des phrases théétiques », in Lambert, F. & Nølke, H. (eds.), *La Syntaxe au Cœur de la Grammaire*, Presses Universitaires de Rennes :75-84.

Cornish, François (2008), « L'absence de prédication, le topique et le focus : le cas des phrases théétiques », *Faits de Langue*, 31-32 : 121-131.

Cosnier, Jacques (1991), « De l'amour du texte à l'amour du contexte », in Fivaz-Depeursing, E. (dir.), *Texte et Contexte dans la Communication*, Cahiers de thérapie familiale et de pratique des réseaux, 13 : 29-40.

Costa, João (1998), *Word Order Variation : A Constraint Based Approach*, The Hague, Holland Academic Graphics.

Couper-Kuhlen, Elizabeth (1984), « A new look at contrastive intonation », in Watts, R. & Weidman, U. (eds.), *Modes of Interpretation: Essays Presented to Ernst Leisi on the Occasion of His 65th Birthday*, Tübingen: Gunter Narr Verlag.

Coveney, Aidan (1989), « Pragmatic Constraints on Interrogatives in Spoken French », *York Papers in Linguistics* 13: 89-99.

Coveney, Aidan (1989), *Variability in Interrogation and Negation in Spoken French*, Ph D Thesis, University of Newcastle uponTyne.

Coveney, Aidan (1990) « Variation in interrogatives in spoken French : A preliminary report », in Posner, R. et al. (eds.), *Variation and Change in French*, London/New-York, Routledge:116-133.

Coveney, Aidan (1995), « The use of QU-final interrogative structure in spoken French », *Journal of French Language Studies* 5 : 143-171.

Coveney, Aidan (1996) *Variability in Spoken French: a Sociolinguistic Study of Interrogation and Negation*, Exeter, Elm Bank Publications

Coveney Aidan (2011), « L'interrogation directe », *Travaux de Linguistique*, 63 (2) : 112-145.

Cowles, Heidi Wind (2012), « The psychology of information structure », in Krifka, M. & Musa, R. (eds.), *The Expression of Information Structure*, Berlin, Mouton de Gruyter: 287-318.

Creissels, Denis (2004), *Cours de Syntaxe Générale*, non publié, Université Lyon 2.

Cresti, Diana (1995), *Indefinite Topics*, Ph.D. dissertation, Amherst, University of Massachusetts.

Creswell, Cassandre (2000), « The discourse function of verum focus in wh-questions », *Paper presented at the Proceedings of North Eastern Linguistic Society*, Amherst, University of Massachusetts.

Croft, William (1995), « Autonomy and functionalist linguistics », *Language*, 71: 490-532.

Croft, William (1999), « What (some) functionalists can learn from (some) formalists? », in Darnell, M. et al. (eds.), *Functionalism and Formalism in Linguistics*, Vol. 1, Amsterdam, John Benjamins: 87-110.

Croft, William (2003), *Typology and Universals*, Cambridge University Press.

Cruschina, Silvio & Frascarelli, Mara (2006), « Informational focus in Sicilian and the left periphery », in Frascarelli, M. (ed.), *Phases of Interpretation*, Berlin, Mouton, de Gruyter: 363–385..

Cruschina, Silvio (2012), *Discourse-Related Features and Functional Projections*, Oxford University Press.

Cruschina, Silvio (2016), « Information and discourse structure ». in Ledgeway, A. & Maiden (eds.), *The Oxford Guide to the Romance Languages*, Oxford University Press.: 596–608.

Cruttenden, Alan (1974), « An experiment involving comprehension of intonation in children from 7 to 10 », *Journal of Child Language*, 1(2): 221-231.

Cruttenden, Alan (1997), *Intonation*, Cambridge, Cambridge University Press (first ed.1986).

Cruttenden, Alan (2006), « The de-accenting of given information: A cognitive universal? », in Benini, G. & Schwartz, M.L. (eds.), *Pragmatic Organization of Discourse in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton, de Gruyter: 311-355.

Cruz-Ferreira, Madalena (1998), « Intonation in European Portuguese », in Hirst, D.C. & Di Cristo, A. (eds.), *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*, Cambridge University Press: 167-178.

Crystal, David (1969), *Prosodic Systems and Intonation in English*, Cambridge University Press.

Crystal, David (1975), *The English Tone of Voice: Essays on Intonation, Prosody and Paralanguage*, London, Arnold.

Crystal, David (1993), *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, London, Blackwell.

Culicover, Peter & Rochemont, Michael (1983), « Stress and focus in English », *Language*, 59:123-165.

Culicover, Peter & Rochemont, Michael (1990), *English Focus Constructions and the Theory of Grammar*, Cambridge University Press.

Culicover, Peter & McNally, Louise (1998), *The Limits of Syntax*, San Diego, Academic Press.

Culicover, Peter & Winkler, Susanne (2008), « English focus inversion », *Journal of Linguistics*, 44: 625–658.

Cummins, Chris & Rohde, Hannah (2015), « Evoking context with contrastive stress: effects on pragmatic enrichment », *Frontiers in Psychology*, 26, <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2015.01779>

Cutler, Anne (1975). *Sentence Stress and Sentence Comprehension*, Unpublished Ph.D. dissertation, University of Texas.

Cutler, Anne (1977), « The context-dependence of intonational meanings », *Papers from the 13th Regional Meeting*, Chicago, Chicago Linguistic Society: 104-115.

Cutler, Anne (1997), « Prosody and the structure of message », in Sagisaka, Y., Campbell, N. & Higuchi, N. (eds.), *Computing Prosody*, New York, Springer: 63-66.

Cutler, Anne & Foss, Donald (1977), « On the role of sentence stress in sentence processing », *Language and Speech*, 20: 1-10.

Cutler, Anne & Fodor, Jerry (1979), « Semantic focus and sentence comprehension», *Cognition*, 7 (1): 49-59.

Cutler, Anne, Dahan, Delphine & van Donselaar, Wilma (1997), « Prosody in the comprehension of spoken language: a literature review », *Language and Speech*, 40 (2): 141-201.

Dagnac, Anne (2014), « La variation des interrogatives en français », <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00988751>

Dahan, Delphine & Bernard, Jean-Marc (1996), « Interspeaker variability in emphatic accent production in French », *Language and Speech*, 39 (4): 341-374.

Dahan, Delphine, Tanenhaus, Michael & Chambers, Craig (2002), « Accent and reference resolution in spoken-language comprehension », *Journal of Memory and Language*, 47 (2): 292-314.

Dahl, Östen (1969), *Topic and Comment: A study in Russian and General Transformational Grammar*, Stockholm, Almqvist and Wiksell.

Dahl, Östen (1974), « Topic-comment structure revisited », in Dahl, Ö (ed.), *Topic and Comment, Contextual Boundedness and Focus*, *Papers in Text Linguistics* 6, Hamburg, Helmut Buske: 1-24.

Dainora, Aura (2001), « Eliminating downstep in prosodic labeling of American English », *Workshop on Prosody in Speech Recognition and Understanding* (Red Bank, NJ): 41-46.

Dalrymple, Mary & Mycock, Louise (2011), « The prosody semantics interface », *Proceedings of the LFG'11 Conference*:173–93.

Daneš, František (1964), « A three-level approach to syntax » , in Daneš, F. et al. (eds.), *Travaux Linguistiques de Prague*, vol.1, University of Alabama Press : 225-240.

Daneš, František (1967), « Order of elements and sentence intonation », in *To Honor Roman Jakobson: Essays on the occasion of his seventieth birthday*, The Hague, Mouton: 499-512.

Daneš, František (1970), « One instance of Prague school methodology: functional analysis of utterance and text», in Garvin, P.L. (ed.), *Method and Theory in Linguistics*, Paris, Mouton: 132-146.

Daneš, František (1974), « Functional sentence perspective and the organization of the text », in Daneš, F. (ed.), *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Academia, The Hague, Mouton: 106-128.

Daneš, František (1987), « On Prague School functionalism in linguistics, in Dirven, R. & Fried, V. (eds.), *Functionalism in Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins: 3-38.

Davidse, Kristin (1987), « M.A.K. Halliday's functional grammar and the Prague school », in Dirven, R. & Fried, V. (eds.), *Functionalism in Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins: 39-80.

Davison, Alice (1984), « Syntactic markedness and the definition of sentence topic», *Language*, 60: 797-846.

Davis, Steven (1991), *Pragmatics: A Reader*, Oxford University Press.

Davis, Wayne (2014), « Implicature », *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Stanford (CA), Center for the Study of Language and Information, Stanford University. First published Fri. May 6, 2005, substantive revision Tue. Jun 24, 2014.

Dayal, Veneeta (1996), *Locality in Wh-Quantification*, Dordrecht, Kluwer.

Dayal, Veneeta (2002), « Single-pair versus multiple pair answers: *Wh*-in-situ and scope », *Linguistic Inquiry*, 33: 512–520.

Dayal, Veneeta (2006), « Multiple *Wh*-Questions », in Everaert, M. & van Riemsdijk, H. (eds.), *The Blackwell companion to syntax*, Malden, MA: Blackwell Publishing: 275-326

de Boyssons-Bardies, Bénédicte (1996), *Comment la Parole Vient aux Enfants*, Paris, éditions Odile Jacob.

de Cat, Cécile (2002), « Syntactic manifestations of very early pragmatic competence », in Bok-Bennema et al. (eds.), *Romance Languages and Linguistic Theory*, Amsterdam, John Benjamins : 17-32.

de Cat, Cécile (2007), *French Dislocation: Interpretation, Syntax, Acquisition*, Oxford University Press.

Declerck, Renatt (1984), « The Pragmatics of it-cleft and wh-clefts », *Lingua*, 64: 251-289.

de Cornulier, Benoît (1982), « Sur le sens des questions totales et des questions alternatives », *Langages*, 67: 55-109.

Deguchi, Masanori & Kitagawa, Yoshihisa (2002), « Prosody and *Wh* questions », in Hirotani, M. (ed.), *Proceedings of the Thirty-second Annual Meeting of the North Eastern Linguistic Society* (Amherst, MAS): 73-92.

de Hoop, Helen & de Swart, Peter (2004), « Contrast in discourse : Guest editors' introduction », *Journal of Semantics*, 21: 87-93.

Dekker, Paul (1993), « Update in dynamic semantics », in Cooper, R. (ed.), *Integrating Semantic Theories*, DYANA-2 Report R2.1.A, Institute for Language, Logic and Computation, University of Amsterdam: 1-44.

Dekker, Paul (2008), *A Guide to Dynamic Semantics*, ILLC / Department of Philosophy, University of Amsterdam.

Dekker, Paul, Alonio, Maria & Butler, Alastair (2007), « The semantics and pragmatics of questions », in Aloni, M, Butler, A. & Dekker, P. (eds.), *Questions in Dynamic Semantics*, Amsterdam, Elsevier.1-40.

De Kuthy, Kordula & Detmar, Meurers (2012), « Focus projection between theory and evidence », in Featherston, S. & Stolterfoth, B. (eds.), *Empirical Approaches to Linguistic Theory- Studies in Meaning and Structure*, Berlin, de Gruyter: 207- 240.

Delahunty, Gerald (1981), « The Analysis of English Cleft Sentences », *Linguistic Analysis*, 13: 63-113.

Delais-Roussarie, Elisabeth, Doetjes, J., Sleeman, P. (2004), « Dislocation », in Corblin, F. & de Swart, H. (eds.), *Handbook of French Semantics*, Stanford, SCLI Publications: 501-528.

Delais-Roussarie, Elisabeth & Rialland, Annie (2007), « Metrical structure, tonal association and focus in French », in Baauw, S. et al. (eds.), *Romance Languages and Linguistic Theory*, Amsterdam, John Benjamins: 73-98.

Delais-Roussarie, Elisabeth, Post, Brechtje, Avanzi, Mathieu, Butkze, Carolin, Di Cristo, Albert, Feldhausen, Ingo, Jun, Sun-Ah, Martin, Philippe, Meisenburg, Trudel, Rialland, Annie, Sichel-Bazin, Rafeu & Yoo, Hiyon (2015), « Intonational Phonology: Developing a ToBI system for French », in Frota, S. & Prieto, P.(eds.), *Intonation in Romanc*, Oxford University Press: 63-100

DeLancey Scott (1997), « Mirativity: The grammatical marking of unexpected information », *Linguistic Typology*, 1: 33–52.

DeLancey Scott (2001), « The mirativity and evidentiality », *Journal of Pragmatics*, 3: 369–82.

Delin, Judy (1992), « Properties of it-cleft presupposition ». *Journal of Semantics*, 9: 179-196

Delin, Judy (1995), « Presupposition and and shared knowledge in it-clefts », *Language and Cognitive Process*, 10 (2): 97-120.

Deloor, Sandrine (2012), *Bref Aperçu Historique des Travaux sur la Présupposition*, <https://hal.archives ouvertes.fr/hal-00685769>.

Delort, Laurence (2003), « Structure communicative du discours : étude pour la génération automatique de textes », *RECITAL - 03* : 449-458.

Deprez, Viviane, Syrett, Kristen & Kawahara, Shigeto (2010), « Interfacing information and prosody », in Franco, I., Lusini, S. & Saab, A. (eds.), *Romance languages and Linguistic Theory*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company: 135-154.

Deprez, Viviane, Syrett, Kristen & Kawahara, Shigeto (2012), « The interaction of syntax, prosody and discourse, in licensing French wh-in-situ questions », *Lingua*, 124: 4-19.

De Ruiter, Laura (2010), *Studies on Intonation and Information Structure in Child and Adult German*, Doctoral dissertation, Nimegen, Max Plank Institute for Psycholinguistics.

Désirat, Claude & Hordé, Christian (1988), *La Langue Française au 20^e Siècle*, Paris, Bordas.

Destruel, Emilie & Velleman, Leah (2014), « Refining contrast: empirical evidence from the English it-cleft », in Piñón, C. (ed.), *Empirical Issues in Syntax and Semantics 10*: 197-214,

Devlin, Keith (1991), *Logic and Information*, Cambridge University Press.

de Swart, H. (1992), « Intervention effects, monotonicity and scope ». *Proceedings of SALT*, vol. 2, Columbus, Ohio State University Press: 387-406

Dezecache, Guillaume, Mercier, Hugo & Scott-Phillips, Thomas (2013), « An evolutionary approach to emotional communication », *Journal of Pragmatics*, 59: 221-233.

Di Cristo, Albert (1998), « Intonation in French », in Hirst, D.C. & Di Cristo, A. (eds.), *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*, Cambridge University Press: 195-218.

Di Cristo, Albert (1999), « Le cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation », *Langues 2* (3): 184-205 et *Langues*, 2 (4): 258-267.

Di Cristo, Albert (2000), « Une grammaire écologique comme cadre interprétatif de la prosodie de la parole », *Communication présentée au 3rd All-Nordic and Baltic Congress of Semiotics* (june 12-21), Imatra, Finland.

Di Cristo, Albert (2000 b), « Vers une modélisation de l'accentuation du français, seconde partie », *Journal of French Language Studies*, 10 (1) :27-44.

Di Cristo, Albert (2000 c), « La problématique de la prosodie dans l'étude de la parole dite spontanée », *Revue Parole*, 15/16 : 189-249.

Di Cristo, Albert (2002), « De la métrique et du rythme de la parole ordinaire : l'exemple du français », in Bordas, E. (ed.), *Le Rythme de la Prose*, Paris, Les Belles Lettres :25-44.

Di Cristo, Albert (2004), « La prosodie au carrefour de la phonétique, de la phonologie et de l'articulation forme/fonction », *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage*, 23 :67-212.

Di Cristo, Albert (2005), « Eléments de prosodie », in Nguyen, N. Wauquier-Gravelines, S. & Durand, J. (eds.), *Phonétique et Phonologie : Forme et Substance*, Paris, Hermès Science: 117-157.

Di Cristo, Albert (2011), « Une approche intégrative des relations de l'accentuation au phrasé prosodique du français », *Journal of French Language Studies*, 21 (1): 73-95 ;

Di Cristo, Albert (2013), *La Prosodie de la Parole: Une Introduction*, Bruxelles, de Boeck.

Di Cristo, Albert (2016), *Les Musiques du Français Parlé*, Berlin, de Gruyter.

Di Cristo, Albert & Hirst, D. (1993), « Rythme syllabique, rythme mélodique et représentation hiérarchique de la prosodie du français », *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 15 : 9-24.

Di Cristo, Albert & Hirst, D. (1996), « Vers une typologie des unités intonatives du français », *Actes des XXI^{es} Journées d'Etude sur la Parole* (Avignon, France): 219-222.

Di Cristo, Albert & Hirst, D. (1997), «L'accentuation non-empahatique en français: stratégies et paramètres », in *Polyphonie pour Ivan Fónagy*, Paris, l'Harmattan: 71-101.

Di Cristo, Albert & Jankowski, Ludovic (1999), « Prosodic organisation and phrasing after focus in French », *Proceedings of the XIVth International Congress of Phonetic Sciences* (San Francisco), 1565-1568.

Di Cristo, Albert, Auran, Cyril, Bertrand, Roxane, Chanut, Catherine, Portes, Cristel & Regnier, Alain (2004), « Outils prosodiques et analyse du discours », *CILL* (1-3) : 27-84.

Diesing, Molly (1992), *Indefinites*, Cambridge (MA), MIT Press.

Dik, Simon (1978), *Functional Grammar*, Amsterdam, North Holland.

Dik, Simon (1980), *Studies in Functional Grammar*, London, Academic Press.

Dik, Simon, Djiang, Sie Ing, Stroemer, Harry, de Jong, Jan, Hoekstra, Teun & Hoffman, Maria (1981), « On the typology of focus phenomena », in Hoekstra, T. (ed.), *Perspectives on Functional Grammar*, Dordrecht, Foris: 41-74.

Dik, Simon (1986), « On the notion 'functional explanation' », in Bossuyt, A. (ed.), *Functional Explanations in Linguistics*, Belgian Journal of Linguistics, 1:11-52.

Dik, Simon (1997), *The Theory of Functional Grammar, Part 1: The Structure of the Clause*, Berlin, Mouton, de Gruyter.

Dik, Simon, Hoffmann, Maria, de Jong, Jan, Dijang Sie Ing, Stroomer, Harry & de Vries, Lourens (1981), « On the typology of focus phenomena », in Hoekstra, T., van Hulst, H. & Moortgat, M. (eds.), *Perspectives on Functional Grammar*, Dordrecht, Foris: 41-74.

Diller, Anne-Marie. 1984. *La Pragmatique des Questions et des Réponses*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

D'Imperio, Mariapaola (1997) « Narrow focus and focal accents in the Neapolitan variety of Italian », in Botinis, A. et al. (eds.), *Intonation: Theory, Models and Applications* (Proceedings of an ESCA Workshop, Athens, Greece): 87-90.

D'Imperio, Mariapaola (2001), « Focus and tonal structure in Neapolitan Italian », *Speech Communication*, 33: 339-356.

D'Imperio, Mariapaola & Michelas, Amandine (2009), « Interface entre structure syntaxique et structure prosodique en français: le syntagme intermédiaire », *Actes IDP 2009* : 145-155.

D'Imperio, Mariapaola, German, James & Michelas, Amandine (2012), « A multi-level approach to focus, phrasing and intonation in French », in Gorka, E & Prieto, P. (eds.), *Prosody and Meaning*, Berlin, de Gruyter: 11-34.

Dirven, René & Fried, Vilém (1987), *Functionalism in Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins.

Dodane, Christelle & Martel, Karine (2008), « La prosodie chez le bébé au stade pré-linguistique : premières formes stables », *Actes des XXVII^e Journées d'Etude sur la Parole*, (Avignon, 9-13 juin 2008).

Doerr, Anne Kathrin, Kircher, Nicolai, Meibauer, Jörg, Müller, Sven, Neuhaus, Laura & Rau Marie Luise (2010), « Review of Ariel : Pragmatics and Grammar », *Linguistische Berichte*, Hamburg, Helmut Buske Verlag: 247-251.

Dohen, Marion & Loevenbruck, Hélène (2004), « Pre-focal rephrasing, focal enhancement and post- focal deaccentuation in French », *Proceedings of the 8th International Conference on Spoken Language Processing* (Jeju, Korea): 1313-1316.

Doherty, Monika (2002), *Language Processing in Discourse. A key to Felicitous Translation*, Oxford, Routledge.

-
- Dombrowski, Ernst (2003), « Semantic features of accent contours: Effects of F0 peak position and F0 timeshape », in *Proceedings of the 15th International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS 2003)*: 1217-1220.
- Donati, Caterina & Nespor, Marina (2003) , « From focus to syntax », *Lingua*, 113: 1119-1142.
- Dowty, David (1994), « The role of polarity and concord marking in natural language reasoning », *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory IV* (Cornell University): 114-144.
- Dretske, Fred (1972), « Contrastive statements », *Philosophical Review*, 81: 411-437.
- Drubig, Hans, Bernhard. (1994), *Islands Constraints and the Nature of Focus and Association with Focus*, Technical Report, Sonderforschungsbereich 340, University of Tübingen.
- Drubig, Hans, Bernhard. (1997), *Fokuskonstruktionen*, Arbeitsbericht Nr 115 des Sonderforschungsbereich 340, Tübingen, University of Tübingen.
- Drubig, Hans, Bernhard. (2003), « Toward a typology of focus and focus constructions », *Linguistics*, 41 (1): 1-50.
- Drubig, Hans, Bernhard. (2007), « Phases and the typology of focus constructions », in Schwabe, K. & Winkler, D. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John Benjamins: 33-66.
- Drubig, Hans, Bernhard & Schaffar, Wolfram (2001), « Focus constructions », in Haspelmath, M. et al. (eds.), *Language Typology and Linguag Universals*, vol.2., Berlin, de Gruyter: 1079-1104.
- Dryer, Matthew (1994), « The pragmatics of association with only », *Paper presented at the 1994 Meeting of the L.S.A* (Boston)
- Dryer, Matthew (1996), Focus, pragmatic presupposition and activated propositions, *Journal of Pragmatics*, 26: 475-523.
- Dryer, Matthew (2004), *Typological Database*, University of Buffalo.
- Ducrot, Oswald (1972), *Dire et ne pas Dire*, Paris, Hermann.
- Ducrot, Oswald (1980), *Les Mots du Discours*, Paris, éd. de Minuit.

Ducrot, Oswald (1983), « La valeur argumentative de la phrase interrogative », in *Logique, Argumentation, Conversation: Actes du Colloque de Pragmatique, Fribourg, 1981*, Berne, Peter Lang: 79-100.

Ducrot, Oswald (1984), *Le Dire et le Dit*, Paris, éd. de Minuit.

Ducrot, Oswald (1995), « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 24 : 145-165.

Ducrot, Oswald & Vogt, Carlos (1979), « De magis à mais: une hypothèse sémantique », *Revue de Linguistique Romane*, 43: 317-341.

Dukova, Zheleva, Galina (2010), *Questions and Focus in Bulgarian*, Ph. D.Thesis, University of Ottawa.

Duranti, Alessandro (1997), *Linguistic Anthropology*, Cambridge University Press.

Duranti, Alessandro & Goodwin, Charles (1992), *Rethinking Context*, Cambridge University Press.

Eady, Stephen J., Cooper, William, Klouda, Gayle, Mueller, Pamela & Lotts, Dan, W. (1986), «Acoustical characteristics of sentential focus: Narrow vs. broad and single vs. dual focus environments », *Language and Speech*, 29: 233-251.

Eady, Stephen J. & Cooper, William (1986), « Speech intonation and focus location in matched statements and questions », *Journal of the Acoustical Society of America*, 80 (2): 402-416.

Ebert, Christian & Endriss, Cornelia (2007), « Functional topics », in Puig-Waldmüller (ed.), *Proceedings of Sinn und Bedeutung 11*, Barcelona, Universitat Pompeu Fabra: 194-208.

Eckardt, Regine (2007), « Inherent focus on wh-prases », in Puig-Waldmüller, E. (ed.), *Proceedings of Sinn und Bedeutung 11*, Barcelona, Universitat Pompeu Fabra: 209-228.

Eckardt, Regine (2007b), «The syntax and pragmatics of embedded yes/no questions », in Schwabe, K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form : Generalizations Across Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 447- 466.

Egg, Marcus (2006), « Meaning and use of rhetorical questions », in Aloni, M et al. (eds.), *Proceedings of the 16th Amsterdam Colloquium* (Universitet van Amsterdam): 73-78.

É. Kiss, Katalin, (1993), « Wh-movement and specificity », *Natural Language and Linguistic Theory*, 11: 85-120.

É. Kiss, Katalin, (1995), « Focus is a non-uniform phenomenon », in Kohlhof, I., Winkler, S. & Drubig, H.B., *Proceedings of the Goettingen Focus Workshop*, Universität Tübingen: 175- 196.

É. Kiss, Katalin, (1995b), *Discourse Configurational Languages*, Oxford University Press.

É. Kiss, Katalin, (1998), « Identificational focus versus information focus », *Language*, 74 : 245-273.

É. Kiss, Katalin, (2006), « Focussing as Predication », in Molnár, V. and Winkler, S.(eds), *Architecture of Focus*, Berlin, de Gruyter: 169-96.

É. Kiss, Katalin, (2009), « Structural focus and exhaustivity », in Féry, C. & Zimmermann, M. (eds.), *Information Structure: Theoretical, Typological and Experimental Perspectives*, Oxford University Press: 64-88.

É. Kiss, Katalin, (2012), « Grammaticalized backgrounding », in Brandtler, J. et al. (eds.), *Discourse and Grammar*, Lund, Lund University: 193-214.

É. Kiss, Katalin, (2017), « Deriving the properties of structural focus », in Lee, C. et al. (eds.), *Contrastiveness in Information Structure, Alternatives and Scalar Implicatures*, Studies in Natural Language and Linguistic Theory, vol. 91, Berlin, Springer: 47-61.

Ekman, Paul (2007), *Emotions Revealed*, New York, Henry Holt.

Eilam, Aviad (2010), « Focus intervention effects: Information structure in action», *Paper presented at the Workshop on Prosody, Syntax, and Information Structure (WPSI) IV* (Sept. 17-18, University of Delaware.

Elsig, Martin (2009), *Grammatical Variation across Space and Time: the French Interrogative System*, Amsterdam, Benjamins.

Endriss, Cornelia & Hinterwimmer, Stefan (2007), « Direct and indirect aboutness topic », in Féry, C., Fanselow, G. & Krifka, M. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure* 6: 83-96.

Engdahl, Elisabet (1980), *The syntax and semantics of questions in Swedish*. Ph.D. dissertation, Amherst, University of Massachusetts. Distributed by GLSA.

Engdahl, Elisabet (1986), *Constituent questions*, Dordrecht: D. Reidel.

Engdahl, Elisabet (2006), « Information packaging in questions », in Bonami, O. & Cabredo Hofherr, P. (eds.), *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, 6: 93-111.

Engdahl, Elisabet & Vallduví, Enric (1994), « Information packaging and grammar architecture: A constraint-based approach », in Engdahl, E. (ed.), *Integrating Information Structure into Constraint-based and Categorical Approaches*, DYANA-2, Report R.1.3.B., Amsterdam, ILLC: 39-79.

Erdmann, Peter (1990), *Discourse and Grammar: Focusing and Defocusing in English*, Berlin, Niemeyer Verlag.

Ericsson, Stina (2005), *Information Enriched Constituents in Dialogue*, Doctoral Dissertation, Göteborg University

Erlewine, Michael (2104), *Movement Out of Focus*, doctoral Dissertation, Cambridge (USA) Massachusetts Institute of Technology.

Erteschik-Shir, Nomi (1973), *On the Nature of Island Constraints*, Ph. D. dissertation, MIT, pub. by Indiana University Linguistic Club.

Erteschik-Shir, Nomi (1986) « Wh-questions and focus », *Linguistics and Philosophy*, 9: 17-149.

Erteschik-Shir, Nomi (1992), « Focus structure and predication», *Belgium Journal of Linguistics*, 7 : 35-51.

Erteschik-Shir, Nomi (1997), *The Dynamics of Focus Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.

Erteschik-Shir, Nomi (1999), « Focus structure and scope », in Rebuschi, G. & Tuller, L. (eds.), *The Grammar of Focus*, Amsterdam, Benjamins: 119-150.

Erteschik-Shir, Nomi (2007), *Information Structure, The Syntax-Discourse Interface*, Oxford, Oxford University Press.

Erteschik-Shir, Nomi (2014), « Information structure and (in)definiteness », in Cabredo-Hofherr & Zribi-Hertz, S (eds.), *Crosslinguistic Studies on Noun Phrase Structure and Reference*, Leiden, Brill: 23-51.

Erteschik-Shir, Nomi & Lappin, Shalom (1979), «Dominance and the functional explanation of island phenomena », *Theoretical Linguistics*, 6: 41-85.

Erteschik-Shir, Nomi & Lappin, Shalom (1983), « Under stress: a functional explanation of sentence stress», *Journal of Linguistics*, 19: 419-453.

Erteschik-Shir, Nomi & Strahov, Natalia (2004), « Focus structure architecture and P-syntax », *Lingua*, 114 (3): 301-323.

Escandell-Vidal, Victoria (2002), « Echo-syntax and metarepresentations», *Lingua*, 112: 871-900.

Evans, Nicholas & Levinson, Stephen (2009), « The myth of language universals: language diversity and its importance for cognitive sciences », *Behavioral and Brain Sciences*, 32: 429-492.

Faber, David (1987), « The accentuation on intransitive sentences in English », *Journal of Linguistics*, 23: 341-358.

Face, Timothy (2000), « Prosodic manifestations of focus in Spanish », *Southwest Journal of Linguistics*, 19: 45-62.

Face, Timothy (2006), « Narrow focus intonation in Castilian Spanish absolute interrogatives », *Journal of Language and Linguistics*, 5 (2): 295-311.

Face, Timothy & D'Imperio, Mariapaola (2005), Reconsidering a focal typology: Evidence from Spanish and Italian, *Rivista di Linguistica*, 17(2): 271-289.

Falaus, Anamaria (2015), « Introduction: alternatives in semantics and pragmatic », in Falaus, A. (ed.), *Alternatives in Semantics*, Palgrave Studies in Pragmatics, Language and Cognition, Macmillan: 1-35.

Fanselow, Gisbert (1988), « Aufspaltung von NPn und das Problem der freien Wortstellung », *Linguistische Berichte*, 114: 91-113.

Fanselow, Gisbert (2006), « On pure syntax (uncontaminated by information structure) », in Brandt, P. & Fuss, E. (eds.), *Form, Structure and Grammar. A Festschrift presented to Gunther*, Berlin, Akademie Verlag: 137-157.

Fanselow, Gisbert (2007), « The Restricted Access of Information Structure to Syntax », in Féry, C. et al. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure* 6: 205–220.

Fanselow, Gisbert (2008), « In Need of mediation: The relation between syntax and information structure », *Acta Linguistica Hungarica*, 55 (3–4): 1–17.

Fanselow, Gisbert (2011), « Scrambling as formal movement », in Kučerová, I. & Neeleman, A. (eds.), *Contrasts and Positions in Information Structure*, Cambridge University Press: 267-295.

Fanselow, Gisbert & Lenertová, Denitsa (2011), « Left peripheral focus: Mismatches between syntax and information structure », *Natural Language and Linguistic Theory*, 29: 169-209.

Farmer, Kelly (2013), « De quoi tu parles? A diachronic study of sociopragmatic interrogative variation in French films », *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 19 (2): 61-70.

Faure, Richard & Oliviéri, Michèle (2013), « Stratégies de topicalisation en occitan », *Dialectologie* :Corpus, Atlas, Analyses, 12 : 231-270.

Fernandez-Vest, Jocelyne (1994), *Les Particules Enonciatives dans la Construction du Discours*, Paris, Preses Universitaires de France.

Féry, Caroline (1993), *German Intonational Patterns*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

Féry, Caroline (2001), « Focus and phrasing in French », in Féry, C. & Sternefeld, W. (eds.), *Audiatur Vox Sapientiae. A Festschrift for Arnim von Stechow*, Berlin, Akademie-Verlag: 153-181.

Féry, Caroline (2007), « Information structural notions and the fallacy of invariant correlates », in Féry, C., Fanselow, G. & Krifka, M. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure 6: The Notions of Information Structure*, (Universität Potsdam): 161-184.

Féry, Caroline (2007b), « The prosody of topicalization », in Schwabe, K. & Winkler, D. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John Benjamins: 69-86.

Féry, Caroline (2010), « Information structure and prosody », in Skopeteas, S. Hellmuth, S., Fanselow, G. & C. Féry, C. (eds.), *The Expression of Information Structure: The Interaction of Syntax and Phonology in Cross-Linguistic Perspective*, Berlin, de Gruyter.

Féry, Caroline (2011), « German sentence accents and embedded prosodic phrases », *Lingua*, 121: 1906-1922.

Féry, Caroline (2013), « Focus as prosodic alignment », *Natural Language and Linguistic Theory*, 31 (3): 683-734.

Féry, Caroline (2013b), « Review of Prosody and Meaning » (edited by Gorka Elordieta & Prieto, Pilar) », *Language*, 89 (4): 957-961.

Féry, Caroline (2014), « Final compression in French as a phrasal phenomenon », in Bourns, S. K. & Myers, L. (eds.), *Perspectives on Linguistic Structure and Context*, Amsterdam, John Benjamins: 133-156.

Féry, Caroline (2016), *Intonation and Prosodic Structure*, Cambridge University Press.

Féry, Caroline . & Herbst, Laura (2004), « German Sentence Accent Revisited », in Ishihara, M.S. & Schwarz, A. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure*, Universität Potsdam, vol. 1: 43- 75.

Féry, Caroline & Truckenbrodt, Hubert (2005), « Sisterhood and tonal scaling », *Studia Linguistica*, 59 (2/3): 223-243.

Féry, Caroline & Ishihara, Shinichiro (2006). « Interpreting second occurrence focus », in Davis, Christopher, Zabbal, Yuri & Deal, Amy (eds.), *Proceedings of nels 36, GLSA*, Amherst, Mas: 371–84.

Féry, Caroline & Samek-Lodovici, Vieri (2006), « Focus projection and prosodic prominence in nested foci », *Language*, 82 (1): 131-150.

Féry, Caroline & Krifka, Manfred (2008), « Information structure : notional distinctions, ways of expression », in van Sterkenburg, P. (ed.), *Unity and Diversity of Languages*, Amsterdam, John Benjamins :123-135.

Féry, Caroline & Kügler, Frank (2008), « Pitch accent scaling on given, new and focused constituents in German », *Journal of Phonetics*, 36 (4): 680-703.

Féry, Caroline & Ishihara, Shinichiro (2009). «The phonology of second occurrence focus », *Journal of Linguistics*, 45: 285-313.

Fery, Caroline, Kaiser, E., Hôrnig, R., Weskott, T., & Kliegl, R. (2009), «Perception of intonational contours on given and new referents: A completion study and an eye-movement experiment », in P. Boersma, P. & Hamann, S. (eds.), *Phonology in Perception* , Berlin, Mouton de Gruyter: 235-266.

Féry, Caroline & Ishihara, Shinichiro (2016), *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press.

Fiengo, Robert (2007), *Asking Questions*, Oxford University Press.

Fiengo, Robert, Huang, James, Lasnik, Howard and Reinhart, Tanya (1988), «The syntax of wh-in-situ», in Borer, H. (ed.), *Proceedings of the 7th West Coast Conference on Formal Linguistics*, Stanford: 81-98.

Fillmore, Charles (1970), « Verbes de jugement, Essai de description sémantique », *Language*, 17: 58-72.

Fillmore, Charles (1976), « Pragmatics and the description of discourse », in Schmidt, S. (ed.), *Pragmatic II*, Munich, Wilhelm Fink Verlag: 385-408. Reprinted in Cole, P., 1981 (ed.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press: 143-166.

Firbas, Jan (1964), « On defining the theme in functional sentence analysis », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 1: 267-280.

Firbas, Jan (1966), « Non-thematic subjects in contemporary English », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 2: 239-256.

Firbas, Jan (1971), « On the concept of communicative dynamism in the theory of functional sentence perspective », *Brno Studies in English*, 7: 12-47.

Firbas, Jan (1975), « On the thematic and non-thematic section of the sentence », *Style and Text*: 314-334.

Firbas, Jan (1987), « On the delimitation of theme in Functional Sentence Perspective », in Dirven, R. & Vilem, F. (eds.), *Functionalism in Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins: 137-156.

Firbas, Jan (1987b), « On some basic issues of the theory of functional sentence perspective II: On Wallace Chafe's view on old and new information and communicative dynamism », *Brno Studies in English* 17: 51-59.

Firbas, Jan (1992), *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, Cambridge University Press.

Firbas, Jan (1996), « Mobility of clause constituents and functional sentence perspective », in Partee, B.H. & Sgall, P. (eds.), *Discourse and Meaning*, Amsterdam, John Benjamins: 221-234

Firbas, Jan (1999), « The theory of Functional Sentence Perspective as a reflection of an effort towards a Means-Ends model of language », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 3: 237-248.

Firth, John Rupert (1957), *Papers in Linguistics*, Oxford University Press.

Fitzpatrick, Justin (2005), « The why and how comes of presupposition and NPI licensing in questions », in Alderete, J., Chung-hye, H. & Kochetov, A. (eds.), *Proceedings of the 24th West oConference on Formal Linguistics*, Somerville: 138-145.

Flament, Danièle (2006), « L'entrée thème/rhème du glossaire de Comenius », *Linx*, 55 :61-71

Floristic, Franck (2002), « La thématization des indéfinis en français et en italien. Indéfinis et prédications en français », Oct 2002, France. pp.97-110, 2006. <hal-00669285>.

Fodor, Janet (1989), « Empty categories in sentence processing », *Language and Cognitive Processes*, 4 (3/4): 155-209.

Fodor, Jerry (1983), *The Modularity of Mind*, Cambridge (MA), The MIT Press.

Fónagy, Ivan & Bérard, Eva (1973), « Questions totales simples et implicatives en français parisien », in Grundstrom, A. & Léon, P. (eds.), *Interrogation et Intonation*, Paris, Didier :50-97.

Fontaney, Louise (1991), « A la lumière de l'intonation », in Kerbrat-Orecchioni, C. (dir.) (1991), *La Question*, Presses Universitaires de Lyon: 113-161.

Foolen, Ad (1991), « Polyfunctionality and the semantics of adversative conjunctions », *Multilingua*, 10, (1): 79-92.

Foolen, Ad (1993), *De betekenis van Partikels. Een Dokumentatie van de Stand van het Onderzoek, met Bijzondere Aandacht voor 'Maar'*, Dissertation, Katholieke Universiteit Nijmegen.

Foolen, Ad (1997), « The expressive function of language: Towards a cognitive semantic approach », in Niemeier, S. & Dirven, R. (eds.), *The Language of Emotions*, Amsterdam, Benjamins: 15- 31.

Ford, Cecilia, Fox, Barbara & Thompson, Sandra (2013), « Units or action trajectories? Is the language of grammatical categories the language of social action? » in Szczepek, E. & Raymond, G. (eds.), *Units of Talk-Units of Action*, Amsterdam, John Benjamins: 13-56.

Foulet, Lucien. 1921. Comment ont évolué les formes de l'interrogation, *Romania* 47: 243-348.

Fowler, Carol (1995), « Acoustic and kinematic correlates of contrastive stress accent in spoken English », in Bell-Berti, F. & Raphael, L.J. (eds.), *Producing Speech. Contemporary Issues*, New York, American Institute of Physics: 355-373.

Fowler, Carol & Housum, Jonathan (1987), « Talkers' signaling of "new" and "old" words in speech and listeners' perception and use of the distinction », *Journal of Memory and Language*, 26: 489-504.

Fox, Antony (2000), *Prosodic Features and Prosodic Structure*, Oxford University Press.

Fox, Danny & Pesetsky, David (2005), « Cyclic linearization of syntactic structure », *Theoretical Linguistics*, 31:1-45.

Fradin, Bernard (1988), « Approche des constructions à détachement : la reprise interne », *Langue Française*, 78 : 26-56.

Fradin, Bernard (1990), « Approche de constructions à détachement : inventaire », *Revue Romane*, 25 (1) : 3-34.

Fradin, Bernard & Cadiot (1988), « Présentation : Une crise en thème », *Langue Française*, 18 (3) : 3-8.

François, Jacques (2003), « La Role and Reference Grammar, une grammaire de l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique », *LINX*, 48 : 77-89.

Frascarelli, Mara (1997), « The phonology of topic and focus in Italian », *The Linguistic Review*, 14: 221-248.

Frascarelli, Mara (2000), *The Syntax-Phonology Interface in Focus and Topic constructions in Italian*, Kluwer Academic Publishers.

Frascarelli, Mara & Hinterhölzl, Roland (2007), « Types of topics in German and Italian » , in Schwabe, K. & Winkler, D. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John Benjamins: 87-116.

Frazier, Lyn & Gibson, Edward (2015), *Explicit and Implicit Prosody in Sentence Processing*, Berlin, Springer International Publishing.

Freed, Alice (1994), « The form and function of questions in informal dyadic conversation», *Journal of Pragmatics*, 21 (6): 621-644.

Frege, Gottlieb (1892), « Über Sinn und Bedeutung », *Zeitschrift für Philosophie und Philosophische Kritik*, 100 :25-50 . Trad : « Sense and Reference », by Max Black, 1997.

Freidin, Robert (2007), *Generative Grammar: Theory and its History*, London, Routledge.

Frey, Wagner (2006), « Contrast and movement to the German prefield », in Molnár, V. & Winkler, S. (eds.), *The Architecture of Focus*, Berlin, Mouton, de Gruyter: 235-264.

Frey, Wagner (2010), « A -Movement and conventional implicatures: about the grammatical encoding of emphasis in German », *Lingua*, 120: 1416-1435.

Fries, Peter, H. (1983), « On the status of theme in English: arguments from discourse », in Petöfi, J.S. Sözer, S. (eds.), *Micro and Macro Connexity of Texts, Papers in Text Linguistics*, 45, Hamburg, Helmut Buske Verlag: 116-152.

Fries, Peter, H. (1994) « On Theme, rheme and discourse goals» , in Coulthard, M. (ed.), *Advances in Written Text Analysis*, London, Routledge: 229-249.

Fromaigeat, Ernst (1938), « Les formes de l'interrogation en français moderne: leur emploi, leurs significations et leur valeur stylistique », *Vox Romanica*, 3: 1-47.

Fromkin, Victoria (2000), *Linguistics: An Introduction to Linguistic Theory*, London, Blackwell.

Frota, Sonia (1998), *Prosody and Focus in European Portuguese*, Ph. D. Thesis, University of Lisbon, published by Garland, New York, 2000, by Routledge, 2013.

Fuchs, Anna (1976), « Normaler und Kontrastiver akzent », *Lingua*, 38: 293-312.

Fuchs, Anna (1984), « Accented subjects in ‘all-new’ utterances », in Brettschneider, G. & Lehmann, C. (eds.), *Wege zur Universalienforschung*, Tübingen, Gunter Narr Verlag: 449-461.

Fuchs, Anna (1980), « Deaccenting and default accent », in Gibbon, D. & Richter, H. (eds.), *Intonation, Accent and Rhythm: Studies in Discourse Phonology*, Berlin, de Gruyter: 134-164.

Gabelentz, von der, G.(1869), Ideen zur einer vergleichenden syntax : wort und satzstellung, *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, 6: 376-384.

Gadet, Françoise (1989), *Le Français Ordinaire*, Paris, Armand Colin

Galmiche, Michel (1992), « Au carrefour des malentendus : le thème », *L'information Grammaticale*, 54 (1) : 3-10.

Gardent, Claire & Kohlhase, Michael (1996), « Focus and Higher-Order Unification », Saarbrücken Computerlinguistik.

Gardiner, Alan (1932), *The Theory of Speech and Language*, Oxford, Clarendon Press.

Garrod, Simon (1991), « Review of Mira Ariel Accessing Noun-Phrase Antecedents », *Linguistics*, 29 (4): 719-757.

Gärtner, H.-M. (1996), « Review of Marga Reis (ed.), *Wortstellung und Informationsstruktur* » (= Linguistische Arbeiten 306), Tübingen: Niemeyer 1993, *Linguistische Berichte* 161: 90- 94.

Gast, Volker (2008), «Contrastive topics in English and German: a case study in contrastive information structure analysis », *Contrastive Information Structure Analysis 2008*, Wuppertal, pdf, 10p.

Gast, Volker (2010), « Contrastive topics and distributed foci as instances of sub-informativity: A comparison of English and German », in Breul, C. & Göbbel, E. (eds.), *Comparative and Contrastive Studies of Information Structure*, Amsterdam, John Publishing Company:15-50.

Gautier, Marianne (2009), « Comment n'y ai-je pas songé plus tôt ? Questions rhétoriques en comment », *Travaux de Linguistique*, 58 (1): 107-125.

Gaylard, Helen & Ramsay, Allan (2004), « Relevant answers to Wh-questions », *Journal of Logic, Language and Information*, 13 (2): 173-186.

Gazdar, Gerald (1979), *Pragmatics: Implicature, Presupposition and Logical Form*, New York, Academic Press.

Geluykens, Ronald (1987), «Tails, [right dislocations] as a repair mechanism in English conversations », in Nuyts, J. & de Schutter, G. (eds.), *Getting one's Words into Line: On Word Order and Functional Grammar*, Dordrecht, Foris: 119-130.

Geluykens, Ronald (1987b), « Intonation and speech act type: an experimental approach to rising intonation in queclaratives », *Journal of Pragmatics*, 11: 483-494.

Geluykens, Ronald (1988), « On the myth of rising intonation in polar questions », *Journal of Pragmatics*, 12: 467-485.

Geluykens, Ronald (1992), *From Discourse Process to Grammatical Construction: On Left-dislocation in English*, Philadelphia, PA, John Benjamins

Gentens, Caroline (2016), « The discursive status of extraposed object clauses », *Journal of Pragmatics*, 96: 15-31.

Gergel, Ramus, Gengel, Kirsten & Winkler, Susanne (2007), « Ellipsis and inversion: A feature-based focus account », in Schwabe, K. & Winkler, D. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John Benjamins: 301-322.

German, James, Pierrehumbert, Janet & Kaufmann, S. (2006), « Evidence for phonological constraints on nuclear accent placement », *Language*, 82 (1): 151-168.

German, James & D'Imperio, Mariapaola (2010), « Focus, phrase length, and the distribution of phrase- initial rises in French », *Proceedings of the 5th International Conference on Speech Prosody* (Chicago).

Gernsbacher, Morton, Ann (1990). *Language Comprehension as Structure Building*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.

Geurts, Bart (1998), « The mechanisms of denial », *Language*, 74 : 274-307.

Geurts, Bart (1999), *Presuppositions and Pronouns*, Amsterdam, Elsevier.

Geurts, Bart (1996), « Local satisfaction guaranteed », *Linguistics and Philosophy*, 19: 259-294.

Geurts, Bart (2009), « Scalar implicatures and local pragmatics », *Mind and Language*, 24 (1): 51– 79.

Geurts, Bart (2016), « Presupposition and givenness », in Huang, Yan (ed. , forthcoming.), *The Oxford Handbook of Pragmatics*.

Geurts, Bart & van der Sandt, Rob (1997), « Presuppositions and background », in Dekker, P. & Stokhof, M. (eds.), *Proceedings of the 11th Amsterdam Colloquium*, ILLC, University of Amsterdam:37-42.

Geurts, Bart & van der Sandt, Rob (2004), « Interpreting focus », *Theoretical Linguistics*, 30 (1): 1-44.

Ginzburg, Jonathan (1995), « Resolving questions 1 &2 », *Linguistics and Philosophy*, 18: 459-527, 567-609

Ginzburg, Jonathan (1995b), « Interrogatives: Questions, facts and dialogue », in Lappin, Shalom (ed.), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Oxford, Blackwell: 385-422.

Ginzburg, Jonathan (1996), « Dynamics and the semantics of dialogue », in Seligman, J. & Westerstahl, D. (eds.), *Language, Logic and Computation*, vol. 1, chap. 15, Stanford (CA), CSLI.

Ginzburg, Jonathan (1996 b), « Interrogatives: questions, facts and dialogue », in Lappin, S. (ed.), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Oxford, Blackwell: 385-422.

Ginzburg, Jonathan (2001), « Fragmenting meaning: clarification ellipsis and nominal anaphora », in Bunt, H. et al. (eds.), *Computing Meaning*, vol.2 *Studies in Linguistics and Philosophy* 77, Springer, The Netherlands: 247-270.

Ginzburg, Jonathan (2012), *The Interactive Stance: Meaning for Conversation*, Oxford University Press.

Ginzburg, Jonathan & Cooper, Robin (2004), « Clarification, ellipsis and the nature of contextual updates in dialogue », *Linguistics and Philosophy*, 27: 297-365.

Ginzburg, Jonathan & Sag, Ivan A (2000) . *Interrogative Investigations. The Form, Meaning, and Use of English Interrogatives*, Stanford, CSLI Publications.

Givón, Talmy (1976), « Topic, pronoun and grammatical agreement », in Li, C.N. (ed.), *Subject and Topic*, New York, Academic Press: 149-188.

Givón, Talmy (1980), *Discourse and syntax*, New York, Academic Press.

Givón, Talmy (1983) *Topic Continuity in Discourse. A Quantitative Cross-Language Study*, Amsterdam, John Benjamins.

Givón, Talmy (1984), *Syntax: A Functional-Typological Introduction*, vol. 1, Amsterdam, John Benjamins.

Givón, Talmy (1988), « The pragmatics of word order. Predictability importance and attention », in Hammond, M., Moravcsik, E. & Wirth, J. (eds.), *Studies in Syntactic Typology*. Amsterdam John Benjamins: 243-282.

Givón, Talmy (1989), *Mind, Code and Context*, Hillsdale (N.J.), Lawrence Erlbaum.

Givón, Talmy (1990), *A Functional-Typological Introduction II*, Philadelphia, John Benjamins.

Givón, Talmy (1992), « The grammar of referential coherence as mental processing instructions », *Linguistics*, 30 (1): 5-55.

Glanzberg, Michael (2002), « Context and discourse », *Mind and Language*, 17 (4): 333-375.

Göbbel, Edward (2007), « Focus and marked positions for VP adverbs », in Schwabe, K. & Winkler, D. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John Benjamins: 275-300.

Goedemans, Rob and van de Weijer, Jeroen (2002), *Workshop on Wh-Movement*, University of Leiden Center for Linguistics.

Goffman, Erving (1973), *La Mise en Scène de la Vie Quotidienne*, Paris, éditions de Minuit.

Goldsmith, John A. (1976), *Autosegmental Phonology*, dissertation, MIT.

Golka, Maria (2010), « Semantics and pragmatics of negative polar questions » *SemDial 2010* (14th Workshop on the Semantics and Pragmatics of Dialogue, Poznan): 149-150.

Gómez-González, Mariá (1998), « Towards an alternative account of FG topic », *Verba*, 25: 345-356.

Gómez-González, Mariá (2001), *The theme-Topic Interface: Evidence from English*, Amsterdam, John Benjamins.

Goodall, Grant (2015), « The D-linking effect on extraction from islands and non-islands », *Frontiers in Psychology*, 5. Article ID 1493.

Gordon, Peter, Grosz, Barbara, & Gilliom, Laura (1993), « Pronouns, names, and the centering of attention in discourse », *Cognitive Science*, 17 (3): 311-348.

Gorka, Elordieta & Prieto, Pilar. (2012.), *Prosody and Meaning*, Berlin, de Gruyter:

Götze, Michael, Weskott, Thomas, Endriss, Cornelia, Fiedler, Ines, Hinterwimmer, Stefan, Petrova, Svletana, Schwarz, Anne, Skopeteas, Stavros, Stoen, Ruben (2007), «Information structure», in Dipper, S., Götze, M., Skopeteas, S. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure* (07): 147-187.

Gotzner, Nicole (2018), « The role of focus intonation in implicature computation: a comparison with only and also », (revised version) *Leibniz Centre General Linguistics*, (Article pdf available).

Gotzner, Nicole & Spalek, Katharina (2014), « Exhaustive inferences and additive presuppositions: ,the interplay of focus operators and contrastive intonation » in *Proceedings of the ESSLLI Workshop on Formal and Experimental Pragmatics* (Tübingen).

Granier-Deferre, Carolyn & Busnel, Marie-Claire (2011), « L'audition prénatale, quoi de neuf ? » *Spirale*, 59 : 19-32.

Green, Melanie & Jaggar, Philip, J. (2003), « Ex-situ and in-situ focus in Hausa :Syntax, semantics and discourse », in: Konrad Koerner, E. F. (ed.), *Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science*, Amsterdam, John Benjamins: 187-214.

Grebenyova, Lydia (2004), «Interpretation of Slavic multiple wh-questions », in Arnaudova, O. et al. (eds.), *Formal Approaches to Slavic Linguistics 12: The Ottawa Meeting 2003*, Ann Arbor, MI, Michigan Slavic Publication: 169-186.

Grebenyova, Lydia (2006), *Multiple interrogatives: Syntax, Semantics, and Learnability*, PhD Dissertation, University of Maryland, College Park.

Greenberg, Joseph (1963), « Some universals of grammar, with particular reference to the order of meaningful elements », in Greenberg, J. (ed.), *Universals of Language*, MIT Press: 73-113.

Greif, Markus (2010), « Contrastive focus in Mandarin Chinese », *Proceedings of Speech Prosody 2010* (Chicago).

Gregory, Michelle & Michaelis, Laura (2001), «Topicalization and left-dislocation: A functional opposition revisited », *Journal of Pragmatics*, 3: 1665-1706.

Grenoble, Lenore (1998), *Deixis and Information Packaging in Russian Discourse*, Amsterdam, John Benjamins.

Grewendorf, Gunther (2001), « Multiple Wh-Fronting », *Linguistic Inquiry*, 32: 87-122.

Gribanova, Vera (2009), «Structural adjacency and the typology of interrogative interpretations », *Linguistic Inquiry*, 40:133-154.

Grice, Martine (1995), *The Intonation of Interrogation in Palermo Italian: Implication for Intonation Theory*, Berlin, de Gruyter.

Grice, Martine, Benzmüller, Ralf, Savino, Michelina. & Andreeva, Bistra. (1995), «The intonation of queries and checks across languages: data from map task dialogues », *Proceedings of the XIIIth International Congress of Phonetic Sciences* (Stockholm), vol. 3: 348-651.

Grice, Martine & Savino, Michelina (1997), « Can pitch accent type convey information status in yes-no questions?», *Proceedings Workshop Concept-to-Speech Generation Systems*, Madrid, ACL/EACL:29-38.

Grice, Martine, Lohnstein, Horst, Röhr, Christine, Baumann, Stefan & Dewald, Anika (2012), «The intonation of verum focus and lexical contrast », *Phonetik und Phonologie*, 8: 3-27.

Grice, Paul (1975), Logic and conversation, in Cole, P. & Morgan, J. (eds.), *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*, New York, Academic Press: 41-58. Reprinted in Grice, P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge, MA, Harvard University Press: 22-40.

Grice, Paul (1981), Presupposition and conversational implicature, in Cole, P. (ed.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press: 183-198. Reprinted in Grice, P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge, MA, Harvard University Press: 269-282.

Grimshaw, Jane (2005), *Words and Structure*, Stanford (CA), CLSI Publications.

Grobet, Anne (1999), « L'organisation topicale de la narration », *Cahiers de linguistique française* 21 : 329-368

Grobet, Anne (2002), *L'Identification des Topiques dans les dialogues*, Bruxelles, Editions Duculot.

Grobet, Anne & Simon, Anne-Catherine (2003), « Interfaces prosodie-discours : le marquage intonatif des unités informationnelles », in Mettouchi, A. & Ferré, G. (éds), *Actes du colloque IP 2003. Interfaces prosodiques*, Nantes, A.A. I.: 179-184.

Groenendijk, Jeroen (1999), « The logic of interrogation », *Proceedings of the 9th Semantics and Linguistic Theory Conference*, (Feb. 19-21, 1999), University of California: 109-126.

Groenendijk, Jeroen & Stokhof, Martin (1984), *Studies on the Semantics of Questions and the Pragmatics of Answers*, University of Amsterdam.

Groenendijk, Jeroen & Stokhof, Martin (1989), *Dynamic Predicate Logic*, Prepublication LP 89-02 ILLI, Amsterdam, University of Amsterdam, also: (1991), *Linguistics and Philosophy*, 14: 39-100.

Groenendijk, Jeroen & Stokhof, Martin (1990), «Two theories of semantic dynamics », in van Eijck, J. (ed.), *Proceedings of the European Workshop JELIA 90*, Amsterdam: 55-64.

Groenendijk, Jeroen and Stokhof, Martin (1997). « Questions », in van Benthem, J. & ter Meulen, A. (eds.), *Handbook of Logic and Language*, Amsterdam, Elsevier: 1055-1124.

Groenendijk, Jeroen & Stokhof, Martin (1999), « Dynamic semantics », in Keil, F. (ed.), *The MIT Encyclopedia of the Cognitive Sciences*, MIT Press: 246-248.

Groenendijk, Jeroen & Roelofsen, Floris (2009), « Inquisitive semantics and pragmatics ». in Larazabal, J. & Zubeldia (eds.), *Proceedings of the ILCLI International Workshop on Semantics, Pragmatics, and Rhetoric*. Universidad del Pais Vasco.

Groenendijk, Jeroen & Roelofsen, Floris (2009b), « Inquisitive semantics: Two possibilities for disjunction », in Bosch, P. et al. (eds.), *Seventh International Tbilisi Symposium on Language, Logic and Computation*, Berlin, Springer-Verlag: 80-94.

Grohmann, Kleanthes (2003), « German is a multiple-wh fronting language », in Boeckx, C. et al. (eds.), *Multiple W-h Fronting*, Amsterdam, John Benjamins: 99-130.

Grohmann, Kleanthes (2005), « Top issues on questions: topics - topicalization-topicalizability », in Cheng, L. & Corver, N. (eds.), *Wh-Movement Moving On*, Cambridge (Mass), MIT Press.

Grosjean, Michèle (1991), *Les Musiques de l'Interaction*, Thèse de doctorat en psychologie, Université de Lyon 2.

Grosz, Barbara & Sidner, Candace (1986), « Attention, intentions, and the structure of discourse », *Computational Linguistics*, 12 (3): 175-204.

Grosz, Barbara & Ziv, Yael (1998), « Centering, global focus, and right dislocation », in Walker, M. et al. (eds.), *Centering in Discourse*, Oxford University Press: 293-307.

Grosz, Barbara, Joshi, Aravind & Weinstein, Scott (1995), « Centering: a framework for modeling the local coherence of discourse », *Computational Linguistics*, 21 (2): 203-225.

Grote, Brigitte, Lenke, Nils & Stede, Manfred (1997), « Ma(r)king Concessions in English and German », *Discourse Processes*, 24: 87-117.

Gryllia, Stella, Cheng, Lisa & Doetjes, Jenny (2016), « On the intonation of French wh-in-situ questions: What happens before the wh-word is reached? », *Speech Prosody 2016* (Boston): 611-615.

Guéron, Jaqueline (1980), « On the syntax and semantics of PP extraposition », *Linguistic Inquiry*, 11, 637-678.

Guerzoni, Elena (2004), « Even-NPIs in yes-no questions », *Natural Language Semantics*, 12: 319-343.

Guerzoni, Elena (2006), « Intervention effects on NPIs and feature movement: towards a unified account of intervention », *Natural Language Semantics*, 14: 359-398.

Gunlogson, Christine (2001), *True to Form: Rising and Falling Declaratives as Questions in English*, Ph.D. thesis, UC Santa Cruz.

Gunlogson, Christine (2008), « A question of commitment », in P. De Brabanter & P. Dendale (eds.), *Commitment*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company: 101-136.

Gumperz, John, J. (1981), « The linguistic bases of communicative competence », in Tannen, D. (ed.), *Analysing Discourse: Text and Talk*, Georgetown University Press.

Gumperz, John, J. (1982), *Discourse strategies*, Cambridge University Press.

Gumperz, John, J. (1989a), *Sociolinguistique Interactionnelle, une Approche Interprétative*, Paris, l'Harmattan.

Gumperz, John, J. (1989b), *Engager la Conversation: Introduction à la Sociolinguistique Interactionnelle*, Paris, les éditions de Minuit.

Gumperz, John, J. (1992a), « Contextualization revisited », in Auer, P. & Di Luzio, A. (eds.), *The contextualization of language*, Amsterdam, Benjamins: 39-54.

Gumperz, John, J. (1992b), « Contextualization and understanding », in Duranti, A. & Goodwin, C. (eds.), *Rethinking Context*, Cambridge University Press: 229-252.

Gumperz, John, J. (1997), « Communicative competence », in Coupland, N. & Jaworski, A. (eds.), *Sociolinguistics: a Reader and a Course Book, Modern Linguistics Series*, Basingstoke (GB), Houndmills: 39-48/

Gundel, Jeanette (1974), *The Role of Topic and Comment in Linguistic Theory*, Ph.D. Dissertation, University of Texas (Published by Garland, 1989).

Gundel, Jeanette (1985), « Shared knowledge and topicality », *Journal of Pragmatics*, 9: 83-107.

Gundel, Jeanette (1988), « Universals of topic-comment structure » , in M. Hammond, E. Moravczik & J. Wirth (eds.), *Studies in Syntactic Typology*, Amsterdam, John Benjamins: 209-239.

Gundel, Jeanette (1996), « Relevance theory meets the givenness hierarchy: an account of inferrables », in Fretheim, T. & Gundel, J. (eds.), *Reference and Referent Accessibility*, Amsterdam, John Benjamins: 141-153

Gundel, Jeanette (1999), « On different kinds of focus », in Bosch, P & van der Sand, R (eds.), *Focus in Natural Language Processing*, Cambridge University Press :293-305.

Gundel, Jeanette (1999b), « Topic, focus and the grammar pragmatics interface » , in Alexander, N.J. and Minnick, M. (eds.), *Proceedings of the 23rd Annual Penn Linguistics Colloquium*, volume 6 (1) : 185–200.

Gundel, Jeanette (2003), « Information structure and Referential Givenness/Newness: how much belongs in the grammar? », in Müller, S. (ed.), *Proceedings of the 10th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar, CSLI Publications*, Stanford (Ca): 122-142.

Gundel, Jeanette (2008), « Contrastive perspectives on cleft sentences », in de los Angeles, Maria et al (eds), *Languages and Cultures in Contrast and Comparison*, Amsterdam, Benjamins: 69-88.

Gundel, Jeanette (2012), « Pragmatics and information structure », in Allen, K. & Jaszczolt, K.M. (eds.), *Cambridge Handbook of Pragmatics*, Cambridge University Press: 585-599.

Gundel, Jeanette, Hedberg Nancy & Zacharsky, Ron (1993), « Cognitive status and the form of referring expressions in discourse », *Language*, 69 (2): 274-307.

Gundel, Jeanette & Fretheim, Thorsten (2004), « Topic and focus », in Horn, L. & Ward, G. (eds.), *The Handbook of Contemporary Pragmatic Theory*, Oxford, Blackwell: 175-196.

Gundel, Jeanette & Hedberg, Nancy (2015), « Reference and cognitive status: scalar inference and typology », in Fernandez-Vest, J. & Van Valin, R. (eds.), *Information Structure of Spoken Language from a Cross-Linguistic Perspective*, Berlin, de Gruyter: 33-54.

Gunlogson, Christine (1998), « Pitch range and rising intonation ». *Ms*, UCSC.

Gunlogson, Christine (1999), « Rising Declaratives » *Proceedings of the Western Conference on Linguistics*.

Gunlogson, Christine (2000), « A unified account of declaratives and polar interrogatives», *Paper Presented at Sinn und Bedeutung V*, Amsterdam.

Gunlogson, Christine (2001). *True to Form: Rising and Falling Declaratives as Questions in English*, Ph D, University of California, Santa Cruz.

Gunlogson, Christine (2002), « Declarative Questions », in Jackson, B. (ed), *SALT XII*, Ithaca, NY, Cornell University: 124-143,

Gunlogson, Christine (2008). « A question of commitment », in De Brabanter, P. & Dendale, P. (eds.), *Commitment*, John Benjamins Publishing Company: 101-136.

Gunlogson, Christine & Büring, Daniel (2000), « Aren't positive and negative polar questions the same? UCSC/UCLA ,<https://www.researchgate.net/.../48305282>

Gunter, R. (1966), « On the placement of accent in dialogue: A feature of context grammar », *Journal of Linguistics*, 2: 159-179

Gussenhoven, Carlos (1983), «Testing the reality of focus domains », *Language and Speech*, 26: 61-80.

Gussenhoven, Carlos (1983b), « Stress-shift and the nucleus» , *Linguistics*, 21: 303-339.

Gussenhoven, Carlos (1983c), *A Semantic Analysis of the Nuclear Tones of English*, distributed by Indiana University Linguistics Club (IULC). Bloomington, Indiana. Published as chapter 6 in Gussenhoven (1984b).

Gussenhoven, Carlos (1984). « Focus, mode and nucleus », *Journal of Linguistics*, 19: 377-417. Also in Gussenhoven (1984), *On the Grammar and Semantics of Sentence accents*, Dordrecht, Foris: 11-62.

Gussenhoven, Carlos (1984b), *On the Grammar and Semantics of Sentence Accents*, Dordrecht, Foris.

Gussenhoven, Carlos (1985), « Two views of accent: a reply », *Journal of Linguistics*, 21: 377-417.

Gussenhoven, Carlos (1991), « The English rhythm rule as an accent assignment rule », *Phonology*, 8: 1-35.

Gussenhoven, Carlos (1992), « Sentence accent and argument structure », in Roca, M. (ed.), *Thematic Structure: Its Role in Grammar*, Berlin, Foris: 79-106.

Gussenhoven, Carlos (1999), « On the limits of focus projection in English », in Bosch, P. & van der Sandt, R. (eds.), *Focus - Linguistic, Cognitive and Computational Perspectives*, Cambridge University Press: 43-55.

Gussenhoven, Carlos (1999b), « Discreteness and gradience in intonational contrast », *Language and Speech*, 42: 282-305.

Gussenhoven, Carlos (2002), « Intonation and interpretation: phonetics and phonology », *Proceedings of the First International Conference on Speech Prosody* (Aix-en-Provence).

Gussenhoven, Carlos (2004), *The Phonology of Tone and Intonation*, Cambridge University Press.

Gussenhoven, Carlos (2007a), « Notions and subnotions in Information structure », in Féry, C., Fanselow, G. & Krifka, M. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure 6 : The Notions of Information Structure*, Universität Potsdam : 185-203.

Gussenhoven, Carlos (2007b), « Types of focus in English », in Lee, C., Gordon, M. & Büring, D. (eds.), *Topic and Focus: Cross-Linguistic Perspectives on Meaning and Intonation*, Heidelberg, Springer: 83-100.

Gussenhoven, Carlos (2011). « Sentential prominence in English », in van Oostendorp, M. Ewen, C., Hume, E. & Rice, K. (eds.), *The Blackwell Companion to Phonology* (5 vols.), Oxford, Wiley-Blackwell: 2780-2806.

Gussenhoven, Carlos (2014), « On the privileged status of boundary tones », to appear in Good, J., Buckley, E. & Crane, T. (eds.), *Revealing Structure*, CSLPublications.

http://gep.ruhosting.nl/carlos/for_larry.pdf

Gussenhoven, Carlos (2015), « Suprasegmentals », in Wright, D.J. (ed.), *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, 2nd ed., Amsterdam, Elsevier: 714-721.

Gussenhoven, Carlos & Rietveld, Antony (2000), «The behavior of L* and H* under variations in pitch range in Dutch rising contours », *Language and Speech*, 43: 183-203.

Gustafson-Capková, Sofia (2005), *Integrating Prosody into an Account of Discourse Structure*, Ph.D. thesis, Stockholm University.

Gutiérrez Rexach, Javier (1997), « The semantic basis of NPI licensing in questions » *Proceedings of SCIL8*, volume 31 of MIT Working Papers in Linguistics, Cambridge, MITWPL: 359-376.

Gutiérrez Rexach, Javier (1998), « Rhetorical questions, relevance and scalesv », *Revista Alicantina de Estudios Ingleses*, 11: 139-155.

Haan, Judith (2001), *Speaking of Questions. An Exploration of Dutch Question Intonation*, LOT dissertation series 52, LOT, Utrecht.

Haberland, Hartmut (2006), « Thetic-categorical distinction », in Brown, K. (ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd edition, vol. 12, New York, Elsevier: 676-677.

Hadklý, Joseph (2003), *Language and Function: To the Memory of Jan Firbas*, Amsterdam, John Benjamins.

Haegeman, Liliane (1988), « Parentheticals and adverbials: the radical orphanage approach », in Chiba, S. (ed.), *Aspects of Modern Linguistics*, Tokyo, Kaitakushi: 232-254.

Haegeman, Liliane (1994), *Introduction to Government and Binding Theory*, 2nd edition, London, Blackwell (First edition, 1991).

Haegeman, Liliane, Meinunger, André & Aleksandra Vercauteren (2013), « The architecture of 'it-clefts' », *Journal of Linguistics*: 1-28.

Haegeman, Liliane. & Guéron, Jacqueline (1999), *English Grammar*, Malden, Wiley- Blackwell.

Hagstrom, Paul (1998), *Decomposing Questions*, PhD dissertation, MIT.

Haida, Andreas (2005), « Dynamic Wh-terms », in Dekker, P. & Franke, M. (eds.), *Proceedings of the Fifteenth Amsterdam Colloquium*, Amsterdam, ILLC, Department of Philosophy, University of Amsterdam: 95-100.

Haida, Andreas (2007), *The Indefiniteness and Focusing of Wh-Words*, Doctoral dissertation, Humboldt-Universität, Berlin.

Haida, Andreas & Repp, Sophie (2011), « Monoclausal Question Word Coordinations across Languages », in Lima, Suzi, Kevin Mullin, and Brian Smith (eds.), *Proceedings of NELS 39*, Amherst, Ma, GLSA: 361-374.

Haidou, Konstantina (2006), « Discourse functions without peripheral syntax », *SOAS Working Papers in Linguistics*, 14: 283-308.

Hajičová, Eva (1983), « On some aspects of the presuppositions of questions », in Kiefer, F. (ed.), *Questions and Answers*, Dordrecht, Reider: 85-96.

Hajičová, Eva (1984), Topic and focus, in Sgall, P. (ed.), *Contributions to Functional Syntax, Semantics and Language Comprehension*, Amsterdam, John Benjamins: 189-202.

Hajičová, Eva & Jarka Vrobová (1981), « On the salience of the elements of the stock of shared knowledge », *Folia Linguistica*, 15: 291-303.

Hajičová, Eva (1991), « Topic-focus articulation and coreference in models of discourse production », *Journal of Pragmatics*, 16: 157-166.

Hajičová, Eva & Sgall, Petr (1988), « Topic and focus of a sentence and the patterning of a text », in Petöfi, J.(ed.), *Text and Discourse Constitution*, Berlin, de Gruyter: 70-96.

Hajičová, Eva, Partee, B. & Sgall, Petr (1998), *Topic-focus Articulation, Tripartite Structures and Semantic Content*, Dordrecht, Kluwer.

Hajičová, Eva, Partee, B. & Sgall, Petr (1998b), « Focus topic and semantics », in Benedicto, E. et al. (eds.), *Proceedings of the Workshop on Focus*, UMass WPL 21, Amherst, GLSA: 101-124.

Hajičová, Eva & Kruijff- Korbayová, Ivana (1999), « On the notion of topic », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 3: 225-236.

Hajičová, Eva & Sgall, Petr (2002), *Function, Form and Meaning*, Amsterdam, John Benjamins.

Hale, Kenneth, La Verne, Jeanne & Platero, Paul (1977), « Three cases of overgeneration », in Cullicover, P, Wasow, T. & Akmajian, A. eds.), *Formal Syntax*, New York, Academic Press: 379-416.

Halle, Morris & Vergnaud, Jean-Roger (1987). *An Essay on Stress*, Cambridge (Mass), MIT Press.

Halliday, Michael, A.K. (1963), « The tones of English », *Archivum Linguisticum*, 15: 1-28. Reprinted in (Halliday, 1967a: 9-30).

Halliday, Michael, A.K. (1967a), *Intonation and Grammar in British English*, The Hague, Mouton.

Halliday, Michael, A.K. (1967b), Notes on transitivity and theme in English, Part II, *Journal of Linguistics*, 3:199-244.

Halliday, Michael, A.K. (1970), *A Course in Spoken English: Intonation*, Cambridge University press.

Halliday, Michael, A.K. (1985/1994), *An Introduction to Functional Grammar*, London, Edward Arnold.

Halliday, Michael, A.K. & Hasan, Ruqaiya (1976), *Cohesion in English*, London, Longman.

Halliday, Michael, A.K. & Hasan, Ruqaiya (1985), *Language Context and Text*, Oxford University Press.

Hamblin, Charles, Leonard (1958), « Questions », *Australian Journal of Philosophy*, 36: 159-168.

Hamblin, Charles, Leonard (1973), « Disjunction, focus and scope », *Foundations of Language*, 10: 41-53.

Hamlaoui, Fatima (2009), *La Focalisation à L'interface de la Syntaxe et de la Phonologie: Le Cas du Français dans une Perspective Typologique*, Thèse de doctorat, Université Paris III, Sorbonne Nouvelle.

Hamlaoui, Fatima (2011), « On the role of phonology and discourse in Francilian French wh-questions », *Journal of Linguistics*, 47 (1): 129-162.

Hamlaoui, Fatima & Mathieu, Eric (2007), « French WH questions at the syntax-phonology interface », *manuscrit*, 22 p.

<https://www.ling.upenn.edu/Events/PLC/plc32/revised/hamlaoui.pdf>

Han, Chung-hye (1998), « Deriving the Interpretation of Rhetorical Questions », in Curis, E., Lyle, J. and Webster, G. (eds.), *Proceedings of West Coast Conference in Formal Linguistics*, Vol. 16. Stanford, CSLI: 237-253.

Han, Chung-hye: 1999, *The Structure and Interpretation of Imperatives: Mood and Force in Universal Grammar*, Ph.D. thesis, University of Pennsylvania.

Han, Chung-hye (2002), « Interpreting interrogative as rhetorical questions », *Lingua*, 112: 201-229.

Han, Chung-hye & Siegel, Laura (1996) « Syntactic and semantic conditions of npi licensing in questions », *Proceedings of the Fifteenth West Coast Conference on Formal linguistics*, Stanford, CSLI Publications.

Han, Chung-hye & Romero, Maribel (2001), « Negation, focus and alternative questions », in Megerdooian, K. and Bar-el, L.A. (eds.), *WCCFL 20 Proceedings*, Somerville, MA: Cascadilla Press: 262-275.

Han, Chung-hye & Romero, Maribel (2004), « Disjunction, focus, and scope », *Linguistic Inquiry*, 35 (2): 179-217.

Han, Chung-hye & Romero, Maribel (2001)

Han, Chung-hye & Romero, Maribel (2004b). « The syntax of whether/Q... or questions: Ellipsis combined with movement », *Natural Language & Linguistic Theory*, 22 (3): 527-564.

Hannay, Mike (1991), « Inferrability, discourse boundness, and sub-topics », in Machtelt et al. (eds.), *Syntax and Pragmatics in Functional Grammar*, Dordrecht, Foris: 49-63.

Hannay, Mike (1991b), « Pragmatic function assignment and word order variation in a functional grammar of English », *Journal of Pragmatics*, 13: 131-155.

Hannay, Mike & Bolkestein, Machtelt (1998), *Functional Grammar and Verbal Interaction*, Amsterdam, John Benjamins.

Hartmann, Katharina (2008), « Focus and emphasis in tone and intonational languages », in Streube, A. (ed.), *The Discourse Potential of Underspecified Structures. Event Structures and Information Structures*, Berlin, de Gruyter: 389-411.

Hartmann, Katharina (2009), *Cross-Linguistic View of Focus Realizations*, Unveröffentlichte Habilitationsschrift, Universität Wien, Institut für Germanistik

Hartmann, Katharina & Zimmermann, Malte (2007), « In place-out of place? Focus strategies in Hausa », in Schwabe K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form: Generalizations Across Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 365-403;

Hartmann, Katharina (2013), « Prosodic constraints on extraposition in German », in Webelhuth, G. Sailer, M. & Walker, H. (eds.) *Rightward Movement in a Comparative Perspective*, Amsterdam, John Benjamins: 439-472.

Haspelmath, Martin (2010), « Comparative concepts and descriptive categories in crosslinguistic studies », *Language*, 86: 663-687.

Hasselgard, Hilde, Johansson, Stig, Behrens, Bergljot & Fabricius-Hansen, Cathrine (2001), *Information Structure in a Cross-Linguistic Perspective*, Amsterdam, Rodopi.

Haviland, Susan & Clark (1974), What's new? Acquiring New Information as a Process in Comprehension, *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 13: 512-521.

Hawthorne, John & Magidor, Ofra (2009), « Assertion, context and epistemic accessibility », *Mind*, 118: 377-397.

Hayes, Bruce (1981), *A Metrical Theory of Stress Rules*, dissertation, MIT.

Hayes, Bruce & Lahiri, Aditi (1991), « Bengali intonational phonology », *Natural Language and Linguistic Theory*, 9: 47-96.

Hedberg, Nancy (1990), *Discourse Pragmatics and Cleft Sentences in English*, ph.D dissertation, University of Minnesota.

Hedberg, Nancy (2000), « The referential status of clefts », *Language*, 76: 891-920.

Hedberg, Nancy (2003), « The prosody of contrastive focus and topic in spoken English », in *Pre-Proceedings of the Workshop on Information Structure in Context* (nov.15-16), Stuttgart University: 141-152.

Hedberg, Nancy (2006), « Topic-Focus controversies », in Molnár, V. & Winkler, S. (eds.), *The Architecture of Focus*, Berlin, de Gruyter: 373-397.

Hedberg, Nancy (2013), « Multiple focus and cleft sentences », in Haida, A. et al. (eds.), *The Structure of Clefts*, Amsterdam, John Benjamins: 227-250.

Hedberg, Nancy & Sosa, Juan (2002), «The prosody of questions in natural discourse », *Proceedings of Speech Prosody 2002*: 375-378.

Hedberg, Nancy & Zacharski, Ron (2007), *The Grammar-Pragmatics Interface*, Amsterdam, John Benjamins.

Hedberg, Nancy & Fadden, Lorna (2007), « The information structure of it-clefts, wh-clefts and reverse wh-clefts in English », in Hedberg, N. & Zacharski, R. (eds.), *The Grammar Pragmatics Interfaces: Essays in Honor of Jeanette K/ Gundel*, Amsterdam, John Benjamins: 49-76.

Hedberg, Nancy & Sosa, Juan (2007), « The prosody of topic and focus in spontaneous English dialogue » in Lee, C et al. (eds.), *Topic and Focus: Cross-Linguistics Perspectives on Meaning and Intonation*, Dordrecht, Springer: 101-120.

Heim, Irène (1982), « Interrogative semantics and Karttunen's semantics for 'know' », in Buchalla, R. & Mittwoch, A. (eds.), *Proceedings of the Israeli Association for Theoretical Linguistics 1*, Jerusalem, Akademon.

Heim, Irène (1983), « File change semantics and the familiarity theory of definiteness », in Bäuerle, C. et al. (eds.), *Use and Interpretation of Language*, Berlin, de Gruyter: 164-189.

Heim, Irène (1983b), « On the projection problem for presuppositions », in Barlow, M., Flickinger, D. & Westcoat, M. (eds.), *Second Annual West Coast Conference on Formal Linguistics*, Stanford University: 114-126.

Heim, Irène (1992), « Presupposition projection and the semantics of attitude verbs », *Journal of Semantics*, 9: 183-221.

Heim, Irène (1994), Interrogative semantics and Karttunen's semantics for 'know', in Buchalla, R. & Mittwoch, A. (eds.), *Proceedings of the Israeli Association for Theoretical Linguistics 1*, Jerusalem: Akademon.

Heim, Irène & Kratzer, Angelika (1998), *Semantics in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell.

Hendriks, Herman (1996), « Information packaging: from cards to boxes », in Galloway, T. & Spence, J. (eds.), *SALT VI*, Ithaca, Cornell University:75-92.

Hendriks, Herman & Dekker, Paul (1995), « Links without location », in Dekker, P. & Stokhof, M. (eds.), *Proceedings of the 10th Amsterdam Colloquium*, Amsterdam, ILLC: 339-350.

Hendriks, Petra (2004), « Coherence relations, ellipsis and contrastive topics », *Journal of Semantics*, 21: 133-153

Hengeveld, Kees, & Mackenzie, Lachlan (2008), *Functional Discourse Grammar: A Typologically- Based Theory of Language Structure*, Oxford University Press.

Hengeveld, Kees, & Mackenzie, Lachlan (2014), « Grammar and context in functional discourse grammar », *Pragmatics*, 24 (2): 203-228.

Herburger, Elena (2000), *What Counts: Focus and Quantification*, MIT Press.

Herring, Susan (1990), « Information structure as a consequence of word order type », in *Proceedings of the 16th Annual Berkeley Linguistics Society*, Berkeley Linguistics Society: 163-174.

Hetland Jorunn (2002), « Accent and the notion of contrast: a cross-linguistic approach », in H. Hasselgard, H. et al. (ed) *Information Structure in a Cross-Linguistic Perspective*, Amsterdam, Rodopi: 163-178.

Hetland, Jorunn & Molnár, Valéria. (2003), *Structures of Focus and Grammatical Relations*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

Hetzron, Robert (1971), « Presentative function and presentative movement », *Studies in African Linguistics, Supplement 2*: 79-105.

Higginbotham, James (1996), « The semantics of question », in Lappin, Shalom (ed.), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Oxford, Blackwell.

Higginbotham, James & May, Robert (1981), « Questions, quantifiers and crossing », *Linguistic Review*, 1: 41-79.

Hinterwimmer, Stefan (2011), « Information structure and truth-conditional semantics », in Portner, P. et al. (eds.), *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning*, vol. 2, Berlin, de Gruyter: 1875-1908.

Hinterwimmer, Stefan & Repp, Sophie (2008). « Different alternatives for topics and foci: evidence from indefinites and multiple wh », in : Grønn, A. (ed.), *Proceedings of SuB12. ILOS*, Oslo, ISBN: 978-82-92800-00-3.

Hintikka, Jaakko (1973), *Logic, language Games and Information*, Oxford, Clarendon Press.

Hintikka, Jaakko (1976), *The Semantics of Questions and the Questions of Semantics*, Amsterdam, North Holland Publishing.

Hintikka, Jaakko & Halonen, Ilpo (1995), « Semantics and Pragmatics for Why-Questions », *The Journal of Philosophy*, 92 (12): 636-657.

Hirovani, Masako (2004), *Prosody and LF: Processing Japanese Wh-questions*, Doctoral dissertation, University of Massachusetts at Amherst.

Hirschberg, Julia (1999), *A Theory of Scalar Implicature*, Doctoral dissertation, University of Pennsylvania.

Hirschberg, Julia (1999), « Communication and prosody: function aspects of prosody », *Proceedings of the ESCA International Workshop on Dialogue and Prosody*, Veldhoven, ESCA: 7-15.

Hirschberg, Julia (2004), « Pragmatics and intonation », in in Horn, L. & Ward, G. (eds.), *The Handbook of Contemporary Pragmatic Theory*, Oxford, Blackwell: 515-537.

Hirschbühler, Paul (1978), *The Syntax and Semantics of W-h Constructions*, PhD dissertation, University of Massachusetts.

Hirst, Daniel (1998), « Intonation in british English », in Hirst, D. & Di Cristo, A. (eds.), *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*, Cambridge University Press: 56-77.

Hirst, Daniel & Di Cristo, Albert (1984), « French intonation: A parametric approach », *Die Neueren Sprachen*, 5 : 554-569.

Hirst, Daniel & Di Cristo, Albert (1998a), « A survey of intonation systems », in Hirst, D. & Di Cristo, A. (eds.), *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*, Cambridge University Press: 1-44.

Hirst, Daniel & Di Cristo, Albert (1998b), *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*, Cambridge University Press.

Hitz, Henri (1978), Difficult questions, in Hitz, H. (ed.), *Questions*, Dordrecht, Reidel: 211-226.

Hobbs, Jerry (1990), « The Pierrehumbert-Hirschberg theory of intonational meaning made simple: comments on Pierrehumbert and Hirschberg », in Cohen, P. et al. (eds.), *Intentions in Communication*, The MIT Press: 313-323.

Hockett, Charles (1958), *A Course in Modern Linguistics*, New York, Macmillan.

Hockey, Beth Ann (1994), « Echo questions, intonation and focus », in Bosch, P. & van der Sandt, R. (eds.), *Focus and Natural Language Processing, Volume 1: Intonation and Syntax*. Heidelberg: IBM.

Hockey, Beth Ann (1998). *The Interpretation and Realization of Focus: An Experimental Investigation of Focus in English and Hungarian*, Ph.D. Dissertation, University of Pennsylvania.

Höhle, Tilman (1982), « Explikationen für ‘Normale Betonung’ und ‘Normale Wortstellung’ », in Abraham, W. (ed.), *Satzglieder im Deutschen*, Tübingen, Gunter Narr: 75-153.

Höhle, Tilman (1992), « Über Verum-Fokus im Deutschen », in Jacobs, J. (ed.), *Informationsstruktur und Grammatik*, Germany, Westdeutscher Verlag Opladen: 112-142.

Hoji, Hajime (1985), *Logical Form Constraints and Configurational Structures in Japanese*, Doctoral dissertation, University of Washington.

Holloway King, Tracy (1995), *Configuring Topic and Focus in Russian*, Stanford, CSLI Publications.

Holmberg, Anders (2007), « Null subjects and polarity focus », *Studia Linguistica*, 61 (3): 212-236.

Hong, Mingpyo (1995), *The Semantics and Pragmatics of Questions and Alternatives*, Ph. D., University of Texas.

Hopper, Paul (1987), « Emergent grammar », *Proceedings of the Thirteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*: 139-157.

Hopper, Paul & Thompson, Sandra (1980), « Transitivity in grammar and discourse », *Language*, 56 (4): 251-299.

Hopper, Paul & Thompson, Sandra (1984), « The discourse basis for lexical categories in universal grammar », *Language*, 60: 703-752.

Horlacher, Anne-Sylvie & Müller, Gabriele (2005), « L'implication de la dislocation à droite dans l'organisation interactionnelle », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* (TRANEL), 41 : 127-145.

Horn, Laurence (1969), « A presuppositional analysis of *only* and *even* », in Binnick, R. et al. (eds.), *CLS 5: Papers from the Fifth Meeting of the Chicago Linguistic Society*: 98-107.

Horn, Laurence (1981), « Exhaustiveness and the semantics of clefts ». *NELS Conference 11*, North East Linguistic Society 11 : 125-142 .

Horn, Laurence (1984), « A new taxonomy for pragmatic inference: Q-based and R-based implicatures », in Schiffrin, D. (ed.), *Meaning Form and Use in Context*, Washington DC, Georgetown University Press: 11-42.

Horn, Laurence (1989), *A Natural History of Negation*. Chicago, Chicago University Press.

Horn, Laurence R (1992), « The said and the unsaid », *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory 2*, Columbus, Ohio State University: 163-192.

Horn, Laurence (2004), « Implicature », in Horn, L. & Ward, G. (eds.), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell: 3-28.

Horn, Laurence (2016), « Information structure and the landscape of (Non-) at-issue meaning », in Féry, C. & Ishihara, S. (eds.), *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press.

Hornby, Peter (1971), « Surface structure and the topic-comment distinction: A developmental study », *Child Development*, 42:1975-1988.

Hornby, Peter and Hass, Wilbur (1970), « Use of contrastive stress by preschool children », *Journal of Speech and Hearing Research*, 13: 395-399.

Horne, Merle (1991), « Why do speakers accent 'given information'? », *Second European Conference on Speech Communication and Technology (Eurospeech 91)*, vol. 3, Genoa: 1279-1282.

Horváth, Júlia (1986), *Focus in the Theory of Grammar and the Syntax of Hungarian*, Dordrecht, Foris.

Horváth, Júlia (2000), « Interfaces vs. the computational system in the syntax of focus », in Bennis, H. Everaert, M. and Reuland, E. (eds.) *Interface Strategies*, The Hague, Holland Academic Graphics: 183-206.

Horváth, Júlia (2005), « Is “Focus Movement” driven by stress? », in Piñón, C. and Siptár, P. (eds.), *Approaches to Hungarian 9. Papers from the Düsseldorf Conference*, Budapest: Akadémiai Kiadó: 131-158.

Horváth, Júlia (2007), « Separating “focus movement” from focus », in Karimi, S. et al. (eds.), *Phrasal and Clausal Architecture*, Amsterdam, John Benjamins: 108-145.

Horváth, Julia (2010), « Discourse features, syntactic displacement, and the status of contrast », *Lingua*, 120: 1346: 1369.

Howell, Jonathan (2008), « Second occurrence focus and the acoustic prominence », in Chang, C.B. & Haynie, H.J. (eds.), *Proceedings of the 26th West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville: 252-260; also (2011), in Folli, R. & Ulbrich, C. (eds.), *Interfaces in Linguistics: New Research Perspectives*, Oxford University Press: 278–298.

Howell, Jonathan, Rooth, Mats & Wagner, Michael (2017), «Acoustic classification of focus on the web and in the lab », *Laboratory Phonology: Journal of the Association for Laboratory Phonology*, 16 (1).

Huang, C.T., James (1982), *Logical Relations in Chinese and the Theory of Grammar*, Cambridge, MIT Press.

Huang, C.T., James. (1995), « Logical form », in Webelhuth, Gert (ed.), *Government and Binding Theory and the Minimalist Program*, Cambridge, Blackwell: 125-175.

Huber, Stefan, (2006), « The complex function of it-clefts », in Molnár, V. & Winkler, S. (eds.), *The Architecture of Focus*, Berlin, Mouton de Gruyter: 549-578.

Huddleston, Rodney (1984), *Introduction to the grammar of English*, Cambridge University Press.

Huddleston, Rodney (1994), « The contrast between interrogatives and questions », *Journal of Linguistics*, 30: 411- 439.

Huddleston, Rodney (1994/2002), « Clause type and illocutionary force », in : Huddleston, R. et Pullum, G. (eds.) *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press: 851-945.

Huddleston, Rodney & Pullum, Geoffrey (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press.

Hudson, Richard A. (1975), «The Meaning of Questions », *Language*, 51 (1): 1-31.

Humphreys, Kevin (1993), *Given and New Information: a Terminological Minefield*, manuscript, University of Edinburgh,.

Hurford, James (2003), « The neural basis of predicate-argument structure », *Behavioral and Brain Sciences*, 26: 261-283.

Hwang, Hyun Kyung (2012), « Asymmetries between production, perception and comprehension of focus types in Japanese », in *Proceedings of Speech Prosody 2012*: 326–329.

Hyman, Larry & Watters, John, R. (1984), « Auxiliary focus », *Studies in African Linguistics*, 15: 233-273.

Hymes, Dell (1962), « The ethnography of speaking », in Gladwin, T. & Sturtevant, W. (eds.), *Anthropology and Human Behavior*, Anthropology Society of Washington: 15-53.

Hymes, Dell (1972). « On communicative competence », in Pride, J.B. & Holmes, J. (eds.), *Sociolinguistics*, Baltimore, Penguin Books: 269-293.

Hymes, Dell (1997), « The scope of sociolinguistics », in Coupland, N. & Jaworski, A. (eds.), *Sociolinguistics: A Reader and Course Book, Modern Linguistic Series*, Basingstoke (GB), Houndmills: 12-22.

Idsardi, William (1992), *The Computation of Prosody*, Doctoral thesis, MIT.

Ingram, David (1989), *First Language Acquisition: Method, Description and Explanation*, Cambridge University Press.

Ishihara, Shinichiro (2000), *Scrambling and Its Interaction with Stress and Focus*, Ms., Massachusetts Institute of Technology.

Ishihara, Shinichiro (2003), *Intonation and Interface Conditions*, PhD thesis, MIT.

Ishihara, Shinichiro & Féry, Caroline (2006), « Phonetic correlates of second occurrence focus », *Proceedings of the 36th Annual Meeting of the North East Linguistic Society*, Amherst, MA, GLSA.

Ishihara, Shinichiro, Jannedy, Stefanie & Schwarz, Anne (2007), *Interdisciplinary Studies on Information Structure*, Potsdam, Universitätsverlag Potsdam.

Ishihara, Shinichiro, Petrova, Svetlana & Schwarz, Anne (2008), *Proceedings of the Second Workshop on Prosody, Syntax and Information Structure*, Potsdam University Press.

Iwata, Seizi (2003) « Echo questions are interrogatives? An other version of a metarepresentational analysis », *Linguistics and Philosophy*, 26: 185-254.

Jackendoff, Ray (1972), *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge (MA), MIT Press.

Jackendoff, Ray (1997), *The Architecture of the Language Faculty*, Cambridge (Mas.), MIT Press.

Jacobs, Joachim (1983), *Fokus und Skalen. Zur Syntax und Semantik von Gradpartikeln im Deutschen*, Tübingen, Niemeyer.

Jacobs, Joachim (1984), « Funktionale Satzperspektive und Illokutionssemantik », *Linguistische Berichte*, 91: 25-58.

Jacobs, Joachim (1986). « The syntax of focus and adverbials in German », in Abraham, W. & de Meij, S. (eds.), *Topic, Focus, and Configurationality*, Amsterdam, JohnBenjamins: 103-127.

Jacobs, Joachim (1988), « Fokus-Hintergrund-Gliederung une Grammatik », in Altman, H. (ed.), *Intonationsforschungen*, Tübingen, Niemeyer: 89-134.

Jacobs, Joachim (1991), « Focus ambiguities », *Journal of Semantics*, 8: 1-36.

Jacobs, Joachim (1993), « Integration », *Linguistische Arbeiten*, 306: 63-116.

Jacobs, Joachim (1997), « I-Topikalisierung », *Linguistische Berichte*, 168: 91-133.

Jacobs, Joachim (1999), « Informational autonomy», in Bosch, P. & van der Sandt, R. (eds.), *Focus, Cognitive, Linguistic and Computational Perspectives*, Cambridge University Press: 56-8

Jacobs, Joachim (2001), « The dimension of topic-comment », *Linguistics*, 39: 641-681.

Jacobs, Joachim (2004), « Focus, presuppositions and discourse restrictions», *Theoretical Linguistics*, 30: 99-110.

Jacobson, Pauline (2014), *Compositional Semantics*, Oxford, Oxford Textbooks in Linguistics.

Jadir, Mohammed (2009), « Grammaire fonctionnelle (de discours): évaluation et perspectives », *Journal of Language and Communication Studies*, 43 :163-201.

Jaeger, Florian (2005), *Only Always Associates Audibly. Even if Only is Repeated: The Prosodic Properties of Second Occurrence Focus*, Stanford University.

Jäger, Gerhard (1996), « Only updates. On the dynamics of the focus particle only », in Dekker, P. & Stokhof, M. (eds.), *Proceedings of the 10th Amsterdam Colloquium*, vol 2, ILLC, Amsterdam, University of Amsterdam: 387-406/

Jakobson, Roman (1963), *Essais de Linguistique Générale*, Paris, Minuit

Janda, Richard (1985), « Echo-questions are evidence for what? », *CLS*, 21: 171-188.

Jary, Mark (2010), *Assertion*, New York, Palgrave Macmillan.

Jasinskaja, Ekaterina (2004), « Exhaustification and semantic relations in discourse », in Geurts, B. & vand der Sandt, R. (eds.), *Proceedings of the ESSLLI 2004 Workshop on Implicature and Conversational Meaning* (Nancy, Fr.): 14-19.

Jasinskaja, Ekaterina, Mayer, Jörg & Schlangen, David (2004), « Discourse structure and information structure interfaces and prosodic realization », in Ishihara, S., Schmitz, M. & Schwarz, A. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure 1*: 151-206.

Jasinskaja, Ekaterina & Zeevat, Henk (2009), « Explaining Additive, Adversative and Contrast Marking in Russian and English », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 24: 65-91.

Jayez, Jacques, Mongelli, Valeria, Reboul, Anne & van der Henst, Jean-Baptiste (2014), « Weak and strong triggers », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01073507>.

Jaeger, Florian, T.. 2004. « Only always associates audibly. Even if only is repeated. », *The Prosodic Properties of Second Occurrence Focus in English*, Ms., Stanford University.

Jenertová, Denisa & Junghanns, Uwe (2007), « Wide focus interpretation with fronted focus in Czech », in Schwabe, K. & Winkler, D. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John Benjamins: 347-363.

Jespersen, Otto (1937), *Analytic Syntax*, London, Allen & Unwin.

Jia, Yuan & Li, Aijun (2010), « Relation between focus and accent in standard Chinese », *Report of Phonetic Research 2010*: 43-47 (paper also published in *ISCSLP 2010*).

Jiménez-Fernández, Angel (2015), « Towards a typology of focus: subject position and microvariation at the discourse-syntax interface », *Ampersand*, 2: 49-60.

Jun, Sun-Ah (2005), *Prosodic Typology: The Phonology of Intonation and Phrasing*, Oxford University Press.

Jun, Sun-Ah (2005b), « Prosodic typology», in Jun, S.A. (ed.), *The Phonology of Intonation and Phrasing*, Oxford University Press: 430-458.

Jung, Yeun-Jin (2015), « Subjacency revisited: Is it real or a reflex of performance biases? », *Korean Journal of Linguistics*, 40 (3): 511-542.

Jung, Yeun-Jin (2018), « Coordinated multiple Wh-questions in Wh-in-situ languages: A mono-clausal movement analysis », *Studies in Generative Grammar*, 28 (1): 91-125.

Junker, Marie-Odile (2004), « Focus, obviation, and word order in East Cree », *Lingua*, 114: 345-365.

Jusczyk, Peter (1997), *The Discovery of Spoken Language*, Cambridge (USA), MIT Press.

Kadmon, Nirit. (2001), *Formal Pragmatics: Semantic, Pragmatics, Presupposition and Focus*, Oxford, Blackwell.

Kadmon, Nirit (2009). *Some Theories of the Interpretation of Accent Placement*. Ms., Tel Aviv University, 64p.

Kahn, Jason & Arnold, Jennifer (2012), «A processing-centered look at the contribution of givenness to durational reduction », *Journal of Memory and Language*, 67 (3): 311-325.

Kaiser, Elsi (2011), « Focusing on pronouns: consequences of subjecthood, pronominalisation and contrastive focus », *Language and Cognitive Processes*, 26: 1325-1666. »

Kaiser, Georg & Stefano Quaglia, Stefano (2015), « In search of *wh*-in-situ in Romance: An investigation in detective stories », in Brandner, E. *et al.* (dirs). *Charting the Landscape of Linguistics*, Universitaat Konstanz: 92-103.

Kalbertodt, Janina Primus, Beatrice & Schumacher, Petra (2015), « Punctuation, prosody and discourse: Afterthoughts vs right dislocation », *Frontiers in Psychology*, 6: 1-12.

Kaltenböck, Gunther (2005), « It-extraposition in English: a functional view », *International Journal of Corpus Linguistics*, 10 (2): 119-159.

Kameyama, Megumi (1994), « Stressed and unstressed pronouns », in Bosch, P. & van der Sandt, M (eds.), *Focus and Natural Language Processing*, Heidelberg, Institute for Logic and Linguistics, IBM: 475-484.

Kamio, Akio & Takami, Ken-ichi (1999), *Function and Structure: In Honor of Susumu Kuno*, Amsterdam, John Benjamins .

Kamp, Hans (1984), « A theory of truth and semantic representation », in Groenendijk, J. et al. (eds.), *Truth, Interpretation and Information*, Dordrecht, Foris: 1-41.

Kamp, Hans & Reyle, Uwe (1993), *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kuwer.

Kaplan, David (1977), « Demonstratives: an essay on the semantics, logic, metaphysics and epistemology of demonstratives and other indexicals », in Almog, J., Perry, J. & Wettstein, H. (eds.), *Themes from Kaplan*, Oxford University Press: 481-563.

Kanerva, Jonni M. and A. Gabriele, Leslie (1995), « Intonation and Focus Layers », in: Beckman, J.N. (ed.), *Proceedings of the Northeast Linguistic Society 25 (NELS 25)*, vol. 1: *Papers from the Main Session*, University of Pennsylvania: 335-346.

Karsenberg, Lena (2015), « Les clivées en *il y a* et les clivées en *c'est* : structure de l'information », VUB Bruxelles-Séance Club (25-03-2015),

Karttunen, Lauri (1971), « Some observations on factivity », *Papers in Linguistics*, 4: 55-69.

Karttunen, Lauri (1973), « Presuppositions of compound sentences », *Linguistic Inquiry*, 4: 167-193.

Karttunen, Lauri (1974), « Presupposition and linguistic context », *Theoretical Linguistics*, 1: 181-194.

Karttunen, Lauri (1976), « Discourse referents », in McCawley, J. (ed.), *Syntax and Semantics*, vol. 7, New York, Academic Press: 363-385.

Karttunen, Lauri (1977), « Syntax and semantics of questions », *Linguistics and Philosophy*, 1 (1): 3-44.

Karttunen, Lauri (2016), « Presupposition: what went wrong? », *Proceedings of SALT 26*: 705-731.

Karttunen, Lauri, & Peters, Stanley (1976), « What indirect questions conventionally implicate », in Mufwene, S. et al. (eds.), *Papers from the Twelfth Regional Meeting of the Chicago Linguistics Society*: 351-368.

Karttunen, Lauri & Peters, Stanley (1977), « Requiem for presupposition », *Proceedings of the 3rd Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*: 360-371.

Karttunen, Lauri & Peters, Stanley (1979), « Conventional implicature », in Oh, C.K. & Dinneen, D. (eds.), *Syntax and Semantics, vol.11: Presupposition*, New York, Academic Press:1-56.

Kasai, Hironobu (2016), « Coordinated Wh-questions in Japanese », *Lingua*, 183: 126-148.

Kasimir, Elke (2005), « Question-answer test and givenness: Some question marks», in Hishihara, S. et al. (eds.), *Interdisciplinary Studies of Information Structure*, 3, Potsdam, Universitäts Verlag: 1-52.

Kato, Mary (2004), « Dislocated and in-situ wh-questions in Brazilian Portuguese (BP) », *Paper presented at the Symposium on Spanish and Portuguese*, UC Santa Barbara.

Kato, Takaomi (2009), «Two types of covert Wh-movement », in Pritchett, H. & Spence, J. (eds.), *Proceedings of the Thirthy Fifth Annual Meeting of the Linguistics Society of Berkeley*: 168-177.

Katz, Jerrold (1964), *Semantic Theory*, New York, Harper & Row Publishers.

Katz, Jerrold & Postal, Paul (1972), *An Integrated Theory of Linguistic Description*, New York, Harper & Row Publishers.

Katz, Jonah & Selkirk, Elisabeth (2005/2006), « Pitch and duration scaling for contrastive focus », *Manuscript*, Amherst, University of Massachusetts.

Katz, Jonah & Selkirk, Elisabeth (2011), « Contrastive focus vs. discourse-new: Evidence from phonetic prominence in English », *Language*, 87 (4): 771-816

Katz, Stacey. (1997), *The Syntactic and the Pragmatic Properties of the C'est-cleft Construction*, Doctoral dissertation, University of Texas.

Katzir, Roni (2013), « A note on contrast », *Natural Language Semantics*, 23: 1-11.

Kayne, Richard (1972), « Subject inversion in French interrogatives», in Casagrande, J. et al. (eds.), *Generative studies in Romance languages*, Rowley, MA, Newbury House: 70-126.

Keenan, Edward L. (1971), « Two kinds of presupposition in natural language », in Fillmore, C.J. & Langedoen, T. (eds.), *Studies in Linguistic Semantics*, New York, Holt, Rinehart & Wilson: 45-54.

Keenan, Edward L. (1976), « Towards a universal definition of ‘subject’ », *In: Li, C.N. (ed.), Subject and Topic*, New York, Academic Press: 303–333.

Keenan, Edward L. & Hull, Robert, D. (1973), « The logical presuppositions of questions and answers », *in Petöfi, J.S. & Franck, D. (eds.), Presuppositions in Philosophy and Linguistics*, Frankfurt/Main, Athenäum: 441-466.

Keenan, Elinor Ochs & Schieffelin, Bambi (1976), « Topic as a discourse notion », *in Li, C.N. (ed.), Subject and Topic*, New York, Academic Press: 337-384.

Kehler, Andrew (2004), « Discourse topics, sentence topics, and coherence », *Theoretical Linguistics*, 30 (2/3): 227-240.

Keizer, Evelyn (2014), « Context and cognition in functional discourse grammar, what, where and why? », *Pragmatics*, 23 (2): 399-423.

Kempson, Ruth, Meyer-Viol, Wilfried & Gabay, Dov (2001), *Dynamic Syntax: The Flow of Language Understanding*, Oxford, Blackwell.

Kempson, Ruth (1975), *Presupposition and the Delimitation of Semantics*, Cambridge University Press.

Kempson, Ruth, Meyer-Viol, Wilfried & Gabbay, Dov (2001), *Dynamic Syntax: The Flow of Language Understanding*, Oxford, Blackwell.

Kenesei, István (1996), *On the Syntax of Focus*, Unpubl. ms. University of Szeged.

Kenesei, István (1986), « On the logic of word order in Hungarian », *in Werner A. & de Meij, S.(eds.), Topic, Focus, and Configurationality*, Amsterdam, John Benjamins: 143-159.

Kenesei, István (2006), « Focus as identification », *in Molnár, V. & Winkler, S. (eds.), The Architecture of Focus*, Berlin, de Gruyter: 137-168

Kenesei, István & Vogel, Irene (1995), « Focus and phonological structure », [http://www. nytud.hu/kenesei/publ/kenesei_vogel_1995](http://www.nytud.hu/kenesei/publ/kenesei_vogel_1995), pdf., also (1998), *in: Mihály Péter (ed.), Általános Nyelvészeti Tanulmányok*, 19, 79-119.

Kennedy, Becky (2005), « Interpretive effects in multiple interrogation », *Journal of Pragmatics*, 37: 1-42.

Kenter, Gerrit, Féry, Caroline & Alter, Kai (2008), « Prosody in speech production and perception », *in Steube, A. (ed.), Language, Context and Cognition*, Berlin, de Gruyter: 207-226.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980), *l'Enonciation, de la Subjectivité dans le Langage*, Paris, A. Colin.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1991), *La Question*, Presses Universitaires de Lyon.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1991b), « L'acte de question et l'acte d'assertion: opposition discrete ou continuum? » in Kerbrat-Orecchioni, C. (Dir.), *La Question*, Presses Universitaires de Lyon: 87-111.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1996), « Texte et contexte », *Scola*, 6: 39-61.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2001), *Les Actes de Langage dans le Discours*, Paris, Nathan,

Kerr, Betsy (2014), « Left dislocation in French », in Bourns, S. K. & Myers, L. (eds.), *Perspectives on Linguistic Structure and Context*, Amsterdam, John Benjamins: 223-24.

Keshet, Ezra (2006), « Scalar implicatures with alternative semantics », in Gibson, M. & Howell, J. (eds.), *Proceedings of SALT XVI*, Ithaca, Cornell University, CLC Publications: 88-101.

Kiefer, Ferenc. (1980), « Yes-no questions as Wh-questions », in Searle, J. R., Kiefer, F. & Bierwisch (eds.), *Speech Act Theory and Pragmatics*, Dordrecht, Reidel: 97-119.

Kiefer, Ferenc (1981), « Questions and attitudes », in Klein, W. & Levelt, W. (eds.), *Crossing the Boundaries in Linguistics*, Dordrecht, Reidel: 159-176.

Kiefer, Ferenc (1983), *Questions and Answers*, Dordrecht, Reidel.

Kim, Shin-sook (2002), « Intervention effects are focus effects », in Akatsuka, N. and S. Strauss, S. (eds.) *Japanese and Korean Linguistics* 10, Stanford: CSLI Publications: 615-628.

Kim, Shin-sook (2002b), « Focus Matters: Two Types of Intervention Effect », *Paper presented at WCCFL 21*, Santa Cruz, 14 p.

Kim, Shin-Sook (2006), « Questions, focus and intervention effects », in Kuno, S. et al. (eds.), *Harvard Studies in Korean Linguistics*, XI: 521-533.

Kim, Shin-Sook (2008), *Intervention Effects in Questions*, Inaugural Dissertation zur Erlangung des Grades eines Doktors der Philosophie, Johann Wolfgang Goethe-Universität zu Frankfurt am Main.

Kim, Soo-won (1991), *Chain Scope and Quantification Structure*, Doctoral dissertation, Brandeis University.

King, Tracy (1993), *Configuring Topic and Focus in Russian*, Doctoral dissertation, Stanford University.

King, Tracy (1997), « Focus domains and information structure », in Butt, M. & King, T. (eds.), *Proceedings of the LFG87 Conference*, Stanford, CSLI Publications.

Kitagawa, Yoshihisa (2005), « Prosody, syntax and pragmatics of wh-questions in Japanese », *English Linguistics*, 22 (2): 302-346.

Kitagawa, Yoshihisa, Roehrs, Dorian & Tomioka, Satoshi (2004), « Multiple Wh-interpretations », in Hangkook, Y.H.G. (ed.), *Proceedings of the 4th GLOW in Asia 2003*: 209-233;

Kleiber, Georges (1994), « Contexte, interprétation et mémoire: approche standard vs approche cognitive », *Langue Française*, 103 (2): 9-22.

Kleiber, Georges (2001), « Remarques sur la dénomination, Cahiers de Praxématique », 36 : 21-41.

Kleiber, Georges (2002), « Marqueurs référentiels et théorie du centrage », *Linx*, 47 : 107-119.

Klein, Wolfgang (2012), « The information structure of French », in Krifka, M. & Musan, R. (eds.), *The Expression of Information Structure*, Berlin, de Gruyter: 95-126.

Klinger, Dominique (2003), « Spécificité du dispositif créé par le marqueur *wa* en japonais, comparaison avec le français », *Travaux de Linguistique*, 47 (2) : 163-179.

Kluender, Robert & Kutas, Marta (1993), « Subjacency as a processing phenomena », *Language and Cognitive Processes*, 8 (4): 573-633.

Knight, Rachael-Anne (2008), « The shape of nuclear falls and their effect on the perception of pitch prominence: peaks vs plateaux », *Language and Speech*, 51: 223-244.

Kochanski, Greg (2006), « Prosody beyond fundamental frequency », in Sudhoff, S. et al. (eds.), *Methods in Empirical Prosody Research*, Berlin, de Gruyter: 89-122.

Komagata, Noblo (2001), « Entangled information structure: analysis of complex sentence structures », in Kruijff-Korbayová, I. & Steedman, M. (eds.), *Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantics*: 53-66.

Konietzko, Andreas & Winkler, Susanne (2010), « Contrastive ellipsis: Mapping between syntax and information structure », *Lingua* 120 (6): 1436-1457

König, Ekkehard (1991), *The Meaning of Focus Particles: A Comparative Perspective*, London, Routledge.

Krahmer, Emiel & Swerts, Marc (1998), « Reconciling two competing views on contrastiveness », *5th International Conference on Spoken Language Processing (ICSLP)*, Sydney, Australia, Paper 0270: 1299-1302).

Krahmer, Emiel & Swerts, Marc (2001), « On the alleged existence of contrastive accents », *Speech Communication*, 34: 391-405.

Krahmer, Emiel, Ruttkay, Zsófia, Swerts, Marc & Wesselink, Wieger (2002), «Pitch, eyebrows and the perception of focus », in *Proceedings of Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence.

Kratzer, Angelika (1999), « Beyond 'ouch' and 'oops': How descriptive and expressive meaning interact », ms., <http://semanticsarchive.net>.

Kratzer, Angelika (1994), « The representation of focus », in von Stechow, A. & Wunderlich, D. (eds.), *Semantics: An International Handbook of Contemporary Research*, Berlin, de Gruyter: 825-834.

Kratzer, Angelika (2004), « Interpreting focus: presupposed or expressive meanings? A comment on Geurts and van der Sandt », *Theoretical Linguistics*, 30: 123-136.

Kratzer, Angelika & Selkirk, Elisabeth (2007), «Phrase theory and prosodic spellout: the case of verbs », *The Linguistic Review*, 24: 93-135.

Kratzer, Angelika & Shimoyama, Junko (2002) , « Indeterminate pronouns: The view from Japanese », in Yukio Otsu (ed.), *Proceedings of the Tokyo Conference on Psycholinguistics*, volume 3, Tokyo, HituziSyobo: 1-25.

Kreckel, Marga (1981), *Communicative Acts and Shared Knowledge in Natural Discourse*, New York, Academic Press.

Krifka, Manfred (1991), «The semantics and pragmatics of polarity items », *Linguistic Analysis*, 25 (3-4): 127-158.

Krifka, Manfred (1991/1992), « A compositional semantics for multiple focus constructions », in Jacobs, J. (ed.), *Informationsstruktur und Grammatik*, Opladen, Westdeutscher Verlag (Linguistische Berichte Sonderheft 4): 17-53; also in Moore, S. & Wyner, A. (eds.), *Proceedings of SALT I* (Cornell University): 127-158.

Krifka, Manfred (1993), « Focus and presupposition in dynamic interpretation », *Journal of Semantics*, 10: 239-300.

Krifka, Manfred (1994), « Focus and operator scope in German », in: Bosch, P. and R. van der Sandt, R (eds.), *Proceedings of the Conference on Focus and Natural Language Processing*, Volume 1: *Intonation and Syntax*, Heidelberg, ILL: 133-152.

Krifka, Manfred (1995), « The semantics and pragmatics of polarity items », *Linguistic Analysis*, 25: 209-257.

Krifka, Manfred (1995b), « Focus and the interpretation of generic sentences », in Carlson, G.N. & Pelletier, F.G. (eds.), *The Generic Book*, Chicago, The University of Chicago Press: 238–264.

Krifka, Manfred (1998), « Scope inversion under the rise-fall contour in German », *Linguistic Inquiry* 29: 75-112.

Krifka, Manfred (1999), « Additive particles under stress », in Strolovitch, D. & Lawson, A. (eds.), *Proceedings of SALT 8. CLC Publications*, Cornell University, Ithaca, NY:111-128.

Krifka, Manfred (2001), « For a structural meaning account of questions and answers », in Féry, C. & Sternefeld, W. (eds.), *Audiatur Vox Sapientia. A Festschrift for Arnim von Stechow*, Berlin, Akademie Verlag: 287-319.

Krifka, Manfred (2004), « The semantics of questions and the focusation of answers », in Lee, C., Gordon, M. & Büring, D. (eds.), *Topic and Focus: A cross-linguistic perspective*, Dordrecht, Kluwer, Academic Publishers:139-151.

Krifka, Manfred (2004b), «Structural features of language and language use », in Rainer, D. & Childress, M. (eds.), *Group Interaction in High Risk Environments*, Aldershot, Ashgate Publishing: 141-164.

Krifka, Manfred (2004c), « Focus and/or context: a second look at second occurrence focus », in Kamp, H. & Partee, B. (eds.), *Context-dependence in the Analysis of Linguistic Meaning*, Amsterdam, Elsevier: 187-207.

Krifka, Manfred (2006), « The origin of topic/comment structure of predication, and of focusation in asymmetric bimanual coordination », *Nascent Language Conference*, Bellagio, Italy (oct. 4-8).

Krifka, Manfred (2006b), « Association with focus phrases », in Molnar, V. & Winkler, S. (eds.), *The Architecture of Focus*, Berlin, de Gruyter: 105-166.

Krifka, Manfred (2007), « Functional similarities between bimanual coordination and topic/comment structure », in Ishihara, S. et al. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure*, Potsdam, Universitätsverlag Potsdam: 61-96

Krifka, Manfred (2008a), « Basic notions of information structure », *Acta Hungarica Linguistica*, 55: 243-276.

Krifka, Manfred (2008b), « What do contrastive topics and frame setters have in common? The role of addressing and delimitation in informationstructure », *Conference on Contrastive Information Structure Analysis (CISA 2008)*, UNiversity of Wuppertal (March 18-19, 2008).

Krifka, Manfred (2009), « Additive particles under stress », *Proceedings of the 8th Semantics and Linguistic Theory Conference (SALT 8)*: 111-128.

Krifka, Manfred (2011), « Questions », in von Heusinger, K., Maienborn, C. & Portner, P. (eds.), *Semantics. An International Handbook of Natural Language Meaning*, 2, Berlin, de Gruyter: 1742-1785.

Krifka, Manfred (2015), « Bias in commitment space semantics: declarative questions, negated questions and question tags », *Proceedings of SALT 25*: 328-345.

Krifka, Manfred (2016), « Quantification and information structure », in Féry, C. & Shinichiro, I. (eds.), *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press: 251-269

Krifka, Manfred (2016b), « Questions, answers and the structuring of information», *Talk, Centre de Lingüística Teòrica Departament de Filologia Catalana Universitat Autònoma de Barcelona*
[.https://amor.cms.huberlin.de/~h2816i3x/Talks/Barcelona_3_CommitmentSpaceSemantics.pdf](https://amor.cms.huberlin.de/~h2816i3x/Talks/Barcelona_3_CommitmentSpaceSemantics.pdf) 44p.

Krifka, Manfred (2007), « Negative polarity questions as denegation of assertions», in Lee, Chungmin, Kiefer, Ferenc & Krifka, Manfred (eds.); *Contrastiveness in Information Structure, Alternatives and Scalar Implicatures*, Berlin, Springer: 359-398.

Krifka, Manfred (2011), « Questions », in Maienborn, Claudia, Portner, Paul & von Heusinger, Klaus (eds.), *Semantics. An international handbook of Natural Language Meaning*, Vol. 2, Berlin: Mouton de Gruyter: 1742-1785.

Krifka, Manfred & Musan, Renate (2012), « Information structure: Overview and linguistic issues », in Krifka, M. & Musan, R.(eds.), *The Expression of Information Structure*, Berlin, Mouton, de Gruyter: 1-44.

Kruijff, G.-J. M. (2002). « Formulating a Category of Informativity ». in. Hasselgard, H S. et al. (eds.), *Information Structure in a Cross-Linguistic Perspective*, Amsterdam, Rodopi: 129-146.

Kruijff-Korbajová, Ivana (1998), *The Dynamic Potential of Topic and Focus: A Praguian Discourse Representation Theory*, PhD thesis, Prague, Charles University.

Kruijff-Korbajová, Ivana & Webber, Bonnie (2000), « Discourse connectives, inference and information structure », in Bos, J. & Kohlhase, M. (eds.), *Workshop on Inference in Computational Semantics*: 105-120.

Kruijff-Korbajová, Ivana & Webber, Bonnie (2001), « Concession, implicature and alternative sets », in Bunt, H. (ed.), *4th International Workshop on Computational Semantics*, Tiburg, The Netherlands: 227-248.

Kruijff-Korbajová, Ivana & Webber, Bonnie (2001b), « Information structure and the interpretation of ‘otherwise’ », in Kruijff-Korbajová, I. & Steedman, M. (eds.), *ESSLLI 2001 Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantics*: 67- 83.

Kruijff-Korbajová, Ivana & Steedman, Mark (2003), « Discourse and information structure », *Journal of Logic, Language and Information*, 12 (3) :249-259.

Kučerová, Ivona (2012), « Grammatical marking of givenness », in Kučerová, I. & Neeleman, A. (eds.), *Contrasts and Positions in Information Structure*, Cambridge University Press: 72-86.

Kučerová, Ivona & Neeleman, Ad (2012), *Contrasts and Positions in Information Structure*, Cambridge University Press.

Kügler, Frank (2008), « The role of duration as a phonetic correlate of focus », in *Proceedings of the Speech Prosody 2008 Conference* (Campinas:): 591–594.

Kügler, Frank & Gollrad, Anja (2015), « Production and perception of contrast: The case of the rise-fall contour in German », in Truckenbrodt, H. (ed.), *Frontiers in Psychology*, vol 6: 144-160.

Kuno, Susumu (1971), « The position of locatives in existential sentences », *Linguistic Inquiry*, 2: 333-378.

Kuno, Susumu (1972), « Functional sentence perspective: A case study from Japanese and English », *Linguistic Inquiry*, 3 (3) : 269-320.

Kuno, Susumu (1982), « The focus of the question and the focus of the answer », in: Schneider, R., Tuite, K. & Chametzky, R. (eds.), *Papers from the Parasession on Nondeclaratives*, Chicago Linguistic Society: 34-157.

Kuno, Susumu & Robinson, Jane, J. (1972), « Multiple Wh-questions », *Linguistic Inquiry*, 3 (4): 463-487.

Kučerova, Ivona (2007), *The Syntax of Givenness*, Ph.D. dissertation, MIT.

Kučerova, Ivona (2008), « Givenness and maximize presupposition », in Atle Grønn (ed.), Oslo: ISLO, *Proceedings of Sinn und Bedeutung 12*: 353-366.

Kuroda, Sige-Yuki (1972), « The categorical and thethetic judgment », *Foundations of Language* 9: 153-185.

Kuroda, Sige-Yuki. (1990), «The categorical and thethetic judgment reconsidered», in Mulligan, K. (ed.), *Mind, Meaning and Metaphysics*, Berlin, Springer: 77-88.

Lacheret-Dujour, Anne & Beaugendre, Frédéric (1999), *La Prosodie du Français*, Paris: CNRS Editions.

Lacheret-Dujour, Anne & François, Jacques (2003), « Avant-propos », in *Fonction et Moyens d'Expression de la Focalisation à Travers les Langues*, Mémoires de la Société Linguistique de Paris, nouvelle série, tome XIII.

Lachlan Mackenzie, J. (1994), « Functional grammar », in Verschueren, J. (ed.), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins: 286-293.

Ladd, D. Robert (1980), *The Structure of Intonational Meaning*, Bloomington, Indiana University Press.

Ladd, D. Robert (1981), « A First look at the semantics and pragmatics of negative questions and tag Questions », *Papers from the Seventeenth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago Linguistics Society:164–171.

Ladd, D. Robert (1983), « Peak features and overall slope », in. Cutler, An. & Ladd, Robert (eds.), *Prosody: Models and Measurements*, Berlin: Springer: 94-109.

Ladd D. Robert (1983b), « Phonological features of intonation peaks » *Language*, 59: 721-759.

Ladd, D. Robert (1983b), « Prosodic structure above the word », in Cutler, A & Ladd, D.R. (eds.), *Prosody: Models and Measurements*, Berlin, Springer Verlag: 123-140.

Ladd, D. Robert (1983c), « Even , focus, and normal stress », *Journal of Semantics*, 2:157-170.

Ladd, D. Robert (1991), « One word's strength is another word's weakness: Integrating syntagmatic and paradigmatic aspects of stress» , in *Proceedings of the Seventh Eastern States Conference on Linguistics*, esol, vol. 7,

Ladd, D. Robert (1993), « In defense of a metrical theory of intonational downstep », in van der Hulst, H. & Snider, K. (eds.), *The Phonology of Tone: The Representation of Tonal Register*, Dordrecht, Foris: 109-132.

Ladd, D. Robert (1993b) « An introduction to intonational phonology », in Docherty, D. & Ladd, D.R. (eds.), *Papers in Laboratory Phonology II. Gesture, Segment, Prosody*, Cambridge University Press: 321-334.

Ladd, D. Robert (1996), *Intonational Phonology*, 2nd ed., 2008, Cambridge University Press.

Ladd, D. Robert & Morton, Rachel. (1997), « The perception of intonational emphasis: continuous or categorical? », *Journal of Phonetics*, 25 (3): 313-342.

Lahousse Karen, « La complexité de la notion de topique et l'inversion du sujet nominal », *Travaux de linguistique* 2/2003 (n°47): 111-136.

Lakoff, George (1971), « Presupposition and relative well-formedness », in Jacobovits, L.A. & Steinberg, D.D. (eds.), *Semantics: An Interdisciplinary Reader*, Cambridge University Press: 329-340

Lambrecht, Knud (1981), *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Pragmatics and Beyond. Vol. II (6), Amsterdam: Benjamins.

Lambrecht, Knud (1985), *Topic, Focus and the Grammar of Spoken French*, Ph.D. dissertation, Berkeley, University of California.

Lambrecht, Knud (1986), « Pragmatically motivated syntax: presentational cleft constructions in spoken French », in Farley, A.M., Farley, P.T. & McCullough, K.E. (eds.), *Papers from the Parasession on Pragmatics and Grammatical Theory*, Chicago, Chicago Linguistic Society: 115-126.

Lambrecht, Knud (1987), « Sentence structure, information structure, and thethetic-categorical distinction », *Proceedings of the Thirteenth Annual Meeting*, Berkeley Linguistics Society: 366-382.

Lambrecht, Knud (1987b), « On the status of SVO sentences in French discourse », in Tomlin, S. (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam, John Benjamins: 217-261.

Lambrecht, Knud (1988), « Presentational cleft constructions in spoken French », in Haiman, J. & Thompson, S. (eds.), *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam, John Benjamins.

Lambrecht, Knud (1994), *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge University Press.

Lambrecht, Knud (2000), « When subjects behave like objects: an analysis of the merging of S and O in sentence-focus constructions across languages », *Studies in Language*, 3: 611-682.

Lambrecht, Knud (2001), « A framework for the analysis of cleft constructions », *Linguistics*, 39 (3): 463-516.

Lambrecht, Knud (2001b), « Dislocation », in Haspelmath, M., König, E., Oesterreicher, W. & Raible, W. (eds.), *Language Typology and Language Universals: An International Handbook*, Berlin, de Gruyter: 1050-1078.

Lambrecht, Knud (2008), « Information structure as a parameter of language typology, A contrastive analysis of the use of cleft constructions » *French and in English Conference on Information Structure Analysis (CISA)*, Wuppertal, pdf.

Lambrecht, Knud (2010), « Constraints on subject-focus mapping in French and English: A contrastive analysis », in Breul, C. & Göbbels, E. (eds.), *Comparative and Contrastive Studies in Information Structure*, Amsterdam, Jon Benjamins:77-100.

Lambrecht, Knud & Polinsky, Maria (1997), « Typological variation in sentence-focus constructions», CLS 33, *Papers from the Panels on Linguistic Ideologies in contact; Universal Grammar, Parameters and Typology*, Chicago, Chicago Linguistic Society: 189-206.

Lambrecht, Knud & Michaelis, Laura (1998), « Sentence accent in information question: default and projection », *Linguistics and Philosophy*, 21: 477-544.

Landman, Fred (1986), *Towards a Theory of Information: The Status of Partial Objects in Semantics*, Dordrecht, Foris.

Landman, Fred (2000), *Events and Plurality*, Dordrecht, Kluwer.

Lang, Ewald (1984), *The Semantics of Coordination*. SLCS 9, Amsterdam, Benjamins.

Lang, Ewald (2001), « Kontrastiv vs. implikativ: Interpretationseffekte intonatorischer Distinktionen bei Koordination », in: Steube, A. & Umbach, C. (eds), *Kontrast - lexikalisch, Semantisch, Intonatorisch. Linguistische Arbeitsberichte 77*, Leipzig: 113-138.

Lang, Ewald (2002): « Kontrastiv vs. implikativ II: Interpretationseffekte einer intonatorischen Distinktion bei elliptischen Sprichwörtern ». in Steube, A. (ed), *Sprachtheoretische Grundlagen der Kognitionswissenschaft: Sprachliches und nichtsprachliches Wissen, Linguistische Arbeitsberichte 79*, Leipzig : 187-212.

Langacker, Ronald (1987), *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford University Press.

Larrivé, Pierre (2016), « Les interrogatives *in-situ* sont elles pragmatiquement marquées en français vernaculaire ? Investigation synchronique et diachronique », *Kolloquium Konstanz*, juin 2016 :20 p.

Larson, Richard (1985), « On the syntax of disjunction scope », *Natural Language and Linguistic Theory*, 3 (2): 217-264.

Larsson, Staffan (2002), *Issues-Based Dialogue Management*, Ph. D. thesis, University of Göteborg.

Lasnik, Howard (2006), « Conceptions of the cycle », in Cheng, L. & Corver, N. (eds.), *Wh-Movement: Moving On*, Cambridge, Mass., The MIT Press: 197-216.

Lasnik, Howard & Saito, Mamuro (1984), « On the nature of proper government », *Linguistic Inquiry*, 15: 235-289.

Leben, William Ronald (1973), *Suprasegmental Phonology*, dissertation, MIT.

Lecanuet, Jean-Pierre (1995), « l'Expérience auditive prénatale », in Deliège, I. & Sloboda, J.A. (eds.), *Naissance et Développement du Sens Musical*, Paris, PUF : 7-38.

Lee, F.A. (1995), « Negative polarity licensing in wh-questions: The case for two licensors », Paper presented at the 69th Annual Meeting of the Linguistic Society of America,

Lee, Benny, P.H. (2001), « Mutual knowledge, background knowledge and shared beliefs: their roles in establishing common ground », *Journal of Pragmatics*, 33: 21-44.

Lee, Chungmin (1999), « Contrastive topic: A locus of the interface evidence from Korean and English », in Turner, K. (ed.), *The Semantics/Pragmatics Interface from Different Point of View*, Oxford, Elsevier: 317-342.

Lee, Chungmin (2003), « Contrastive topic and/or contrastive focus », in MacClure, B. (ed.), *Japanese/Korean Linguistics 12*, The University of Chicago Press: 267-279.

Lee, Chungmin (2006), « Contrastive (predicate) topic, intonation and scalar meaning », in Lee, C., Matthew, G. & Büring, D. (2006), *Topic and Focus: Cross-Linguistic Perspectives on Meaning and Intonation*, Berlin, Springer Verlag: 151-175.

Lee, Chungmin (2017), « Contrastive topic, contrastive, focus, alternatives and scalar implicatures », in Lee, C. et al. (eds.), *Contrastiveness in Information structure, Alternatives and Scalar Implicatures*, Berlin, Springer: 3-22.

Lee, Chungmin, Gordon, Matthew & Büring, Daniel (2006), *Topic and Focus: Cross-Linguistic Perspectives on Meaning and Intonation*, Berlin, Springer Verlag.

Lee, Chungmin, Kiefer, Ferenc & Krifka, Manfred (2017), *Contrastiveness in Information structure, Alternatives and Scalar Implicatures*, Berlin, Springer.

Lee, Hyeran (2008), « Syntactic encoding of topic and focus in Korean », in Mahboob, A. & Knight, N. (eds.), *Questioning Linguistics*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing : 143-163

Leech, Geoffrey (1983), *Principles of Pragmatics*, London, Longman.

Lee Meyer, Lindsay (2007), *WH-Interrogatives in Spoken French: a Corpus-Based Analysis of their Form and Function*, Doctoral Thesis, Austin, University of Texas.

Le Gac , David (2003), « Marques prosodiques de la focalisation contrastive en somali », in Lacheret- Dujour, A. (ed.), *Fonction et Moyens d'Expression de la Focalisation à Travers les Langues*, Mémoires de la Société Linguistique de Paris, Nouvelle série, 13, Leuven, Peeters : 49-80.

Le Goffic, Pierre (1993), *Grammaire de la Langue Française*, Paris, Hachette.

Lehiste, Ilse (1970), *Suprasegmentals*, Cambridge, MA, MIT Press.

Lehmann, Christian (2008), « Information structure and grammaticalization », *Conference on New Reflections on Grammaticalization 3* (july 17-20, 2005, Santiago de Compostela): 207-229.

Lenertová, Denisa & Junghanns, Uwe (2007), « Wide focus interpretation with fronted focus exponents in Czech », in Schwabe K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form : Generalizations Across Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 347-363.

Léon, Jacqueline (1997), « Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique : le couple Q-R. Questions alternatives et questions rhétoriques », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 1 :23-50.

Léon, Pierre (1993), *Précis de Phonostylistique : Parole et Expressivité*, Paris, Nathan Université.

Leonarduzzi, Laetitia (2009), « Aux limites des dislocations », *Les Linguistiques du Détachement*, Bern, Peter Lang : 361-375.

Leonetti, Vicky. & Escandell-Vidal, MariaVictoria. (2009), « Fronting and verum focus in Spanish », in Dufter, A. & Jacob, D. (eds.), *Focus and Background in Romance Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 155-204.

Levelt, William (1989), *Speaking: From Intention to Articulation*, Cambridge (MA), MIT Press.

Levinson, Stephen (1983), *Pragmatics*, Cambridge University Press.

Levinson, Stephen (2000), *Presumptive Meaning*, Cambridge (MA), MIT Press.

Lewis, David (1969), *Convention: A Philosophical Study*, Princeton University.

Lewis, David (1979), « Scorekeeping in a language game », *Journal of Philosophical Logic*, 8 (3): 339- 359.

Li, Charles (1976), « Subject and topic: A new typology of language », in Li, C. & Thompson, S. (eds.), *Subject and Topic*, New-York, Academic Press: 457-489.

Li, Kening (2008), « Contrastive focus structure in Mandarin Chinese », *Proceedings of the 20th North American Conference on Chinese Linguistics*, vol.2, Columbus (Ohio), The Ohio State University: 759-774.

Lieberman, Mark (1975), *The Intonational System of English*, Cambridge, MA: MIT dissertation. [Published, New York: Garland, 1979.]

Lieberman, Mark & Prince, Alan (1977), « On stress and linguistic rhythm », *Linguistic Inquiry*, 8: 249-336.

Lieberman, M. & Sag, Ivan, 1974, « Prosodic form and discourse function », in LaGaly, M.W., Fox, R. & Bruck, A. (eds.), *Proceedings of the Chicago Linguistic Society*, Vol. 10, Chicago: 416-427

Lieberman, Mark & Pierrehumbert, Janet (1977), « intonational invariance under changes in pitch range and length », in Aronof, M. & Oehrle, R. (eds.), *Language Sound Structure: Studies in Phonology Presented to Morris Halle by his Teacher and Students*, MIT Press: 157-233.

Likhacheva-Philippe, Lidia (2010), « Problèmes de la notion de topique », *La Linguistique*, 46 : 127- 144.

Lindblom, Bjorn (1990), « Explaining phonetic variation: A sketch of the H & H theory », in Hardcastle, W.J. & Marchal, A.. (eds.), *Speech Production and Modeling*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers: 403-439.

Linebarger, Marcia Christine (1980), *The Grammar of Negative Polarity*, Ph.D. Dissertation, MIT. Cambridge, MA.

Linebarger, Marcia Christine (1987), « Negative polarity and grammatical representation », *Linguistics and Philosophy*, 10: 325-387.

Liptak, Anikó (2003), « Conjoined questions in Hungarian », in Boeckx, C. and Grohmann, K (eds.), *Multiple-wh Fronting*, Philadelphia: Benjamins: 141-60.

Liptak, Anikó (2011), « Strategies of Wh-coordination », *Linguistic Variation*, 11 (2): 149-188.

Loehr, Daniel (2004), *Gesture and Intonation*, Doctoral dissertation, Georgetown University.

Lohnstein, Horst (2016), «Verum focus », in Féry, C. & Ishihara, S. (eds.), *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press: 290-313.

Lohnstein, H., & Stommel, H. (2009). « Verum focus and phases », *Linguistic Analysis*, 35(1-4): 109- 140.

Loock, Rudy (2013), « Extending further and refining Prince's taxonomy of given/new distinction », *Pragmatics*, 23 (1): 69-91.

López, Luis (2009), *A Derivational Syntax for Information Structure*, Oxford University Press.

Luam, Tuan, Q. & Watson, Duane (2104), « Repetition reduction: lexical reduction in the absence of referent repetition », *Journal of Experimental Psychology*, 40 (3): 829-843.

Mackenzie, Lachlan & Keiser, Evelien (1991), « On assigning pragmatic functions in English », *Pragmatics*, 1 (2) : 169-215.

MacNeilage, Peter (2007), « Present status of the postural origins theory », *American Society of Primatologists*, Amsterdam, Elsevier: 59-92.

MacNeilage, Peter, Studdert-Kennedy Michael & Lindblom Bjorn (1984), « Functional precursors to language and its lateralization », *American Journal of Physiology*, Jun; 246 (6 Pt 2):R912-4.

MacWhinney, Brian (1984), « Grammatical devices for sharing point », in Schiefelbusch, R. & Pickar, J (eds.), *The acquisition of Communicative Competence: Acquisition and Intervention*, Baltimore, University Park Press.

MacWhinney, Brian, and Bates, Elisabeth (1978), « Sentential devices for conveying givenness and newness: Across-cultural developmental study », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 17: 539-558.

Mallinson, Graham & Blake, Barry, J. (1981), *Language Typology*, Amsterdam, North-Holland.

Mann, William & Thompson, Sandra (1988), «Rhetorical structure theory: Towards a functional theory of text organization », *TEXT*, 8 (2): 243-281.

Marandin, Jean-Marie (1988), « A propos de la notion de topique de discours », *Langue Française*, 78 : 67-88.

Marandin, Jean-Marie (2003), « Pour une approche dialogique du contexte et de la structure informationnelle », <http://www.llf.cnrs.fr/sites/llf.cnrs.fr/files/u63/focu-et-contexte.pdf>.

Marandin, Jean-Marie (2006), « Présupposition du locuteur », in Godard, D., Roussarie, L. & Corblin, F. (eds.), *Sémanticlopédie : Dictionnaire de Sémantique*, GDR Sémantique et modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

Marandin, Jean-Marie (2006b), « Focus informationnel », in Godard, D., Roussarie, L. & Corblin, F. (éd.), *Sémanticlopédie: Dictionnaire de Sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>

Marandin, Jean-Marie (2006c), « Focus de seconde occurrence », in Godard, D., Roussarie, L. et Corblin, F. (éd.), *Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

Marandin, Jean-Marie (2006d), « Contraste », in Godard, D., Roussarie, L. et Corblin, F. (éd.), *Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

Marandin, Jean-Marie (2006e), « Focus vs contraste », in Godard, D., Roussarie, L. et Corblin, F. (éd.), *Sémanticlopédie: Dictionnaire de Sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

Marandin, Jean-Marie (2007), « Thème de phrase ». in Godard, D., Roussarie, L. & Corblin, F. (éd.), *Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

Marandin, Jean-Marie, Beyssade, Claire, Delais-Roussarie, Elisabeth & Rilland, Annie (2002), « Discourse marking in French : C-Accents and discourse moves », in *Speech Prosody 2002 : An International Conference* (11-13 avril 2002, Aix-en-Provence).

Marchello-Nizia, C. (2003). « Le français dans l'histoire », in : Yaguello, M. (ed.), *Le Grand livre de la Langue Française*, Paris, Seuil : 11-90.

Martí, Luisa (2003), *Contextual Variables*, Ph D. Dissertation, Storrs University of Connecticut.

Maslova, Elena & Bernini, Giuliano (2006), « Sentence topics in the languages of Europe and Beyond », in Bernini, G. & Schwarz, M.L. (eds.), *Pragmatic Organization of Discourse in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton, de Gruyter: 67-120.

Mathesius, Vilèm (1929), « Functional Linguistics », in Vachek, J. (ed.), *Praguiana: Some Basic and Less Well-known Aspects of the Prague Linguistics School*: 121–142 (Amsterdam: John Benjamins. Publ. 1983).

Mathesius, Vilèm (1929b), « Zur satzperspektive im modernen English », *Archiv für das Studium der Neueren Sprachen and Literaturen*, 155: 202-210.

Mathesius, Vilèm (1939), « O takvaném aktyálnim clenění vetném », *Slovo a Slovesnost*, 5: 171-174. Trad. as: «On information-bearing structure of the sentence», *Harvard Studies in Syntax and Semantics*, Harvard, Harvard University Press, 1975: 467-480.

Mathieu, Eric (1999), « French wh in situ and the intervention effect », *UCL Working Papers in Linguistics*, 11: 441-472.

Mathieu, Eric (2002), *The Syntax of Non-canonical Quantification: a Comparative Study*, London, University College

Mathieu, Eric (2004), « The mapping of form and interpretation: the case of optional W-h movement in French », *Lingua*, 114:1090-1132.

Mathieu Eric (2009), « Les questions en français : micro- et macro-variation », in Martineau, R. et al., *Le Français d'Ici : Etudes Linguistiques et Sociolinguistiques sur la Variation du Français au Québec et en Ontario*, Toronto, Éditions du GREF : 37-66.

Mathieu Eric (2016) « Th wh parameter and radical externalization», in Eguren, L, Fernandez, S. & Mendikoetxea, A. (eds.), *Formal Grammar and Syntactic Variation: Rethinking Parameters*, Oxford, Oxford University Press: 252-290.

Matić, Dejean (2015), « Information structure in linguistics », in Wright, D.J. (ed.), *International Encyclopedia of the Social and Behavioural Sciences* (2nd ed.), Amsterdam, Elsevier: 95-99.

Matić, Dejean & Wedgwood, Daniel (2013), « The meanings of focus, the significance of an interpretation-based category in cross-linguistic analysis », *Journal of Linguistics* (jan. 2006): 1-37.

May, Robert (1977), *The Grammar of Quantification*, Doctoral dissertation, Cambridge, Mass., MIT

May, Robert (1985), *Logical Form: its Structure and Derivation*, MIT Press

Maynard, Douglas (1980), « Placement of topic choices in conversation », *Semiotica*, 30: 263-290.

Maynard, Senko (1986), « On back-channel behavior in Japanese and English conversation turns », *Linguistics*, 24 : 1079-1108.

McCoy, Svetlana (2003), « Connecting information structure and discourse structure through 'Kontrast' », *Journal of Logic, Language and Information*, 12: 319-335.

McNally, Louise (1998), « Towards a theory of the linguistic encoding of information packaging instructions », in Culicover, P. & McNally, L. (eds.), *The Limits of Syntax*, San Diego, Academic Press: 161-183.

McNeill, David (2000), *Language and Gesture*, Cambridge University Press.

McNeill, David (2005), *Gesture and Thought*, Chicago, University of Chicago Press.

Mehler, Jacques, Bertoncini, Josiane & Barrière, Michèle (1978), « Infant recognition of mother's voice », *Perception*, 7 :491-497.

Mehlhorn G. (2004). « The prosodic pattern of contrastive accent in Russian », in Steube A. (ed.), *Information structure: Theoretical and Empirical Aspects*, Berlin, de Gruyter: 241-258.

Mel'čuk, Igor (2001), *Communicative Organization in Natural Language: The Semantic-Communicative Structure of Sentences*, Amsterdam, John Benjamins (first ed., 1932).

Mereu, Lunella (2009), *Information Structure and its Interfaces*, Berlin, de Gruyter.

Merin, Arthur (1999), « Information, relevance, and social decision marking », in Ginzburg, J. & de Rijke, M. (eds.), *Logic, Language and Computation*, vol.2, Cambridge University Press: 179- 221.

Michelli, Raphaël (2007). « Contexte et contextualisation en analyse de discours : regards sur les travaux de T. Van Dijk », *Semen*, mis en ligne le 28 avril 2007 : <http://semen.revues.org/1971>.

Miller, Jim & Weinert, Regina (1998), *Spontaneous Spoken Language : Syntax and Discourse*, Oxford, Clarendon Press.

Miller, Judy (2006), Focus, in Brown, K. (ed.), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, vol. 4., Oxford, Elsevier: 511-518.

Mo, Yoonsook (2010), *Prosody Production and Perception with Conversational Speech*, dissertation, University of Illinois at Urbana-Champaign.

Moeschler, Jacques (1989), *La Modélisation du Dialogue*, Paris, Hermès.

Moeschler, Jacques (1996), *Théorie Pragmatique et Pragmatique Conversationnelle*, Paris, Armand Colin.

Moeschler, Jacques (2009), « Explicitation ou implicitation? Un exemple de communication interculturelle », in Verbeken, D. (ed.), *Entre sens et signification. Constitution du sens : Points de Vue sur l'Articulation Sémantique-Pragmatique*, Paris, l'Harmattan : 231-250.

Moeschler, Jacques (2013), « La frontière sémantique-pragmatique existe-t-elle ? La question des implicatures et des présuppositions revisitées », *Actes du Colloque 2013 de l'Association des Sciences du Langage* (Limoges) : 201-224.

Molnár, Valeria (1993), « Zur Pragmatik und Grammatik des TOPIK-Begriffes », in Reis, M. (ed.), *Wortstellung und Informationsstruktur*, Tübingen, Niemeyer: 155-202.

Molnár, Valeria (1998), « Topic in focus. On the syntax, phonology, semantics and pragmatics of the so-called 'contrastive topic' in Hungarian and German », *ActaLinguistica Hungarica*, 45 (1-2): 89-166.

Molnár, Valeria (2000), « Kontrast vs topic und focus aus kontrastiver perspektive », *Lecture* (accompanied by handout) at the *Wuppertal Linguistics Colloquium* (17-18 nov.2000), Wuppertal.

Molnár, Valeria (2002), « Contrast - from a contrastive perspective », in Hallelgard, H., Johansson, S., Behrens, B. & Fabricius-Hansen, C. (eds.), *Information Structure in a Cross-Linguistic Perspective*, Amsterdam, Rodopi: 147-161.

Molnár, Valeria (2006), « On different kinds of contrast », in Molnár, V. Winkler, S. (eds.), *The Architecture of Focus*, Berlin, Mouton, de Gruyter: 197-233.

Molnár, Valeria & Järventausta, Marja (2003), « Discourse configurationality in Finnish and Hungarian », in Molnár, V. & Hetland, J. (eds.), *Structures of Focus and Grammatical Relations*, Tübingen, Niemeyer: 111-148.

Molnár, Valeria & Winkler, Susanne. (2006), *The Architecture of Focus*, Berlin, de Gruyter.

Molnár, Valeria & Winkler, Susanne. (2010), « Edges and gaps : Contrast at the interfaces », *Lingua*, 120: 1392-1415.

Mondada, Lorenza (2001), « Gestion du topic et organisation de la conversation », *Cadernos de Estudos Lingüísticos* (Campinas), 41 : 7-35.

Montague, Richard (1973), « The proper treatment of quantification in ordinary English », in Hintikka, J. et al., *Approaches to Natural Language*, Dordrecht, Reidel: 221-242.

Moore, Jennifer (2009), *Discourse-Driven Pitch Accent Prediction*, Thesis submitted for the degree of Master of Science, Universität des Saarlandes.

Morris, Charles (1938), *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago, The University of Chicago Press.

Moulton, Keir, Chan, Queenie, Cheng, Tanie, Han, Chung-Hye, Kim, Kyeong & Nickel-Thompson, Sophie (2017), « Focus on cataphora: experiments in context », *Prepublication Manuscript 2017*, Simon Fraser University,

<http://www.sfu.ca/~kmoulton/MoultonCataphora>

Moxey, Linda & Stanford, Anthony (1986), « Quantifiers and focus », *Journal of Semantics*, 5 (3): 189-206.

Moya Guijarro, Jesús (2002), « Review of 'The theme-Topic Interface' », *Miscelanea: A Journal of English and American Studies*, 25: 169-176.

Muller, Claude (2003a), « Naissance et évolution des constructions clivées en 'c'est... que' : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle », in Blumenthal, P. et al. (eds.), *La Cognition dans le Temps. Etudes Cognitives dans le Champ Historique des Langues et des Textes*, Niemeyer, Tübingen: 101-120.

Muller, Claude (2003b), « Traduire les clivées du français en allemand », in Herslund, M. (ed.), *Aspects Linguistiques de la Traduction*, Presses Universitaires de Bordeaux: 149-167.

Munaro, Nicola, Poletto, Cecilia & Pollock, Jean-Yves (2001), « Eppure si muove! On comparing French, Portuguese, and Bellunese wh-movement ». *Ms.*, University of Padua and Université de Picardie à Amiens.

Myers, Lindsay, Lee (2005), « On the relationship between in situ interrogatives and answerability: The case of spoken French », *Talk given at LSRL* (February, 2005), quoted by Engdahl (2006).

Myers, Lindsay, Lee (2007), *WH-Interrogatives in Spoken French: a Corpus-Based Analysis of their Form and Function*, Doctoral thesis, University of Texas, Austin.

Nader-Grobois, Nathalie (2011), *La Théorie de l'Esprit : Entre Cognition, Emotion et Adaptation Sociale*, Bruxelles, De Boeck Université.

Neeleman, Ad & Reinhart, Tanya (1998), « Scrambling and the PF-interface », in Butt, M. & Geuder, W. (eds.), *The Projection of Arguments: Lexical and Compositional Factors*, Chicago, CSLI Publications: 309-353.

Neeleman, Ad, Titov, Elena, van de Koot, Hans & Vermeulen, Reiko (2009), « A syntactic typology of topic, focus and contrast », in van Craenenbroek, J. (ed.), *Alternatives to Cartography*, Amsterdam, John Benjamins: 15-51.

Neuleman, Ad & Vermeulen, Reiko (2012), *The Syntax of Topic, Focus, and Contrast*, Berlin, de Gruyter.

Nespor, Marina & Vogel, Irène (1986), *Prosodic Phonology*, Dordrecht, Foris.

Nespor, Marina & Guasti, Maria Teresa (2002), « Focus-stress alignment and its consequences for acquisition », *Lingue e Linguaggio*, 1: 79-106.

Neveu, Franck (2000), *Lexique des Notions Linguistiques*, Paris, Nathan.

Newman, Stanley (1946), « The Stress System of English », *Word*, 2, 171-187.

Newmeyer, Frederick (1998), *Language Form and Language Function*, MIT press.

Nichols, Johanna (1984), « Functional theories of grammar », *Annual Review of Anthropology*, 13: 97- 117.

Nilsenová, Marie (2006), *Rises and Falls: Studies in the Semantics and Pragmatics of Intonation*, Ph D dissertation, Amsterdam: ILLC, Universiteit van Amsterdam.

Noh, Eun-Ju (1994), *A pragmatic Approach to Metalinguistic Negation*, MA dissertation, London, University College.

Noh, Eun-Ju (1998), « Echo-question: metarepresentation and pragmatic enrichment », *Linguistics and Philosophy*, 21: 603-628.

Nølke, Henning (1983), « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne », *Modèles Linguistiques V*, (Presses Universitaires de Lille) : 117-140.

Nølke, Henning (1994), *Linguistique Modulaire: de la Forme au Sens*, Paris, Louvain, éditions Peeters.

Nølke, Henning (2001), *Le Regard du Locuteur 2 : Pour une Linguistique des Traces Énonciatives*, Paris, Editions Kimé.

Nooteboom, Sieb & Kruyt J.G. (1987), « Accents, focus distribution, and the perceived distribution of given and new information: An experiment », *Journal of the Acoustical Society of America*, 82: 1512-1524

Nouwen, Rick, Brasoveanu, Adrian, van Eijck, Jan & Visser, Albert (2016), «Dynamic Semantics », in Edward N. Zalta (ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Winter 2016 Edition), URL

= <<https://plato.stanford.edu/archives/win2016/entries/dynamic-semantics/>>.

Obenhauer, Hans-Georg (1994), *Aspects de la Syntaxe A-Barre, Effets d'Intervention et Mouvements des Quantifieurs*, Thèse de doctorat d'état, Université Paris VIII.

Obenhauer, Hans-Georg (2005), « La syntaxe des questions non standard : les questions de surprise désapprobation en Bellunese », *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 33: 55-9

Ocampo, Francisco (2003), « On the notion of focus in spoken Spanish: An empirical approach », in Kempchinsky, P. & Carlos-Eduardo Pineros, C.E. (eds.), *Theory, Practice and Acquisition*, Sommerville, Cascadia Press: 207- 226.

Ochs, Elinor, Schegloff, Emanuel & Thompson, Sandra (1996), *Interaction and Grammar*, Cambridge University Press.

Onea, Edgar (2017), *Potential Questions in Discourse and Grammar*, Manuscript, University of Göttingen

Onea, Edgar & von Stechow, Klaus (2009). « Grammatical and contextual restrictions on focal alternatives », in Jacob, D. and Dufter, A. (eds.), *Focus and Background in Romance Languages*, Amsterdam, Benjamins: 281–308.

Onea, Edgar & Beaver, David (2011), « Hungarian focus is not exhausted », in Cormany, E., Ito, S. & Lutz, D. (eds.), *Proceedings of the 19th Semantics and Linguistic Theory Conference* (held April 3–5, 2009 at The Ohio State University), Washington, DC, Linguistic Society of America: 342-359.

Onea, Edgar & Volodina, Anna (2011), « Between specification and explanation. About a German discourse particle », *International Review of Pragmatics*, 3 (1): 3-32.

Ouyang, Iris & Elsi Kaiser, Elsi (2015), « Prosody and information structure in a tone language: An investigation of Mandarin Chinese», *Language, Cognition and Neurosciences*, 30 (1-2): 57-72.

Ouyang, Iris & Kaiser, Elsi (2015), « Prosody marks different kinds of informativity: interactions between frequency, probability and focus », *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 21 (1): 1-10.

Padučeva, Elena (1979), « Topic and focus in russian bi-nominative sentences », *SMIL, Journal of Linguistic Calculus*, 3-4: 29-48.

Paoli, Sandra (2009), « Contrastiveness and new information: a new view on focus », *Revista di Grammatica Generativa*, 34: 137-161.

Park, S.Y. (2003), « Information structure of it-clefts », *SNU Working Papers in Language and Linguistics*, 2: 41-60.

Parker, Frank & Pickeral, John (1985), « Echo questions in English », *American Speech*, 60 (4): 337-347.

Parsons Terence (1990), *Events in the Semantics of English*, MIT Press.

Partee, Barbara (1991), « Topic, focus and quantification », *SALT Proceedings, Semantics and Linguistic Theory*, 1: 159-188.

Partee, Barbara (1996), « Allegation and local accommodation ». in Partee, B. & Sgall, P. (eds.), *Discourse and Meaning: Papers in Honor of Eva Hajičová*, Amsterdam, John Benjamins: 65–86.

Partee, Barbara (1999), « Focus, quantification, and semantics-pragmatics issues », in Bosch, P. & van der Sandt, R. (eds.), *Focus, Linguistic, Cognitive and Computational Perspectives*, Cambridge University Press: 213-231.

Partee, Barbara (2009), « Focus and information structure: semantics and pragmatics », *Formal Semantics, Lecture 10*, U mass.

Patejuk, Agnieszka (2015), « Coordinated wh-words in Polish: Monoclausal or multiclausal? », *FASL 23*: 222-241.

Paul, Herman (1880), *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1970 (8^e éd.).

Pearl, Lisa & Sprouse, Jon (2012), « Syntactic Islands and Universal Grammar: A computational model of the acquisition of constraints on long-distance dependencies », *lingbuzz/001493*, pdf.

Pelletier, Francis, Jeffrey. (1994), « The principle of semantic compositionality », *Topoi*, 13: 11–24.

Peperkamp, Sharon & Dupoux, Emmanuel (2002), « A typological study of stress ‘deafness’ », in Gussenhoven, C. & Warner, N. (eds.), *Laboratory Phonology*, 7, Berlin, de Gruyter: 203-240.

Pereltsvaig, Asya (2004), «Topic and focus as linear notions: evidence from Italian and Russian », *Lingua*, 114 (3): 325-344.

Peregrin, Jaroslav (1994), « Topic-focus articulation as generalized quantification», in Bosch, P. & van der Sandt, R. (eds.), *Focus in Natural Language Processing*, vol. 2: Semantics, Heidelberg, IBM Deutschland: 379-388.

Peregrin, Jaroslav (1996), «Topic and focus in a formal framework », in Partee, B. & Sgall, P. (eds.), *Discourse and Meaning: Papers in Honor of Eva Hajičová*, Amsterdam: John Benjamins: 235-254.

Perrot, Jean (1975), « Les auxiliaires d'énoncé », Paris, *Mélanges Linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Paris et Louvain, Peeters : 447-453.

Perrot, Jean (1978), « Fonctions syntaxiques, énonciation, information », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXIII : 85-101.

Perrot, Jean & Louzoun, Myriam (1974), « Message et apport d'information » : à la recherche de structures, *Langue Française*, 21 : 122-135.

Pesetsky, David (1987), « Wh-in-situ: movement and unselective binding », in Reuland, E. & Meulen, A.T. (eds.), *The Representation of (in)Definiteness*, Cambridge, MIT Press: 98-129.

Pesetsky, David, (1994), *Zero Syntax*, Cambridge, MIT Press.

Pesetsky, David (2000), *Phrasal Movement and its Kin*, Cambridge, MA, MIT Press.

Phillips, Colin & Wagers, Matthew (2006) « Relating Structure and Time in Linguistics and Psycholinguistics»,
http://ling.umd.edu/~colin/research/papers/phillips_wagers2006b.pdf

Pierrehumbert, Janet (1980), *The Phonology and Phonetics of English Intonation*, Ph. D. dissertation, MIT. Reprinted by Indiana University Linguistics Club, 1987.

Pierrehumbert, Janet & Hirschberg, Julia (1990), « The meaning of intonational contours in the interpretation of discourse », in Cohen, P., Morgan, J. & Pollack, M. (eds.), *Intentions in Communication*, The MIT Press: 271-312.

Pike, Kenneth (1945), *The Intonation of English*, Ann Arbor, University of Michigan Press.

Pinker, Steven (1994), *The Language Instinct*, New York, Morrow & co..

Pinker, Steven (2007), « The evolutionary social psychology of off-record indirect speech acts », *Intercultural Pragmatics*, 4: 437-461.

Pires, Acrisio & Taylor, Heather (2007), « The Syntax of Wh-in-situ and Common Ground », *Proceedings from the Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society* 43 (2): 201-215.

Poesio, Massimo & Traum, David, R. (1997), « Conversational actions and discourse situations », *Computational Intelligence*, 13: 309-347.

Poesio, Massimo & Di Eugenio, Barbara (2001), Discourse structure and anaphoric accessibility, in Kruijff-Korbyova, I. & Steeman, M. (eds.), *European Summer School in Logic, Language and Information 2001 Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantic*: 129-143.

Polanuy, Livia, van den Berg, Martin & David Ahn (2001), « A note on the relationship of information structure to discourse structure », in Kruijff-Korbyová, J. & Steedman, M. (eds.), *2001 Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantics*: 11-14.

Polanuy, Livia, van den Berg, Martin & David Ahn (2003), « Discourse structure and sentential information structure », *Journal of Logic, Language and Information*, 12: 337-350.

Pollard, Carl & Sag, Ivan (1994), *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Chicago, Chicago University Press.

Pollock Jean-Yves, Munaro, Nicola & Poletto, Cecilia. (2001), « Eppur si muove ! On Comparing French, Portuguese and Bellunese Wh-Movement ». *Linguistic Variation Yearbook*, 1/1: 147- 180.

Portes, Cristel (2004), *Prosodie et Economie du Discours: Ecologie Discursive et Portée Pragmatique du Contour d'Implication*, Thèse de doctorat, Université de Provence.

Portner, Paul (2007), « Instructions for interpretation as separate performatives », in Schwabe, K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John, Benjamins: 407-426.

Portner, Paul & Yabushita, Katsuhico (1998), « The semantics and pragmatics of topic phrases », *Linguistics and Philosophy*, 21: 117-157.

Postal, Paul (1993), « Remarks on Weak Crossover effects », *Linguistic Inquiry*, 24 (3): 539-556.

Potts, Christopher (2003), « Conventional implicatures, a distinguished class of meanings », in Ramchand, G. & Reiss, c. (eds.), *The Oxford Handbbok of Linguistic Interfaces*, Oxford University Press: 503-538.

Potts, Christopher (2003b), « Expressive content as conventional implicature », in Kadowaki, M & Kawahara, S. (eds) , *Proceedings of the North East Linguistic Society 33*, Amherst, UMass: 303-322.

Potts, Christopher (2005), *The logic of Conventional Implicatures*, Oxford University Press.

Potts, Christopher (2005b), Lexicalized intonational meaning, in Kawahara, S. (ed.), *University of Massachusetts Occasional Papers* (Amherst), volume 30:129-146.

Potts, Christopher (2007), « Into the conventional-implicature dimension », *Philosophy Compass* , 4 (2): 665-679.

Potts, Christopher (2015), « Presupposition and implicature », in Lappin, S. & Fox, C. (eds.), *Handbook of Contemporary Semantic Theory* (2nd ed.), Oxford, Blackwell (draft chapter formatted on 7th june 2014): 168-202.

Prevost, Scott, Allan (1996), *A Semantics of Contrast and Information Structure for Specifying Intonation in Spoken Languages Generation*, Doctoral dissertation, University of Pennsylvania.

Prevost, Scott & Steedman, Mark (1993), « Generating contextually appropriate intonation », *Proceedings of the 6th Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics (Utrecht)*: 332-340.

Prévost, Sophie (1998), « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de Praxématique*, 30 : 13-55.

Prévost, Sophie. (2003), « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents », *Cahiers de Praxématique*, 40 : 97-126.

Prévost, Sophie (2004), « Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres », *Travaux de Linguistique*, 47 : 51-77.

Prince, Alan S. (1983), « Relating to the grid », *Linguistic Inquiry*, 14: 19-100.

Prince, Ellen (1978), « A comparison of WH-clefts and IT-clefts in discourse », *Language*, 54 (4): 883-906.

Prince, Ellen (1981), « Toward a taxonomy of given-new information », in Cole, P. (ed.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press: 233-255.

Prince, Ellen (1984), « Topicalization and left-dislocation »: a functional analysis, in White, S. & Teller, V. (eds.), *Discourses in Reading and Linguistics*, New York, Annals of the New York Academy of Sciences: 213-225.

Prince, Ellen (1985), « Fancy syntax and ‘shared knowledge », *Journal of Pragmatics*, 9: 65-81.

Prince, Ellen (1986), « On the Syntactic marking of presupposed open propositions», *Parasession Papers, CLS 22*: 208-222.

Prince, Ellen (1988), « Discourse analysis: A part of the study of linguistic competence », in Newmeyer, F. (ed.), *Linguistics: The Cambridge Survey*, vol. 2, Cambridge University Press: 164-182.

Prince, Ellen (1992), « The ZPG letter: subjects, definiteness, and information status », in Thompson, S. & Mann, W. (eds.), *Discourse Description, Diverse Analyses of a Fundraising Text*, Amsterdam, John Benjamins: 295-325.

Prince, Ellen (1997), « On the functions of left-dislocation in English discourse », in Kamio, A.(ed.), *Directions in Functional Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins: 117-143.

Progovac, Lijljana (1993), « Negative polarity items in questions: Strength and relevance », *Journal of Semantics*, 20: 239-273.

Pruitt, Kathryn (2007), *Perceptual Relevance of Prosodic Features in Non-wh-Questions with Disjunction*, UMass Amherst.

Pruitt, Kathryn. (2008), « Prosody and focus in alternative questions: Accounting for interpretation », in *Experimental and Theoretical Advances in Prosody*, Cornell, Ithaca, NY.

Pruitt, Kathryn, & Floris Roelofsen.(2013), « The interpretation of prosody in disjunctive questions ». *Linguistic Inquiry*, 44 (4): 632-620.

Pulman, Steve (1997), « Higher order unification and the interpretation of focus », *Linguistics and Philosophy*, 20: 73–115.

Putman, Michael, T. (2007), *Scrambling and the Survive Principle*, Amsterdam, John Benjamins.

Quillard, Virginie (2000). *Interroger en Français Parlé : Etudes Syntaxique, Pragmatique et Sociolinguistique*. Thèse de doctorat, Université François Rabelais, Tours.

Quillard, Virginie (2001), « La diversité des formes interrogatives: comment l’interpréter ? », *Langage et Société*, 2001/1 (95): 57-72.

Radek, Šimík (2010), « Interpretation of multiple interrogatives: An information structure sensitive account », *Proceedings of FASL 18*.

Radford, Andrew (1988), *Transformational grammar*, Cambridge University Press.

Rasier, Laurent, Caspers, Johanneke & van Heuven, Vincent (2010), « Accentual marking of information status in Dutch and French as foreign languages. Production and perception », *Proceedings of the 6th International Symposium on the Acquisition of Second Language Speech, New Sounds 2010*: 379-385.

Ratiu, Dafina (2012), « Coordinated vs. matching questions in Romanian », *Proceedings of ConSOLE XVII*: 253-268.

Raynal, Céline (2008), *La Restriction en Français : Trois Etudes Sémantiques*, Thèse de doctorat, Université Paris-Diderot - Paris VII.

Reboul, Anne & Moeschler, Jacques (1998), *Pragmatique du Discours: De l'Interprétation de l'Énoncé à l'Interprétation du Discours*, Paris, Armand Colin.

Rebuschi, Georges & Tuller, Laurice (1999), *The Grammar of Focus*, Amsterdam, John Benjamins.

Reese, Brian (2006), « The meaning and use of negative polar interrogatives », in Bonami, O. & Cabredo Hofherr, P. (eds.), *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, 6: 331-354.

Reese, Brian (2006b). Negative polar interrogatives and bias, in Washio, T. et al. (eds.), *New Frontiers in Artificial Intelligence: Joint JSAI 2005 Workshop Post-Proceedings . Lecture Notes in Computer Science*, Berlin, Springer-Verlag: 85-92.

Reese, Brian & Asher, Nicholas (2006), 2006, « Prosody and the interpretation of tag questions », *Talk presented at Sinn und Bedeutung 11*.

Reeve, Matthew (2002), *Clefts and their Relatives*, Amsterdam, John Benjamins.

Reglero, Lara (2005), « Wh-in-situ constructions: Syntax and/or phonology? » *WECOL 24*: 334-342.

Reglero, Lara (2007), « Wh-in-situ interrogatives in Spanish », *Probus 19*: 267-297.

Reich, Ingo (2002), *Zur Kongruenz von Frage und Antwort im Deutschen*, Berlin, Akademie Verlag.

Reineke, Brigitte (2006), « Focus et topique en tant que deux phénomènes pragmatiques dans les langues Oti-Volta orientales », *Cahiers Voltaïques*, 7 : 100-111.

Reinhart, Tanya (1981), « Pragmatics and Linguistics: An analysis of sentence topics », *Philosophica*, 27 (1): :53-94. Reproduced by the Indiana University Linguistics Club, 1982: 38p.

Reinhart, Tanya (1984), « Principles of gestalt perception in the temporal organization of narrative texts », *Linguistics*, 22:779-809.

Reinhart, Tanya (1995), *Interface Strategies*, OTS Working Papers, Utrecht University.

Reinhart, Tanya (1998), « Wh-in-situ in the framework of the minimalist program», *Natural Language Semantics*, 6: 29-56.

Reinhart, Tanya (2006), *Interfaces Strategies: Optimal and Costly Computation*, Cambridge, MA.

Reis, Marga (1992), « Zur Grammatik und Pragmatik von Echo-w-Fragen », in Rosengren, I. (ed.), *Satz und Illokution*, vol. 1, Tübingen: Niemeyer: 213-261.

Reis, Marga (1999), « On sentence types in German: an enquiry into the relationship between grammar and pragmatics », *Interdisciplinary Journal for Germanic Linguistics and Semiotic Analysis*, 4:195-236.

Reis, Marga (2010), « On the analysis of echo questions », *Paper presented at the Conference Sentence Types, Sentence Moods, and Illocutionary Forces*, Berlin, Humboldt University.

Repp, Sophie (2010), « Defining ‘contrast’ as an information-structural notion in grammar », *Lingua*, 120 (6):1333-1345.

Repp, Sophie (2011), « Relevance topics », in Ingo Reich et al. (eds.), *Proceedings of Sinn & Bedeutung 15*. Universaar - Saarland University Press (Saarbrücken): S. 483-498.

Repp, Sophie (2013), « Common ground management: Modal particles, illocutionary negation and VERUM », in Gutzmann, D., & Gärtner, H.M (eds.), *Beyond Expressives Explorations in Use-conditional Meaning*, Leiden, Boston: Emerald. CRISPI Series: S. 231-274.

Repp, Sophie (2016), « On the semantics and prosody of contrast - with production data from questions and exclamatives », *EingeladenerVortrag, PINS - Prosody and Information Structure in Stuttgart*. Workshop. März.

Repp, Sophie & Heiner Drenhaus (2015), « Intonation influences processing and recall of left-dislocation sentences by indicating topic vs. focus status of dislocated referent». *Language, Cognition and Neuroscience*, 30, 324-346.

Rialland, Annie & Robert, Stéphanie (2001), « The intonational system of wolof », *Linguistics and Philosophy*, 39: 893-939.

Richards, Norvin (1997), *What Moves Where When in Which Language?* Doctoral dissertation, MIT, also (2001), Oxford University Press.

Richards, Norvin (2001), *Movement in Language*, Oxford University Press.

Richards, Norvin (2010), *Uttering Trees*, Cambridge, MA, MIT Press.

Richmond, Thomason (1990), « Accomodation, meaning and implicature: interdisciplinary foundations for pragmatics », in Cohen, P. et al. (eds.), *Intentions in Communication*, MIT Press: 325-362.

Richter, Nicole & Mehlhorn, Grit. (2006), Focus on contrast and emphasis: evidence from prosody. in: Molnár, V. & Winkler, S. (eds.), *The Architecture of Focus*, Studies in Generative Grammar, vol. 82, Berlin, de Gruyter: 347-371.

Riester, Arnt (2008), « A semantic explication of information status and the underspecification of the recipients knowledge », in Grønn, A. (ed.), *Proceedings of SuB12*, Oslo, ILOS 2008: 508- 522.

Rietveld, Antony & Gussenhoven, Carlos (1985), « On the relation between pitch excursion size and prominence », *Journal of Phonetics*, 13: 299-308.

Rilliard, Albert, Shochi, Takaaki, Martin, Jean-Claude, Erickson, Dona & Aubergé, Véronique (2009), « Multimodal indices to Japanese and French prosodically expressed social affects », *Language and Speech*, 59 (2/3): 223-243.

Rizzi, Luigi (1990), *Relativized Minimality*, Cambridge, MA: MIT Press.

Rizzi, Luigi (1997), «The fine structure of left-periphery », in Haegeman, L. (ed.), *Elements of Grammar: A Handbook of Generative Syntax*, Dordrecht, Kluwer: 281-337.

Rizzi, Luigi (2004), « On the cartography of syntactic structures », in Rizzi, L. (ed.), *The Structure of CP and IP, The Cartography of Syntactic Structures*, vol.2, Oxford University Press: 3-15.

Rizzi, Luigi (2006), « On the forms of chains, Criterial positions and ECP effects », in Cheng, L & Corver, N. (eds.), *On Wh-Movement: Moving On*, MIT Press: 97-133.

Rizzi, Luigi (2013), « Focus, topic and the cartography of the left periphery », in Parod, C.i & Luraghi, S. (eds.), *The Bloomsbury Companion to Syntax*, London, Bloomsbury Publishing: 436-451.

Rizzi, Luigi & Bocci, Giuliano (2017), « The left periphery of the clause », in Everaert, M. & van Riemsdijk, H.C. (eds.), *The Wiley Blackwell Companion to Syntax*, Second Edition, Blackwell Publishers.

Rizzolatti, Giacomo & Arbib, Michael (1998), « Language within our grasp », *Neurosciences*, 21: (5): 188-194.

Robert, Stéphanie (1993), « Structure et sémantique de la focalisation », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXVIII (1) : 25-47.

Roberts, Craige (1995), « Context in dynamic interpretation », in Horn, L.R. & Ward, G. (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell: 197-220.

Roberts, Craige (1996/2012), « Information structure in discourse: towards an integrated formal theory of pragmatics »; (1996), *IOSU Working papers in linguistics 49: Papers in Semantics*, 91-136; (2012), *Semantics and Pragmatics*, 5 (6): 1-69.

Roberts, Craige (1998), « Focus, the flow of information and universal grammar », *Syntax and Semantics*, vol 29, *The limits of Syntax*, New York, Academic Press: 109-160.

Roberts, Craige (2004), « Context in dynamic interpretation », in Horn, L. & Ward, G. (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Blackwell, Oxford: 197-220 (published online, 11 JAN 2008).

Roberts, Craige (2006), « Resolving Focus », *Conference abstract of Sinn und Bedeutung 11*. (Barcelona) URL <http://purl.org/dm/handouts/roberts-sinn-und-bedeutung-2006.pdf>.

Roberts, Craige (2011), « Topics », in Maienborn, C., von Stechow, K. & Portner, P. (eds.), *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning*, volume 33.2, Berlin, Mouton, de Gruyter: 1908-1934.

Roberts, Craige (2012), « Information structure: Afterwords », *Semantics and Pragmatics*, 5 (7): 1- 19.

Roberts, Craige (2017), « Speech acts in discourse context », in Fogal, D. et al. (eds.), *New Work on Speech Acts*, forthcoming, Oxford University Press.

Roberts, Craige (2019), « Contextual influences on reference », to appear in Gundel, J. & Abbott, B (eds.), *The Oxford Handbook of Reference*, Oxford University Press .

Roberts, Craige, Simons, Mandy Tonhauser, Judith & Beaver, David (2009), « Presuppositions, conventional implicatures and beyond: a unified account of projection » , in Klinedinst, N. & Rothschild, D. (eds.), *Proceedings of Workshop on New Directions in the Theory of Presuppositions* (ESSLI, 2009).

Rochemont, Michael (1978), *A Theory of Stylistic Rules in English*, Ph.D. dissertation, Amherst, University of Massachusetts.

Rochemont, Michael (1986), *Focus in Generative Grammar*, Amsterdam, John Benjamins.

Rochemont, Michael (1988), « Phonological focus and structural focus », in Culicover, P. & McNally, L. (eds.), *The Limits of Syntax*, San Diego, Academic Press: 337-363.

Rochemont, Michael (2016), « Givenness », in Féry, C. & Hishihara, S., *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press: 41-63.

Rochemont, Michael & Culicover, Peter (1990), *English Focus Constructions and the Theory of Grammar*, Cambridge Studies in Linguistics 52, Cambridge University Press.

Rodman, Robert (1974), « On left dislocation », *Papers in Linguistics*, 7: 437-466.

Roelofsen, Floris, & van Gool, Sam (2009), « Disjunctive questions, intonation, and highlighting », *Amsterdam Colloquium 10* (Amsterdam Colloquium 2009), LNAI 6042: 384-394.

Rohde, Hannah (2006), « Rhetorical questions as redundant interrogatives », *San Diego Linguistic Papers*, 2: 134-168.

Rojas-Esponda, Tania (2014), « A discourse model for überhaupt », *Semantics and Pragmatics*, 7: 1-45.

Romero, Maribel (1998), *Focus and Reconstruction Effects in Wh-phrases*, Ph.D. dissertation, University of Massachusetts at Amherst.

Romero, Maribel (2005), « Two approaches to biased yes/no questions », in Alderete, J. et al. (eds.), *Proceedings of the 24th West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville, MA: Cascadia Press: 352-360.

Romero, Maribel (2005b) « Biased Yes/No questions, really, and answers », *Proceedings of the Workshop on Formal and Computational Approaches to Discourse and Other Particles*. (University of Barcelona).

Romero, Maribel (2006), « Biased Yes/no questions: the role of verum », *Sprache und Datenverarbeitung*, 30 (1): 9-24.

Romero, Maribel & Han, Chung-Hye (2001), « On certain epistemic implicatures in Yes/No questions », *Proceedings of the 13th Amsterdam Colloquium*, ILLC/Dept. Philosophy, Amsterdam, University of Amsterdam,

Romero, Maribel & Han, Chung-Hye (2002), « Verum Focus in Negative Yes/No Questions », *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory*, Vol. 12, Ithaca, NY, CLC Publications.

Romero, Maribel & Han, Chung-Hye (2003), « Focus, Ellipsis and the Semantics of Alternative Questions », in Beyssade, C. et al. (eds.), *Empirical Issues in Formal Syntax and Semantics 4*. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 291-307.

Romero, Maribel & Han, Chung-Hye (2004), « On negative Yes/no questions », *Linguistics and Philosophy*, 27 (5): 609-658.

Romoli, Jacopo (2011), « The presuppositions of soft triggers are not presuppositions », in Ashton, Neil et al. (eds.), *Proceedings of the 21st Semantics and Linguistic Theory Conference*, New Jersey, Rutgers University: 236-256.

Rooth, Mats (1985), *Association with Focus*, Ph.D. dissertation, University of Massachusetts at Amherst.

Rooth, Mats (1992), « A theory of focus interpretation », *Natural Language Semantics*, 1 (1): 75-116.

Rooth, Mats (1996), « Focus », in Lappin, S. (ed.), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Oxford, Blackwell: 271-297.

Rooth, Mats (1996b), « On the interface principles for intonational focus », in Galloway, T & Spence, J. (eds.), *Proceedings of SALT VI*, Ithaca: 202-226.

Rooth, Mats (1999), « Association with focus or association with presupposition », in Bosch & van der Sandt (eds.), *Focus - Linguistic, Cognitive and Computational Perspectives*, Cambridge University Press: 232-244.

Rooth, Mats (2004), « Comments on Krifka's Paper », in Kamp, H. & Partee, B. (eds.), *Context-Dependence in the Analysis of Linguistic Meaning*, Amsterdam, Elsevier: 477-487

Rooth, Mats (2005), « Topic accents on quantifiers », in Carlson, G.N. & Pelletier, F.J (eds.), *Reference and Quantification: The Partee Effect*, Stanford, CA, CSLI Publications: 303-28.

Rooth, Mats (2008), « Focus anaphoricity: notions of focus anaphoricity », *Acta Linguistica Hungarica*, 55: 277-285.

Rooth, Mats (2010), « Second occurrence focus and relativized stress F », in Zimmermann, M. & Féry, C. (eds.), *Information Structure, Theoretical, Typological and Experimental Perspectives*, Oxford University Press: 15-35.

Rooth, Mats (2016), « Alternative semantics », in Féry, C. & Hishihara, S., *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press: 19-40.

Rosengren, Inger (1991), « Zur Fokus-Hintergrund-Gliederung im Deklarativsatz und im W-Interrogativsatz », in Reis, M. & Rosengren, I. (eds.), *Fragesätze und Fragen*, Tübingen, Niemeyer, 175-200.

Rosengren, Inger (1995), « Thethetic/categorial distinction revisited once more », in Kohlhof, Winkler & Drubig (eds.): 89-111.

Ross John Robert (1967). *Constraints on Variables in Syntax*, Doctoral dissertation, MIT.

Rouchota, Villy & Jucker, Andreas (1998), *Current Issues in Relevance Theory*, Amsterdam, John Benjamins.

Roulet, Eddy (1996), « Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien », *Cahiers de Linguistique Française*, 18 : 11-32.

Roulet, Eddy (1999), *La Description de l'Organisation du Discours*, Paris, Didier.

Roussarie, Laurent (2006), « Contexte », in Godard, D., Roussarie, L. & Corblin, F. (eds.), *Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique et Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

Roustan, Benjamin (2012), *Etude de la Coordination Gestes Manuels/Parole dans le Cas de la Désignation*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble.

Roustan, Benjamin & Dohen, Marion (2010), « Speech/hand coordination in the production of prosodic focus », *12th Conference on Laboratory Phonology*, University of New Mexico.

Rosengren, Inger (1993), « Wahlfreiheit mit Konsequenzen, Scrambling Topikalisierung und FHG im Dienste der Informationsstrukturierung » in Reis, M. (ed.), *Wortsetzung und Informationsstrukturierung*, Tübingen, Niemeyer: 251-312.

Rosengren, Inger (1997), « Thethetic/categorial distinction revisited once more », *Linguistics*, 35: 439-479. DOI: <https://doi.org/10.1515/ling.1997.35.3.439>.

Ross, John Robert. (1967), *Constraints on Variables in Syntax*, PhD dissertation, Massachusetts Institute of Technology

Rossi, Mario & Di Cristo, Albert (1980), « Un modèle de détection automatique des frontières intonatives et syntaxiques », *Actes des XI^{èmes} Journées d'Etude sur la parole* (Strasbourg, 28-30 mai, 1980) : 219-238.

Rossi, Mario, Di Cristo, Albert, Hirst, Daniel, Martin, Philippe & Nishinuma, Yukihiro (1981), *l'Intonation: de L'Acoustique à la Sémantique*, Paris Klincksiek.

Rossi, Mario, Hirst, Daniel & Di Cristo, Albert (1981), « Continuation et question », in Rossi et al. (1981), *l'Intonation: de L'Acoustique à la Sémantique*, Paris Klincksiek : 149-177.

Rudin, Catherine (1988), « On multiple questions and multiple *wh*-fronting », *Natural Language and Linguistic Theory*, 6: 445-501.

Rudin, Catherine (1993), « On focus position and focus marking in Bulgarian questions », in *Proceedings of FLSM 4*, Department of Linguistics, Iowa: City, University of Iowa: 252-265.

Rudin, Catherine (2005), « Review of Boeckx et al (2003), Multiple-Wh fronting », *Journal of Linguistics*, 41

Rullman, Hotze (1995), *Maximality in the Semantics of Wh-Constructions*, Doctoral dissertation, Amherst, University of Massachusetts.

Russel, Ultan (1978), « Some general characteristics of interrogative systems », in Greenberg, J. et al. (eds.), *Universals of Human Language*, vol 4, Stanford University Press: 211-248.

Ruwet, Nicolas (1967), *Introduction à la Grammaire Générative*, Paris, Plon.

Sabel, Joachim (2000). « Partial *Wh*-Movement and the Typology of *Wh*-Questions », in U. Lutz, U. et al. (eds.), *Wh- Scope Marking*, Amsterdam, John Benjamins: 409-446.

Sabel, Joachim (2006), « Typologie des W-Fragesatzes », *Linguistische Berichte* 206:147-194.

Sadock, Jerrold, M (1971), « Queclaratives », *Proceedings of the 7th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago. CLS: 223-232.

Sadock, Jerrold, M. (1974), *Towards a Linguistic Theory of Speech Acts*, New York, San Francisco, London, Academic Press.

Sadock, Jerrold, M. & Zwicky, Arnold (1985), « Speech acts distinctions in syntax », in Shopen, T. (ed.), *Language Typology and Syntactic Description*, vol.1., Cambridge University Press:155-196.

Saeed, John I (2004), « The focus structure of Somali », in Nolan, B. (ed.), *The International Role and Reference Grammar Conference*, Dublin, Institute of Technology Blanchardstown: 258- 279.

Šafařová, Marie & Swerts, Marc (2004), « On recognition of declarative questions in English », *Speech Prosody 2004*, Nara, Japon, <http://www.isca-speech.org/archive>.

Sag, Ivan, Hofmeister, Philip, Arnon, Inbal, Snider, Neal (2008) & Jeager, Florian « Processing accounts for superiority effects », <https://pdfs.semanticscholar.org/7a32/dd5be7d54df166d527e4f6789cd856b581cc.pdf>: 16p.

Samek-Lodovici, Vieri (2005), « Prosody syntax interaction in the expression of focus », *Natural Language and Linguistic Theory*, 23: 687-755.

Samek-Lodovici, Vieri (2006), « When right-dislocation meets the left-periphery », *Lingua*, 116: 836-873.

Samko, Bern (2016), « Verum focus in alternative semantics », *90th Annual Meeting of the Linguistic Society of America*, Washington, DC (jan. 2016).

Sandler, Wendy & Lillo-Martin, Diane (2006), *Sign Language and Linguistic Universals*, Cambridge University Press.

Sasse, Hans-Jürgen (1987), «The thematic/categorical distinction revisited », *Linguistics*, 25 : 511-580.

Sasse, Hans-Jürgen (1995), «A Preliminary Bibliography on Focus», *Arbeitspapier*, n.F., Nr 23, Institute für Sprachwissenschaft der Universität zu Köln.

Sauerland, Uli (2005), « Don't interpret focus! », *Proceedings of Sinn & Bedeutung 9*, Nijmegen, The Netherlands.

Schafer, Amy, Carlson, Karty, Clifton, Charles., Jr & Frazier, Lyn. (2000), « Focus and the interpretation of pitch accents: Disambiguating embedded questions », *Language and Speech*, 43: 75-106.

Schauffler, Nadja & Turco, Giuseppina (2015), « Multiple contrastive accents in German production: Rhythmic and syntactic factors », in *The 18th International Congress of Phonetic Sciences* (10-14th August 2015), Glasgow, Scotland UK

Schegloff, Emmanuel (1997), Whose text whose context, *Discourse and society*, 8 (2): 165-187.

Schiffer, Stephen (1972), *Meaning*, Oxford, Clarendon Press.

Schiffman, Harvey (1976), *Sensation and Perception: An Integrated Approach*, Oxford, John Wiley & Sons (3rd edition: 1990).

Schiffrin, Deborah (1987), *Discourse Markers*, Cambridge University Press.

Schlangen, David. (2004), « Causes and strategies for requesting clarification in dialogue », *Proceedings of 5th Workshop on the ACL SIG on Discourse and Dialogue*, Boston, USA: 136-143.

Schlobinsky, Peter & Schütze-Coburn, Stephan (1992), « On the topic and topic continuity », *Linguistics*, 30: 89-121.

Schmerling, Susan (1974), « A re-examination of normal stress », *Language*, 50: 66-73.

Schmerling, Susan (1976), *Aspects of English Stress*, Austin, Texas University Press.

Schmid, Hans-Jörg (2012), *Cognitive Pragmatics*, Berlin, de Gruyter.

Schmitz, Hans-Christian (2008), *Accentuation and Interpretation*, New York, MacMillan.

Schmitz, Hans-Christian (2008), « Optimal accentuation », in Schmitz, H.C. (ed), *Accentuation and Interpretation*, New York, MacMillan: 6-17.

Schmitz, Hans-Christian (2008), « Optimal accentuation vs focus accentuation », in Schmitz, H.C. (ed), *Accentuation and Interpretation*, New York, MacMillan: 142-200.

Schneider, Klaus & Barron, Anne (2014), *Pragmatics of Discourse*, Berlin, de Gruyter.

Schwabe, Kerstin (2007), « Interrogative complement clauses », in Schwabe K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form : Generalizations Across Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 447-466.

Schwabe, Kerstin & Winkler, Suzanne (2007), « On Information Structure, Meaning and Form : Generalizations Across Languages », in Schwabe K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form : Generalizations Across Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 1-29.

Schwarzschild, Roger (1994), *Why Some Foci Must Associate*, unpublished (quoted by Beaver & Clark, 2009).

Schwarzschild, Roger (1999), « Givenness, avoid F and other constraints on the placement of accent », *Natural Language Semantics*, 7 (2): 141-177.

Sczabolcsi, Anna (1981), « The semantics of topic-focus articulation », in Groenendijk, J.A.G., Janssen, T. & Stokhof, M. (eds.), *Formal Methods in the Study of Language 2*, Amsterdam, Mathematisch Centrum: 513-540.

Searle, John (1969), *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press.

Searle, John (1975), « Indirect speech acts », in Cole, P. & Morgan, J.L. (eds.), *Syntax and Semantics III: Speech Acts*, New York, Academic Press: 59-82.

Séguinot, André (1976), « L'accent d'insistance en français standard », in Carton, F. (ed.), *l'Accent d'Insistance*, Paris, Didier :1-91.

Selkirk, Elisabeth (1984), *Phonology and Syntax: the Relation between Sound and Structure*, Cambridge, MIT Press.

Selkirk, Elisabeth (1990), « On the nature of prosodic constituency », in Kingston, J. & Beckman, M. (eds.), *Papers in Laboratory Phonology I: Between the Grammar and Physics of Speech*, Cambridge University Press: 179-200.

Selkirk, Elisabeth (1995), « Sentence prosody, intonation, stress and phrasing », in Goldsmith, J. (ed.), *The Handbook of Phonological Theory*, Oxford, Blackwell: 550-569.

Selkirk, Elisabeth (1995b), « The prosodic structure of function words », *UMOP 18, GLSA*, Amherst, University of Massachusetts,

Selkirk, Elisabeth (2000), « The interaction of constraints in prosodic phrasing », in Horne, M. (ed.), *Prosody, Theory and Experiment*, Amsterdam, Kluwer Academic Publishers: 231-261.

Selkirk, Elisabeth (2002), « Contrastive focus vs presentational focus: prosodic evidence from high node raising in English », *Proceedings of the First International Speech Prosody Conference (Aix-en-Provence)*: 643-646.

Selkirk, Elisabeth (2003), « Sentence phonology », *International Encyclopedia of Linguistics*, 2nd ed. Oxford University Press.

Selkirk, Elisabeth (2006), *Contrastive Focus, Givenness and Phrase Stress*, Manuscript, Amherst, University of Massachusetts.

Selkirk, Elisabeth (2007), « Contrastive focus, givenness and the unmarked status of discourse new », in Féry, C., Fanselow, G. & Krifka, M. *Interdisciplinary Studies on Information Structure* 6: 125-145 also published in (Selkirk, 2008): *Acta Linguistica Hungarica*, 55 (3/4): 331-346.

Sells, Peter (2001), « Negative polarity licensing and interpretation », in Kuno, S. et al. (eds.), *Harvard Studies in Korean Linguistics* 9, Seoul, Hanshin Publishing Company: 3-22.

Selting M. (1992), « Prosody in Conversational Questions », *Journal of Pragmatics*, 17: 315-345.

Selting, Margret (1993), « Voranstellungen vor den Satz. Zur grammatischen Form und interaktiven Funktion von Linksversetzung und Freiem Thema im Deutschen », *Zeitschrift für Germanistische Linguistik*, 21: 291-319.

Selting, Margret (1994), « Emphatic speech style: with special focus on the prosodic signalling of heightened emotive involvement in conversation », *Journal of Pragmatics*, 22 (3/4): 375- 408.

Selting, Margret & Couper-Kuhlen, Elisabeth (2001), *Studies in Interactional Linguistics*, Amsterdam, Benjamins.

Serda, Laure (2005), « Fonctionnement des cadres spatiaux dans les résumés de films », *Langue Française* : 61-79.

Serda, Laure (2009), « Rôle informationnel et textuel des adverbiaux détachés : exemples en français et en anglais en *sur* et *on* », in Flora, L., Papahagi, C., Pop, L. & Curea, A. (eds.), *Directions Actuelles en Linguistique du Texte*, Actes du Colloque International Le Texte : Modèles, Méthodes, Perspectives, Université de Neuchâtel : 311-328.

Seuren, Pieter, A. (1985), *Discourse Semantics*, Oxford, Blackwell.

Sgall, Petr (1987), « Prague functionalism and topic vs. focus », in Dirven, R. & Fried, V. (eds.), *Functionalism in Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins: 169-190

Sgall, Petr (1993), « The Czech tradition », in: von Stechov, J., Sternefeld, W. & Vennemann, T. (eds.), *Handbuch Syntax*, Berlin, de Gruyter: 349-368.

Sgall, Petr, Hajičová, Eva & Benešová, Eva (1973), *Topic, Focus and Generative Semantics*, Kronberg, Scriptor.

Sgall, Petr & Hajičová, Eva (1977), « Focus on focus », *The Prague Bulletin of Mathematical Linguistics*, 28/29: 5-54 / 23-41.

Sgall, Petr & Hajičová, Eva (1978), « A question-answering system and the theory of meaning », *Proceedings of the 12th International Congress of Linguists* (Vienna): 535-539.

Sgall, Petr & Panevova, Jarmila, Eva (1986). *The Meaning of the Sentence in its Semantic and Pragmatic Aspects*, Dordrecht, Reidel.

Sharp, Alan, E. (1958): « Falling-rising intonation patterns in English », *Phonetica*, 2 (3-4): 127-152.

Shattuck-Hufnagel, Stephanie & Turk, Alice (1996), « A prosody tutorial for investigation of auditory sentence processing », *Journal of Psycholinguistic Research*, 25: 193-247.

Shlonsky, Ur(2010), « The cartographic enterprise in syntax », *Language and Linguistics Compass*, 4 (6): 417-429.

Shlonsky, Ur (2012), « Notes on Wh in situ in French», in Brugè, L. et al. (eds.), *Functional Heads, The Cartography of Syntactic Structures*, vol. 7, Oxford, Oxford University Press: 242-252.

Shlonsky, Ur (2017), « Wh in situ and criterial freezing », in Aboh et al. (eds.), *Elements of Comparative Syntax*, Berlin, De Gruyter: 349-369.

Siewierska, Anna (1991), *Functional Grammar*, London, Routledge.

Šimik, Radek (2010), « Interpretation of multiple interrogatives: an information structure sensitive account », *Second draft, January 2010, submitted to Proceedings of FASL 18*.

<https://amor.cms.hu-berlin.de/~simikrad/pdf/simik-draft-multipleinterrogatives.pdf>

Šimik, Radek (2011/2012), *The Relation Between Information Structure and Syntax*, Optional Seminar, Winter Semester 2011/2012, Department of Linguistics, University of Potsdam,43p.

<http://amor.cms.hu-berlin.de/~simikrad/pdf/simik-IS-syntax.pdf>.

Šimik, Radek (2011b), *Introduction to the Semantics of Questions*, EGG summer school, July 25–29, 2011,

Simons, Mandy (2003), « Presupposition and accomodation: Understanding the stalkanerian picture », *Philosophical Studies*, 112: 251-278.

Simons, Mandy (2005), « Presupposition and relevance », in Zoltán Gendler Szabó (ed.), *Semantics Versus Pragmatics*, chap. 8, Clarendon Press: 229-255.

Simons, Mandy (2005b), « Dividing things up: The semantics of or and the modal/or interaction», *Natural Language Semantics*, 13: 271-316.

Simons, Mandy (2006), «Fundational issues in presupposition», *Philosophy Compass*, 1 (4): 357-372.

Simons, Mandy (2006b), *Presupposition Without Common Ground*, Manuscript, Carnegie Mellon

Simons, Mandy (2013), « Presupposing », in Sbisà, M. & Turner, K. (eds.), *Pragmatics of Speech Actions*, Berlin, de Gruyter: 143-172.

Simons, Mandy (2013b), « On the conversational basis of some presuppositions », *Perspectives in Pragmatics, Philosophy and Psychology*, Berlin, Springer Verlag: 329-348.

Simons, Mandy, Beaver, David, Roberts, Craige & Tonhauser, Judith (2010), «What projects and why », in Lutz, D. & Li, N (eds.), *Semantics and Linguistic Theory*, Proceedings of SALT 20: 309-327.

Simons, Mandy, Beaver, David, Roberts, Craige & Tonhauser, Judith (2016), «The best question: Explaining the projection behavior of factives », *Discourse Processes* (March 2016) : 1-20.

Sityaev, Dimitry (2000), « The relationship between accentuation and information status of discourse referents: A corpus-based study », *UCL Working Papers in Linguistics*, 12: 285-304.

Skrabalova, Hana (2007), « Wh-questions with conjoined Wh-items », in Karlik, P. (ed.), *Czech in Generative Grammar*, Lincom Europe: 161-174.

Skopeteas, Stavros & Fanselow, Gisbert (2008), « Focus types and argument asymmetries: A cross-linguistic study in language production », article presented at the conference *Contrastive Information Structure Analysis* (Wuppertal, 18 March 2008).

Skopeteas, Stavros & Fanselow, Gisbert (2010), « Focus in Georgian and the expression of contrast», *Lingua*, 120 (6): 1370-1391.

Sluijter, Agaath (1995), *Phonetic Correlates of Stress and Accent*, The Hague, Holland Academic Graphics.

Sluijter, Agaath. & van Heuven, V.J.(1996), « Spectral balance as an acoustic correlate of linguistic stress », *Journal of the Acoustical Society of America*, 100: 2471-2485.

Smit, Niels (2010), *FYI: Theory and Typology of Information Packaging*, Doctoral dissertation, printed by Wöhrmann Print Service, Zutphen

Smith, Neils (1982), *Mutual Knowledge*, New York, Academic Press.

Sneed, Elisa (2004), « Structural focus and prosodic focus in Hungarian», *Proceedings of the 40th Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 1: 381-395.

Sobin, Nicholas (1990), « On the syntax of English echo questions », *Lingua*, 81: 141-167.

Sobin, Nicholas (2010), « Echo questions and the minimalist program ». *Linguistic Inquiry*, 41: 131-148.

Song, Sanghoun (2014), *A Grammar Library for Information Structure*, Ph.D. thesis, Seattle, University of Washington.

Speas, Margaret (2004), « Evidentiality, logophoricity and the syntactic representation of pragmatic features », *Lingua*, 114 (3): 255-276.

Spencer, Jennifer (2001), « Presupposition or abstract object anaphora? Constraints on choice of factive complements in spoken discourse », in Kruijfk-Korbyova, I. & Steeman, M. (eds.), *Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantics*: 161-174.

Spencer, Jennifer & Lobanova, Anna (2009), « Reliable discourse markers for contrast relations », *Proceedings of the 8th International Conference on Computational Semantics* (Tilburg, jan. 2009): 210-221,

Sperber, Dan & Wilson, Derdre (1986), *Relevance: Communication and Cognition*, Cambridge, Harvard University Press.

Sperber, Dan & Wilson, Derdre (2002), « Pragmatics, modularity and mind-reading », *Mind and Language*, 17 (1): 3-33.

Spector, Benjamin (2006), « Implicature scalaire » , in Godard, D., Roussarie, L. & Corblin, F. (eds.), *Sémantico-pédie: dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique et Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

Spector, Benjamin (2006b), *Aspects de la Pragmatique des Opérateurs Logiques*, Thèse de doctorat, Université de Paris 7.

Spector, Benjamin (2009), « Focus et « Givenness » : la théorie de Schwarzschild », www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~marandin/seminaire2009/pdf/cours6.pdf

Stalnaker, Robert (1972), « Pragmatics », in Davidson, D. & Harman, G. (eds.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company: 380-397.

Stalnaker, Robert (1973), « Presuppositions », *The Journal of Philosophical Logic*, 2: 447-457.

Stalnaker, Robert (1974), « Pragmatic presuppositions », in Milton, K. & Unger, P.K. (eds.), *Semantics and Philosophy*, New York Academic Press: 197-214.

Stalnaker, Robert (1978). Assertion, in Cole, P. (ed.), *Syntax and Semantics 9*. New York, Academic Press: 315-332.

Stalnaker, Robert (1998), « On the representation of context », *Journal of Logic, Language and Information*, 7: 3-19.

Stalnaker, Robert (1999), *Context and Content: Essays on Intentionality in Speech and Thought*, Oxford University Press.

Stalnaker, Robert (2002), « Common ground », *Linguistics and Philosophy*, 25: 701-721.

Stark, Elisabeth (1999), « Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés », in C. Guimier (éd.), *La Thématization dans les Langues*, Actes du Colloque de Caen (9-11 octobre, 1997), Bern, Peter Lang : 337-358.

Starke, Michal (2001), *Moves Dissolves into Merge: A Theory of Locality*, PhD dissertation, University of Genova.

Stavropoulou, Pepi (2013), « On the status of contrast. Evidence from the prosodic domain », in Bildhauer, F. and Grubic, M. (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure*, 17: 1-32.

Steedman, Mark (1987), « Combinatory grammar and parasitic gaps », in Haddock, N. et al. (eds.), *Working Papers in Cognitive Sciences*, volume 1: *Categorial Grammar, Unification Grammar and Parsing*, Edinburgh University: 30-70.

Steedman, Mark (1991), « Structure and intonation », *Language*, 67 (2): 260-296.

Steedman, Mark (1991b), « Syntax, Intonation and Focus », in Klein, E. & Veltman, F. (eds.), *Natural Language and Speech*, Erlbaum, NJ: 331-342.

Steedman, Mark (1991c), « Surface structure, intonation and focus », in Klein, E. & Veltman, F. (eds.), *Natural Language and Speech, Proceedings of the ESPRIT Symposium* (Brussels): 21-38.

Steedman, Mark (1994), « Remarks on intonation and focus », in Bosch, P. & van der Sandt, R. (eds.), *Focus and Natural Language Processing*, Heidelberg, IBM Deutschland.

Steedman, Mark (2000), « Information Structure and the Syntax-Phonology Interface », *IRCS Report of the NSF Science and Technology Center for Research in Cognitive Sciences*, University of Philadelphia. Also in Steedman (2000), *Linguistic Inquiry*, 31: 649-689.

Steedman, Mark (2000b), *The Syntactic Process*, Cambridge (MA), MIT Press.

Steedman, Mark (2007), « Information-structural semantics for English intonation », in Lee, C. et al. (eds.), *Topic and Focus: Cross-Linguistics Perspectives on Meaning and Intonation*, Dordrecht, Springer: 245-264.

Steedman, Mark (2012), *Taking scope: The Natural Semantics of Quantifiers*, Cambridge, (MA), MIT Press.

Steedman, Mark (2014), « The surface compositional semantics of English intonation », *Language*, 90: 2-57.

Steedman, Mark & Kruijff-Korbajová, Ivana (2001), « Two dimensions of Information structure in relation to discourse structure and discourse semantics », in Kruijff-Korbajová, I. & Steedman, M. (eds.), *Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantics*: 1-10.

Stenius, Erik (1967), « Mood and language game », *Synthese*, 17: 254-274.

Steube, Anita (2001), « Correction by contrastive focus », *Theoretical Linguistics*, 27: 215-249

Steube, Anita (2002), « Correction by contrastive focus », *Theoretical Linguistics*, 27 (2-3): 215-249.

Steube, Anita (2004), *Information Structure, Theoretical and Empirical Aspects*, Berlin, de Gruyter.

Steube, Anita (2008), *Language, Context and Cognition: The Discourse Potential of Underspecified Structures*, Berlin, de Gruyter.

Stevens, Jon Scott (2013), *Information Structure, Grammar and Strategy in Discourse*, Doctoral dissertation, Philadelphia, University of Pennsylvania.

Stevens, Jon Scott (2014), « Against a unified analysis of given and focus », in Robert, E. (ed.), *Proceedings of the 31 st West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville (MA): 438-446.

Stevens, Jon Scott (2016), « A signaling account of contrastive focus », in Bade, N., Berezovskaya, P & Schöller, A. (eds.), *Proceedings of Sinn und Bedeutung* 20: 694–711.

Stevens, Jon Scott (2017), « Pragmatics of focus », *Oxford Research Encyclopedia*.

Stoean, Carmen, Stefania (2003), « Les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative », *Dialogos*, 8 : 38-58.

Stone, Matthew (1998), *Modality in Dialogue : Planning Pragmatics and Computation*, Doctoral dissertation, University of Pennsylvania.

Stone, Matthew (2004), « Intention, interpretation and the computational structure of language », *Cognitive Science*, 28: 781-809.

Stoyanova, Marina (2003), « The typology of multiple wh-questions and language variation », *Proceedings of conSOLE XII*: 171-184

Stoyanova, Marina (2008), *Unique Focus: Languages Without Multiple Wh-questions*, Amsterdam, John Benjamins.

Strawson, Peter, Frederick (1950), « On referring », *Mind*, 59: 320-344.

Strawson, Peter, Frederick (1952), *Introduction to Logical Theory*, London, Methuen.

Strawson, Peter, Frederick (1964), « Identifying reference and truth-value », *Theoria*, 30: 96-118. Reprinted, in (Strawson, 1971), *Logico-Linguistics Papers*, London, Methuen and Co: 75-95.

Sudhoff, Stefan (2010), « Focus particles and contrast in German », *Lingua*, 120: 1458-1475.

Sudhoff, Stefan (2010b), *Focus Particles in German: Syntax, Prosody and Information Structure*, Amsterdam, Benjamins.

Sudo, Yasutada (2007), « A metalinguistic semantics for echo questions », in Aloni, M., Dekker, P. & Roelofsen, F. (eds.), *Proceedings of the Sixteen Amsterdam Colloquium*, University of Amsterdam: 205-211.

Sugahara, Mariko (2003), *Downtrends and Post-Focus Intonation in Japanese*, Ph. D. dissertation, Amherst, University of Massachusetts.

Surányi Balász (2007), « Focus Structure and the Interpretation of Multiple Questions », in , K. Schwabe, K & Winkler, S. (éds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, Benjamins: 229-254.

Swerts, Marc (2007), « Contrast and Accent in Dutch and Romanian », *Journal of Phonetics*, 35 : 380–397.

Swerts, Marc, Avesani, Cinzia & Kraemer, Emiel (1999), « Reaccentuation or deaccentuation : a comparative study of Italian and Dutch », *Proceedings of the 14th International Congress of Phonetic Sciences*, San Francisco: 1541-1544.

Swerts, Marc, Kraemer, Emiel & Avesani, Cinzia & (2002), « Prosodic marking of information status in Dutch and Italian », *Journal of Phonetics*, 30 (4): 629-654.

Szabó, Zoltan (2013), « Compositionality », in Zalta, N.E. (ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, fall 2013.

<<https://plato.stanford.edu/archives/fall2013/entries/compositionality/>>.

Szabolcsi, Anna (1981), « The semantics of topic-focus articulation », in Groenendijk, J., Jansen, T. & Stokhof, M. (eds.), *Formal Methods in the Study of Language*, Amsterdam, Mathematisch Centrum, University of Amsterdam: 513-540.

Szabolcsi, Anna (1981b). « Compositionality in focus », *Folia Linguistica*, 15: 141–161.

Szendrői, Kriszta (2001), *Focus and the Syntax-Phonology Interface*, Doctoral dissertation, London, University College.

Szendrői, Kriszta (2003), « A stress-based approach to the syntax of Hungarian focus », *Linguistic Review*, 20: 37–78

Szendrői, Kriszta (2004), Focus and the interaction between syntax and pragmatics», *Lingua*, 114 : 229-254.

Taboada, Maite & Wieseemann, Loreley (2009), Subjects and topics in conversation, *Journal of Pragmatics*, 42 (7): 1816-1828.

Taglicht, Joseph (1984), *Message and Emphasis. On Focus and Scope in English*, London, Longman.

Tailleur, Sandrine (2013), *The French Wh Interrogative System*, PhD thesis, Department of Linguistics, University of Toronto.

Tajsnér, Przemysław (2008), *Aspects of the Grammar of Focus: A Minimalist View*, Frankfurt am Main, Peter Lang.

Takahashi, Daiko (1990), « Negative polarity, phrase structure, and the ECP », *English Linguistics*, 7: 129-146.

Talmy, Leonard (2000), *Toward a Cognitive Semantics*, vol.1, The MIT Press.

Tanaka, Hidekazu (1997), « Invisible movement of *sika-nai* and the linear crossing constraint », *Journal of East Asian Linguistics*, 6: 143-188.

Tancredi, Christopher (1990), *Not Only Even, but Even Only*, MIT Press.

Terken, Jacques & Nootboom, Sieb (1987), « Opposite effects of accentuation and deaccentuation on verification latencies for Given and New information », *Language and Cognitive Processes*, 2: 145–163.

Terken, Jacques & Hirschberg, Julia (1994), « Deaccentuation and words representing given information: Effects of persistence of grammatical function and surface position », *Language and Speech*, 37 (2): 125-145.

Thévenot, Jean (1976), *Hé ! la France, ton français fout le camp !*, Gembloux, Duculot.

Thiering, Martin (2011), « Figure-ground reversals in language », *Gestalt Theory*, 33 (3/4): 245-246.

Theissen, Anne (2001), « Petite incursion dans la jungle topicale », *Cahiers de Praxématique*, 37 : 2-18.

Thomason, Richmond (1990), « Accommodation, meaning and implicature: Interdisciplinary foundations for pragmatics », in Cohen, P.R., Morhgan, J. & Pollack, M. (eds.), *Intentions in Communication*, MIT Press: 325-364.

Thomason, Richmond (2000), « Modeling the beliefs of other agents: Achieving mutuality », in Minker, J. (ed.), *Logic-based Artificial Intelligence*, Dordrecht, Kluwer: 375-403.

Thomason, Richmond (2001), *The Beliefs of Other Agents*, Ann Arbor, University of Michigan.

Tomaszewicz, Barbara (2011), « Against spurious coordination in multiple Wh-questions », in Byram- Washburn, M. et al. (eds.), *Proceedings of the 28th West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville, MA Cascadilla Proceedings Project: 186-195.

Tomioka, Satoshi (2004), « Intervention effects in focus », in Ishihara, S. et al. (eds.), *Interdisciplinary Studies in Information Structure*.

Tomioka, Satoshi (2007), « Information structure as information-based partition », in C. Féry, G. Fanselow & M. Krifka (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure 6 : The Notions of Information Structure*, Universität Potsdam : 97-107.

Tomioka, Satoshi (2007b), « Pragmatics of LF intervention effects: Wh interrogatives in Japanese and Korean », *Journal of Pragmatics*, 39: 1570-1590.

Tomioka, Satoshi (2010), « A scope theory of contrastive topics », *Iberia*, 2 (1): 113-130.

Tomlin, Russell (1995), « The cognitive bases of functional interaction », *Paper presented at the Colloquium on Discourse: Linguistic, Philosophical and Computational Perspectives*, University of Pittsburg.

Tomlin, Russell (1990), « Functionalism in second language acquisition », *Studies in Second Language Acquisition*, 12 (2): 155-177.

Toosarvandani, Maziar (2014), « Contrast and the structure of discourse », *Semantics and Pragmatics*, 7 (3): 1-57.

Touati, Paul (1987), *Structures Prosodiques du Suédois et du Français: Profils Temporels et Configurations Tonales*, Lund, Lund University Press.

Touratier, Christian (1998), « Extraposition et structuration informative », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 93 (1) : 59-77.

Traugott, Elizabeth & Heine, Bernd (1991), *Approaches to Grammaticalization*, vol.1 & 2, Amsterdam, John Benjamins.

Trávníček, František (1962), « O tak zvaním aktualním clenění větím (on so-called functional sentence perspective) », *Slovo a Slovesnost*, 22: 163-171.

Turco, Giuseppina (2013), *The Expression of Verum Focus in Romance and Germanic Languages*, Ph. D. Dissertation, Nimègue, Max Plank Institute.

Truckenbrodt, Hubert (1995), *Phonological Phrases: their Relation to Syntax, Focus and Prominence*, Ph.D. Dissertation, MIT.

Truckenbrodt, Hubert (2002), « Upstep and embedded register levels », *Phonology*, 19: 77-120.

Truckenbrodt, Hubert, 2004. « Final lowering in non-final position », *Journal of Phonetics*, 32: 313-348.

Truckenbrodt, Hubert (2004b), « More on hierarchical organization and tonal scaling », *Ms.*, University of Potsdam and University of Tübingen.

Truckenbrodt, Hubert (2006), « Phrasal stress », in Brown, K. (ed.), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd edition, Oxford, Elsevier, 9: 572-579.

Truckenbrodt, Hubert (2007), « Upstep of edge tones and of nuclear accents », in Gussenhoven, C. & Riad, T. (eds.), *Tones and tunes. Volume 2: Experimental Studies in Word and Sentence Prosody*, Berlin Mouton, de Gruyter : S. 349-386.

Truckenbrodt, Hubert (2007b), «The syntax-phonology interface», in de Lacy, P. (ed.), *The Cambridge Handbook of Phonology*, Cambridge University Press: 435-456.

Truckenbrodt, Hubert (2012), « Semantics of intonation », in Maienborn, C., von Stechow, P. & Portner, P. (eds.), *Semantics. An International Handbook of Natural Language Meaning*, vol 3, Berlin, de Gruyter: 2039- 2069.

Truckenbrodt, Hubert (2012b), « On the prosody of German-Wh questions », in Gorka, E & Prieto, P. (eds.), *Prosody and Meaning*, Berlin, de Gruyter: 73-118.

Truckenbrodt, Hubert (2015), « Intonation phrases and speech acts », in Kluck, M., Ott, D. & de Vrieds, M. (eds.), *Parenthesis and Ellipsis. Cross-linguistic and Theoretical Perspectives*, Berlin, de Gruyter: 301-349.

Truckenbrodt, Hubert (2016), « Focus, intonation and tonal height », in Féry, C. & Hishihara, S., *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press: 463-482.

Truckenbrodt, Hubert & Féry, Caroline (2015), « Hierarchical organization and tonal scaling », *Phonology*, 32: 19-47.

Turco, Giuseppina, Gubian, M., & Schertz, J. (2011), , 27-31 August). « A quantitative investigation of the prosody of Verum Focus in Italian », *Proceeding of the The 12th Annual Conference of the International Speech Communication Association* (Interspeech 2011), Florence (Italy): 961-964.

Turco, Giuseppina, Dimroth, Christine & Braun, Bettina (2012), « Intonational means to mark verum focus in German and French », *Language and Speech*, 56 (4): 461-491.

Turco, Giuseppina, Dimroth, Christine. & Braun, Bettina. (2012b), « Focusing on function words: intonational means to mark verum focus in German and French», <https://pdfs.semanticscholar.org/aed3/9bdfff1e62601de12261fc2c684315232889.pdf>

Turk, Alice, Nakai, Satsuki & Sugahara, Mariko. (2006), « Acoustic segment durations in prosodic research: apractical guide », in S. Sudhoff (ed.), *Methods in Empirical Prosody Research*, vol. 3, *Language Context and Cognition*, Berlin, de Gruyter: 1-27.

Turk, Alice. & Sawusch, James. (1997), « The domain of accentual lengthening in American English», *Journal of Phonetics*, 25: 25-41.

Ueno, Mieko & Kluender, Robert (2009), « On the processing of Japanese Wh-questions: An ERP study », *Brain Research*, 1290: 63-90.

Uegaki, Wataru (2004), « Japanese alternative questions are disjunctions of polar questions», *Proceedings of SALT 24*: 42-62.

Uhman, Susanne (1991) *Fokusphonologie*, Linguistische Arbeiten 252, Tübingen, Niemeyer.

Umbach, Carla (2001), « (De) accenting definite descriptions », *Theoretical Linguistics*, vol. 27.

Umbach, Carla (2004), « On the notion of contrast in information structure and discourse structure », *Journal of Semantics*, 21: 155-175.

Umbach, Carla (2005), « Contrast and information structure: a focus-based analysis of but », *Linguistics*, 43 (1): 207-232.

Umbach, Carla, Mleinek, Ina, Lehmann, Christine, Weskott, Thomas, Alter, Kai & Steube, Anita (2004), « Intonational patterns in contrast and concession », in Steube, A. (ed.), *Information Structure, Theoretical and Empirical Aspects*, Berlin, de Gruyter: 277-306.

Uriagereka, Juan (1995), « Aspects of the syntax of clitic placement in western romance », *Linguistic Inquiry*, 26 (1): 79-123.

Uribe-Etxebarria, Myriam (2003), « In-situ Questions and Masked Movement », in Pica, P & Rooryck, J. (eds.), *Linguistic Variation Yearbook*, vol. 2, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins: 217-257.

Vachek, Josef. (1964), *A Prague School Reader in Linguistics*, Bloomington, Indiana University Press.

Vachek, Josef. (1966). *The Linguistic School of Prague*. Bloomington, Indiana University Press.

Vallduví, Enric (1990), Only and focus, *The Penn Review of Linguistics*, 14: 143-156.

Vallduví, Enric (1991), « The role of plasticity in the association of focus and prominence », *Proceedings of the Seventh Eastern States Conference in Linguistics (ESCOL 90)*, Columbus, Ohio State University Press: 295-306.

Vallduví, Enric (1992), *The Informational Component*, Garland, New York (doctoral dissertation, University of Pennsylvania, 1990).

Vallduví, Enric (1993), « Information packaging: A survey », *Technical Report HCRC/RP-44*. Edinburgh, Human Communication Research Centre, University of Edinburgh. 43 p.

Vallduví, Enric (1994), « The dynamics of information packaging », in Engdahl, E. (ed.), *Integrating Information Structure into Constraint-based and Categorical Approaches (Dyana-2 Report R1.3.B.)*, Amsterdam: ILLC.

Vallduví, Enric (2001), « Fragments in information packaging », in Kruijff-Korbayová, I. & Steedman, M. (eds.), *Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantics*: 15-16.

Vallduví, Enric (2003), « A theory of informatics », in Guitérrez- Rexach, J. (ed), *Semantics, vol. VI, Discourse and Dynamics*, London, Routledge: 359-384.

Vallduví, Enric (2016), « Information Structure », in Aloni, M. & Dekker, P. (eds.), *The Cambridge Handbook of Formal Semantics*, Cambridge University Press: 728-735.

Vallduví, Enric & Zacharski, Ron (1993), « Accenting phenomena, association with focus, and the recursiveness of focus-ground », in Dekker, P. et al., *Proceedings of the 9th Amsterdam Colloquium*, University of Amsterdam.

Vallduví, Enric & Engdahl, Elisabet (1995), « Information packaging and grammar architecture », *North East Linguistics Society* 25: 519-533.

Vallduví, Enric & Engdahl, Elisabet (1996), « The linguistic realization of information packaging », *Linguistics*, 34 (3): 459-520.

Vallduví, Enric & Vilkuna, Maria (1998), « On rheme and kontrast », in Culicover, P.W. & McNally, L. (eds.), *Syntax and Semantics*, vol. 29, *The limits of Syntax*, New York, Academic Press: 79-108.

Valli, André (1981), « Notes sur les constructions dites “pseudo-clivées” en français », *Recherches sur le Français Parlé*, 3 (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe, Université de Provençe): 195-21.

van Bergen, Geertje & de Hoop, Helen (2009), « Topics cross-linguistically », *The Linguistic Review*, 26: 173-176.

Van Craenenbroeck, Jeroen (2009), *Alternatives to Cartography*, Berlin, de Gruyter.

van Deemter, Kees (1994), « What's new? A semantic perspective on sentence accent », *Journal of Semantics*, 11: 1-31.

van Deemter, Kees (1999), « Contrastive stress, contrariety and focus », in Bosch, P. and van der Sandt, R. (eds.), *Focus, Linguistic, Cognitive and Computational Perspectives*, Cambridge University Press: 3-17.

van der Hulst, Harry & Snider, Keith (1993), *The Phonology of Tone: The Representation of Tonal Register*, Berlin, de Gruyter.

van der Hulst, Harry & Smith, Norval (1982), *The Structure of Phonological Representations*, Dordrecht, Foris.

van der Sandt, Rob (1988), *Context and Presupposition*, London, Croom Helm.

van der Sandt, Rob (1992), « Presupposition projection as anaphora resolution », *Journal of Semantics*, 9: 333-377.

Vanderveken, Daniel (1990), *Meaning and Speech Acts*, Cambridge University Press.

Van Dijk, Teun (1977), « Sentence topic and discourse topic », *Papers in Slavic Philology*, 1: 49-61.

van Dijk, Teun (1988), *News as Discourse*, Hillsdale (N.J.), Erlbaum.

van Dijk, Teun (1999), « Context models in discourse processing » in van Oostendorp, H. & Goldman, S. (eds.), *The Construction of Mental Representations during Reading*, London, Lawrence Erlbaum: 123-148.

van Dijk, Teun (2006), « Discourse, context and cognition », *Discourse Studies*, 8 : 159-176.

van Dijk, Teun & Kintsch, Walter (1983), *Strategies of Discourse Comprehension*, New York, Academic Press.

van Donselaar, Wilma & Lentz, Jürgen (1994), « The function of sentence accents and given/new information in speech processing: different strategies for normal-hearing and hearing-impaired listeners », *Language and Speech*, 37 (4): 375-391.

van Donzel, M. (1999), *Prosodic Aspects of Information Structure in Discourse*, Ph.D. thesis, The Hague University.

van Hecke, Tine (1998), « Les actes illocutoires expressifs », *Langues*, 1 (2): 125-134.

van Hoof, Hanneke (2003), «The rise in the rise–fall contour: Does it evoke a contrastive topic or a contrastive focus? », *Linguistics*, 41 (3): 515-563.

van Hoof, Hanneke (2005), « Split topicalization », in: Everaert, M. & van Riemsdijk, H. (eds.), *The Blackwell Companion to Syntax*, chap. 62, Oxford, Blackwell, Oxford.

van Kuppevelt, Jan (1995a), « Discourse structure, topicality and questioning », *Journal of Linguistics*, 31 : 109-147.

van Kuppevelt, Jan (1995b), « Main structure and side structure in discourse », *Linguistics*, 33: 809- 833.

van Kuppevelt, Jan (1996), « Inferring from topics », *Linguistics and Philosophy*, 19: 393-443.

Vanneufville, Monique (2008), « La théorie linguistique de Hermann Paul : une conception pragmatique-sémantique de la syntaxe à la fin du 19e siècle », *Cahiers de l'ILSL*, 25 : 167-180.

van Oosten, Jeanne (1984), « A unified view of topic », *Berkeley Linguistics Society*, 10: 372-385.

van Oosten, Jeanne (1985), *On the Nature of Topics, Agents, and Subjects: A Cognitive Explanation*, Bloomington, Indiana University Linguistic Club.

van Putten, Saskia (2006), « Discourse functions of discourse marking in Avatime », *JAAL*, 37 (1): 91- 130.

van Riemsdijk, Henk (1989), « Movement and regeneration », in: Benincà, P. (Ed.), *Dialect Variation and the Theory of Grammar*, Dordrecht, Foris:105-136.

van Rooj, Robert (1997), « The context-dependence of questions and answers », in Dekker, P. et al. (eds.), *Proceedings of the 11th Amsterdam Colloquium, ILLC*, Amsterdam, University of Amsterdam.

van Rooj, Robert (2003), « Questioning to resolve decision problems », *Linguistics and Philosophy*, 26: 727-763.

van Rooj, Robert (2003b), « Negative polarity items in questions: strength as relevance », *Journal of Semantic*, 20: 239-273.

van Rooij, Robert (2010), « Topic, focus, and exhaustive interpretation », in Lee, C. (ed.), *Proceedings of the 18th International Congress of Linguists (Séoul)*.

van Rooy, Robert & Šafářová, Marie (2003), « On Polar Questions », in Young, R. and Zhou, Y. (eds.), *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory*, Vol. 13 », Ithaca (NY), CLC Publications.

van Rooij, Robert & Schulz, Katrin (2004), « Exhaustive interpretation of complex sentences », *Journal of Logic, Language and Information*, 13: 491–519.

van Rooij, Robert & Schulz, Katrin (2017), « Topic, focus and exhaustive interpretation », in Lee, C. et al. (eds.), *Contrastiveness in Information structure, Alternatives and Scalar Implicatures*, Berlin, Springer: 63-82.

van Valin, Robert (1993), « A synopsis of Role and Reference Grammar », in van Valin, R. (ed.), *Advances in Role and Reference Grammar*, Amsterdam, John Benjamins:1-164.

van Valin, Robert (1994), « Role and Reference grammar », in Verschueren, J. et al. (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam, Benjamins: 461-469.

van Valin, Robert (1999), « A typology of the interaction of focus structure and syntax », in Raxilina, E. & Testelc, J. (eds.), *Typology and the Theory of Language: From Description to Explanation* (For the 60th birthday of Aleksandr E. Kibrik), Moscow: Languages of Russian Culture: 511-524.

van Valin, Robert (2005), *Exploring the Syntax-Semantics Interface*, Cambridge University Press.

van Valin, Robert (2010), « Role and reference grammar as a framework for linguistic analysis », in Heine, B. & Narrog, H. (eds.), *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*, Oxford University Press: 703-738.

van Valin, Robert & LaPolla, Randy (1997), *Syntax: Structure, Meaning & Function*, Cambridge University Press.

Veilleux, Nanette, Shattuck-hufnagel, Stephanie & Brugos, Andalejna (2006). « The ToBI tutorial », *Cambridge, MA: MIT OpenCourse Ware*, online: <http://anita.simmons.edu/~tobi/index.html>.

Velleman, Leah & Beaver, David (2016), « Question-based models of information structure », in Féry, C. & Ishihara, N. (eds.), *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press.

Velleman, Dan, Beaver, David, Destruel, Emilie, Bumford, Dylan, Onea, Edgar & Coppock, Liz (2012), « It-clefts are IT (inquiry terminating) constructions », *Proceedings of SALT 22*: 441-460.

Veltmann, Frank (1990), « Defaults in update semantics », in Kamp, H. (ed.), *Conditionals, Defaults and Belief Revision*, DYANA-2 Report R2.5.A, Center for Cognitive Sciences, University of Edinburgh: 28-63.

Venditti, Jennifer & Hirschberg, Julia (2003), « Intonation and discourse processing », *Proceedings of ICPhS* (Barcelona).

Venditti, Jennifer, Stone, Matthew, Nanda, Preetham, & Tepper, Paul (2002), « Discourse constraints on the interpretation of nuclear-accented pronouns », *Paper presented at the Proceedings of the 2002 International Conference on Speech Prosody* (Aix-en-Provence): 675-678.

Vergnaud, Jean-René & Zubizarreta Maria Luisa (2001), « The Logical structure of informational and contrastive questions », *Paper presented at Université Paris 8* (June 2001), abstract published in the 2003 GlowNewsletter.

Vergnaud, Jean-René & Zubizarreta Maria Luisa (2005), « The representation of focus and its implication: towards an alternative of account of some 'intervention effects' », [http://dornsifecms.usc.edu/assets/sites/295/docs/VERGNAUDZUBIZARRETA.squib05.final version.pdf](http://dornsifecms.usc.edu/assets/sites/295/docs/VERGNAUDZUBIZARRETA.squib05.final%20version.pdf)

Verschueren, Jef (1980), « A la recherche d'une pragmatique unifiée », *Communications*, 32: 274-284.

Verschueren, Jef (1994), « The pragmatic perspective », in Verschueren J. et al. (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins: 293-300.

Verschueren, Jef (1999), *Understanding Pragmatics*, London, Arnold.

Vikner, Carl (1973), « Quelques reflexions sur les phrases clivées en français moderne », *Actes du 5^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, (Turku, Finlande), Annales Universitatis Turkuensis : 221-235.

Vogel, Irene, and István Kenesei (1987), «The interface between phonology and other components of grammar », *Phonology*, 4, 243-263.

Vogel, Irene, and Kenesei, István (1990), « Syntax and semantics in phonology », in Zec, D. & Inkelas, S. (eds.), *The Phonology-Syntax Connection*, University of Chicago Press: 339-363.

von Stechow, Kai (1994), *Restrictions on Quantifier Domains*, Ph. D. Dissertation, Amherst, University of Massachusetts.

von Stechow, Kai (2000), « What is presupposition accomodation? », *Draft version from july 2000*, <http://web.mit.edu/fintel/fintel-2000-accomm.pdf>.

von Stechow, Kai (2004), « A minimal theory of adverbial quantification », in Hans Kamp, H. & Partee, B. (eds.), *Context-Dependence in the Analysis of Linguistic Meaning*, Amsterdam, Elsevier: 137-175. .

von Stechow, Kai (2008), « What is presupposition accomodation, again? », *Philosophical Perspectives*, 22 (1): 137-170.

von Stechow, Kai, and Iatridou, Sabine (2003), « Epistemic containment », *Linguistic Inquiry*, 34:173-198.

von Stechow, Kai (1999), *Intonation and Information Structure*, Habilitationsschrift, accepted by the Faculty of Philosophy, University of Konstanz (June 1999).

von Heusinger, Klaus (2001), « Intonational phrasing and discourse segmentation, in Kruijff-Korbayová, I. & Steedman, M. (eds.), *Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantics*: 189-200.

von Heusinger, Klaus (2002), « Information structure and the partition of sentence meaning », in Hajičová, E. & Sgall, P. (eds.), *Function, Form and Meaning*, Amsterdam, John Benjamins: 275-305.

von Heusinger, Klaus (2007), « Alternative semantics for definite NPs » in Schwabe K. & Winkler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form: Generalizations Across Languages*, Amsterdam, John Benjamins: 485-508.

von Stechow, Arnim (1981), «Topic, focus and local relevance », in Klein, W. and Levelt, W. (eds.), *Crossing the Boundaries in Linguistics*, Dordrecht, Reidel: 95-130.

von Stechow, Arnim (1982), *Structured Propositions*, Technical Report 6, University of Konstanz.

von Stechow, Arnim (1991), « Current issues in the theory of focus », in von Stechow, A. & Wunderlich, D. (eds.), *Semantik, Ein Internationales Handbuch der Zeitgenössischen Forschung*, Berlin, de Gruyter: 804-825.

von Stechow, Arnim (1991b) « focusing and backgrounding operators », in Abraham, W. (ed.), *Discourse Particles*, Amsterdam, Benjamins: 37-84

von Stechow, Arnim & Uhmann, Susanne (1986), « Some remarks on focus projection », in Abraham, W. & de Mey, S. (eds.), *Topic, Focus and Configurationality*, Amsterdam, John Benjamins: 295-320.

von Stutterheim, C. & Klein, W. (1989), « Referential movement in descriptive and narrative discourse », in Dietrich, R. & Graumann, C.F. (eds.), *Language Processing and Social Context*, Amsterdam, North Holland: 39-76.

Wachowicz, Krystyna (1974), *On the Syntax and Semantics of Multiple Questions*, PhD dissertation, Austin, University of Texas.

Wachowicz, Krystyna (1978), « Q-morpheme hypothesis, performative analysis and an alternative », in Hiz, H. (ed.) *Questions*, Dordrecht, Reidel: 151-163.

Wagner, Michael (2005), *Prosody and Recursion*, Doctoral dissertation, MIT.

Wagner, Michael (2006a), « Association by movement. Evidence from NPI-Licensing », *Natural Language Semantics*, 14: 297-324.

Wagner, Michael (2006 b), « Givenness and locality », in Howell, J. & Gibson, M. (eds.), *Proceedings of the 16th Conference on Semantics and Linguistic Theory (SALT)*, Ithaca, N.Y, CLC Publications: 295-312.

Wagner, Michael (2008), « A compositional analysis of contrastive topics », *North East Linguistic Society (NELS)*, 38 : 415-428.

Wagner, Michael (2009), « Focus, topic and word order: A compositional view », in van Craenenbroeck, J. (ed.), *Alternatives to Cartography*, Berlin, de Gruyter: 53-86.

Wagner, Michael (2012), « Focus and givenness: A unified approach », in Kučerová, I. & Neeleman, A. (eds.), *Contrasts and Positions in Information Structure*, Cambridge University Press: 102-147.

Wagner, Michael (2012 b), « A givenness illusion », *Language and Cognitive Processes*, 27 (10): 1433-1458.

Wagner, Petra (1999) « The synthesis of german contrastive focus » in *Proceedings of the 14th International Congress of Phonetic Sciences* (San Francisco): 1529-1532.

Walker, John (1791), *Elements of Elocution*, English Linguistics 1500-1800, n°148.

Walker, Marilyn (2000), « Vers un modèle de l'intégration du centrage avec la structure globale du discours », *Verbum*, XXII (1) : 31-58.

Walker, Marilyn, Aravind, Joshi & Prince, Ellen (1998), *Centering Theory in Discourse*, Oxford, Clarindon Press.

Wallace, Stephen (1982), « Figure and ground: the interrelationships of linguistic categories », in Hooper, P. (ed.), *Tense Aspects: Between Semantics and Pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins: 201-223.

Wallner, Ramona (2018), « French wh-in situ questions. Why givenness doesn't explain all », *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, Universität Konstanz, <https://genwh2018.files.wordpress.com/2018/01/genwh-pracc88si.pdf>:

Wandruszka, Mario (1970), « Réflexions sur la polymorphie de l'interrogation française », *Revue de Linguistique Romane*, 34: 5-77.

Wang, Yu-Fang & Tsai, Pi-Hua (2007), « Textual and contextual contrast connection: A study of Chinese contrastive markers across different text types », *Journal of Pragmatics*, 39: 1775-1815.

Ward, Gregory (1985), *The Semantics and Pragmatics of Preposing*, Ph. D., dissertation, University of Pennsylvania.

Ward, Gregory & Prince, Ellen (1986), « On the topicalization of indefinite NPs », *Paper presented at the 1986 Annual Meeting of the Linguistic Society of America*, New York.

Ward, Gregory & Birner, Betty (2001), « Discourse and information structure », in D. Schiffrin, D. Tannen & H. Hamilton (eds.), *The Handbook of Discourse Analysis*. Malden, Mass, Oxford, Blackwell:119 -137.

Ward, Gregory & Birner, Betty. (2006), « Information Structure », in Aarts, B. & McMahon, A *Handbook of English Linguistics*, Oxford, Blackwell: 291-317.

Ward, Gregory, Birner, Betty & Huddleston, Roney (2002), « Information packaging », in Pullum, G.K. & Huddleston, R. (eds.), *The Cambridge Grammar of English*, Cambridge University Press : 1363-1447.

Ward, Gregory, Birner, Betty & Kaiser, Elsi. (2017), « Pragmatics and Information Structure », in Huang, Y. (ed.), *The Oxford Handbook of Pragmatics*, Oxford University Press. Online publication: 2014.

Watanabe, Akira (1992), «Subjacency and S-structure movement of wh-in-situ », *Journal of East Asian Linguistics* 1, (3): 255-291.

Watson, Duane & Gibson, Edward (2004), « The relationship between intonational phrasing and syntactic structure in language production », *Language and Cognitive Processes*, 19 (6): 713- 755.

Watson, Duane, Bruxó-Lugo, Andrés & Simmons, D. (2015), « The effect of phonological encoding on word duration », in Frazier, L. & Gibson, E. (eds.), *Explicit and Implicit Prosody in Sentence Processing*, Berlin, Springer International Publishing: 85-98.

Watters, John (1979), « Focus in Aghem », in Hyman, L. (ed.), *Aghem Grammatical Structure*, Los Angeles, University of Southern California 137-197.

Watters, John (2010), « Focus and the Ejagham verb system », in Fiedler, Ines & Schwarz, Anne (eds.), *The Expression of Information Structure: A Documentation of its Diversity Across Africa*, Amsterdam, John Benjamins: 351-375.

Wedgewood, Daniel (2007), « Identifying inferences in focus », in Schwabe, K. & Winler, S. (eds.), *On Information Structure, Meaning and Form*, Amsterdam, John Benjamins: 207-227.

Wedgewood, Daniel (2009), « Variation in focus », in Riester, A. & Onea, E. (eds.), *Focus at the Syntax-Semantics Interface*, Working Papers of the SFB 732, Vol. 3, University of Stuttgart, 101-118.

Weil, Henri (1844), *De l'Ordre des Mots dans les Langues Anciennes Comparées aux Langues Modernes*, Paris. Réimpression de la 3^e édition, Paris, 1991, Didier Erudition.

Weinert, Regina & Miller, Jim (1996), « Cleft constructions in spoken language », *Journal of Pragmatics*, 25: 173-206.

Welby, Pauline (2002), « The realization of early and late rises in French: a production study », in Bel, B. & Marlien, I. (eds.), *Proceedings of the Speech Prosody 2002 Conference* (Aix-en-Provence): 695-698.

Welby, Pauline (2003), « Effects of pitch accent position, type, and status on focus projection », *Language and Speech*, 46 (1): 53–81.

Welby, Pauline (2003b), « French intonational rises and their role in speech segmentation », in *Proceedings of Eurospeech: the 8th Annual Conference on Speech Communication and Technology* (Geneva): 2125-2128.

Welby, Pauline (2004), « French intonational structure: evidence from tonal alignment », *9th Conference on Laboratory Phonology*.

Wennerstrom, Ann (2001), *The Music of Everiday Speech*, Oxford University Press.

Wharton, Tim (2002), « Paul Grice Saying and Meaning », *UCLA Working Papers in Linguistics*, 14: 207-248.

Whitman, Neal (2004), « Semantics and pragmatics of English verbal dependent coordination », *Language* 80: 403-434.

Wichmann, Anne (2000), *Intonation in Text and Discourse: Beginnings, Middles and Ends*, Harlow: Longman.

Wichmann, Anne (2002), « Attitudinal intonation and the inferential process », in Bel B. & Marlien, I. (eds.), *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody* (Aix-en-Provence): 11-15.

Wichmann, Anne, Blakemore, Diane (2006), « The prosody-pragmatics interface », *Journal of Pragmatics*, 38: 1537-1541.

Wierzba, Marta (2011), *Teile Kontrastiver Topiks im Deutschen Vorfeld*, University of Potsdam.

Wilder, Chris (2013) . « English ‘emphatic do’ », *Lingua*, 128:142–171.

Williams, Edwin (1970), « Across the board rule application », *Linguistic Inquiry*, 9: 31-43.

-
- Williams, Edwin (1997), « Blocking and anaphora », *Linguistic Inquiry*, 28: 577-628.
- Wilson, Deirdre & Sperber, Dan (1979), « Ordered entailments: an alternative to presuppositional theories », in Oh, C. & Dineen, D. (eds.), *Syntax and Semantics*, vol. 11, *Presuppositions*, New York, Academic Press: 299-323.
- Wilson, Deirdre & Sperber, Dan (1988), « Mood and the analysis of non-declarative sentences », in Dancy, J. et al. (eds.), *Human Agency: Language, Duty and Value*. Stanford, CA, Standard: 210-226.
- Wilson, Deirdre & Wharton, Tim (2006), « Relevance and prosody », *Journal of Pragmatics*, 38: 1559-1579.
- Winkler, Susanne (1960), *Ellipsis and Focus in Generative Grammar*, Berlin, Mouton, de Gruyter.
- Winkler, Susanne (1996), *Focus and Secondary Predication*, Berlin, de Gruyter.
- Winkler, Susanne (2005), *Ellipsis and Focus in Generative Grammar*, Berlin, de Gruyter.
- Winkler, Susanne & Göbbel Walter (2002), « Focus, p-movement and the nuclear-stress rule: A view from Germanic and Romance », *Linguistics*, 40 (6): 1185-1242.
- Winter, Yoad & Rimon, Mori (1994), « Contrast and implication in natural language », *Journal of Semantics*, 11, (4): 365-406.
- Wittgenstein, Ludwig (1953), *Philosophische Untersuchungen* (Philosophical Investigations), Oxford, Blackwell.
- Wittgenstein, Ludwig (1974), *Philosophical Grammar*, Oxford, Blackwell.
- Wold, Dag (1996), « Long distance selective binding: the case of focus », in Galloway, T. & Spence, J. (eds.), *Proceedings of the SALT 6*, Cornell University, Ithaca, New York, CLS Publications: 311-328.
- Wolters, Maria & Wagner, Petra (1998), Focus perception and prominence, in Schröder, B. Lenders, W. Hess, W. & Portele, T. (eds.), *Linguistics and Phonetics Between Language and Speech*, Frankfurt, Peter Lang: 227-239.
- Wu, J. (1996), « Wh-topic, wh-focus and wh-in-situ », in Castillo, C., Miglio, V. and Musolino, J. (eds), *University of Maryland Working Papers in Linguistics 4*, University of Maryland, College Park: 173-192.

Wunderli, Peter (1982), « Die intonation der Fragen vom Typ “Tu penses à quoi ? » », Bern-Munich , *Festschrift Johannes Hubschmid* : 827- 846.

Wunderli, Peter & Braselmann, Petra (1980), «L’intonation des phrases interrogatives : le type “Tu vas où ? » », *Studii Si Cercetari Linguistice*, 31 : 649-660.

Wunderlich, Dieter (1981), « Questions about questions », in Klein, W. & Levelt, W. (eds.), *Crossing the Boundaries in Linguistics*, Dordrecht, Reidel: 131-158.

Wunderlich, Dieter (1991), « Intonation and contrast », *Journal of Semantics*, 8: 239-251.

Xu, Liejiong (2004), « Manifestation of informational focus », *Lingua*, 114: 277-299.

Xu, Yi.(1999), « Effects of tone and focus on the formation and alignment of F0 contours », *Journal of Phonetics*, 27(1): 55-105.

Xu, Yi. & XU, Ching X (2005), « Phonetic realization of focus in English declarative intonation », *Journal of Phonetics*, 33: 159-197.

Xu, Yi., XU, Ching & Sun, X. (2004). « On the temporal domain of focus ». in *Proceedings of International Conference on Speech Prosody 2004* (Nara, Japan) : 81-84

Yabushita, Katsuhico (2017), « Partition semantics and pragmatics of contrastive topic », in Lee, C. et al. (eds.), *Contrastiveness in Information structure, Alternatives and Scalar Implicatures*, Berlin, Springer: 23-46.

Yule, George & Mathis, Terrie (1992), « the role of staging and construed dialogue in establishing speaker’s topic », *Linguistics*, 30 (1): 199- 215.

Zeevat, Henk (1994), « Questions and exhaustivity in update semantics », in Bunt, H., Muskens, R. and Rentier, G. (eds.), *Proceedings of the International Workshop on Computational Semantics*, ITK, University of Tilburg: 211-221.

Zeevat, Henk (2004), « Contrastors », *Journal of Semantics*, 21: 91-112.

Zec, Draga (2002), « On the prosodic status of function words », *Working Papers of the Cornell Phonetics Laboratory*, 14: 207-249.

Zellers, Margaret (2011), *Prosodic Detail and Topic Structure in Discourse*, Doctoral dissertation, university of Cambridge.

Zellers, Margaret & Brechtje Post (2009), « Fundamental frequency and other prosodic cues to topic structure », *Proceedings of IDP 09*: 377-385.

Zhang, Niina (2007), « The syntactic derivations of two paired dependency constructions », *Lingua*, 117: 2134-2158.

Zimmermann, Malte (2008), « Contrastive focus and emphasis », *Acta Linguistica Hungarica*, 55: 347-360.

Zimmermann, Malte (2011), « The expression of focus in West Chadic: Variation and uniformity in and across languages », *Linguistics*, 49:1163-1213.

Zimmermann, Malte (2016), « Predicate focus », in Féry, C. & Ishihara, S. (eds.), *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press: 314-335.

Zimmermann, Malte (2016b), « Information structure », in Aronoff, M. (ed.), *Oxford Bibliographies in Linguistics*, DOI: 10.1093/obo/9780199772810-0130.

Zimmermann, Malte & Féry, Caroline (2010), « Introduction », in Zimmermann, M. & Féry, C. (eds.), *Information Structure. Theoretical, Typological and Experimental Perspectives*, Oxford, Oxford University Press: 1-11.

Zimmermann, Malte & Féry, Caroline (2010), *Information Structure, Theoretical, Typological, and Experimental Perspectives*, Oxford University Press.

Zimmermann, Malte & Onea Edgar (2011), « Focus marking and focus interpretation », *Lingua*, 121: 1651-1670.

Zimmermann, Thomas Ede (2000), « Free Choice Disjunction and Epistemic Possibility », *Natural Language Semantics*, 8: 255-290.

Ziv, Yael (1994), « Left and right dislocations: discourse functions and anaphora », *Journal of Pragmatics*, 22: 629-645.

Ziv, Yael (2009), « Review of Ariel: Pragmatics and Grammar », *Lingua*, 119: 1101-1105.

Zocca, Cynthia Levart (2012), *Divide et Impera: Separating Operators from their Variables*, Doctoral dissertation, University of Connecticut, Storrs.

Zondervan, Arjen (2009), « Experiments on QUD and focus as a constraint on scalar implicature calculation », in Sauerland, U. & Yatsushiro, K. (eds.), *Semantics and Pragmatics: From Experiment to Theory*, Basingstoke, Palgrave Macmillan: 94-112.

Zondervan, A. (2010), « The role of QUD and focus on the scalar implicature of most », in Meibauer, J. & Steinbach, M. (eds.), *Experimental Semantics/Pragmatics*, Amsterdam: John Benjamins: 221-238.

Zondervan, Arjen, Meroni, Luisa & Gualmini, Andrea (2008). « Experiments on the role of the question under discussion for ambiguity resolution and implicature computation in adults », *Semantics and linguistic theory (Proceedings of SALT)*, 18: 765–777.

Zubizarreta, Maria Luisa (1994), « Grammatical representation of topic and focus: implications for the structure of the clause », *Cuadernos de Linguística*, 2: 181-208.

Zubizarreta, Maria Luisa (1998), *Prosody, Focus and Word Order*, MIT Press.

Zubizarreta, Maria Luisa (1994), « The grammatical representation of topic and focus: implications for the structure of the clause », *University of Venice Working Papers in Linguistics*, 4 (1): 97- 126.

Zubizarreta, Maria Luisa (1999), « Las funciones informativas: Tema y focus », in Bosque, J. & Demonte, V. (eds), *Gramática Descriptiva de la Lengua Española*, Madrid, Espasa alpe : 4215-4244.

Zubizarreta, Maria Luisa (2001), « Intervention effects in the French *wh*-in-situ construction: syntax or interpretation? », *LSRL XXXI/University of Illinois at Chicago/april 19-22* , in Rafael Nuñez-Cedeño, R., López, L. & Richard Camero, R. (eds.), *A Romance Perspective in Language Knowledge and Use. Selected Papers from the 31st Linguistic Symposium on Romance Languages*, 2003, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. Published online: 16 October 2003;

Zubizarreta, Maria Luisa (2016), Nuclear stress and information structure », in Féry, C. & Hishihara, S., *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford University Press: 165-184.

Zubizarreta, Maria Luisa & Vergnaud, Jean-Roger (2005), « Phrasal Stress and syntax », in Everaert, M. et al. (eds.), *The Blackwell Companion to Syntax*, vol 3, chap 49, Oxford: Blackwell: 522-568 (appendix, 2017)

Zubizarreta, Maria Luisa & Nava, Emily (2011), « Encoding discourse-based meaning: prosody vs syntax. Implications for second language acquisition », *Lingua*, 121 (4):652-669.

Zufferey, Sendrine & Moeschler, Jacques (2012), *Initiation à l'Etude du Sens*, Auxerre, Editions Sciences Humaines (diffusion par les éditions du Seuil).

Zybatow, G., Mehlhorn, G. (2000) « Experimental evidence for focus structure in Russian », in Holloway King, T. & Sekerina, I.A. (eds.), *Annual Workshop on Formal Approaches to Slavic Linguistics*, Ann Arbor, Michigan Slavic Publishers: 414–434.

